



HAL
open science

Le groupe domestique dans la Yougoslavie rurale

Jean-François Gossiaux

► **To cite this version:**

Jean-François Gossiaux. Le groupe domestique dans la Yougoslavie rurale. Sciences de l'Homme et Société. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 1982. Français. NNT: . tel-00373683

HAL Id: tel-00373683

<https://theses.hal.science/tel-00373683>

Submitted on 6 Apr 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ECOLE DES HAUTES ETUDES
EN SCIENCES SOCIALES

LE GROUPE DOMESTIQUE
DANS LA YOUGOSLAVIE RURALE

JEAN-FRANCOIS GOSSIAUX

THESE POUR LE DOCTORAT DE TROISIEME CYCLE
SOUS LA DIRECTION DE JEAN CUISENIER

ANNEE 1982

ECOLE DES HAUTES ETUDES
EN SCIENCES SOCIALES

LE GROUPE DOMESTIQUE
DANS LA YOUGOSLAVIE RURALE

JEAN-FRANCOIS GOSSIAUX

THESE POUR LE DOCTORAT DE TROISIEME CYCLE
SOUS LA DIRECTION DE JEAN CUISENIER

ANNEE 1982

REMERCIEMENTS

Je remercie Monsieur J. Cuisenier, qui est à l'origine de ce travail et m'a soutenu au long de sa réalisation,
Mesdames R. Boreli et M. Stambuk, qui ont assuré le bon déroulement de l'investigation,
Mademoiselle S. Nercessian, qui m'a apporté l'aide de sa compétence linguistique,
les collaborateurs du Centre de Recherches criminologiques et sociologiques de Belgrade, du Centre de Sociologie rurale de Zagreb, et du Centre d'Ethnologie Française
et surtout les villageois de Brest Smedovac, Dobre Ljeto, Bastasi, Buševac et Gorenja Vas, sans l'amabilité desquels rien n'aurait pu être réalisé.

INTRODUCTION

Situer un objet d'étude dans la Yougoslavie rurale, ce n'est pas simplement lui donner sa nécessaire délimitation géographique. C'est dès l'abord introduire une problématique comparative, en le situant dans des aires culturelles contrastées. C'est également admettre comme pertinente la qualification yougoslave, et donc se situer en position de rechercher tant les régularités spécifiques que les variétés.

L'Occident et les deux Orient

La Yougoslavie est une idée (relativement) neuve. Elle existe en tant qu'Etat depuis 1918 seulement, et encore à cette date sa dénomination est-elle *Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes*. Le nom de *Yougoslavie* est introduit officiellement en 1929. Evidemment la revendication yougoslave est antérieure à la fondation de l'Etat. L'affirmation politique de la spécificité sud-slave se développe au cours du dix-neuvième siècle. Elle s'appuie sur l'accession des langues vernaculaires à l'écriture, et sur la reconnaissance de leur unicité. Mais antérieurement il n'existe pas une identité yougoslave analogue par exemple aux identités italienne ou allemande transcendant les divisions étatiques. Pour les voyageurs européens du dix-neuvième siècle, les territoires sud-slaves de l'Est relèvent simplement de la "Turquie d'Europe". Les récits ou études de cette époque s'attachent aux "Slaves de Turquie", mais les slaves du sud n'apparaissent pas en tant qu'entité attirant elle-même l'attention -au moins jusque dans la dernière partie du siècle.

Idée neuve, la Yougoslavie est aussi une idée variable. L'Etat yougoslave actuel est fondé sur un principe totalement différent de celui qui fondait l'"ancienne" Yougoslavie (c'est-à-dire la Yougoslavie d'entre les deux guerres mondiales). Celle-ci constituait un Etat unitaire, reposant sur le concept de *nation yougoslave*, de peuple yougoslave. La Yougoslavie socialiste refuse ce concept. Elle est une "République Fédérative" unissant plusieurs peuples, plusieurs nations (un seul terme serbocroate, *narod*, correspond aux deux termes français), et un certain nombre de "nationalités" (*narodnost*), euphémisme pour désigner les minorités nationales. La constitution yougoslave est une construction extrêmement élaborée s'efforçant d'exprimer cette diversité. On peut la qualifier de *constitution ethnologique*, en ce sens qu'elle repose sur une définition extrêmement serrée des nations et des nationalités (des *ethnies*) dont elle tend à assurer la cohabitation. Les nations ont une inscription territoriale, mais les deux appartenances ne se confondent pas. Il y a six républiques, et il y a six nations (Serbes, Croates, Musulmans, Slovènes, Macédoniens, Monténégrins), auxquelles il faut ajouter deux nationalités importantes (Albanais et Hongrois) qui s'inscrivent dans deux "provinces autonomes" (Kosovo et Voïvodine). Si pour l'essentiel le peuplement de chaque république est constitué par la nation à laquelle elle correspond nominale-ment, il peut comprendre également d'importantes minorités autochtones ressortissant à d'autres identités nationales. Ce problème des rapports entre les deux concepts, national et territorial, s'est posé avec une acuité particulière dans le cas de la Bosnie. Cette république en effet a un peuplement extrêmement divers et mélangé, et aucune nation n'y possède la majorité absolue. Pour cette raison aucune correspondance nominale n'a été établie entre république et nation, et l'entité nationale dominante (démographiquement et historiquement), qualifiée de *bosniaque* dans le langage courant, a été officiellement dénommée *musulmane*. Une distinction subtile, fondée sur la majuscule initiale, est donc établie entre les Musulmans, en tant que nation, et les musulmans, en tant qu'adeptes de

l'islam. Nombre de ceux-ci (notamment les albanais) n'ont rien à voir avec l'appartenance nationale "Musulmane". Cet exemple montre bien la démarche ethnologique de la constitution yougoslave, à la recherche des critères de l'identité nationale par delà la définition territoriale, et en l'absence souvent de repères linguistiques.

A travers la reconnaissance officielle de la variété des peuples qui la composent, la nouvelle Yougoslavie, à l'encontre de l'ancien régime centralisateur, tend à assumer l'héritage historique des nombreux siècles où son territoire était le point de contact de courants antagonistes. Le moment symbolique de ce contact (conflictuel) est la bataille de *Kosovo Polje* (1389), qui voit la victoire des turcs sur les serbes, alliés à d'autres slaves du sud. La domination turque qui s'ensuit aboutit en 1459 (chute de Smederevo) à la liquidation de toute autonomie serbe, et à l'intégration complète de la partie orientale du territoire actuellement yougoslave au sein de l'empire ottoman. Cet évènement ne doit pas être compris comme l'épisode d'un affrontement global entre un monde sud-slave chrétien, uni, et une puissance musulmane venue d'Orient. Les slaves, avant d'être soumis à la pression ottomane, ressortissent eux-mêmes à deux mondes différents, à un Occident latin et à un Orient byzantin. Les liens organiques qui les rattachent à l'un et à l'autre ne sont pas identiques. Les slaves de l'Est, et notamment les serbes, ont affirmé leur autonomie, essentiellement en matière religieuse, par rapport à Byzance. Ils ont constitué des Etats indépendants et érigé une église autocéphale. A l'Ouest l'influence s'exprime beaucoup plus en termes de dépendance. La rupture avec l'Orient ne s'est d'ailleurs pas effectuée sans heurts. L'Etat croate a sombré dans les luttes religieuses entre les tenants du rite latin et les tenants du rite oriental. Les premiers l'ont emporté grâce à l'appui de la puissance hongroise, sous la dépendance de laquelle les croates sont définitivement tombés à partir du douzième siècle.

Cette configuration tripolaire a continué de marquer toute l'histoire du territoire yougoslave. Une partie

des slaves du sud est située sous l'influence de l'Occident catholique, dans le cadre de l'Etat austro-hongrois, qui impose ses principes d'organisation, et auquel s'intègre l'élite indigène. Une autre partie vit au sein de l'empire ottoman, tout en gardant sa spécificité, notamment religieuse. Elle appartient à l'Orient orthodoxe, mais est, de par sa situation géo-politique, coupée de ses sources. Elle connaît, non pas un développement autonome, mais une vie autonome, permise par la nature même de la domination turque. Elle est enfermée dans le monde rural et en quelque sorte coupée de l'histoire, dans une société sans écriture. Enfin, également dans les territoires qui relèvent de l'empire ottoman, une troisième partie de la population indigène tend à s'assimiler aux maîtres étrangers installés dans les villes en adoptant leur mode de vie et leur religion.

Si cette présence simultanée des trois mondes, l'Occident et les deux Orient, est une constante dans l'histoire de l'aire sud-slave à partir du quatorzième siècle, leur inscription territoriale est soumise à de fréquentes variations en rapport avec les turbulences politiques et militaires qui naissent de leur contact. L'actuelle imbrication des diverses ethnies, nations et autres nationalités est un produit de ces variations. Les plus amples mouvements de population ont eu lieu à la fin du dix-^{septième} neuvième siècle et dans tout le courant du dix-huitième, au rythme des diverses guerres austro-turques et russo-turques. Les migrations ont notamment affecté le peuplement de la région de Kosovo, haut-lieu de l'identité serbe (patriarcat de Peć). Les avancées militaires turques (consécutives elles-mêmes à des replis) poussèrent vers le nord la population slave orthodoxe, laissant la place à des albanais descendus des montagnes de l'Ouest, qui dans leur colonisation adoptèrent l'islam du pouvoir ottoman.

Le mouvement de libération des dominations étrangères se confond avec le mouvement yougoslave, l'affirmation de l'identité sud-slave. La Serbie, représentante de cet Orient orthodoxe qui maintint sa spécificité face à l'Orient musulman, ob-

tient la première son autonomie, puis son indépendance, au dix-neuvième siècle. Les slaves de l'Ouest par contre ne se dégagent de la domination austro-hongroise qu'au moment même de la constitution de l'Etat yougoslave. Mais celui-ci, fondé sur une idée centralisatrice ramenant l'identité à l'unicité, voit immédiatement s'opposer en son sein deux des pôles de référence qu'il voulait précisément nier, et l'Ouest catholique (croate notamment) affirmer son existence face à l'Est serbe.

L'histoire de la Yougoslavie est celle de ce jeu, de ce mouvement de balancier entre la spécificité et la diversité, entre l'affirmation d'une appartenance culturelle commune et la référence à trois mondes culturels séparés. A l'appui de la spécificité sud-slave a été invoquée la communauté linguistique. Les variétés internes sont effectivement moindres en la matière que les éléments de différenciation externe. Les appartenances religieuses, des traits de comportement, des éléments de culture matérielle vont par contre dans le sens de la diversité. Mais l'argumentation a pu faire également appel à des données moins immédiatement saisissables, touchant à l'organisation sociale. Ainsi a été "découverte" au dix-neuvième siècle une forme de groupe domestique, la *zadruga*, définie comme l'organisation familiale des slaves du sud, par delà les frontières.

Quel que soit le degré de réalité de cette "famille sud-slave", la démarche correspond à une interrogation fondamentale sur la place du groupe domestique dans l'univers des cultures. Peut-on considérer l'organisation familiale comme un trait culturel parmi les autres ? Dans le cas de la Yougoslavie, poser cette question revient à tenter de dégager trois types d'organisation familiale, trois types de groupe domestique correspondant aux trois pôles que nous avons évoqué. Peut-on aujourd'hui dessiner une *famille musulmane* s'opposant à une famille orthodoxe et à une famille occidentale (catholique) ? Si de tels types n'apparaissent pas, peut-on au contraire dégager une organisation familiale fondamentalement unique ? Et dans ce cas peut-on conclure, comme on l'a fait au dix-neu-

vième siècle à partir de la *zadruga*, que la spécificité culturelle de la Yougoslavie l'emporte sur la diversité induite par les trois mondes auxquels on pourrait la rattacher ? L'approche initiale est alors inversée, il ne s'agit plus de rechercher si l'organisation familiale est influencée par l'appartenance culturelle, mais d'utiliser l'organisation familiale comme élément de détermination de l'identité culturelle.

La démarche, appliquée jusqu'ici au problème des aires culturelles, peut d'ailleurs s'appliquer également au problème de l'évolution. Le groupe domestique, l'organisation familiale peuvent-ils être analysés en tant que traits culturels, en termes de tradition ou de modernité, dans une opposition entre société paysanne et société industrielle ? Peut-on identifier au sein de la Yougoslavie rurale des formes de groupe domestique traditionnelle ou moderne, paysanne ou urbaine ?

Mais, revenant au point de départ, ne devra-t-on pas conclure que la forme du groupe domestique n'est pas un trait culturel parmi les autres ? Le système familial, au coeur du système social, s'articule avec tous les sous-systèmes de celui-ci. Il est exposé aux variations de chacun d'entre eux. Cette multiplicité d'influences et d'interactions ne contribue-t-elle pas à son autonomie, et à déconnecter la forme du groupe domestique de l'ensemble des autres traits culturels ? L'Occident et les deux Orient, la tradition et la modernité, la société paysanne et la société industrielle devront alors être suppléés, ou complétés, par d'autres principes explicatifs.

Avant même d'aborder le groupe domestique actuel, et de le mettre de la sorte en question, on examinera le statut scientifique de cette "famille sud-slave", la *zadruga*, qui a pu être utilisée à l'appui de la spécificité culturelle yougoslave. Le fond des connaissances établies ayant ainsi été brossé, on s'attachera à décrire, à partir de six cas précis, de six villages, ce que peut être, aujourd'hui, le groupe domestique de la Yougoslavie rurale, quelle est son apparence instantanée, quels sont les modèles morphologiques que l'on peut dégager au

delà de cette apparence. Ensuite on recherchera d'où il vient, quelles sont ses origines historique et permanente (ce qui pose le problème du système patrimonial), et comment il se compose (le système matrimonial). Enfin on analysera comment et pour quoi il fonctionne, comment s'articule, avec l'ensemble du système social, le système familial.

Genèse et modalités de l'enquête

Cette étude du groupe domestique s'inscrit dans le cadre de travaux sur la Yougoslavie rurale entrepris en 1965 sous la direction de J. Cuisenier. Une enquête sur les "changements économiques et sociaux dans la campagne yougoslave" a été menée en 1965-1966, avec un retour sur le terrain en 1967, par le Centre de Sociologie Européenne -responsables de l'étude : Jean Cuisenier et Aurore Eliard- en coopération avec l'Institut de Sociologie de Belgrade et l'Institut Agraire de Zagreb. Cvetko Kostić et Rada Boreli, pour l'Institut de Sociologie de Belgrade, Stipe Šuvar et Vlado Puljiz, pour l'Institut Agraire de Zagreb, assuraient la responsabilité de la collaboration yougoslave.

Cette enquête s'inscrit elle-même dans le cadre d'une recherche comparative de J. Cuisenier sur *économie et parenté*, dont les rapports structuraux avaient déjà été étudié sur les terrains tunisiens et turcs¹. Ces précédentes études définissaient notamment, pour les aires culturelles en question, les formes du groupe domestique au sein de la société villageoise, construites et déconstruites par les cycles de vie, en les situant dans l'ensemble du système familial et du système de parenté -eux-mêmes mis en relation avec le système économique. L'étude de 1965 sur la Yougoslavie des villages, dans la même perspective, s'attache à dégager les traits pertinents de l'économie villageoise, dans leurs rapports avec les traits pertinents de l'organisation familiale, et à analyser les variations corrélées des uns et des autres sur l'ensemble de cette aire².

1. J. CUISENIER, *Economie et Parenté*, Paris/La Haye : Mouton, 1975.

2. Sur l'aspect comparatif de ces études, cf. J. CUISENIER, "De quelques problèmes relatifs aux comparaisons entre cultures et à la diversité des orientations thématiques en économie et en sociologie", *Social Sciences Information* 4, 1966, pp. 31-36 ;

Le terrain consistait en un ensemble de quatorze villages, choisis d'une manière raisonnée en fonction d'un critère essentiel : représenter la diversité des cultures identifiables sur le territoire yougoslave. La répartition géographique en était la suivante : un village en Slovénie (Gorenja Vas), trois en Croatie (Buševac, Begovo Razdolje et Petrčane, en Dalmatie), deux en Bosnie (Bastasi et Putović), trois en Serbie (Brest, Smedovac et Mana), un en Voïvodine (Morović), deux en Kosovo (Dobra Luka et Gorazdevac), un au Monténégro (Gođinje), un en Macédoine (Sofilari). Dans chaque village un échantillon aléatoire de 40 à 100 foyers a été soumis à un double questionnaire, concernant le chef de famille et son épouse. Par ailleurs des entretiens semi-directifs ont été menés dans huit des points d'enquête, représentant un total de quatre-vingt foyers. Une monographie avait préalablement été établie pour chacun des quatorze villages, comportant une histoire sociale, une histoire économique et un inventaire économique¹.

L'enquête qui sert de support à l'étude présentée ici a été réalisée en 1977-1978² à partir de cette première enquête de 1965. Elle s'attache plus précisément au système familial et au groupe domestique, mais les concepts, les variables qu'elle

J. CUISENIER, "Systèmes de succession et de dotation en Yougoslavie et en Turquie", *L'Homme. Revue Française d'Anthropologie* 3, 1967, pp. 25-47. Sur l'enquête en Yougoslavie, sa méthode et sa problématique, cf. J. CUISENIER et A. ELIARD, *Rapport général. Séminaire sur la structure sociale dans la Yougoslavie des villages. Belgrade, décembre 1966*, Paris, Centre de Sociologie Européenne, 1966, ronéo. Cet ouvrage présente les résultats statistiques de l'enquête.

1. Pour les résultats de cette enquête concernant plus particulièrement l'organisation familiale, cf. notamment J. CUISENIER, "L'organisation familiale traditionnelle en Yougoslavie et ses variations", *Annales de l'Institut Français de Zagreb* 1, 1975, pp. 119-140 ; J-F GOSSIAUX, "Type de famille et cycle de vie dans la Yougoslavie rurale. Chronologie de la vie familiale". in J. CUISENIER et M. SEGALIN (eds). *Family life cycle in European societies*, Paris/La Haye : Mouton, 1977, pp. 393-410.
2. Projet "Changement social et identité culturelle dans la Yougoslavie rurale", Action Thématique Programmée "Internationale 1976" du Centre National de la recherche Scientifique. Responsables : J. Cuisenier et J-F Gossiaux.

utilise dans leur approche ont été pour une part d'entre eux dégagés de l'exploitation de la première enquête. Ceci est vrai notamment pour les descripteurs morphologiques du groupe, et par exemple c'est sur une analyse statistique des questionnaires de cette enquête¹ que j'ai fondé la définition de la variable *position dans le cycle de vie*, utilisée comme variable descriptive dans l'enquête de 1977 et qui y permet notamment l'analyse du *cycle domestique*.

L'enquête de 1965 a par ailleurs fourni une base d'échantillonnage pour celle de 1977. Les moyens dont nous disposions pour cette dernière étant plus limités, le terrain a consisté en un ensemble de seulement six villages. Ceci naturellement n'est pas sans implication méthodologique. Alors que la première étude portait sur un échantillon conçu pour être représentatif de l'ensemble de la Yougoslavie rurale -même s'il ne s'agissait pas au premier niveau, celui des villages, d'un tirage aléatoire mais d'un choix raisonné-, la réduction du nombre de points d'enquête interdit à la seconde cette ambition de représentativité exhaustive. L'analyse sera fondée sur la comparaison de cas -les villages- optimisant les écarts par rapport aux variables en question. Les six villages que j'ai choisis parmi les quatorze précédemment enquêtés ne représentent pas toutes les républiques ni toutes les nations de la Yougoslavie -ni a fortiori toutes ses nationalités. Les trois grands pôles culturels évoqués plus haut, l'Occident catholique, l'Orient orthodoxe et l'Orient musulman, sont néanmoins présents. Par ailleurs un village est binational, "musulman" (bosniaque) et serbe.

Un critère de choix avait trait à la "variable à expliquer" elle-même, à la morphologie du groupe domestique. Il importait en effet que la variété des formes possibles de celui-ci -identifiée sur la première enquête- soit représentée. Un trait du système familial a également été pris en compte

1. Ce traitement statistique est décrit au chapitre II, *Groupe domestique et cycle de vie*.

pour le choix d'un village serbe présentant la particularité d'un régime démographique à très faible natalité, dont il apparaissait a priori intéressant d'analyser l'influence sur le modèle morphologique du groupe. Les six villages choisis ont donc finalement été les suivants : Gorenja Vas (Slovénie), Buševac (Croatie), Bastasi (Bosnie), Brest et Smedovac (Serbie), Dobra Luka (Kosovo).

L'enquête a été effectuée avec le concours de l'Institut de Recherches criminologiques et sociales de Belgrade, et du Centre de Sociologie rurale de l'Institut de Recherches sociales de l'Université de Zagreb. Rada Boreli (Belgrade) et Maja Štambuk (Zagreb) en ont assuré l'organisation et le suivi sur le terrain.

Les monographies réalisées en 1965 ont dans chacun des six villages été actualisées, par le relevé notamment des mouvements démographiques dans la dernière décennie, de la structure professionnelle de la population et des événements économiques ayant marqué la vie du village au cours de ces dernières années. Des entretiens semi-directifs, portant essentiellement sur l'histoire familiale, l'origine (familiale, patrimoniale) du groupe domestique, l'histoire de la lignée, le mariage, les relations intra-familiales, les rapports d'autorité, les marques de respect, l'éducation des enfants, la direction de la maison, de l'exploitation... ont été menés avec des chefs de famille dans les villages de Serbie et Kosovo (Brest, Smedovac, Dobra Luka), c'est-à-dire là où les groupes multi-nucléaires (c'est-à-dire composés de plusieurs couples conjugaux) étaient, d'après l'enquête de 1965, les plus nombreux. Une quinzaine d'entretiens ont ainsi été réalisés¹.

1. Des entretiens étaient également prévus dans le village bosniaque de Bastasi, mais la réticence -au demeurant non dépourvue de signification- des villageois n'a pas permis de remplir le programme selon les modalités convenues. Deux entretiens semi-directifs seulement ont pu être effectués -dans des foyers présentant d'ailleurs des caractères de marginalité par rapport au village- et un "entretien collectif" avec des villageois a d'autre part été mené, qui évidemment fournit des informations d'ordre plus générique (et nominatif) que les entretiens individuels.

L'axe de l'enquête consiste en une série de questionnaires passés dans les six villages. L'unité statistique est le foyer, la maison. Le questionnaire se compose de deux volets, un pour le chef de famille¹ et un pour son épouse (Cf. annexes).
+ Au sein de chaque village la base de sondage est constituée par les foyers enquêtés en 1965, avec les deux variables de contrôle âge et profession. L'échantillon est complété par un certain nombre de foyers choisis parmi ceux créés depuis 1965, ainsi que parmi ceux nouvellement installés au village, avec comme contrôle la répartition socio-professionnelle de ces deux nouvelles populations. La proportion de ces nouveaux enquêtés dans l'échantillon est fonction de l'importance des deux populations dont ils sont issus -importance en terme de foyers, de chefs de famille, et non d'individus. L'enquête visant à la comparaison des villages, et non à la représentation statistique d'une population globale, les effectifs des échantillons villageois sont sensiblement équivalents. Au total 229 foyers ont été interrogés : 39 à Gorenja Vas, 45 à Buševac, 40 à Bastasi, 30 à Dobra Luka, 41 à Brest, 34 à Smedovac².

L'étude présentée ici s'appuie essentiellement sur cette enquête. Référence a été faite à celle de 1965 pour évaluer l'évolution récente de la morphologie du groupe domestique, et pour la création de la variable *cycle de vie*. Certains entretiens en ont également été utilisés pour compléter ceux de 1977³. Mais hormis pour définir cette variable, les données

-
1. Dans les cas de foyers multinucléaires, le chef de famille est par convention, l'homme marié de la première génération, sauf s'il est trop âgé pour avoir quelque responsabilité. Dans les cas où il y avait plusieurs hommes mariés de cette génération (cas rencontrés seulement dans le village albanais) l'identification du chef de famille était immédiatement fournie par les rites d'hospitalité.
 2. Les ventilations de variable, au sein de chaque village, sont souvent données sous forme de pourcentages. Il s'agit là évidemment d'une commodité de lecture, une telle précision ne pouvant évidemment être atteinte, étant donné les effectifs en jeu.
 3. Les entretiens de 1977 ont pour référence symbolique deux lettres suivies d'un chiffre (exemple : BR1), alors que quand appel est fait à des entretiens de 1965, ceux-ci sont repérés

invoquées concernent uniquement les six villages soumis à comparaison. L'analyse comparative en effet repose sur les oppositions -et les similitudes- pertinentes entre ces six cas et la référence à des données extérieures introduirait une hétérogénéité méthodologique. Le recours à un matériau représentatif de l'ensemble de la Yougoslavie rurale -ce qu'est l'enquête de 1965- se justifie dans une telle démarche seulement pour la mise en place et le contrôle préalable des variables essentielles.

par deux initiales (exemple : S.M.). Pour les entretiens de 1977 les deux lettres du code identifient le village : BR (Brest), DL (Dobra Luka), SM (Smedovac), BA (Bastasi). Lorsque des entretiens de 1965 sont cités, leur mise en situation dans le texte précise le village du locuteur.

Les six villages interrogés

Les terrains choisis, qui ressortissent aux trois grands mondes culturels qui se partagent la Yougoslavie, sont répartis sur l'ensemble de son territoire et présentent par ailleurs une large variabilité quant à leur composition socio-professionnelle, de l'ouvrier détaché de la terre à l'agriculteur qui ne vit que de son exploitation, en passant par le paysan-ouvrier qui combine les deux activités et les deux sources de revenu, sur un mode lui-même variable. Sans représenter toute la diversité yougoslave, l'ensemble des six villages en contient une large part, des montagnes slovènes à la plaine de Kosovo.

Gorenja Vas (Slovénie)

Village de peuplement slovène (catholique) homogène, Gorenja Vas se situe au fond d'une vallée à 17 kilomètres de la ville de Škofja Loka. Il comptait, en 1971, 791 habitants répartis en cinq hameaux, et était en croissance rapide, puisqu'en 1961 l'effectif de la population était seulement de 612 unités. Gorenja Vas est de fondation ancienne, située au douzième siècle, avec une immigration importante au quinzième.

Vouée traditionnellement à l'élevage et à l'exploitation forestière, l'économie villageoise vécut sous le régime féodal jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. Le rachat des terres par les paysans conduisit à une structure foncière de petite propriété. L'insuffisance des superficies poussa d'ailleurs une partie de la population à abandonner les propriétés à peine achetées et à émigrer à cette époque. L'introduction de la culture (maïs, pomme de terre, luzerne) parallèlement à l'élevage remonte à la fin du dix-huitième siècle.

Le contact avec l'industrie est relativement récent, s'étant surtout développé au milieu du vingtième siècle. La croissance de la population ouvrière, migrant quotidiennement à Škofja Loka, fut à partir de ce moment très rapide. En 1971, 87 % des foyers ne tiraient aucun revenu de l'agriculture.

Buševac (Croatie)

Autre village de tradition catholique, Buševac, de peuplement croate homogène, est situé dans la plaine de Turopolje, à 25 kilomètres de Zagreb. Il comptait en 1979 environ 1 200 habitants, sa population marquant une croissance forte et régulière depuis le milieu du siècle dernier (1 003 habitants en 1971, 988 en 1961, 762 en 1948, 267 en 1842). L'accroissement des dernières années est essentiellement imputable à la construction de quartiers neufs et à l'arrivée d'une nouvelle population, alors qu'auparavant la tendance résultait d'un accroissement naturel, Buševac étant même affecté d'une émigration traditionnelle.

La fondation du village est antérieure au quatorzième siècle, moment où l'on en trouve les premières mentions. Les habitants de Buševac bénéficièrent d'un statut privilégié -accordé par le roi de Hongrie- les dégageant de toute emprise féodale.

Les bases premières de l'économie furent l'élevage et l'exploitation forestière. Mais le village s'est orienté de façon précoce vers les métiers non agricoles, en raison essentiellement du morcellement de la propriété, devenu critique au dix-neuvième siècle. L'attraction fut d'abord exercée par l'artisanat, puis par l'industrie dont la région était un pôle de développement. Actuellement la population ouvrière du village est employée pour l'essentiel à Zagreb ou dans ses environs et à Sisak, autre centre industriel. 60 % des foyers n'ont aucune activité agricole. Les exploitations agricoles sont de petite taille, le plus souvent tenues par des paysans-ouvriers. L'a-

griculture privée est économiquement marginale. Buševac se trouve dans la mouvance de l'*agrocombinat de Zagreb* qui possède en propre plus de 300 hectares dans le village.

Bastasi (Bosnie)

Bastasi est un village de montagne du Nord-Ouest de la Bosnie, à 14 kilomètres de Banja Luka. Sa situation topographique, son territoire accidenté commandent son destin économique. Le village est la somme de hameaux dispersés sur les pentes, distants l'un de l'autre de plusieurs kilomètres et reliés entre eux par des chemins non carrossables. Il n'y a d'ailleurs pas de voie praticable pour un véhicule motorisé qui unisse le centre (géométrique) de Bastasi à la route de vallée qui conduit à Banja Luka.

Le peuplement de Bastasi est marqué par une double dualité religieuse et nationale, entre d'une part les serbes, orthodoxes, et d'autres part les "musulmans", ce terme ayant ici sa signification double, religieuse et nationale (officielle), et désignant en fait les "bosniaques" (*bosanci*) de la terminologie antérieure à la Yougoslavie fédérale. Numériquement les deux populations sont sensiblement équivalentes⁵. Historiquement la population musulmane a toujours été dominante. Les fondateurs du village, à la fin du dix-septième siècle, étaient des groupes musulmans, qui s'approprièrent les meilleures terres, les serbes s'installant ensuite de façon périphérique. Le village a vécu sous un régime féodal qui s'est maintenu jusqu'après la première guerre mondiale. Les *beys* ressortissaient à deux familles musulmanes qui dominaient le village socialement -bien que la plupart des paysans possédassent de la terre en propre- et politiquement -le chef de village étant toujours choisi en leur sein.

L'effectif de la population de Bastasi s'élevait en 1971 à 823 habitants. En 1961 il était de 788 habitants. La légère croissance enregistrée est d'ordre naturel, la natalité

étant notablement élevée. On enregistre parallèlement des départs nombreux du village.

Ce mouvement migratoire est lié à l'état archaïque de l'économie villageoise, fondée traditionnellement sur l'élevage, et où la culture n'a pris quelque importance qu'après la seconde guerre mondiale. L'économie agricole reste essentiellement autarcique. Toutefois la moitié environ des villageois, tout en continuant l'exploitation, cherchent un complément de ressources dans un travail salarié à Banja Luka.

Smedovac (Serbie)

Situé sur les coteaux surplombant le fleuve Timok, à une vingtaine de kilomètres de la ville de Negotin, Smedovac est de peuplement homogène serbe (orthodoxe), bien que la région soit habitée par une importante population valaque. Le village comptait, en 1971, 412 habitants, apparaissant en net déclin démographique puisqu'en 1961 il en abritait 499.

Sa fondation est relativement récente, datant seulement de la fin du dix-huitième siècle. Les fondateurs seraient des éléments d'une population serbe fuyant devant les turcs et dont le point de départ se situerait en Kosovo. La terre, acquise par défrichage, fut, dès l'origine, sous le régime de la petite propriété privée. La culture l'a de tout temps emporté sur l'élevage, la production principale étant le maïs, puis, à partir du milieu du dix-neuvième siècle, la vigne. Actuellement, la quasi-totalité des foyers correspond à une exploitation agricole, une trentaine de personnes ayant par ailleurs un emploi extérieur.

Brest (Serbie)

Au sud de la Serbie, à vingt kilomètres de Niš, Brest compte (en 1977) une population de 673 habitants (tous serbes, orthodoxes). Ce nombre marque un léger déclin démographique,

qui tend d'ailleurs à se ralentir (750 habitants en 1961, 680 en 1971).

La fondation du village remonte, d'après la tradition orale, au dix-huitième siècle. La région fut soumise au régime féodal turc jusqu'à la libération et au départ des turcs (1878). Ce moment vit l'afflux d'une nouvelle population, originaire pour l'essentiel de l'extrême sud de la Serbie, et qui put s'installer et défricher librement (lois d'installation de 1880).

L'élevage fut l'activité prédominante jusqu'à la première guerre mondiale. La culture (céréales, vigne) se développa ensuite. Actuellement l'agriculture hors-sol (poivrons, volaille) connaît un important essor.

Comme à Smedovac, chaque foyer correspond à une exploitation, mais une grande partie des villageois ont également un emploi salarié, à Niš principalement.

Dobra Luka (Kosovo)

Dobra Luka est un village albanais, musulman, au centre de la plaine de Kosovo Polje, à vingt kilomètres de la capitale régionale, Priština. Il est en accroissement très rapide, puisqu'en 1980 sa population est estimée à plus de 1 000 individus, alors qu'en 1961 il comptait 564 habitants, et 884 en 1971. Une part de cet accroissement est naturelle, mais le village bénéficie également d'un certain flux migratoire du à sa situation privilégiée à proximité immédiate du grand axe de communication entre Kosovska Mitrovica et Priština.

Le peuplement albanais de Dobra Luka s'est effectué au dix-neuvième siècle et au début du vingtième. Une population serbe, qui occupait antérieurement les lieux, avait émigré sous la pression turque. Au lendemain des guerres balkaniques, en 1912, plusieurs familles albanaïses suivirent les turcs dans leur repli. Entre les deux guerres mondiales furent installés au village une dizaine de familles de colons serbes et monté-

négrins, qui en partirent en 1960.

Jusqu'en 1912 le régime féodal turc fut appliqué à la propriété, les beys étant non pas albanais, mais turcs (résidant dans la petite ville voisine de Vučitrn). La culture prit le pas sur l'élevage à l'époque de la "colonisation" (notamment serbe) qui suivit la fin du régime turc. Les dernières décennies virent un développement notable des cultures maraîchères.

Les foyers dans leur grande majorité sont agricoles, mais un ou plusieurs membres de chacun d'eux possèdent un emploi salarié, essentiellement dans l'industrie.

Précisions terminologiques

L'expression *groupe domestique*, qui donne son titre à cette étude, a été, en dépit de sa lourdeur, systématiquement préférée dans le texte au terme *famille*. Ce dernier en effet est entaché d'une certaine imprécision en ce sens qu'il peut renvoyer précisément à la notion de *cohabitation*, d'unité de vie, aussi bien que signifier un ensemble plus vaste, dépassant ce cadre strict, et tendre à se confondre avec la parentèle. Sans doute peut-on trouver des critères pour distinguer famille -dans son acception large- et parentèle, et sans doute la famille est-elle, en dépit de cette imprécision, de cette signification multivoque (ou grâce à elle) un concept opératoire. Mais dans la mesure où l'étude se veut centrée sur le groupe quotidien, sur la maison, l'expression qui étymologiquement renvoie à celle-ci s'impose naturellement¹.

Cependant son utilisation préférentielle répond aussi à un souci de distinguer différents niveaux de signification pour le même objet instantané. La distinction de ces niveaux constitue même, en partie, le sujet de l'étude. Le *groupe domestique* est une entité se perpétuant dans le temps, par delà les individus. Cette pérennité peut ne pas exister réellement, le groupe peut disparaître avec les individus, mais par essence il ressortit à un ordre temporel différent. Par *groupe familial* -expression qui sera quelquefois, abusivement, simplifiée en "famille"- nous entendrons l'incarnation de ce groupe domestique, c'est-à-dire un ensemble de membres, d'individus

1. Sur ces notions de famille, de groupe domestique, de *maisnie*, cf. P.H. STAHL, *Sociétés traditionnelles balkaniques. Contribution à l'étude des structures sociales*, Paris : Laboratoire d'Anthropologie Sociale, 1979.

identifiés. Ce groupe familial sera lui-même généralement référencé à son chef, et identifié par le chef de famille, le domacín (notamment dans les développements sur le cycle de vie). *Foyer* enfin sera le terme utilisé pour désigner l'entité spatiale et instantanée que constitue le groupe.

+ Ces trois niveaux de signification seront parfois, par économie d'expression, affectés d'un qualificatif identique s'appliquant en propre à l'un d'eux seulement. Ainsi on parlera d'un *foyer en phase V* à propos d'un foyer constitué par un groupe familial dont le chef de famille est dans la phase V de son cycle de vie.

Une distinction sera par ailleurs faite entre *domestique* et *familial* en tant que qualificatifs de *système*. Le *système familial* désignera le système qui organise les groupes domestiques les uns par rapport aux autres. Il contient une notion externe au groupe, tout en rendant compte de sa réalité : composition, destin, fissions. L'expression *organisation familiale* se situera également sur ce plan. L'expression *système domestique*, elle, sera réservée au système qui organise l'intérieur du groupe. La distribution des rôles domestiques, par exemple, en relève.

L'adjectif *multinucléaire* (ou *binucléaire*) est dans ce travail utilisé pour qualifier les groupes domestiques composés de plusieurs (ou exactement deux) couples conjugaux, plus les enfants de ceux-ci, plus d'éventuels individus isolés (c'est-à-dire ne ressortissant pas à un couple). L'expression *famille étendue*, souvent employée pour désigner une telle composition, n'a pas ici été retenue, d'une part pour les raisons qui viennent d'être exposées quant à l'emploi de *groupe domestique* de préférence à *famille*, et d'autre part en raison de l'imprécision du terme *étendue*, qui peut s'appliquer à toute extension (par rapport au noyau conjugal), y compris celle constituée par des individus isolés (par exemple un ascendant). Pour ce qui est de la préférence accordée à *multinucléaire* plutôt qu'à *polynucléaire*, aucune raison théorique ne peut être

invoquée, mais aucune raison étymologique ne s'y oppose, et le premier terme a sur le second l'avantage de ne pas évoquer une image biologique d'une adéquation douteuse. Le qualificatif *nucléaire* enfin a généralement été préféré à *conjugal* pour une raison de symétrie terminologique.

Dans la description de la formation du groupe, de son fonctionnement, du fonctionnement du système familial... la distinction établie entre *principe* et *règle* est essentiellement fondée sur la notion de rigueur, sur celle d'absolu, et sur celle d'explicitation. Une règle -par exemple une règle d'exogamie- est explicitement connue et s'impose absolument. Elle est suivie ou non, mais dans la négative il y a transgression, contradiction avec le système. Un principe, même prégnant, guide les comportements, mais peut ne pas être suivi, sans que soit ressentie cette notion de transgression, qui connote la rupture. Cette distinction applicable aux modèles indigènes vaut également pour les modèles explicatifs. Dans ces derniers les principes renvoient plutôt à une réalité statistique, alors que la règle est de nature mécanique -même si l'addition de ses transgressions peut s'exprimer statistiquement.

Distinction enfin a été faite entre *modèle* et *mode*. Un modèle indigène relève d'une représentation, d'une conception mentale. Un modèle explicatif est une construction, une interprétation (de l'observateur). Le mode lui ressortit au factuel, et à l'observation immédiate. Il peut correspondre à un modèle, aussi bien qu'à une réalité d'un autre ordre. Le sens retenu ici pour ce terme est analogue à celui donné par les statisticiens : le fait le plus fréquemment observé.

LA ZADRUGA COMME TYPE-IDEAL

L'organisation familiale traditionnelle des slaves du sud jouit du privilège remarquable, dans la terminologie savante, d'être qualifiée par un substantif spécifique, ressortissant à la langue indigène et adopté par l'usage international. Pour s'en tenir au "français savant", le mot *zadruga* est l'objet d'une large reconnaissance, puisque -par exemple- un article d'un grand dictionnaire encyclopédique¹ lui est consacré, qu'il est avec *-gens* et *sib-* l'un des trois seuls termes d'origine étrangère désignant une forme de groupement social à figurer dans l'index d'un traité d'ethnologie générale² et qu'un ouvrage générique sur les communautés familiales lui consacre un chapitre³. La "zadruga sud-slave" jouit d'une notoriété comparable à celle du "mir russe" parmi les communautés villageoises. Elle s'est, au fil de la littérature ethnologique, constituée en un véritable *type-idéal* weberien, concept savant, construction scientifique et interprétation schématique du réel. Ce sont les traits fondamentaux de ce type-idéal dont l'énumération fait l'objet du présent chapitre, sans que l'on s'interroge dans l'immédiat sur leur validité. Cette description du *type zadruga* sera précédée

-
1. Grand Larousse encyclopédique en dix volumes, Paris : Larousse 1970
 2. R. CRESSWELL (ed), *Eléments d'ethnologie. T.2 Six approches*, Paris : Armand Colin, 1975
 3. J. GAUDEMET, *Les communautés familiales*, Paris : Marcel Riviere, 1963.

d'une évocation de sa genèse, de l'apparition et de l'essor du mot, et suivie d'une interrogation sur son originalité dans l'univers des groupements domestiques. En dehors de toute considération sur sa coïncidence plus ou moins précise avec la réalité, ce type-idéal est-il une spécificité de l'aire sud-slavè, ou son originalité n'est-elle que celle du mot ?

1. La fortune du terme

Vuk Karadžić, fondateur de la langue serbe en tant que langue écrite, consacre au mot *zadruga* un article de son dictionnaire (dont la première édition date de 1818) avec cette simple définition : "plures familiae in eadem domo". Il la fait suivre d'un développement circonstancié :

"J'ai entendu dire qu'il y avait en Serbie jusqu'à trente membres dans une maison. En Dalmatie [...] on m'a montré un homme [...] qui avait une maisonnée de 62 membres, parmi lesquels 13 femmes avec leur mari et deux veuves. A Noël, le jour du saint patron de la maison (*krsno-ime*) et à l'occasion d'un mariage tous se rassemblent dans la maison, mais sinon ils vivent dans la montagne ou dans les champs et le *starešina* le plus souvent au moulin. Cette maison a environ 1 400 chèvres et moutons, une cinquantaine de bovins et 14 chevaux..."¹

En dépit de sa longueur l'article ne comporte aucun exemple d'emploi, aucune mise en situation du terme - absence rare dans l'ouvrage de Vuk. Pour *zajedin* ("Gemeinschaft") l'expression citée est : *žive u zajedini* (ils vivent en communauté). *Jedinac* ("der einzige in einer haushaltung, unus paterfa-

1. Vuk. Stef. KARADŽIĆ, *Srpski rječnik* istumacen njemačkijem i latinskijem rijecima skupno ga i na svijet izdac, 4ème édition; Belgrade, 1935.

milias") donne lieu de même à un exemple ad hoc : *kad bude do nevolje, onda i jedince potjeraju na vojsku* (en cas de malheur, même les *jedinac* vont à la guerre). L'article *domaćin* fait référence aux coutumes indigènes :

"Quand un voyageur arrive devant une maison dont il ne sait à qui elle est, il crie '*O domaćin*', et (*en buvant*) '*Za zdravlje našega brata domaćina. Veseli se, kućni domaćine*' (A la santé de notre frère le *domaćin*. Réjouis-toi, *domaćin* de la maison)".

Rien de tel pour le mot *zadruga*. Cette omission donne à penser qu'il ne relève pas, dans l'acception qu'en donne Vuk, de la terminologie indigène. Une autre indication en ce sens est qu'on ne le rencontre pas dans les récits de voyageurs du début du dix-neuvième siècle, et notamment pas dans ceux d'Ami Boué¹, qui sont pourtant riches en notations terminologiques, et qui d'autre part s'attachent longuement à l'organisation familiale des peuples de la "Turquie d'Europe".

On trouve le mot "zadruga" dans le récit de Cyprien Robert, mais affecté d'un sens assez éloigné de la définition du dictionnaire :

"Quand plusieurs familles ne sont plus assez nombreuses pour pouvoir vivre chacune isolée et indépendante, elles s'agglomèrent en un seul lieu et jurent le *zadruga*, serment qui les oblige à s'entre-défendre ; telle est, dans la Bulgarie, l'origine de toutes les municipalités."²

Etymologiquement, *zadruga* peut effectivement provenir d'une locution se rapportant à un serment (*za* ; pour ; *drugi* : l'autre). Et l'agglomération de plusieurs familles en un seul lieu n'est pas sans rapport avec le "plures familiae in eadem domo" de Vuk. Mais la notion précise de communauté

1. Ami BOUE, *la Turquie d'Europe*, Paris, 1840

2. Cyprien ROBERT, *les slaves de Turquie*, Paris, 1844, t.1, pp. 78-79

domestique est absente de l'emploi indigène mentionné par Cyprien Robert. Il semble donc bien que le terme *zadruga* désignant une forme de groupe domestique soit d'origine savante, introduit lors de l'accession du serbe au statut de langue écrite. L'imprécision de la définition de Vuk, et notamment l'absence de référence à la parenté entre ces "plusieurs familles dans la même maison" peut donner à penser toutefois qu'il existe un lien entre le concept en question et la communauté qui résulte du serment évoqué par Cyprien Robert. La communauté domestique que Vuk veut désigner par le terme *zadruga* ne serait pas essentiellement différente de ce genre de communauté locale. Et la rédaction de l'ensemble de l'article -"j'ai entendu dire..."-, le cas observé dont il l'illustre, tendent à montrer qu'il pense à des communautés d'une taille importante et, sinon exceptionnelles, du moins remarquables. Le fait qu'il omette de préciser la parenté entre les membres d'une *zadruga* va dans ce sens : l'élément fondamental est le nombre, qui peut situer loin l'un de l'autre, quant à elle, les individus. Ce caractère remarquable ne signifie pas que dominant, dans la société dont le dictionnaire de Vuk veut fixer la langue, la famille conjugale, le groupe domestique nucléaire. Au contraire l'attention portée aux termes se rapportant à ce type de groupe (*inokosan, inokoština, jedinac*), l'exemple donné quant à l'utilisation de ce dernier terme, qui le situe dans le vocabulaire indigène, dénotent également son caractère remarquable. Le groupe domestique ordinaire, celui où il y a plus d'un homme, n'a pas à être nommé.

En résumé, l'origine du terme *zadruga*, appliqué à l'organisation familiale, est savante et non indigène, même si le mot est peut-être tiré d'une expression indigène. Et il ne semble pas que dans l'acception du premier dictionnaire serbe il désigne le type de famille, de groupe domestique, dominant dans la société contemporaine, mais seulement une forme remarquable¹.

1. Toute l'ambiguïté de la définition de Vuk réside dans le terme latin *familia*. Recouvre-t-il pour lui simplement le noyau conjugal, ou désigne-t-il un ensemble d'individus unis par des liens étroits de parenté, linéaires ou latéraux, quel que soit leur état matrimonial ?

Pourtant, tout en se précisant, le terme va tendre à désigner ce type de groupe dominant, et identifier la famille "traditionnelle" des slaves du sud. Il convient ici d'évoquer le contexte politique dans lequel se situe son émergence. Au début du dix-neuvième siècle tous les slaves du sud sont sous domination étrangère. Durant la première moitié de ce siècle, la Serbie, à la suite de deux insurrections - la première parution du dictionnaire de Vuk étant postérieure de trois ans à la seconde insurrection - accède à une autonomie de plus en plus grande qui aboutit (en 1878) à l'indépendance. Les autres territoires sud-slaves, et notamment la Croatie, resteront sous domination jusqu'à la première guerre mondiale. Le mouvement politique visant à leur affranchissement se double de l'affirmation d'une identité sud-slave pour laquelle la Serbie représente un modèle. La tradition nationale constitue dans ce contexte une valeur et un argument, surtout lorsqu'elle apparaît relever spécifiquement d'une communauté sud-slave. Les recherches sur l'organisation familiale menées à partir du dix-neuvième siècle, et la fortune du terme *zadruga* sont à considérer dans cette perspective.

Cependant, avant même cette adoption massive par la littérature ethnographique, le mot apparaît dans le Code Civil de Serbie en 1844, et dans le Code de Croatie en 1870. L'influence du dictionnaire a sans doute été en l'occurrence déterminante, puisque les Statuts des Confins Militaires¹ de 1734 et 1735 utilisent seulement les termes latin et allemand *communio* et *Hauskommunion*². Il semble d'ailleurs que, au moins dans le

-
1. Les Confins Militaires étaient une bande de territoires de l'empire austro-hongrois au contact de l'empire ottoman, et de ce fait soumis à un régime particulier. Les grandes communautés familiales y étaient considérées comme d'une importance militaire fondamentale, en raison des possibilités de mobilisation qu'elles offraient, et comme telles étaient protégées. L'attention prêtée aux *zadrugas* par le Code de Croatie de 1870 procède vraisemblablement du même souci - et non d'une affirmation nationale.
 2. C. KOSTIĆ, "Tipologija porodica V.St. Karadžica i V. Bogišića", *Sociologija Sela* 40-42, 1973, pp. 100-101.

code croate, l'acception de *zadruga* soit, comme probablement dans l'esprit de Vuk, celle d'un groupe domestique d'une extension non ordinaire. Le texte utilise en effet le terme *dom* (maison) apparemment pour le distinguer de la notion de *kuća* (maison, famille) : "Više obitelji ili kućana, koji na jednom domu... žive"¹. La consécration scientifique de la *zadruga*, ou tout au moins du terme, est le fait de V. Bogišić. Celui-ci publie à Agram (Zagreb) en 1874 un "recueil des coutumes actuelles chez les slaves du sud" faisant une large place à l'organisation familiale, à partir d'une étude méthodiquement basée sur l'exploitation de questionnaires systématiques². Ce n'est toutefois qu'en 1884, dans un article consacré à la famille rurale nucléaire³, qu'il utilise le mot *zadruga*. Il l'applique à un groupe de familles rurales composé de frères, cousins (parallèles patrilinéaires), ou parents plus éloignés, vivant ensemble avec leurs femmes et enfants. Et il lui attribue un champ extrêmement étendu, puisqu'il considère en quelque sorte le groupe nucléaire comme "degré zéro" de la *zadruga*. Le terme désigne désormais clairement la famille traditionnelle des slaves du sud. L'article de Bogišić est peut-être à l'origine de la notoriété internationale du mot serbe "créé" par Vuk Karadžić. Ainsi l'édition de 1891 de "L'origine de la Famille" de Engels contient un développement relatif à la *zadruga* qui ne figure pas dans la première édition de 1884⁴.

+ A côté de cette consécration scientifique, et même préalablement à elle, le terme est explicitement situé dans le

-
1. *obitelj* et *kućani* ont sensiblement le même sens de famille, habitants d'une maison : "Plusieurs familles ou maisonnées, qui vivent dans la même maison..."
 2. V. BOGIŠIĆ, *Collectio consuetudinum juris apud slaves meridionales*. Zbornik sadašnjih pravnih običaja u južnih slovena, Agram, 1874.
 3. V. BOGIŠIĆ, "D'une forme particulière de la famille rurale chez les Serbes et les Croates", *Revue de Droit National et de Législation comparée*, Paris, 1884.
 4. Cf. F. ENGELS, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, Paris; Editions Sociales, 1971, pp. 58-59.

champ politique par le serbe Svetozar Marković (1846-1875). Hostile au pouvoir en place, à la religion, à la propriété, prônant l'autonomie locale, il considère la zadruga comme un facteur pouvant permettre le passage au socialisme en sautant l'étape du capitalisme¹.

A la suite de Bogišić, les travaux s'attachant à l'organisation familiale des slaves du sud, dont l'identification, si ce n'est la définition, est désormais objet de consensus, se multiplient. Ainsi, au début du vingtième siècle le géographe Cvijić, s'efforçant de caractériser et de différencier les populations des Balkans, fonde largement sa démonstration sur l'analyse de la zadruga². Le sociologue serbe S. Vukosavljević pour sa part s'attache essentiellement à la culture matérielle pour atteindre l'organisation sociale, et notamment l'organisation domestique³. La *zadruga* est également un objet d'étude privilégié pour des auteurs non yougoslaves, comme P.E. Mosely⁴, et surtout E. Sicard, dont l'oeuvre tend à constituer en la matière une véritable somme. Plus récemment les travaux de E. A. Hammel⁵ et de J.M. Halpern⁶ notamment attestent que la reconnaissance du terme persiste dans les recherches actuelles, et que le type d'organisation qu'il désigne continue à susciter l'intérêt. J.M. Halpern tend même à considérer que malgré les mutations du groupe domestique, dues à des phénomènes démographiques, le concept de *zadruga* s'applique toujours à l'organi-

1. Svetozar MARKOVIĆ, *Srbija na istoku*, Belgrade, 1946.

2. J. CVJIĆ, *La péninsule balkanique*, Paris, 1918.

3. S. VUKOSAVLJEVIĆ, *Organizovanje seljačke zemljišne svojine*, Belgrade, 1953. S. VUKOSAVLJEVIĆ, *Pisma sa sela*, Belgrade, 1962.

4. Philip E. MOSELY, "The peasant family : The Zadruga, or communal joint family in the Balkans and its recent evolution", in : C.F. Ware (ed.) *The Cultural Approach to History*, New-York, 1940.

5. Cf notamment E.A. HAMMEL, "The zadruga as process, in : P. Laslett, R. Wall (eds.), *Household and family in past time*, Cambridge, 1973.

6. J.M. HALPERN, *A Serbian village*, New-York, 1967.
Cf également J. HALPERN et D. ANDERSON, "The Zadruga, a century of change", *Anthropologica* (1), 1970, pp. 83-97.

sation familiale actuelle dans les villages. Quant aux rapports entre zadruga et organisation de la société, la discussion ouverte à la fin du siècle dernier par Svetozar Marković n'est pas close, puisqu'en 1974 la revue *Sociologija Sela* de Zagreb publiait sur ce sujet -dans un contexte bien différent- une série d'articles contradictoires¹.

2. Les traits fondamentaux du type

Les travaux récents consacrés à la *zadruga*² s'attachent à son évolution, à sa délimitation géographique, à sa genèse, à ses traces, à sa signification, mais ses traits fondamentaux, s'ils y sont rappelés, ou retrouvés, ne sont pas mis en question. Le terme *zadruga* identifie de façon claire et définitivement admise un ensemble circonscrit de traits. Ceux-ci se trouvent déjà évoqués plus ou moins précisément dans les récits de voyageurs du dix-neuvième siècle³. Le questionnaire de Bogišić, par sa rigueur méthodique, permet de les fixer. Mais c'est Emile Sicard qui en exprime le plus systématiquement l'ensemble et qui peut de ce fait être considéré en quelque sorte comme ayant fondé définitivement le type-idéal⁴. Sa définition, d'une tonalité toute juridique, complète et concise, exprime d'ailleurs bien le caractère "construit" d'un tel type :

-
1. *Sociologija Sela*, 43, Zagreb 1974. Sur cette discussion, cf. J-F.GOSSIAUX, "Famille et tradition communautaire en Yougoslavie", *Annales de l'Institut Français de Zagreb*, (2), Zagreb, 1974, pp. 148-150.
 2. Notamment ceux de Hammel et de Halpern, déjà cités.
 3. Parmi ceux-ci on peut citer Cyprien Robert, qui voyagea en Serbie en 1839-1840, et Bartolomeo Cunibert, qui vécut à la cour du prince Miloš (destitué en 1839). Mais le récit le plus intéressant, le plus précis, est celui d'Ami Boué, qui parcourut la Turquie d'Europe de 1836 à 1838. Sur ces témoins de la première partie du dix-neuvième siècle, cf. Y. CASTELLAN, *La culture serbe au seuil de l'indépendance (1800-1840)*, Paris : Presses Universitaires de France, 1967.
 4. E. SICARD, *La zadruga sud-slave dans l'évolution du groupe domestique*, Paris : Ophrys, 1943.

"La *zadruga* est une unité sociale de vie, formée d'individus unis par la parenté consanguine (réelle ou fictive) d'éléments mâles dont l'activité économique indivise, fondée sur la possession collective du capital-nature et la mise en commun du capital-travail féminin et masculin, se développe sous la direction du Conseil des communautaires représentée auprès d'eux et des commensaux par un chef amovible. Ce chef est désigné par les communautaires sur la base d'une supériorité pratique éthico-économique, en vue d'assurer une production et une répartition autarcique des richesses et une circulation de ces mêmes richesses à l'intérieur d'un groupe d'unités domestiques collectives du même ordre ; cela grâce à une spécialisation du travail de chacun des communautaires et des commensaux dans le même cadre autarcique aboutissant à une jouissance collective du profit indivis."

2.1. Composition de la *zadruga*.

La *zadruga* est un groupe domestique (une "unité sociale de vie" pour reprendre les termes de Sicard) fondée sur la parenté agnatique, sans principe de limitation horizontale ou verticale si ce n'est les limites naturelles (longévité) ou + ou matérielles (liées aux contraintes économiques, à l'encombrement). En d'autres termes, peuvent exister entre les *zadrugari* (les membres de la *zadruga*) des liens de père à fils, de grand-père paternel à petit-fils (ainsi que d'une manière générale toute relation de descendance patrilinéaire), de frère à frère, d'oncle (paternel) à neveu, de cousin à cousin (parallèles patrilatéraux). La présence vivante d'un ascendant commun n'est pas nécessaire, et la génération la plus âgée peut être représentée par plusieurs frères mariés, ou même plusieurs cousins.

La taille de la *zadruga* est très variable. Nous avons vu que Vuk Karadžić indiquait le nombre de trente membres, et même -présenté comme un cas remarquable- celui de soixante-

1. E. SICARD, *op. cit.*, pp. 145-146.

deux. De chiffres donnés par E. Sicard¹, il ressort qu'à la fin du dix-neuvième siècle 2 % des groupes domestiques en Croatie-Slavonie avaient plus de vingt membres, et 0,5 % en Serbie ; et que 15 % en Croatie-Slavonie avaient plus de dix membres, et 9 % en Serbie. Il apparaît donc que les groupes d'une taille importante étaient en réalité relativement peu nombreux, et plus nombreux d'ailleurs en Croatie qu'en Serbie. La *zadruga* identifiée uniquement par des caractéristiques quantitatives -celles d'une "grande" famille- serait donc dès cette époque un type marginal, si tant est qu'elle ait jamais été dominante. Cependant E. Sicard estime que la taille des anciennes *zadrugas* a été surévalué^e. Les travaux plus récents de E. Hammel² rejoignent d'ailleurs cette opinion. A partir de deux recensements turcs du seizième siècle portant sur les environs de Belgrade, Hammel évalue à 38 % la proportion des groupes domestiques nucléaires (c'est-à-dire ne comportant qu'un seul couple marié). Les groupes multinucléaires comportant au moins deux générations et au moins deux couples représentent 22 % des maisons. Et 40 % des cas sont constitués par des groupes certes multinucléaires, mais peu étendus. Les considérations quantitatives mises en avant par Vuk doivent être dépassés pour pouvoir définir la *zadruga* comme type de l'organisation familiale traditionnelle des slaves du sud.

Le premier principe sur lequel est fondée la *zadruga* est, comme nous l'avons vu, la virilocalité. La communauté familiale -communauté complète de vie- est celle de l'homme, le lien communautaire est uniquement agnatique :

"Ceux d'entre les habitants qui ont brisé le lien de communauté de la famille, afin de vivre isolés

-
1. E. Sicard, La *zadruga* sud-slave, *op. cit.* Les chiffres pour la Croatie-Slavonie concernent l'année 1894, et ceux pour la Serbie l'année 1900. Ils sont repris d'une communication de M. Zoričić au 12ème congrès international d'hygiène et démographie, Bucarest.
 2. E.A. Hammel, The *zadruga* as process, *op. cit.*

avec leurs femmes et leurs enfants, payant, travaillant, dépensant pour eux seuls, sont méprisés par le paysan comme des transfuges passés aux moeurs étrangères."

Ce témoignage de voyageur est à rapprocher de l'intitulé de l'article de Bogišić traitant de la famille nucléaire². Il indique bien où se situe la norme. Il montre bien également que l'homme vivant uniquement avec sa femme et ses enfants est un homme isolé. La famille est seulement définie par les hommes, le "lien de communauté" qu'il n'est pas d'usage de briser est masculin. Seuls les hommes sont *zadrugari*, c'est-à-dire citoyens de cette "petite république patriarcale"³ qu'est la famille. Ce statut s'exprime en termes de pouvoir, dans la participation aux décisions engageant le destin du groupe, et en termes patrimoniaux, dans la participation au partage des biens en cas d'éclatement de la *zadruga*. Les biens en effet relèvent de la communauté, et nul droit individuel de propriété ne s'exerce sur leur ensemble :

"Le père vivant dans une maison avec ses fils adultes n'a pas le droit de disposer des biens de la famille sans le consentement de ceux-ci [...] Les fils devenus adultes, et surtout s'ils sont mariés, peuvent demander le partage des biens même du vivant de leur père."⁴

Une *zadruga* est donc, tant qu'elle existe, une propriété collective, et inaliénable, mais tout membre possède un droit potentiel sur une partie des biens qui la composent. Plutôt que de *biens communs*, il convient en fait de parler de biens, non pas mis en commun, mais *conservés en commun*. La *zadruga* est intrinsèquement dissoluble.

1. Cyprien Robert, Les slaves de Turquie, *op. cit.*, p. 81

2. V. Bogišić, D'une forme particulière de la famille rurale chez les Serbes et les Croates, *op. cit.*

3. Cyprien Robert, *op. cit.*, p. 79.

4. V. Bogišić, D'une forme particulière..., *op. cit.*, p. 393

+ Les femmes, les filles, ne sont pas zadrugar : elles ne possèdent donc pas ce droit potentiel. La coutume prévoit l'exhérédation des filles, et la loi de l'Etat (le code civil serbe de 1844) qui permet la conversion possible de la succession en argent permet ainsi tous les accommodements. Même à l'occasion du mariage aucune fraction du patrimoine n'est attribuée à la descendance féminine¹.

Sicard, dans la définition de la zadruga qui est citée plus haut in extenso, fait mention d'une parenté réelle ou fictive. Ce dernier terme renvoie principalement à l'institution du *pobratimstvo*. Il s'agit d'une fraternité d'adoption, qui était reconnue par le code civil serbe. Revêtant un aspect religieux, consacrée par une cérémonie, elle a beaucoup frappé les voyageurs du dix-neuvième siècle :

"Cette [...] institution, que les Greco-Slaves ont seuls conservée en Europe, consiste dans une adoption solennelle, comme frère ou comme soeur, de la personne que l'on préfère. Pendant cette belle cérémonie, bénie par le prêtre comme un mariage, ceux qui s'aiment se tiennent par la main, et par-dessus la tombe de leurs pères se mettent mutuellement sur la tête une couronne de feuilles nouvelles ; puis ils se donnent le baiser d'union, qui les rend l'un pour l'autre *pobratim*, frères ou soeurs d'adoption, *pootchim*, *pomaika*, mères ou pères adoptifs [...] Les liens ne sont plus indissolubles comme il paraîtrait qu'ils l'étaient autrefois, mais ils ne sont pas moins sacrés, et le Serbe comme le Bulgare n'ont point de formule de serment plus solennelle que de jurer par leur frère adoptif."²

-
1. cf. sur ce point B. Cunibert, *Essai historique sur les révolutions et l'indépendance de la Serbie*, Paris, 1850, t.1, p. 163-164. Cunibert polémique avec Cyprien Robert à propos du jugement (négatif) que porte celui-ci sur l'interdiction du rapt nuptial édictée par le prince Miloš (Robert reproche à Miloš d'avoir ainsi enlevé aux jeunes gens pauvres un moyen d'égaliser les fortunes en contractant de riches unions). Cunibert répond que de toute façon "les jeunes personnes ne reçoivent pas de dot, même lorsqu'elles se marient avec le consentement des parents".
 2. C. Robert, *Les slaves de Turquie*, *op. cit*, t.1, pp. 67-68.

"L'indissolubilité de ce lien est exprimée poétiquement dans une chanson où deux frères adoptifs serbes deviennent tous deux amoureux d'une belle prisonnière turque ; mais pour ne pas devenir des frères ennemis, ils préfèrent tuer l'objet qui était prêt de les désunir.¹ Cette fraternité adoptive, nommée en slave *Bratstvo*¹ ou *Pobratimstvo*, et en grec *Adelphosyné* est non seulement à la vie et à la mort dans toutes les occasions, mais elle s'étend plus ou moins loin, jusqu'à comprendre même, chez les Monténégrins et les Albanais, toute une famille ou même une tribu. Cette amitié paraît quelquefois un lien plus sacré que la parenté, et est un de ces prestiges sociaux sans lesquels la Turquie occidentale se trouverait dans un état d'anarchie bien plus grand qu'elle n'est réellement."²

Les récits de voyageurs ne contiennent pas d'information sur d'éventuelles régularités, voire sur l'existence de stratégies présidant à l'établissement de tels liens de fraternité adoptive. Il apparaît néanmoins que le *pobratimstvo* relève -au contraire du mariage- du choix personnel, à justification sentimentale, des intéressés. D'après E. Sicard, dans certains cas le *pobratim*, le frère adoptif (d'un homme), peut être *zadrugar*, au contraire du gendre dans la maison, le *domazet*, qui, lui, n'est jamais membre à part entière de la *zadruga*. La parenté agnatique, même adoptive, l'emporte sur tout lien où intervient un élément féminin. Les cas de *domazetstvo*, de résidence uxorilocale, sont d'ailleurs tout à fait exceptionnels, et une telle pratique est l'objet d'un jugement péjoratif.

Chaque *zadruga* possède, dans la religion orthodoxe, un saint patron dont la célébration annuelle est marquée par une grande fête : la *slava*, ou *krsno-ime*. Celle-ci symbolise la cohérence et la pérennité du groupe. Mais elle renvoie aussi à une parenté qui le dépasse, à une origine lointaine. Le fait d'avoir le même *krsno-ime*, le même saint patron, signifie

-
1. Il y a confusion sur le terme, *Bratstvo*, que l'on peut littéralement traduire par fraternité, désigne en fait un groupe d'appartenance plus vaste que la *zadruga*.
 2. A. Boué, *La Turquie d'Europe*, Paris, 1840, t.2, p. 84.

pour deux *zadrugas* une ascendance commune.

2.2. La maison et la communauté de vie.

Si, comme nous l'avons vu, le dictionnaire de Vuk Karadžić ne contient pas de mise en situation du terme *zadruga*, il utilise de la manière la plus fréquente, dans ses développements, le terme *kuća*, maison¹, dans le sens de famille, groupe domestique². Si *zadruga* est un mot, sinon forgé, du moins créé dans son nouveau sens par le fondateur du serbe écrit, *kuća* relève de la terminologie indigène³. La famille (le groupe domestique) s'incarne dans la *maison*. Et à l'inverse l'organisation de l'espace figure, matérialise l'organisation familiale. Plus d'ailleurs que la maison proprement dite, la correspondance physique de la *zadruga* est l'enclos, comprenant cour (*dvor*) et constructions, ou même un espace ouvert autour d'une bâtisse principale. L'ensemble peut présenter un certain nombre de variations correspondant aux variations dans la communauté de vie, à l'évolution de son caractère collectif vers une individualisation plus grande⁴. L'organisation la plus "typique" est celle, fréquente en Serbie, dans laquelle existent, à proximité du bâtiment qui abrite le foyer, de petites constructions annexes appelées *vajati*, sans source de chaleur et destinées à l'hébergement nocturne des couples. Il s'agit là de la seule référence spatiale à la vie conjugale. Ces *vajati* confèrent une certaine souplesse au système de la *zadruga*, en reculant les limites de croissance du groupe. La maison proprement dite, qui peut compter une ou plusieurs chambres, abrite surtout le foyer et la salle à manger, coeur de la vie commune.

-
1. *kuća* désigne aussi plus précisément la cuisine. Cf. l'article "*kuća*" du dictionnaire de Vuk, *op. cit.*
 2. Cf. notamment les articles "*starješina*", "*domaćin*". Un terme fréquemment utilisé également par Vuk est *kućani*, désignant les gens de la famille, de la maison.
 3. Ami Boué écrit "*kouchia*", Cf. La Turquie d'Europe, *op. cit.* t. 2 p. 261.
 4. E. Sicard, La *zadruga* sud-slave..., *op. cit.*, p. 220 sqq.

L'ordonnancement des repas y correspond à la stratification du groupe :

"Dans les grandes maisons, le chef et les étrangers font [...] leur repas à part, avant tous les autres. On sert ensuite ceux qui ont travaillé dans la journée, et plus tard les femmes et les enfants mangent les derniers."¹

Même s'il n'y a pas d'hôtes, et si la taille du groupe ne conduit pas à plusieurs services distinguant ainsi les sous-groupes, le repas du soir -celui du midi étant généralement pris sur les lieux de travail- reste le moment privilégié où s'affirme la dimension collective de la vie quotidienne, et où se règle l'organisation domestique. Les tâches du lendemain sont distribuées à cette occasion.

Dès l'enfance tous les actes de la vie, toutes les relations, s'inscrivent directement dans le cadre du groupe, par delà la référence nucléaire. L'enfant vit au contact de sa mère jusqu'au ^{ser}vage seulement, qui intervient tard, parfois à deux ou trois ans. Le contact d'ailleurs est alors étroit et permanent. "Les mères ne peuvent se séparer de leur^s nourrissons ; elles voudraient les tenir constamment sur leur sein"². Ensuite l'enfant est intégré au groupe, parmi les autres enfants. Il ne dort pas régulièrement dans le *vajat* de ses parents, qu'il peut délaiss^{er}, surtout en hiver, pour le bâtiment principal. Et il le quitte définitivement à partir d'une dizaine d'années. Les relations entre parents et enfants ressortent peu de l'ensemble des relations entre adultes et enfants. Dès le jeune âge les comportements se rapportent à la communauté.

2.3. Travail et autorité. Le doma^çin.

Comme l'indique la définition de Sicard, la *zadruga*,

1. A. Boué, La Turquie d'Europe, *op. cit.*, t.2, p. 456.

2. C. Robert, Les Slaves de Turquie, *op. cit.*, p. 82.

"unité sociale de vie", est également, de manière indissociable, une unité de production agricole. Il n'est pas de zadruga sans terre. Les biens mobiliers et immobiliers de production -y compris le bétail- sont, tout comme les biens mobiliers et immobiliers d'habitation, propriété indivise, même si l'ensemble peut être réparti entre les zadrugari lors d'un partage.

Les tâches agricoles -comprenant l'élevage- constituent donc l'essentiel des activités laborieuses productives. Cependant, les zadrugas vivant généralement d'une manière largement autarcique¹, certains zadrugari, dans les plus importantes d'entre elles, peuvent être conduits à acquérir une spécialisation proche de l'artisanat. Hormis ce cas la division de travail se ramène à la discrimination sexuelle, et les tâches à l'intérieur de ce clivage sont partagées de la façon la plus indifférenciée possible.

Cependant, si le travail productif n'est pas -ou est peu- divisé, l'organisation du groupe repose sur la distinction de quelques fonctions individuelles². Au premier rang de celles-ci se dégage celle, essentielle, de chef du groupe, désigné par les termes de *domaćin* ou *starešina*. La différence d'usage entre ces deux termes est principalement chronologique. Le dictionnaire de Vuk contient l'un et l'autre, donnant comme équivalent latin du premier "paterfamilias", et pour le second "caput familias, patriarca". Mais l'article "starešina", mot d'ailleurs orthographié sur le mode jekavien, "starješina", est notablement plus développé que l'article "domaćin". L'étymologie de *domaćin* -de la racine *dom*, maison- met au premier plan le cadre de la fonction, alors que *starešina*, de *star*, an-

-
1. Jusque dans la première partie du vingtième siècle la plupart des régions de la Yougoslavie actuelle étaient encore à un stade de développement faisant peu de place à l'économie marchande, notamment en milieu rural.
 2. Le terme doit être pris ici dans son sens courant, appliqué aux personnes, de "charge", de responsabilité publique ("publique" signifiant en l'occurrence "familiale").

cien- se réfère essentiellement à la fonction de chef en elle-même. Vuk utilise l'expression *kućni starešina*, pour distinguer le chef de famille du *seoski starešina*, le chef de village. Une autre distinction est géographique, *starešina* étant qualifié par Vuk de "mot méridional", alors qu'aucune notation de ce genre n'est appliquée à *domaćin*. En fait les auteurs les plus récents, et notamment Sicard, situent sous le terme *domaćin* la même fonction que celle décrite par Vuk et les auteurs du dix-neuvième siècle à propos du *starešina*¹.

La description de Vuk peut, à la différence de l'article *zadruga* lui-même, servir de référence quant à la définition "idéal-typique" du chef de la *zadruga* :

"Le *kućni starješina* commande et conduit la maison (*kuća*) et toute la propriété (*imanje*). Il donne les ordres aux enfants et aux jeunes hommes et il leur dit qui doit faire quoi. Il vend, en accord avec les gens de la maison (*dogovorom kućana*) ce qu'il y a à vendre et achète ce qu'il faut acheter. Il détient la bourse et se charge de payer [les divers impôts]. Au moment de la prière c'est lui qui commence et qui termine. S'il y a des hôtes dans la maison, c'est le *starješina* qui s'entretient avec eux, il déjeune et dîne avec eux. Dans les grandes maisons, où il y a beaucoup de monde (*čeljad*) on dresse d'abord la table pour le maître de maison et les hôtes (dans les grandes maisons il y a des hôtes presque tous les jours), puis on dresse une autre table pour les hommes et les jeunes gens qui travaillent aux champs, et ensuite dînent les femmes et les enfants.

Le *starješina* n'est pas forcément le plus âgé. Lorsque le père vieillit il transmet le *starješinstvo* [la charge du *starješina*] au plus intelligent de ses fils (frères ou neveux) même si c'est le plus jeune. S'il arrive qu'un *starješina* ne conduise pas bien sa maison, alors les membres de la maison en choisissent un autre."

1. La différence chronologique concerne aussi la terminologie indigène. Les récits de voyageurs du dix-neuvième siècle (Ami Boué, Cyprien Robert) recueillent le mot *starešina*. Mais, comme nous le verrons par ailleurs, les villageois actuels, même lorsqu'ils évoquent la vie dans les grandes familles, désignent le chef de famille par "*domaćin*".

Ce pouvoir qui est non pas détenu en vertu d'un droit inné, mais conféré au mérite par la communauté, est un trait qui semble avoir frappé les voyageurs-écrivains comme Ami Boué :

"En Turquie chaque famille a son chef (*s. Stareschina*) qui soigne les intérêts de tous. Chez les Slaves et les Albanais, où plusieurs familles demeurent ensemble, ce n'est pas toujours le plus vieux, mais le plus entendu à qui est confié le soin du ménage et de l'administration de la fortune."¹

Cyprien Robert, pour qui la famille des slaves de Turquie est une "petite république"², en évoque avec précision le fonctionnement démocratique :

"Il ne faut qu'examiner rapidement les institutions de ces peuples pour se convaincre qu'elles sont restées à l'état patriarcal. Souvent un village gréco-slave se compose d'une seule famille qui se gouverne elle-même, et ne communique avec les grands pouvoirs du pays que par son chef, en grec *géronte*, en slave *starechine*. Ce juge ou père n'est pas toujours le plus vieux de la famille : son pouvoir lui vient de l'élection ; il a été placé sur le fauteuil par l'assemblée domestique, solennellement réunie sous les *icônes* héréditaires. On a choisi le plus sage, le plus expérimenté, et c'est en vertu de ce mandat que le *géronte* dirige les travaux, garde la caisse, fait les prières, paye les tributs à Dieu et à l'empereur. Si la famille vient à n'être plus contente de son chef, ou si l'âge a affaibli ses facultés, elle en proclame un autre."³

Un aspect essentiel de la fonction de *domaćin* (ou de *starešina*) est la représentativité. Le *domaćin* est l'interlocuteur des hôtes, des étrangers ; il est l'intermédiaire entre le groupe et la société officielle, "il représente la famille devant l'autorité du village et même devant les Turcs"⁴. Ceci évidemment requiert des qualités qui sont à mettre en rapport

-
1. Ami Boué, La Turquie d'Europe, *op. cit.*, t.2, p. 456.
 2. C. Robert, *loc. cit.*
 3. C. Robert, Les slaves de Turquie, *op. cit.*, p. 78.
 4. A. Boué, La Turquie d'Europe, *op. cit.*, p. 456.

avec le caractère électif et révocable de la fonction, si elles n'en constituent pas l'explication. Dans les zadrugas les plus importantes, selon E. Sicard¹, le domaċin est assisté dans son rôle de représentation par un zadrugar spécialisé, le *strojnik*, qui s'occupe des relations avec l'extérieur, commerciales ou administratives, et des négociations matrimoniales.

Représentant de sa famille devant la société, le domaċin l'est aussi devant Dieu, auquel "il paye les tributs"². Il est au foyer le ministre du culte, quotidien -"au moment de la prière, c'est lui qui commence et qui termine"³- et exceptionnel :

"Prêtre du foyer aux grandes fêtes, il prend l'encensoir, et, entouré des siens, encense l'*iconostase*, autel des patrons de la race. Aux repas sacrés de l'Epiphanie et de Pâques, un cierge brûle devant lui, et chacun vient respirer la fumée de la cassolette d'encens qu'il tient durant la prière."⁴

Dans un domaine plus matériel, le domaċin a un rôle de gestionnaire et d'organisateur. Il "détient la bourse", "vend [...] ce qu'il y a à vendre et achète ce qu'il faut acheter"⁵, "distribue à ses enfants et à ses frères les vêtements et la nourriture"⁶. Il donne les ordres pour l'exécution du travail, la distribution des tâches quotidiennes se faisant, comme on l'a vu, à l'occasion du repas du soir.

Son autorité de chef est totale. "Il les [ses enfants et ses frères] réprimande s'ils ont commis des fautes"⁷. Et le même Cyprien Robert pour qui la famille est, dans la "civilisation de l'Orient", une "petite république patriarcale", parle également de "royauté domestique"⁸. Si donc le pouvoir au

1. E. Sicard, *La zadruga sud-slave*, *op. cit.*, pp. 102-103.

2. C. Robert, *loc. cit.*

3. Vuk KARADŽIĆ, *loc. cit.*

4. C. Robert, *Les slaves de Turquie*, *op. cit.*, p. 79.

5. Vuk KARADŽIĆ, *loc. cit.*

6. C. Robert, *op. cit.*, p. 79.

7. *Ibid.*

8. C. Robert, *op. cit.*, p. 78.

sein de la zadruga est de nature démocratique, il s'agit d'une démocratie autoritaire, d'une démocratie par délégation. Toutefois Vuk Karadžić précise bien que le *starešina* prend ses décisions en accord avec les membres du foyer : *dogovorom kučana*¹. Le principe du pouvoir est le consensus permanent de la communauté.

2.4. Les femmes dans la zadruga.

Le *domaćin* est le chef de toute la zadruga, il représente tout le groupe, mais son autorité, sa direction de la vie quotidienne concernent essentiellement le sous-groupe des hommes. Le sous-groupe des femmes est pour sa part quotidiennement placé sous la direction de la *domaćica*, la maîtresse de maison, qui est généralement (mais pas toujours) l'épouse du *domaćin*. La *domaćica* n'est pas l'émanation du sous-groupe des femmes, elle n'est pas choisie par elles. Les femmes en effet ne constituent pas une sous-communauté d'où procéderait un pouvoir. Cependant le travail féminin est organisé de manière autonome, et la *domaćica* assume pleinement la direction d'un ensemble de tâches plus diversifié et plus complexe que le travail masculin :

"Le *domaćin* prend soin que sa maison soit renommée et que les gens la remarquent ; la *domaćica* prend soin que sa maison présente une figure claire devant quiconque en franchit le seuil. Elle veille à la paix et à l'accord entre les femmes. Elle veille à ce que le roulement des jours de ménage soit exactement observé ; elle tient un compte de tout ce qui est commun, par exemple la laine ; on tond les moutons, on lave la laine et on l'abrite dans une des bâtisses. Chaque femme peut retirer de ce "commun" autant de laine qu'elle peut en travailler pour filer, tricoter et tisser ce qu'il faut. La *domaćica* en tient le compte pour que chacune ne prenne que ce qu'elle peut travailler et qu'ainsi on ne la détruise ni ne la gaspille. Elle prend soin des enfants tant

1. Vuk KARADŽIĆ, *loc. cit.*

qu'ils sont petits [...] En un mot son oeil est partout et elle suit tout ce qui se passe dans le monde féminin de la maison." ¹

Dans l'économie en grande partie autarcique qui est celle de la zadruga, les tâches productives assurées par les femmes sont particulièrement nombreuses, d'autant plus qu'elles peuvent également participer aux travaux des champs :

"Les femmes sont chargées, outre le ménage, de filer et de tisser les habillements nécessaires à la famille ; elles s'occupent aussi çà et là de teinture et de travaux agricoles, tels que la préparation du chanvre, les semailles, le labour, les récoltes etc. Les femmes se distribuent à tour de rôle les soins du ménage, et celle qui en est chargée prend, chez les slaves, le nom de Redara ou de Redouscha [...]" ²

Si l'on considère que dans les foyers d'une certaine taille les tâches ménagères -tâches comprenant la cuisson du pain, la préparation des repas etc.- ne sont pas minces, il apparaît que la charge de travail dévolue au groupe des femmes est au total très importante. Le même principe d'égalité que pour les hommes est appliqué dans l'organisation. Mais celle-ci requérant une diversification des occupations, l'égalité réside non pas, comme pour les hommes, dans l'indifférenciation du travail, mais dans une rotation des tâches les plus pénibles.

Cette organisation concerne uniquement le groupe des femmes stricto sensu, c'est-à-dire des belles-filles, ou des belles-soeurs -désignées par un seul terme classificatoire, *snaha*. Les jeunes filles pour leur part apportent une aide éventuelle, sans responsabilité, elles s'occupent un peu du bétail, et surtout elles préparent leur trousseau et les cadeaux

-
1. Janko VESELINOVIĆ, *Seljak*, cité par G. Castellán, *La vie quotidienne en Serbie au seuil de l'indépendance*, Paris : Hachette, 1967, pp. 155-156.
 2. A. Boué, *La Turquie d'Europe*, *op. cit.*, t.2, p. 456.

pour leur mariage¹ :

"A partir de la 11e année, la fille commence à préparer elle-même les cadeaux pour le mariage. Chaque fille doit tricoter au moins 30 ou 40 paires de bas. Elle doit coudre pour son fiancé 4 à 5 chemises, au moins 2 ou 3 brodées, et 10 à 15 paires de bas. Elle doit préparer pour son beau-père et sa belle-mère une chemise, de même qu'à ses deux témoins-hommes, et à ses deux témoins-femmes et à leurs enfants, une paire de bas. Elle doit tisser 3 serviettes, deux pour le fiancé qu'il portera le jour du mariage nouées autour de la poitrine, et une pour son beau-père. Elle doit encore tisser plusieurs serviettes courtes dont elle fera cadeau à chaque invité. Enfin elle doit préparer plusieurs coussins pour ses témoins-hommes [...] En plus de nombreuses choses, elle doit encore apporter 2 ou 3 couvertures de lit [...]"²

Le statut de fille est donc vécu comme éminemment provisoire, les années sous le toit paternel sont une sorte de prologue à la vie, une vie qui se déroulera ailleurs, après la rupture totale qu'est le mariage. Celui-ci est conclu "sans que les jeunes gens se soient vus"³, à l'initiative de la famille du jeune homme :

+
+
"La demande de la fille (s. *Devoika*, bul. *Moma*) se fait par le père ou le frère du jeune homme (s. *Momak*) ou par d'autres personnes, surtout celles qui savent bien s'exprimer. En Hongrie et dans quelques endroits de la Serbie, des femmes s'associent quelquefois à ces hommes. On se rend le soir à la maison de la jeune fille parce qu'on est plus sûr de la trouver, et on apporte avec soi une bouteille^s de bois, ou Tschoutoura, remplie d'eau-de-vie ou de vin, et une monnaie d'or ou d'argent ou un anneau, destiné à la fille au cas qu'on consente au mariage."⁴

La jeune mariée est le personnage central du rituel,

-
1. La quasi-absence des filles des tâches productives, en raison de la préparation du trousseau, est un trait du *type-idéal* dont la réalité apparaît contestable. Les filles en effet, comme nous le verrons par ailleurs, peuvent constituer une main-d'oeuvre efficace, au point qu'il est possible de parler en certaines régions d'une "rétention des filles" par leur famille.
 2. Savatiĵe GRBIĆ, ethnographe serbe (1909), cité par Y. Castellan,

qui marque son passage d'un lieu à l'autre, d'un état à l'autre. Son départ de la maison paternelle donne lieu à une cérémonie d'adieux riche en vœux et en paroles de bénédiction :

"Avant de se lever et de commencer la conduite, on donne à la mariée la bénédiction, ou on lui fait la bonne prière, ou *Dobra-molitva*. A cet effet, elle s'agenouille au milieu de la maison, sur un tapis[...] Deux *Zastave* prennent le voile (*Douvak*) et l'étendent sur sa tête en faisant la prière suivante : 'Que Dieu donne que nous ayons atteint le moment heureux, ma fille ! Que Dieu te donne une belle postérité ! neuf fils, et pour le dixième une fille pour l'amour[...]'

Pendant le départ, la fille s'agenouille de nouveau sur un tapis étendu sur le seuil de la porte et les parents, ou ceux qui les remplacent, la bénissent encore une fois en disant : 'Dieu donne que nous ayons atteint le moment heureux et important ! Que Dieu t'accompagne, ma fille ! Que tu quittes cette maison pendant une heure heureuse, et que tu entres dans ta nouvelle maison pendant une heure encore plus heureuse[...]' De cette manière, elle reçoit aussi la bénédiction de sa mère avec des variantes [...]"¹

+ La multiplication de ces bénédictions -presque des
+ marques d'affection- tend à montrer que le mariage est, du côté de la fille, vécu comme un véritable arrachement. L'arrivée de la jeune mariée dans sa nouvelle maison est marquée de gestes rituels, comme la dispersion d'une poignée de blé, signifiant fécondité et richesse. Les festivités commencent ensuite. "En Serbie, et dans la plupart des pays slaves, la noce ne commence réellement que dans la maison du promis."² A ces réjouissances la jeune mariée ne prend aucune part, et pas un mot n'est échangé entre les deux nouveaux époux³. A peine entrée dans la maison, la jeune *snaha* se voit signifier son nouveau statut, un statut d'inférieure, où la parole lui est

La culture serbe... *op. cit.*, p. 52.

3. A. Boué, La Turquie d'Europe, *op. cit.*, p. 481.

4. *Ibid.*

1. *Ibid.*, p. 488.

2. *Ibid.*, p. 490.

3. Cf. Y. Castellan, La culture serbe..., *op. cit.*, p. 107.

refusée.

Nous avons vu précédemment que les femmes n'étaient pas zadrugar, pas membres à part entière de la communauté. La seule intervention féminine possible dans la direction de la zadruga est celle de la *domaćica* lors de la conclusion des mariages. A cette inégalité statutaire correspond un état quotidien de soumission qui frappe le voyageur occidental :

"La femme est (pour les Serbes) un être subordonné pour lequel on n'a pas les mêmes égards que chez nous. Lorsqu'on détaille aux Slaves, devant leurs femmes, notre galanterie, on voit qu'on les vexé et qu'ils pensent ne pouvoir agir ainsi.

"Ces pauvres créatures doivent s'estimer encore bien heureuses si leur mari ne les bat pas souvent sans rime ni raison.

"A la campagne, les femmes ne sont que les servantes de leur mari, de leurs frères ou de leur père [...] Au retour des hommes de leurs travaux, elles viennent les embrasser. Quelquefois cette embrassade consiste en trois baisers sur la joue, un baiser sur la main et un sur l'épaule. Puis elles ôtent les souliers et les bas des hommes et leur nettoient les pieds. Enfin elles leur présentent l'eau pour se laver."¹

La condition inférieure de la *snaha* est surtout sensible dans les premières années de mariage. La jeune femme doit alors le respect à tout le monde, y compris aux filles de la maison, y compris aux neveux de son époux, et c'est surtout à elle que sont réservés les actes les plus humbles comme déchausser les hommes et tenir la torche au repas du soir. Dans les zadrugas les plus importantes, la dernière entrée dans la famille doit même être tout spécialement dévouée au *domaćin* :

"Il appelle la belle-fille qui le sert [...] Quand il est rassasié, la bru lui prend l'assiette

1. Ami BOUE t.2 p. 417, t.3 p. 258, et t.2 p. 418, cité par G. Castellán, La vie quotidienne en Serbie... *op. cit.*, p. 160 et pp. 156-157.

et lui sert le vin. Il tire sa longue pipe, saisit une blague à tabac qu'il a fait d'une vessie et remplit la pipe ; la bru lui apporte la braise, puis il fume."¹

La femme mariée est belle-fille, belle-soeur -*snaha*-, bien plus qu'elle n'est épouse. Son statut se réfère à la *zadruga* dans son ensemble, bien plus qu'à son noyau conjugal. Même son rôle reproductif se rapporte clairement au groupe :

"[...] Si aucun de ces moyens [pratiques magiques, médications] n'agit, la femme [sans enfants] se donne alors à un autre homme, 'souvent au su de son propre mari'² [...] Quand la femme, au su de son mari, a des rapports temporaires avec un autre homme, cela est considéré comme un acte de nécessité, et, si les autres viennent à le connaître, malgré toutes les précautions que l'on prend pour le cacher, cela n'est pas estimé comme une faute grave, encore moins comme un péché."³

Le devoir conjugal est donc conçu de façon extensive. Toutefois si les exigences du groupe en matière de reproduction l'emportent sur les interdits moraux, il ne semble pas, avec toutes les réserves dues à ce genre d'observation, que le groupe soit lui-même acteur :

"Chez les Serbo-Croates, je ne connais pas d'exemple que des femmes sans enfants se soient données aux frères ou aux parents de leurs maris pour perpétuer la famille. Des cas de ce genre existent peut-être, mais il est impossible de les observer, parce qu'ils sont gardés comme secrets de famille, à l'intérieur des maisons."⁴

En fait l'acte est souvent revêtu d'un caractère,

-
1. J. VESELINOVIĆ, *Kumova Kletva*, cité par G. Castellán, *La vie quotidienne en Serbie...*, *op. cit.*, p. 156.
 2. S.M. MILOSAVLJEVIĆ, "Srpski narodni obiçaji iz sreza omoljskog," *Srp. Etn. Zbornik* XIX p. 86, cité par Djordjevic, *Cf.* 3
 3. T. DJORDJEVIĆ, La polyandrie chez les slaves du sud, *Revue des Etudes slaves*, Paris, 1923-1924, t.4, p. 103.
 4. *Ibid.* p. 104.

sinon sacré, du moins ecclésiastique :

+ l "Il semble [...] que ce soit aux gens d'église que les femmes sans enfants se donnent le plus volontiers, à la connaissance de leurs maris et même de toute la famille et des amis [...] Un prêtre m'a raconté que [bloqué par l'heure tardive] il fut logé pour la nuit dans la maison d'un des paysans les plus aisés. Au moment de se mettre au lit il vit entrer dans sa chambre, honteuse et gênée, une femme jeune et robuste. Comme il ne se rappelait pas l'avoir vue, il lui demanda si elle était de cette maison. Elle lui répondit qu'elle était du voisinage, mais qu'on lui avait dit qu'elle devait passer la nuit près de lui. Le prêtre ne connaissait pas la coutume, et, à ce qu'il m'a assuré, il eut toutes les peines du monde à se tirer d'embarras. Ce n'est que plus tard qu'il eut l'explication de l'affaire." ¹

Le souci collectif de la reproduction peut même en certains endroits dépasser l'aspect quantitatif pour se situer au niveau qualitatif :

"Il arrive en Bosnie qu'une famille (*obitelj* [maisonnée]) ait tous ses membres chétifs et maladifs. Dans ces conditions, les parents pressent leur bru de se donner à quelque jeune homme, ou même à quelque homme fait, de race solide et saine, ... pour concevoir des enfants robustes" ²

Ces pratiques sont socialement admises et efficaces. "Le peuple considère que les enfants appartiennent au mari légal" ³.

+ A côté des rapports extra-conjugaux motivés par le souci de procréation, on peut noter, quant à la vie sexuelle dans la *zadruga*, l'existence de ce que T. Djordjević appelle

1. *Ibid.* p. 106.

2. F.S. KRAUSS, *Anthropophyteia*, 1, p. 284, cité par Djordjević, *ibid.* p. 107.

3. *Ibid.* Djordjević cite un certain nombre de proverbes serbes illustrant cette proposition :

"Où qu'on mène saillir la vache, c'est à la maison qu'elle vèle"

"Où que la bête soit en chaleur, c'est à la maison qu'elle met bas"

"Peu importe où la jument est en chaleur, pourvu qu'elle mette bas à la maison"

une "vieille coutume slave" et qu'il baptise du nom russe de *snočačestvo*. Fréquent selon lui chez les slaves, existant encore au moment où il écrit¹ chez les russes, et "attesté assez fréquemment chez les yougoslaves aussi", le *snočačestvo* est "la coutume d'après laquelle le beau-père a des rapports immoraux avec sa bru", et désigne en fait plus généralement les rapports sexuels entre un *domaćin* et une de ses *snaha*. Djordjević rapporte à ce propos une anecdote qui en éclaire le sens. Le personnage en est un Monténégrin qui, à l'issue d'une confession, veut faire avec le prêtre le compte de ses bonnes actions :

"[...] j'ai deux frères qui ont été tués [...], et qui m'ont laissé deux jeunes brus : elles se sont remariées aussitôt, en me laissant sur le dos une pleine maisonnée de petits enfants. Ma vieille bête de femme, sauf ton respect, est trop âgée, et elle n'était pas capable de faire le travail dans la maison : alors, par nécessité, j'ai marié deux de mes neveux tout enfants, et j'ai introduit dans la maison deux diablasses de femmes. Moins d'un mois après, elles n'avaient plus qu'une envie : se sauver dans leur famille. Je me suis vu, n'est-ce pas, dans l'embarras, je comprenais ce qui leur manquait..., et je les ai tenues comme cela trois à quatre ans, jusqu'à ce que mes neveux grandissent, et j'ai sauvé la maison, et si je n'avais pas fait cela, ç'aurait été la perte complète. Voilà, retire-moi cette bonne oeuvre du compte de mes péchés [...]"²

Au-delà même du *snočačestvo*, sur lequel il est centré, ce récit illustre par ses circonstances la place de la femme dans la *zadruga* et plus généralement les principes qui sous-tendent ce type d'organisation familiale. Il est à noter tout d'abord que les enfants sont attachés au groupe paternel et non à leur mère. Les veuves qui quittent la *zadruga* pour se remarier y laissent leur progéniture. Ressort ensuite l'importance centrale du travail féminin dans le destin de la *zadruga*. Il est crucial d'y importer de la main-d'oeuvre féminine, et crucial de la conserver. L'institution du mariage

1. 1923.

2. *Ibid*, p. 111.

est subordonnée à cette nécessité, et en tire ses traits essentiels. Le mariage est l'affaire de la communauté, la fantaisie personnelle n'y a nulle part. L'époux peut être très jeune, et l'écart d'âge est généralement important -l'épouse étant la plus âgée. Enfin, tout acte apparaît admissible, s'il est motivé par le bien du groupe. Les valeurs collectives s'imposent à la morale individuelle.

3. Limites et spécificité

3.1. Les limites géographiques.

J. Cvijić¹ définit précisément l'aire de la *zadruga* :

"Elle existe dans tout l'Ouest et le Centre de la péninsule [balkanique], de la mer Adriatique jusqu'au fleuve Iskar en Bulgarie, surtout chez les Serbes, moins chez les Albanais. Elle disparaît au Sud dès qu'on s'approche de la population grecque du littoral égéen. Elle n'existe nulle part chez les Bulgares et chez les Turcs [...] La *zadruga* est encore répandue dans les pays yougoslaves de l'Autriche-Hongrie, surtout dans la Zagora dalmate, dans la Lika, en Croatie et en Syrmie, et ce régime fut encore renforcé par les émigrants dinariques au cours de la domination turque."

A l'intérieur de cette aire, dans la classification qu'opère Cvijić sur les régions de la péninsule -classification qui met essentiellement en oeuvre des critères géographiques : relief, type d'agriculture, mode d'habitat etc.- l'organisation familiale apparaît également comme un trait différenciateur. Cette classification distingue principalement deux grands types de région, le type "dinarique" et le type "central".

1. J. Cvijić, La péninsule balkanique, *op. cit.*, pp. 109-110.

Le premier, dont le peuplement est aux trois quarts serbe, comprend essentiellement la Serbie moravienne (Morava occidentale, Šumadija), le territoire Stari Vlah, la Bosnie et l'arrière-pays adriatique. Il se caractérise, selon Cvijić, par les zadrugas les plus nombreuses, et présentant les traits les plus accusés. Le type "central" pour sa part recouvre essentiellement le Kosovo et la Metohija, et les régions adjacentes au Vardar. En d'autres termes, ce type s'étend approximativement, d'Ouest en Est, de Peć à Sofia, et, du Nord au Sud, de Niš à Salonique. Il comprend donc la frange occidentale de la Bulgarie. Il connaît également la zadruga, mais, note Cvijić, elle "n'est pas tout à fait la même que la zadruga dinarique. L'intimité et la chaleur des relations entre ses membres sont moins vives"¹. En dehors de ces régions où globalement les serbes, orthodoxes, dominant, mais qui comptent également une forte proportion d'albanais et de bosniaques, musulmans, Cvijić note l'existence -passée- de la zadruga dans la Slavonie catholique, au nord de la péninsule. "Cette population vivait, [au dix-neuvième siècle], en grandes zadrugas, qui ont presque complètement disparu aujourd'hui. Le chef de la Zadruga s'appelait le maître, le *gazda*. L'organisation et la vie intérieure étaient les mêmes que dans les zadrugas de la Mačva en Serbie [Nord-Ouest de la Serbie]. Les catholiques ont leur fête de famille qui correspond à la *slava* des orthodoxes."²

La variable religieuse n'est donc pas un élément limitatif de la zadruga, même si les descriptions de celle-ci se réfèrent généralement à la pratique orthodoxe. Par contre, Emile Sicard considère que l'élément ethnique est déterminant. Pour lui, la zadruga est spécifiquement *sud-slave*. Par exemple les grandes communautés familiales des valaques de la péninsule ne lui paraissent pas pouvoir être ainsi qualifiées, le chef de famille possédant la maîtrise absolue des biens. Certes il note qu'en Albanie le type d'organisation familiale

1. *Ibid.* p. 385.

2. *Ibid.* p. 500 sqq.

s'y apparente, ainsi qu'en Bulgarie, où cependant le père a une influence plus grande qu'en Serbie. Mais "la fréquence et l'intensité des caractères propres à la zadruga sont d'autant plus marqués que le caractère racial slave est plus net et les influences civilisatrices non slaves moins importantes dans l'ensemble du territoire bulgare de Saint-Germain"¹. A défaut d'un fond ethnique (ce qu'il appelle le "caractère racial") l'existence de la zadruga nécessite pour Sicard au moins un environnement et une influence slaves. Et l'exemple de la Russie le fait conclure à la spécificité sud-slave de ce type de groupe domestique.

Toutefois, en l'absence d'une analyse précise de l'"environnement" et de l'"influence", le rattachement du groupe domestique albanais, notamment, au type *zadruga*² conduit à définir celui-ci comme un *type régional*, plutôt que comme un type ethnique. L'aire de la zadruga correspond approximativement à la Yougoslavie actuelle, qui, malgré l'étymologie, n'est pas seulement le pays des slaves du sud. A l'intérieur même de cette aire elle ne constitue pas un type universel, en ce sens que si l'on retient l'exemple des valaques avancé par Sicard, toutes les ethnies ne la connaissent pas, mais elle appartient cependant à des ethnies nettement différenciées, dont le point commun le plus évident est simplement la communauté régionale.

3.2. Les limites temporelles.

La limite antérieure de la *zadruga*, si tant est qu'elle

-
1. E. Sicard, *La zadruga sud-slave, op. cit.*, p. 448.
 2. S'il existe chez des auteurs comme Sicard ou Cvijić une certaine réticence à identifier à la zadruga l'organisation familiale des albanais, les auteurs actuels utilisent sans hésitation le terme pour évoquer les communautés familiales qu'ils observent aujourd'hui encore dans la région de Kosovo. Cf. notamment D. RRAPI, "O porodičnoj zadrugi-tekiji", *Sociologija Sela* 47-48, Zagreb, 1975. Le type-idéal *zadruga* se construit encore, au moins pour ce qui est de sa délimitation.

existe, ne pouvant être l'objet d'une connaissance précise, l'origine de ce type de groupe domestique a constitué la matière privilégiée de reconstructions qui doivent être situées dans la perspective de l'époque où il était érigé en type-idéal¹. Ainsi J. Cvijić remonte aux migrations initiales, tout en liant la re-naissance de l'organisation primitive aux aléas historiques :

"Chez les Yougoslaves, le fond patriarcal date de leur installation dans la Péninsule Balkanique au début du Moyen-Age. L'organisation en tribus et en zadruga s'affaiblit ou disparut sous l'influence de l'administration et de la civilisation byzantine, et sous le régime des Etats yougoslaves du Moyen-Age. Mais à l'époque de la domination turque, les Yougoslaves habitant les régions situées hors de la zone des anciennes civilisations retournèrent au régime patriarcal. Il y eut alors une sorte de rajeunissement ethnographique [...] Ce nouveau régime patriarcal diffère d'ailleurs de l'ancien [...] Abandonnées à elles-mêmes, les populations patriarcales les plus vigoureuses [...] ont pu se transformer plus librement et plus complètement que les populations yougoslaves restées soumises aux influences germaniques."²

E. Sicard pour sa part s'attache à dégager une logique d'évolution de l'organisation sociale. Pour lui l'organisation de base évolue du *pleme* (tribu) à la zadruga en passant par le *bratstvo* (clan, lignage). Il précise bien que cette transition n'est pas strictement chronologique, et que deux de ces types d'organisation peuvent exister simultanément, en un moment du processus. Le rétrécissement du groupe de base auquel se rattache directement l'individu est parallèle à la sédentarisation et au passage à l'agriculture. Le cadre géogra-

-
1. Epoque marquée par les théories évolutionnistes dont Morgan et Engels sont les auteurs les plus illustres. La zadruga est étudiée par Laveleye dans cette perspective évolutionniste. E. LAVELEYE, *La propriété et ses formes primitives*, Paris, 1891.
 2. J. Cvijić, *La péninsule balkanique*, *op. cit.*, pp. 109-110.

phique du pleme est la région, le village correspond (originellement) au bratstvo, et le hameau à la zadruga. La tribu est endogame, le bratstvo et bien sûr la zadruga sont exogames.

S'il est difficile de situer dans le temps l'origine de la zadruga, il est relativement plus aisé d'en repérer la fin. Le moment de celle-ci varie d'ailleurs considérablement selon les régions. Ainsi, d'après Sicard, la zadruga a pratiquement disparu de la Slovénie dès le dixième siècle. Dans les autres régions soumises à l'Autriche-Hongrie, et qui ont de ce fait échappé au "rajeunissement démographique" dont parle Cvijić, les communautés familiales, sans disparaître aussi tôt qu'en Slovénie, se sont progressivement raréfiées, sauf dans les "Confins Militaires". Cvijić situe leur disparition quasi-totale en Slavonie dans la seconde partie du dix-neuvième siècle¹. Dans les territoires ayant longtemps appartenu à l'empire ottoman, l'organisation familiale a connu une plus grande stabilité, et E. Sicard a partiellement fondé ses travaux sur des observations personnelles en Serbie, dans le premier tiers du vingtième siècle. Toutefois, quoique les zadrugas soient "encore nombreuses aujourd'hui [1918] dans la région dinarique, moins nombreuses cependant que les familles simples"², Cvijić comme Sicard estiment assister à un processus historique de dislocation, dont Cvijić situe le début, pour la Serbie et pour la Bosnie, dans les années 1875-1880 (années ^{durant} devant lesquelles la Serbie acquiert son indépendance complète, et la Bosnie passe sous l'administration de l'Autriche).

Les publications les plus récentes qui font état de l'existence actuelle de zadrugas ne se rapportent plus à des

1. *Ibid.* p. 500 sqq.

2. *Ibid.* p. 286.

villages serbes¹. Les groupes domestiques décrits sous ce terme ont été observés en Macédoine, et, surtout, dans la région de Kosovo parmi les Albanais musulmans². Le type-idéal *zadruga* est encore opératoire -ou du moins est-il encore utilisé- dans la Yougoslavie actuelle, mais au prix de l'abandon de sa qualification sud-slave.

3.3. Un type original ?

Ces limites, temporelles et surtout géographiques, qui définissent la *zadruga*, sont-elles légitimes ? Autrement dit, le type de groupe domestique désigné par ce terme, et dont nous avons évoqué les traits fondamentaux, est-il unique, original, et présent seulement à l'intérieur de ces limites ?

Il n'est évidemment pas question ici de comparer systématiquement la *zadruga* aux diverses formes connues de groupe domestique. Simplement peut-on noter quelques convergences -et divergences- essentielles, qui mettent en cause cette originalité. Ainsi le caractère multinucléaire de la *zadruga* renvoie-t-il immédiatement à la *famille-souche* décrite par Le Play. Mais les deux types divergent fondamentalement quant au système patrimonial qui les régit, reposant sur la parité des frères dans le cas de la *zadruga*, sur le droit d'aînesse dans

-
1. J. Halpern estime que le concept de *zadruga* est encore utilisable dans le cas des villages serbes, mais cette conclusion vient au terme d'une discussion où sont reconnues les transformations morphologiques de l'organisation familiale. Il ne s'agit plus en tout état de cause du type-idéal dont les traits ont été décrits ici, et il n'existe pas de consensus sur une telle position. Cf. J. Halpern et D. Anderson, *The zadruga, a century of change, op. cit.*
 2. Cf. B. PETROSKA, "Structura, privredjivanje i starešina porodične zadruge", *Sociologija Sela* 40-42, Zagreb, 1973.
D. RRAPI, "O porodičnoj zadruzi-tekiji", *Sociologija Sela* 47-48, Zagreb, 1975.
M. BARJAKTAROVIC, "O jednoj savremenoj arbanaškoj porodičnoj zadruzi", *Glasnik Etnografskog Muzeja* 39-40, Belgrade, 1976.

celui de la famille-souche.

Une similitude plus profonde apparait entre la zadruga et d'autres formes de la famille étendue. Ceci fut d'ailleurs bien perçu, dès la fin du dix-neuvième siècle, par Bogišić, à propos de la grande famille kabyle¹. Un autre exemple de similitude est fourni par le groupe domestique de certaines ethnies du Caucase, dont la communauté de vie et le système de propriété correspondent à la description qui a été faite pour la zadruga².

En Europe occidentale même, les communautés familiales médiévales se prêtent à la comparaison avec l'organisation traditionnelle sud-slave. Les *communautés taisibles*, les *affrètements* -encore que pour ces derniers le mode de constitution soit différent, reposant sur une *décision* de mise en commun des biens et des vies- les *maignies* du pays de Montbéliard présentent les mêmes caractéristiques d'indivision et de cohabitation³. Parmi les points de différence que l'on peut relever par rapport à la zadruga on peut noter une virilocalité moins systématique. Par ailleurs l'autonomie du noyau conjugal est plus marquée. "A l'intérieur de la communauté, chaque chef de famille exerce son autorité sur sa femme et sur ses enfants. Il ne s'agit donc nullement d'une organisation patriarcale."⁴ Enfin E. Sicard avance, comme élément de différenciation, une tendance à l'endogamie tout à fait étrangère à la zadruga.

Parmi les slaves, la communauté familiale n'est pas une spécificité méridionale. L'organisation familiale traditionnelle des russes ne diffère de celle des slaves du sud que par une autorité plus forte du chef, et une succession automatique, basée sur la primogéniture, dans cette fonction. La

1. Cf. C. Kostić, "Tipologija porodica V. St. Karadžića i V. Bogisica, *op. cit.*

2. L. LUZBETAK, *Marriage and the family in Caucasia*, Fribourg, 1951.

3. J. Gaudemet, *Les communautés familiales*, *op. cit.*, pp. 84-131.

4. *Ibid.* p. 105.

grande famille rurale de Slovaquie est tout à fait comparable à la zadruga, en dépit des contraintes légales austro-hongroises. Et la communauté de biens par indivis de l'ancien droit tchèque apparaît dans la littérature juridique sous l'appellation de *zadruga tchèque*¹.

Le groupe domestique traditionnel des slaves du sud tel qu'il est identifié et décrit ne diffère en fait pas fondamentalement d'autres formes de groupe domestique décrites comme communautés familiales. Le principe des "quatre communautés" mis en exergue par Sicard : communauté de sang, communauté de vie, communauté de biens, communauté de travail, est loin d'être discriminant. Des éléments comme la virilocalité ou l'exogamie systématiques, qui peuvent être des points de divergence, ne sont pas les traits les plus soulignés du type idéal. D'où vient dès lors que l'organisation des slaves du sud aît été distinguée, dotée d'un nom spécifique, et vouée à une telle célébrité ?

Sans doute y a-t-il des raisons contingentes, liées à la recherche ethnographique elle-même. La communauté familiale de Yougoslavie offrait à l'étude l'avantage d'une double proximité géographique et temporelle, après avoir suscité l'étonnement des voyageurs occidentaux du dix-neuvième siècle. D'autre part sa mise en exergue participait à l'origine, pour les savants serbes et croates, d'une revendication politique à l'identité culturelle. Au delà de telles explications, un seul trait accuse l'originalité du type *zadruga*, que l'on peut extraire de la définition de Sicard. "L'activité [...] se développe sous la direction du Conseil des communautaires représentée [...] par un chef amovible. Ce chef est désigné par les communautaires sur la base d'une supériorité pratique éthico-économique [...]"² Durkheim, qui affirme par ailleurs que "le

1. Cf. V. VANECEK, "La communauté de biens par indivis en ancien droit tchèque", *Etudes d'histoire de droit privé offertes à J. Petot*, L.G.D.J., ed. Montchrestien, 1959. V. Vanecek fait notamment référence à K. Kadlec, *La copropriété familiale ou la "zadruha" en droit slave* (texte tchèque), Prague, 1898.

2. *Loc. cit.*

collectivisme domestique [...] a été constaté de la manière la plus certaine chez un [...] grand nombre de peuples"¹, écrit, à propos de cette parité entre chef et membres de la *zadruga*, entre père et fils, et de cette possible déposition du chef :

"C'est là [...], croyons-nous, le trait caractéristique de ce type familial, beaucoup plus que les dimensions auxquelles il peut parvenir. Ce qui le distingue, c'est l'absence d'un pouvoir central fortement constitué. C'est une société homogène, dont tous les membres mâles, une fois adultes, sont sensiblement au même niveau. C'est cette indifférenciation qui permet à la famille de s'accroître jusqu'à comprendre une pluralité de souches. Mais l'étendue qu'elle peut acquérir ainsi est une conséquence et ne constitue qu'un caractère secondaire."²

Quel que soit son degré d'originalité, et quel que soit le degré de réalité de chacun de ses traits, strictement observés ou durcis jusqu'à la stylisation, la *zadruga* comme type-idéal constitue le fond de connaissances sur lequel s'inscrit toute étude du groupe domestique dans la Yougoslavie rurale. Peut-on retrouver certains de ces traits dans l'organisation familiale actuelle ? Les observations actuelles permettent-elles même d'en valider certains comme principes de l'organisation familiale traditionnelle ? Ces questions, quelles qu'en soient les réponses, ne touchent pas à l'existence d'un type-idéal pleinement constitué et dont de ce fait la discussion -que ce soit pour le confirmer, l'enrichir ou le réfuter- est, nous semble-t-il, désormais quelque peu vaine.

1. *L'année sociologique* 1902-1903, p. 427.
2. *Ibid*, p, 425.

II

GROUPE DOMESTIQUE ET CYCLE DE VIE

Préalable à toute autre interrogation sur le groupe domestique, celle qui concerne sa composition actuelle impose, au niveau factuel le plus élémentaire, un état de la situation, une mise à plat de la variable dans chacun des six villages + enquêtés. S'agit-il d'ailleurs d'une véritable variable, multimodale, ou d'une constante ? Y a-t-il, en d'autres termes, coexistence de diverses formes ou exclusivité de l'une parmi les possibles ? Et si variable il y a, comment varie-t-elle avec l'appartenance culturelle et socio-économique ? Les formes rencontrées sont-elles figées ou y a-t-il variation dans le temps au niveau même du groupe ? Autrement dit, existe-t-il une relation entre forme de famille et cycle de vie ? Si oui la prise en compte de cette relation peut conduire à nuancer ou à modifier la conclusion qui se dégage de la simple comparaison synchronique des effectifs, quant à la dominance de tel ou tel modèle.

1. Les diverses formes du groupe domestique

Aucune forme de groupement domestique n'impose son exclusivité sur l'ensemble de nos points d'enquête, ni même sur aucun d'entre eux en particulier. Néanmoins, la répartition des foyers en familles conjugales (ou "nucléaires")

avec addition éventuelle d'un individu et familles multinucléaires (c'est-à-dire constituées autour de la cohabitation d'au moins deux couples mariés) fait ressortir un partage des six villages étudiés en deux groupes, selon un clivage géographique Sud-Est / Nord-Ouest, les deux villages serbes et le village albanais s'opposant aux villages slovène, croate et bosniaque. Dans le premier groupe, le nombre de familles multinucléaires est élevé, jusqu'à atteindre la majorité à Brest, avec 54 % des foyers. Dans l'autre village serbe, Smedovac, la proportion en est de 45 %, et chez les albanais de Dobra Luka elle est de 40 %. Dans le groupe occidental les familles multinucléaires, sans être en nombre négligeable, restent marginales. Ainsi les deux villages catholiques, Buševac et Gorenja Vas, en comptent respectivement 22 % et 19 %, et la proportion atteint globalement 29 % à Bastasi. Cependant dans ce village du nord de la Bosnie, le seul parmi les six qui ne soit pas nationalement homogène, se marque une différenciation entre les deux communautés, puisque 40 % des foyers musulmans sont multinucléaires (sensiblement autant qu'à Dobra Luka) et seulement 17 % des foyers serbes.

L'opposition géographique entre villages où la famille multinucléaire est marginale et villages où elle est largement répandue correspond sensiblement au partage, mis en exergue par les ethnographes, entre les régions où la zadruga s'est effacée le plus tôt et celles où elle perdurait au début du vingtième siècle. Cette coïncidence, si elle n'établit en aucune façon la filiation directe entre la communauté familiale traditionnelle et la famille multinucléaire actuelle, marque néanmoins la pérennité, dans le domaine de l'organisation familiale, de deux pôles d'opposition. L'exemple des serbes de Bastasi tend à montrer que les clivages nationaux en la matière n'existent que dans la mesure où ils traduisent l'opposition géographique. Par contre la similitude des musulmans de Bastasi et des albanais, également musulmans, de Dobra Luka fait apparaître une relation avec la variable religieuse par delà la distance géographique, relation toutefois partielle puisqu'elle concerne les musulmans mais non les orthodoxes.

+ La cohabitation de deux ou plusieurs couples est essentiellement liée à l'état agricole, que le chef de famille soit paysan ou paysan-ouvrier. Toutefois les villages de l'Ouest Buševac et Gorenja Vas, où l'agriculture est marginalisée, apportent des exceptions à cette règle. A Buševac les familles multinucléaires se rencontrent surtout chez les paysan^s-ouvriers, mais il s'en trouve également chez les ouvriers. Dans le village slovène de Gorenja Vas, où les exploitants agricoles sont très minoritaires, la totalité des foyers multinucléaires se rencontre chez les ouvriers et autres salariés. La cohabitation existe là dans un contexte industriel et a donc une signification foncièrement différente du foyer multinucléaire identifié à l'exploitation agricole.

+ Néanmoins si l'on compare les résultats de notre enquête avec ceux de l'enquête réalisée en 1965, on constate pour tous les villages sauf Smedovac une progression du nombre de familles multinucléaires. Si à Smedovac la proportion décroît de 56 % à 45 %, la progression est de 40 % à 54 % pour Brest, de 33 % à 40 % pour Dobra Luka, de 15 % à 29 % pour Bastasi, de 10 % à 22 % pour Buševac, de 8 % à 19 % pour Gorenja Vas. Même si l'on ne peut rapporter ces tendances -qui se manifestent aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, dans un contexte industriel aussi bien que dans un contexte agricole- à un phénomène unique, elle mettent tout au moins en question l'image d'un modèle moderne, celui de la famille conjugale, tendant à s'imposer irrésistiblement et universellement.

L'expression "famille multinucléaire", utilisée ci-dessus pour désigner le modèle alternatif de la famille conjugale, est en fait une expression générique qui théoriquement peut recouvrir plusieurs configurations de groupe domestique : configuration de la "famille-souche", c'est-à-dire cohabitation de deux ~~de~~^{ou} trois couples unis par des liens de filiation, couple du père, du fils, du petit-fils (configuration "verticale") ; cohabitation des couples de deux ou plusieurs frères (configuration "horizontale") ; combinaison de ces configurations etc., le nombre en étant encore multiplié par la distinction de la parenté agnatique et cognatique (Cf. figure 1). En fait



Plus de 75 % : Gorenja Vas, Buševac, serbes de Bastasi.

De 50 % à 75 % : Dobra Luka, musulmans de Bastasi, Smedovac.

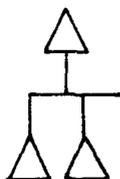


49 % : Brest

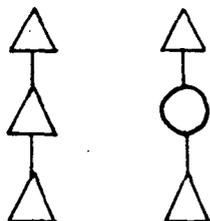
De 30 % à 49 % : Musulmans de Bastasi, Smedovac.



Quelques foyers à Smedovac, Buševac, Gorenja Vas, (moins de 10 %).



17 % : Dobra Luka.



Quelques foyers à Smedovac (moins de 10 %).



Quelques foyers à Dobra Luka. (moins de 10 %)

Figure 1. Configurations du groupe domestique.

(Seuls sont représentés les individus mariés, unis par les liens de parenté).

un type domine largement : la famille binucléaire verticale virilocale, c'est-à-dire fondée sur la cohabitation du couple des parents et de celui d'un fils. Ce type représente en effet, sur l'ensemble de la population étudiée, les deux tiers des familles multinucléaires.

Dans la moitié des cas le fils marié qui demeure sous le toit paternel est l'unique descendant mâle. Cette proportion moyenne recouvre cependant des variations sensibles selon les villages. Ainsi à Smedovac, où la natalité est faible, cette situation se rencontre presque toujours. Par contre dans les villages musulmans de Dobra Luka et de Bastasi, de forte natalité, le cas est à l'inverse tout à fait exceptionnel. En dehors des familles de descendance mâle unique la cohabitation d'un fils marié concerne, en proportions sensiblement égales, aînés et cadets, sans variation significative selon les villages. A Bastasi et à Dobra Luka les aînés mariés sous le toit paternel sont un peu plus nombreux que les cadets, alors que dans le village croate de Buševac la cohabitation est le fait de fils cadets. Mais dans un cas comme dans l'autre les effectifs mis en oeuvre ne permettent pas de donner à ces constatations un caractère statistiquement significatif.

La présence simultanée de plusieurs fils mariés est exceptionnelle (cas isolés à Brest et Bastasi) sauf chez les albanais de Dobra Luka où elle est aussi fréquente que celle d'un seul fils. Dans l'ensemble de la population, la cohabitation du couple des parents et d'un ou plusieurs fils mariés représente au total 80 % des familles multinucléaires. Les familles binucléaires constituées par le maintien au foyer d'une fille mariée représentent seulement 12 % des familles multinucléaires. Il en existe quelques cas à Smedovac, où à la faible natalité et aux nombreux cas de fille unique qui en résultent correspond l'institution du *domazetstvo* -de *domazet*, gendre à domicile- ainsi qu'à Buševac et Gorenja Vas, villages de l'Ouest où la famille conjugale domine. Par contre on ne trouve aucun cas de résidence uxorilocale dans les villages musulmans.

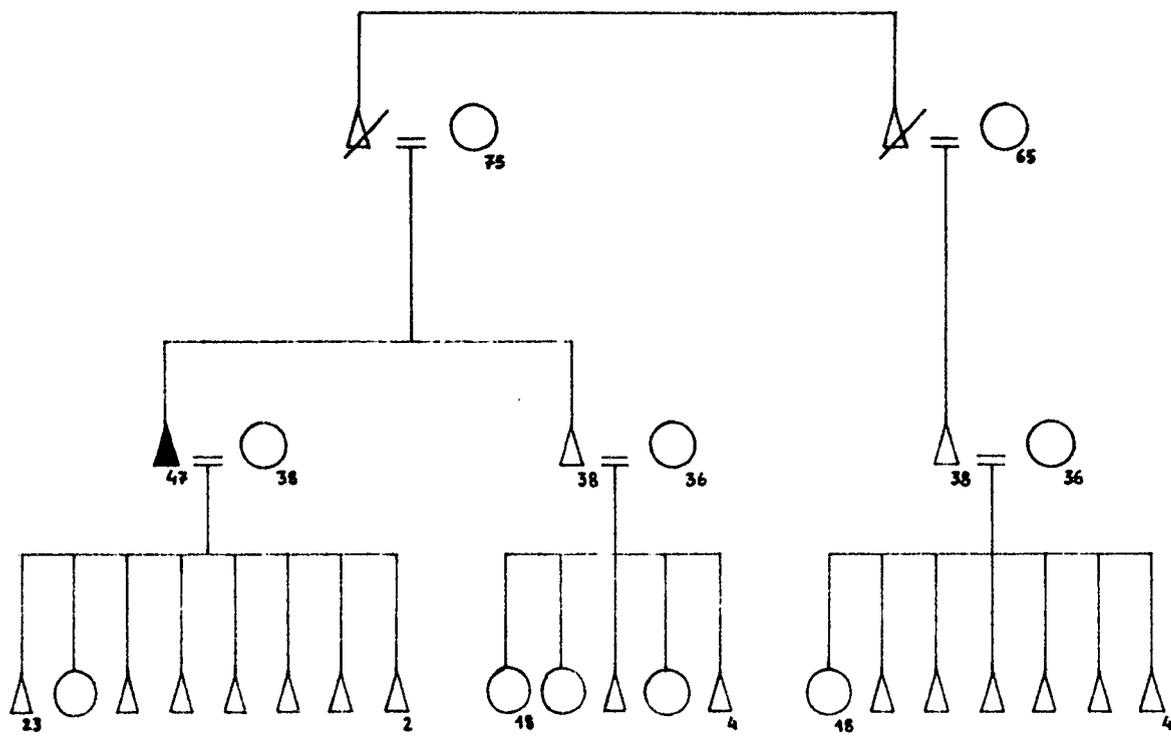
Les autres configurations de groupe domestique apparaissent numériquement marginales. Deux familles à trois générations mariées (dont un cas de résidence uxori locale) ont été rencontrées à Smedovac. Et à Dobra Luka dans deux foyers enquêtés il y a cohabitation de frères mariés à la première génération, c'est-à-dire en l'absence du père.

Dans l'un de ces foyers la cohabitation s'étend d'ailleurs aux cousins parallèles patrilatéraux -*brat od strica*, fils de l'oncle paternel, littéralement frère issu de l'oncle paternel. (Cf. figure 2). La famille Drevinja (DL2) se compose de 28 personnes, avec cohabitation de trois couples de la même génération, ceux de deux frères et d'un cousin. La génération la plus âgée est représentée par deux belles-soeurs, veuves de deux frères qui cohabitaient. Le chef de famille (*domaćin*) est le plus âgé des hommes. L'âge des individus de la troisième génération varie de 23 ans à 2 ans. Le nombre maximal de degré de parenté entre deux membres de la famille est de six.

Par sa composition ce foyer s'apparente donc à la grande famille traditionnelle, à la *zadruga*. L'enquête utilise d'ailleurs le terme : "*naša porodična zadruga*", notre *zadruga* familiale. Il est à noter que le village albanais est le seul où la cohabitation ne se limite pas à la famille binucléaire verticale, le seul où les frères mariés cohabitent, a fortiori le seul où ils cohabitent en l'absence du père. Cette observation recoupe les résultats des travaux récents sur le sujet¹ situant la survivance de la *zadruga* chez les albanais - ainsi que chez les macédoniens.

Les familles nucléaires, dans nos six villages, sont

1. Cf. notamment D. Rrapi, O porodičnoj zadruci-tekiji, *op. cit.* ; B. Petroska, Structura, privredjivanje i starešina porodične zadruge, *op. cit.* ; V. ERLICH, *Family in transition*, Princeton, 1966, pp. 36-42.



▲ ENQUETÉ (CHEF DE FAMILLE)
 △ DECEDE

FIGURE 2 LA ZADRUGA DREVINJA
 LES NOMBRES FIGURANT SOUS LES INDIVIDUS
 CORRESPONDENT A L'AGE

en grande majorité constituées simplement des parents et des enfants non mariés. Dans 17 % d'entre elles cohabite avec le couple un ascendant du mari, trois fois sur quatre la mère veuve. La coresidence d'un ascendant de la femme apparaît tout à fait exceptionnelle. Une telle situation a été rencontrée seulement dans deux familles, une de Smedovac et une de Bušavec, et dans les deux cas il s'agissait du père. Il est à noter que la présence d'un ascendant isolé dans une famille nucléaire se rencontre deux fois plus souvent dans les villages de l'Est, et surtout dans les villages serbes de Smedovac et de Brest, que dans les villages de l'Ouest, où le modèle nucléaire est très largement majoritaire. Si l'on rapproche ce phénomène de la règle de résidence chez le fils, et non chez la fille -les seules exceptions concernant justement les villages où apparaissent les exceptions à la règle de résidence virilocale pour les familles multinucléaires- l'hypothèse d'un lien, d'une filiation entre groupe multinucléaire et groupe nucléaire avec addition d'un ascendant est naturellement posée. La présence d'une mère ou d'un père veuf au foyer apparaît comme le résultat de la destruction du couple le plus âgé, par mort d'un conjoint, et non de la venue chez les enfants d'un parent isolé.

Avec ce passage d'une forme à une autre, c'est la dimension chronologique qui s'introduit dans l'observation morphologique du groupe domestique. La simple mesure instantanée de la variabilité dans l'espace du mode d'organisation familiale ne rend qu'imparfaitement compte de la réalité d'un phénomène essentiellement dynamique, et peut même introduire un biais dans l'évaluation de la dominance de tel ou tel modèle.

2. Le cycle de la vie familiale

Les auteurs qui ont étudié l'organisation familiale traditionnelle des slaves du sud ont toujours insisté sur l'instabilité du groupe domestique, sur le caractère transitoire de sa composition. En effet, sauf en cas de strict équilibre démographique et de parfaite adéquation de la taille de la communauté familiale à l'environnement économique, la zadruga, comme toute grande famille, est nécessairement soumise à des fissions, des segmentations, des reconstitutions¹. Le modèle binucléaire vertical, où un seul enfant reste au foyer paternel, implique même, mécaniquement, le processus de fission. La simple comparaison du nombre de familles étendues au nombre de familles nucléaires risque dès lors d'introduire une erreur de perspective quant au type d'organisation dominant. En effet parmi les familles nucléaires, certaines peuvent n'être qu'une forme transitoire appelée à évoluer vers la famille multinucléaire. Le cas du passage d'une famille binucléaire à l'état nucléaire par disparition du couple âgé a été évoqué ci-dessus. Une telle famille, de même qu'une famille conjugale créée par un fils quittant le foyer familial, peut n'être que provisoirement nucléaire, en attendant de devenir binucléaire par le mariage d'un enfant. Or la prégnance de tel ou tel modèle, par delà l'état instantané des groupes domestiques, leur appartenance au type conjugal ou au type nucléaire, intègre le devenir de ces groupes. C'est le concept de cycle de la vie familiale qu'il est nécessaire de faire intervenir à ce niveau de l'analyse, cycle envisagé d'un point de vue morphologique, en référence à la composition du groupe et non à son fonctionnement.

1. Cf. notamment E. Sicard, *La zadruga sud-slave*, *op. cit.* ; J. CUISENIER, *Economie et parenté*, Paris/La Haye : Mouton, 1975, pp. 431-436.

2.1. La position dans le cycle de vie : définition de la variable.

La nécessité de prendre en compte le concept de cycle de vie implique de maîtriser une *variable* opératoire qui en soit la traduction. Cette variable pourra être considérée comme "dépendante", dans la description morphologique du groupe domestique. Mais elle est aussi variable "indépendante", "explicative", étant, comme l'âge ou le sexe, une propriété physique dotée de l'antériorité causale par rapport à d'autres variables. Pour être opératoire dans notre étude, elle devait donc être définie antérieurement à l'analyse des données de l'enquête, de façon à ce que ses modalités classent a priori les unités statistiques, c'est-à-dire les familles.

Le cycle de la vie familiale se définit en tant que variable formalisée comme une succession de phases aux bornes marquées par des événements. Le choix de ces événements-passages concerne généralement la vie des enfants, naissance, scolarisation etc., et il est habituellement fait par référence aux changements qu'ils entraînent dans les différents rôles dévolus aux membres de l'unité familiale. Les méthodes longitudinales, c'est-à-dire les enquêtes diachroniques portant sur une certaine population de foyers, sont évidemment, en théorie, les mieux adaptées aux études sur le cycle de vie. Mais l'observation suivie d'un panel présente des difficultés matérielles souvent rédhibitoires, notamment dans le cas présent où il ne s'agit que de la démarche préalable à une recherche. Un substitut possible est l'enquête par entretiens rétrospectifs, mais celle-ci est affectée d'un certain nombre de défauts théoriques, dont le risque de déformation inhérent à la mémoire. Un autre substitut est l'étude transversale, qui à partir d'une population observée à un instant donné, donc de données synchroniques et collectives, reconstitue un ensemble de faits diachroniques et individuels¹. L'inconvénient théorique de cette méthode est le caractère artificiel de cette recons-

1. Cf. Reuben HILL. "Issues in Family Development Research", *Family Process*, vol 3, 1964.

titution qui ne peut totalement prendre en compte les transformations historiques de l'environnement. Le mérite majeur en est, matériellement, la possibilité de réalisation, sans appareillage ad hoc.

Dans le cas présent nous disposions justement pour une telle étude d'une enquête antérieure, celle réalisée en 1965 dans quatorze villages choisis comme représentatifs des différentes sous-cultures de la Yougoslavie -et dont font partie les six villages observés en 1977. Dans chacun d'eux un questionnaire avait été soumis à un échantillon statistiquement représentatif de la population. L'échantillon des villages n'étant pas aléatoire, les 700 foyers de l'enquête ne sont pas, en un sens strictement statistique, représentatifs de l'ensemble des foyers villageois yougoslaves. Son choix raisonné permet néanmoins de considérer les résultats comme une représentation pour la Yougoslavie rurale des phénomènes étudiés.

Sur ces données notre propos a été de chercher une définition des phases du cycle de la vie familiale, non pas en s'appuyant sur l'évolution des rôles affectés aux membres de l'unité domestique, mais en n'utilisant que les événements naturels touchant le foyer, c'est-à-dire sa croissance ou sa décroissance quantitative, sa composition du point de vue nombre et âge de ses membres, sans référence explicite aux modifications relationnelles qu'ils entraînent. Parmi ces événements il s'agit de déterminer lesquels sont les plus pertinents pour servir de borne entre les phases, et ce en prenant en compte la dimension collective de la chronologie. En effet un événement survenant à des moments variables selon les individus ne peut servir de repère au niveau collectif, même si au niveau individuel il a une signification vécue importante. Il s'agit de trouver une séquence d'événements à peu près constante sur l'ensemble de la population, échelle du temps à laquelle on puisse rapporter la vie familiale. Les phases du cycle de vie ainsi dégagées, une étude systématique des corrélations entre rôles et position dans le cycle pourra être entreprise, sans qu'il y ait eu interférence dans la définition des variables mises en rapport.

A partir des données fournies sur les 700 foyers issus des 14 villages, le passage de la synchronie à la diachronie propre aux "études transversales" s'est fait par la mise en relation de l'âge du chef de famille, porteur de la dimension temporelle, et d'un certain nombre de caractéristiques morphologiques de la famille, selon une technique statistique habituellement désignée sous le nom de *segmentation* et dont le principe est le suivant :

Etant donné une variable numérique Y considérée comme "variable dépendante" et une série de variables "indépendantes" -ou "explicatives"- numériques ou qualitatives (X_i), l'analyse par segmentation a pour but de subdiviser à l'aide des variables explicatives l'échantillon en une série de sous-groupes, les plus homogènes possible du point de vue de la variable dépendante. Pour ce faire, la première étape consiste à subdiviser l'échantillon en deux sous-groupes aussi différenciés que possible par la variable dépendante ; à l'étape suivante l'opération est renouvelée sur chacun des sous-groupes ainsi définis, et la procédure est itérée jusqu'à ce que certains critères d'arrêt, concernant notamment l'effectif et l'homogénéité des sous-groupes, soient satisfaits. A chaque étape, une variable explicative X_p est choisie, qui assure entre deux sous-groupes la différenciation la plus grande selon Y . La procédure de choix repose, mathématiquement, sur la comparaison des variances inter-groupe associées aux variables explicatives. Une variable qualitative X_i est en général polychotomique, c'est-à-dire présente plusieurs modalités. Ces modalités peuvent être regroupées en deux ensembles disjoints X_i^+ et X_i^- de façon à former une partition dichotomique de l'ensemble G des individus : d'une part ceux ayant une des caractéristiques définies par X_i^+ , d'autre part ceux ayant une des caractéristiques définies par X_i^- . Plusieurs telles partitions sont évidemment possibles pour chaque variable X_i . On choisira parmi celles-ci la dichotomie telle que les deux sous-groupes correspondants soient le plus différents possible selon Y , c'est-à-dire, mathématiquement, telle que la variance inter-groupe correspondante -quantité qui mesure cette différence en faisant intervenir dans son calcul la moyenne de Y sur les deux sous-groupes et leurs effectifs- soit la plus forte. La partition ainsi déterminée est appelée "dichotomie de G associée à X_i ". Ayant défini pour chaque variable X_i la dichotomie associée et la variance inter-groupes correspondante, on choisira la variable X_p qui possède la plus forte variance inter-groupes. Cette variable X_p sera celle qui "segmentera" à cette étape. Le résultat final d'une analyse se présente comme une arborescence dont les noeuds sont les sous-groupes déterminés à chaque étape. Des critères d'arrêt de l'algorithme, portant sur l'effectif et l'homogénéité des sous-groupes, limitent le nombre de noeuds de l'arborescence.

L'introduction dans une telle analyse de la variable *temps*, représentée par l'âge du chef de famille, comme variable à expliquer, avec comme variables explicatives certaines caractéristiques morphologiques du foyer, permet de trouver la séquence d'évènements définissant les phases du cycle de vie. En effet nous recherchons un certain nombre d'évènements se produisant dans un ordre qui soit sensiblement le même pour tous, dont la place dans la chronologie familiale soit fixe. Supposons par exemple qu'un évènement *A* se produise régulièrement en milieu de cycle, alors qu'un autre évènement *B* se situe selon les cas au début ou à la fin. Notons P_A^- l'ensemble des individus pour qui *A* n'est pas encore survenu et P_A^+ l'ensemble complémentaire de ceux qui ont déjà vécu *A*, et considérons de même P_B^- et P_B^+ . L'hétérogénéité entre P_A^+ et P_A^- , pour ce qui est de l'âge, sera plus grande que celle existant entre P_B^+ et P_B^- . La technique de la segmentation permet de déterminer l'évènement *E* le plus marquant au sens ainsi défini, puis les évènements les plus discriminants survenant respectivement avant et après *E*, et ainsi de suite.

Nous disposons pour chaque foyer des variables suivantes :

- nombre d'enfants nés
- nombre d'enfants vivants
- nombre d'adultes au foyer
- nombre de mineurs de 18 ans au foyer
- nombre d'enfants ayant quitté le foyer
- proportion d'enfants ayant quitté le foyer
- type de famille.

Cette dernière variable était composée des modalités suivantes : 1) famille nucléaire, parents et enfants ; 2) famille nucléaire parents seuls ; 3) famille nucléaire avec présence de la mère ou du père veufs ; 4) famille multinucléaire (chef de famille + enfant marié) avec présence au foyer d'autres enfants que l'enfant marié ; 5) famille multinucléaire sans autre enfant au foyer ; 6) veufs ou veuves.

On remarquera que les variables utilisées ne sont pas indépendantes entre elles et présentent même certaines re-

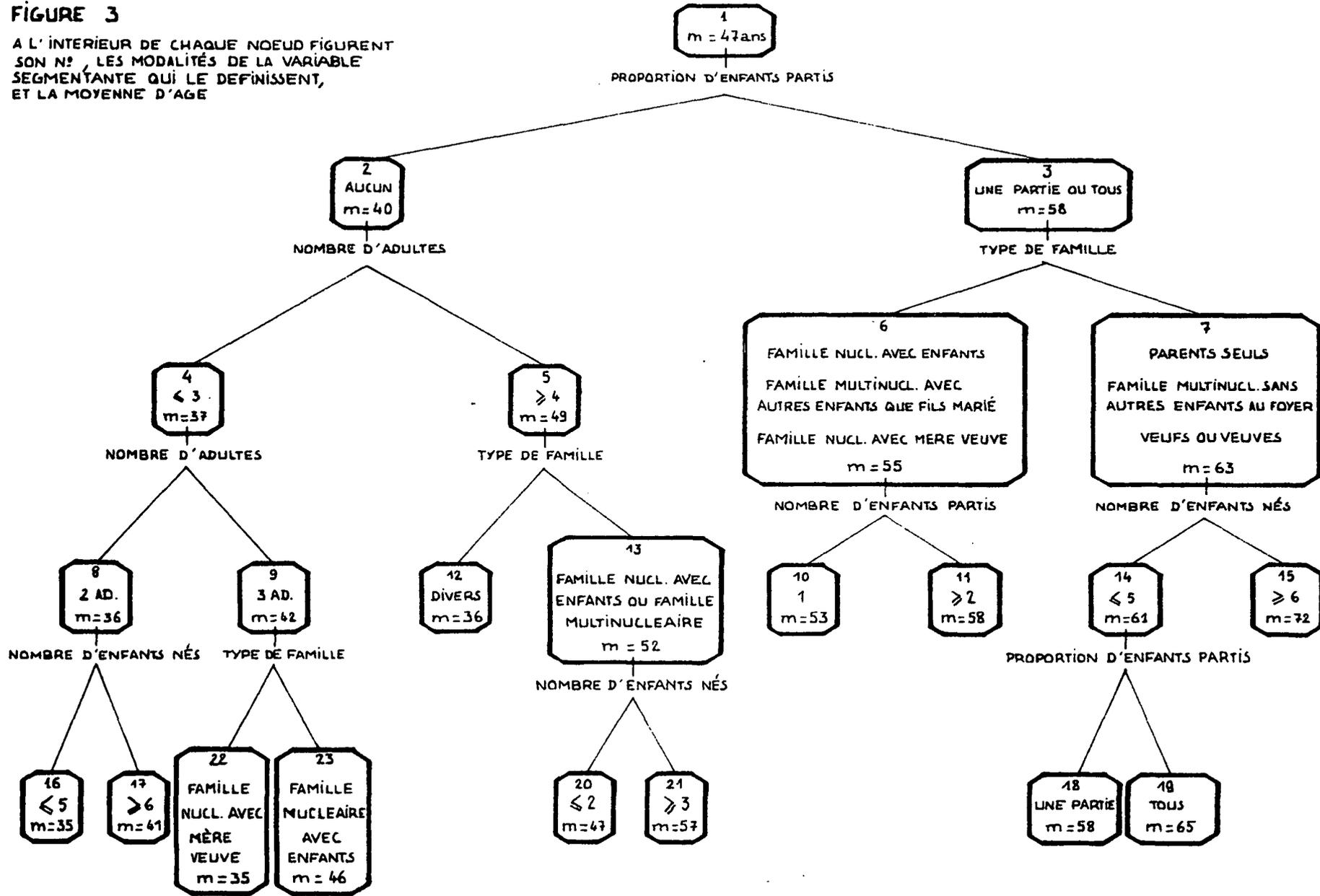
dondances, comme par exemple le nombre et la proportion d'enfants partis, ou le nombre d'enfants nés et le nombre d'enfants vivants. Ceci permet d'utiliser pour une variable sous-jacente le meilleur indicateur sans préjudice pour la validité de l'analyse, car lorsqu'une variable "segmente" à une étape, la variable qui exprime le même phénomène disparaît en quelque sorte derrière elle. La technique utilisée ici protège de ces excès d'indicateurs dont souffrent d'autres méthodes statistiques.

Les segmentations successives, par la donnée à la fois des variables opérantes et du partage entre les modalités pour ces variables, déterminent des sous-populations caractérisées par un certain état de la famille et homogènes quant à l'âge. Si l'on passe du plan collectif et synchronique à un plan individuel et diachronique, en vertu d'une hypothèse de stabilité historique du phénomène autorisée par le degré de précision désiré - nous ne recherchons qu'un nombre limité de phases, donc seulement les quelques divisions essentielles du temps-, aux sous-populations correspondent des phases décrites avec plus ou moins de précision suivant le nombre de segmentations prises en compte ; et aux états définis par les modalités des variables segmentantes correspondent des événements qui bornent ces phases. La valeur de définition de ces événements est d'autant plus grande que les variables auxquelles ils correspondent apparaissent plus tôt dans l'analyse. En d'autres termes, si l'on veut découper le cycle en un nombre restreint de phases, les événements à prendre en compte dans ce découpage seront ceux correspondant aux variables sélectionnées dans les premières étapes de l'algorithme.

La figure 3 représente l'arborescence résultat de la segmentation. La première variable segmentante est la proportion d'enfants partis. L'évènement le plus marquant, celui qui partage le cycle de la vie familiale en deux moitiés est, quel que soit le type de groupe domestique vers lequel évolue le foyer, le départ du premier enfant, c'est-à-dire la première rupture, la première amputation affectant la cellule familiale. La seconde segmentation de la partie droite de l'arbre, c'est-à-dire de la seconde moitié du cycle, fait ressortir, par l'in-

FIGURE 3

A L'INTERIEUR DE CHAQUE NOEUD FIGURENT SON N° , LES MODALITÉS DE LA VARIABLE SEGMENTANTE QUI LE DEFINISSENT, ET LA MOYENNE D'ÂGE



termédiaire de la variable "type de famille", la phase finale qui commence après le dernier départ d'un enfant -l'unité domestique étant alors composée du couple des parents uniquement, ou, dans le cas d'une famille multinucléaire, des parents et du couple de l'enfant demeuré au foyer après le mariage. Il est à noter que dans cette segmentation les modalités discriminantes de la variable "type de famille" concernent la présence ou l'absence des enfants, et non la forme de groupe domestique, nucléaire ou multinucléaire. A ce stade la chronologie familiale est la même pour l'une et l'autre forme.

Les branches issues du noeud 7, qui dans l'arborescence représente la phase finale, ne font plus apparaître d'évènements marquants. La segmentation de 7 en 14 et 15 est simplement due au fait que les familles très nombreuses arrivent naturellement plus tard que les autres à la dernière phase du cycle, c'est-à-dire au départ du dernier enfant. Par contre la segmentation affectant le noeud 14 fait ressortir une particularité de la famille multinucléaire par rapport à la famille nucléaire. En effet, en raison des segmentations antérieures, la variable "proportion d'enfants partis" qui intervient ici ^{+ du?} n'indique plus rien d'autre que la forme de groupe domestique, le noeud 18 correspondant aux familles multinucléaires en fin de cycle et le noeud 19 aux familles nucléaires également en fin de cycle. Si l'on écarte l'hypothèse selon laquelle les hommes atteindraient un âge sensiblement plus élevé dans une famille conjugale qu'en étant à la tête d'une famille multinucléaire¹, il apparaît que la dernière phase du cycle est atteinte

1. En 1960 l'espérance de vie à la naissance, pour les hommes, varie de 57,1 en Kosovo à 66,2 en Slovénie, celle-ci étant effectivement une région où domine la famille conjugale alors qu'en Kosovo la famille multinucléaire est importante. Mais en Croatie et en Serbie, où dominant respectivement famille conjugale et famille multinucléaire, l'espérance de vie est sensiblement la même (64,3 et 64,8). La différence entre Kosovo et Slovénie doit d'ailleurs être essentiellement attribuée à la mortalité infantile -ce qui ne concerne pas la population adulte qui nous intéresse ici. Il est d'ailleurs à noter qu'en 1970 l'écart entre les deux s'était considérablement réduit (de 64,6 à 65,3) et que la Serbie avait alors

plus rapidement dans les familles multinucléaires que dans les familles conjugales. Certes, le départ concerne automatiquement un enfant de moins dans les familles multinucléaires, mais cela ne peut expliquer une telle différence quant aux moyennes d'âge. Par ailleurs le nombre d'enfants n'est pas plus élevé dans les familles nucléaires. Il apparaît donc au vu de cette analyse que le rythme de départ des enfants est plus rapide dans les familles multinucléaires.

Pour ce qui est de la partie intermédiaire du cycle, représentée par le noeud 6 et qui va du départ du premier enfant -ou plus exactement du premier départ d'un enfant- à la phase finale, c'est-à-dire au dernier départ, l'évènement chronologiquement marquant à l'intérieur de cette période est le second départ. En effet la segmentation du noeud 6 par la variable "nombre d'enfants partis" marque la succession des scissions affectant l'unité familiale et fait ressortir la distance qui sépare la première d'entre elles des suivantes, lesquelles ne sont plus chronologiquement discernables au niveau de la population -parmi les individus figurant sous le noeud 11 l'âge ne varie pas d'une manière monotone avec le nombre d'enfants partis.

La première moitié du cycle de vie, celle qui précède le départ du premier enfant et qui est représentée par la partie gauche de la figure 3, est essentiellement segmentée par les variables "nombre d'adultes au foyer" et "type de famille". En fait les évènements marquants qui apparaissent ainsi sont les passages successifs des enfants, à l'âge adulte, ou le mariage, au foyer, de l'un d'entre eux. La variable "type de famille" intervient uniquement pour épurer la signification du nombre d'adultes, en dégagant les foyers avec présence de la mère veuve. Le noeud 8 représente la phase où aucun enfant n'a atteint l'âge adulte, le noeud 23 celle où un

l'espérance la plus élevée : 67,7, derrière le Monténégro. Rappelons que les données sur lesquelles est effectuée notre analyse proviennent d'une enquête réalisée en 1965.

enfant l'a atteint, et dans le noeud 13 figurent à la fois les foyers nucléaires avec deux enfants adultes et les foyers où un enfant vient de se marier sans le quitter et où il n'y a eu aucun départ.

En résumé, le cycle de vie dans la Yougoslavie rurale se divise du point de vue chronologique en deux moitiés dont la frontière est constituée par le premier départ d'un enfant. La première d'entre elles est marquée essentiellement par le passage à l'âge adulte des enfants, et notamment des deux premiers. L'évènement principal de la seconde est le départ du dernier enfant, qui marque le début de la phase finale du cycle. Ce résultat obtenu par l'analyse sur l'ensemble de l'échantillon des 14 villages a été confirmé par des analyses effectuées sur chacun des sous-échantillons déterminés par la variable religieuse -orthodoxes, catholiques, musulmans- et paraît donc avoir valeur générale.

Ces évènements-références qui jalonnent la chronologie familiale valent quelle que soit la forme du groupe domestique nucléaire ou multinucléaire. Aucun évènement spécifique à la forme multinucléaire ne se dégage, sauf, dans la première partie du cycle, le mariage qui l'établit. Les phases intermédiaires et finale sont bornées de la même façon pour l'une et l'autre forme. Ainsi ce n'est pas une séquence unique qui a en fait été dégagee, mais une superposition de séquences, dont chacune correspond à une évolution possible de l'unité domestique. Situer un foyer dans cette évolution, c'est prendre en compte simultanément sa position dans le temps familial étalonné par ces évènements et son état uni- ou multi-nucléaire. Ainsi se définit la *position dans le cycle de vie*, variable classant les foyers complets, c'est-à-dire comportant au moins un couple ayant, ou ayant eu, des enfants, selon les neuf modalités suivantes :

- A.0 : famille nucléaire, aucun enfant adulte, aucun enfant parti.
- A'.0 : famille nucléaire, un enfant adulte, aucun enfant parti.

- *A".0* : famille nucléaire, au moins deux enfants adultes, aucun enfant parti.
- *A.1* : famille nucléaire, au moins un enfant parti, mais il reste des enfants au foyer.
- *B* : phase finale de la famille nucléaire : tous les enfants sont partis, les parents restent seuls.
- *C.0* : famille multinucléaire, aucun enfant n'a quitté le foyer, et il y a au foyer d'autres enfants que celui qui est marié.
- *C.1* : famille multinucléaire, au moins un enfant est parti mais il reste au foyer d'autres enfants que celui qui est marié.
- *D.1* : phase finale de la famille multinucléaire ; ne reste au foyer que l'enfant marié (ou les enfants mariés), après départ des autres enfants.
- *D.0* : phase finale de la famille multinucléaire ; seul vit avec les parents l'enfant marié (ou les enfants mariés), mais il n'y a eu aucun départ. (En fait cette modalité ne concerne que les familles à enfant unique).

Dans cette classification les adjonctions d'individus isolés (parent veuf, frère ou soeur célibataire etc.) ne sont pas prises en compte. La variable fait uniquement référence au couple du chef de famille et à ses enfants. Elle ne peut rendre compte de la cohabitation, à la première génération, de frères mariés. Les quelques foyers du village albanais dans ce cas ont été classés selon une dixième modalité résiduelle.

Chacune des neuf phases ainsi définies peut être située sur l'arborescence de la figure 3. La phase *A.0* correspond essentiellement au noeud 8, auquel s'ajoute le noeud 22 (qui traduit la présence de la mère veuve). C'est la seule phase qui n'aît pas une situation unique dans l'arborescence. La phase *A'.0* se confond avec 23. Le noeud 13 recouvre simultanément *A".0*, *C.0*, et *D.0*. Les phases *A.1* et *C.1* correspondent au noeud 6, et les phases finales *B* et *D.1* au 7. Ces neuf modalités de la variable décrivant le cycle de vie se disposent donc de gauche à droite de la figure, sur l'axe temporel. Un enchaînement de ces phases représente un cycle, un chemine-

ment dans le graphe de tous les cycles de vie possibles, à partir de l'établissement du chef de famille dans son statut, c'est-à-dire à partir de la phase $A.0$. En effet un individu devient chef de famille soit en fondant son propre foyer, en établissant un nouveau groupe domestique, soit par succession, à la disparition du couple le plus âgé¹. Les foyers à trois générations mariées étant, comme nous l'avons vu plus haut, tout à fait exceptionnels, la disparition du couple de la première génération entraîne dans la quasi-totalité des cas le passage du groupe domestique de l'état multinucléaire à l'état nucléaire. Dans cette famille nouvellement nucléaire les enfants, statistiquement, n'ont pas atteint l'âge adulte, pour la même raison liée à l'espérance de vie qui fait qu'il n'y a pratiquement pas de foyers à trois générations mariées. Donc dans le cas d'une création de foyer comme dans le cas d'une succession, le cycle de vie du chef de famille commence en $A.0$.

A partir de ce point initial l'évolution de la famille vers la forme nucléaire ou la forme multinucléaire peut être représentée par un *graphe orienté* (Cf figure 4), dont les sommets sont les phases et dont les arêtes correspondent aux passages de l'une à l'autre. Sur la figure, les sommets ont été situés à une hauteur inversement proportionnelle à l'âge moyen de la phase qu'ils représentent -calculé à partir de l'enquête de 1965. Ainsi une arête orientée de bas en haut correspond-elle à un passage improbable, puisque l'âge moyen de l'extrémité est inférieur à celui de l'origine. L'arête $A''.0 - C.0$ par exemple est dans ce cas. Les sommets B , $D.1$ et $D.0$ représentent les phases finales. Hormis le cas de mariage d'un enfant avant l'âge adulte, $A'.0$ est un point de passage pour tout cycle. Les chemins $A.0 - A'.0 - A''.0 - A.1 - B$ ou $A.0 -$

¹. Nous avons pour l'analyse considéré comme chef de famille l'homme de la première génération manée. Cela correspond à la réalité du *domacín* dans la mesure où les ascendants veufs sont statistiquement rares et dans ce cas généralement trop âgés pour en tenir effectivement le rôle.

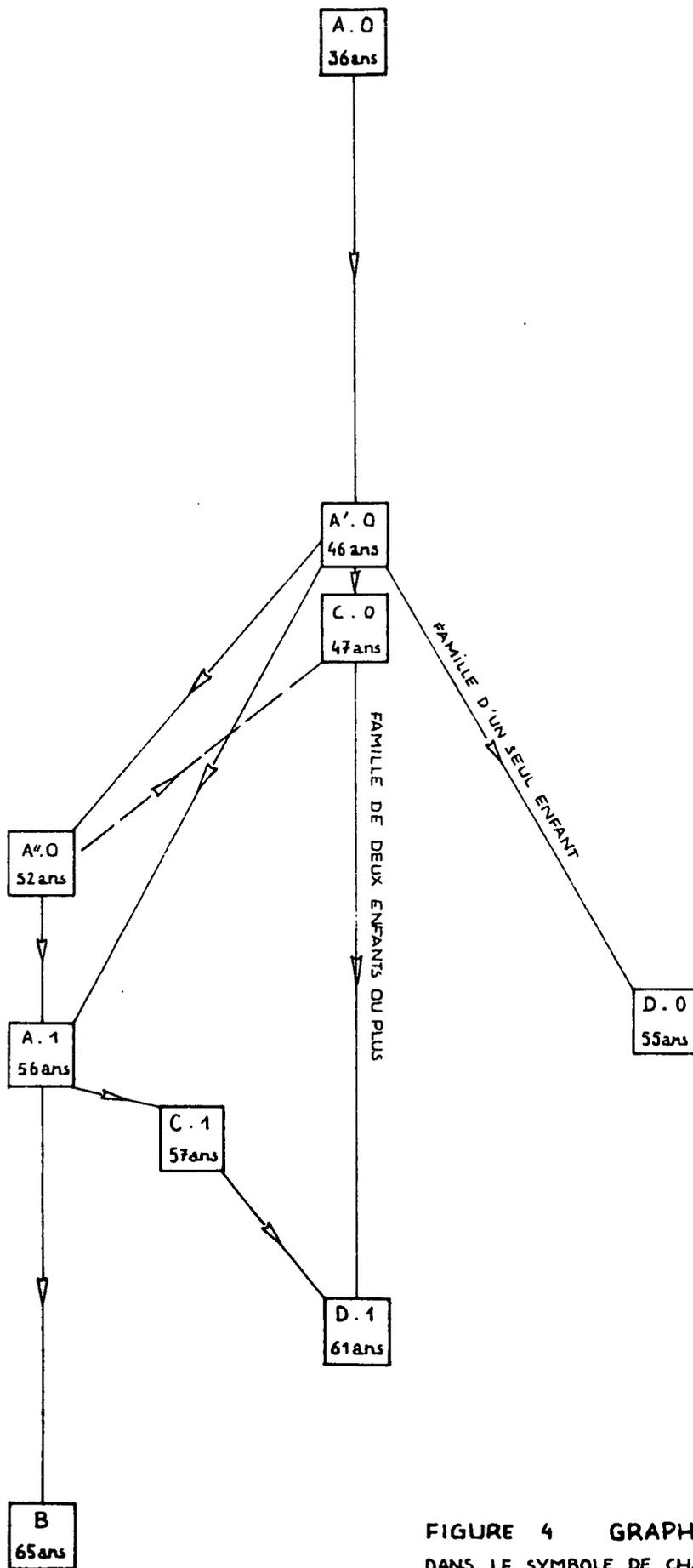


FIGURE 4 GRAPHE DES CYCLES DE VIE
 DANS LE SYMBOLE DE CHAQUE PHASE EST INDI-
 QUÉ L'ÂGE MOYEN DANS CETTE PHASE

A'.0 - A.1 - B, suivant que le premier départ ait lieu après ou avant le passage du second enfant à l'âge adulte, représentent le cycle d'une famille nucléaire. Pour atteindre D.1, phase finale de la famille étendue quand le fils restant au foyer n'est pas l'unique enfant, plusieurs chemins sont possibles, se confondant plus ou moins longtemps avec celui d'une famille nucléaire. L'arête C.0 - D.0 correspond aux familles d'un seul enfant.

L'évolution des groupes constitués autour d'un individu -d'un *domacín*- d'un stade initial, conjugal, à un stade final uni- ou multinucléaire, selon les divers cheminements représentés par ce graphe, est en fait le phénomène essentiel qui, plus que leur état à un instant donné, est significatif quant à l'organisation domestique. C'est au devenir, et non au provisoire qu'il convient de se référer dans l'approche du système. La variable dont la création est décrite ci-dessus situe l'individu et sa famille dans cette évolution. Au niveau collectif, elle permet non pas de la prévoir mais d'en saisir le sens au moment de l'observation, comme la dérivée d'une fonction mathématique n'identifie pas la courbe mais en indique le sens ponctuellement.

2.2. Le groupe domestique en construction.

L'évolution du groupe domestique présente des aspects fortement différenciés dans les six villages étudiés, ainsi que l'attestent les résultats suivants, rapportés à 100¹ :

- Phase A.0 (famille nucléaire, aucun enfant adulte, aucun enfant parti) :

Brest : 5

1. Les effectifs mis en oeuvre, au niveau des échantillons comme parfois même au niveau de la population-mère (celle des villages) n'ont pas un volume suffisant pour que l'on puisse statistiquement parler de pourcentages. La présentation des résultats rapportant les nombres à 100 est uniquement destinée à faciliter la comparaison.

Smedovac : 9
Bastasi : 22 (serbes 17, musulmans 29)
Buševac : 31
Dobra Luka : 37
Gorenja Vas : 59

- Phase A'.0 et A".0 (famille nucléaire, un ou plusieurs enfants adultes, aucun enfant parti) :

Smedovac : 3
Bastasi et Gorenja Vas : 5
Dobra Luka : 10
Brest : 15
Buševac : 27

Pour la première période du cycle de la vie familiale, celle qui se termine au départ du premier enfant, on a donc les ratios suivants :

Smedovac : 12
Brest : 20
Bastasi : 27 (serbes : 22, musulmans : 33)
Dobra Luka : 47
Buševac : 58
Gorenja Vas : 64

On remarquera au passage la variation entre les deux extrêmes, orthodoxe d'une part et catholique d'autre part, en passant successivement par les villages orthodoxe-musulman (Bastasi) et musulman (Dobra Luka). Cette variation suit d'ailleurs exactement un axe Est-Ouest, à l'interversion près de Bastasi et Dobra Luka.

- Phase A.1. (famille nucléaire, avec encore des enfants au foyer mais au moins un enfant parti) :

Smedovac : 0
Brest : 12
Dobra Luka et Buševac : 13
Gorenja Vas : 15
Bastasi : 40 (serbes : 56, musulmans : 29)

- Phase B (phase finale de la famille nucléaire, tous les enfants sont partis) :

Dobra Luka et Gorenja Vas : 0
Bastasi : 5
Buševac : 7
Brest : 15
Smedovac : 41

- Phases *C.0* et *C.1* (famille multinucléaire avec encore au foyer des enfants non mariés) :

Smedovac : 0
Gorenja Vas : 3
Buševac : 4
Brest : 7
Bastasi : 20 (serbes : 6, musulmans : 33)
Dobra Luka : 30

- Phases *D.0* et *D.1* (phase finale de la famille multinucléaire, ne reste au foyer qu'un -ou plusieurs- enfant marié) :

Dobra Luka et Bastasi : 7 (Bastasi, serbes : 11,
musulmans : 5)
Gorenja Vas : 15
Buševac : 18
Smedovac : 44
Brest : 46

Certaines phases font donc apparaître d'amples variations, parallèles aux variations ethno-culturelles. C'est le cas de la phase finale de la famille multinucléaire *D.0* - *D.1*, particulièrement représentée dans les villages serbes, de la phase intermédiaire de la famille multinucléaire *C.0* - *C.1*, importante chez les musulmans, et surtout de la phase nucléaire initiale *A.0* - *A'.0* - *A''.0*, avec sa variation régulière : orthodoxes - musulmans - catholiques, Est-Ouest. L'existence de phénomènes liés à la dominance de tel ou tel modèle d'organisation domestique peut ici être posée en hypothèse. D'autres phases font apparaître des traits particuliers à un village. Ainsi Bastasi est-il fortement représenté en *A.1*, alors que les foyers en phase *B* (état final de la famille nucléaire) sont spécialement nombreux à Smedovac. Là des phénomènes spécifiques attribuables à la situation socio-

économique propre de ces villages apparaissent probables.

Ces phénomènes spécifiques seront précisés ultérieurement dans la description des variations cycliques du groupe domestique considéré en tant qu'entité permanente. Ceci étant, des indications peuvent déjà être dégagées au vu de ces résultats quant au devenir des groupes familiaux -groupes identifiés au *domaćin*, au chef de famille-, à leur état de destination, au modèle vers lequel ils tendent.

Nous avons vu précédemment que les phases initiales du cycle de la vie familiale, *A.0* et *A'.0*, étaient, pour un temps plus ou moins long, un point de passage obligé pour tout groupe, après son établissement sous l'égide de son *domaćin*. Une famille peut à partir de ce stade du cycle aussi bien rester en l'état nucléaire qu'évoluer vers l'état multinucléaire. Le nombre de familles en phase initiale n'apporte donc aucune information sur la dominance de tel modèle dans tel village. Ainsi la suppression, dans la comparaison des effectifs correspondant aux deux types nucléaire et multinucléaire, des phases *A.0* et *A'.0* permet, mieux que la comparaison brute, de rendre compte de l'importance respective de l'un et l'autre en tant que modèle.

Les résultats obtenus en adoptant ce mode de calcul sont les suivants :

- Brest : 67 % de familles multinucléaires¹
- Smedovac : 52 %
- Dobra Luka : 71 %
- Bastasi : 38 % (serbes : 21 %, musulmans : 57 %)
- Gorenja Vas : 53 %
- Buševac : 42 %

Les ratios obtenus par la même méthode à partir de l'enquête de 1965 font apparaître, sur un intervalle de temps

1. La même remarque que plus haut s'applique : les résultats sont rapportés à 100 pour la commodité de la comparaison, il ne s'agit pas de pourcentages au strict sens statistique.

d'une demi-génération, des variations assez sensibles. Les proportions de familles multinucléaires étaient alors :

- Brest : 50 %
- Smedovac : 73 %
- Dobra Luka : 68 %
- Bastasi : 25 %
- Gorenja Vas : 21 %
- Buševac : 26 %

Bien que les effectifs mis en oeuvre dans ce calcul ne garantissent pas la précision des estimations (notamment en ce qui concerne Gorenja Vas et Buševac, pour lesquels le nombre de foyers en phase initiale, et comme tels exclus de la comparaison, est important) les tendances se dégagent avec une certaine netteté. La sensible augmentation de la proportion des foyers multinucléaires, déjà perceptible sur les effectifs bruts, concerne tous les villages sauf Smedovac. L'importance actuelle du modèle multinucléaire ressort clairement de ces chiffres. Sa prédominance est particulièrement marquée à Brest et Dobra Luka, villages serbe et albanais. Mais il faut noter sa place dans les deux villages de l'Ouest, le slovène et le croate, qui constitue un phénomène nouveau. Toutefois ici l'importance de la population non autochtone, pour laquelle on ne peut a priori faire l'hypothèse d'une évolution dans le cycle de vie semblable à celle de la population déjà avancée, dans ce cycle, ne permet pas d'évaluer complètement la place du modèle dans une perspective d'avenir. Pour ces villages, plus encore que pour les autres, on peut simplement dégager une tendance instantanée, et non prévoir la situation future. Par ailleurs le mode de cohabitation n'est pas forcément semblable à celui qui a cours dans les villages de l'Est. Ainsi à Gorenja Vas, il prend dans la moitié des cas la forme de deux appartements sous le même toit.

En tout état de cause, la progression du nombre de familles multinucléaires dans les villages de l'Ouest d'une part, de Serbie et Kosovo d'autre part, ne peut être saisie comme un phénomène unique. Les villageois de Slovénie et de

Croatie vivent dans le cadre d'une société complexe, industrielle, et c'est dans ce cadre qu'il convient de le situer, en le rattachant aux facteurs conjoncturels liés à cette société. Dans le cas de l'Est de la Yougoslavie par contre on a affaire à une société villageoise, paysanne, au sein d'une société globale qui devient industrielle. L'organisation familiale est liée à la condition agricole.

3. Le cycle domestique

Le cycle de la vie familiale tel qu'il a été décrit précédemment, cheminement dans le graphe des évolutions possibles, est en fait un itinéraire individuel ou tout au moins l'itinéraire d'une collectivité momentanée identifiée au *domaćin*, au chef de famille. Il a un commencement et une fin. Il est un cycle au sens d'une période, d'un élément d'un mouvement cyclique. La collectivité momentanée qu'il définit est l'avatar actuel d'une entité permanente, ou en tout cas, d'une entité d'un autre ordre temporel. A la mort du *domaćin* le groupe domestique peut ne plus exister que sous une forme incomplète, réduit à une veuve, en attendant sa disparition totale. Mais dans le cas d'un foyer multinucléaire la mort du *domaćin* n'entraîne pas ipso facto la disparition du groupe domestique. Il y a changement de *domaćin*, changement d'état, un foyer binucléaire étant par exemple réduit à la forme nucléaire, mais le groupe perdure sans solution de continuité, la maison, la propriété incarnant cette pérennité.

La mort du chef de famille, dans ce processus, se traduit par une boucle dans le graphe des cycles de vie tel qu'il a été représenté sur la figure 4, par un retour en arrière, un branchement reliant la phase finale (*D.1* ou *D.0*) à la phase initiale *A.0*. La composition du groupe domestique est ainsi soumise à un mouvement cyclique où se succèdent phases

d'expansion et de contraction, phases multinucléaires et phases nucléaires. Le cycle domestique ne peut pas cependant s'assimiler à une loi naturelle qui régirait la vie de ce groupe social avec la régularité présidant au destin des sociétés animales. Le processus évolutif peut parfois s'écarter du mouvement cyclique régulier qui mène de l'état nucléaire aux phases terminales multinucléaires avec retour aux phases nucléaires. Outre la diversité des chemins menant, comme on l'a vu plus haut, de la phase initiale *A.0* aux phases *D.0* ou *D.1*, le retour dans le graphe peut à partir de ces phases s'effectuer en d'autres points que *A.0*, ou encore il peut s'opérer avant qu'elles aient été atteintes. C'est cette variabilité du cycle domestique que nous allons maintenant étudier en fonction du village -c'est-à-dire d'une appartenance culturelle mais aussi d'une situation socio-économique et d'un rapport à la société globale.

3.1. Cycles réguliers.

Le nombre d'enfants au foyer, mis en rapport avec les phases du cycle de vie, éclaire indirectement mais distinctement le parcours du groupe domestique dans le champ des variations morphologiques. Le village serbe de Brest constitue à cet égard un cas particulièrement net. Parmi les foyers qui dans ce village en sont aux phases nucléaires initiales (*A.0*, *A'.0*, *A''.0*) aucun ne compte d'enfant de moins de 14 ans, alors que pour l'ensemble des six villages, il y a seulement 32 % des foyers dans ces phases qui présentent la même caractéristique. Et près des deux tiers de ces foyers en phase initiale, à Brest, ne comptent aucun individu de moins de 18 ans alors que la proportion correspondante, pour ces phases, est dans l'ensemble des villages de 25 %, et que nulle part -excepté Smedovac- elle ne dépasse 40 %.

La situation démographique globale de Brest ne peut en aucun cas constituer l'explication complète de cet état de fait, ne se distinguant pas particulièrement de celle des

autres villages. En effet si la proportion de foyers sans mineurs de 18 ans est de 40 % à Brest, elle est de 32 % dans l'ensemble de l'échantillon, et elle dépasse 40 % à Smedovac et Buševac. Brest n'est donc pas affecté par une sous-natalité ou par un vieillissement particulier de sa population.

Par ailleurs parmi les foyers multinucléaires en phase finale (*D.1*, *D.0*), la proportion de ceux qui comptent au moins un mineur de 18 ans est à Brest de 68 % (dans l'ensemble des six villages, cette proportion concerne la présence d'un mineur toutes phases confondues.) Et les deux tiers des foyers de Brest comptant un mineur sont des foyers multinucléaires en *D.1* ou *D.0*.

Ainsi il apparaît que l'absence d'enfants dans les foyers nucléaires en phase initiale est essentiellement le produit du processus morphologique du groupe domestique, processus qu'elle met par là-même en lumière. Le nombre relativement faible de ces foyers lui est d'ailleurs également lié. Les familles nucléaires sont pour la plupart le résultat de la disparition de la première génération dans des foyers multinucléaires, disparition qui survient alors que les enfants -la troisième génération- sont déjà sortis du plus jeune âge. Ces enfants sont parvenus à l'adolescence sous le même toit que leurs grands-parents. Les phases nucléaires initiales *A.0*, *A'.0* et *A''.0* ne sont dans ce processus que des phases transitoires, brèves et comme telles peu représentées numériquement.

Le "cycle idéal" évoqué plus haut, succession de phases se reproduisant régulièrement avec une génération pour période, est donc vécu réellement par la majorité des groupes domestiques de Brest. La famille conjugale y est un passage obligé, mais comme état essentiellement transitoire. La famille large, la maison où cohabitent les parents et le couple du fils, est le cadre où l'on naît et où l'on grandit, le cadre où l'on meurt.

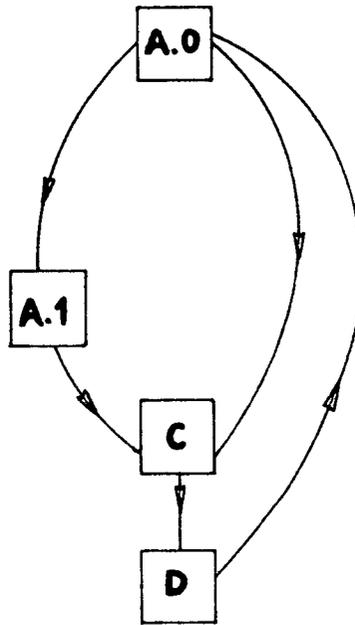


FIGURE 5

Evidemment le système n'est pas totalement fermé. A coté des foyers nucléaires intégrés dans le cycle existent quelques foyers correspondant à des créations. En effet dans le quart des foyers enquêtés au moins un fils -en fait presque toujours un seul- a quitté le domicile paternel. (Une moitié de ces hommes a quitté le village et l'agriculture, l'autre moitié s'est installée au village). Les foyers ainsi créés à la génération actuelle -c'est-à-dire par leur chef de famille actuel- ne représentent parmi les groupes domestiques de Brest qu'une proportion qui peut donc être estimée à un sur huit environ. En effet la quasi-totalité de la population masculine étant autochtone toute création correspond à un départ affectant un foyer du village. Et réciproquement, la norme résidentielle étant virilocale et les cas de *domazetstvo*, d'entrée comme gendre, exceptionnels, à tout départ d'un foyer non accompagné d'un départ du village correspond une création.

+

D'autres foyers, à l'autre extrémité du cycle de vie individuel, se situent en dehors d'un cycle domestique fermé. Ces foyers en phase B, phase finale nucléaire, représentent dans l'enquête 15 % du total -c'est-à-dire sensiblement la mê-

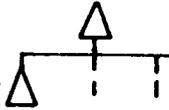
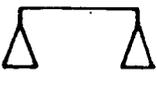
me proportion que les foyers créés à la génération actuelle¹.

Ces constatations sont à mettre en rapport avec les statistiques démographiques globales du village. Celles-ci attestent une relative stabilité en ce qui concerne les foyers. Le nombre de ceux-ci, de 139 en 1961, est passé à 145 en 1977 avec un maximum de 149 en 1971. Dans le même temps la population passait de 750 à 673 individus, l'effectif étant en 1971 de 680. Sur la période considérée il y a donc eu une légère progression du nombre des foyers, accompagnée d'une chute assez sensible de la population. Le phénomène tient d'ailleurs entièrement dans les dix premières années, les dernières faisant seulement apparaître une légère diminution de part et d'autre. Il est vraisemblablement en partie lié à des modifications dans l'organisation familiale du village, à des partages, des dislocations de groupes domestiques. L'enquête de 1965 a néanmoins montré que le mouvement de dissolution des zadrugas -avec cohabitation latérale- était déjà à l'époque pratiquement terminé, et ces modifications, au demeurant peu marquées, correspondraient à la queue du processus. La baisse de la natalité explique probablement par ailleurs une grande partie du déclin démographique. En tout cas la situation apparaît stabilisée, dans un système à peu près clos. Le nombre de groupes domestiques est sensiblement constant. La majorité de ces groupes se perpétuent en un cycle régulier. Marginalement la création de nouveaux foyers compense la disparition des familles qui sortent du cycle et s'éteignent. La descendance mâle excédentaire quitte le village et l'agriculture.

Le cycle domestique à Brest et les variations morphologiques qui en découlent dans les foyers apportent, par comparaison, un certain éclairage aux faits statistiques évo-

1. Parmi les foyers en phase *B* un seul a été concerné par le départ d'un fils et donc, étant donné la définition de *B*, un seul a eu un fils qui soit parvenu à l'âge adulte. Les foyers en phase finale nucléaire sont donc, dans leur quasi-totalité, à descendance uniquement féminine. Ceci confirme à la fois la règle de corésidence des fils, et l'a-normalité du *domazetstvo*.

+ qués par Hammel dans son étude sur la famille serbe au seizième siècle. Rappelons ces chiffres issus de recensements turcs et portant sur une région orientale de la Serbie :

	Forme 1. Famille nucléaire.		38 %
	Forme 2. Famille multigénérationnelle.		14 %
	Forme 3. Famille multigénérationnelle non verticale à sommet unique.		8 %
+ 6	Forme 4. Famille multinucléaire à extension latérale à la première génération.		33 %
+ 6	dont : Forme 5. Famille à extension latérale unigénérationnelle		19 %
	Veuves		5 %

+ La proportion de foyers unigénérationnels (forme 1 + forme 5) est dans cette population de 57 %, alors qu'à Brest elle est de 46 % -les foyers unigénérationnels y étant en l'occurrence uniquement les familles nucléaires. De même qu'à Brest les foyers multinucléaires passent cycliquement par l'état nucléaire, dans la Serbie du seizième siècle -sous l'hypothèse d'une stabilité semblable- les foyers multigénérationnels passent cycliquement par l'état unigénérationnel. Cependant l'extension latérale à la première génération peut, dans un certain nombre de cas, faire sauter cette étape, un individu de la troisième génération se mariant avant l'extinction totale de la première. (L'extension latérale réduit l'écart d'âge entre les générations). Ceci joue donc dans le sens d'une réduction du nombre des foyers unigénérationnels, dans le processus cyclique, par rapport à ce qu'il en est en l'absence de cette extension latérale. Par contre la moindre longévité au seizième siècle -qui constitue une hypothèse plausible- tend à l'inverse à accroître sensiblement ce nombre. Compte tenu de ces différences de contexte la proportion de foyers multigénérationnels apparaît comparable dans les statistiques citées par Hammel et dans notre étude sur Brest. Sous l'hypothèse, répétons-le, que la population serbe objet du recensement turc

+ ne se soit pas trouvée prise dans quelque mouvements de mutation où de bouleversement, on peut induire de cette comparaison que la grande majorité des groupes domestiques y étaient affectés, dans leur morphologie, d'un mouvement cyclique les faisant passer de la cohabitation des générations à la présence d'une seule génération, pour certains simplement de l'état multinucléaire à l'état nucléaire. La famille conjugale, ou la simple cohabitation de frères mariés, n'avaient, en tant que forme permanente, qu'une existence marginale.

Une autre comparaison peut être faite ici entre la Serbie du 16ème siècle et le Montaillou du 14ème siècle étudié par E. Le Roy Ladurie¹. Leur éloignement spatial et temporel n'interdit pas l'hypothèse d'une certaine similitude de leurs conditions démographiques et sanitaires et de la longévité moyenne de leur population, ou en tout cas d'une similitude plus grande qu'entre la Serbie du 16ème siècle et la Serbie actuelle. Or E. Le Roy Ladurie, à propos des dimensions de la maison-famille, la *domus* (ou *ostal*) note que sa composition fait l'objet d'un arrangement chronologique, la même famille étant successivement élargie -généralement par la présence d'un seul représentant de la première génération- puis nucléaire, puis + élargie et ainsi de suite, et, en certains cas extrêmement minoritaires, pouvant aller jusqu'à la famille pleinement élargie, multigénérationnelle avec au moins deux couples. Mais + il constate qu'"au total, ces formes suprêmes de l'élargissement familial (multigénérationnelles, ou multifraternelles) sont conceptuellement réalisables, mais pas très fréquentes [...] La mortalité tue trop tôt les vieux adultes"².

En fait, sauf à faire l'hypothèse d'une longévité exceptionnellement basse à Montaillou, la rareté des foyers multigénérationnels est imputable à la prédominance du modèle nucléaire. En effet en cas de modèle multinucléaire dominant, l'exemple de la Serbie du 16ème siècle montre que le nombre

1. E. LE ROY LADURIE , *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324*, Paris, 1975.
2. *Ibid.* p. 82.

de ces foyers est loin d'être marginal. La prégnance de la famille conjugale à Montaillou apparaît d'ailleurs attestée par le destin de l'unique foyer multigénérationnel rencontré dans l'étude d'E. Le Roy Ladurie : "une brouille interne fera [...] éclater ce quadrige, la belle-fille étant expulsée, en fin de compte, pour incompatibilité d'humeur"¹. La famille multinucléaire n'est pas un truisme historique.

Le village de Brest, qui offre l'exemple quasi-idéal de groupes domestiques se perpétuant en cycles réguliers, constitue la référence à laquelle on peut se rapporter pour évaluer la dominance réelle d'un type ou l'autre. D'autres villages, parmi les six étudiés, montrent également une présence importante de tels foyers survivant aux générations, et s'incarnant régulièrement en famille étendue. Tel est le second village purement serbe, Smedovac, qui compte un nombre relativement important de foyers multinucléaires, et présente certaines particularités quant à la répartition des familles selon leur cycle de vie. Ainsi les phases initiales nucléaires ($A.0$, $A'.0$, $A''.0$) sont-elles peu représentées, de même que les phases intermédiaires multinucléaires ($C.0$, $C.1$). Par ailleurs la présence de jeunes enfants est rare dans les phases initiales et plus fréquente dans les phases multinucléaires finales. Ceci, comme on l'a exposé plus haut à propos de Brest, caractérise le mouvement cyclique nucléaire - multinucléaire - nucléaire, avec le rythme particulier du à l'originalité démographique de Smedovac. La traditionnellement faible natalité y multiplie en effet les passages directs de la phase $A'.0$ à la phase $D.0$ (Cf figure 4 *supra*), court-circuitant les phases $C.0$ et $C.1$. Par ailleurs les phases intermédiaires $A.1$, $C.0$, et $C.1$, même lorsqu'elles sont un point de passage, voient pour la même raison leur durée notablement raccourcie.

Une autre caractéristique du cycle de vie à Smedovac ne peut par contre être totalement imputée à la faible natalité. Il s'agit du nombre extraordinairement élevé de foyers

1. *Ibid.* p. 81.

en phase B, phase nucléaire terminale. Ceux-ci représentent en effet 40 % du total, contre 10 % dans l'ensemble des six villages. L'importance de cette phase est surtout manifeste si on la compare aux phases terminales multinucléaires. Elle représente en effet sensiblement les mêmes effectifs, alors qu'à Brest le rapport est de un à trois en faveur des phases multinucléaires. Le rapprochement de ces deux proportions met en relief la présence d'un phénomène "anormal", et laisse supposer la survenance de ruptures nombreuses dans un cycle domestique dont la régularité circulaire continue concurremment de gouverner un noyau important de foyers.

Le village albanais de Dobra Luka représente un cas particulier en ce sens qu'il est le seul comportant des foyers où cohabitent des frères mariés de la première génération. Pour ces foyers l'extension de la notion de cycle de la vie familiale à celle de cycle domestique ne peut se faire naturellement comme ci-dessus. En effet cette extension repose sur l'unicité de l'homme marié de la première génération, identifié en l'occurrence² au *domačín*. Dans un groupe domestique complexe, formé de plusieurs troncs, les variations de composition tendent à se dégager des destins individuels, et plus la complexité augmente, moins elles ont un caractère cyclique prononcé, plus elles sont "écrasées" et tendent vers la constance, ou alors sont accidentelles, exogènes. Cette cohabitation collatérale est cependant, même à Dobra Luka, marginale. Par contre la totalité des foyers multinucléaires groupent, du vivant du père, plusieurs fils mariés¹. "Chez nous, les albanais, c'est la coutume que les frères ne se séparent pas avant la mort du père. Et certains continuent de vivre ensemble dans la maison. Avant c'était beaucoup plus fréquent" (DL1). A la mort

1. Selon Vera Erlich la cohabitation des fils mariés jusqu'à la mort du père est la coutume dans 100 % des villages albanais de Macédoine ; dans 28 % de ceux-ci domine la "large, old style zadruga" (avec cohabitation permanente des collatéraux). Pour les villages chrétiens de Macédoine, les proportions sont respectivement de 90 % et 15 %. V. Erlich, *Family in transition*, 1966, *op. cit.*

du père les fils mariés se séparent, l'un d'eux restant dans la maison paternelle. Le groupe domestique se perpétue ainsi, mais massivement amputé. Le schéma de la figure 5 s'applique, mais l'arête $D - A.0$ représente une mutation brutale, un bouleversement morphologique beaucoup plus profond que dans le cas des villages serbes précédents.

Simultanément de nouvelles unités domestiques se créent, par l'installation des fils quittant la maison familiale. Les hommes en effet d'une manière générale restent au village. Moins d'un enquêté sur cinq n'a aucun de ses frères installés à Dobra Luka, alors que la majorité en a deux, ou, plus souvent, trois. (Par contre chez les quelques rares enquêtés dont un fils a quitté la maison, ce fils a aussi quitté le village). Comme par ailleurs la natalité à Dobra Luka est élevée, le nombre des créations est important¹. Ainsi la proportion de foyers en phase $A.0$ y est de 37 %, alors qu'elle est de 27 % dans l'ensemble des villages, de 9 % à Smedovac et de 5 % à Brest. Pour l'ensemble des phases $A.0 - A'.0 - A''.0$ les proportions sont respectivement de 47 % à Dobra Luka, 38 % dans l'ensemble des villages, 12 % à Smedovac et 20 % à Brest. Parmi ces foyers en phase $A.0, A'.0, A''.0$, à Dobra Luka moins de 10 % ne comptent aucun enfant de moins de 18 ans - alors qu'à Brest les deux tiers sont dans ce cas. Ceci confirme que les phases initiales correspondent à des créations et non comme dans les villages serbes à une transformation cyclique $D - A.0$. L'immigration à Dobra Luka étant relativement peu importante, ces nouveaux foyers sont pour la plupart autochtones et

1. Le nombre moyen des enfants mis au monde (jusqu'à présent) par les femmes de l'échantillon est de 6,5 à Dobra Luka, contre 3,5 pour l'ensemble des six villages. La mortalité infantile ne fait pas sensiblement baisser ce taux (nombre moyen d'enfants survivants, à Dobra Luka : 6,2). En 1961 on comptait 564 habitants pour 64 foyers, en 1971, 884 habitants en 107 foyers, et en 1980 on estime la population à 150 foyers pour plus de 1 000 habitants. Une partie de l'accroissement récent est due à l'immigration en provenance des villages voisins - une vingtaine d'installations dans les dernières années - mais la croissance procède essentiellement de l'accroissement naturel.

résultent de la séparation des fils à la mort du père.

Le rythme du cycle de vie est différent à Dobra Luka et dans les autres villages. Les phases n'y ont pas la même durée -i.e. n'ont pas le même poids statistique à un instant donné. Ainsi la phase *C.1* est exceptionnellement chargée (23 % contre 7 % dans l'ensemble des villages), alors que les phases *D.0* et *D.1* sont peu représentées (7 % contre 23 % dans l'ensemble des villages). Ceci est du bien sûr à la forte natalité, qui retarde le dernier départ d'un enfant (en l'occurrence le mariage de la dernière fille). Il est à noter par ailleurs que, au contraire de Brest ou Smedovac, la phase *B*, phase finale de la famille nucléaire, est totalement absente de Dobra Luka, ce qui va encore dans le sens de la prédominance absolue du modèle multinucléaire.

Le parcours dans le cycle de vie n'a évidemment pas la même signification, quant aux variations quantitatives du groupe domestique, à Dobra Luka et dans un village serbe comme Brest. Le nombre moyen de personnes au foyer est à Brest de 4,0 en phase initiale *A.0 - A'.0 - A''.0*, de 3,5 en phase intermédiaire nucléaire *A.1*, et de 5,5 en phase finale multinucléaire *D.1* ou *D.0*. A Dobra Luka il y a en moyenne 7 personnes en *A.0 - A'.0 - A''.0*, 7 personnes également en *A.1*, et 11 personnes en *C.0* ou *C.1*, phases intermédiaires multinucléaires. (Pour les raisons d'effectifs avancées plus haut il est impossible d'avoir des nombres significatifs pour les phases *D.1* et *D.0*). Les nombres y sont donc sensiblement plus élevés, à toutes les phases, en raison de la forte natalité qui fait sentir ses effets sur le cycle entier. Toutefois les variations relatives, d'une phase à l'autre, sont moins sensibles qu'on ne pourrait le penser étant donné de surcroît la règle de cohabitation de tous les fils mariés. La loi des grands nombres commence déjà à jouer au sein du foyer à partir de cette taille. Départs, mariages, naissances tendent à équilibrer leurs effets quantitatifs.

Brest et dans une certaine mesure Smedovac offrent l'exemple de cycle fermés faisant alterner régulièrement arran-

gements nucléaire et multinucléaire dans des groupes domestiques dont l'existence s'inscrit dans un temps d'une autre nature que la vie familiale du *domaćin*. Les variations morphologiques à Dobra Luka procèdent du même modèle, avec la particularité de nombreuses créations de groupes nouveaux, qui eux-mêmes sont ensuite soumis à ces cycles. Mais la distinction entre cycle domestique et cycle de la vie familiale peut ne pas avoir de raison d'être si le groupe est créé avec le mariage et se dissout à la mort des conjoints, étant resté tout le temps de son existence en l'état nucléaire. On a alors affaire non pas à un cycle fermé, "circulaire", mais à un cycle-segment $A.0 - A.1 - B$, avec un point de départ et un point final. Un tel cycle peut naître d'une exception, d'une rupture dans un système où dominant les cycles fermés, mais il peut aussi être la règle correspondant à un modèle nucléaire prédominant.

Une telle prédominance dans un village doit se traduire au plan synchronique par la domination statistique des phases nucléaires intermédiaires et finales sur leurs équivalentes multinucléaires : on doit avoir plus de foyers en $A.1$ qu'en $C.0$ et $C.1$, en B qu'en $D.0$ et $D.1$. Or une telle situation n'a été rencontrée dans aucun des six villages. Elle n'existe qu'à Buševac, parmi les ouvriers et salariés (n'exploitant pas de terre en plus de leur emploi). Et encore les effectifs à ce niveau d'analyse ne permettent-ils pas l'inférence statistique.

Si donc les familles nucléaires constituent la majorité des foyers dans tous les villages sauf Brest, si elles dominant très largement dans les villages catholiques Buševac et Gorenja Vas, nulle part l'arrangement nucléaire ne prédomine uniformément à toutes les phases du cycle, nulle part un modèle nucléaire du cycle ne s'impose. Cela ne signifie pas que le modèle des cycles fermés, réguliers, organisés autour de l'état multinucléaire, règne partout. La sur-représentation, à Buševac, Gorenja Vas, et chez les serbes de Bastasi, de la phase intermédiaire nucléaire $A.1$, par rapport aux phases intermédiaires multinucléaires $C.0$ et $C.1$, quasi-inexistantes, en fournit un contre-exemple. A la dualité nucléaire - multi-

nucléaire des formes dominantes de l'organisation familiale observée statistiquement, ne correspond pas, par simple homologie, une dualité de modèles dominants au niveau du cycle domestique.

3.2. Cycles irréguliers et absence de modèle dominant.

Nous avons noté plus haut que dans le village serbe de Smedovac, où domine globalement la famille multinucléaire, le nombre de foyers en phase *B*, phase nucléaire terminale, est néanmoins très élevé (représentant 40 % du total des foyers -contre 10 % dans l'ensemble des six villages- et sensiblement la même proportion que les phases terminales multinucléaires). Or il se trouve que dans ces foyers les deux tiers environ des familles ne comptent aucun fils, et que dans le tiers restant tous les fils sont partis après le mariage -sauf un cas de famille avec deux fils, dont un est parti au moment du mariage. Si l'on ajoute quelques cas de *domazetstvo* où le couple de la fille est parti après un temps de cohabitation, on arrive à une proportion importante (plus du tiers) des foyers en phase *B* dont l'état précédent était multinucléaire, et plus précisément qui se situaient en phase *D.0* ou *D.1* (car le départ de l'enfant marié d'un foyer en phase *C* placerait celui-ci en phase *A.1*). Ceci correspond à une rupture dans le cycle domestique qui au lieu du retour circulaire *D - A.0* trouve son point d'achèvement avec la fin du couple du domaćin, après un passage *D - B*.

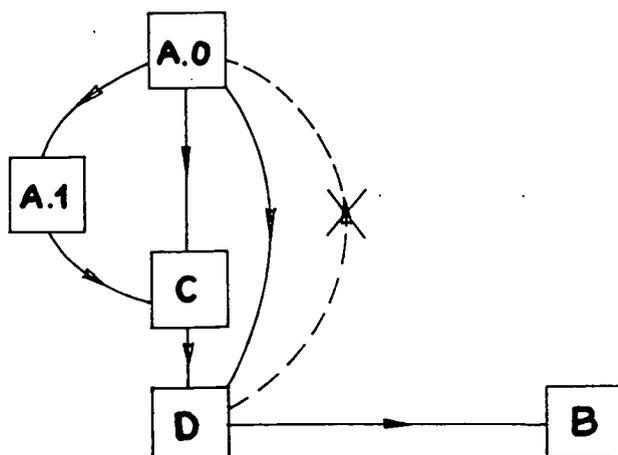


FIGURE 6

Ainsi le nombre élevé de phases nucléaires finales *B* à Smedovac provient soit d'une situation familiale particulière, l'absence de descendant mâle, qui dans le contexte villageois de faible natalité n'a rien d'extraordinaire, soit de la rupture d'un cycle de nature circulaire. Cette rupture, ce passage en phase finale de l'état multinucléaire à l'état nucléaire est à relier à la situation économique de Smedovac évoquée par ailleurs, au déclin rapide de l'agriculture et du village, à l'abandon de la terre et au départ pour la ville d'individus, de couples déjà avancés dans leur vie familiale et productive. Il s'agit d'un phénomène exogène et en ce sens on peut parler d'irrégularité, d'accident du cycle domestique, dans le contexte d'un modèle dominant, nonobstant l'importance numérique qu'a et que va prendre ce genre d'irrégularité.

Un autre village, Bastasi, se singularise pour ce qui est de la répartition de ses foyers entre les différentes phases du cycle de vie. Cette singularité affecte non la phase *B* comme pour Smedovac, mais la phase *A.1*, qui représente à Bastasi 41 % des foyers contre 16 % dans l'ensemble des six villages, et 13 % à Dobra Luka, avec lequel Bastasi offre des analogies démographiques. En effet la natalité est presque aussi forte à Bastasi, avec une moyenne de 6,5 enfants par femme enquêtée, qu'à Dobra Luka (7,8). Les serbes y sont d'ailleurs aussi prolifiques que les musulmans (6,7 enfants pour les femmes serbes, 6,3 pour les musulmanes). A Bastasi la sur-représentation de la phase *A.1* est plus marquée dans la population serbe (56 % de l'ensemble des foyers, contre 29 % dans la population musulmane). Dans une proportion importante -soit trois sur dix-, ces foyers serbes en phase *A.1* étaient précédemment multinucléaires, plus précisément en phase *C* : le départ d'un fils marié est à l'origine de ce passage *C* - *A.1* inhabituel (c'est-à-dire rencontré seulement à Bastasi). Un tel passage a aussi été rencontré chez les musulmans, mais de façon marginale -un cas sur six.

Si l'on réaffecte à leur phase *C* d'origine les foyers en phase *A.1* concernés par ce passage, on obtient selon les phases du cycle une ventilation que l'on peut comparer à celle

de Dobra Luka¹ :

	A.0 - A'.0 - A''.0	A.1	B	C	D
Dobra Luka	47	13	0	30	7
Bastasi serbes	22	38 (56)	5	22 (6)	11
Bastasi musulmans	29	23 (28)	0	38 (33)	5

Les effectifs des phases *B - C - D* sont après cette "correction" semblables tant par leur importance globale que par leur répartition entre états nucléaire et multinucléaire. (En fait tous les foyers sont multinucléaires sauf quelques exceptions chez les serbes de Bastasi). Les différences qui persistent portent sur les phases initiales et intermédiaire nucléaires. Les phases initiales sont nettement plus représentées à Dobra Luka, alors que la phase *A.1* continue à être plus forte à Bastasi, notamment parmi les serbes. Pour ceux-ci un certain nombre de départs de fils avant même le mariage contribue à gonfler les effectifs de *A.1* aux dépens de *A'.0* ou *A''.0*. Par ailleurs les départs du foyer sont également des départs du village (avec abandon de l'agriculture), alors qu'à Dobra Luka de nombreux nouveaux foyers se créent dans le village, ce qui explique la différence portant sur les phases initiales.

Les cycles de la vie domestique à Bastasi se rapprochent donc de ceux de Dobra Luka -que l'on pourrait appeler cycles de type multinucléaire à forte natalité- avec toutefois des altérations qui comme dans le cas de Smedovac doivent être mises en rapport avec la situation économique d'un village en déclin. Il est à noter que ces altérations, ces irrégularités du cycle se rencontrent surtout dans la population serbe, qui

1. Les nombres sont rapportés à 100 uniquement pour la commodité de la lecture, les effectifs en question n'atteignant pas la centaine. Pour Bastasi les nombres figurés sont les nombres "corrigés", les nombres réels étant entre parenthèses.

dans sa majorité a l'agriculture pour seule activité -une agriculture archaïque, autarcique, peu mécanisée- alors que la population musulmane pratique la double activité. L'instabilité du cycle domestique est proportionnelle à la précarité économique.

Les deux villages catholiques de l'Ouest, Bušavec et Gorenja Vas, se situent dans un contexte de développement totalement différent de l'un à l'autre. Néanmoins dans l'un comme dans l'autre l'agriculture est marginale. A Gorenja Vas elle est marginale parce que la grande majorité des foyers lui sont étrangers. Et à Bušavec, si les paysans-ouvriers sont nombreux, le travail de la terre constitue plutôt une activité d'appoint en marge de l'agriculture moderne représentée par le secteur collectif. Nous avons vu précédemment que la famille nucléaire dominait largement dans les deux villages croate et slovène -fait qui ressortait déjà nettement de l'enquête de 1965- mais que la phase terminale nucléaire y était relativement peu représentée. L'apparente contradiction des deux propositions pose le problème de l'existence d'un modèle du cycle domestique dans ces villages engagés dans la société industrielle.

La prise en compte de l'activité professionnelle du chef de famille résoud partiellement cette contradiction pour ce qui est de Bušavec. Dans les foyers ouvriers l'état nucléaire l'emporte sur l'état multinucléaire dans les phases intermédiaires du cycle, et les deux états sont également représentés en phase finale. Cette population se caractérise en outre par une très forte proportion de foyers dans les phases nucléaires initiales (50 % en A.0, 20 % en A'.0 - A''.0). Ceci correspond d'une part à un éloignement de l'agriculture, de la part de la jeune génération, et d'autre part à l'immigration d'une population salariée et jeune (la moitié des ouvriers résidant à Bušavec n'y sont pas nés).

Parmi les foyers dont le chef de famille est exploitant à plein temps ou paysan-ouvrier, la distribution selon les phases du cycle de vie est à rapprocher de celle rencontrée

à Dobra Luka¹ :

	A.0	A'.0 - A''.0	A.1	B	C.0	C.1	D.1	D.0
Buševéc paysans et paysans-ouvriers	10	33	19	4	4	0	24	4
	43							
Dobra Luka	37	10	13	0	7	23	7	0
	47							

L'équilibre général des deux distributions est le même, avec un déplacement "vers la droite" de Buševéc par rapport à Dobra Luka, le poids de A'.0 - A''.0 pour Buševéc équivalant sensiblement à celui de A.0 pour Dobra Luka, et de même D.1 correspondant à C.1. Cette dernière correspondance est à mettre en rapport avec la différence de natalité dans les deux villages : 7,8 enfants par femme enquêtée à Dobra Luka contre 2,6 à Buševéc. La forte natalité à Dobra Luka "retient" plus longtemps, on l'a vu précédemment, les foyers dans la phase intermédiaire C.1. Pour ce qui est des phases initiales, il faut d'abord noter que l'âge au mariage, plus tardif à Buševéc, y renforce les effectifs de A'.0 et A''.0. Par ailleurs on a vu que la forte natalité de Dobra Luka s'y traduisait par de nombreuses créations de foyers. Mais ces deux remarques n'expliquent pas à elles seules le phénomène, qui semble également correspondre pour une part à un décalage dans le temps, à un ralentissement actuel de la création de foyers paysans-ouvriers à Buševéc (traduisant en fait le déclin de l'agriculture), et corrélativement à un vieillissement de cette population. Compte tenu de ce décalage lié à une évolution globale, et compte tenu également de la différence démographique entre les deux villages, Dobra Luka et la population paysanne de Buševéc ressortissent néanmoins, pour l'essentiel, à un même modèle du cycle

1. nombres rapportés à 100.

domestique, cycle organisé autour de l'état multinucléaire avec création systématique de nouveaux groupes¹.

Pour ce qui est de Gorenja Vas, la distribution des foyers selon les phases du cycle de vie est tout à fait singulière par rapport aux autres villages. La proportion est très élevée pour A.0 (60 %), plus même que parmi les ouvriers de Buševac. Les effectifs sont par contre très faibles en A'.0 et A''.0. Il s'agit donc d'une population jeune. La proportion est moyenne en A.1 (15 %), et très faible en C.0 - C.1. Pour ce qui est des phases terminales, tous les foyers y sont en l'état multinucléaire, la phase B n'est pas du tout représentée.

Ces résultats valent pour la population salariée -totale- ment étrangère à l'agriculture- qui ici représente les neuf dixièmes du total. La proportion particulièrement forte de foyers en A.0 est liée à une autre particularité de Gorenja Vas. L'immigration (essentiellement régionale) y est extraordinairement élevée, puisque les trois quarts des hommes sont nés hors du village, ce qui est également le cas de neuf femmes sur dix. C'est cette population immigrée qui constitue l'essentiel de l'effectif en A.0.

Ainsi dans ces villages de l'Ouest la double caractéristique d'une proportion globale très élevée de foyers nucléaires et d'une dominance de la forme multinucléaire aux phases terminales du cycle ne se ramène pas globalement à la coexistence au sein du village d'une population non agricole, à cycle nucléaire, et d'une population agricole, où dominerait un cycle organisé autour de l'état multinucléaire. Le cas de Gorenja Vas enlève toute valeur universelle à cette explication par la nature de l'activité professionnelle.

Ceci étant, la cohabitation multigénérationnelle est, comme il a été noté plus haut, fondamentalement différente dans les villages serbes et musulmans d'une part et dans les villages de l'Ouest d'autre part, chez les paysans et chez les

1. alors qu'à Brest ou Smedovac cette création est marginale.

ouvriers. Alors que dans les premiers la virilocalité est la règle (à l'exception de Smedovac), à Gorenja Vas la moitié des cas de cohabitation concerne une fille, et il en va sensiblement de même à Bušev^čvec, où toutefois cette parité globale ne se retrouve pas parmi les paysans-ouvriers (chez lesquels le rapport est de deux pour un en faveur de la résidence virilocale). Une autre différence signalée plus haut concerne les conditions de la cohabitation, qui notamment à Gorenja Vas peut prendre la forme de deux appartements sous le même toit.

Une question qui se pose naturellement à propos de ces foyers multinucléaires de l'Ouest non voués à l'exploitation agricole est celle du caractère provisoire de la cohabitation, qui pourrait alors être un avatar de la précarité du logement. (Cette question concerne d'ailleurs moins la cohabitation "lâche" en deux appartements évoquée ci-dessus, dont la conception même est antinomique de l'idée de précarité). Le départ du toit paternel au terme d'une corésidence temporaire après le mariage se traduirait, en terme de parcours dans le cycle domestique, par un retour $C - A.1$ ou $D - B$ analogue formellement à ceux constatés à Bastasi ou Smedovac, mais de signification différente. Si en effet dans le contexte de ces deux villages une telle succession de phases est une rupture, une solution de continuité dans le cycle, à Bušev^čvec ou Gorenja Vas elle signifierait la fin d'un simple détour multinucléaire dans un cycle essentiellement nucléaire.

Un élément de réponse à cette question est apporté par l'examen du moment où s'est produit le départ éventuel des enfants. A Gorenja Vas tous les départs se sont situés au moment même de leur mariage, aussi bien pour les filles que pour les fils. A Bušev^čvec un seul départ après le mariage a été enregistré, départ concernant un fils. Ces observations vont dans le sens d'une cohabitation stable. Un complément d'enquête a néanmoins été effectué à Bušev^čvec, où les jeunes couples corésidant ont été interrogés sur le caractère provisoire ou durable qu'ils attribuaient à leur cohabitation. Dans les deux tiers des cas a été affirmée l'intention de "rester ensemble". Bien sûr cette observation a seulement une valeur indicative,

en raison d'une part de la faiblesse des effectifs concernés et d'autre part de l'inadéquation possible des intentions et des réalisations. Elle est cependant suffisante pour exclure l'hypothèse du caractère systématiquement provisoire de la cohabitation inter-générationnelle dans le village croate.

En fait il apparaît que l'instabilité en la matière s'y soit plus manifestée dans un passé récent. Alors que, comme nous venons de le voir, le séjour momentané sous le toit paternel après le mariage est un fait exceptionnel pour ce qui est des fils des enquêtés, parmi les enquêtés de Buševac eux-mêmes plus de la moitié ont connu une telle situation -proportion rencontrée à toutes les phases du cycle, y compris les phases initiales. Et l'enquête complémentaire a fait apparaître que pour une nette majorité d'entre eux elle avait été vécue comme provisoire. La présence d'une fratrie nombreuse, et les difficultés de cohabitation qu'elle entraînaient, sont dans la plupart des cas la raison avancée pour expliquer ce sentiment et la décision de départ. Ainsi l'actuelle régularité des cycles domestiques -départ des enfants au mariage ou passage du foyer à un état multinucléaire envisagé comme durable- est le résultat d'un changement récent de tendance. L'évolution est ici inverse de celle prévalant à Smedovac ou Bastasi. Gorenja Vas par contre n'a pas connu un tel phénomène. Le nombre d'enquêtés ayant séjourné sous le toit paternel après le mariage ne diffère pas sensiblement du nombre actuel de foyers multinucléaires. La cohabitation intergénérationnelle à caractère provisoire qui s'est massivement manifestée à Buševac dans un passé récent apparaît donc comme un phénomène spécifique et conjoncturel.

Une autre question s'impose plus particulièrement à propos des foyers multinucléaires non agricoles, et donc surtout à Gorenja Vas. La cohabitation y a-t-elle été permanente à partir du mariage du jeune couple, ou bien y a-t-il eu solution de continuité, création d'un foyer séparé à ce moment et fusion ultérieure des deux foyers ? En terme de cycle de vie, du point de vue du couple de la première génération, on aurait alors, après la succession normale de toutes les phases nucléaires, un passage final B - D. Malgré cette phase termi-

nale *D* la généralisation du cycle de vie, individuel, à un cycle domestique circulaire, identique à celle mise en oeuvre à propos de Brest par exemple, n'aurait d'ailleurs pas de sens, dans la mesure où l'entité domestique ne pourrait être référencée de la même façon à un domaćin. Conçue comme l'hébergement de la vieille génération par la jeune, la phase multinucléaire serait en fait un détour, provisoire, du cycle domestique -cycle-segment essentiellement nucléaire- identifié au cycle de vie du jeune couple.

En fait il apparaît que les foyers multinucléaires de Gorenja Vas ne procèdent pas de cette cohabitation-hébergement. Tous ces individus de la jeune génération interrogés dans ces foyers déclarent en effet habiter avec les parents depuis le mariage. L'état multinucléaire actuel est donc le résultat d'une évolution "normale" du groupe domestique -c'est-à-dire formellement semblable à la succession de phases aboutissant à l'état multinucléaire dans les autres villages. Les foyers à deux générations de Gorenja Vas correspondent à des cycles domestiques d'essence multinucléaire.

Leur particularité principale, partagée par quelques foyers de Buševac, est, comme nous l'avons vu, leur absence de rapport avec l'agriculture. Une seconde particularité -qui n'est pas étrangère à la première- est leur implantation récente dans le village. La première génération y est immigrée -d'origine régionale-, la seconde y est née. Parallèlement l'ancienneté de l'entité domestique ne remonte pas au delà de la première génération. Ce sont les parents qui par leur mariage ont fondé le groupe. Cependant le caractère récent de cette fondation s'atténue dans le contexte villageois. En effet à Gorenja Vas les trois quarts des chefs de famille sont nés hors du village, et sur ces trois quarts, 80 % sont dans + les phases initiales du cycle. A côté donc de cette population jeune et immigrée, la position des foyers multinucléaires apparaît stable.

Ainsi le processus d'implantation semble s'accompagner de l'adoption d'un modèle de cycle domestique à orienta-

tion multinucléaire. On ne peut cependant parler de modèle dominant, tant est minoritaire la population concernée. L'ensemble de la population, jeune et nouvelle dans le village, ne situe pas forcément son cycle de vie dans la même perspective. Toutefois elle n'a dans le cadre villageois aucun exemple de fin de cycle nucléaire, de couple finissant sa vie dans le tête à tête conjugal. En fait la situation de Gorenja Vas est trop neuve pour que la diachronie y ait pu se structurer. Le cas de Buševac est semblable. La population autochtone est plus nombreuse, mais le village dans son ensemble se trouve engagé dans un processus global de mutation économique, de renversement de l'activité de base. Le modèle de cycle domestique à orientation multinucléaire, dont nous avons vu qu'il accompagne ici l'état paysan, est ipso facto affecté par la précarité qui caractérise la situation de l'agriculture dans le village. Pour ce qui est de la population non agricole, il y a partage des fins de cycle entre états nucléaire et multinucléaire. Mais la grande majorité est jeune, en début de cycle, et pour une grande partie nouvellement implantée dans le village. On retrouve donc la situation de Gorenja Vas, dont la nouveauté limite la perspective diachronique.

En résumé, sur les six villages étudiés, trois types de situation se dégagent quant au cycle domestique. Dobra Luka et Brest présentent un modèle dominant, dont le fonctionnement n'est affecté d'aucune perturbation sensible. A Smedovac et Bastasi les irrégularités et ruptures qui touchent le modèle dominant correspondent aux agressions et aux sollicitations du monde extérieur sur des villages en difficulté et à l'avenir incertain. Dans les deux villages de l'Ouest enfin, on ne peut dégager la domination d'aucun modèle, pour les raisons qui viennent d'être exposées. Mais dans aucun des trois cas, qui correspondent chacun à une position dans le processus du développement et du passage de la société globale à l'état industriel, ne s'impose un modèle de cycle nucléaire. Ce que nous appelons pour la commodité le "modèle multinucléaire" -c'est-à-dire un modèle de cycle domestique organisé autour du passage régulier en phase multinucléaire- semble même perdurer ou s'implanter

dans les villages les plus engagés dans la société industrielle.

4. Le groupe domestique dans la terminologie indigène

Les termes utilisés dans les villages pour désigner le groupe domestique, divers sans être nombreux, ne discriminent généralement pas sa forme. Il importe avant toute chose de s'attacher au terme *zadruga* qui est sans doute en la matière le mot serbocroate le plus connu à l'étranger. Bien que très utilisé, depuis longtemps, par les spécialistes yougoslaves, le terme n'est pas indigène. Il a, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, été introduit à propos du groupe domestique par Vuk Karadžić et utilisé au 19^{ème} siècle dans les codes civils serbe et croate. Non indigène, il est pourtant connu et reconnu par les villageois : "*Bolje zadruga nije bilo i nema boljeg poštovanja od našeg*" (BR5) -il n'y avait pas meilleure *zadruga* ni mieux considérée que la nôtre. Souvent est adjoint à *zadruga* le qualificatif *porodična*, qui le distingue de la coopérative agricole. Nous avons indiqué plus haut l'expression d'un enquêté de Dobra Luka parlant de sa famille : "*naša porodična zadruga*" -notre *zadruga* familiale (DL2). Mais il est à noter que le terme n'a pas son équivalent en albanais, alors que précisément c'est en Kosovo -et, parmi les villages objet de notre étude, à Dobra Luka- que se rencontrent les *zadrugas* les plus nombreuses.

Le terme serbocroate couramment utilisé dans les villages pour désigner le groupe domestique est *kuća*¹, maison :

-
1. *Kuća* désigne initialement la pièce où est situé le foyer (pièce commune, cuisine). Cf. S. VUKOSAVLJEVIĆ, *Sociologija stanovanja*, Belgrade, 1965.
Dans un entretien (BR1) un enquêté parlant de la maison de son enfance emploie *kuća* pour désigner la pièce avec la cheminée (après l'avoir dans la même phrase utilisé pour "mai-

"Danas ima Ilića 13 kuća a Momčilovića 10" (BR5) -Aujourd'hui il y a 13 familles Ilić et 10 Momčilović. C'est ce terme qui est qualifié (positivement) au moment du choix matrimonial : "Stari su čuli da je vredna i iz dobre kuće" (BR1) -Mes parents avaient entendu dire qu'elle était travailleuse et d'une bonne famille. *Dom*, qui signifie également maison, est peu utilisé. Mais il sert de racine à *domaćin* (chef de famille) qui est par contre de l'usage le plus courant, et à *domaćica* (maîtresse de maison). L'expression *domaćin kuće* est également employée bien que constituant étymologiquement un pléonasse. A partir de *domaćin* a été forgée la dénomination officielle du groupe domestique, *domaćinstvo* qui est utilisée à peu près de la même façon que "ménage" dans les statistiques françaises. Ce terme ressortit au langage commun dès lors que la conversation se veut d'une certaine "tenue". Le terme "*gazdinstvo*", lui aussi officiel, signifie également ménage, mais essentiellement avec la connotation d'unité de production. Formé à partir de *gazda*, le chef de famille, le maître (moins utilisé que *domaćin*) il désigne l'exploitation agricole, la propriété. Mais même dans un contexte relatif à la production le mot *kuća* est utilisé : "možda samo 10 kuća ne gaji papriku" (BR6) -il n'y a peut-être que 10 exploitations qui ne cultivent pas le poivron. *Domaćinstvo* est d'ailleurs également fréquent dans ce contexte.

La terminologie albanaise relative au groupe domestique est plus que la serbocroate centrée autour d'une racine unique : *shtëpi* -maison. Ainsi le chef de famille, l'équivalent de *domaćin*, est *zotishtëpisë* et l'équivalent de *domaćica* est *zonjashtëpisë*. La propriété, l'exploitation sont désignées par *shtëpija*. La terminologie indigène albanaise est donc à la fois plus unifiée et plus précise que la terminologie indigène serbocroate, qui fait appel à deux racines et qui attribue à *kuća* un champ plus vaste que son équivalent albanais. A *domaćinstvo*

son"). "Svi smo mi živeli u staroj kući gde je bila jedna soba, i kuća sa ognjištem" -Nous vivions tous dans une vieille maison avec une chambre, et la pièce avec la cheminée.

correspond *kusheri*, qui procède de *kuća*. L'origine serbe du terme indique bien le caractère officiel de son contexte d'émission.

A coté de *kuća* (ou de *shtëpi* dans les villages albanais) d'autres termes sont utilisés pour désigner le groupe domestique, avec une fréquence cependant moindre. Ainsi il faut noter *familija*, employé spontanément dans les villages de langue serbocroate aussi bien que chez les albanais. Son champ est assez étendu. *Familija* peut désigner la famille au sens large, l'ensemble des parents, le lignage : "*Što se tiče porekla naše familije, znam da...*" (BR1) -Pour ce qui est de l'origine de ma famille, je sais que... Mais le terme s'applique aussi au groupe domestique: "*Moja majka kad je otišla u Brest videla je da je ito siromašna familija*" (BR6) -Quand elle est arrivée à Brest, ma mère a vu que c'était aussi une famille pauvre. *Porodica*, terme le plus utilisé en milieu urbain pour désigner le groupe domestique, est moins employé spontanément en milieu rural. Il procède de *porod*, progéniture, *poroditi*, mettre au monde. Etymologiquement il se réfère donc plutôt à la famille conjugale, fait qu'il est intéressant de rapprocher de son moindre emploi au village.

La terminologie villageoise, malgré une certaine osmose avec la terminologie urbaine, son ouverture à l'extérieur, sa réceptivité à certains termes officiels, garde donc une relative spécificité. La référence dominante à la forme extérieure du groupe domestique, la maison, n'est certes pas particulière aux villages yougoslaves. Toutefois, il est notable qu'elle persiste, dans un contexte de contact avec la société urbaine, et alors même qu'un processus de construction -et d'abandon- intense atteint le symbole de pérennité présent dans la chose bâtie, si tant est qu'un tel symbolisme ait jamais fonctionné dans un pays de constructions légères. Cette référence maintenue néanmoins au "contenant" exprime un concept de groupe domestique, entité perdurable et matérialisable, d'une nature différente de celui de famille, réunion temporaire d'individus situés à des moments différents de leur vie. Au

plan diachronique c'est le *cycle domestique* qui, par rapport au cycle de la vie familiale, est privilégié par le langage.

Quels sont en conclusion les modèles régissant aujourd'hui dans les villages yougoslaves la morphologie du groupe domestique ? Selon que l'on pose le problème en terme de groupement familial, envisagé d'une manière statique, ou en terme de cycle domestique, intégrant une perspective diachronique, l'observation conduit à des résultats différents. Dans le premier cas, la domination du modèle nucléaire apparaît très large dans les villages de l'Ouest, quelles que soient leurs caractéristiques nationale et religieuse, alors qu'à l'Est les deux modèles s'équilibrent sensiblement. Mais si, suivant l'indication de la terminologie indigène, on inscrit le groupe domestique dans la durée, et si l'on analyse le cycle domestique, c'est la domination du modèle multinucléaire qui se dégage, dans la mesure où existe un modèle dominant. Une telle dominance ne se trouve pas dans les villages où la *durée* n'est pas constituée, parce qu'ils ont été, ou sont, pris dans un processus de mutation qui a bouleversé, ou bouleverse, leur population. Dans l'hypothèse où ces villages subsisteront dans leur identité, quel modèle dominera lorsque la durée sera reconstituée, lorsque la population sera stabilisée ? Les observations présentes ne vont pas dans le sens d'une prédominance future du modèle nucléaire. Et la prégnance du modèle multinucléaire apparaît d'une manière globale comme un phénomène actuel, hors de toute tendance déclinante.

Peut-on dès lors dire, comme Halpern, que la forme multinucléaire qui prévaut, c'est-à-dire la cohabitation des parents et d'un fils marié, représente la forme nouvelle de la

zadruga, l'étendue verticale s'étant simplement substituée à l'étendue latérale ? La séparation des frères introduit une différence morphologique considérable. Il s'agit de deux types d'organisation distingables a priori, sans même passer en revue les traits composant le type-idéal *zadruga*. Aussi, sans négliger le processus évolutif dont il est le produit, c'est d'une manière autonome qu'il convient d'étudier le groupe domestique dans les villages yougoslaves, et sa spécificité dans le contexte de la société industrielle, et non avec le projet de le rattacher à tel type-idéal, ou de l'en détacher.

Si par ailleurs les caractéristiques morphologiques sont évidemment essentielles et si leur examen est un préalable à toute analyse, une similitude en la matière peut recouvrir une diversité d'organisations internes, et de rapports avec le système social dans son ensemble. Ceci implique notamment de mettre en relation avec les variétés ethniques et culturelles le système matrimonial, la distribution des rôles familiaux, l'économie domestique. Et dans la mesure où le groupe domestique -*kuća*- se situe dans un temps différent de celui de la famille, de l'unité familiale, dans la mesure où il peut être saisi comme une entité d'un ordre différent, son approche, une fois cernée sa forme, implique en premier lieu l'analyse du système patrimonial qui le fonde.

III

LA SEPARATION DES FRERES

Le groupe domestique actuel, dans la Yougoslavie rurale, peut être nucléaire ou multinucléaire, mais généralement chaque génération n'est représentée que par un seul couple. La règle de résidence est double, virilocale ou néolocale. Et même dans le cas où elle se réduit à la virilocalité (Dobra Luka), la cohabitation des collatéraux après la mort du père est, nous l'avons vu; exceptionnelle. Il y a donc, à un moment ou à un autre, dispersion de la fratrie.

La séparation des frères doit être regardée sous deux aspects, à deux niveaux temporels. Dans la mesure où existait un principe de cohabitation latérale -c'est-à-dire dans la mesure de la validité du type-idéal *zadruga*- et où ce principe ne domine plus actuellement, c'est un processus historique qui est en cause. La séparation des frères est alors le passage d'un type d'organisation à un autre. Ce qu'il importe donc de rechercher, chez les villageois d'aujourd'hui, c'est la mémoire, ou l'expérience vécue, d'un ancien type d'organisation où les frères vivaient ensemble. Quel est le degré de nouveauté du groupe domestique actuel, dont la morphologie a été décrite au chapitre précédent ? Quelle est la nouveauté des modèles actuels ?

La séparation des frères, c'est aussi un processus permanent, en dehors même de tout mouvement historique. Ce processus est évidemment primordial dans l'organisation actuelle, dont il assure le fondement. Mais le principe en est aussi nécessairement posé de tout temps, sauf à supposer une fixité et

une inaltérabilité absolue du groupe domestique et donc un équilibre démographique quasi-parfait¹. Il convient de dégager les règles qui président à la dispersion actuelle de la fratrie, de déterminer dans quelle mesure elles peuvent s'identifier à celles qui régissaient les fissions de la communauté familiale, d'examiner si au contraire elles possèdent un caractère de nouveauté, lié à l'éventuelle nouveauté de l'organisation domestique fondée sur la séparation systématique des frères.

Etudier les principes présidant à la séparation des frères, c'est étudier le système patrimonial. La terminologie serbocroate identifie, au niveau de la fission, le destin individuel et le destin patrimonial. *Deliti se* signifie *se séparer*, pour les membres d'une communauté, séparer ses vies, et également *faire le partage*, séparer ses biens. Le terme dérive du substantif *deo*, partie, part. De même donc que la communauté de vie, le groupe domestique, sont identifiés à leur cadre matériel (*kuća*), de même la rupture de la communauté, du groupe s'exprime en termes matériels, économiques en termes de patrimoine. Dans un monde rural inscrit dans une société globale en mutation, y a-t-il pérennité du système patrimonial ? Et le système patrimonial est-il toujours le fondement des destins domestiques ?

1. L'effacement des groupes larges

Le problème de l'existence chez les villageois actuels d'une mémoire, ou d'une expérience, du groupe domestique large, de la cohabitation des collatéraux en dehors même de la

1. Les descriptions de la zadruga figurant dans la littérature ethnologique prennent généralement en compte ces mouvements de fission de la communauté familiale. Cf. notamment Hammel, Sicard, *op. cit.*

présence paternelle, se pose surtout pour la partie orientale de la Yougoslavie, à l'exclusion des villages de l'Ouest, croates ou slovènes. Comme nous l'avons vu par ailleurs, en l'absence de données statistiques globales clairement exploitables en la matière, la littérature ethnographique de la fin du dix-neuvième siècle et de la première partie du vingtième s'accorde pour constater l'inexistence des *zadrugas* en Slovénie, et leur liquidation en Croatie. Dans l'enquête menée en 1965 par le Centre de Sociologie Européenne, les entretiens avec des villageois croates ou slovènes ne contiennent d'allusion à une cohabitation entre frères -présente ou passée- que tout à fait exceptionnellement.

Des quatre villages de l'Est, Dobra Luka, Bastasi, Smedovac et Brest, qui sont encore actuellement marqués par le modèle multinucléaire, et qui se trouvent sur le territoire reconnu par les ethnographes comme celui de la communauté familiale, l'un, Brest, garde effectivement la mémoire d'un temps proche où les frères vivaient ensemble, et ses habitants ont vécu le processus d'effacement des familles larges qui a conduit au modèle de la famille multinucléaire "étroite" actuellement dominant. Dans les trois autres villages, qui constituent d'ailleurs, chacun, des cas nettement différenciés, l'évolution, sur les dernières générations, ne présente pas le même caractère de rupture et les formes de groupe domestique aujourd'hui rencontrées n'y sont pas, fondamentalement, différentes de celles connues de mémoire d'homme.

1.1 Le cas de Brest.

C'est dans le village où l'on peut dégager actuellement le modèle de cycle domestique le plus régulier, celui qui apparaît le plus stable à cet égard et constitue la référence à laquelle on rapporte les données des autres villages, c'est dans ce village de la Serbie moravienne que l'on peut situer l'existence la plus récente d'une organisation traditionnelle abolie.

L'axe de cette organisation, telle qu'elle ressort des récits indigènes, est la *cohabitation des frères*, une cohabitation qui existe même en dehors de la présence au sein du groupe domestique d'un ascendant vivant. La totalité des récits fait état d'une cohabitation latérale à un certain moment de la vie de l'enquêté, celui-ci se situant dans la position soit du père dont les fils cohabitent, soit, plus souvent, d'un des frères mariés, soit, presque toujours, d'un enfant dont le père et les oncles (oncles paternels, *stric*) vivent ensemble.

La vie commune des couples collatéraux débute généralement du vivant du père, la communauté des frères est constituée à sa mort. Mais ce n'est pas toujours le cas, et elle peut se construire en son absence :

"Mon père est mort quand j'avais deux ans. Il nous a laissés dans une grande misère. Il buvait beaucoup, jouait aux cartes. Nous avions 19 hectares de terre, mais il a tout gaspillé et nous sommes restés dans une vieille maison presque en ruine, avec seulement quelques hectares. Ma mère, avec trois enfants, ne pouvait pas rester vivre là. Elle s'est remariée à Krušec avec un homme plus pauvre que nous, qui n'avait rien [...] Nous sommes restés là-bas une dizaine d'années, en vivant très difficilement [...] Mon frère aîné, lorsqu'il a été plus âgé, a décidé de se marier et d'aller vivre sur notre propriété à Brest. Quelques années après, il nous a pris tous les deux [ses frères] avec lui. C'était une vie très pénible. On a été obligé de vivre dans cette maison où des tziganes s'étaient installés. Mon frère les a chassés, et on a vécu là. Il n'y avait pratiquement pas de différence entre nous et les tziganes. J'ai d'abord gardé le bétail, les porcs et les moutons, et au bout de quelques années j'ai gardé le bétail de presque tout le village. Je ne suis pas allé à l'école, car j'étais obligé de garder le bétail, et c'est pour ça que je suis illettré. La vie était dure et à cette époque je n'avais même pas de quoi m'habiller ni manger. Et pour mes frères c'était pareil. Un jour mon frère a proposé au cadet de se marier, et quand j'ai eu 15 ans on m'a dit à moi aussi de me marier. Je me souviens du jour où mon frère aîné m'a proposé de me marier, car on avait besoin de main-d'oeuvre, parce qu'on avait pris de la terre en métayage, et pour laver mes vêtements. J'ai accepté, mais je n'avais jamais vu la fille avec laquelle on voulait me marier [...] Après mon mariage, nous avons vécu, les trois frères ensemble, pendant presque 20 ans.

Je peux dire qu'on s'entendait bien. On a beaucoup travaillé et on a acheté de la terre. On a construit une nouvelle maison" (BR4).

Quelques traits intéressants se dégagent de ce récit. Tout d'abord on peut noter la primauté de la parenté agnatique sur toute parenté mettant en cause un élément féminin, serait-ce, comme ici, la filiation. Le groupe domestique s'organise, dès que possible, autour du frère marié, l'appartenance au groupe du beau-père et de la mère n'a qu'un caractère transitoire. Le récit fait également ressortir le processus par lequel se monte pratiquement de toute pièce, ou en tout cas à partir d'une base minimale, la communauté des frères, dans un contexte de pauvreté extrême. La recherche de main-d'oeuvre comme mobile du mariage est tout à fait explicitée. Le couronnement du processus, l'achèvement de la construction du groupe domestique, est l'édification de la nouvelle maison. Cette famille large, progressivement élargie, s'est fondée dans les années trente, non pas en continuation d'un groupe domestique préexistant, installé, mais après rupture, solution de continuité. Ceci traduit bien la prégnance à cette époque du modèle d'organisation familiale fondée sur la cohabitation des frères.

L'effectif des familles larges, tous membres confondus, était couramment d'une vingtaine d'individus. Le maximum rencontré dans les entretiens de Brest est de 24 membres (BR5), mais il semble que certaines aient été plus nombreuses : "Avant le partage on vivait en zadruga. Nous étions 22, ce n'était pas une grande zadruga. Dans le village il y en avait de beaucoup plus grandes" (BR2). Notons au passage l'emploi du terme *zadruga* pour qualifier ce type de famille. La cohabitation pouvait, au delà des frères, s'étendre au couple des cousins parallèles (patrilinéaires) :

"Jusqu'en 1951, je vivais avec mes parents et mes frères. L'ancienne maison où nous vivions était au centre du village, et nous sommes ensuite venus ici près de la route, et on a construit une nouvelle maison. Dans la vieille maison nous étions 22. A ce

moment-là mon grand-père et ma grand-mère vivaient avec nous. Mon père avait trois fils et quatre filles. Avec nous vivaient aussi mon cousin (*brat od strica*, le fils de l'oncle paternel)¹, sa femme et ses enfants. Nous étions très nombreux" (BR2).

On retrouve là une configuration analogue à celle du groupe (actuel) de Dobra Luka décrit au chapitre précédent.

Le processus historique de la séparation des frères, tel qu'on peut l'observer à Brest, s'est déroulé en deux grandes étapes. La première, qui s'achève vers le milieu de ce siècle, est celle de la liquidation de la cohabitation collatérale à la première génération, c'est-à-dire de la vie commune des frères mariés, en l'absence du père :

"Au bout de vingt ans mon frère aîné a proposé de se séparer de nous, en pensant qu'il vivrait mieux. On a accepté. On a partagé les biens en trois. Chacun a reçu la même chose. Mais on est resté ensemble avec mon autre frère. En 1957 nous avons fait le partage tous les deux" (BR4).

Cette séparation, cette abolition de la dimension latérale du groupe domestique ne signifie pas la disparition de son caractère multinucléaire et elle peut même être liée à une extension "longitudinale", multigénérationnelle :

+ "Juste après mon mariage, le frère de mon père s'est séparé de nous. Ils ont tout partagé en deux. Chacun a reçu 16 hectares de terre, une paire de boeufs, quelques chevaux, quelques vaches, et 20 moutons. Comme leur nouvelle maison était achevée, ils s'y sont installés, et nous, nous sommes restés dans l'ancienne. Ils ont partagé sans conflit, sans demander conseil à personne, ils ont tout mis au point tout seuls. Moi, avec mon père, ma mère, ma femme et plus tard mes enfants j'ai continué à vivre sans me

1. Le terme classificatoire *brat*, frère, s'applique au cousin parallèle patrilinéaire. *Bratovi* ("mes frères") peut englober les fils de l'oncle paternel, notamment en cas de cohabitation. L'expression descriptive qui rattache le cousin à l'oncle paternel (*stric*) utilise le terme *brat*, et non *sin* (fils) : "frère issu de l'oncle paternel".

séparer et même maintenant je n'y songe pas" (BR1).

Le premier entretien (BR4) fait mention d'une dispersion des frères en deux temps, un premier départ précédant la séparation totale. Une telle démarche n'est pas exceptionnelle, un sous-groupe "dur" résistant plus longtemps à la dislocation :

"J'étais le plus âgé des frères. J'avais vingt ans quand mon père a été tué. Mes frères étaient des enfants [...] Avec le temps, je me suis marié. Moi d'abord, puis mes frères. Ainsi jusqu'en 1940 on était 24 à la maison. Comme on était beaucoup, on a décidé de partager. En fait il n'y a que moi qui me suis séparé, et eux ils sont restés ensemble. Le partage s'est fait selon la tradition, et il n'y a eu aucune dispute. Ca leur plaisait de vivre ensemble, alors ils y sont restés, mais seulement un an, et après, ils se sont aussi séparés" (BR5).

La terminologie serbocroate peut d'ailleurs rendre compte de la nature de la séparation, partielle ou totale. Lorsque la fission ne concerne qu'un individu -avec son noyau conjugal, femme et enfants- le locuteur emploie *odeliti se*¹. Pour une séparation totale, un partage total, c'est généralement *deliti se* qui est utilisé.

Si dans le processus historique de dislocation des communautés familiales la dispersion totale est souvent précédée d'une fission partielle, la proposition inverse n'est pas vraie. Une scission, le départ d'un noyau familial, peuvent se rencontrer en dehors du mouvement général de disparition de la cohabitation collatérale, notamment dans un contexte de difficulté économique et de migration :

"Je suis né à Prosek... Là-bas on avait très peu de terre, et nous étions très nombreux, 15 enfants, avec les adultes on était 20. Quand on a fait le partage, on avait très peu de terre. Si on se couchait

1. Le verbe *odseliti se*, s'en aller, aller, s'installer ailleurs est également utilisé.

lès jambes étaient sur la terre d'un autre. Mon père qui travaillait comme ouvrier aux chemins de fer, de manière saisonnière, avait un dinar par jour. Il a entendu parler de la région de Dobrić, on disait que la terre était bonne, qu'il y avait pas mal de terre qui appartenait à la commune. C'était mieux de quitter ce village où on vivait misérablement, de laisser cette terre de mauvaise qualité. On a fait ça en 1910, quand j'avais douze ans. Mon père est venu à Brest avec sa femme, trois fils et deux filles" (BR3).

La fission partielle qui souvent précède la dislocation totale de la communauté des frères n'est donc pas un épisode extraordinaire, incompatible avec ce modèle domestique. Elle peut ainsi fonctionner comme une transition, ouvrir un temps d'accoutumance avant sa disparition définitive.

Cette disparition de la cohabitation latérale à la première génération vivante, c'est-à-dire la communauté des frères stricto sensu, n'achève cependant pas totalement le processus de séparation des frères. La dernière étape du processus est celle qui conduit à la disparition de la cohabitation latérale à la seconde génération, sous le toit paternel -en d'autres termes, à la disparition de la cohabitation des fils mariés. Un villageois de Brest a souvent vécu deux partages, le premier où il s'est séparé de ses frères, et le second, en tant que père, où ses fils se séparent entre eux. Ainsi un entretien, précédemment cité (BR5), après avoir fait état d'un partage entre frères dans les années quarante, alors que le groupe domestique était fort de 24 unités, continue-t-il de la façon suivante :

"J'ai quatre fils, et quand ils se sont mariés, ils ont tous eu des enfants, alors on s'est encore retrouvé 24 à la maison. De sorte qu'on a décidé de se séparer, et ça a été mon deuxième partage, avec les fils cette fois. C'était il y a neuf ou dix ans -en 1966".

Dans les années soixante-dix le processus est achevé. Même sous l'égide du père, les frères, après le mariage, ne vivent plus en commun qu'exceptionnellement, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Quelles sont, dans le discours indi-

gène, les causes de ce changement dans l'organisation familiale ? Pourquoi les frères se séparent-ils ? Quelles raisons avance-t-on à la décision du partage ?

Le surnombre, l'encombrement sont le plus souvent mis en avant. L'entretien cité plus haut (BR3) en donne une expression imagée : "Nous étions très nombreux. Quand on a fait le partage on a eu très peu de terre. Si on se couchait les jambes étaient sur la terre d'un autre". La séparation signifie ici l'émigration. Le surnombre est d'ailleurs un motif valable aussi bien pour les partages récents que pour les anciens. Un autre entretien (BR5) illustre bien cette reproduction des situations : "Jusqu'en 1940 on était 24 à la maison. Comme on était beaucoup, on a décidé de partager... [En 1966] on s'est encore retrouvé 24 à la maison. De sorte qu'on a décidé de se séparer". Les raisons de la séparation sont objectivées dans le matériel et l'universel, et le processus historique apparaît très peu dans le discours. Simplement peut-on trouver, pour les partages jusqu'au milieu du siècle, à côté de la référence au surnombre, des notations sur les difficultés économiques, la pauvreté -"on vivait très difficilement" (BR2), "on vivait misérablement" (BR3)-, notations qui ne se rencontrent pas pour les partages les plus récents. Par contre à propos de ceux-ci on peut percevoir l'émergence de motivations non plus simplement négatives -sortir d'une situation invivable- mais prenant la forme d'aspirations -"Il pensait vivre mieux" (BR4). L'incarnation de ces aspirations est la maison : "Tous mes fils ont construit de grandes et belles maisons en dur" (BR2). Toutefois d'une manière générale les causes de la séparation définitive, "historique", des frères ne sont pas explicitées.¹ L'existence, en tout temps, de

1. Les réformes agraires d'après-guerre, et notamment la fixation d'une taille maximale pour les propriétés, ne sont jamais avancées comme cause directe de partage. L'année 1953, date de la limitation à 10 hectares, n'est d'ailleurs pas marquée par un excédent de séparations. En fait si certaines exploitations de Brest ont compté plus de 10 hectares (le maximum rencontré dans les entretiens est de 32 hectares), les partages ont fait baisser les superficies avant cette date, et la plupart sont à ce moment en dessous de la limite.

phénomènes de fission de la communauté familiale permet d'occulter le changement de modèle en ne distinguant pas, au niveau des motifs, la dernière séparation. Nulle impression de révolution domestique n'émane du discours.

Celui-ci insiste d'ailleurs sur les bonnes conditions du partage, le bon esprit qui toujours y préside, et qui permet de tout régler au sein du groupe :

"Ils [le père et l'oncle de l'enquête] ont partagé sans conflit, sans demander conseil à personne, ils ont tout mis au point tout seuls. (BR1)

"Le partage [avec mes frères] s'est fait selon la coutume, et il n'y a eu aucune dispute.

"[Pour le partage avec les fils] on n'a pas eu besoin de tirer au sort, car l'entente et l'obéissance sont grandes. On a fait comme on avait décidé. (BR5)

"En 1957 nous nous sommes séparés. En ce temps-là le partage se faisait en tirant au sort. Pour le terrain destiné à bâtir la maison j'ai tiré le morceau le plus petit. Mais comme j'avais deux fils et mon frère seulement une fille, il a proposé de changer. Il l'a fait parce qu'on s'entendait bien et qu'il savait que sa fille s'en irait, alors que mes deux fils resteraient." (BR4)

Un entretien relate même une sorte de psychodrame préalable à la séparation, destiné à en nier le caractère de rupture, à l'inscrire dans la continuité :

"Quand nous avons pris la décision du partage, j'ai appelé [mes fils] et je leur ai dit : 'Savez-vous combien nous avons enduré, quand je suis resté seul avec mes frères encore petits, sans le père, alors que j'étais moi-même un gosse. Et maintenant qu'on a réussi à tout avoir, maintenant qu'on peut vivre bien, voilà que vous voulez vous diviser.'. Là-dessus ils m'ont dit : 'Tout va bien et on a tout, mais c'est qu'il y a 24 personnes, et ce n'est pas rien. Enfin, père, si tu ne veux pas, alors non, on ne se séparera pas.' 'D'accord, j'ai dit -car on était vraiment nombreux- mais si vous m'écoutez, ça continuera à bien aller et je vais donner à chacun

ce qui lui revient, sinon ça n'ira pas'. Ils m'ont dit : 'Bien sûr qu'on va t'écouter, et ça ira bien, comme avant ; il faut juste qu'on se desserre, qu'on se fasse une maison, chacun aura son espace.' J'ai dit 'd'accord, si c'est comme ça'. Alors nous avons commencé à construire les maisons. Une pour chacun." (BR5)

Ce souci d'organiser au mieux la séparation conduit d'ailleurs ici à une exception, au maintien de la cohabitation entre deux frères :

+ "Les deux du milieu, ils sont restés ensemble. Enfin c'est mon fils aîné et moi qui avons proposé que Ljuba, l'agriculteur, et Radivoje, qui travaille aux chemins de fer, restent ensemble pour s'aider, car Ljuba n'a pas d'enfants, mais a de la terre, et Radivoje a deux enfants, un fils et une fille, mais il travaille à plein temps et il ne s'en sort pas avec son exploitation. Enfin il n'arrive pas à faire les choses à temps. De ce fait ils sont ensemble tous les deux."

Notons tout d'abord que cette décision de vie commune entre les deux frères s'inscrit dans le cadre d'une décision globale concernant le destin familial, et que l'initiative, au dire du père, ne provient pas des intéressés, mais de lui-même et du frère aîné. La primauté de la communauté est affirmée au moment même où elle cesse d'exister en tant que telle. Ceci étant, ce maintien -exceptionnel- de la cohabitation entre frères éclaire, par ses circonstances particulières, le principe de la séparation. En effet c'est parce que Ljuba n'a pas d'enfants qu'il reste avec Radivoje, pour l'aider. Autrement dit, si Ljuba avait des enfants, les choses ne se seraient pas arrangées ainsi. Ce qui, en fait, est en cause dans la séparation des frères, ce n'est pas la communauté de vie, la possibilité quotidienne de vivre ensemble. La séparation est liée à la présence des enfants. Ce qui est en cause, c'est la fonction de reproduction, la fonction d'"élevage" des enfants. Cette fonction ne s'exerce plus dans le cadre de la famille "large", c'est-à-dire étendue latéralement. La séparation des frères est surtout celle des cousins, des "frères issus des frères". Les cousins ne sont plus élevés ensemble,

la fratrie enfantine est réduite aux frères germains.¹

A la fin du processus de séparation des frères, le groupe domestique de Brest est composé sur le mode qui a été décrit au chapitre précédent, multinucléaire "longitudinal", multigénérationnel. Autrement dit, à l'issue de la seconde étape du processus, la séparation des frères du vivant du père, celui-ci continue à vivre avec l'un d'eux. Mais cette cohabitation est en quelque sorte constituée *après* un partage (*deoba*), il y a, formellement, reconstruction partielle d'un groupe éclaté, plutôt que pérennité d'un groupe quitté par certains de ses éléments. Le père est, au niveau de son discours, maître du partage : "Je leur ai partagé [...] mes 6-7 hectares" (BR6). Il est généralement partie prenante, mais en retrait. Une part de la terre lui revient, mais elle est plus petite que celle de ses fils : "Avant le partage on avait 6 hectares. J'ai pris 95 ares, et mes fils ont reçu 1,40 hectare [...]" Tous mes fils ont construit de grandes et belles maisons en dur. Je suis resté vivre avec un de mes fils" (BR2). La construction de maisons pour chaque fils, parallèlement au partage, marque cet éclatement suivi d'une recombinaison partielle. Mais c'est le père qui reste avec un fils, et non un fils qui reste chez le père -la séparation-partage est effectuée en référence aux *frères*- même si ensuite le père continue à parler

1. Un entretien de 1965, où d'une manière d'ailleurs exceptionnelle, l'origine conflictuelle de la séparation n'est pas occultée, est particulièrement explicite à ce propos, et met bien en relief l'émergence des problèmes liés au nouveau modèle de l'éducation et à la scolarisation : "Nous nous sommes séparés à cause des disputes qui se sont produites entre nous. On a eu peur que la terre soit partagée entre tous les enfants en même nombre de parts, et nous n'avons pas le même nombre d'enfants. De plus on a commencé à envoyer les enfants à l'école et il était de plus en plus difficile de nous mettre d'accord sur ces points." (D.N.). Les enfants sont bien maintenant référencés au noyau conjugal. Le souci de leur avenir (patrimonial et social) devient primordial et leur faible nombre apparaît en ce sens comme un facteur favorable, qui ne peut jouer dans un cadre collatéral.

en "domaċin". Et si, au plan formel, le père est maître de la décision de partage, comme l'a montré un entretien précédemment cité (BR5), il est, dans une certaine mesure, dépossédé de cette maîtrise pour ce qui est de sa cohabitation :

"Pour ça [le choix du fils chez lequel il a été vivre] c'est mon fils aîné, celui qui est à la retraite, et qui a de l'instruction, qui a pris la décision. Il a dit que le mieux serait que j'aïlle vivre avec lui, vu qu'il a trois fils déjà mariés ; mais c'est Vuk le plus jeune, ses enfants ne sont pas bien forts, et le temps que les fils soient capables de travailler, ce serait bien que tu aïlles près de lui. Et c'est ce qu'on a fait." (BR5)

On remarquera que le principe de choix ne se réfère pas au rang de naissance en tant que tel, mais à des considérations économiques liées aux problèmes de main-d'oeuvre. Ceci confirme la statistique donnée au chapitre précédent : la cohabitation concerne, en proportions sensiblement égales, aînés et cadets.

La description qui vient d'être faite du processus conduisant, à partir d'une organisation familiale dont un pilier est la cohabitation des frères, à une organisation fondée sur la seule cohabitation des générations, repose sur l'examen d'entretiens qui ne permettent évidemment pas d'en apprécier précisément l'aspect quantitatif. Cependant, selon l'évaluation qui peut être induite de l'enquête par questionnaires, la grande majorité des domaċin actuels, à Brest, en ont vécu le déroulement. En effet tous ont séjourné sous le toit paternel après leur mariage, et dans les trois quarts des cas un autre frère marié cohabitait. Par ailleurs si 20 % n'ont pas connu de partage -ce qui vraisemblablement correspond pour l'essentiel aux cas de fils uniques- 28 % ont été concernés par un partage consécutif à la mort du père et 44 % par un partage décidé indépendamment de celle-ci. Ainsi, en dehors des fils uniques, presque tous les villageois de Brest actuellement domaċin ont vécu une séparation entre frères mariés, séparation qui peut donc avoir eu lieu "naturellement" -c'est-à-

dire comme la conséquence d'un évènement naturel, la mort du père- mais a eu lieu beaucoup plus souvent de manière délibérée, avec solution de continuité, même si formellement tout est mis en oeuvre pour dédramatiser la rupture.

Le mouvement est encore sensible à la génération suivante. Bien que la faiblesse des effectifs concernés ici interdise des observations précises et significatives, pour la majorité des foyers concernés la cause directe du départ d'un fils n'est pas, au dire du chef de famille, le mariage, mais un partage. Cependant -en cela réside la différence avec la génération des *domaćin*- les foyers où a lieu un tel départ ne représentent qu'à peine 30 % de l'ensemble, et même si l'on ne considère que les foyers en phase multinucléaire terminale, la proportion reste inférieure à 40 %. Ainsi la séparation des frères, même si elle continue à s'effectuer sur le mode délibéré du partage, ne concerne plus qu'une minorité, pour la simple raison que la majorité des villageois en deçà d'un certain âge n'ont pas de frères. C'est la révolution démographique qui tend à clore le processus historique par lequel l'organisation familiale change de modèle. Ce processus a été vécu au cours des dernières décennies par l'ensemble des groupes domestiques, et ses manifestations -notamment le partage sur décision effectué du vivant du père- continuent à affecter certains d'entre eux. Mais ce type de partage, en dehors de ses liens avec un processus en voie d'achèvement, peut aussi être devenu un mode de transmission patrimonial fonctionnant au sein du nouveau système familial. La nouveauté même de celui-ci ne permet pas de départager ce qui ressort d'un modèle établi de ce qui est dernière manifestation de la mutation.

1.2. Dobra Luka, Bastasi, Smedovac : des changements limités.

Si l'on peut trouver, dans le discours des *domaćin* de Brest, le récit complet de l'effacement des familles larges, les autres villages ne témoignent pas d'un changement aussi ample dans l'organisation familiale au niveau des toutes

dernières générations. La différence concerne essentiellement l'"amont" du processus : la famille large, latérale, n'est pas comme à Brest toute proche dans le temps, et dans les mémoires. Mais dans le cas de Dobra Luka la différence existe aussi en aval, c'est-à-dire quant à la forme d'organisation actuelle. Là le principe de séparation des frères n'a pas atteint la cohabitation sous l'égide du père :

"Chez nous, les Albanais, c'est la coutume que les frères ne se séparent pas jusqu'à la mort du père, mais certains continuent de vivre ensemble dans la maison. Avant, c'était beaucoup plus fréquent."
(DL1)

Si la véracité de la première proposition est attestée par nos observations, la seconde, concernant la fréquence passée de la cohabitation après la mort du père, n'est pas confirmée par les dires des villageois sur leur propre famille. "Mon grand-père Šaban était un bon *domaćin*, ses fils ont vécu avec lui jusqu'à sa mort" (DL3). Ce qui est la norme aujourd'hui apparaît également comme la norme pour les générations précédentes, liée au bon fonctionnement du groupe domestique : les fils vivent avec leur père parce qu'il est un bon *domaćin* -et réciproquement. La règle de résidence se réfère à la présence paternelle, et à sa qualité.

La cohabitation latérale en dehors de la présence paternelle n'apparaît pas plus fréquente hier -c'est-à-dire à une ou deux générations de distance, par rapport aux plus anciens -qu'aujourd'hui. La seule famille, dans les entretiens, où les frères, de mémoire de vivant, ne se soient jamais séparés est précisément la "zadruga" Drevinja, dont la composition est donnée au chapitre précédent, et qui, comptant actuellement 28 membres, est organisée autour de deux frères et d'un cousin (*brat od strica*) :

"La terre de notre famille (*domaćinstvo*) n'a pas subi de changement depuis longtemps. C'est ce qu'avait mon grand-père, qui a eu comme descendant mon père et le père de mon cousin. Les frères n'ont pas fait de partage ; les frères, c'est-à-dire mon père

et son frère. Et jusqu'aujourd'hui c'est resté comme ça, nous sommes l'une des trois familles (*kuća*, maison) les plus nombreuses du village. Cette famille, aucun membre ne l'a quittée, mais avant, il y avait une grande mortalité dans la famille, de sorte que nous sommes restés à trois (moi, mon frère et mon cousin). Il n'y a que mes soeurs et les soeurs de mon cousin qui ont quitté la maison. Elles se sont mariées." (DL2)

L'immutabilité de ce groupe domestique est à mettre en rapport avec la forte mortalité spontanément évoquée par l'enquêté, mortalité qui entraîne elle-même une relative stabilité démographique, au niveau du groupe. Cette corrélation est d'ailleurs à rapprocher de la raison invoquée régulièrement à Brest pour expliquer les partages : le surnombre. Même si évidemment l'on ne peut ramener la dislocation des grandes familles à un simple phénomène démographique, les fissions ordinaires que celles-ci connaissaient, dès avant le mouvement conduisant à leur effacement, étaient liées au problème de la population.

Ceci étant, pour ce qui est du village de Dobra Luka qui nous intéresse ici, la *zadruga Drevinja* y apparaît comme un cas nettement minoritaire, même au niveau des générations précédentes, et le nombre des grandes familles fondées sur une telle cohabitation des frères y est sans commune mesure avec celui que connaît Brest avant la mutation. De semblables familles ne sont pas extraordinaires, ne sont pas hors de la norme, mais elles ne constituent pas le mode dominant. Un autre cas de cohabitation latérale rencontré dans les entretiens, cohabitation éminemment passagère en l'occurrenceⁿ, peut cependant être interprété comme la (faible) trace d'un processus conduisant des communautés familiales dans leur pleine extension aux familles "à sommet unique" actuelles : "Quand mon père s'est séparé, ses frères sont restés avec le grand-père jusqu'à ce qu'il meure, et encore un certain temps ensemble après sa mort" (DL5). Ce cas unique de survie (momentanée) de la cohabitation repousse a contrario dans un passé lointain la communauté des frères. Sa particularité est d'ailleurs double, puisqu'une fission partielle a d'autre part eu lieu avant la

mort du père. Ce départ correspond à une migration, à une installation dans un autre village. Partir de la maison paternelle, c'est partir du village. La migration est un moyen d'échapper à la règle sans rompre.

+ A la différence de Brest, séparation (de vie) et partage (des biens) ne sont pas à Dobra Luka forcément confondus (même si c'est le cas le plus fréquent). Au niveau des frères la communauté de vie n'a pas ici la même signification absolue, qui fait que sa rupture a, là-bas, son immédiate traduction au niveau patrimonial et économique :

+ "La terre que mon père avait héritée du grand-père, après le partage avec son frère, à Ršani, est à ce jour ma propriété avec mon frère. Je suis simplement parti (*odselio se*), et j'ai pris une vache et une dizaine de moutons. En fait, nous deux on ne s'est pas vraiment séparés (*odelili*), et nous ne sommes plus ensemble non plus [...] Comme mon frère et moi nous avons une terre en commun à Ršani, nous nous mettons d'accord sur la part de la récolte à moissonner pour chacun, et sur la quantité de bois à couper. Il n'y a jamais de dispute. Nous nous mettons d'accord comme des frères, comme des hommes, et nous nous en tenons strictement à cet accord, jusqu'à l'accord suivant." (DL3)

En cas de séparation des fils et du père, un arrangement provisoire peut également prévaloir, le partage définitif étant différé jusqu'à la mort du père :

"Jusqu'à il y a deux ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que j'aie construit ma maison, je vivais avec mon père et trois de mes frères. Le quatrième était parti travailler à Sarajevo dès 1958. Il est friseur. Il vient chaque année chez nous aux vacances. Ma mère est morte en 68, mon père est toujours vivant. Il habite avec le deuxième fils, Isa [...] Quand nous nous sommes séparés (*podelili*), mes trois frères et moi, nous étions mariés, moi et encore deux autres. Le plus jeune s'est marié après le partage (*decba*) et est parti à ce moment là [...] Quand nous nous sommes séparés tous les quatre, qui habitons le village, nous avons pris chacun 30 ares comme terrain (*za plac*)¹, et il en est resté 1,8 hectare

1. *plac* signifie l'emplacement, la place. *za plac* signifie donc littéralement "pour l'emplacement".

- à mon père, en plus de ce qu'il a à Ršani [...] Une moitié de la maison est revenue à mon père, et l'autre à un de mes frères. Quand il aura fini de construire sa maison, il déménagera de là, très certainement. A l'occasion du partage nous nous sommes simplement mis d'accord avec ce frère de Sarajevo pour qu'il prenne une part, un terrain pour la maison. Nous en avons décidé ainsi, il en sera ainsi tant que le père sera vivant. Quand il mourra, nous nous mettrons d'accord une nouvelle fois, comme des frères, comme des hommes (*kao braća i ljudi*) sur ce qui reviendra à chacun de sa propriété (*posed*)." (DL5)

Ainsi, lors de la séparation, les fils ne partent pas sans rien. Il leur revient en propre une parcelle de terre. Mais cette part peut être minime, correspondant au terrain nécessaire pour bâtir la maison. L'essentiel de la propriété reste alors au père, à l'opposé de la règle prévalant à Brest. Et celui-ci reste dans sa maison ; le groupe domestique, réduit, persiste en tant qu'entité, sans qu'il y ait, comme à Brest, solution de continuité, dissolution suivie de re-création. Ceci étant, on notera que le discours -qui il est vrai est celui d'un fils- n'attribue dans le processus de séparation et de partage aucun rôle décisif au père, toute l'initiative apparaissant provenir des fils.

Un tel éclatement de la famille, du vivant du père, est une exception à la règle selon laquelle les fils ne quittent pas le foyer avant sa mort. On ne peut y voir avec certitude la marque d'un processus conduisant à l'abolition de cette règle et à la domination d'un nouveau modèle d'organisation familiale, multinucléaire "verticale" ou même nucléaire. Néanmoins, bien qu'exceptionnel le cas est significatif, car il présente des éléments caractéristiques permettant de cerner l'ensemble des germes potentiels de dissolution :

"Nous nous sommes séparés sans conflit. La raison était que nous pensions avoir une vie meilleure en nous séparant, en ayant chacun sa famille (*porodica*), sa maison etc."

En dehors de l'habituelle référence à la bonne entente présidant à la séparation, il faut noter dans ces propos

l'explication de la décision par des motifs subjectifs, qui ne disparaissent pas ici derrière des raisons d'apparence objective comme le surnombre. C'est véritablement le choix d'un modèle qui est exprimé¹. Quelles sont les caractéristiques du locuteur ? Il est jeune (34 ans), instruit (il a commencé des études de droit), il est salarié et a une situation de notable moderne (chef de l'unité administrative locale, la *mesna kancelarija*). Par ailleurs il n'est pas le seul, parmi ses frères, à avoir fait des études, et un autre frère est parti travailler comme ouvrier qualifié dans une ville lointaine. L'ouverture sur l'extérieur caractérise donc la famille à cette génération, famille qui d'ailleurs n'est pas autochtone puisque le père est venu d'un village voisin au début du siècle. D'autre part l'épouse du locuteur, tout en étant de nationalité albanaise et de confession musulmane², est originaire d'une autre région -à proximité de Titograd- qui se caractérise par la présence d'albanais catholiques, et où le statut de la femme est différent de celui existant dans les villages de la région de Priština. Cet élément n'est certainement pas non plus neutre dans le destin de la famille³.

Si un changement complet de modèle, en ce qui concerne l'organisation familiale, peut donc affecter les familles qui se situent à la "périphérie" de la société villageoise, celles qui sont le plus au contact de la société globale, un autre changement, peut-être moins radical, semble également près de toucher le groupe domestique précédemment décrit comme un exemple de communauté familiale, celui dont le domaćin se définit lui-même comme le chef (*šef*) d'une zadruga :

-
1. L'utilisation dans la définition des éléments de la "vie meilleure" du terme *porodica* -terme qui est surtout employé en milieu urbain pour désigner la famille conjugale- renforce encore cet aspect.
 2. Le mariage a été conclu de la manière la plus traditionnelle, par l'intermédiaire d'un *mset* (entremetteur). L'enquêté et le frère de son épouse étaient ensemble à l'armée.
 3. L'enquêteur note : "De l'entretien avec la femme de l'enquêté il ressort qu'elle est la principale instigatrice de la séparation de la famille".

"Maintenant nous sommes encore en train de construire deux maisons, de sorte que nous allons probablement nous séparer pour ce qui est de l'habitat (*razdvojiti sa stanovanjem*) car nous sommes nombreux -je vous ai dit que nous sommes 28... Ma mère et ma tante sont encore vivantes, et tant qu'elles le seront nous ne nous séparerons certainement pas, même si les jeunes le désiraient -comme je le vois, surtout mes deux fils aînés." (DL2)

A la base de cette séparation prévisible à court terme, on trouve donc l'un des facteurs évoqués plus haut à propos d'un autre entretien, la pression de la jeune génération. Il faut noter de nouveau que cette pression n'est pas, comme à Brest, occultée par le locuteur, que la référence au surnombre ne tient pas lieu de seule explication. Il est également à remarquer -et cela confirme une autre proposition énoncée précédemment- que la prévision émise concerne explicitement, et exclusivement, l'habitat. La séparation économique, le partage des biens ne sont pas évoqués spontanément (même s'il est possible qu'ils s'ensuivent dans les faits), Sur ce point aussi cet entretien apporte une confirmation : la communauté n'a pas la même signification universelle qu'à Brest.

A l'opposé de la pression centrifuge exercée par les jeunes hommes, un rôle de conservation apparemment décisif -mais provisoire- est joué par les vieilles femmes, qui restent les seules représentantes de leur génération. Si l'entretien ne permet pas de bien en apprécier la nature (s'agit-il véritablement d'une pression, ou bien, plus vraisemblablement, se ramène-t-il à leur seule présence ?) un rapprochement doit être fait avec l'influence inverse qui peut être exercée par une jeune belle-fille (Cf. DL5). En dépit d'une quasi-inexistence patrimoniale et lignagère, comme nous le verrons par ailleurs, en dépit de leur absence apparente des concertations et des décisions concernant le destin du groupe domestique¹, les fem-

1. Le seul pouvoir reconnu aux femmes de Dobra Luka en ce domaine est de choisir, lors du partage consécutif à la mort de leur mari, le fils chez lequel elles veulent vivre.

mes peuvent avoir en la matière un poids non négligeable et parfois même déterminant. Le rôle de la femme dans le système familial est moins modeste que son statut.

L'appréciation sur le caractère limité des changements ayant affecté au cours des dernières générations la composition du groupe domestique à Dobra Luka, limité en regard de ceux constatés à Brest, doit donc être nuancée. Certes le modèle dominant reste la famille multinucléaire à sommet unique et extension latérale à la seconde génération, autrement dit la norme reste la coresidence des fils mariés sous le toit paternel jusqu'à la mort du père, et leur séparation ensuite. La cohabitation des frères, qui apparaît comme ayant été à Brest le fondement du système familial, avant la première phase du processus d'effacement des familles larges, n'a pas à Dobra Luka possédé le même caractère fondamental sur la période des générations que la mémoire villageoise peut remonter avec quelque précision. C'est la cohabitation du père et *des* fils qui joue ce rôle, hier et aujourd'hui. La seconde phase du processus vécu à Brest -le passage d'une telle cohabitation à une cohabitation du père et d'*un* fils- n'est pas ici intervenue. Autrement dit la mutation qu'a connue Brest est à Dobra Luka amputée en aval et en amont et y apparaît donc pratiquement réduite à néant. Cependant les amorces d'évolution perceptibles -qui ne concernent actuellement qu'une frange de la population- peuvent, par le désir qui les sous-tend d'un changement de modèle, s'attaquer au principe même de la cohabitation et par là tendre vers un terme se situant au delà même de celui que connaît Brest. La stabilité de l'organisation familiale du village albanais au cours des dernières générations ne signifie pas qu'elle soit immuable. Cependant, pour s'en tenir à l'état actuel, la séparation des frères n'est pas totale, même si leur vie n'est commune que pour un temps limité, et par la médiation de la communauté avec le père.

Pour ce qui est de l'autre village comportant une population musulmane, le village bosniaque de Bastasi, la communauté de vie (durable) entre frères mariés hors de la présen-

ce du père, ne paraît pas avoir eu d'existence notable, de mémoire d'homme¹.

Les cas de mort précoce du père présentent, dans la recherche des principes qui structurent le groupe domestique, l'intérêt d'une observation de type "expérimental" -en ce sens qu'un paramètre qui normalement ne peut être isolé est ici neutralisé et que l'effet de cette neutralisation permet d'évaluer son importance relativement aux autres. Une telle observation a permis plus haut d'éclairer l'importance de la cohabitation des frères à Brest. Le rapprochement est intéressant avec un cas similaire à Bastasi : "J'ai deux frères. Après la mort de mon père nous avons travaillé tous les trois [ensemble]. Mais après nos mariages nos femmes n'étaient pas d'accord pour vivre ensemble, et nous avons partagé." (B.H.). Le rôle décisif de la femme, en la matière, est ici clairement affirmé. Et (parallèlement) c'est uniquement la communauté de vie -et non la communauté économique, la communauté de travail- qui est en cause dans le partage².

Cependant de grands groupes domestiques existaient à Bastasi au début du siècle, fondés sur l'autorité d'un ascendant. Les deux familles de ce type qui sont signalées correspondent aux deux lignages prédominant, dans le cadre d'un système féodal qui s'est maintenu jusque dans les années trente.³

-
1. Les données qualitatives collectées en 1977 à Bastasi ne comportent pratiquement pas d'entretiens individuels utilisables. En dehors des questionnaires, référence est faite ici essentiellement à la monographie et aux entretiens réalisés lors de l'enquête du Centre de Sociologie Européenne en 1965-1967.
 2. Dans le discours féminin les causes sont objectivées tout à fait différemment : "Notre exploitation marche mieux maintenant parce que mon mari a fait le partage [avec ses frères]. Avant le partage personne ne voulait travailler" (B.F.). Cette dévalorisation de la communauté va bien dans le sens d'une pression féminine en faveur de la séparation.
 3. L'existence d'un véritable régime de *begluk* n'est pas reconnue par l'opinion indigène. Mais l'existence de *beg* et de *spahija* n'est pas mise en question, pas plus que le fait que leurs propriétés aient été cultivées par les autres paysans. Ceux-ci possédaient cependant des terres en propre.

La fin du système coïncide avec la dislocation de la dernière zadruga, dont le chef quitte alors le village. Il faut noter que de toutes les mentions qui sont faites de ces grandes familles, on ne peut tirer aucune allusion à une cohabitation en l'absence d'un ascendant (vivant). Le mode dominant est la configuration à sommet unique. Et si le nombre réduit des unités en observation ne permet pas de parler pour cette époque de règle ou de principe, la citation ci-dessus (B.H.), jointe à d'autres notations de même sens, permet en tout cas d'appliquer ces termes à la séparation des frères à la mort du père, pour les décennies suivantes.

Concurremment le fils continue à vivre après le mariage sous le toit paternel. Il y a donc à cette époque, comme à Dobra Luka, cohabitation latérale, par la médiation de la communauté avec le père. Parmi les chefs de famille interrogés en 1977, neuf sur dix ont vécu avec le père après leur mariage, et parmi ceux-ci, dans presque deux cas sur trois il y avait présence d'autres frères mariés. (Les résultats sont identiques pour les musulmans et les orthodoxes.) Le plus souvent la cohabitation a duré jusqu'à la mort du père, mais très souvent également elle a cessé avant : 40 % des partages ont eu lieu sur décision, en dehors du décès. Une telle décision est très fréquente chez les orthodoxes : 6 fois sur 10, moins chez les musulmans (2 fois sur 10). Le père a en ce cas la maîtrise du partage : "J'ai reçu la terre de mon père, en partage. Mon père vit encore, mais il a partagé la terre. Il m'a donné lui-même ma part" (H.M.). Le partage a lieu entre père et fils, et non entre frères. Il correspond au départ d'un ou de plusieurs fils (en général le père reste avec l'un deux) plus qu'à une séparation entre frères. Mais à la différence de Dobra Luka, où d'ailleurs de tels départs sont exceptionnels, les fils reçoivent véritablement leur part, et non une simple parcelle pour bâtir la maison. La séparation domestique est, ici, également économique. La communauté avec le père jusqu'à sa mort est -à l'époque où les *domaćin* actuels ont le statut de fils- le mode dominant, surtout dans la population musulmane, mais elle n'est pas (elle n'est plus) la règle absolue.

Dans l'organisation familiale actuelle, la cohabitation des frères mariés, même médiatisée par la communauté avec le père, tend à disparaître, comme on l'a vu au chapitre précédent. A une ou deux exceptions près, les foyers multinucléaires comptent en fait seulement deux couples, celui des parents et celui d'un fils marié, et parmi les serbes les foyers nucléaires dominant même très largement, représentant plus des trois quarts du total. La séparation se fait le plus souvent sur le mode décrit ci-dessus, ou en tout cas après un certain temps de cohabitation : dans six foyers sur dix dont un fils est parti, le départ s'est effectué après son mariage. Cette proposition vaut pour les serbes comme pour les musulmans, encore que pour ceux-ci la faiblesse des effectifs en cause au niveau de l'échantillon -très peu de ces foyers ont vu un fils partir- exclut la significativité statistique de l'observation.

+ Cette évolution s'inscrit dans le contexte d'un déclin économique sinon démographique¹ déjà été évoqué par ailleurs, qui est fortement perçu par la population. La terre est pauvre, difficile à travailler en raison du relief, et surtout les communications sont excessivement réduites à cause du manque de route carrossable. Les fils qui quittent le toit paternel abandonnent également l'agriculture et le village. Un indice de la mauvaise situation de celui-ci (ou de sa mauvaise image) est l'excédent de la population masculine (450 hommes contre 370 femmes). Le mariage plus précoce des filles, et donc leur départ du village à un âge plus jeune que les garçons en explique une partie². Mais derrière ces chiffres transparait

-
1. En 1965 Bastasi comptait 788 habitants et 133 foyers. En 1977 la population est de 823 unités en 150 foyers. Il y a donc légère augmentation. Mais rappelons que la natalité à Bastasi est très élevée (6,3 enfants nés par femme, 5,1 vivants).
 2. Une estimation à partir de l'échantillon enquêté (par la comparaison du nombre de fils de 18 à 25 ans, non mariés, au foyer, et du nombre de filles de la même tranche d'âge) indique que la moitié, au plus, de l'excédent peut être ainsi expliquée.

également un phénomène de célibat masculin¹. Il est à noter que Bastasi n'a pas toujours été dans une position aussi défavorable, qu'il était situé sur une importante voie de passage et que, selon la tradition indigène, la terre y était bonne. C'était le temps des beys.

Le processus de séparation des frères n'est pas ici aussi complètement saisi, sur les dernières générations, qu'à Brest, dans la mesure où le point de départ, la communauté familiale persistant au delà de la mort du chef de famille, n'y existe de façon dominante en aucun moment de cette période, et où le principe même de la communauté des frères n'y est jamais perceptible. La situation est sur ce point analogue à celle de Dobra Luka. Mais à la différence de ce village le processus est conduit jusqu'à son terme -et même au delà en ce qui concerne la population serbe, pour qui la famille nucléaire tend à devenir la règle. Il correspond à un mouvement de déclin dont la pente naturelle conduit à la liquidation ou à tout le moins la marginalisation du village. Et en ce sens il est difficile de distinguer ce qui lui revient véritablement en tant que changement de modèle, bien sûr lié à l'évolution du village et de son contexte, mais possédant sa réalité propre, et ce qui est la traduction mécanique d'une décadence. Dans un monde rural qui se délite, qui est soumis à une telle pression destructurante de la nécessité, est-il d'ailleurs possible de référencer l'organisation à un modèle, et ne convient-il pas plutôt de parler uniquement de mode statistique ?

Avec le village de Smedovac nous retrouvons une population serbe homogène, comme à Brest. Cependant sa particularité économique et démographique -économie viticole, faible natalité- pose a priori l'hypothèse d'une évolution différente de l'organisation familiale.

1. Au niveau de l'enquête on rencontre effectivement quelques cas de fils âgés, célibataires, vivant à l'intérieur de l'enclos familial dans un bâtiment séparé. Leur nombre, sans être statistiquement significatif, correspond à ce que des estimations globales permettent de prévoir.

"Tous mes ancêtres sont nés à Smedovac. Aux dires des anciens, mon trisaïeul (*čukundeda*) Mika a eu cinq fils. L'un d'eux est parti à Negotin où il a travaillé comme tailleur. Deux sont restés avec lui dans la même maison, et les deux autres se sont installés au village. L'un d'eux s'est marié et est allé vivre dans la famille de sa femme, et le deuxième a acheté un bout de terre et a bâti sa maison avec l'aide de ses frères et de son père. L'un des deux frères restés chez le père est justement mon arrière-grand-père (*pradede*) Stojan. C'est là qu'il s'est marié et qu'il a eu un fils Djordje, mon grand-père (*deda*) qui est né en 1847. Il était fils unique, il a eu tout l'héritage. Il s'est marié et il a eu deux fils, Djordje, mon père, et Milije, mon oncle. Djordje est né en 1867 et Milije en 1873. Milije est parti vivre chez sa femme et sur les biens paternels il a reçu sa part de terre, tandis qu'à mon père sont revenus le reste de la terre et la maison. Mon père Djordje a eu trois enfants, moi, mon frère Dragutin et ma soeur Stana [...] Mon frère Dragutin ne s'est pas marié. Il est mort sur l'île de Vis pendant la première guerre mondiale [...] Stana n'a eu d'enfant d'aucun de ses mariages [...] Moi je me suis marié en 1920 avec une femme du village voisin [...] Avec ma femme j'ai eu un fils et une fille. Mon fils est resté vivre avec moi et s'est marié à Smedovac." (SM1)

L'histoire de cette lignée, que le locuteur restitue jusqu'à une profondeur exceptionnelle, est exemplaire de l'évolution du groupe domestique à Smedovac et fait apparaître les principes qui y fondent actuellement l'organisation familiale. Au départ -ou tout au moins au point extrême de la mémoire, c'est-à-dire au début du 19ème siècle- la natalité est encore forte. Plusieurs fils demeurent toute leur vie sous le toit paternel, mais la règle qui prévaut à Dobra Luka, la résidence patrilocale maintenue pour tous jusqu'à la mort du père, n'existe pas ici. Comme dans l'autre village serbe, Brest -et ceci même à l'époque des familles larges- les frères peuvent être séparés du vivant de leur père. Toutefois le mode de la séparation apparaît différent. Alors qu'à Brest elle correspond à un partage général ou partiel du patrimoine, identifié à la terre, ici elle s'effectue successivement, et sans que le domaine soit divisé ("le deuxième a acheté un bout de terre et a bâti sa maison"). Dès cette époque le *domazetstvo* apparaît comme un débouché pour les fils surnuméraires :

"L'un d'eux s'est marié et est allé vivre dans la famille de sa femme".

A la génération suivante, la descendance est déjà réduite au minimum. Et par la suite le nombre d'enfants, à chaque génération, restera limité à deux ou trois au plus, le nombre de fils ne dépassant jamais deux. Il est à noter que la réduction de la natalité apparaît ici au milieu du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire à l'époque où la viticulture tend à devenir une activité importante du village. A partir de ce moment le groupe domestique restera toujours de forme multi-nucléaire verticale, c'est-à-dire réunira au plus un couple de chaque génération. Le *domazetstvo* règlera le problème de l'éventuel fils surnuméraire.

L'histoire de cette lignée est exemplaire, elle illustre les stades d'évolution du groupe domestique et contient les principes de l'organisation familiale de Smedovac, mais en même temps elle anticipe sur l'évolution globale. Ainsi la réduction de la natalité semble s'être généralisée à la fin du dix-neuvième siècle ou au début du vingtième, et jusque là les cas de progéniture abondante sont encore fréquents. Par contre à partir de cette époque la mutation est achevée, la descendance assure simplement -au maximum- la reproduction :

"Mon grand-père avait quatre frères, dont l'un a été tué durant la première guerre mondiale. Entre ces quatre frères on a fait le partage des terres et de la maison. Le grand-père a fait le partage à l'amiable (*po dogovoru*). Ensemble ils ont construit une maison pour chacun, et ils s'aidaient les uns les autres. Ils ont laissé des descendants qui continuent à vivre ici au village en trois familles (*domaćinstvo*) qui vivent et se débrouillent chacun pour soi. (SM4, villageois né en 1923).

"Le quatrième fils, c'est-à-dire mon père Vasa, qui est né en 1895 [...] s'est séparé de la maison¹,

1. "... se odvojio od kuće". On notera l'emploi ici du verbe *odvajati se*, et non, comme à Brest, de *odeliti se*, qui renvoie à *deo*, part, à l'idée de partage.

c'est-à-dire qu'il est parti chez sa femme quand il s'est marié [...] Mon père a eu deux enfants, moi et mon frère Vladimir. Quand je me suis marié, je suis allé chez ma femme, dans sa maison, je me suis fait gendre (*prizetio sam se*) [...] Dans la maison paternelle est resté mon frère Vladimir, qui s'est marié [...] Cette coutume de se faire gendre (*prizetovànje*) se présente lorsque dans un ménage il y a seulement une fille et dans une autre famille, comme c'est le cas chez moi, deux frères. L'un se fait gendre et l'autre hérite du patrimoine." (SM3)

L'achèvement de la révolution démographique au niveau du village coïncide avec l'abandon de la dimension latérale dans le groupe domestique (même à la seconde génération), et ^{avec} à l'avènement de la famille multinucléaire verticale en tant que modèle dominant¹. L'institution du *domazetstvo* bien mise en lumière dans la dernière citation (SM3) est un élément essentiel du système qui, associant ce modèle et une faible natalité, tend à assurer la pérennité et l'intangibilité du groupe domestique, de la "*kuća*" -en minorant et en assumant le problème patrimonial et démographique de la séparation des frères. La coïncidence est à noter entre l'émergence de ce système et la place prépondérante prise, à partir du début du vingtième siècle, par la viticulture dans l'économie villageoise, coïncidence annoncée un demi-siècle plus tôt, dans l'histoire familiale "exemplaire" rapportée ci-dessus (SM1). La relation entre système familial et système économique apparaît ici avec une particulière évidence (que fait ressortir la singularité de l'un et de l'autre à Smedovac, dans le contexte

+ + 1. La réduction de la natalité et la domination parallèle du modèle multinucléaire vertical^é sont attestés statistiquement dans l'enquête d'une manière particulièrement nette. En effet 80 % des enquêtés -qui rappelons-le sont des chefs de famille et donc, étant donné la forme du groupe domestique à Smedovac, nés dans leur quasi-totalité avant 1930- n'ont pas de frère. Et sauf un cas exceptionnel, aucun n'a après son mariage cohabité sous le toit paternel avec un frère marié. Le départ des (rares) descendants mâles surnuméraires est donc, pour cette génération, effectué au moment du mariage, ce qui montre le caractère déjà bien établi du modèle à cette époque.

comparatif qui est le nôtre), le système patrimonial, qui fera l'objet d'un développement par ailleurs, constituant la médiation par laquelle passe cette relation.

Le processus qui aboutit au même point qu'à Brest, la famille multinucléaire verticale, est donc à Smedovac achevé beaucoup plus tôt, c'est-à-dire avec un écart de deux générations au minimum. Et de ce fait le principe de la communauté des frères (en tant que telle, c'est-à-dire hors de l'égide paternelle), qui se situe à Brest au point de départ, peu éloigné d'ailleurs dans le temps, n'est ici guère perceptible, ni au niveau vécu ni au niveau de la mémoire. Le cas ci-dessous éclaire la différence entre les deux villages :

"Mon père est mort tôt. J'étais dans ma troisième année. A la maison, il y avait mes oncles (*stričevi*, les frères du père), leurs enfants, le grand-père et la grand-mère. Nous, nous étions quatre frères et une soeur [...] J'étais le plus jeune [...] Quelques années après la mort de mon père, ma mère s'est remariée ici à Smedovac, mais elle m'avait laissé [chez le grand-père]. Cependant au bout d'un certain temps elle a eu pitié et elle m'a fait venir [vivre] près d'elle." (SM2)

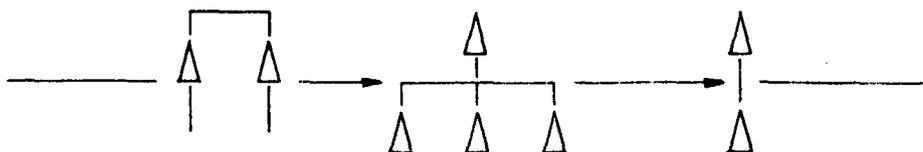
Nous avons vu que dans une situation analogue : mort prématurée du père, remariage de la mère, présence de frères plus âgés, un groupe domestique s'était constitué à Brest autour du frère aîné (BR4). Les frères avaient quitté leur mère pour vivre ensemble en une communauté qui a persisté après leur mariage. Rien de tel ici. Et en matière de résidence le lien mère-fils, qui à Brest était supplanté par le lien entre frères, l'emporte à Smedovac sur les liens de patrilinéarité. L'hésitation, le temps de latence qui sépare la mort du père de la détermination définitive de la résidence, montre cependant que la place de la femme dans le système n'est pas encore à l'époque (les années 1920) bien établie. Quoiqu'il en soit, et même si quelques grands groupes comme celui en scène ici subsistent encore, pour quelque temps, le principe de la communauté des frères, toujours actif à Brest à une époque ultérieure apparaît aboli à Smedovac. Toutefois des traces de la-

téralité peuvent encore être observées tardivement. Ainsi le
+ même villageois (SM2), qui est *domazet*, gendre, a vécu à côté
de l'oncle paternel de son épouse jusqu'à la mort de celui-ci
+ -à côté signifiant qu'il n'y avait pas co-résidence, communau-
té de vie, mais résidence en deux ailes distinctes de la mai-
son. L'état dégradé de cette trace de cohabitation latérale,
tout en montrant la désuétude du principe, tend à affirmer son
existence passée. Le processus évolutif de l'organisation fa-
miliale, s'il se situe à Smedovac dans une chronologie autre
qui en change profondément la perspective, possède néanmoins
avec celui de Brest une similitude (probable) d'origine et une
similitude (certaine) d'aboutissement. Comme à Brest son essen-
ce est l'abolition de la latéralité dans le groupe domestique.

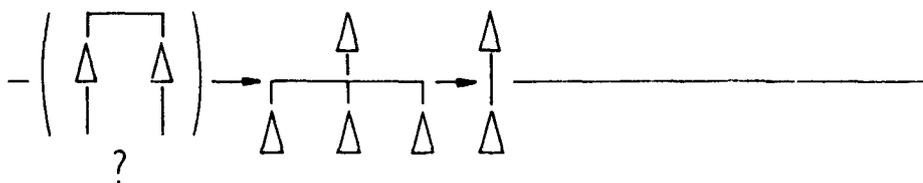
D'une façon générale donc, le sens de l'évolution
morphologique du groupe domestique, que l'on a tenté de sché-
matiser sur la figure 7, est pour les quatre villages observés
une réduction de la cohabitation latérale, à la première, puis
à la seconde génération¹. Le schéma représente la succession,
située dans le temps, des modèles dominants. Ces modèles ne se
confondent pas nécessairement avec les modes statistiquement
les plus présents. Les principes qui fondent le groupe domes-
tique peuvent en effet exister sans avoir à intervenir dans
une majorité des cas. Par exemple le principe de la communauté
des frères, qui implique leur corésidence même en dehors de la

1. Le groupe où plusieurs frères mariés vivent sous l'égide du
père (forme dominante à Dobra Luka) est parfois appelé
očinska zadruga, zadruga paternelle, par opposition à *bratska*
zadruga, zadruga fraternelle, qui désigne le groupe à cohabi-
tation latérale à la première génération. (Cf. N. PANTELIC,
Snahačestvo u Srbiji, *Glasnik etnografskog muzeja*, 36, Belgrade,
1973 pp. 33-42). Dans la mesure où la présence du père vi-
+ vant correspond à un principe et non à une situation contin-
gente, l'expression *očinska zadruga* nous paraît inappropriée,
et même contradictoire avec le type-idéal *zadruga*. Le passage
d'une forme dominante à l'autre représente une rupture au
niveau des principes d'organisation qui n'apparaît pas assez
dans un simple changement de la qualification du substantif
zadruga.

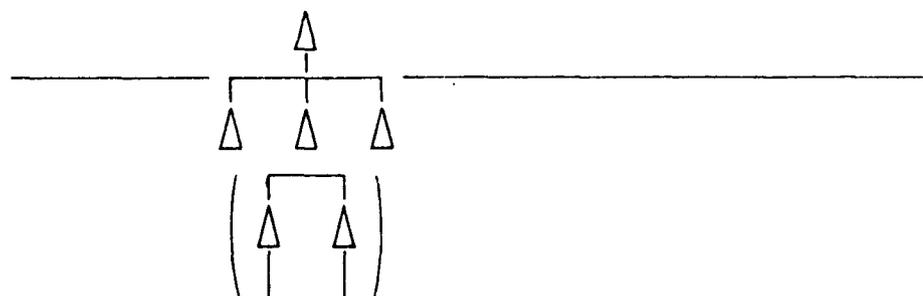
BREST



SMEDOVAC



DOBRA LUKA



BASTASI

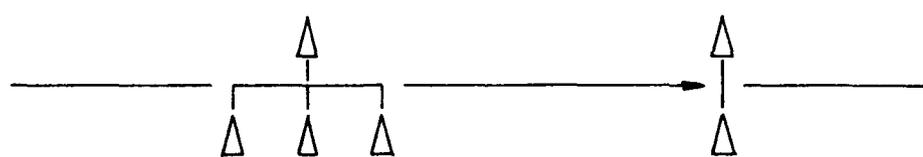


FIGURE 7 CHRONOLOGIE DES MODELES DOMINANTS DE GROUPE DOMESTIQUE

présence vivante du père, ne se traduit pas obligatoirement au plan statistique par une majorité de foyers "à sommet multiple", c'est-à-dire dont la première génération vivante est représentée par plusieurs frères ou cousins. En effet -on trouve ici la notion de cycle de vie- le principe n'a à ^{s'}exercer qu'à partir de la mort du père. Nombre de foyers à sommet multiple sont ensuite ramenés, par le décès de collatéraux, à l'état de foyers à sommet simple -alors que par ailleurs les scissions qui peuvent intervenir sans préjudice du modèle, lorsque la taille du groupe domestique atteint un certain seuil, ont le même effet. De même que, au chapitre précédent, on a pu être amené à dissocier dans l'approche du groupe domestique actuel le modèle dominant de la forme statistiquement la plus nombreuse -en l'occurrence pour la plupart des villages la forme nucléaire- en introduisant dans l'analyse la référence au cycle de vie, de même les mutations des principes de l'organisation familiale sont à dégager des analogies formelles, non pas ici par une démarche statistique mais par la prise en compte de faits significatifs. Les schémas d'évolution concernent donc des modèles, des principes organisant la réalité, et non l'apparence quantitative de cette réalité.

Remarque a été faite, au début de ce chapitre, que le village où l'on pouvait dégager actuellement le modèle de cycle domestique le plus régulier, celui qui servait de référence à cet égard, était également celui où l'on pouvait situer l'existence la plus récente d'une organisation traditionnelle abolie. C'est à Brest que l'évolution cyclique actuelle du groupe domestique a pu être dessinée avec le moins d'irrégularités, le moins d'exceptions, dans sa succession de phases nucléaires et de phases multinucléaires rythmée par les décès et les mariages. Et c'est aussi à Brest que la forme multinucléaire verticale, pivot de ce modèle de cycle, est apparue le plus récemment comme principe dominant d'organisation, et que le processus historique de séparation des frères a déroulé toutes ses phases sur le rythme le plus soutenu. Il y a là apparemment une contradiction dans la mesure où le cycle domestique n'a de sens que saisi diachroniquement sur la profondeur

d'au moins une génération, et où la dernière mutation historique a justement à Brest affecté cette période. Smedovac, où la dominance de la forme multinucléaire verticale est établie depuis plusieurs générations, n'est pas soumis à une telle contradiction.

En fait celle-ci est plus apparente que réelle. Il faut d'abord noter que si le modèle de cycle domestique construit à partir de l'analyse statistique des données synchroniques (actuelles) fait référence à la forme multinucléaire verticale -forme multinucléaire prédominante sur ces données- le découpage des phases statistiquement obtenu reste valable, formellement, en d'autres cas. Il reste valable dans le cas de plusieurs fils mariés sous le toit paternel (comme à Dobra Luka), et même lorsque la première génération est représentée par plusieurs frères mariés. (Toutefois en ce dernier cas il ne vaut que pour une partie du groupe domestique, la lignée du chef de famille, et il est alors abusif de parler de cycle domestique, on ne peut parler que de cycle de vie individuel.) Par ailleurs si la dernière phase du processus de séparation des frères s'est produite à la génération présente, en se traduisant par des partages qui ont pu concerner les actuels chefs de famille et leurs enfants, actuellement près des deux tiers des fils mariés vivant au foyer paternel n'ont pas de frère. On retrouve là la distinction entre mode et modèle. A un moment où le principe de cohabitation sous l'égide paternelle existe encore, il ne trouve à s'appliquer, du fait des conditions démographiques, que dans une minorité de cas. Aussi le cycle domestique orienté autour de la forme multinucléaire verticale était-il déjà statistiquement prédominant alors même que le principe de la séparation des frères qui fonde cette forme en tant que modèle n'était pas encore la règle. L'émergence de ce principe, qui s'est traduite par des scissions, des partages¹, n'a en fait pas entraîné de solution de conti-

1. Formellement l'éclatement d'un groupe domestique n'affecte pas son cycle, si l'on identifie groupe et domaine, si l'on convient que l'ancien groupe se perpétue dans le groupe de

nuité pour la majorité des groupes domestiques, qui avait déjà ce type de cycle.

Ainsi la rapidité des mutations de l'organisation familiale de Brest, la proximité dans le temps du modèle le plus archaïque -c'est-à-dire du premier de la séquence- coïncident avec la régularité typique du cycle domestique actuel, régularité qui recèle la solidité du dernier modèle, celui de la famille multinucléaire verticale. Parallèlement, des villages où l'organisation familiale est restée stable sur plusieurs générations, comme Smedovac et Bastasi, présentent fréquemment des cycles irréguliers, atypiques, rompus, qui y signifient la fragilité de la forme actuellement prédominante. La continuité qui fonde le groupe domestique est entamée. L'effacement des groupes larges, le processus historique de séparation des frères, ne s'identifient donc pas au passage de la forme multinucléaire à la forme nucléaire, puisque là où ce processus est le plus rapide il aboutit à un modèle multinucléaire constant et qu'au contraire la famille nucléaire tend à apparaître seulement là où la communauté des frères, en tant que telle, se situe loin dans le temps. Le modèle nucléaire n'est pas le produit immédiat de l'abolition de la cohabitation collatérale. Et rien ne permet d'affirmer que le modèle multinucléaire vertical soit essentiellement transitoire, Brest fournissant au contraire un exemple de sa prégnance sur le groupe domestique actuel. Les atteintes qu'il subit à Smedovac et Bastasi -atteintes dont la somme ne constitue d'ailleurs pas un modèle nucléaire- doivent être mises en rapport avec la situation conjoncturelle de ces villages.

La séparation des frères, qui apparaît donc comme un *processus historique spécifique* (c'est-à-dire qui ne ressortit pas simplement à une évolution universelle et en voie d'achèvement vers la famille nucléaire) est aussi, comme nous

son domaine. Toutefois dans la réalité un partage est une rupture, un accident, qui ne s'inscrit donc pas d'une manière naturelle dans le déroulement régulier du cycle-type tel qu'il a été décrit.

l'avons vu, un processus permanent. Même lorsque le principe de la communauté des frères organisait le système familial, une séparation pouvait intervenir, dont les modalités étaient fixées par des règles. Quelles sont actuellement les règles qui régissent la dispersion de la fratrie, nouveau principe d'organisation familiale ? Dans quelle mesure découlent-elles de celles qui régissaient les scissions du groupe domestique au temps où s'imposait la communauté des frères, et lorsque ces scissions ont formé le processus historique par lequel le modèle s'est transformé ?

2. Le système patrimonial

Dans la description du processus d'effacement des groupes domestiques larges nous avons évoqué des exemples où la circulation des biens patrimoniaux ne se réduisait pas à la transmission d'une génération à l'autre. Le moment où la division et la distribution sont organisées et effectuées ne coïncide pas forcément avec l'effacement d'une génération. Traiter du système patrimonial n'est donc pas uniquement traiter de la *transmission* des biens. La diffusion du patrimoine participe de la formation des groupes domestiques, et comme telle doit être abordée dans le cadre de l'organisation familiale, et reliée à la diversité de ses caractéristiques morphologiques.

2.1. Partage, héritage, dot. Les modes de circulation patrimoniale.

La circulation des biens patrimoniaux, c'est-à-dire des biens conçus comme inscrits dans la durée, est dans toute société repérée essentiellement par rapport à des événements affectant la composition des groupes domestiques. L'héritage, lié à l'extinction physique d'une génération, la dot, mode de

circulation par les femmes liée à la fondation d'un nouveau groupe ou à l'émergence dans un groupe préexistant d'un nouveau noyau conjugal, procèdent d'évènements causalement antérieurs à eux (même si la transmission patrimoniale peut être anticipée dans le cas de l'héritage, et si dans le cas du mariage l'antériorité causale peut être plus formelle que réelle). Mais dans la Yougoslavie rurale, sans que ces modes soient absents, les biens patrimoniaux sont principalement mis en mouvement selon un mode autonome, c'est-à-dire dont l'existence ne se réfère pas à un évènement-cause naturel ou institutionnel. Le *partage* (*deoba* ou *podela*) est intrinséquement lié au destin des groupes domestiques, à leur création et à leurs scissions, et au niveau même du langage l'évènement affectant l'unité de vie s'assimile à l'évènement affectant l'unité de biens. *Deliti se*, nous l'avons vu, signifie à la fois se séparer et faire le partage, à la fois séparer ses vies et séparer ses biens. Ainsi il apparaît vain de poser la question de l'antériorité entre les deux types de séparation, de demander si l'on fait le partage parce qu'on a décidé de se séparer ou si l'on se sépare parce qu'on veut s'approprier sa part de biens. Le concept indigène ne prend pas en compte la distinction. Le destin du patrimoine ne se distingue pas du destin du groupe domestique, et pour celui-ci les mutations essentielles ne coïncident pas nécessairement avec des évènements comme la mort ou le mariage.

Dans les six villages étudiés, la ventilation des réponses à la question : *y a-t-il eu partage dans votre famille, et si oui à quelle occasion ?*¹ illustre bien la non-coïncidence entre succession et partage. Mais un premier clivage se marque entre les villages, selon que l'absence de partage y est statistiquement dominante ou qu'au contraire celui-ci y est la règle². L'absence de partage est particulièrement fréquente dans le village serbe de Smedovac et dans les deux villages de

1. Question posée aux enquêtés *hommes*.

2. Cf. tableau 3 en annexe

l'Ouest Gorenja Vas et Buševac (respectivement 68 %, 54 % et 52 %). A l'inverse, à Brest, Bastasi et Dobra Luka il y a eu partage dans la grosse majorité des cas (seuls respectivement 20 %, 21 % et 27 % des familles n'en ont pas connu).

Toutefois l'absence de partage recouvre en fait deux phénomènes tout à fait distincts. A Gorenja Vas les quelques agriculteurs ont tous connu un partage, alors que chez les ouvriers et salariés plus de 60 % ne sont pas dans ce cas. A Buševac, de même, dans les quelques foyers d'agriculteurs à temps plein, il y a toujours eu partage, ainsi que dans la grande majorité des foyers de paysans-ouvriers (plus de deux sur trois). Par contre, comme à Gorenja Vas, près de huit ouvriers et salariés sur dix n'en ont pas vécu. Ainsi, dans ces deux villages de l'Ouest au contact de l'industrie, l'existence d'un partage est directement liée à l'activité agricole et à la possession de la terre. L'âge, la position du domaćin dans le cycle de vie -et la forme du foyer- n'ont pas d'influence propre. A Gorenja Vas il n'y a pas de variation sensible selon la phase où il se trouve, et si à Buševac il y a presque toujours eu partage pour les individus en phase finale de famille étendue (*D.0,D.1*), c'est que la quasi-totalité d'entre eux a une activité agricole (généralement associée à une retraite de salarié). L'ascendance, agricole ou non, des actuels chefs de famille, le type d'activité de leur père, ont une influence, mais d'une manière différenciée dans les deux villages. A Gorenja Vas 30 % seulement des ouvriers et salariés sont fils d'agriculteurs. Or 40 % d'entre eux ont vécu un partage. Ainsi celui-ci a concerné non seulement des ouvriers d'origine agricole, mais aussi un certain nombre de familles n'ayant pas de lien avec l'agriculture depuis au moins une génération. A l'inverse, pour ce qui est de Buševac, si les ouvriers et salariés sont pour plus de la moitié d'entre eux fils de paysans ou de paysans-ouvriers, huit sur dix n'ont pas connu de partage. Ceci correspond à la proportion d'individus dont aucun frère n'est agriculteur ou paysan-ouvrier. Ici l'abandon de l'activité agricole par la présente génération a entraîné l'absence de partage. Ainsi, alors que la pratique déborde légèrement le cadre

agricole dans le village slovène, elle tend à disparaître à Buševac pour les enfants de paysans dès lors qu'ils ne restent pas eux-mêmes paysans. La marginalisation de l'agriculture n'atteint pas l'institution exactement de la même manière dans l'un et l'autre village.

A Smedovac l'absence de partage n'a évidemment pas son origine dans le type d'activité, puisque la totalité de la population y pratique l'agriculture. Elle est à mettre en rapport avec la situation démographique du village et l'effectif réduit des descendance. En effet plus de 80 % des chefs de famille n'y ont pas de frère vivant (contre 32 % dans l'ensemble des six villages), et 62 % pas de soeur vivante (29 % dans l'ensemble des villages). Ces proportions sont tout à fait comparables à celles des cas sans partage. En fait c'est surtout l'absence de frère qui est en cause. En effet lorsque la fratrie se compose d'un seul frère et d'une ou plusieurs soeurs, dans la grande majorité des familles (plus de huit sur dix) il n'y a pas eu partage. Celui-ci intervient donc pour distribuer le patrimoine entre les frères, et non dans une fratrie incluant les soeurs, alors que dans ce village, comme on l'a vu, la règle de résidence n'est pas aussi exclusivement virilocale qu'ailleurs, et alors que la pérennité du groupe domestique peut y être assurée par les filles. Même à Smedovac le partage est masculin.

Dans les autres villages les fratries à un seul élément mâle sont exceptionnelles (à la génération précédente) et dans la quasi-totalité des cas elles n'ont pas donné lieu à partage. C'est notamment la situation de Dobra Luka et de Brest. Dans ce dernier village, les partages en l'absence de frères d'*ego* sont généralement liés à la présence d'oncles paternels (*stričevi*). A Bastasi, quelques partages où *ego* est le seul descendant mâle sont également notés mais, ou bien les soeurs se désistent (*odreći se*), ou bien le père est vivant et les soeurs ne reçoivent rien. La seule exception concerne une famille serbe. Nous avons constaté à propos de Buševac et Gorenja Vas la liaison entre partage et activité agricole. Si dans les deux villages de Serbie, Brest et Smedovac, tous les foyers

possédant et cultivant de la terre, une telle constatation est vide de sens, à Bastasi et à Dobra Luka il existe quelques familles ouvrières hors de l'agriculture. Dans la majorité d'entre elles -et même la totalité à Dobra Luka- le chef de famille a été impliqué dans un partage. L'origine agricole est ici primordiale à cet égard. Il faut d'ailleurs noter que si dans le village albanais les ouvriers ont pratiquement toujours au moins un frère qui continue à vivre de la terre, il n'en est pas de même à Bastasi, et qu'ici l'abandon de l'agriculture concerne généralement toute la fratrie (masculine). Contrairement à Buševëc donc, la pratique du partage subsiste alors même que la lignée sort de l'agriculture. Les biens patrimoniaux n'ont plus de valeur économique, productive, mais ils continuent à être distribués sur le même mode, qui est celui de l'ensemble du village.

Les partages peuvent être classés en deux grands types selon leur moment, leur occasion, deux types qui au niveau global des six villages sont, numériquement, presque exactement équivalents : 45 % ont eu lieu à la mort du père, et 43 % "sur décision", hors de toute référence à la disparition, totale ou partielle, de la génération ascendante. Ceux qui ne relèvent pas précisément de ces deux types peuvent avoir eu lieu à l'occasion de la disparition de la mère veuve, ou (plus rarement) d'un chef de famille qui ne soit pas le père, ou quelquefois, d'un événement fortuit autre que ceux-là.

L'importance relative du partage sur décision et du partage à la mort du père varie cependant largement selon les villages, et ceux-ci se répartissent, selon la domination de l'un ou l'autre type, d'une manière qui ne retrouve pas les clivages habituels¹. Le village où domine le plus largement le partage sur décision est Buševëc, avec près de trois cas sur quatre, et ceci aussi bien chez les paysans ou paysans-ouvriers

1. Cf. tableau 4, en annexe.

que chez les ouvriers¹. A l'opposé géographique, ce type domine également à Brest, où la proportion en est de 56 % et où, compte tenu de l'absence de partage dans certaines familles, il a concerné un domaćin actuel sur deux. Dans le cas de Brest on ne peut précisément faire la part de ce qui relève du processus historique par lequel les frères se sont séparés dans l'organisation familiale -processus dont la dernière phase s'est déroulée, comme on l'a vu, à une époque récente et a donc été vécue par une bonne partie des villageois- et de ce qui relève d'un mode actuel de circulation patrimoniale. L'examen de la ventilation entre les deux types, en fonction de la position du domaćin dans le cycle de vie, peut toutefois apporter à cet égard des indications. En effet, parmi les individus se situant dans la première phase (A.0), donc parmi les individus les plus jeunes, le partage (si partage il y a eu) s'est effectué de cette façon deux fois plus souvent qu'à la suite du décès du père. Pour les quelques individus en phase intermédiaire (A.1), les partages ont toujours eu lieu sur décision. Par contre, dans la phase finale nucléaire (B) le partage à la mort du père l'emporte, et les deux types sont d'importance équivalente dans les phases finales multinucléaires (D.0, D.1). On remarque donc que l'attente du décès du père, pour la distribution du patrimoine, a prédominé uniquement parmi les individus devenus domaćin de groupes domestiques organisés selon la forme marginale dans le village. Par ailleurs le partage sur décision est le plus fréquent dans la phase intermédiaire, et il a d'avantage concerné les domaćin les plus jeunes que ceux en fin de cycle. Il semble donc que ce mode soit lié à l'organisation familiale dominante, et aussi qu'il soit actuel. Cependant, même pour ces domaćin dans les premières phases du cycle, le processus historique de disparition des groupes larges peut avoir joué. Une indication en ce sens est que

1. Il ne faut cependant pas perdre de vue que l'absence de partage est majoritaire à Buševéc. Les partages sur décision n'ont donc concerné au total qu'environ un tiers des actuels chefs de famille.

la quasi-totalité d'entre eux ont après leur mariage vécu un moment sous le toit paternel simultanément avec un frère marié. Le processus n'aurait donc pour eux pas encore été achevé. Toutefois l'hypothèse peut également être faite que, comme dans le cas de Buševéc¹, où la séparation des frères n'est pas une règle récente, dans le nouveau modèle d'organisation familiale les fils puissent demeurer provisoirement au domicile paternel un certain temps après le mariage, sans préjudice de leur départ définitif. Dans ce cas le partage sur décision serait bien un mode régulier de circulation patrimoniale. Le recul manque à l'observation pour pouvoir trancher incontestablement en la matière.

Quoiqu'il en soit, à Brest comme à Buševéc la décision apparaît comme un fait autonome, c'est-à-dire non assujéti à un événement, à une décision première. On se sépare, on fait le partage, parce qu'on "est d'accord", qu'on (l'ensemble des intéressés, ou certains d'entre eux) estime que c'est nécessaire, qu'on vivra mieux... Rarement l'explication fait référence à un événement comme le mariage d'un membre de la fratrie. (Mais là aussi le modèle d'organisation familiale actuel à Brest est trop récent pour qu'on puisse préjuger de la pérennité de cette autonomie du partage à la prochaine génération.) La décision du partage des biens, et -acte équivalent- de la séparation des vies peut être prise à l'initiative d'un membre de la famille. Mais c'est en tout cas le consensus général qui est exprimé. Le partage se décide par accord, *po dogovoru*, et cela vaut toute explication, même si, comme nous en avons vu un exemple plus haut, le *domaćin* du groupe original tient un discours où il apparaît maître du processus.

Dans les quatre autres villages le partage se fait le plus généralement à la mort du père. A Gorenja Vas, on ne rencontre aucun partage sur décision. Mais la mort de la mère

1. A Buševéc parmi les chefs de famille en début de cycle, environ un sur quatre a vécu après son mariage sous le toit paternel en même temps qu'un frère marié.

(veuve) en constitue l'occasion près d'une fois sur trois. A Smedovac les partages sur décision ne représentent qu'un peu + plus de deux cas sur dix. Et à côté des partages à la mort du père on trouve aussi quelques autres occasions, comme la mort de la mère veuve ou la mort d'un chef de famille autre que le père. Rappelons toutefois qu'à Gorenja Vas et surtout à Smedovac les familles où il y a eu partage sont nettement minoritaires.

Tel n'est pas le cas dans les deux villages partiellement ou totalement musulmans, Bastasi et Dobra Luka. Là le partage consécutif au décès du père constitue le principal mode de circulation du patrimoine (il a concerné 33 % des domaines actuels à Dobra Luka, 45 % à Bastasi, représentant respectivement 55 % et 66 % des partages). Il n'y a par contre jamais partage à la suite de celui de la mère veuve¹. A Dobra Luka la mort d'un domaine autre que le père a quelquefois été le facteur décisif. Cette distribution du patrimoine au décès paternel correspond évidemment à l'organisation familiale dominante, où le groupe domestique est fondé sur la cohabitation des frères uniquement sous l'égide du père. Il faut d'ailleurs noter qu'il s'agit d'un trait corrélé à l'appartenance musulmane, puisque se rencontrant à Dobra Luka et à Bastasi, mais dans ce dernier village peu parmi les orthodoxes (chez lesquels deux partages sur trois ont eu lieu sur décision). La position du chef de famille dans le cycle de vie n'est pas sans influence quant au mode selon lequel les biens ont été distribués. A Bastasi le partage après la mort du père est légèrement majoritaire en A.0 - A'.0 - A''.0 (phases initiales), légèrement minoritaire en A.1 (phase intermédiaire nucléaire), très largement majoritaire en C.0 - C.1 (phases intermédiaires multi-

1. On peut cependant rappeler, à l'encontre de cette observation, le cas de cette zadruga de Dobra Luka (DL2), où les cousins semblent attendre pour se séparer le décès des veuves de la première génération. Ce cas n'est toutefois pas assimilable à celui des autres familles, la séparation représentant ici une rupture dans l'histoire d'un groupe domestique qui avait jusque là vécu en zadruga. La volonté de ménager les mères est sans doute à relier à cette situation, ce qui n'est d'ailleurs pas sans signification.

nucléaires). Mais ces variations recouvrent en fait les différences de répartition entre musulmans et serbes. Par contre à Dobra Luka la liaison avec le cycle de vie semble directe. Dans les phases avancées le partage au décès l'emporte nettement, alors qu'en phase initiale les partages sur décision sont plus nombreux. Et l'absence de partage représente le tiers des cas, autant que les partages sur décision. Ceci vaut pour les quelques ouvriers comme pour les paysans et paysans-ouvriers. La composition de la fratrie, l'absence de frère, ne peuvent expliquer la totalité de ces cas sans partage, qui sont deux fois plus nombreux que dans les autres phases, alors que la natalité est restée élevée. En fait il faut revenir ici sur un point relevé plus haut. A Dobra Luka la coïncidence entre séparation de vie et partage des biens est moins stricte que dans un village comme Brest. Nous avons mentionné des cas où des frères n'avaient pas fait le partage alors même qu'ils étaient séparés, des cas où le partage se faisait en quelque sorte en deux temps, une partie minime étant attribuée lors de la séparation (totale ou partielle) et le père gardant l'essentiel (DL3, DL5). Dans une telle situation de séparation en présence du père, des enquêtés ont pu considérer qu'il y avait eu partage, ou non, selon l'évaluation qu'ils faisaient de la masse de biens qui avait été distribuée. En tout état de cause il apparaît que huit sur dix des foyers de Dobra Luka en phases initiales (A.0 - A'.0 - A''.0) proviennent d'une telle séparation avant le décès du père, en contradiction avec la règle de résidence sous le toit paternel jusqu'à ce décès. Ceci explique l'importance numérique de ces phases (et notamment de A.0), par rapport aux autres villages -mais la forte natalité joue également en la matière- et par rapport aux phases plus avancées de Dobra Luka même. Le nombre de foyers créés par des hommes jeunes (restant longtemps en phase initiale) est plus élevé qu'il ne serait si la règle de résidence patrilocale jouait pleinement. Or cette règle a été suivie dans les autres phases, et notamment en A.1 où tous les partages se sont effectués après la mort du père. La séparation du vivant de celui-ci est donc un phénomène nouveau, qui se manifeste

déjà d'une façon statistiquement non marginale. Les germes de dissolution perçus plus haut dans l'analyse des entretiens (DL5, DL2) semblent à l'oeuvre au niveau de la jeune génération. Le changement qui commence à se manifester dans le mode de partage à Dobra Luka pourrait indiquer un changement dans son organisation familiale, un changement dans la forme dominante de groupe domestique.

L'aspect formel du partage, le cadre institutionnel, légal, auquel il se réfère, varient largement selon les villages. Ainsi la quasi-totalité des villageois de Buševac affirme^{nt} que le partage s'est fait à l'amiable, par accord ("*po dogovoru*"). La référence à la loi officielle domine à Brest (87 %), et est fréquente également à Gorenja Vas (44 %). La référence à la coutume domine largement à Dobra Luka (100 %), Bastasi (84 %), Smedovac (70 %), mais aussi à Gorenja Vas (50 %), notamment, dans ce dernier village, parmi les agriculteurs. Ces amples variations, qui sauf pour le cas de Dobra Luka et Bastasi ne correspondent pas aux grands clivages géographiques ou nationaux fréquemment rencontrés par ailleurs, semblent toutefois relever plus d'une attitude générale envers la loi ou la coutume que de différences précises de comportement, de références explicites à l'une ou à l'autre dans l'exécution. Nous verrons plus loin qu'à Brest par exemple est pratiquée une exhérédation des filles tout à fait étrangère à la loi actuelle.

En fait, même à Brest, il apparaît que le partage s'exécute naturellement, c'est-à-dire sans recours à une référence extérieure, et, à proprement parler, selon la coutume. Un entretien déjà cité en fait d'ailleurs mention explicitement : "Le partage s'est fait selon la coutume, et il n'y a eu aucune dispute" (BR5). Cette phobie de tout ce qui peut ^{se} rassembler à l'apparence d'un conflit, ce souci d'affirmer la pérennité de la bonne entente au moment où le groupe domestique se disloque, transparaissent constamment, comme on l'a déjà vu au fil du discours évoquant les partages : "Nous nous mettons d'accord comme des frères, comme des hommes" (DL5). La formalisation, suspicion d'un désaccord, est donc minorée. Le do-

cument écrit, le testament, sont exclus¹. Certes la culture paysanne est orale, l'écriture de la langue courante est même de fondation relativement récente -le milieu du siècle dernier- et il n'y a pas de tradition écrite. Cependant la faculté d'adaptation aux apports techniques du monde moderne est loin d'être nulle chez les villageois, y compris dans le domaine juridique, et le fait que la pratique de tester n'ait pas pénétré le monde rural n'est sans doute pas étranger à cette hantise du consensus, ou de son apparence. Et pourtant un tel consensus n'est pas une chose d'évidence. Car même si les principes de répartition sont fixés par la règle, les modalités d'application peuvent poser problème. Tout n'est pas concrètement divisible, la valeur de la part de terre n'est pas uniquement une question de superficie. Aussi la coutume prévoit-elle des procédures précises, et notamment le tirage au sort : "On faisait [le partage] à l'aide du *mešort* (tirage au sort), on tirait des petits bâtons et la personne ne pouvait rouler les autres." (Dobra Luka, S.M., entretien 1965). A Brest la procédure était même très élaborée : "Chacun des frères qui participent au partage prend comme symbole un petit objet, par exemple un papier, un morceau de bois... Après avoir divisé chaque terrain en trois ou quatre parcelles, ou plus, on donne ces symboles à quelqu'un qui les lance ensuite sur les parcelles. La parcelle appartient à celui dont le symbole est tombé dessus." (T.R., entretien 1965). Ceci étant, et on retrouve là la notion d'accord, de bonne entente, des arrangements pouvaient être pris avec une pratique qui d'ailleurs apparaît maintenant ressortir au passé : "A ce moment là [1957] le partage se faisait en tirant au sort. Pour le terrain où construire la maison, j'ai tiré le morceau le plus petit [...] Mais comme j'avais deux fils et mon frère seulement un, il a proposé de changer. Il a fait ça parce qu'on s'entendait bien [...]" (BR4, extrait cité). A Bastasi on trouve trace d'un ar-

1. Le seul cas de testament rencontré dans les entretiens concerne une famille de Brest avec présence d'enfants de deux lits, source de mésentente (BR6).

bitrage extérieur à la famille -mais restant interne au village : "C'est le conseil villageois qui a décidé comment il fallait faire le partage. Le conseil est composé de paysans sages, équitables, et de voisins. Les membres du conseil sont orthodoxes et musulmans [...] Le partage s'est fait de cette façon : ils ont partagé en trois parts égales et chacun a choisi" (M.K., entretien 1965). Ici l'autorité extérieure requise pour le découpage s'accompagne d'un choix amiable et non aléatoire. L'appel à une telle autorité semble d'ailleurs peu fréquent, et même pratiquement inexistant aujourd'hui. Par contre à Bastasi, à la différence des autres villages où l'autorité paternelle en la matière apparaît essentiellement formelle, la volonté du père, en cas de partage de son vivant, s'exerce pleinement : "J'ai reçu la terre de mon père, en partage. Mon père vit encore, mais il a partagé la terre. Il m'a donné lui-même ma part." (H.M., extrait cité). Mais à cette exception près on peut ainsi caractériser, dans l'ensemble des villages, le mode de distribution patrimoniale : une *entente entre égaux*.

Nous avons indiqué plus haut que circulation patrimoniale et succession des générations étaient deux concepts tout à fait distincts, et distingués par les villageois au niveau de la terminologie -qui par contre confondait partage et séparation, patrimoine et résidence. Cette distinction va de soi lorsque le partage est le fruit d'une décision concernant (et prise par) des pairs, des individus de la même génération. Et dans un village comme Brest, où ce mode domine, le discours indigène utilise abondamment les termes relatifs au concept de partage et de séparation (*deliti se, deoba, podela*) et exclut ceux évoquant héritage et succession. Lorsque par contre la règle prescrit la résidence chez le père jusqu'à la mort de celui-ci et la séparation-partage à ce moment, comme c'est notamment le cas à Dobra Luka, la succession des générations est également impliquée. Mais même en ce cas la terminologie privilégie largement la division des biens et la séparation entre les frères. Le terme *héritage* apparaît cependant quelquefois :

"La terre que mon père a hérité du grand-père [...]"

(*zemlja koju je nasledio moj otac od dede*..)"

"Chez nous les Šiptars, il n'y a que la lignée masculine (*muška linija*) qui compte [...] On préfère de beaucoup voir naître un garçon. Les filles ne reçoivent pas la terre en héritage, s'il y a des hommes dans la maison, et il y en a presque toujours. Il y a des cas où l'on continue les naissances jusqu'à ce qu'on ait un fils." (DL3)

Comme dans ce dernier exemple, la notion d'héritage est souvent introduite par la notion de lignée, dans un discours de portée générale (pour marquer notamment l'exhérédation des filles). Mais lorsque le locuteur évoque sa propre histoire patrimoniale, il le fait presque toujours, comme à Brest, en terme de partage, de rapport à la fratrie.

Le cas de Smedovac est tout à fait particulier. Statistiquement le partage y est nettement minoritaire, du fait de l'unicité de la descendance masculine dans la plupart des familles. Il y a donc le plus souvent succession en l'état, et proprement héritage. Et effectivement le terme se rencontre couramment. "Il était fils unique, il a hérité de toute la propriété (*nasledio¹ je celokupnu imovinu*)" (SM1). Dans cet exemple on se trouve bien en présence d'une succession unique. Mais héritage et succession peuvent également être évoqués alors même que cette circonstance d'unicité de la descendance masculine n'est pas réalisée : "La coutume de s'établir comme gendre existe lorsque dans une famille il y a seulement une fille et dans l'autre, comme c'est le cas chez moi, deux frères dont l'un s'installe comme gendre et l'autre reçoit *en héritage* le bien paternel" (SM3). La présence importante dans le vocabulaire indigène du terme *naslediti* correspond à l'existence dans ce village de l'idée de succession, de pérennité de l'exploitation dans son intégrité. Le partage n'est ni le mode, ni le modèle dominant de circulation patrimoniale. Le *domazetstvo*,

1. *naslediti* signifie à la fois hériter de quelque chose (*naslediti nešto*) et succéder à quelqu'un (*naslediti nekoga*). La racine *slediti* signifie suivre, succéder.

l'installation comme gendre, rend possible ce modèle d'héritage et de succession intégrale.

+ Une occasion importante de transmission patrimoniale¹ le pourrait être le mariage, qui, dans un système dont nous avons déjà pu voir, sans même entrer dans le détail des principes de répartition, qu'il est essentiellement patrilinéaire, permettrait de faire bénéficier la descendance féminine d'une partie du patrimoine familial. Effectivement le mariage est un moment où sont, de façon plus ou moins considérable selon les villages, mis en circulation des biens par l'institution de la dot, ainsi d'ailleurs que, dans certains de ces villages, par celle du "prix de la fiancée". Le principe de celui-ci est l'inverse de celui de la dot en ce sens que le médiateur est bien féminin mais que l'émetteur est la famille du marié et le récepteur celle de la mariée. Ces deux institutions feront l'objet d'un examen spécifique dans un autre chapitre, où sera notamment évoqué leur aspect symbolique. Ce qui est ici en question, c'est la transmission patrimoniale proprement dite, c'est le rôle joué par la dot dans la diffusion d'une partie de ce qui dans la terminologie indigène est désigné par *imovina*, le bien, la propriété, et qui constitue le fondement matériel du groupe domestique, de la maison (*kuća*). Dans quelle mesure le mariage met-il en action des biens à signification économique, qui touchent à la fonction productive de la maison, et notamment des biens fonciers ?

Les seuls villages où l'on trouve d'une manière significative des dots composées essentiellement de terre sont Buševac et Smedovac¹. Ainsi à Buševac 36 % des foyers ont été concernés par une telle réception, proportion à rapprocher de celle des foyers ayant une activité agricole, à temps plein ou non (50 %). A Smedovac il y a eu réception de terre dans 75 % des cas. Les superficies en jeu sont relativement faibles,

1. En aucun cas la dot ne comporte de biens immobiliers autres que la terre, ni de biens mobiliers d'exploitation ni de bétail.

notamment à Buševac, et dépassent rarement un hectare et demi. Néanmoins pour ce qui concerne Smedovac, village viticole, la valeur économique est loin d'en être négligeable. La circulation de biens fonciers en dot apparaît donc la règle dans ces deux villages, au moins au niveau de la population agricole. Les deux villages à population musulmane, Dobra Luka et Bastasi, appliquent strictement la règle inverse. Aucune dotation en terre n'y a été faite à l'occasion du mariage des actuelles *domaćica*. Il faut d'ailleurs noter que les orthodoxes de Bastasi se comportent en la matière exactement de la même façon que les musulmans. Pour ce qui est de Gorenja Vas et de Brest, il n'y a pas de règle fixée et la pratique semble hésiter. A Gorenja Vas les foyers potentiellement concernés, c'est-à-dire les foyers agricoles, sont de toute façon extrêmement minoritaires. Parmi eux, la moitié a reçu de la terre en dot. A Brest, où toute la population est paysanne, 7 % seulement des foyers déclarent avoir bénéficié d'une telle réception. (Ce qui correspond à une dot sur six). La transmission des biens patrimoniaux par la dot y apparaît donc tout à fait minoritaire¹.

Ces variations du rôle de la dot dans la circulation du patrimoine foncier ont été observées sur notre population de *domaćin* située dans la position de récepteur. On peut également la considérer en tant qu'émetteur. Un tel point de vue rendrait même mieux compte de la pratique dotale actuelle. Mais les effectifs concernés sont alors notablement plus faibles, et les résultats statistiquement moins significatifs.

1. Ceci ne signifie pas que la dot n'aît pas à Brest une implication économique importante. En effet comme nous le verrons par ailleurs elle prend principalement la forme de versements en argent, et les sommes mises en jeu peuvent être considérables. (Ainsi les entretiens de 1965 font mention de plusieurs centaines de milliers d'anciens dinars dès les années soixante, et on trouve même mention de 600.000 anciens dinars en 1961, ce qui équivaut à de nombreux mois de salaires de l'époque). Et si le patrimoine matériel n'est pas en cause en tant que tel, la charge économique de la dot est telle qu'elle finit par s'y rapporter, ce qui est à rapprocher de son impopularité (les deux tiers des villageois trouvent que c'est une mauvaise coutume, proportion maximale avec Buševac dans l'ensemble des villages).

En effet tous les foyers ont été en situation de recevoir la dot, alors que la possibilité d'émission dépend évidemment de la position dans le cycle de vie et du sexe des enfants. Ceci étant, quelques indications peuvent néanmoins être dégagées quant aux tendances actuelles. La dotation en terre reste totalement absente de Dobra Luka et Bastasi. Elle n'a plus été pratiquée, à Buševac ni à Gorenja Vas. Et si les effectifs concernés ne permettent pas dans ce dernier village d'en inférer avec un niveau de confiance raisonnable l'existence d'un changement fondamental, il n'en va pas de même à Buševac. Là il faut mettre en cause l'évolution socio-professionnelle du village, et plus généralement l'évolution économique de la région. En effet la génération arrivant à l'âge adulte tend à sortir de l'agriculture, même pratiquée à temps partiel, et 60 % des filles ayant quitté le toit paternel ont quitté le village. Dans ces conditions la dotation en terre perd évidemment de sa raison d'être. A Smedovac la pratique ne manifeste pas de variation significative d'une génération à l'autre, et reste majoritaire. Quant à Brest, tout en tenant compte de la faiblesse des effectifs en jeu, qui enlève sa significativité statistique à l'évolution observée, il semble que l'attribution de terre au mariage de la fille tende à devenir plus fréquente (14 % au lieu de 7 %). Ce mouvement accompagne d'ailleurs un très net développement dans ce village de la pratique de la dot en général (qui a touché 90 % des jeunes mariées contre 47 % seulement à la génération précédente). Mais pour l'ensemble des villages donc, et sans qu'il y ait eu de changement fondamental quant aux principes, la dot ne joue plus qu'à Smedovac un rôle de quelque importance dans la circulation du patrimoine foncier.

La dot attribuée à une fille n'est d'ailleurs pas dans ce village de Smedovac le seul cas où la propriété de la terre est mise en mouvement à l'occasion du mariage :

"Mon père a deux enfants, moi et mon frère Vladimir. Quand je me suis marié, je suis allé chez ma femme, dans sa maison, je me suis fait gendre (*prizetio sam se*), et à cette occasion mon père m'a don-

né trois hectares et demi. Dans la maison paternelle est resté mon frère Vladimir, qui s'est marié et qui a hérité du reste de la terre et de la maison. Il restait six hectares et demi de terre." (SM3)

C'est une sorte de dot que reçoit ici à l'occasion de son mariage le fils qui quitte le toit paternel pour se faire *domazet*, pour aller vivre dans la famille de sa femme. Il reçoit environ la moitié de ce qui reviendra à son frère, le successeur, celui qui reste et qui reprendra l'exploitation. Il ne recevra rien d'autre du patrimoine familial. Il est intéressant de comparer cette situation à l'histoire patrimoniale de son père, également *domazet* :

"Mon père Vasa, qui est né en 1895 [...] a quitté la maison, c'est-à-dire qu'il a été [vivre] chez sa femme quand il s'est marié, et à cette occasion il a reçu sa part de terre, deux hectares, comme chacun des frères."

Il n'y a pas eu ici véritablement partage dans le sens de division et de distribution simultanée du patrimoine, dans le sens d'évènement, mais le principe en a été appliqué. Vasa a reçu sa part, comme ses frères. Le moment de la réception annonce la pratique de la dot du *domazet*. Mais celle-ci n'apparaît pas encore à cette époque instituée en tant que telle, différenciée des principes du partage. A la génération suivante, pour son fils, cette différenciation est terminée. La réception au mariage n'est plus équivalente à la part attribuée lors d'un partage égalitaire entre frères^s, tout en restant supérieure à la dot d'une fille. Un élément est toutefois à prendre en compte dans l'appréciation de ce versement, qui en même temps éclaire la pratique du *domazetstvo* à Smedovac. La femme de SM3 est fille unique d'une maison de cinq hectares. Après le mariage la propriété est donc de plus de huit hectares, c'est-à-dire d'une superficie relativement considérable. Apparaît ici une notion nouvelle, par rapport au partage égalitaire entre frères qui prévaut encore à la génération précédente, une notion parallèle à celle de succession dont on a vu plus haut qu'elle était propre à Smedovac. Cette notion,

c'est celle de stratégie matrimoniale, de recherche de l'alliance sur des bases foncières. Par cette dotation du fils qui s'en va, le patrimoine est réparti de manière optimale entre les fils, en tenant compte de l'alliance réalisée. Bien qu'ayant eu du patrimoine familial une portion moindre que celle de son frère, ce *domazet* se trouve à la tête d'une exploitation plus importante. Ceci étant, un arrangement aussi favorable nécessite une circonstance non pas exceptionnelle mais néanmoins relativement peu fréquente : l'existence simultanée d'une maison à deux fils et d'une maison sans fils. Dans le cas de Smedovac la présence de deux fils est d'ailleurs plus rare que la présence de seulement une fille. La demande de *domazet* est plus forte que l'offre, et au lieu d'un *domazet* doté il faut parfois se contenter d'un ouvrier agricole ou d'un salarié étranger au village (Cf. SM2). Quoiqu'il en soit le mariage fait l'objet, des deux côtés, d'un choix stratégique à enjeu patrimonial. En s'éloignant de la famille large, Smedovac entre dans un jeu d'alliances foncières par lequel la maison, la propriété, tend à minimiser ses amputations et si possible à s'accroître. Dans ce jeu la différence patrimoniale des sexes s'estompe naturellement devant les exigences des situations. C'est ce que traduit l'apparition, dans la circulation des biens, de cette dot du *domazet* qui accompagne l'effacement des partages.

Le mode de circulation patrimoniale -l'occasion, le moment où les biens sont mis en mouvement- est plus que le simple cadre temporel dans lequel s'effectue leur répartition. Il constitue l'articulation du système patrimonial, qui règle cette répartition, avec le système familial, avec les systèmes démographique et économique. C'est pourquoi l'on a constaté relativement à lui des clivages multiples entre les villages, des clivages d'ordre géo-culturel, mais aussi et surtout des clivages qui correspondent aux différenciations démographiques et économiques. Celles-ci constituent un facteur primordial de variation dans la mise en oeuvre des principes qui sous-tendent le système.

2.2. Les principes de distribution patrimoniale.

Comment sont distribués les biens patrimoniaux ? Nous venons d'examiner un aspect de cette question, comment ils circulent, à quelle occasion et dans quelles conditions est effectuée la distribution. Il reste à aborder les principes de celle-ci, qui sont les principes mêmes du système patrimonial. Qui reçoit quoi ? Le système est-il patrilinéaire, égalitaire ou inégalitaire ?

L'examen des modes de circulation patrimoniale, et auparavant celui du processus selon lequel les familles larges se sont effacées, ont déjà apporté des éclaircissements sur ce sujet, en faisant apparaître un système essentiellement patrilinéaire et égalitaire. Sur un cas précis, par ailleurs, celui de Smedovac, la prédominance de la succession unique et de l'absence de partage touche également aux principes de la distribution, et l'on a vu comment le *domazetstvo* éclairait la place respective de l'homme et de la femme par rapport au patrimoine.

Toutefois, au delà des grands traits qui se dégagent immédiatement de la circulation des biens, des variations peuvent exister d'un village à l'autre, d'une appartenance (nationale, religieuse) à l'autre. Un principe comme celui de patrilinéarité par exemple n'a pas forcément un caractère dichotomique, existence/non-existence. Entre ces deux pôles peut exister une gradation dans l'exhérédateur des filles. Ainsi l'ensemble de toutes les distributions patrimoniales possibles se structure-t-il statistiquement, au niveau global des six villages étudiés, en oppositions et concordances dont l'ensemble constitue la variation du système, au sein de la Yougoslavie rurale - dans la mesure bien sûr où ces six villages en fournissent une représentation.

Le partage est le moment par excellence où s'appliquent les principes qui régissent le système de répartition, quelle qu'en soit l'occasion. Et même là où il n'occupe qu'une place minoritaire dans la circulation patrimoniale, comme à Smedovac, ses modalités peuvent être considérées comme la mise

en action de ces principes, elles peuvent être utilisées comme un indicateur de ceux-ci. L'observation comparative des distributions dans un même mode de circulation patrimoniale, en l'occurrence le partage, permet d'éclairer la variabilité du système évoquée ci-dessus.

A cette fin une *analyse des correspondances* a été effectuée, mettant en corrélation, pour tous les chefs de famille ayant été impliqués dans un partage, sur l'ensemble des six villages, la répartition des éléments de patrimoine lors de celui-ci. La nature des réponses obtenues dans le questionnaire n'a pas permis d'aborder dans ce traitement statistique l'aspect quantitatif de la répartition, mais seulement la nature des biens reçus par les différents individus potentiellement concernés. Ceux-ci sont les membres du groupe domestique d'origine de l'enquêté : père, mère, frères et soeurs, les seuls considérés, les autres membres possibles (cousins par exemple) n'ayant pas été pris en compte en raison des effectifs insuffisants. La fratrie n'a pas été individualisée (sauf bien sûr à distinguer les frères des soeurs), et ont donc été traités non des individus, mais des positions par rapport à *ego*, l'enquêté. Les biens ont été divisés en quatre grandes catégories : biens immobiliers en rapport avec l'exploitation (terre, bâtiments d'exploitation) ; biens immobiliers sans rapport avec l'exploitation (maison notamment) ; biens mobiliers en rapport avec l'exploitation (machines, bétail...) ; biens mobiliers sans rapport avec l'exploitation (meubles, argent...). Le croisement de ces catégories avec les catégories de bénéficiaires potentiels (frères, soeurs, père, mère) définit le champ des répartitions possibles. Ont été également pris en compte dans le traitement les circonstances du partage (mort du père ou décision autonome), ainsi que sa forme (selon la loi, selon les anciens codes, selon les coutumes), et bien sûr la présence ou l'absence de frères et soeurs.

Comment donc se structure statistiquement le champ des répartitions possibles ? Est-ce qu'il se dégage une ou plusieurs dimensions significatives (les *axes factoriels* de l'analyse des correspondances) sur laquelle, ou sur lesquelles,

on puisse voir la projection d'une variété de systèmes patrimoniaux ?

Une telle dimension apparaît effectivement qui correspond au premier axe factoriel, à la corrélation statistique la plus consistante entre tous les items mis en rapport. Sur elle se définit la *position patrimoniale de la femme*, son degré d'intégration à la distribution des biens. Les principes régissant cette position constituent la variation essentielle du système patrimonial.

2.2.1. La condition féminine dans le système patrimonial.

L'échelle qui unit les deux pôles de cette dimension est étalonnée par le sort échu aux filles du groupe domestique (les soeurs d'*ego*) dans le partage. La position patrimoniale de la femme est en fait principalement indiquée par celle des filles, et si le sort de la mère participe également de cette dimension, c'est d'une manière moins nette et plus complexe, comme nous le verrons par ailleurs. Un indicateur très significatif¹ de l'*intégration patrimoniale de la femme* est la réception par les filles de biens immobiliers ne touchant pas à l'exploitation, c'est-à-dire en fait de la (ou d'une) maison. Une telle réception est d'ailleurs extrêmement rare, à la fois donc rare et significative. Un second indicateur est la réception, toujours par les filles, de biens immobiliers d'exploitation, d'une part de la terre. Par contre la réception de biens mobiliers d'exploitation, de bétail, fait au demeurant tout à fait exceptionnel, et la réception de biens mobiliers étrangers à l'exploitation ne sont pas en l'occurrence très significatives lorsqu'elles concernent les filles. Pour ce qui est des biens reçus par la mère -qui nous l'avons dit ne peuvent d'une manière générale servir d'indicateur pour la position patrimoniale de la femme au même titre que la part faite

1. c'est-à-dire, en termes statistiques, apportant une forte contribution au facteur.

aux filles- c'est l'attribution de la maison, moins exceptionnelle que pour les filles, et celle, très rare, de biens mobiliers étranger à l'exploitation qui sont significatives de l'intégration féminine. La réception de biens d'exploitation, mobiliers ou immobiliers, n'est pas par contre liée à cette intégration. Ainsi non seulement la situation des filles et la situation de la mère n'ont pas le même degré de signification quant à la position de la femme dans le système, mais ce ne sont pas les mêmes types de biens qui sont porteurs de l'information.

La non-réception, par *ego* et/ou ses frères, de biens d'exploitation immobiliers ou mobiliers, se situe, sur l'axe factoriel, du côté de l'intégration patrimoniale de la femme. En d'autres termes il y a liaison entre cette intégration, et notamment la transmission à la descendance féminine de biens immobiliers (surtout d'exploitation), et d'autre part l'exclusion de la descendance masculine (en totalité ou en partie) d'une telle transmission. Et à l'inverse l'exhérédation féminine va de pair avec une transmission des biens immobiliers à l'ensemble de la descendance masculine. On ne doit pas en déduire que l'intégration patrimoniale de la femme signifie l'interchangeabilité des sexes dans la circulation des biens, que lorsque tout ou partie de la descendance masculine ne reçoit pas de biens immobiliers, la descendance féminine se trouve ipso facto bénéficiaire d'une telle réception, ou qu'il y ait égalité entre fils et filles. Mais plus grande est l'intégration féminine, moins il est automatique que tout descendant mâle reçoive une partie de l'exploitation.

Cette dimension du champ patrimonial est fortement liée à la variable villageoise. Du côté de l'intégration se situent les deux villages de l'Ouest engagés dans le monde industriel, Gorenja Vas et Buševac. Mais l'éloignement de l'agriculture ne peut à lui seul expliquer cette liaison, car la position des villages purement agricoles varie largement le long de l'axe factoriel. Ainsi, à l'opposé, c'est à Brest que l'exhérédation féminine apparaît la plus extrême. On trouve ensuite, en s'éloignant de ce pôle, Dobra Luka, puis Bastasi,

et enfin Smedovac. Le sort patrimonial dévolu à la femme, qui n'est pas simplement la conséquence de la marginalisation du patrimoine agricole, n'est pas non plus spécifiquement un trait culturel, ainsi que l'atteste la position divergente des deux villages de Serbie, Brest et Smedovac.

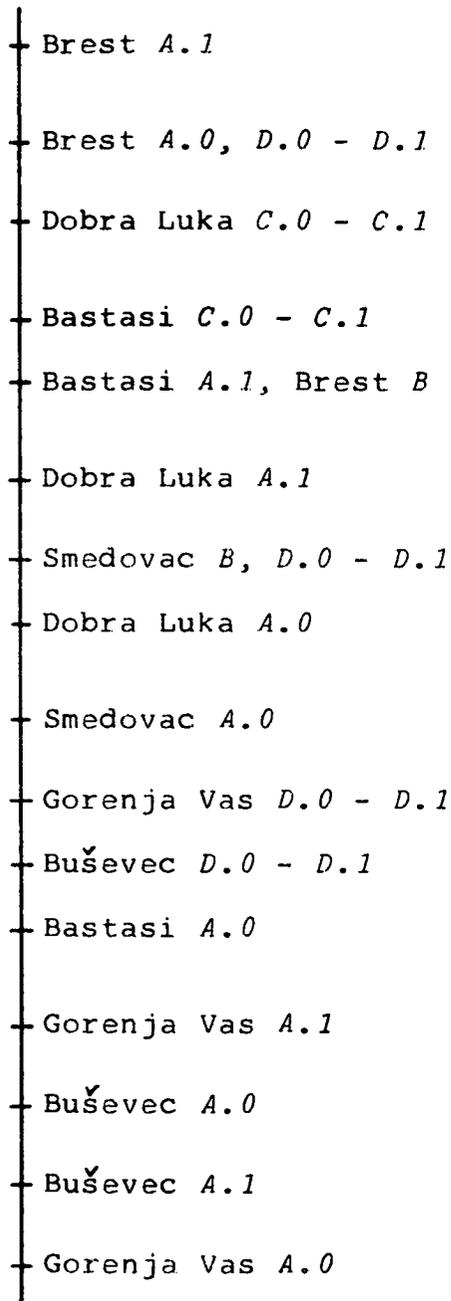
La prise en compte, simultanément avec la variable villageoise, de la position (actuelle) d'*ego* dans le cycle de vie -variable qui ici est essentiellement un indicateur quant à l'ancienneté du partage- ne fait que renforcer les oppositions, en mettant l'accent sur leur caractère actuel (Cf. fig. 8). Du côté de l'intégration féminine, la situation à Gorenja Vas a évolué avec le temps, dans le sens d'une intégration croissante. Il en va de même, d'une manière moins nette, à Buševac. A l'opposé l'exhérédation n'a pas beaucoup varié à Brest, tout en étant maximale pour les partages ayant concerné des chefs de famille actuellement en phase A.1. Il faut toutefois noter pour ce village la particularité des individus actuellement en phase B (phase finale nucléaire), notamment mise en regard de ceux qui se trouvent en phase finale multinucléaire (D.0, D.1). La position de B est en effet notablement moins proche du pôle de l'exhérédation, les partages y ont moins systématiquement exclu la participation féminine. Ainsi les *domaćin* dont le propre groupe domestique a évolué vers la forme nucléaire, parcourus, comme on l'a vu, marginal au sein du village, ont, dans leur groupe domestique, vécu un partage où ne se retrouve pas dans son intégralité le principe essentiel qui prévaut dans ce village¹. On touche là une manifestation de la liaison entre système patrimonial et organisation familiale. A une atteinte aux principes de celui-ci, en début du cycle, correspond en fin de cycle un état marginal du groupe domestique.

Dans les autres villages, la dispersion des phases du cycle sur l'axe factoriel est, sauf à Smedovac, relativement marquée, tout en restant secondaire par rapport à l'effet

+ 1. La part altérée dans ce principe est en l'occurrence surtout la transmission à l'ensemble de la descendance masculine.

EXHEREDATION FEMININE

Transmission à l'ensemble de la descendance masculine



INTEGRATION PATRIMONIALE DE LA FEMME

Figure 8. Village et position dans le cycle de vie,
dans la première dimension du champ des distributions patrimoniales.

Seules les phases suffisamment représentées ont été prises en compte dans chaque village.

de la variable villageoise. D'une manière générale plus le partage est récent, plus on s'éloigne du principe d'exhéré-
dation féminine et de transmission à l'ensemble de la des-
cendance masculine. Ceci est à mettre en rapport avec les at-
teintes à l'organisation traditionnelle (notamment à Bastasi)
dont le développement a été évoqué par ailleurs. Et il est à
noter que les phases intermédiaires multinucléaires (C.0, C.1)
sont plus proches du pôle de l'exhérédation que les phases in-
termédiaires nucléaires (A.1), ce qui certes est peut-être en
partie imputable à l'âge plus élevé en C.1 qu'en A.1 (surtout
à Bastasi et Dobra Luka), mais qui aussi renvoie à une réflexion
analogue à celle émise plus haut à propos de la phase B à Brest.

En conclusion donc, malgré une tendance à l'évolu-
tion du principe patrimonial essentiel dans certains villages,
les oppositions quant à la place de la femme dans le système
se maintiennent, notamment en raison de la stabilité de ce
principe à Brest, village qui a connu la communauté des frères
jusqu'à l'époque la plus récente et où l'organisation multi-
nucléaire est la plus stable actuellement.

De telles oppositions entre les villages, sur l'axe
factoriel, ne traduisent pas de simples variations relatives,
mais correspondent, au moins pour certains types de biens, à
des oppositions globales, presque mécaniques. L'appartenance
socio-professionnelle de l'enquêté n'entraîne d'ailleurs pas
de différences sensibles en ce domaine -au contraire de ce
qu'il en était pour l'existence même du partage- ce qui tend
à montrer la pérennité des principes au delà de l'éloignement
plus ou moins total de l'agriculture. Ainsi, pour ce qui est
de la réception de biens immobiliers d'exploitation par la
soeur d'*ego*, dont on a vu la valeur d'indicateur quant à la
situation patrimoniale de la femme, elle est totalement absen-
te à Dobra Luka¹, mais se rencontre dans neuf partages sur dix

1. Non seulement les soeurs ne reçoivent pas de terre, mais
l'absence de descendance masculine est un motif d'exclusion
du partage. Pour appuyer son affirmation quant à l'impossi-
bilité du *domazetstvo* un villageois de Dobra Luka déclare :

à Buševac. Et dans ces partages sont impliqués des paysans ou des paysans-ouvriers aussi bien que des ouvriers. La répartition apparaît généralement égalitaire entre toute la fratrie, masculine ou féminine, mais il peut arriver qu'une seule parmi les soeurs reçoive de la terre, ou encore que les biens immobiliers d'exploitation aillent seulement aux soeurs. En tout état de cause, la position féminine dans la répartition apparaît solidement assurée, ceci s'inscrivant au demeurant dans le contexte d'une dispersion extrême de la propriété foncière.

Entre ces deux extrêmes, Buševac et Dobra Luka, la situation de Bastasi est singulière. Les enquêtés déclarent que leur(s) soeur(s) a reçu de la terre dans un partage sur quatre. Mais ce pourcentage recouvre des pratiques diverses, selon la variable professionnelle et la variable nationale. En effet si parmi les paysans purs, c'est-à-dire en l'occurrence² les serbes, les soeurs sont pratiquement toujours exclues de la répartition foncière, parmi les paysans-ouvriers (c'est-à-dire les musulmans) elles apparaissent parmi les bénéficiaires presque une fois sur deux. Toutefois cette proportion semble correspondre en fait plus à une attitude formelle qu'à une réalité factuelle. En effet on trouve souvent, accompagnant la réponse relative à la réception de biens fonciers, des commentaires comme "elles se sont désistées", "elles ont reçu la contrepartie en argent", "les frères leur ont revendu leur part". Ceci étant, il demeure un certain nombre de réceptions réelles. Par ailleurs ce formalisme lui-même n'est pas sans signification, surtout quand on le compare à la netteté des réponses de Brest ou Dobra Luka, ou des serbes de Bastasi même, et alors que référence est plutôt faite à la coutume quant au modèle institutionnel suivi¹. Une explication peut en être cherchée dans la situation instable d'un village en déclin,

"Je crois que par ici il n'y a pas de domaćin sans enfant mâle qui hériterait de la propriété" (DL2). Il faut toutefois noter qu'une telle situation (l'absence d'enfant mâle) relève apparemment pour lui d'une hypothèse abstraite.

1. Cf. *supra* le passage relatif à l'aspect formel du partage.

où l'agriculture se marginalise rapidement. La femme reste le plus souvent exclue du patrimoine foncier, mais dans le même temps diminuent la valeur de celui-ci, et son importance dans le destin économique individuel. La primauté masculine qui lui est attachée se relativise donc ipso facto, tandis que parallèlement l'entrée dans la société industrielle égalise les problèmes économiques des descendance masculine et féminine, en les posant en termes de liquidités financières. Les modalités et les détours formels du partage prennent en compte la nouvelle situation économique, la nouvelle position des uns et des autres, tout en respectant les exigences et les nécessités du système traditionnel¹.

Dans les autres villages, l'attribution aux filles, dans le partage, de biens immobiliers d'exploitation est un fait nettement minoritaire à Gorenja Vas (environ un cas sur cinq), et marginal à Brest (environ un sur huit). Quant à Smedovac, lorsqu'il y a partage la fille reçoit de tels biens. Mais on a vu précédemment que dans la grande majorité des cas, lorsque la fratrie se compose d'un seul frère et d'une soeur, l'exploitation s'y transmet intégralement, sans partage, par la branche masculine. D'une manière générale donc, à l'exception de Buševac mais y compris pour l'autre village de l'Ouest, Gorenja Vas, les filles sont le plus souvent exclues de la distribution des biens fonciers d'exploitation, avec toutefois des variations quant à la rigueur de cette règle d'exclusion.

Pour ce qui est de l'autre grand indicateur de la position de la femme dans le système patrimonial, la réception par les soeurs d'*ego* de biens immobiliers étrangers à l'exploitation, on a vu qu'il était à la fois significatif et numériquement peu important. Effectivement une telle réception ne se rencontre jamais dans les quatre villages de l'Est, et

1. On peut se demander pourquoi ce comportement est limité aux musulmans alors que les serbes de Bastasi se trouvent confrontés aux mêmes problèmes économiques. Une raison peut en être le fait que la nationalité musulmane du village, traditionnellement dominante, se trouve avoir plus de contact avec la société industrielle (voir le nombre de paysans-ouvriers) et par là est dans une certaine mesure mieux à même de maîtriser l'évolution.

elle est tout à fait exceptionnelle à Buševac. Elle n'est par contre pas rare à Gorenja Vas où elle représente plus de quatre cas sur dix. Pour ce village à population essentiellement ouvrière, c'est donc surtout ce genre de réception qui le situe, sur l'axe factoriel, du côté de l'intégration patrimoniale de la femme, plus que la place de celle-ci dans la répartition des biens fonciers d'exploitation, qui reste principalement masculine.

L'attribution à la mère, lors du partage, de tels biens immobiliers étrangers à l'exploitation -c'est-à-dire de la maison- fait quant à elle ressortir entre les villages des variations qui correspondent bien à l'échelonnement de ceux-ci sur l'axe factoriel. On n'en rencontre pas d'exemple à Brest, et seulement très exceptionnellement à Dobra Luka et Bastasi. A Smedovac une telle attribution marque un partage sur trois où la mère ait été présente (ce qui au demeurant ne correspond dans ce village qu'au cinquième de l'ensemble des transmissions). A Buševac elle représente environ 40 % des cas, et 45 % à Gorenja Vas. Mais il faut noter que dans l'un et l'autre villages, et même à Dobra Luka, ce sont surtout les ouvriers qui témoignent de tels partages. Il y a là un phénomène en partie lié à l'entrée dans le monde industriel, à l'éloignement de l'agriculture et de la maison, symbole de l'exploitation. La participation de la mère augmente avec le désengagement des fils.

Nous avons vu plus haut que la présence de biens d'exploitation dans la part revenant à la mère n'était pas liée à ce qui constituait par ailleurs l'intégration féminine, qu'elle ne pouvait en être un indicateur. Et effectivement la variation de cette présence selon les villages ne correspond pas à leur disposition sur l'axe factoriel qui mesure cette intégration. Elle est presque nulle à Dobra Luka et Gorenja Vas, faible à Bastasi (environ 15 %), et à Smedovac elle représente un cas sur trois, cas qui coïncide avec la réception de la maison précédemment évoquée. A Buševac la proportion est proche de la moitié, et elle est même des deux tiers parmi les paysans et paysans-ouvriers. Et à Brest elle est exactement

de 50 %. Toutefois si l'on considère la participation du père d'*ego* au partage, il apparaît que ces chiffres globaux recouvrent des réalités différentes. Ainsi pour ce qui est de Brest le nombre des partages où la mère est déclarée comme bénéficiaire de biens d'exploitation correspond à celui des partages où le père est impliqué et où il reçoit de tels biens. Par contre à Smedovac, Buševac et Gorenja Vas les deux nombres ne se correspondent pas, celui des mères bénéficiaires est supérieur à celui des pères. Et à l'inverse, à Dobra Luka et Bastasi les mères déclarées bénéficiaires sont nettement moins nombreuses que les pères. Pour Smedovac, Buševac et Gorenja Vas on se trouve donc bien en présence de réceptions réelles par la mère en tant que telle. C'est, dans ces villages, à la position globale de la femme dans le système patrimonial qu'est lié ce type de réception. Mais c'est un phénomène autre, étranger à cette dimension, qui ressort de la comparaison de Brest d'une part, Bastasi et Dobra Luka d'autre part, un phénomène qui relève des représentations. A Brest, il est fait référence, dans le partage, à une part parentale, le père et la + mère sont mentionnés tous deux par l'enquête - en l'occurrence un des fils - comme propriétaires de cette part. En d'autres termes la femme est considérée comme propriétaire des biens en tant qu'épouse ; en tant que telle son existence économique est reconnue, alors qu'en tant que fille aucune part du bien familial ne lui revient. Dans les deux villages musulmans par contre, devant le bien familial la femme n'existe pas plus comme épouse que comme fille. Ceci étant, l'existence patrimoniale de la mère n'est pas plus reconnue à Brest que dans les villages musulmans, celle-ci disparaissant du partage lorsqu'elle se retrouve seule en face des fils. La femme n'est donc reconnue comme participant à la propriété que d'une façon éminemment temporaire, en tant qu'épouse et non personnellement, et bien entendu cette reconnaissance est sans influence sur le modé patrilinéaire de la transmission. Elle peut être interprétée comme une consécration de l'importance économique de la *domaćica* et de son rôle dans le groupe domestique. Une telle dérogation, même accessoire, au caractère pu-

rement masculin de la propriété foncière est exclue dans les villages musulmans.

Le champ des répartitions possibles du patrimoine, tel qu'il a été décrit pour l'*analyse des correspondances*, ne se structure pas uniquement selon la dimension définissant la position patrimoniale de la femme, même si cette dimension, correspondant au premier axe factoriel, est statistiquement primordiale¹. Le deuxième facteur cependant ne représente pas une dimension véritable du champ. Il correspond en effet à une sorte d'artefact, déterminé par la seule variable *occasion du partage* qui est mécaniquement structurante par rapport aux autres variables. Les villages de Buševac et de Brest sont isolés à une extrémité de l'axe factoriel, conformément à leur prédilection pour le partage sur décision avant la mort du père. Dans les troisième et quatrième facteurs par contre sont mises en jeu des corrélations non triviales.

Une deuxième dimension du champ, correspondant au troisième axe factoriel de l'analyse, est définie à partir d'une caractérisation de la fratrie d'*ego*, en opposant l'absence de frère (au moment du partage) d'une part, à l'absence d'élément féminin dans la fratrie d'autre part. Cette variable, que l'on peut considérer comme indépendante² par rapport à celles décrivant les modalités du partage proprement dit, ou en tout cas comme causalement antérieure, organise celles-ci d'une manière qui met en oeuvre des principes d'explication allant au delà des seuls effets mécaniques. En effet l'opposition primordiale entre absence de frère et absence de soeur³ ne conduit pas à une opposition globale et triviale sur l'axe factoriel, entre les réceptions des soeurs d'un côté et les réceptions des frères de l'autre. Certes du côté de

-
1. Le premier facteur représente 11,5 % de l'inertie totale, ce qui est considérable étant donné le nombre d'*objets* entrant dans l'analyse (44). Le deuxième facteur représente 10,5 %, le troisième 8 % et le quatrième 7,5 %.
 2. au sens sociologique, et non bien sûr au sens statistique.
 3. L'opposition est primordiale au sens statistique, ces deux items ayant les *contributions au facteur* les plus importantes, chacun de son côté de l'axe.

l'absence de frère (et de la présence de soeurs) on trouve la réception par celles-ci de biens d'exploitation, immobiliers ou mobiliers. Mais elles ne reçoivent pas par contre de biens étrangers à l'exploitation, mobiliers ou immobiliers. Du côté de l'absence de soeur la mère peut par ailleurs recevoir des biens étrangers à l'exploitation et notamment la maison.

Les corrélations statistiques contenues dans cette liaison globale sont, pour une partie d'entre elles, de l'ordre de l'artefact et découlent mécaniquement de l'effet structurant de la variable fondamentale, la composition de la fratrie -dans une large mesure contingente bien qu'évidemment liée aux caractéristiques démographiques du village. Mais l'information portée par la liaison factorielle réside justement dans le caractère non total de l'artefact, dans l'absence notée ci-dessus d'une opposition globale entre les réceptions masculines et féminines. Sont mises ici en exergue, à travers la composition de la fratrie d'*ego* qui a une fonction d'entraînement statistique, les variations relatives aux types de biens figurant dans les réceptions féminines. Ainsi les biens ne relevant pas de la production agricole, c'est-à-dire les biens mobiliers et immobiliers qui relèvent de l'habitat, apparaissent plus difficilement attribués aux femmes, qu'elles soient en position de soeur ou en position de mère, que les biens d'exploitation, que la terre. Et cette inégalité entre les deux types de biens n'est pas uniforme, mais elle est elle-même en rapport avec la variable villageoise. En effet on trouve aux deux extrémités de l'axe factoriel Smedovac et Gorenja Vas d'une part, Bastasi et Buševac d'autre part. Or les caractéristiques de ces villages quant à la composition de la fratrie ne sont pas sensiblement différentes. L'opposition se fait donc sur cette discrimination des biens d'exploitation et d'habitation. Apparaissent ici au niveau d'une corrélation multivariée les différenciations entre villages dont on a vu le détail plus haut. A Buševac et Bastasi les soeurs peuvent se voir attribué, lors du partage, quelque chose des biens d'exploitation -même si dans le cas de Bastasi le caractère formel d'une telle attribution a précédemment été souligné. A l'opposé Gorenja Vas se

directement
les biens
leur
avant
même

+

caractérise par le nombre élevé (4 cas sur 10) d'attributions de la maison à une soeur. Quant à l'attribution de la maison à la mère (veuve) elle peut se rencontrer à Gorenja Vas et Smedovac, et à Buševac parmi les ouvriers¹. Cette transmission féminine de l'incarnation concrète du groupe domestique -fait qui rappelons-le reste malgré tout limité- est nettement liée à l'éloignement de l'agriculture, ainsi qu'en témoignent les cas de Gorenja Vas et de Buševac. Cette liaison n'intervient cependant pas pour Smedovac. En fait ce qui est ici dégagé, c'est une dimension distincte de celle qui définit la participation de la femme au partage, c'est la possibilité, ou non, de succession féminine, de prise en compte par une femme de l'identité du groupe domestique symbolisée par la maison. Il serait d'ailleurs plus exact de définir cette dimension sous la forme négative, comme le tabou de l'appropriation féminine de la maison, transgressé à des degrés divers. L'éloignement de l'agriculture, dont on a vu par ailleurs l'influence sur l'organisation familiale et la morphologie du groupe domestique, est un facteur de transgression. Mais dans le cadre même d'une économie agricole la règle peut ne pas être absolue. La possible transmission de l'exploitation à une fille a été notée à propos de Smedovac, dans le cas de succession sans partage. C'est l'écho de cette caractéristique qui apparaît sur cette dimension de l'espace des partages possibles.

2.2.2. La part des frères.

La troisième dimension définit la position d'*ego* dans le partage par rapport aux autres membres masculins du groupe, frères et père. Elles apparaît comme contingente ou en tout cas peu liée à la variable villageoise, ce qui ren-

1. Le point représentatif des ouvriers de Buševac se trouve d'ailleurs, à la différence de celui qui représente le village dans son ensemble, du même côté de l'axe factoriel que Gorenja Vas et Smedovac.

force a contrario la signification des deux premières dimensions, qui toutes deux définissent essentiellement la place de la femme dans le champ patrimonial.

† D'un côté de l'axe factoriel *ego*¹ occupe la position centrale dans le partage. Il reçoit la maison, des biens mobiliers, des biens d'exploitation. A l'inverse les autres membres masculins du groupe familial, frères ou père dans le cas où celui-ci est vivant, ne reçoivent pas de biens immobiliers étrangers à l'exploitation ni -à l'extrême- de biens d'exploitation. La mère apparaît également exclue. Par contre les quelques rares cas où une soeur reçoit des biens immobiliers d'habitation se situent de ce côté. La position centrale d'*ego* est donc relative essentiellement à l'ensemble masculin du groupe.

† L'extrémité opposée de l'axe factoriel correspond pour *ego* à une position patrimoniale périphérique par rapport à son groupe familial d'origine. La maison est attribuée à un autre, et il peut même ne recevoir aucun bien d'exploitation. Les bénéficiaires sont les frères, le père, voire la mère.

† Cette dimension est naturellement liée à la composition de la fratrie et à la place d'*ego* dans celle-ci. Un fils unique est évidemment mieux placé pour se trouver au centre de la distribution patrimoniale. A l'inverse un rang intermédiaire parmi une fratrie de trois éléments masculins ou plus tend à éloigner la part reçue du coeur du patrimoine. Il y a là un effet réel de rang, par delà la taille de la fratrie, puisque les positions extrêmes dans une telle fratrie n'ont pas la même conséquence centrifuge. Il faut d'ailleurs noter qu'il n'y a pas de différence sensible, quant à la position patrimoniale, entre le premier et le dernier rang, pas plus que dans le nombre des frères parmi lesquels ce rang est occupé. Il apparaît d'autre part que l'occasion de partage -c'est-à-dire le fait qu'il intervienne à la mort du père, ou sur décision, du vivant de celui-ci- n'est pas liée à cette dimen-

1. Rappelons qu'*ego* désigne l'enquêté masculin, caractérisé ici par sa position dans la fratrie.

sion. En d'autres termes l'anticipation du partage sur son décès ne prédétermine pas la place qu'occupe le père dans la distribution, sa participation pleine ou son effacement.

Le mode résidentiel n'est pas sans lien avec la place occupée dans le partage. D'une manière générale l'accès au coeur du patrimoine, l'appropriation de la maison, symbole de la pérennité domestique, sont précédés par une résidence patrilocale, par le séjour du noyau conjugal sous le toit paternel. La relation n'est cependant pas réciproque. Si l'éloignement de la maison familiale compromet son appropriation ultérieure, une condition suffisante de celle-ci n'est nullement le maintien dans les lieux après le mariage, et le partage peut justement correspondre, comme on l'a vu précédemment, à la fin d'une cohabitation multinucléaire¹. Par ailleurs la place d'*ego* dans la distribution patrimoniale et le destin résidentiel et professionnel du reste de la fratrie sont évidemment liés. Ainsi il existe une corrélation entre la place centrale d'*ego* dans cette distribution et l'abandon par ses frères de l'activité agricole. La maison va à celui qui continue à assumer le travail de la terre. Une autre corrélation, moins triviale, existe avec le niveau culturo-professionnel de la fratrie. Plus la position patrimoniale d'*ego* est périphérique, plus augmente la probabilité qu'il ait un frère d'un niveau professionnel élevé (c'est-à-dire ayant une profession exigeant au moins des études secondaires). Plus que la position particulière d'*ego* par rapport à ses frères, c'est sans doute la place du père qui est ici à invoquer. Les cas d'ascension sociale se rencontreraient plus fréquemment dans les familles dont (tous) les fils sont maintenus (ou se maintiennent) à distance du noyau patrimonial. Ceci vaut uniquement pour la descendance masculine, la liaison étant inversée pour ce qui est des soeurs d'*ego*. Mais

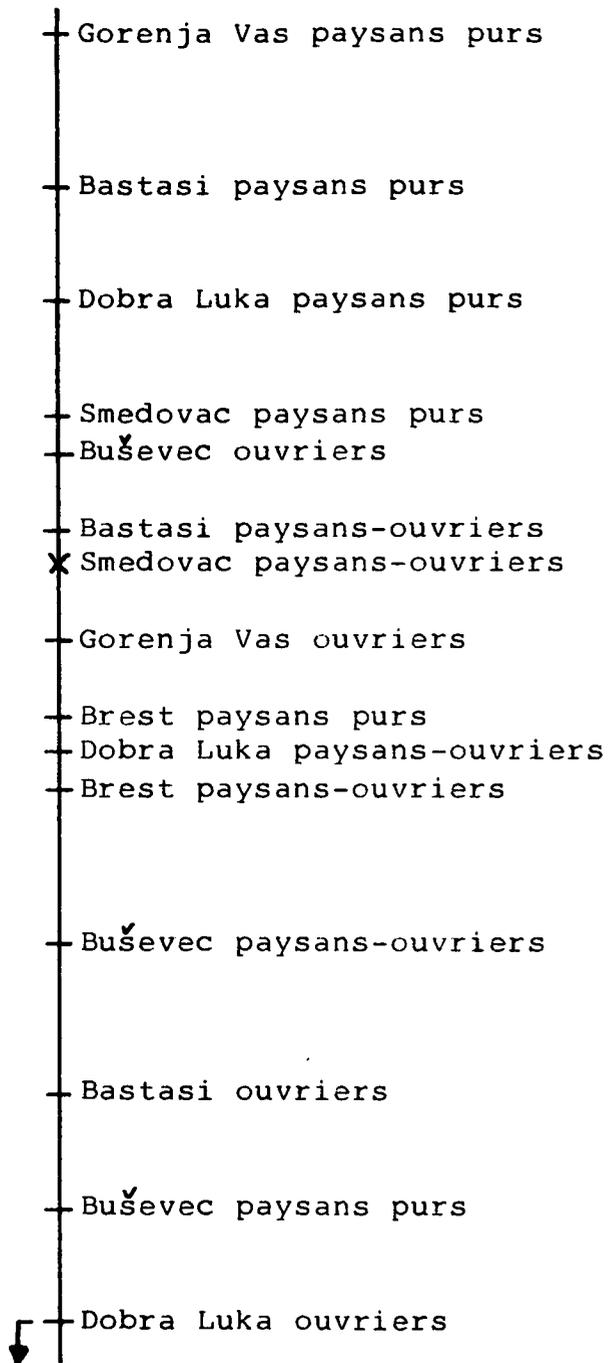
+ 1. Il ne faut pas perdre de vue que l'étude est effectuée sur des partages concernant le groupe familial d'origine de l'enquêté, et qu'à ce niveau peut interférer avec les principes permanents le processus historique de dislocation des familles larges -c'est notamment le cas pour Brest.

+ en ce dernier cas la relation passe vraisemblablement par la variable villageoise.

En effet, bien que l'influence du village sur cette dimension du champ des partages aît été notée précédemment comme nettement secondaire, par comparaison avec les deux premières dimensions, une certaine distance sur l'axe factoriel se marque néanmoins entre d'une part Gorenja Vas, Smedovac et, à un moindre degré, Bastasi (du côté d'*ego* en position centrale), et d'autre part Dobra Luka, Bušavec et Brest. La variable professionnelle intervient évidemment aussi, et interfère avec la variable villageoise, mais d'une manière différenciée et sans addition des effets (Cf. fig. 9). Ainsi à Dobra Luka les ouvriers se trouvent en position tout à fait périphérique, alors que les agriculteurs sont en position centrale, les paysans-ouvriers se situant à mi-distance des uns et des autres. Un phénomène identique, quelque peu atténué, se rencontre à Bastasi. Le cas de Gorenja Vas est également net. Les quelques agriculteurs s'y voient dévolu le noyau cental des patrimoines, au point de déterminer la situation globale du village sur l'axe factoriel, les ouvriers se situant pour leur part en position médiane sur cet axe. A Smedovac et à Brest il y a peu de différence entre paysans purs et paysans-ouvriers, les réceptions de ceux-ci étant toutefois un peu plus périphériques que la part de ceux-là. Par contre à Bušavec la proposition est inversée. Ce sont les paysans purs, et dans une moindre mesure les paysans-ouvriers, qui sont les plus éloignés du noyau patrimonial.

En fait c'est le statut de l'activité agricole et de la propriété terrienne au sein du village qui apparaît déterminant. En renversant la perspective on peut même dire que la position relative des groupes socio-professionnels sur cette dimension du champ patrimonial est un indicateur de ce statut. A Gorenja Vas l'agriculture est secondaire au niveau global du village. Mais le métier d'agriculteur, qui est exercé à temps plein, confère une position économique enviable. Dobra Luka est un village essentiellement agricole, les foyers purement ouvriers sont rares, et si les foyers ne vivant que de la ter-

SITUATION CENTRALE



SITUATION PERIPHERIQUE

Figure 9. Troisième dimension du champ des distributions patrimoniales.
Situation d'ego dans le partage.

re sont également peu nombreux, les domaćin des plus importants se déclarent paysans purs. A Bastasi, au déclin de l'agriculture correspond le déclin du village, et le maintien de l'exploitation reste essentiel au maintien sur place, même si pour les musulmans la double activité est facteur d'une plus grande stabilité. Dans les deux villages serbes le travail de la terre est fondamental, mais, notamment à Brest, il y a peu de distance entre l'état de paysan pur et celui de paysan-ouvrier, et ce dernier ne nuit pas à la tenue de l'exploitation. Par contre à Buševac l'agriculture privée est marginale non seulement du point de vue de son importance économique au niveau global du village, mais également par la nature des exploitations. Les agriculteurs à plein temps, souvent âgés, sont en nombre très réduit, et pour les paysans-ouvriers les revenus agricoles ne sont guère qu'un appoint au salaire. Marginalisé, l'état de paysan ne confère pas l'accès privilégié au coeur du patrimoine, il ne confère pas la propriété de la maison familiale. Le système patrimonial enregistre ainsi la dissociation du statut de villageois et de celui de paysan.

Comme on l'a indiqué plus haut, un facteur important de la position patrimoniale d'*ego* est la part éventuellement réservée au père, dans le cas des partages décidés de son vivant. De tels partages sont, rappelons-le, totalement absents de Gorenja Vas, et rares à Smedovac. D'une manière générale, sauf dans ce dernier village et chez quelques serbes de Bastasi, le père conserve en propre une partie des biens fonciers, un morceau de terre plus ou moins important, pouvant soit représenter l'essentiel de la propriété, comme dans certains cas à Dobra Luka, soit être du même ordre que la part des fils, comme à Bastasi parmi les musulmans, soit représenter une partie marginale, comme à Brest, village où ces partages du vivant du père constituent le principal mode de transmission, tendant donc à régler de façon quasi-définitive la répartition entre les frères. Ainsi le père s'efface généralement de la propriété des biens de production lorsque le processus de transmission inter-générationnelle se déroule normalement avant la disparition physique de l'ancienne génération. Plus que le

sort de ces biens, c'est l'attribution de la maison familiale, son maintien comme propriété du père ou le dessaisissement de celui-ci, qui présente des variations significatives renvoyant à ce qui vient d'être dit du statut de la condition paysanne selon les villages. Lorsqu'il participe au partage, le père ne reçoit *jamaïs* de bâtiment d'habitation à Brest ni à Smedovac, et une telle réception est rare à Dobra Luka, ainsi que chez les paysans purs (c'est-à-dire les serbes) de Bastasi. La propriété de la maison passe à un fils, chez qui il continue d'habiter. Par contre pour ce qui concerne les paysans-ouvriers de Buševac et de Bastasi, et les ouvriers de Dobra Luka et de Bastasi, ~~leur~~ père a généralement conservé cette propriété lors du partage.

Le détail des ventilations relatives à la répartition de chaque type de biens, au sein de la fratrie masculine confirme ce qui est apparu globalement et relativement sur cette dernière dimension. Pour ce qui est des biens immobiliers n'ayant pas trait à l'exploitation, les ouvriers et autres salariés sont généralement exclus, sauf à Gorenja Vas, où ils ont reçu de tels biens dans quatre partages sur dix, et à Buševac (un partage sur deux). Les paysans purs pour leur part ont le plus souvent bénéficié d'une telle réception, et ce dans tous les villages sauf à Bastasi (dans la population serbe) où la proportion de réceptions est pour eux seulement de un sur deux, et à Buševac (un sur trois). Par contre de tels biens sont plus rarement allés à un de leur frères : une fois sur deux, au niveau de la population globale des six villages. A Brest toutefois la proportion est semblable pour les paysans purs et pour leurs frères (huit sur dix). Pour ce qui est des paysans-ouvriers enfin la proportion de réceptions est un peu supérieure à un sur deux à Brest et Bastasi -plus précisément dans la population musulmane de ce village- mais elle est faible à Dobra Luka et Buševac : moins d'un cas sur quatre.

Ainsi il ressort que, sauf à Buševac, la maison familiale est d'une façon générale dévolue en priorité à celui qui reste sur la terre, et notamment à celui qui reste paysan

+ pur. A Brest la construction généralisée de multiples maisons permet le plus souvent d'éviter un tel choix, et au partage il y en a pour tout le monde, paysans et paysans-ouvriers n'ont pas en l'occurrenceⁿ un sort très différent. Par contre à Dobra Luka il n'y a guère que les paysans purs pour vivre en domačín dans la maison paternelle.

Si la transmission des biens immobiliers d'habitation est par nature unilinéaire -sauf à Brest- et introduit ainsi un élément de dissymétrie dans le partage, celle des biens d'exploitation est multilinéaire. L'exhérédation féminine en ce domaine a été évoquée plus haut, avec ses exceptions, notamment en ce qui concerne Bušvec. Par contre, parmi les domačín enquêtés, tous les exploitants (paysans purs ou paysans-ouvriers) tiennent de leur famille tout ou partie de leur terre, sauf cas isolés à Bušvec et Gorenja Vas. Les non-exploitants n'ont généralement rien reçu de ce genre de biens, sauf à Bušvec dans la moitié des cas -ce qui va dans le sens de la dégradation du rôle économique de la terre dans ce village, au moins pour ce qui est de la production. Mais parmi les enquêtés ayant un (ou des) frère(s), neuf sur dix déclarent que celui-ci (ou un au moins parmi ceux-ci) s'est vu dans le partage attribuer des biens d'exploitation. Donc d'une part il y a eu dans la quasi-totalité des cas transmission de l'exploitation à la génération actuelle. Et d'autre part les biens fonciers agricoles sont mis en circulation, lorsque les partages concernent une fratrie à plusieurs éléments masculins, d'une manière multilinéaire. La seule exception notable, en dehors de cas isolés à Dobra Luka et à Bastasi, se rencontre à Gorenja Vas, où les agriculteurs sont les seuls héritiers de la terre même en présence de frères. Hormis donc cette exception du village slovène, les principes égalitaires, qui ne peuvent généralement être mis en oeuvre dans la distribution des biens immobiliers d'habitation¹, trouvent leur application dans la distribution de terre. Les parts dévolues à chacun des frères

1. A Brest, le souci d'égalité est parfois poussé au point de partager la maison lorsqu'il n'y a pas eu construction de nouvelles habitations.

sont identiques quant à leur superficie, et l'on a vu par ailleurs que le tirage au sort assumait les éventuelles inégalités relatives à la qualité des parcelles.

Ce principe d'égalité ne concerne cependant que la terre, et non l'ensemble du patrimoine globalement évalué. L'abandon de toute activité agricole (au demeurant encore relativement peu fréquent pour la génération des domaćin actuels) équivaut généralement à l'abdication patrimoniale, ou, à tout le moins, à une participation minorée. C'est le cas à Dobra Luka, où l'on peut rencontrer des partages entre frères dans lesquels l'un de ceux-ci, n'étant qu'ouvrier, n'a rien reçu. Un enquêté, ouvrier également, qui s'est séparé, seul, de sa famille, y déclare avoir reçu "des brouilles" (*sitnice*). Gorenja Vas, qui pourtant est l'opposé de Dobra Luka dans la plupart des domaines, présente des situations analogues. La terre va à celui des frères qui persiste dans l'activité agricole (et qui y est en l'occurrence généralement le seul de la fratrie) sans compensation pour les autres. Dans le cas où une somme d'argent est partagée, à parts égales entre l'ensemble des frères et soeurs, celui qui a reçu la terre reçoit de surcroît sa quote-part, identique à celle des autres. A Brest même le principe égalitaire est quelque peu battu en brèche lorsque l'un des frères quitte le village et l'agriculture. Il reçoit certes encore une parcelle de terre, mais plus petite que ceux qui restent. Seuls les villages de Buševac et de Bastasi, de deux façons différentes, échappent à cette corrélation de la transmission patrimoniale et du maintien dans l'agriculture. A Buševac la terre est distribuée sans que le destin professionnel du bénéficiaire soit considéré¹, et un ouvrier ayant quitté le village recevra son lopin. L'agriculture se marginalisant, la ville se rapprochant, la terre tend à entrer dans la sphère des biens d'usage (urbains) et l'abandon du statut de rural ne donne donc pas lieu à une exclu-

1. Il y existe même un cas où l'enquêté, paysan-ouvrier, a reçu de l'argent et pas de terre, au contraire de ses soeurs.

sion de sa jouissance. A Bastasi celui qui part ne reçoit pas de biens fonciers, mais il y a recherche d'un arrangement et généralement compensation financière selon un principe d'équivalence. Ce souci de la compensation et cette attention accordée à l'aspect financier du patrimoine, que l'on a déjà eu l'occasion de signaler à propos de la part des soeurs, distinguent le village bosniaque des cinq autres, et notamment du second village musulman, Dobra Luka. Mais il convient de noter qu'à Bastasi comme à Brest ou à Dobra Luka cette situation d'abandon du village et/ou de la terre par un des frères restait encore, à cette génération, relativement rare, ou en tout cas n'était pas la règle qu'elle tend à devenir à la génération suivante¹. Alors que le principe d'égalité patrimoniale pouvait se ramener au partage de la terre en parts égales, au prix de seulement quelques entorses, il apparaît que les futurs partages ne pourront plus pratiquer une telle équivalence. Nécessairement changera le principe, ou l'application, soit dans la voie esquissée à Bastasi, soit sur le modèle de Buševac, soit sur celui de Gorenja Vas.

+ Quoi qu'il en soit de son évolution future sous la pression d'un environnement économique global qui échappe à la société villageoise, le système patrimonial présente, en conclusion, et au delà de toutes les variations qui viennent d'être exposées, deux principes fondamentaux, permanents et constants dans l'ensemble des villages, deux principes dont

1. Parmi les enquêtés ayant des frères, la proportion de cas où aucun de ceux-ci n'a d'activité agricole est de 33 % à Smedovac, 22 % à Brest, 23 % à Dobra Luka et 33 % à Bastasi. Parmi les enquêtés dont un des fils au moins a quitté le toit familial, la proportion de cas où aucun de ces fils partis n'a d'activité agricole est de 89 % à Smedovac, 55 % à Brest et 100 % à Bastasi. De même à Dobra Luka tous les fils ayant quitté le foyer sont hors de l'agriculture, mais dans ce village les cas de départ avant la mort du père ne représentent que quelques unités. Il faut par ailleurs rappeler que dans les foyers multinucléaires la cohabitation, presque toujours, ne concerne qu'un seul fils marié. L'héritage de l'activité agricole ne concerne donc plus, généralement, qu'un seul des fils.

ces variations ne doivent pas faire oublier la primauté : l'égalité des frères et l'exhérédation des soeurs. La variabilité ne concerne pas leur existence, mais leur caractère plus ou + moins absolu, la rigueur plus ou moins grande de leurg application, et les limites de leur champ d'application. La situation économique, et plus précisément la position de l'agriculture au sein du village et dans l'activité individuelle, est la variable la plus influente quant à la distribution du patrimoine au sein de la fratrie mâle, distribution qui apparaît ainsi comme la plus susceptible de modification dans le temps -et notamment dans l'avenir. Statistiquement plus variable, la situation des soeurs -et plus généralement de la femme- dans le système patrimonial présente pour sa part un caractère culturel plus marqué. Elle n'est pas sans rapport avec le système économique, avec la nature de la production et avec les traits de la propriété foncière, comme le montre notamment l'exemple de Smedovac. Mais ce rapport, qui met également en jeu le système de l'organisation familiale, ne possède pas le même caractère conjoncturel que dans le cas de la distribution entre les frères.

Le caractère culturel de la condition patrimoniale de la femme ne se ramène pas à une classification simple qui s'opérerait sur la base de la variable religieuse, ou de la variable nationale. Les deux villages catholiques de l'Ouest se situent bien, sensiblement, d'un même côté, mais par ailleurs orthodoxes et musulmans, serbes, albanais et "musulmans"¹ (bosniaques) ne se discriminent pas sur un tel critère d'appartenance. Chaque village observé possède sa spécificité à l'égard des autres, une spécificité où entrent l'appartenance religieuse ou nationale, mais également une identité culturelle d'un autre ordre. Ainsi entre Brest et Smedovac, tous deux orthodoxes et serbes, existe-t-il une certaine distance sur ce plan de la condition féminine, qui correspond au rapport différent entretenu avec la terre dans chacun d'eux, et à

1. Rappelons qu'à côté de l'appartenance religieuse le terme *musulman* désigne, officiellement, une appartenance nationale.

la différence de modèle quant à l'exploitation agricole et au groupe domestique. A Bastasi musulmans et orthodoxes se distinguent peu. Par contre, les musulmans de Bastasi et ceux de Dobra Luka ne situent pas exactement de la même manière la place de la femme par rapport au patrimoine. Certes dans l'un et l'autre village les soeurs sont exclues de la distribution foncière. Mais alors que chez les albanais on peut véritablement parler de leur non-existence patrimoniale, à Bastasi sont évoquées les notions de compensation ou (plus fréquemment) de désistement. Ce souci formel, qui coexiste avec une pratique similaire quant à la transmission foncière -encore que dans la période d'instabilité économique qui caractérise actuellement Bastasi il puisse avoir une traduction financière économiquement non négligeable- ne relève pas, comme on l'a vu, d'un légalisme (par rapport à l'état) particulier. Nous avons avancé comme explication de cette introduction de l'évaluation financière des parts patrimoniales le contact avec la réalité urbaine et salariée. Mais une autre hypothèse explicative, plus fondamentale quant à la place même de la femme, peut être avancée en complément. Selon les prescriptions coraniques, la fille hérite de son père une part égale à la moitié de celle de ses frères. La différence d'attitude entre Bastasi et Dobra Luka pourrait entrer dans le schéma explicatif proposé par Germaine Tillion à propos des populations maghrébines¹ : dans l'Islam la destruction des structures traditionnelles (la tribu, dans le propos de G. Tillion) est en relation directe avec l'observance religieuse. Or nous avons vu la pérennité de l'organisation familiale traditionnelle à Dobra Luka, nous verrons par ailleurs la pérennité de certaines pratiques domestiques, et nous avons vu les mutations auxquelles a été soumise cette organisation à Bastasi. Dans ce schéma la religion musulmane *en tant que telle* est facteur de transformation, et l'attitude -relativement ouverte- rencontrée à Bastasi est

1. Germaine TILLION, *Le harem et les cousins*, Editions du Seuil, Paris 1966. Cf. notamment pages 26 et suivantes.

plus *islamique* que l'attitude de Dobra Luka qui tend à perpétuer le système. Quoiqu'il en soit de la valeur d'une telle grille pour déchiffrer un fait dont l'existence mérite en tout état de cause l'attention, elle a au moins l'avantage de mettre en question la variable religieuse. Celle-ci peut être utilisée comme un indicateur d'appartenance culturelle. Mais la référence à la religion en tant que telle, en tant que corps de doctrine ou ensemble de prescriptions, ne peut se faire sans précautions, comme le montre cet exemple de Dobra Luka. La variabilité de l'observance, la distance (oubliée) entre la prescription et la pratique, l'adaptabilité, ou l'adaptation, du vécu religieux au système social, interdisent la confusion entre corrélation avec l'appartenance religieuse et causalité de la religion. Celle-ci est un élément de la stratification culturelle, mais non le seul, elle est un indicateur de l'appartenance culturelle, mais imparfait. Un autre indicateur en est la variable géographique, qui apparaît ici pertinente, avec notamment les proximités -et non les similitudes- qui se dégagent entre les villages de l'Ouest, Buševac et Gorenja Vas, tous deux catholiques, d'une part, et les villages du Sud-Est, Dobra Luka et Brest, l'un musulman et l'autre orthodoxe, d'autre part. Il est significatif que le système patrimonial, qui dans le système social occupe une position que l'on peut qualifier de centrale, à l'articulation des systèmes familial et économique, fasse ressortir, entre ces divers points de la Yougoslavie rurale, à la fois une unité sur les principes fondamentaux, et une variabilité liée à une diversité culturelle dont la classification religieuse ne peut pleinement rendre compte, et qui est mieux approchée par le continuum géographique.

3. L'éloignement des frères

Nous nous sommes jusqu'ici attachés à la séparation des frères, nous avons vu comment leur communauté de vie, en un processus historique, a disparu, et comment s'effectuent les partages correspondant à ces séparations qui sont désormais, à un moment ou à un autre, la règle. Mais la rupture de la communauté ne signifie pas forcément la dispersion de ses membres. Séparés, les frères peuvent rester proches, localement et socialement, mais la séparation peut aussi être l'origine d'une force centrifuge disséminant la fratrie. Il convient donc d'étendre l'observation de la séparation au mouvement d'éloignement plus ou moins ample qui s'ensuit, de repérer les points d'arrivée (géographiques, professionnels) et de donner ainsi à la rupture de la communauté une signification au niveau de la société globale.

Dans ce but et afin de saisir d'une manière synthétique l'existence éventuelle de grandes tendances organisant les oppositions et les similitudes dans notre échantillon de six villages, une analyse des correspondances a été effectuée, selon la méthode utilisée précédemment pour dégager les dimensions structurant le champ des distributions patrimoniales. Ont été ainsi mises en rapport un certain nombre de variables touchant à la localisation et à la définition professionnelle de la fratrie (masculine et féminine) d'*ego*, villageois chef de famille¹ : présence d'au moins un frère dans l'agriculture, à temps plein, ou comme paysan-ouvrier ; niveau professionnel des frères : accès à une profession nécessitant des études supérieures pour au moins l'un d'entre eux, ou à une profession nécessitant des études secondaires ; situation professionnelle des soeurs : accès (pour au moins une) à une profession nécessitant au minimum des études secondaires, pratique d'une pro-

1. ce qui introduit un biais d'observation puisque la population étant, sauf dans une certaine mesure à Buševac et Gorenja Vas, autochtone, l'existence même d'*ego* implique l'absence d'émigration totale de sa fratrie. Il est toutefois licite de supposer une telle émigration exceptionnelle, au moins à cette génération.

fession (sans diplôme), pas de profession ; présence de frères dans le village, dans la région, en Yougoslavie hors de la région, à l'étranger ; et de même présence de soeur dans le village, dans la région etc.

L'analyse de la corrélation multiple entre ces variables fait apparaître une liaison essentiellement *unidimensionnelle*¹ révélant une variable latente unique : la mobilité, géographique et sociale, de la fratrie, masculine et féminine. A un pôle de fixité (géographique et socio-professionnelle) s'oppose un pôle de dispersion et de promotion sociale. De ce côté on a au moins un frère, au moins une soeur hors de la région. Aucun frère n'est dans l'agriculture, pas même en tant que paysan-ouvrier, et un au moins a fait des études secondaires pour acquérir sa situation. Les soeurs exercent une profession, qui peut avoir nécessité également des études secondaires ou supérieures. A l'opposé les frères sont restés au village, paysans purs ou paysans-ouvriers, les soeurs sont *domaéica*, maîtresses de maison, et si elles ne sont pas toujours mariées au village, elles n'ont en tout cas pas quitté la région. Bien sûr ces deux pôles ne constituent pas une dichotomie, et ils sont en fait reliés par un continuum. Il est à noter que la variable *mobilité de la fratrie* ainsi définie ne s'exprime pas d'une façon totalement linéaire en fonction de la distance ou de l'échelle d'éducation. La présence de soeurs en Yougoslavie (hors de la région) est plus caractéristique du pôle de dispersion et de promotion que leur présence à l'étranger. De même l'éducation secondaire des frères est plus typique que le niveau supérieur. Les situations extrêmes n'entrent pas dans le schéma global.

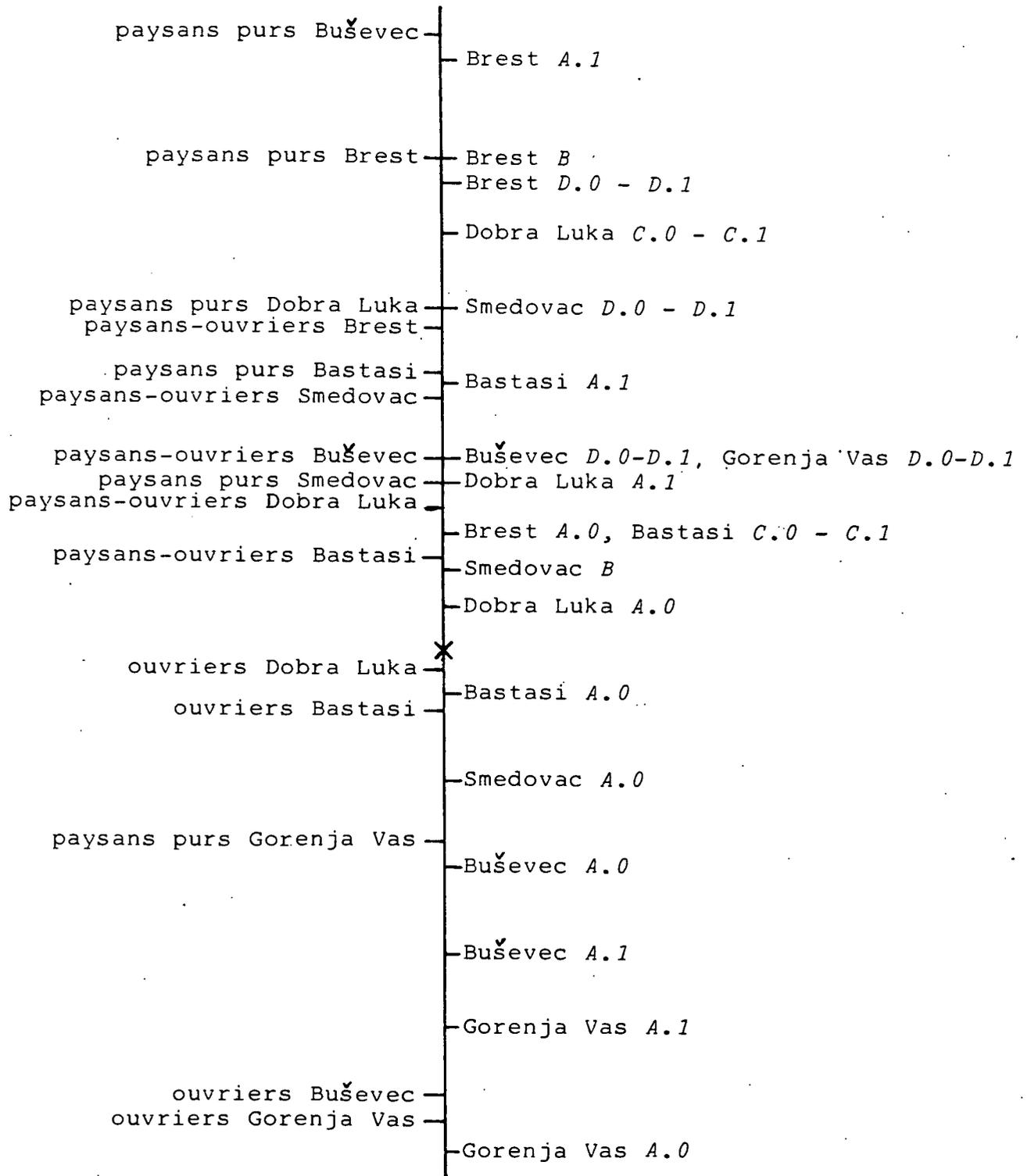
La mobilité apparaît fortement liée à la variable géographique, une opposition Ouest/Est entre les villages correspondant à l'opposition mobile/fixe. D'un côté (celui de la

1. Le premier facteur se détache statistiquement des autres d'une façon nette (14 % d'inertie, contre 11 %, 10 %, 9 %, 9 % etc.). Il est par ailleurs le seul interprétable, mettant en jeu l'ensemble des variables d'une manière non artificielle.

fixité) on trouve en effet, nettement distingué, Brest, puis, dans une moindre mesure et par ordre décroissant, Dobra Luka, Smedovac et Bastasi. De l'autre le village slovène se détache tout aussi nettement tandis que Bušavec occupe une position moins marquée. L'appartenance socio-professionnelle d'*ego* ajoute son effet à celui de la variable villageoise (Cf. figure 10). D'une manière générale on peut dire que son éloignement de la terre est corrélé positivement avec la mobilité de sa fratrie. Ainsi cette variable dégagée par l'analyse des correspondances n'est pas un artefact, elle n'est pas un effet individuel de la distribution entre les frères des destins professionnels (les uns partant parce que d'autres restent sur la terre), mais elle a concerné la fratrie toute entière. Les ouvriers et autres salariés appartiennent partout aux fratries les plus mobiles, les paysans (purs) aux fratries les plus fixées au village (ou à la région pour ce qui est des soeurs) et à la terre. Mais la portée de ce clivage varie considérablement selon les villages. Ainsi à Gorenja Vas il y a certes une différence entre ouvriers et paysans, mais les frères et soeurs de ces derniers ont des destins qui tendent encore à l'éloignement et à la promotion. Par contre à Bušavec ouvriers et paysans purs se trouvent aux deux extrêmes, les premiers, souvent non autochtones¹, appartenant à des fratries dispersées et éventuellement en ascension sociale, alors que celles des seconds sont les plus fixes que l'on puisse rencontrer dans l'ensemble des six villages. Bušavec voit donc cohabiter deux populations véritablement distinctes, d'importances d'ailleurs inégales, et engagées dans deux voies différentes, dont l'une conduit à la marginalisation. Entre elles le groupe des paysans-ouvriers occupe une position intermédiaire, ayant des liens de collatéralité avec chacune, quoique plus nombreux avec la population ouvrière -dont elle reste néanmoins plus éloignée sur la dimension que ne le sont paysans purs et ouvriers de Gorenja Vas. Dans l'ensemble des villages -sauf à Smedovac- on observe

1. Près de 50 % des ouvriers de Bušavec n'y sont pas nés, alors que la quasi-totalité des paysans et paysans-ouvriers sont autochtones.

FIXITE



DISPERSION, PROMOTION

Figure 10. Mobilité de la fratrie.

la même différence entre paysans purs et paysans-ouvriers, ces derniers appartenant à des fratries plus "mobiles". Ceci tend à faire apparaître la pluriactivité plus comme une transition, ou une situation intermédiaire, que comme un mode de fixation au sol. Mais les villages où la distance est la plus grande sont Dobra Luka et Bastasi, à côté de Buševac, et cette interprétation de la pluriactivité doit donc être nuancée. A Bastasi en effet, la distinction entre paysans purs et paysans-ouvriers correspondant à l'appartenance nationale, la différence de mobilité peut être attribuée à cette dernière variable. A Dobra Luka les fils ont généralement un travail hors de l'agriculture, et les foyers sont ainsi mixtes du point de vue de l'activité et des revenus. C'est donc uniquement la pluriactivité du chef de famille qui y indique une tendance à la mobilité. La même remarque vaut pour Brest, mais dans ce village la distance entre paysans et paysans-ouvriers est moins grande. Finalement le seul cas où la pluriactivité du foyer correspond véritablement, pour la fratrie, à un processus d'éloignement de l'agriculture est celui de Buševac.

Si l'on prend en compte la position dans le cycle de vie, celle-ci apparaît, comme la variable socio-professionnelle, secondaire par rapport à la variable villageoise, mais en même temps elle ajoute à l'effet de celle-ci un effet propre important. Celui-ci consiste, d'une manière générale, en une liaison négative entre la mobilité de la fratrie et l'avancée dans le cycle de vie. La position dans celui-ci est en fait ici simplement un indicateur de l'âge du chef de famille, et situe dans le temps les évolutions survenues au niveau des villages. Ainsi il ressort que la tendance à la mobilité ne s'est à Brest manifestée d'une manière quelque peu sensible qu'à une période récente, les chefs de famille en phase A.0 étant les seuls à témoigner de quelques faits en ce sens. Dans les autres villages le phénomène est plus ancien, et l'évolution plus continue. Ceci est à rapprocher de la particularité de Brest en ce qui concerne l'évolution de son organisation familiale, dont le principe de la communauté des frères est resté l'axe jusqu'à une date nettement plus avancée que dans les au-

très villages, pour finalement s'effacer en un processus accéléré. La rupture de cette communauté s'est logiquement accompagnée d'une certaine dispersion de la fratrie qui reste cependant moindre, en un même point du cycle de vie, que dans les autres villages. A l'opposé il faut noter la stabilisation survenue à Buševac, certainement à mettre en rapport avec le passage de ce village dans l'orbite de Zagreb, qui diminue la nécessité de l'émigration. L'emprise du monde urbain contribue ici à fixer la population rurale, plus que ne peut le faire le simple contact avec l'industrie, comme l'atteste le cas de Gorenja Vas qui lui n'est pas dans la sphère d'une métropole.

La *mobilité de la fratrie* dont nous venons d'examiner la liaison avec les variables explicatives essentielles est une variable latente, complexe, dont la définition résulte de corrélations statistiques multiples. Un groupe social en position moyenne sur l'axe qui la représente peut être en position moyenne sur l'ensemble de ses composantes, géographiques et socio-professionnelles, masculines et féminines, mais sa position globale peut également être la résultante d'une situation diversifiée quant à chacune d'elles. Tel est parfois le cas ici.

Le rapport à l'agriculture caractérisant la fratrie fait apparaître des oppositions statistiques massives entre villages et entre groupes socio-professionnels. Ainsi parmi les paysans purs de Bastasi 85 % ont au moins un frère ayant une activité analogue et 15 % n'ont aucun frère dans l'agriculture, et parmi ceux de Brest les proportions correspondantes sont respectivement de 74 % et 19 %, les 7 % restant ayant au moins un frère paysan-ouvrier. A l'opposé, 83 % des ouvriers de Buševac n'ont aucun frère dans l'agriculture, 11 % en ayant au moins un paysan pur et 6 % au moins un paysan-ouvrier¹.

1. Rappelons que la présentation sous forme de pourcentages vise simplement à la commodité des comparaisons, et qu'en aucun cas elle ne signifie une précision de l'ordre du centième. Les effectifs des groupes en question, au niveau de la population-mère, sont d'ailleurs souvent eux-mêmes inférieurs à 100.

Pour les autres groupes les proportions varient entre ces deux extrêmes d'une façon sensiblement conforme à leur position sur l'échelle de la *mobilité*. Pour ce qui concerne le niveau professionnel, les variations sont évidemment d'une ampleur moins grande. On n'a rencontré aucune profession nécessitant des études secondaires ou supérieures dans les fratries masculines de Smedovac et Bastasi, et la proportion est inférieure à 10 % dans celles de Brest, alors que parmi celles des ouvriers et salariés de Buševac, comme de Gorenja Vas, quatre fois sur dix au moins un frère est d'un tel niveau, avec une répartition sensiblement égale entre supérieur et secondaire. Il est à noter que ces proportions rencontrées dans les villages de l'Ouest sont également celles qui caractérisent les fratries des paysans-ouvriers de Dobra Luka. Le niveau y est même encore supérieur dans celles des salariés -mais là la faiblesse des effectifs en jeu exclut la significativité. Dans ce village albanais, l'éloignement de l'agriculture signifie souvent la promotion sociale.

Comme l'ascension professionnelle, la mobilité géographique fait apparaître, selon les villages et les groupes d'activité, des variations relatives et non des oppositions globales. En effet pour l'essentiel les fratries, à cette génération, sont encore groupées. Dans tous les villages, à l'exception de Gorenja Vas, paysans purs, paysans-ouvriers et salariés ont pour la plupart un ou plusieurs frères au village même. A Gorenja Vas seulement la proximité renvoie à la région et non au village. L'éloignement maximal, c'est-à-dire l'existence de frères émigrés à l'étranger, se rencontre surtout à Buševac parmi les paysans-ouvriers et les ouvriers, dans une proportion respectivement de un sur quatre et de un sur cinq. Cette dernière proportion est également celle observée chez les salariés de Gorenja Vas et les paysans-ouvriers de Bastasi, et aussi -mais là la significativité est exclue par la faiblesse des effectifs concernés- chez les ouvriers de Bastasi et les paysans de Smedovac et Dobra Luka. La présence de frères en Yougoslavie, en dehors de la région, présente sensiblement les mêmes variations. C'est parmi les salariés de Gorenja Vas

que l'on trouve le plus fréquemment une telle situation (35 % des cas). Elle se rencontre également chez les salariés de Buševac (24 %), ceux de Dobra Luka (25 %) -avec pour ceux-ci une réserve quant à la significativité statistique de l'observation- et dans une moindre mesure chez les paysans-ouvriers de Bastasi (14 %). L'éloignement limité à la région -définie par un rayon d'une soixantaine de kilomètres- est le cas le plus fréquent à Gorenja Vas (60 % des salariés, la totalité des quelques paysans purs). Il concerne aussi 40 % des ouvriers de Bastasi et de Buševac et 45 % des paysans-ouvriers de Bastasi, groupes déjà signalés à propos des dispersions d'étendue supérieure, mais également 60 % des paysans-ouvriers de Dobra Luka, et 30 % de ceux de Brest. L'exemple de ces deux villages de l'Est, comparés à ceux de l'Ouest, tend à valider la thèse de l'émigration en deux temps, d'abord régionale, puis yougoslave ou étrangère¹. Finalement les fratries les plus groupées se rencontrent chez les paysans purs de Brest, Dobra Luka et Buševac, chez les ouvriers de Dobra Luka et chez les paysans-ouvriers de Buševac, avec moins de 10 % de cas où tous les frères ont quitté le village. On notera que les paysans-ouvriers de Buševac sont également parmi les plus nombreux à avoir des frères à l'étranger. Dans ce village, l'émigration est lointaine ou n'est pas. A Gorenja Vas moins de 10 % des villageois ont un de leurs frères sur place. La dispersion est ici la règle, même si dans la majorité des cas les frères ne sont pas très loin. Enfin la prise en considération de la position dans le cycle de vie apporte sur ce point précis de la mobilité géographique confirmation de remarques avancées plus haut quant à la dimension en général. A Brest, alors que pour les autres phases il y a dans la quasi-totalité des cas présence de frères au village, quatre sur dix des villageois en début de cycle (phase A.0) sont restés les seuls de leur fratrie à ne pas émigrer, l'émigration étant en l'occurrence² essentiellement ré-

1. Sur le problème de la migration des ruraux en Yougoslavie, cf. Vlado PULJIZ, *Eksodus poljoprivrednika*, Zagreb, 1977.

gionale. A l'inverse à Buševac on enregistre, de la phase A.1 à la phase A.0, une diminution, de l'ordre de 15 %, du nombre de fratries dispersées en Yougoslavie ou à l'étranger, et une augmentation de la présence de frères sur place (80 % pour A.0). Il y a donc dans la dernière période renversement de la tendance dans ce village, alors qu'au contraire le processus d'éloignement s'amorce à Brest.

Toutes les variables dont il vient d'être question, et qui se rapportent aux caractéristiques de la fratrie *masculine*, font apparaître entre les groupes socio-professionnels et villageois des variations sensiblement continues, correspondant à la position de ces groupes sur l'axe représentatif de la variable latente *mobilité de la fratrie*. Les composantes féminines de cette variable par contre présentent des oppositions qui laissent peu de place aux situations moyennes. Ainsi en ce qui concerne la position professionnelle des soeurs, les deux tiers des villageois de Gorenja Vas ont (au moins) une soeur exerçant un métier, qui dans près de la moitié des cas exige un niveau scolaire au moins secondaire. Ceci est vrai aussi bien pour les agriculteurs que pour les salariés. A Buševac la moitié des ouvriers et autres salariés ont également une soeur qui travaille, et ce travail nécessite plus d'une fois sur deux un niveau secondaire. Mais parmi les paysans-ouvriers et les paysans purs une telle situation est tout à fait exceptionnelle. Et il en va de même pour l'ensemble de la population des quatre villages. Dans chacun d'entre eux on ne trouve que dans des cas tout à fait isolés mention d'une soeur occupant un emploi, et cela aussi bien parmi les ouvriers que parmi les paysans ou les paysans-ouvriers. La seule exception réside chez les paysans-ouvriers de Bastasi, musulmans, avec 20 % d'emplois (non qualifiés).

La mobilité géographique discrimine également la population en deux parties inégales. La présence de soeurs en Yougoslavie, hors de la région, ne se rencontre que chez les salariés de Gorenja Vas et de Buševac, ainsi qu'à Bastasi -dans toutes les catégories de la population- dans une proportion

allant de 25 % à 40 %. De plus, également à Buševac, à Gorenja Vas (parmi les salariés) et à Bastasi (parmi les paysans-ouvriers) existent quelques cas de soeurs émigrées à l'étranger, représentant environ 10 % des fratries concernées¹. L'éloignement du village même est cependant un phénomène assez général, la situation la plus fréquente étant la résidence dans la région, en fait principalement les villages voisins. Ceci correspond à une endogamie régionale et non villageoise, ainsi que nous le verrons plus loin. La proportion d'individus ne comptant aucune de leurs soeurs sur place varie de 53 %, à Bastasi, à 95 %, à Dobra Luka. Il faut toutefois noter l'exception des paysans purs de Buševac et Gorenja Vas, qui tous ont au moins une de leurs soeurs au village -ce qui est également le cas pour un peu plus de la moitié des paysans-ouvriers de Buševac. Il semble donc qu'en la matière il y ait traditionnellement une différence de pratique entre les paysans de l'Est et de l'Ouest, différence masquée au niveau global par le développement à l'Ouest d'une nouvelle population non paysanne et non autochtone (par rapport au village).

En conclusion cependant, si l'on excepte cet aspect de la localisation, qui en fait ne relève pas de la mobilité à proprement parler, mais des pratiques de mariage, la situation de la fratrie féminine présente en fonction des villages et des groupes socio-professionnels des variations reproduisant les grandes oppositions relatives à la mobilité de la fratrie dans son ensemble, tout en possédant également des traits spécifiques. Le plus notable concerne des groupes en position médiane quant à la variable globale, qui lorsqu'il s'agit des soeurs rejoignent le pôle de l'immobilité. Ceci est notamment apparent à Dobra Luka, où la tendance à la promotion de la fratrie masculine disparaît totalement pour les soeurs. Par contre à Bastasi, dans la population musulmane en particulier, une telle disparité n'existe pas. Ceci confirme la remarque

1. Cette proportion est inférieure à celle des départs de frères à l'étranger, contrairement à ce qui concerne l'émigration en Yougoslavie. L'émigration hors des frontières comprend donc une composante masculine et individuelle.

faite plus haut quant à la non-pertinence de l'explication des traits traditionnels par la simple influence de l'islam.

L'analyse statistique et les observations ci-dessus se rapportent aux fratries des actuels chefs de famille. Il est impossible de les prolonger de la même manière à la génération suivante et de déterminer précisément le mouvement présent, dans la mesure où il est pour cela nécessaire d'observer le départ et la situation des enfants de ces chefs de famille, et donc, à partir des données d'enquête dont nous disposons, de raisonner sur des effectifs forcément réduits, et généralement non significatifs statistiquement. Quelques indications partielles de tendances s'en dégagent toutefois. Ainsi, en ce qui concerne les destins professionnels, la résistance de l'activité agricole dans le village de Brest se confirme à la génération actuelle. Par contre un élément nouveau apparaît à Smedovac, où le niveau professionnel atteint par les enfants tend à augmenter sensiblement. Cette progression touche d'ailleurs aussi bien les femmes que les hommes, et elle est le seul changement apparaissant dans l'activité féminine. Mais d'une manière générale la condition des filles semble reproduire celle des soeurs, le taux d'emploi extérieur et le niveau professionnel ne variant sensiblement dans aucun village, exception faite donc de Smedovac.

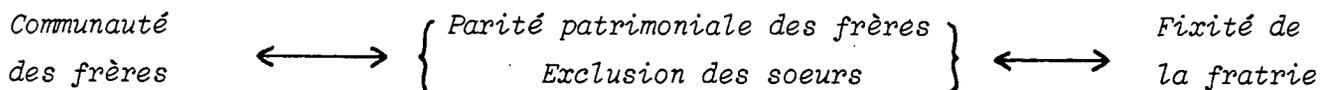
En ce qui concerne la mobilité géographique, les fils qui ont quitté le toit familial ont généralement quitté le village, sauf à Brest et dans une moindre mesure à Buševac, où l'on rencontrait d'ailleurs déjà un nombre relativement élevé de fratries groupées à la génération précédente. Les départs pour d'autres régions de Yougoslavie se rencontrent principalement à Gorenja Vas, à Bastasi, et, fait nouveau, à Smedovac. Le nombre de départs à l'étranger croît à Dobra Luka et Bastasi, confirmant un mouvement déjà amorcé, et de telles migrations apparaissent dans les villages serbes de Smedovac et Brest. Par contre la tendance à la régression déjà notée à Buševac continue à se manifester et aucun fils de Gorenja Vas n'est parti travailler hors des frontières. Il semble donc qu'il y ait un déplacement des sources de l'émigration étrangère d'Ouest

en Est. Mais d'une façon générale, hormis cette modification de tropisme, et en tenant compte du caractère très parcellaire des observations, aucun nouveau changement de tendance n'apparaît devoir affecter à court terme le destin des fratries et ses variations d'un village à l'autre. C'est surtout l'absence de changement dans les destins féminins qui en fin de compte est remarquable. Ils constituent un élément fixe dans un ensemble d'évolution lente.

L'organisation unidimensionnelle du jeu des oppositions et des similitudes qui caractérisent la façon dont les fratries se dispersent dans l'espace social et dans l'espace géographique est à rapprocher de l'organisation qui structure le champ des distributions patrimoniales, et précisément de sa première dimension (Cf. figures 8 et 9). La disposition dans l'un et l'autre cas des villages et des positions dans le cycle de vie, au sein de ceux-ci, fait apparaître, à quelques détails près, une *correspondance affine* entre ces deux axes. Si maintenant l'on se reporte à la chronologie des modèles dominants de groupe domestique (Cf. figure 7), les positions qui peuvent être attribuées aux six villages sur l'axe temporel, en fonction du moment où la communauté des frères s'est effacée¹, est de même sensiblement en homologie avec leur disposi-

-
1. Les deux villages de l'Ouest, Buševac et surtout Gorenja Vas, occupent une extrémité de cet axe, la communauté des frères n'y apparaissant pas de mémoire d'homme. Cvijić indique même que la zadruga a pratiquement disparu de Slovénie (à laquelle appartient Gorenja Vas) dès le dixième siècle.
 - + A l'autre extrémité de l'axe, celle qui correspond à la proximité de la communauté des frères, se situent Brest, puis viennent Dobra Luka, Smedovac et Bastasi.

tion sur les axes précédents. On se trouve ainsi en présence d'une double correspondance entre le système familial et le système patrimonial d'une part, entre le système patrimonial et les destins familiaux d'autre part (destins dont la somme constitue en fin de compte le destin de la population paysanne). Cette double correspondance peut se définir à partir d'un seul des pôles de chacun des axes en affinité -la signification des points d'un axe étant donnée par leur éloignement de ce pôle. Elle s'écrit donc ainsi :



L'utilisation des doubles flèches signifie qu'aucune antériorité, logique ou temporelle, d'un terme par rapport à un autre ne s'impose à l'évidence. Simplement le principe patrimonial apparaît-il comme le terme le plus stable, celui qui se perpétue au delà des autres. Il régit encore, dans une quasi-intégrité, la distribution des biens, alors que la communauté des frères a partout disparu en tant que principe -même si cette disparition est parfois récente- et que partout des évolutions apparaissent dans le destin des fratries, même si elles n'en ont pas encore modifié sensiblement les traits essentiels¹.

La relation entre système familial et système patrimonial met en correspondance deux principes a-priori antinomiques. La communauté des frères est un principe de pérennité de la *kuća* et d'intégrité du patrimoine qui lui est attaché. La parité patrimoniale au contraire est un principe de division. C'est dans l'histoire des six villages, partie de l'histoire générale des peuples de Yougoslavie, qu'il faut sans doute chercher la solution de cette apparente contradiction. Dans

1. A Brest, où les trois principes homologues ont été perçus le plus nettement, la communauté des frères a disparu au milieu du 20ème siècle et sur l'axe de la mobilité la phase A.0 se distingue sensiblement des phases A.1 et D, ce qui marque une évolution dans le temps, mais sur la première dimension du champ patrimonial les phases A.0, A.1 et D sont proches.

le contexte d'instabilité territoriale et de mouvements de populations qui ont marqué cette histoire, notamment dans la partie orientale de l'actuelle Yougoslavie, le peuplement des villages, comme nous l'avons vu par ailleurs, s'est en général effectué à une époque relativement récente. L'agriculture s'y est développée dans le cadre d'une économie de colonisation, qui a induit un type particulier de rapport à la terre. La culture et l'élevage pratiqués étant en effet peu dispendieux en un espace par ailleurs ouvert, la quantité de terre n'a pas été dès l'origine l'échelle absolue de la fortune. La tendance à l'accumulation du capital foncier, à la concentration de la propriété n'avait dans ces conditions pas lieu de se manifester avec acuité, ni donc non plus une stratégie matrimoniale à cette fin -ce qui est cohérent avec l'exclusion des femmes du jeu patrimonial. La non-séparation des frères ne répond pas tant au souci de l'intégrité de la propriété foncière qu'à celui de ne pas diviser la puissance de travail, principal facteur de richesse. Lorsque cependant il y a séparation -et nous avons vu que la fission des communautés est un processus permanent, en dehors même du processus historique de leur disparition¹- le non-éloignement, social et géographique, apparaît comme un substitut de la vie commune². Et la parité patrimoniale écarte la nécessité pour tel ou tel de partir loin de la terre et du village.

Cependant, lorsque la colonisation est achevée, lorsque l'espace est fini et la quantité de terre disponible limi-

-
1. Sauf chez les albanais on ne rencontre pratiquement jamais dans la littérature pas plus que dans notre enquête mention de zadrugas très nombreuses, de plus de vingt ou trente membres. Il semble donc qu'il y ait eu un seuil plus ou moins universel au delà duquel le groupe domestique apparaissait en surnombre. Dans les entretiens de l'enquête, hormis les cas de pauvreté entraînant l'émigration, et en dehors de la période actuelle où la situation foncière est bloquée, nous avons vu que les raisons avancées pour les partages se réfèrent essentiellement et simplement à cette notion d'encombrement, de surnombre : "on était vraiment trop nombreux, alors on a fait le partage".
 2. Dans les entretiens, notamment à Brest et Dobra Luka, figurent de nombreuses affirmations de la bonne entente qui continue de régner après le partage, de la proximité et de l'entraide qui subsistent.

tée, ce principe patrimonial devient facteur de division et de réduction des propriétés, surtout quand la communauté des frères n'est plus la règle. Cet émiettement, la taille insuffisante des exploitations sont dès lors source d'émigration et de dispersion des frères, que la parité tendait précisément à éviter. Là peut toutefois intervenir le relais de la société globale et de nouvelles conditions économiques, palliant le dépérissement de l'activité proprement agricole et villageoise et rompant la fatalité d'un processus qui après celles de l'Ouest disperserait les fratries de tous les villages de l'Est.

LES CHOIX MATRIMONIAUX

Dans le jeu de la circulation patrimoniale, la place de la femme est, au sein des villages que nous étudions, réduite, souvent presque inexistante. Même là où elle est relativement fréquente, la médiation féminine n'est que secondaire, c'est-à-dire qu'elle ne fait que pallier une absence masculine. Nous avons vu aussi que partout la règle de résidence est virilocale, ou néolocale, et qu'en tout cas si jamais la localisation du couple se réfère au foyer d'origine de l'épouse c'est de la même manière secondaire. La femme n'intervient donc pas dans la formation du groupe domestique -conçu comme institution permanente¹, transcendant les générations- les principes constitutifs de celui-ci sont masculins. Comment dans ces conditions est choisie l'épouse, alors que ce choix ne comporte pratiquement pas d'enjeu patrimonial et ne touche pas à l'essence du groupe domestique ? Quelles règles, si règles il y a, régissent les choix matrimoniaux ?

De telles règles s'expriment en premier lieu en termes d'endogamie ou d'exogamie, eux-mêmes référencés à un groupe ou à des groupes d'appartenance. Il convient donc dès l'abord de préciser ces entités dont l'existence organise les choix. Le groupe domestique est la plus petite et la plus saisissable d'entre elles, mais l'individu appartient à tout un

1. Le groupe domestique se distinguant par cette permanence de ce que nous désignons par famille, ou groupe familial, réunion temporaire d'individus déterminés.

emboitement (ou enchevêtrement) de collectivités dont certaines sont marquées du sentiment d'appartenance qui les qualifient comme groupes. Les groupes de parenté, les groupes d'origine, seront les premiers à appréhender pour comprendre les principes du choix. Ces principes cernés, en termes de position relative des conjoints potentiels, il conviendra d'examiner comment se négocie le mariage, quels sont les acteurs et les médiateurs de cette négociation, quels en sont les objets et les modes. Le déroulement du mariage lui-même, le rituel des noces, sera susceptible d'être mis en rapport avec les modalités du choix et de la négociation. Enfin une fonction essentielle de l'institution (fonction latente et fonction manifeste), la reproduction biologique, sera étudiée dans la correspondance éventuelle de ses variétés avec les variétés enregistrées dans les actions précédentes (choix de l'épouse, mariage). Le nombre des enfants, la taille voulue et/ou effective de la descendance sont-ils en rapport avec les modalités et les conditions du mariage, et avec son moment dans l'histoire de l'individu ? Y a-t-il en fin de compte unité des choix matrimoniaux : choix de l'épouse, choix du mariage, choix de la descendance ?

1. Groupe domestique et groupes de référence

La littérature ethnographique du début de ce siècle dégage trois concepts correspondant à trois niveaux, trois groupes d'appartenance hiérarchisés¹. Le plus petit d'entre eux est la *zadruga*, au-dessus se situe le *bratstvo* (substantif dérivé de *brat*, frère), et au niveau supérieur le *pleme*, que

1. Cf. notamment E. Sicard, La *zadruga* sud-slave dans l'évolution du groupe domestique, *op. cit.*, en particulier p. 309 et suivantes, et J. Cvijić, La Péninsule Balkanique, *op. cit.*, p. 110 et suivantes.

E. Sicard traduit par "tribu-clan". Cet auteur définit une correspondance spatiale à chacun de ces groupes. A la zadruga correspond la maison et ses dépendances et au bratstvo le village. Quant au pleme son expression spatiale est la région, mais son essence étant liée au nomadisme pastoral, son territoire n'a pas de limites précisément définies. Sa dimension et sa spécificité apparaissent considérables, puisque E. Sicard indique que les pleme de Serbie du sud et de Macédoine (les *Mijaci*, les *Brsjaci* etc.) possèdent des idiomes différents. Le bratstvo (que Sicard traduit par "clan") est l'ensemble des descendants d'un ancêtre commun (légendaire) qui lui donne son nom. L'appartenance de groupe est, à tous les niveaux, patrilinéaire. L'individu appartient à la zadruga, au bratstvo, au pleme, de son père ou du *stric* (frère du père), jamais de l'*ujak* (frère de la mère). D'après Sicard, la zadruga et le bratstvo sont exogames, le pleme endogame.

A la différence de la zadruga, dont l'existence fait l'objet d'un véritable consensus chez les ethnographes de cette époque, au moins sur le plan morphologique¹, l'existence des bratstvo et des pleme n'apparaît plus dès la fin du 19ème siècle que résiduelle, et E. Sicard reconnaît que le tableau qu'il brosse de l'organisation emboîtée des trois groupes et de leur concrétisation spatiale est essentiellement une re-création. Il indique, d'une façon vague, que le bratstvo d'origine est en général ignoré des paysans dans le nord, et mieux connu dans le sud. Plus précisément il localise, en accord avec Cvijić, bratstvo et pleme surtout au Montenegro, et dans les populations d'origine monténégrine. Cvijić évoque également des tribus en Serbie du sud, chez les serbes et les albanais².

Même si l'on peut légitimement faire l'hypothèse que le caractère résiduel de ces groupes, dans leur intégrité, s'est depuis lors accentué, il convient néanmoins de ne pas écarter a priori celle de l'existence actuelle de niveaux mul-

1. Cf. chapitre 1, *La zadruga comme type-idéal*.

2. La péninsule balkanique, *op. cit.*, p. 384.

tiples d'appartenance, fondés sur les relations de parenté ou la conscience lignagère. Malgré l'absence dans notre matériau de données sur le territoire monténégrin, les terrains couverts par l'enquête sont suffisamment diversifiés, avec notamment la dualité Nord-Sud considérée, par les auteurs ci-dessus évoqués, comme fondamentale quant à l'existence des groupes de niveau supérieur, pour que l'on puisse espérer avoir enregistré cette éventuelle pluralité de niveaux.

1.1 L'exemple albanais.

Le village albanais de Dobra luka fait encore apparaître pour l'individu une multiplicité d'appartenances, dont un villageois dessine ainsi l'organisation arborescente :

"Mes ancêtres sont du pleme Hoti de Malesija. De Malesija, ils se sont installés en Toplica [région du sud de la Serbie]. En Toplica nous étions dans le village de Merovac, d'où notre nom de famille, Merovci.
- Qu'est-ce qu'un *pleme* ?
- Le *pleme* est composé de tous les parents, de tous les Hoti où qu'ils se trouvent. Il y a de nos Hoti qui sont autochtones à Vučitrn, qui ne sont pas des nouveaux venus comme nous. Nous, nous sommes venus de Merovac. Il y en a à Priština, à Mitrovica, à Rapica [...]"

Nous avons aussi le *bratstvo*, comme les familles serbes. A Dobra Luka il y a trois *bratstvo* de Merovci. Ce sont les Osmanovići, les Hajvazovići et les Sulja [...]. Lorsque les nôtres sont venus ici, ils y ont trouvé des autochtones, c'est-à-dire les pleme Džaferi et Mustafa."¹

Un certain nombre de remarques s'imposent dès l'abord quant à ce discours. Le locuteur est un paysan noté comme particulièrement ouvert et instruit². Il utilise spontanément les termes serbes et non les termes indigènes pour nommer les grou-

1. A.M., né en 1925. Entretien de l'enquête de 1965.

2. A.M. est ainsi qualifié dans les notes d'un enquêteur de 1977, pour lequel il fait fonction d'informateur principal.

pes d'appartenance. Ainsi il désigne par *pleme* ce que d'autres enquêtés, même au sein d'un discours en serbe, désignent par le mot albanais *fis* : "je suis du *fis* Beriša" (I.D.), "le *fis* Merovci s'est installé en Toplica il y a 150 ans" (M.M.). Ensuite, on peut noter, malgré un effort de conceptualisation dans l'exposé des différents niveaux d'appartenance, une certaine imprécision dans leur dénomination. Ainsi le locuteur évoque un *pleme* *Džafari*, situé ainsi au même plan que le groupe *Hoti*, alors qu'un individu du groupe *Džafari* déclare par ailleurs être du *fis* *Beriša* (I.D.). A l'inverse l'enquêté M.M. parle du "fis Merovci", alors que le niveau de Merovci est, dans l'entretien cité, manifestement inférieur au niveau de Hoti. Quoiqu'il en soit de ce flou sémantique, trois niveaux d'appartenance (en plus du groupe domestique, de la *kuća*) apparaissent nettement distingués, niveaux auxquels les différentes identifications collectives renvoient sans ambiguïté :

HOTI > MEROVCI > OSMANOVIĆI

+ Le niveau supérieur, que nous appellerons ^l*pleme* ou *fis*, d'une part parce qu'il correspond (plus que les autres) au concept des ethnographes ainsi dénommé, d'autre part parce que tous les enquêtés le désignent ainsi (même si la désignation n'est pas univoque), possède deux caractéristiques principales. + La première est l'absence de qualification géographique : "Le *pleme* est composé [...] de tous les Hoti où qu'ils se trouvent", il y a des Hoti autochtones de Vučitrn, d'autres qui sont originaires de Toplica. La seconde est une conscience de parenté vague et exhaustive : "Le *pleme* est composé de *tous les parents* [...]". Mais aucun ancêtre commun -même fictif- n'est identifié. Par contre si l'appartenance au *fis* transcende actuellement la localisation, une origine géographique, plus ou moins vague, est affirmée : "Mes parents m'ont raconté que les Beriša ont été les premiers à s'établir en Kosovo. Ils venaient d'Albanie" (I.D.). Certains enquêtés (A.M., M.M., M.D.) situent plus précisément l'origine du *fis* Hoti comme celle du *fis* Beriša

en Malesija¹. L'appartenance de *fis* semble être marquée d'une connotation particulièrement forte, au moins jusqu'à une époque récente, puisque c'est autour d'elle que s'organise la vendetta. Le récit suivant, extrait d'un entretien mené en 1965, est à cet égard, dans sa complexité, significatif :

"Ramadan, du *fis* Beriša, était le fils de Redžep. Ramadan avait un frère, Ljevul. Dans leur jeunesse, ils étaient pauvres, et Ramadan, quand il était adolescent, était domestique dans le *fis* Hoti, chez Rahim et Redžep du *fis* Hoti. Ramadan avait un frère adoptif (*pobratim*) Adem, du *fis* Hoti. Le frère de Ramadan, Ljevul, a vendu en 1916 six ares de jardin potager à Rahim, chez qui son frère travaillait, parce qu'il était difficile de se procurer de la nourriture. A cette période, Ramadan travaillait encore chez Rahim. Plus tard, en 1935, Rahim a semé le champ pour nourrir le bétail. Mais déjà avant ça, et à ce moment-là, Ramadan a dit que son frère avait vendu le terrain trop peu cher et qu'il ne voulait plus que Rahim continue à l'exploiter. Ramadan est allé un jour bêcher seul cet arpent de terre, afin d'y semer autre chose. Cela se passe en 1935, trois semaines après la Saint-Georges. Cela n'a pas plu à Rahim, car on pouvait croire qu'il avait volé le terrain. Alors le frère de Rahim, Alija, s'est préparé à aller avec Adem chez Ramadan pour le tuer, car il n'y avait pas d'autre manière de le faire partir. Adem avait un pistolet et un couteau, et Alija seulement un fusil. Ils sont partis directement chez Ramadan, qui à ce moment-là était en train de piocher ce jardin qui était vendu. Ils sont allés le voir et lui ont demandé de s'en aller et de cesser de piocher le jardin d'autrui. Ramadan ne voulait pas en entendre parler, et tout de suite il a voulu frapper Alija avec la pioche. Alija a tiré une fois, tandis qu'Adem tirait deux ou trois fois. Bien qu'il ait été atteint, il [Ramadan] a foncé pour frapper Alija avec la pioche. Au moment où il voulait frapper Alija, Adem, qui se trouvait derrière lui, a attrapé la pioche, il a sorti son couteau et il l'a frappé deux ou trois fois.

1. Il s'agit probablement de la région nommée "Malsi e Madhe", au nord de l'Albanie. Le *fis* Hoti semble être d'une certaine importance puisqu'on en trouve mention à la fin du 19ème siècle dans des ouvrages généraux : "Les tribus les plus notables sont au Nord du Drin inférieur, entre le confluent des deux branches supérieures du fleuve et le lac de Scutari, les Klementi, les Hoti, les Kastrati et les Poulati". Vivien de ST. MARTIN, *Nouveau dictionnaire de géographie universelle*, Paris, 1879. Article "Albanie".

Ils ont laissé Ramadan blessé dans le champ. Pendant qu'Alija et Adem rentraient chez eux, un des cousins de Ramadan a tiré sur eux, mais il ne les a pas atteints. Tout le monde se demande comment il ne les a pas atteints. De tout cela le père d'Adem, Ismail, ne savait rien, il dormait pendant ce temps. En dormant Ismail a entendu quelques coups de fusil et il s'est levé pour voir de quoi il s'agissait. Il s'adresse à Abdul, du fis Beriša, fis de Zecir et père d'Abud, et lui demande pourquoi on tire. Abdul a répondu : 'je vais te montrer ce que c'était', et il a tiré directement sur Ismail, le père d'Adem, et l'a atteint à la jambe droite au dessus du genou. Ismail est mort de cette blessure avant Ramadan, bien que Ramadan ait été blessé avant lui.

Après cela ils se sont réconciliés, parce qu'Abdul leur a donné de l'argent pour Ismail, et Alija a payé le sang de Ramadan. C'est la seule entre ces deux fis. Après ils ne se sont plus jamais bagarrés. Le conseil de paix¹ a décidé qu'ils s'entendent ainsi." (I.D.)

La seule appartenance de groupe qui apparaisse, dans ce récit, en relation avec les divers épisodes de la vendetta est l'appartenance de fis. Le comportement des protagonistes est commandé par cette seule considération, et les relations précises de parenté, dont la notation émaille pourtant toute la narration, ne sont pas invoquées comme moteur des actions de vendetta (au niveau de ses agents tout au moins, car elles interviennent au niveau des victimes). Il est par ailleurs à noter que le *pobratimstvo*, la fraternité d'adoption, qui transcende l'appartenance au fis, ne résiste pas au conflit. La solidarité de groupe est plus forte² que la parenté d'adoption².

-
1. Cette institution, *mirovno veče* (en albanais *kshilipajtues*) est un conseil d'anciens destiné à régler les conflits entre villageois, en rendant visite successivement aux différentes parties prenantes. Elle fonctionne encore actuellement, souvent en liaison avec la *socijalistički savez* (l'Alliance Socialiste) organisation de masse implantée dans tous les villages. (Rada Boreli, communication personnelle).
 2. Le roman de Borislav Stanković, "Le sang impur" met en scène un cas analogue de *pobratimstvo*, transcendant non pas le *pleme*, mais la religion, puisque conclu entre un serbe orthodoxe et un turc musulman, et dont les partenaires sont de même entraînés à s'entretuer dans une vendetta. Borislav STANKOVIĆ, *Le sang impur*, L'âge d'homme, Lausanne, 1980.

Au dessous de l'appartenance de *fis*, dont toute la prégnance s'exprime dans cet épisode de vendetta, se situe le niveau patronymique. Nous avons vu l'exemple des *Merovci*, qui ressortissent au *fis Hoti*. De la même façon au *fis Beriša* est rattaché le groupe des *Džaferi*. Au plan villageois il y a d'ailleurs confusion entre les deux appartenances, et la dualité Hoti-Beriša coïncide exactement avec la dualité Merovci-Džaferi: Cette situation est sans doute à mettre en rapport avec la confusion conceptuelle que nous avons relevée plus haut, dans le discours de certains villageois, entre le *fis* (ou *pleme*) et le groupe patronymique.

Aux origines du village -des origines relativement récentes, puisque les premières installations se situent au milieu du siècle dernier- on rencontre les *Džaferi* et les *Merovci*, dans cet ordre chronologique. Ces patronymes sont dans la mémoire indigène liés à l'installation au village, ou au mouvement migratoire dont elle est l'aboutissement. Nous avons vu plus haut que *Merovci* provient de la localité d'origine, *Merovac*. *Džaferi* est tiré d'un prénom, *Džafer*, celui du premier qui s'est installé à Dobra Luka, et au sujet duquel la tradition est tout à fait précise :

"Mon père m'a raconté que notre *fis* a été le premier à s'installer ici. Il y avait trois frères. L'un est parti à Drenovac, vers Borileve, l'autre est parti à Kamoran, et *Džafer* est resté ici, au village. Il y a acheté tous les environs. Tout ce qu'on voit autour, tout ce qu'on appelle Dobra Luka était sa propriété [...] A l'époque où ils sont venus ici, il n'y avait pas une maison, mais seulement de l'herbe et le désert. Et les deux autres ont injurié ce frère qui les a amenés ici, parce qu'il n'y avait pas de rivière, et qu'on ne voyait que le ciel. Ils ont tellement été pris de peur dans ce désert qu'ils se sont enfuis. Le troisième, *Džafer*, est resté, et c'est de lui que vient le nom que nous portons aujourd'hui. Ce *Džafer* a construit une maison et s'y est installé. Et quelques années plus tard sont arrivés les *Merovci*, en groupe, et ils ont peuplé le village. (H.D.)

Le premier arrivé ici a été *Džafer Bola*. Il était très bon, travailleur, intelligent, mais sa femme l'a égorgé. Cette femme était folle et c'est comme ça

qu'un jour pendant qu'il dormait elle lui a coupé la tête, elle l'a enveloppé dans la paille et brûlé avec la maison. A cette époque les maisons étaient en paille. Et quand on a ôté la paille on a vu qu'il n'avait pas de tête. Et c'est ainsi qu'il a fini. Džafer était très riche, il avait beaucoup de terre [...]" (I.D.)

La même précision entoure le groupe fondateur des Merovci :

"[Les nôtres] sont partis de Toplica pour s'établir à Dobra Luka parce qu'après le repli des turcs de Toplica, les Šiptars¹ sont partis avec eux. Ils sont venus ici et comme c'était de bons travailleurs, ils ont trouvé de la bonne terre à cultiver en quatre parts, c'est-à-dire que le propriétaire de Vučitrn, qui était sous la protection turque, avait un quart et l'ouvrier trois quarts. A Toplica nous avions plus de terre², ils n'avaient pas de *zlotnija*, d'*aga* (propriétaire terrien), ils étaient eux-mêmes propriétaires. Nous sommes partis en groupe, quinze familles ; deux familles sont venues ici, deux à Subovac, dans la commune de Podujevo, deux à Sućnja, dans la même commune, deux à Ropice, dans la commune de Vučitrn, deux à Revuč, dans la commune de Podujevo, et deux sont allées à Priština." (M.M.)

L'existence de ces deux groupes à l'origine du village a une traduction topographique précise. Bien qu'il s'agisse d'un habitat groupé et non pas d'un peuplement en hameaux comme dans d'autres régions, Dobra Luka se compose de trois quartiers (*mahala*), identifiés comme celui des Džaferi, celui des Merovci, et celui des étrangers. Ainsi est clairement marquée la partition de l'ensemble des villageois en trois groupes, et la primauté des groupes fondateurs. L'évolution du peuplement, l'afflux régulier d'une population allogène ont au cours du temps modifié le rapport quantitatif entre ces groupes, et un recensement préalable à l'enquête de 1965 a dénombré 10 maisons Džaferi, 22 maisons Merovci et 33 maisons d'"étrangers".

-
1. dénomination indigène des albanais, actuellement exclue de la terminologie officielle.
 2. On notera le passage au "nous", marquant le sentiment d'appartenance du locuteur.

Le relevé topographique correspondant (Cf. fig. 11) laisse apparaître cette expansion du groupe des étrangers, qui est maintenant implanté dans les quartiers Merovci et Džiferi. Cette pénétration ne se traduit pas toutefois par une imbrication, et on ne trouve généralement pas d'étranger isolé au milieu de maisons Merovci ou Džiferi, ni l'inverse. Par ailleurs les territoires des Džiferi et des Merovci restent séparés, les deux groupes ne se mélangent pas. Aucun des Džiferi n'est installé dans le quartier Merovci, et les quelques maisons Merovci situées dans le quartier Džiferi le sont sur les marges. Et même les nouvelles installations (dans le quartier des étrangers) gardent cette distance. La vieille dualité liée à la fondation du village persiste. L'appartenance de niveau immédiatement inférieur à celui du *fis*, l'appartenance patronymique, reste marquée territorialement.

Une différence de nature sépare toutefois les deux patronymes dominants du village. Dans un cas (Džiferi) le patronyme est tiré du nom d'un *individu*. Dans l'autre (Merovci), il dérive de l'identification d'un *groupe*, identification relative à l'origine géographique, et plus précisément à un village. Et le troisième niveau d'appartenance, intermédiaire entre le niveau patronymique et la *kuća* -et qu'un locuteur (A.M.) qualifie de *bratstvo*- le niveau des Osmanovići, dans notre exemple, n'existe pas pour les Džiferi. Ou plutôt l'identification Džiferi est à la fois du deuxième niveau (correspondant à Merovci), et du troisième (correspondant à Osmanovići). Comme *Džiferi*, l'identificateur Osmanovići (qui lui n'est pas un patronyme) provient du nom d'un individu, en l'occurrence Osman.

Auquel de ces niveaux^x peut-on rattacher le concept de *bratstvo*, terme dont nous avons précédemment vu l'emploi spontané chez un villageois (A.M.) ? Rappelons que pour E. Sicard le *bratstvo* est l'ensemble des descendants d'un ancêtre commun plus ou moins mythique qui lui donne son nom. Selon cette définition les groupes Džiferi et Osmanovići peuvent être ainsi -en accord avec le locuteur A.M.- qualifiés de *bratstvo*. Et ce concept correspond donc à notre troisième niveau d'appartenance. Mais Sicard établit également un lien entre *bratstvo* et

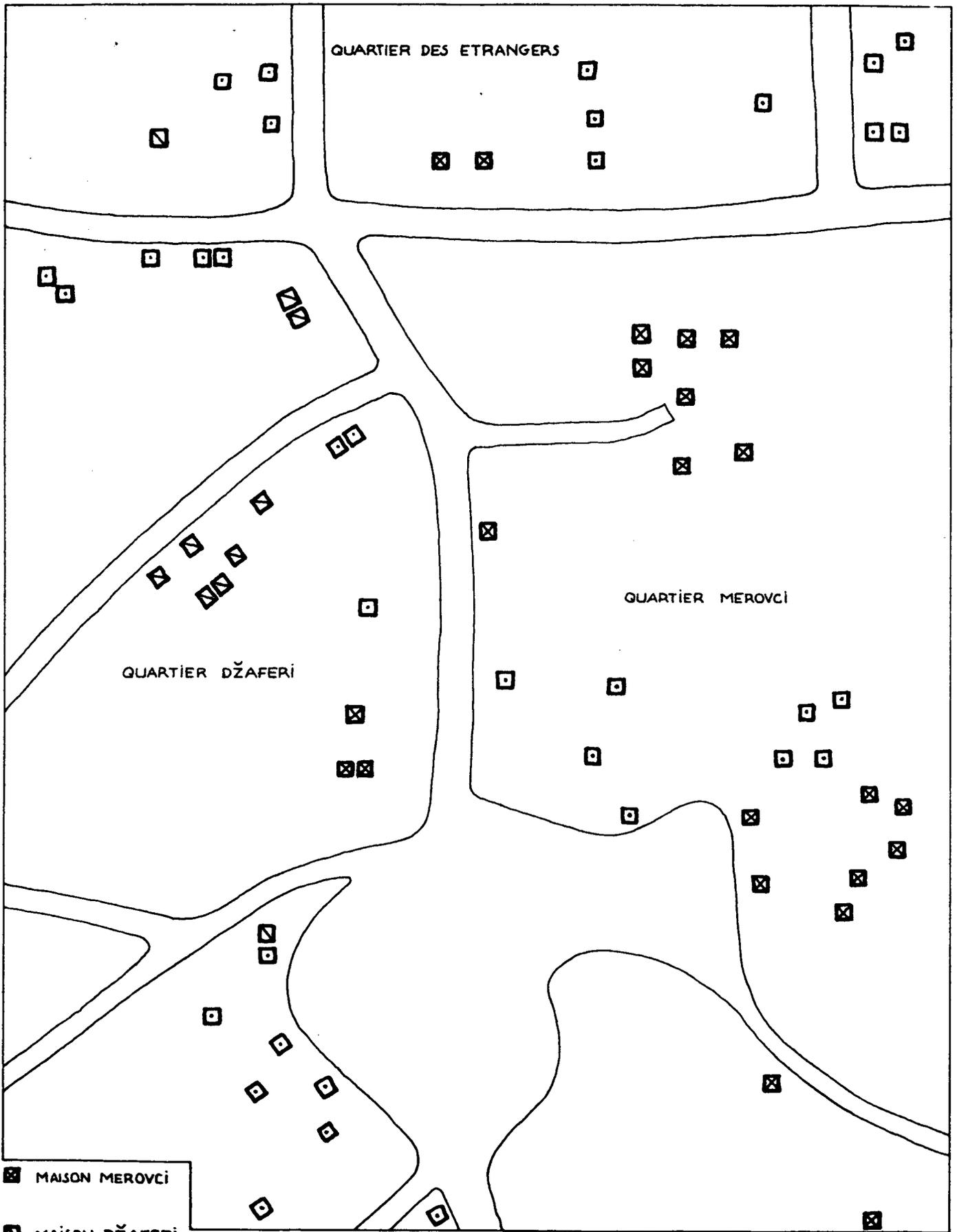


FIGURE 11

DOBRA LUKA

village d'origine, ce qui nous renvoie à l'identificateur Merovci. Le groupe à l'origine du patronyme était-il composé d'individus apparentés ? Sur ce point aucune indication précise ne se dégage des entretiens menés avec les villageois, y compris avec des Merovci. Ce groupe est désigné par des termes ("nous", "les nôtres") qui marquent le sentiment de co-appartenance du locuteur lorsqu'il est un Merovci, mais laisse dans le flou le lien qui unit ses membres. Simplement le villageois déjà cité (A.M.) indique-t-il, à propos de ce qu'il appelle "les trois bratstvo de Merovci" : "Ils sont tous parents". Cette notation semble donc renvoyer à un ancêtre commun, antérieur au départ de Merovac. Et l'appartenance au groupe Merovci serait donc, en ce cas, exactement une appartenance de bratstvo, au sens de Sicard (et non du locuteur). Il faut cependant rappeler que le sentiment de parenté se rencontre également au niveau supérieur du *fis*.

Si d'ailleurs les différents niveaux d'appartenance sont reconnus et concrètement identifiés par les villageois, la terminologie indigène n'est pas en la matière exactement fixée, et ne s'ajuste pas précisément aux catégories de l'ethnologue. Nous avons vu les fluctuations d'emploi du terme *fis*, qui ressortit pourtant au discours indigène spontané. Ces fluctuations peuvent être attribuées, dans le cas précis de Dobra Luka, à la coïncidence des groupes évoqués (tous les *Hoti* y sont des *Merovci*). Une acception dominante se dégage néanmoins. Rien de tel n'existe pour le *bratstvo*. Le terme (serbe) est rarement utilisé et dans l'exemple d'emploi que nous avons rencontré, le locuteur se plaçait lui-même dans une position d'informateur privilégié, situant ses propos sur le mode didactique ("Nous avons aussi le bratstvo, comme les familles serbes"). Le terme albanais que l'on peut considérer comme correspondant (*vllazni*) n'est rencontré dans aucun entretien. Soumis à un informateur¹ il n'est reconnu comme qualifiant l'ensemble des Merovci qu'après discussion. Dans un premier temps il n'est appliqué qu'à la proche parenté. Pour un autre

1. S.M., directeur de l'école qui dessert Dobra Luka, du groupe Merovci.

informateur¹ aucun terme spécifique n'existe pour désigner un groupe comme les Merovci. Ce sont simplement des parents (*rođaci*, en serbe). Cependant le terme albanais *barka*, qui correspond au serbe *rod* (parentèle, famille) a une acception plus étroite.

En fin de compte, en l'absence d'une dénomination claire et univoque relevant de la terminologie savante et/ou de la terminologie indigène, c'est tout simplement le *nom*, le patronyme (*prezime*) qui est sans doute le terme le plus précis et le plus explicite pour désigner le concept correspondant à ce que nous avons appelé le second niveau d'appartenance. C'est en tout cas le terme le plus neutre, le terme qu'il convient d'employer si l'on ne veut pas forcer la terminologie indigène ni renvoyer à quelque type-idéal de la littérature ethnologique. Ce choix est d'ailleurs validé par la significativité de la formation du patronyme. Celle-ci apparaît fortement liée au village, d'une manière variable et quelquefois multiple. On a vu que le patronyme *Džafari* venait du nom d'un ancêtre, précisément celui qui s'est, le premier, installé au village. *Merovci*, lui, a un double rapport à l'appartenance villageoise. Il indique la localité de départ, Merovac, mais il a été adopté à l'installation dans le village actuel et n'identifie que des habitants de Dobra Luka (ou tout au moins il est vécu comme tel) : "Nous sommes des Merovci. Dans ce village nous sommes les plus nombreux, et on ne peut en trouver ailleurs, sauf les jeunes qui sont partis dans les villes" (DL1). La référence au groupe et à la localisation d'origine l'emporte, dans ce cas d'une arrivée collective, sur la référence à l'individu, au fondateur de chaque lignée dans le village, même si celui-ci est connu (Osman, par exemple).

Nous avons jusqu'ici raisonné sur les deux patronymes les plus répandus, ceux des lignages les plus anciens à Dobra Luka. Bien entendu on ne peut attendre des patronymes

1. D.M., professeur de français, du groupe Merovci.

"étrangers" des indications aussi nettes, dans la mesure où les installations, plus ou moins récentes, ont souvent eu lieu dans le cadre d'un état moderne (Royaume de Yougoslavie ou République Fédérative), avec un état-civil a priori plus contraignant que sous le régime turc. Cependant dans le cadre de ces arrivées postérieures à la fondation du village, un fait situé juste à la fin de la présence turque conforte la liaison constatée entre identité patronymique et appartenance villageoise :

"Mon père est venu habiter le village en 1910, venant de Ršani, village situé à 10 kilomètres de Dobra Luka. Quand il s'est installé ici, ses quatre frères sont restés à Ršani [...] Notre bratstvo était Ćela, mais quand mon père est venu ici il s'est appelé Šalja (*pa je otac [...] nazvan Šalja*). Tous les autres se nomment, c'est-à-dire ont comme nom de famille (*se prezivaju, t.j. imaju porodično prezime*) Ćela, sauf nous, c'est-à-dire mon père, moi et mes frères." (DL5)

Au changement de village correspond donc ici un changement de patronyme, et cela bien que l'installation ne soit pas (comme dans le cas des Merovci) l'aboutissement d'une longue migration, que le point de départ soit proche. C'est bien, précisément, l'appartenance villageoise qui est en cause. A son arrivée à Dobra Luka le père du locuteur reçoit un nouveau nom, dont le statut patronymique ne semble d'ailleurs bien assuré qu'ultérieurement. Le substantif utilisé d'abord dans le récit est en effet *nazvati* (appeler, surnommer), et les termes *prezivati se, prezime* n'apparaissent qu'ensuite, à propos de "nous". Il est intéressant de noter la référence au *bratstvo*, et l'utilisation du terme serbe. Comme dans l'autre exemple rencontré d'une telle référence (A.M.), le locuteur se distingue par une instruction au-dessus de la moyenne -en l'occurrence il est directeur de la *mesna kancelarija*, l'unité administrative locale. Ses propos ne lèvent donc pas les doutes précédemment émis quant à une véritable reconnaissance indigène du bratstvo. Les deux utilisations du terme manifestent d'ailleurs une certaine divergence, puisqu'ici patronyme et bratstvo désignent le même niveau d'appartenance -jusqu'à la migration-

alors que pour l'autre villageois le premier couvrait un champ plus vaste que le second. Le lien établi ici entre les deux appartenances est renforcé par la distance qui semble marquée par rapport au "bratstvo" dès lors qu'est opéré le changement de nom : "Notre bratstvo *était* Cela".

Au vu de ces deux exemples donc la position relative de patronyme et bratstvo peut varier. Mais le faible degré de conscience de bratstvo, opposé à la consistance du groupe défini par le patronyme, et les relations qui lient celui-ci à l'appartenance villageoise, tendent à affirmer l'importance du village en tant qu'entité au sein de laquelle se structurent les relations sociales. C'est par rapport à lui que se définit l'identité, l'appartenance de groupe dont le patronyme rend compte. Le "bratstvo", lui, correspond à des liens de parenté qui peuvent transcender le village, renvoyer à un lieu autre : il est peu reconnu, mal défini, il est réduit à une notion vague de parenté. La seule appartenance extra-villageoise nettement constituée qui manifeste quelque prégnance est celle de *fis* (ou *pleme*). Et encore cette prégnance se manifeste-t-elle essentiellement dans le jeu des relations au sein du village, et, en fait, l'intersection du *fis* et de Dobra Luka se ramène au groupe patronymique.

Comment les appartenances de différents niveaux, dont nous venons de voir la constitution, se définissent-elles au plan individuel, comment se transmettent-elles d'une génération à l'autre ? De même que celle des biens, la transmission du nom, et de toute appartenance, est patrilinéaire, d'une patrilinéarité valorisée, ostentatoire. La pérennité passe par les fils, uniquement :

"Chez nous les Šiptars, on évalue tout par rapport à la lignée mâle (*sve se računa po muškoj liniji*), ce sont les hommes qui décident des choses les plus importantes dans la maison. On préfère de beaucoup la naissance d'un garçon. Les filles ne reçoivent pas la terre en héritage, s'il y a des hommes, des fils, dans la maison, et il y en a presque toujours. Il y a des cas où l'on continue [les naissances] jus-

qu'à ce qu'on ait un fils. (DL3)

En ce qui me concerne, je préfère de beaucoup que la maison (*domaćinstvo*) continue à s'en tenir, pour sa part, à la lignée mâle (*muška linija*) [...] J'ai quatre enfants, deux fils et deux filles. C'est le meilleur nombre, à mon avis : deux filles à marier, et deux fils, pour ne pas se faire de souci -avec un seul, tu ne sais pas ce que tu vas devenir, mais avec deux tu peux être sûr que la lignée (*loza*) va continuer¹." (DL5)

Ces derniers propos sont tenus par un villageois âgé seulement de 34 ans, instruit, ancien instituteur, fonctionnaire local, et poursuivant des études en droit. Le modèle virilinéaire est donc, actuellement encore, particulièrement prégnant.

Le souci exprimé ci-dessus de prolonger la "loza" se situe dans le fil d'une mémoire lignagère qui, sans remonter jusqu'à des temps extrêmement reculés, n'en est pas moins, généralement, d'une profondeur remarquable si l'on considère l'absence de support écrit. Ainsi, sur cinq villageois sollicités, un seul (DL2) est incapable de décrire son ascendance patrilinéaire au delà de son grand-père. Un autre remonte jusqu'à l'arrière-grand-père (DL1). Deux villageois parviennent jusqu'à la quatrième génération, c'est-à-dire jusqu'au grand-père de leur grand-père (DL3, DL5). Enfin le dernier (DL4) affirme connaître le nom de l'arrière-grand-père de son grand-père -mais là une réserve s'impose, du fait que cette affirmation n'est pas accompagnée d'une description précise de la lignée. Pour ce qui est de la latéralité, la connaissance en est limitée à la deuxième génération. Deux villageois (DL3 et DL5) peuvent nommer les frères de leur grand-père.

L'examen des entretiens menés lors de l'enquête de 1965, entretiens qui nous rapprochent de la fondation du village par leur date de réalisation et par l'âge des locuteurs,

1. Le terme *loza*, signifie au sens propre vigne, sarment, souche.

fait apparaître que la mémoire lignagère est bonne jusqu'à l'installation à Dobra Luka, mais se dissout au-delà -même s'il existe une certaine connaissance des origines et du parcours antérieur. La reconstitution de la lignée est souvent précise jusqu'au premier ascendant fixé au village -ce qui d'ailleurs ne conduit guère, pour les plus âgés, au-delà de la deuxième génération. On ne peut certes accorder à cette constatation une signification définitive, dans la mesure où les entretiens dans les deux enquêtes ne sont pas strictement comparables¹. Et par ailleurs on ne peut exclure que les limites de la mémoire constatées en l'occurrence², en retrait par rapport à la profondeur le plus souvent atteinte dans la dernière enquête, soient néanmoins la réalisation de la même loi statistique. Ces précautions prises, il n'en reste pas moins que de telles limites vont dans le sens de ce qui a été avancé précédemment, quant à l'importance du cadre villageois dans la construction de l'identité².

A l'intérieur de ce cadre les groupes d'appartenance apparaissent, en conclusion, nettement fixés, consacrés par le patronyme et concrétisés spatialement. La question qui se pose dès lors est celle de la spécificité de Dobra Luka, éventuelle traduction d'une spécificité albanaise à la mesure des variations géographiques mises en exergue en matière de *pleme* et autres *bratstvo* par les observations ethnographiques du début du siècle.

-
1. Les entretiens de 1977 sollicitaient explicitement une description de la lignée alors que ceux de 1965 s'attachaient aux origines de la famille sans rechercher aussi systématiquement l'identification de l'ascendance.
 2. L'entretien DL5 qui est l'un de ceux décrivant la lignée avec le plus de profondeur, alors que son installation à Dobra Luka date d'une génération seulement, peut apparaître en contradiction avec la constatation faite sur les entretiens de 1965. En fait ce contre-exemple n'est pas significatif, car il est bien évident que la mémoire lignagère ne peut s'effacer aussi brutalement, même à la suite d'une migration et d'un changement de nom.

1.2. Les villages slaves.

Parmi les cinq autres villages de notre étude, celui de Bastasi présente avec Dobra Luka la double similitude de la religion musulmane, au moins pour une partie de sa population, et d'un régime féodal longtemps maintenu¹. Malgré l'élément d'archaïsme contenu dans ce dernier point, les structures sociales de Bastasi se distinguent dès l'abord de celles de Dobra Luka par l'absence d'un niveau d'appartenance identique ou directement comparable à celui du *fis*. Aucune référence n'y est faite à quelque communauté de *pleme* transcendant le village, pour l'unifier ou le partager. De même le *bratstvo*, dont on a vu les quelques mentions à Dobra Luka, n'est pas ici évoqué. Par contre la population de Bastasi est transversée par une ligne de partage marquant une appartenance extrêmement prégnante et officiellement reconnue : la religion, qui se confond en l'occurrence avec la nationalité². Musulmans et serbes orthodoxes se distinguent par les consonances de leurs patronymes et de leurs prénoms.

Distingués officiellement par l'état-civil, les deux groupes sont également séparés physiquement sur le terrain. Comme à Dobra Luka l'inscription spatiale des appartenances est extrêmement nette (Cf. figure 12). Et ce n'est pas seulement la nationalité qui est ainsi marquée, mais également, toujours comme à Dobra Luka, l'appartenance patronymique. Les caractéristiques topographiques des deux villages sont cependant tout à fait différentes. Alors que le village albanais est composé d'un habitat groupé, d'un seul tenant, Bastasi se

-
1. Une différence essentielle existe toutefois entre les deux villages. A Dobra Luka les villageois étaient soumis à des féodaux étrangers (turcs), alors qu'à Bastasi la féodalité était indigène.
 2. La nationalité officiellement dénommée "musulmane" correspond aux "bosanci" (bosniaques) du langage courant. La reconnaissance indigène de cette identification religieuse du groupe national -et même la reconnaissance de la nationalité- ne fut pas sans poser de problème. A Bastasi, au recensement de 1961, 148 villageois se déclaraient musulmans alors que 188 étaient "non classés", ayant affirmé n'appartenir à aucune nationalité et être seulement Yougoslaves.

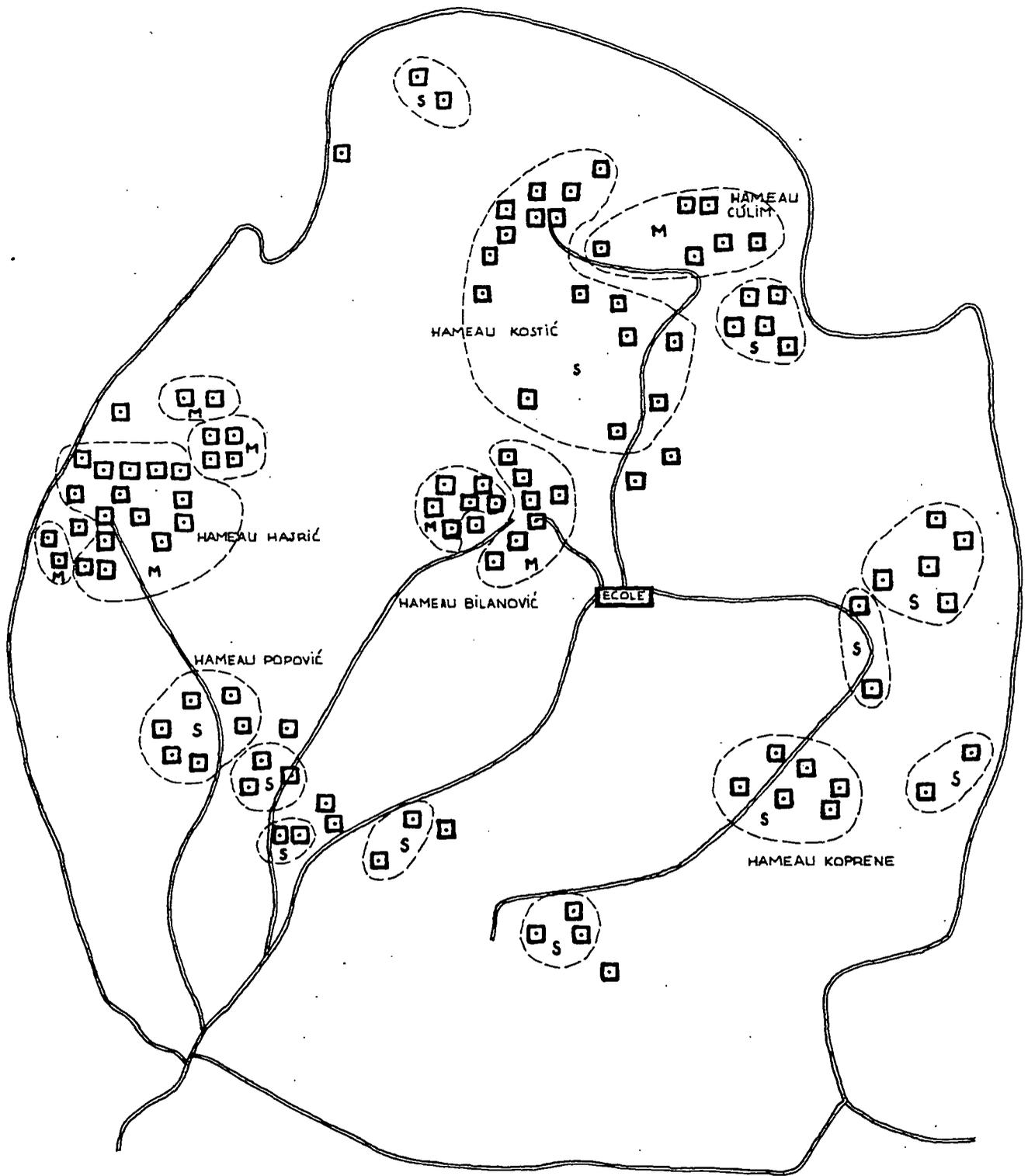


FIGURE 12

BASTASI

RELEVÉ DE 1965. LES LIGNES DISCONTINUES GROUPENT LES MAISONS AVANT MEME PATRONYME. LES GROUPES SERBES SONT MARQUÉS S, LES GROUPES MUSULMANS M. LES TRAITs DOUBLES REPRESENTENT LES CHEMINS

présente comme un ensemble de plusieurs hameaux accrochés à des pentes ardues. Deux hameaux musulmans en occupent le centre. A la périphérie se trouvent les hameaux serbes et un hameau musulman. Chacun est désigné par un patronyme : hameau Hajrić, hameau Bilanović, hameau Kostić etc. Ce patronyme est celui de tout ou partie de ses habitants. Il existe en effet une correspondance entre hameau et groupe patronymique, mais celle-ci n'est pas strictement biunivoque. Certes dans la plupart des cas il n'y a qu'un groupe par hameau, et tout groupe appartient à un seul hameau. Mais les deux hameaux du centre du village sont peuplés chacun de deux groupes, selon un schéma identique. Dans l'un et l'autre voisinent, d'une part un groupe important -au sens qualitatif-, c'est-à-dire un groupe de notables auquel appartenaient les begs, sous l'ancien régime de la propriété, et d'autre part un groupe d'implantation connue comme plus récente, au rôle moins marqué dans l'histoire du village, mais qui a numériquement égalé ou dépassé le premier. Ceci vaut particulièrement pour le hameau Hajrić, où le groupe des notables, Redžepović, est réduit en 1965 à cinq maisons, après un départ massif, dont celui du beg lui-même, dans les années 1930, et où l'ascendant numérique du second groupe a fini par se traduire dans la toponymie.

Cependant le voisinage au sein du même hameau ne signifie pas l'imbrication spatiale. Les Hajrić et les Redžepović, les Bilanović et les Šaranović ont chacun leur territoire propre, où s'agglomèrent leurs maisons. Ainsi l'inscription spatiale de l'appartenance patronymique est aussi tranchée qu'à Dobra Luka, et même plus complète puisqu'elle ne se limite pas aux grands groupes fondateurs. Elle suppose une transmission patrimoniale rigoureusement virilinéaire, où le *domazetstvo* revêt un caractère tout à fait exceptionnel.

Quelle est la signification de cette appartenance, si fortement marquée, en termes de lignage ou de bratstvo ? Peut-on en dégager la genèse de façon aussi nette que dans le village albanais ? Outre le caractère inégal des données dont

nous disposons ici¹, la fondation beaucoup plus ancienne de Bastasi ne permet pas de saisir aussi directement les liens du patronyme et du village. Cependant la tradition est souvent précise quant à l'existence d'un ancêtre commun à tout le groupe patronymique -existence qui permet de le qualifier de *bratstvo*, au sens d'E. Sicard. Ainsi l'ancêtre commun des Bilanović est un nommé Bilan, celui des Kostić est Vid Kostić et les Hajrić descendent de Munib Hajrić. Il n'y a pas de différence en la matière entre musulmans et serbes. On remarquera que parmi les exemples cités seul le premier ancêtre, *Bilan*, est fondateur du patronyme -analogue en cela au *Džaffer* de Dobra Luka. Pour les autres, l'ancêtre commun transmet un patronyme déjà existant, sans que l'on puisse en identifier le fondateur, ou l'origine géographique, comme à Dobra Luka le village de Merovac, pour les *Merovci*. L'appartenance patronymique apparaît donc aussi prégnante que dans le village albanais, puisqu'elle entraîne un groupement dans l'espace, mais en même temps elle est moins porteuse de signification, elle ne renvoie pas à un passé bien construit, elle est moins proche du village, moins liée aux rapports entretenus avec lui. Cette double caractéristique, forte prégnance et absence de signification par rapport au village, est confirmée par le cas des installations les plus récentes, en général celles de serbes, qui sont arrivés en groupe (de même patronyme) sans que cette arrivée ait provoqué un changement de nom, sans qu'elle ait donné lieu à une identification collective renvoyant à leur migration.

Malgré l'existence à Bastasi d'un clivage à la fois national et religieux on ne trouve pas, dans la tradition ni l'histoire récente du village, trace d'une vendetta ou d'un conflit violent mettant en jeu cette partition. Même durant la dernière guerre, et en dépit des sollicitations respectives

1. Rappelons que pour Bastasi nous ne disposons que de deux entretiens semi-directifs individuels, et ces deux entretiens, menés avec des villageois d'implantation relativement récente (dont un *domazet*, nullement représentatif de l'organisation familiale : il en existe seulement deux au village) sont peu éclairants en la matière. Les données disponibles sont des informations recueillies en 1965, et en 1977 auprès d'informateurs ou au cours d'entretiens collectifs.

des *četniks*¹ et des *ustaši*², les deux parties de la population évitèrent l'affrontement et se protégèrent mutuellement. Les différents pouvant surgir entre villageois, essentiellement provoqués par des questions de bornage, n'ont jamais, aux dires des informateurs, de base nationale, mais au contraire sont souvent résolus par la médiation d'un tiers appartenant à l'autre nationalité. La dualité de Bastasi n'est pas conflictuelle, ce qui ne signifie pas qu'elle ne soit pas consistante, qu'elle n'organise pas strictement les rapports sociaux.

Les deux villages catholiques de l'Ouest et les deux villages de Serbie présentent, au contraire de Bastasi, un habitat groupé. Les éventuels agglomérats patronymiques ne peuvent donc en tout état de cause y être saisis de façon aussi immédiate. Cependant Dobra Luka, également composé d'un seul tenant, fournit en la matière un élément de comparaison. Or dans aucun de ces quatre villages on ne trouve cette corrélation du patronyme et de l'espace.

Les villages où le patronyme apparaît le plus divisé, et le plus dispersé, sont Gorenja Vas et Smedovac. A Gorenja Vas, au recensement effectué en 1965, les deux noms les plus répandus étaient portés chacun dans 7 maisons sur un total de 176, et ces sept maisons ne présentaient entre elles aucune proximité spatiale particulière. Dans l'ensemble du village en effet on pouvait noter seulement 6 cas de voisinage immédiat entre deux maisons -et deux seulement- de même patronyme. A Smedovac, de même, sur un total de 102 maisons le nom le plus répandu en représentait 7, et sur ces 7 maisons, trois seulement étaient groupées. Le patronyme de la famille la plus ancienne connue à Gorenja Vas est éteint, et à Smedovac, d'apparition plus récente, sur les trois patronymes des familles réputées fondatrices, deux ont disparu et l'autre est porté

1. nationalistes serbes, opposés aux allemands.

2. nationalistes croates, alliés des allemands, et qui cherchaient (souvent avec succès) à s'appuyer sur les bosniaques musulmans.

dans deux maisons. Ces deux villages, comme nous l'avons vu, sont ceux où la transmission patrimoniale est le moins strictement virilinéaire. A Gorenja Vas d'autre part la condition d'agriculteur est maintenant très minoritaire et les mouvements migratoires importants. Ces traits sont évidemment à mettre en rapport avec la dispersion patronymique.

A Brest et à Buševac la situation est quelque peu différente. Dans le village serbe, sur 136 maisons recensées en 1965, les trois patronymes les plus répandus en représentaient chacun environ une dizaine, et sur cette dizaine, sept ou huit étaient groupées. On peut faire l'hypothèse que ces nombres, relativement faibles en regard des 17 et 18 maisons constituant les deux groupements les plus importants de Bastasi, sont le produit récent de la division des grands groupes domestiques. A Buševac, cinq patronymes représentent plus de la moitié des 245 maisons recensées. Le plus répandu est porté dans 40 d'entre elles. Ces groupes patronymiques ne constituent pas à proprement parler des "quartiers", comme il en existe à Dobra Luka, et ils s'étendent même sur l'ensemble du territoire villageois. Cependant des relations de proche voisinage -voisinage qui n'exclut pas des imbrications "étrangères"- unissent, selon les cas, de sept à quinze maisons pour chacun d'entre eux. Ces cinq patronymes majeurs sont, selon la tradition, ceux des familles à l'origine du village, une origine située au seizième siècle.

Si l'ancienneté des villages de l'Ouest, Gorenja Vas et Buševac, ne permet pas de rattacher à la mémoire familiale la tradition relative à leur fondation, les mouvements de population qui ont dans les temps modernes parcouru les territoires de l'Est, et le peuplement récent des villages qui en est la conséquence, facilitent une telle articulation -comme nous l'avons vu pour Dobra Luka- et en tout cas rapprochent et précisent cette tradition. La capacité individuelle de reconstituer la lignée est, à Smedovac comme à Brest, assez variable, mais peut atteindre dans certains cas la quatrième génération, si dans d'autres elle se limite à la deuxième, celle du grand-père. Nous avons au chapitre précédent cité le récit d'un ha-

bitant de Smedovac (SM1), dans lequel est restituée avec une grande précision l'histoire domestique de la descendance de son trisaïeul. Le locuteur est capable d'évoquer les collatéraux à une distance de trois générations. Une telle profondeur est exceptionnelle, mais on rencontre également à Brest mention d'un trisaïeul (*čukundeda*) à propos de l'installation de la famille dans le village. D'une façon générale d'ailleurs, à Brest la mémoire lignagère -qui souvent parvient jusqu'à la troisième génération et au fondateur du patronyme : Risto par Ristić, Ilija pour Ilić- atteint ou même dépasse cette installation. A Smedovac par contre, même dans le cas de la profondeur maximale -qui doit approcher ou atteindre le dix-huitième siècle, puisqu'est évoqué le grand-père d'un grand-père né en 1847- on reste au sein du village, on ne parvient pas à une fondation par ailleurs précisément connue :

"Le village a été fondé en 1740 par des réfugiés de Smederevska Krsna qui fuyaient le pouvoir turc. A cette époque sont arrivées deux familles (*porodica*) Pajić et une famille Kotrljanljević qui se sont installées sur les lieux du village actuel. C'est de ces trois familles qu'est issue (*izrodilo se*) la population actuelle." (SM1)

Même si la dernière affirmation relative au peuplement de Smedovac ne correspond pas exactement à la réalité, et s'il est vrai que des installations ultérieures se sont produites, cette inaccessibilité de l'installation à la mémoire lignagère et ce "vide" patronymique, l'absence actuelle de maisons portant un de ces patronymes fondateurs, posent problème, surtout si l'on considère en regard la situation de Dobra Luka ou Bastasi. Une explication réside sans doute dans la faiblesse de la natalité, ainsi que dans la fréquence des transmissions non virilinéaires et des *domazet*, des gendres immigrés, comme il a été indiqué plus haut. Mais, bien que les données dont nous disposons pour Smedovac soient sur ce plan muettes, elle est peut-être à compléter par un phénomène qui dans l'autre village serbe est tout à fait patent : l'instabilité du patronyme.

A Brest existent de nombreux cas où des maisons de patronyme différent se considèrent comme apparentées, célébrant généralement la même *slava*¹, ce qui est censé attester cette parenté. Ainsi en va-t-il des Momčilović et des Ilić, des Mitić et des Ristić, des Nikolić et des Randjelović. La parenté peut remonter aux origines du village :

"On m'a raconté que mon arrière-grand-père Ilija n'était pas venu seul, mais avec son frère Momčilo. Mais ils n'ont pas pris une terre ensemble. Ils ne se sont pas installés au même endroit, mais aux deux bouts du village. Nous, là où nous sommes maintenant, les Ilić, et eux, là où le frère s'était mis, c'est les Momčilović maintenant. On se comporte comme de la parenté (*rod*), quand il y a un mariage ou un baptême on s'invite. On fêtait la même *slava*, la Saint-Archange (Saint-Michel). Maintenant on ne la fête plus, on a changé, parce qu'une année, le jour de la fête de l'Archange, la maison a pris feu, et alors les miens ont cessé de la fêter et ils ont pris Saint-Nicolas. De nos jours les Ilić ont 13 maisons et les Momčilović 10." (BR5)

La dissociation patronymique à partir des collatéraux est intéressante à noter, dans la mesure où elle est étrangère à Bastasi ou à Dobra Luka. Dans ces deux villages, de nombreux patronymes proviennent également du nom du premier ancêtre installé au village, mais dans le cas d'arrivées collectives l'identification reste commune. A Brest c'est la maison qui est identifiée. Momčil et Ilija sont à l'origine de patronymes distincts parce que, bien qu'arrivés ensemble, ils s'installent séparément.

La dissociation patronymique peut intervenir en dehors même de l'installation au village. Une partie d'un lignage change alors de patronyme, prenant pour nom le prénom de l'aïeul², alors que le reste du lignage continue à être nommé

1. fête du saint-patron domestique.

2. Il s'agit de l'aïeul de l'individu qui décide le changement de nom pour sa descendance, donc de l'arrière-grand-père du premier concerné.

de la même façon. Ainsi *Ristić* renvoie à un certain *Risto Mitic* -arrière-grand-père d'un villageois, S.R., né en 1898- et en 1965 on comptait à Brest huit maisons *Ristić* et cinq maisons *Mitic*. On rencontre même un patronyme *Magdalenic*, dérivé du prénom féminin *Magdalena*, qui aurait été celui d'une grand-mère, et qu'une partie d'un lignage *Arandjelović* aurait adopté comme identificateur. Il y a là une exception (rétrospective) à la règle de patrilinéarité.

Cette pratique n'est pas le fait de temps sans écriture et sans état-civil, ainsi qu'en témoigne le cas de ce villageois né en 1922, qui porte lui-même le nom de *Ristić* dont on vient de voir l'origine, et dont le fils a pour patronyme *Petrović* :

"J'ai eu quatre filles, le cinquième était un fils. La première fille est née en 1938 et ensuite chaque année on a eu un enfant jusqu'en 1942, année où est né le fils [...] Mon fils a pris le nom de son arrière-grand-père, Petar, car Risto on ne le connaissait ni moi ni mon père. C'est pour cela qu'on a décidé, si on avait un fils, de changer le nom pour celui de ce Petar que nous connaissions et à qui appartenait tous nos biens. Chez nous c'est la coutume de faire ça, et c'est toujours lié au nom du grand-père. C'est ainsi qu'il existe des cas où le père et le fils portent des noms différents. Aujourd'hui cela a tendance à disparaître, car ça pose des problèmes. Mais c'est resté du passé." (BR3)

Ces propos sont tout à fait éclairants quant au sens de la coutume. Notons tout d'abord que seul le fils est concerné. La transmission du nom est bien patrilinéaire, et l'héritage patronymique de la grand-mère signalé plus haut est confirmé dans son statut d'exception. Mais l'intérêt du discours est surtout dans l'explication qui est donnée de la décision. Le nom adopté est celui d'un personnage que l'on connaît, que l'on a personnellement connu, et de qui l'on tient ses biens. Il y a volonté de rapprocher le patronyme, l'identité, de la *kuća*, groupe humain vécu et réalité patrimoniale.

L'appartenance patronymique est donc à Brest de niveau notablement inférieur -du point de vue de la hiérarchie

inclusive- à la "parenté" (*rod*), c'est-à-dire en fait à ce que l'on pourrait qualifier, bien qu'il n'ait pas d'emploi indigène, du terme de *bratstvo* : une appartenance fondée sur la conscience d'une ascendance commune généralement identifiée (même si elle n'a qu'une réalité vague), transmise de façon virilinéaire et concrétisée par la communauté de *slava*, de saint-patron domestique. Sur ce dernier point l'anecdote rapportée plus haut (BR5) quant au changement de saint-patron peut être interprétée comme une infirmation de cette fonction identificatrice de la *slava*, aussi bien que comme l'indication d'une valorisation relativement faible de cette appartenance.

La parenté concrétisée par la communauté de *slava* se rencontre également à Smedovac, mais là il apparaît que la règle de transmission virilinéaire est susceptible d'entorse. Ainsi les maisons Grujić et Milosavljević sont apparentées et ont même *slava* (St. Trivun). L'ascendance commune remonte à quatre générations, en la personne d'une femme d'un village de la région, remariée à Smedovac et y ayant emmené avec elle ses fils. La médiation féminine semble d'ailleurs en l'occurrence multiple, puisque l'époux en question était un Lisičić. L'absence de ce patronyme indique, sauf sous l'hypothèse d'un changement de nom, qui n'est pas signalé ici, qu'il y a eu de plus à un moment donné *domazetstvo* et transmission par la femme. Ce cas confirme la position de la femme à Smedovac, pouvant suppléer dans la transmission l'absence masculine, et en même temps il souligne le caractère essentiel du cadre villageois dans la détermination des groupes d'appartenance.

Dans chacun des villages que nous avons examinés, l'appartenance patronymique est apparue comme le niveau fondamental auquel nous avons rapporté les différents niveaux. Elle recouvre un champ plus ou moins vaste, ou plus ou moins restreint, elle est plus ou moins fixée dans le temps, ou plus ou moins variable, mais partout elle est consistante et chargée de sens. Le patronyme est en effet porteur de l'identité,

et il se trouve que pratiquement jusqu'à l'époque actuelle il n'a pas été figé par la société englobante, et qu'il a gardé une certaine souplesse d'emploi permettant de le faire fonctionner comme signe -essentiellement dans le cadre villageois. C'est ainsi qu'est marquée l'importance relative de tel ou tel niveau. Dans des villages comme Bastasi et surtout Dobra Luka, musulmans, c'est l'appartenance lignagère qui apparaît essentielle, dans son acception la plus vaste, ou tout au moins la plus vaste possible au sein du village. Et dans le cas de Dobra Luka cette appartenance coexiste -et coïncide, au plan villageois- avec une appartenance de plus haut niveau encore, l'appartenance de *fis*, l'appartenance tribale. A Brest et Smedovac, villages serbes, l'identité est rapprochée du niveau domestique. C'est la *maison* d'origine, dans son caractère concret, vécu, accessible à la mémoire directe, que le patronyme tend à signifier. L'appartenance première renvoie à un groupe plus restreint, si ce n'est plus délimité, à une communauté de vie plus qu'à une communauté de "sang". Il reste à examiner si (et éventuellement comment) les choix matrimoniaux prennent en compte chacune de ces diverses appartenances, si (et comment) à leur importance variable correspond une exigence variable des principes organisant les comportements matrimoniaux.

2. Les règles de choix

Sans entrer dans la discussion sur la distinction entre systèmes prescriptifs et systèmes préférentiels, il n'apparaît pas qu'il existe des règles positives de choix matrimonial dans les villages yougoslaves, si le terme de "règle" connote l'explicitation et la reconnaissance indigène formelle. Il existe évidemment des principes qui orientent les choix et distribuent inégalement les probabilités dans le champ

de l'aléatoire. Les négociations préalables au mariage, que nous évoquerons plus loin, implique^{nt} la réalité, sinon d'une stratégie, au moins d'une volonté positive. Mais elle ne s'exprime pas en terme de contrainte formelle ou de nécessité impérative. Par contre, la démarche matrimoniale est encadrée par des règles négatives très strictes, règles proscriptives et plus globalement règles d'exogamie.

2.1. L'exogamie de groupe.

Toute religion édicte des règles de proscription matrimoniale, étant bien entendu que des "arrangements", des dispenses sont toujours possibles¹. Des trois religions, orthodoxe, catholique et musulmane, présentes en Yougoslavie, la première est particulièrement stricte sur ce point. Elle proscriit les mariages "do četurto^g kolena", jusqu'à la quatrième génération, c'est-à-dire que l'inceste couvre huit degrés de parenté². Les arrières-petits-enfants des frères ne peuvent se marier entre eux. Et contrairement aux arrangements ci-dessus évoqués, la règle indigène étend encore l'interdit. Les villageois expriment fréquemment l'opinion selon laquelle le mariage est proscriit jusqu'à la septième génération ou même, plus fréquemment encore, jusqu'à la neuvième³. Ceci vaut pour la lignée agnatique. Dans la lignée maternelle une réduction est concédée. Par exemple si l'on considère que l'interdit s'étend à sept générations dans la lignée paternelle, on affir-

-
1. Voir sur ce point les exemples donnés par G. Tillion, concernant notamment les chrétiens d'Orient. G. Tillion, *Le Harem et les Cousins*, *op. cit.* pp. 121-122.
 2. Le nombre de degrés de parenté existant entre deux individus est le nombre d'arêtes du chemin minimal unissant ces deux individus dans le graphe constitué par l'arbre généalogique (mode "romain", ou "civil"). Cf. F. HERITIER, *L'exercice de la parenté*, Paris, 1981, p. 180.
 3. Communication personnelle du prof. Pavković à propos d'une enquête qu'il a lui-même réalisée. Cf. aussi N.F. PAVKOVIĆ, "Zajednica Života (na nivou porodicu i sela) kao osnova isključenja endogamije", *Etnološki pregled* 11, Beograd, 1973.

mera son existence sur six générations dans la lignée maternelle.

La parenté par le sang (*krvno srodtsvo*) n'est pas la seule touchée par la prohibition de l'inceste. La parenté spirituelle (*duhovno srodtsvo*), dont la fraternité d'adoption, le *pobratimstvo*, est un exemple dans l'organisation traditionnelle, est elle aussi facteur d'interdits. La plus importante parmi ces parentés spirituelles est, vivant encore aujourd'hui, le *kumstvo*, la parenté par le *kum*. Celui-ci est le parrain du mariage, et des enfants qui en sont issus. Il ne peut être choisi parmi les proches parents (par le sang), ni dans le proche voisinage. Le *kumstvo* est extrêmement prégnant en matière de proscription matrimoniale. Selon les mêmes sources que ci-dessus, l'opinion indigène est qu'il interdit le mariage "jusqu'à la quarantième génération" -façon d'exprimer la perpétuité.

Bien sûr, toutes ces règles précisément énoncées quant à la profondeur de l'interdit -jusqu'à la quarantième génération dans l'exemple extrême du *kumstvo*, jusqu'à la septième, jusqu'à la neuvième etc.- ont une signification symbolique, et non opératoire. Nous avons vu au chapitre précédent que la mémoire lignagère des villageois ne remontait pas au delà de la cinquième génération ascendante, un au delà qui d'ailleurs était souvent celui de l'installation au village. Il est donc bien évident que la reconstruction précise de la généalogie jusqu'à la septième génération -et qui plus est de façon au moins partiellement multilatérale- est hors du possible, surtout si l'on considère l'absence d'écriture qui a prévalu dans les villages serbes jusqu'à une époque avancée. Ce qui est signifié par la sévérité de ces règles, c'est la dimension, la plus vaste possible, du champ couvert par la proscription.

Pour ce qui est de la parenté cognatique, la construction de ce champ est malaisée, en raison notamment de la fréquente exogamie villageoise que nous évoquerons plus loin. L'exigence est d'ailleurs moins grande que pour la parenté agnatique, comme le marque symboliquement la génération de

moins dans les interdits indigènes. Du côté de la lignée paternelle par contre le domaine de la proscription est bien défini, et cette définition ne repose pas sur une reconstruction généalogique serrée, associée aux règles évoquées plus haut. Il apparaît dans les villages serbes comme une donnée qui s'impose a priori à l'individu, il s'identifie à un groupe d'appartenance au sein duquel il est exclu de choisir son conjoint. La prohibition de l'inceste s'incarne pour l'essentiel dans une règle d'exogamie.

Ce groupe exogamique est celui que nous avons qualifié de *bratstvo*, et qui dans le discours indigène est désigné par le terme vague de *rod*, parentèle, ce qui n'exclut pas la précision de sa délimitation. Le patronyme peut en être l'identificateur, mais, comme nous l'avons vu dans le cas de Brest, une telle coïncidence n'est nullement automatique. Ainsi les Ilić et les Momcilović précédemment évoqués, qui "se comportent comme de la parenté, [qui] s'invitent quand il y a un mariage ou un baptême" (BR5), ne se marient pas entre eux. L'identité de *slava*, de saint-patron, atteste l'appartenance à un même groupe exogamique¹. Comme les règles draconiennes se rapportant à l'inceste, l'exogamie est marquée chez les serbes du signe de la religion orthodoxe.

+ Chez les albanais de Dobra Luka au contraire ce ne sont pas des préceptes religieux, en l'occurrence islamiques, qui délimitent les choix matrimoniaux. Ceux-ci sont pourtant soumis aux mêmes règles d'exogamie. Le groupe exogamique est ici le groupe patronymique, dont il faut rappeler qu'il couvre un champ beaucoup plus vaste qu'à Brest, puisque le patronyme, lié à l'installation au village et fixé depuis lors, détermine l'appartenance de plus haut niveau (au sein du village). En fait les mariages dans les villages serbes et albanais sont régis par la même règle, qu'on peut désigner par

1. La réciproque n'est pas automatiquement vraie, puisqu'on a vu l'exemple d'un saint-patron abandonné par une partie du groupe, pour cause de mauvaise protection. Le sentiment de *rod* (parentèle) a subsisté après ce changement, qui, il est vrai, est récent.

"exogamie de bratstvo", ou "exogamie lignagère".

Cette règle prévaut également, sur une base patronymique, dans le village bosniaque de Bastasi, musulman et orthodoxe. Quant aux villages catholiques de l'Ouest, le cadre dans lequel ont à s'exercer les choix matrimoniaux est différent. Certes, à Buševac, une identité de patronyme caractérise de nombreux foyers, identité qui est reconnue comme le signe d'une lointaine origine commune. Mais il ne s'agit pas, à proprement parler, de groupes patronymiques étayés, comme à Dobra Luka, par une référence à une appartenance suprême de niveau tribal, ou, comme à Bastasi, par la proximité spatiale. Il n'existe pas une pratique religieuse identique à la slava orthodoxe qui consacre l'origine, et le lien que crée une ascendance commune. Dès lors il n'est pas pertinent d'exprimer les proscriptions matrimoniales en termes d'exogamie par rapport à des groupes qui n'ont pas d'existence affirmée. Par ailleurs les interdits émis par la religion sont moins stricts, ou moins strictement suivis que chez les orthodoxes¹. Et s'il n'existe pas une tendance au mariage préférentiel qui rende nécessaire le recours systématique à la pratique des dispenses, il n'existe pas non plus, en sens inverse, une tendance à renchérir sur la prohibition. N. Pavković signale, chez les croates, l'existence d'endogamie dans les anciennes communautés familiales². Cette endogamie n'est pas une règle, mais elle atteste l'absence d'une règle d'exogamie à ce niveau, et a fortiori à des niveaux supérieurs.

L'étendue de la prohibition matrimoniale apparaît donc essentiellement liée à l'existence de groupes d'appartenance consistants fondés sur la parenté. Une telle existence s'accompagne systématiquement d'exogamie, que les interdits religieux aillent ou non en ce sens. Elle est même signifiée, affirmée par la règle exogamique.

1. Cf. sur ce point l'entretien (M.D.) cité *infra*. (3.1. Le projet matrimonial).

2. N.F. Pavković, *Zajednica života...*, *op. cit.*

2.2. L'exogamie territoriale.

Si d'une façon générale on peut parler de *règles* d'alliance par rapport aux groupes de parenté, règles mécaniques qui s'imposent à la pratique, qui sont nécessairement suivies -tout au moins pour ce qui est des règles négatives, les règles positives posant quant à elles le problème de la possibilité effective- il convient plutôt lorsqu'on étudie les rapports de l'alliance et de l'espace -territoire, village, région...- d'évoquer des *régularités* statistiques. Les prescriptions, et surtout les interdits, renvoient à des références absolues qui n'existent pas pour l'espace en tant que tel. Ni la loi de l'Etat, ni la religion, ni le sentiment sacré d'appartenance lignagère ne sont mobilisés pour enserrer le territoire, le village, la région..., dans un cadre d'impératifs matrimoniaux. La transgression n'a pas d'objet. Ceci ne signifie évidemment pas que le choix du conjoint soit effectué indépendamment de l'espace. Des modèles statistiques existent, qui correspondent à des modèles indigènes, et qui s'expriment en termes d'endogamie/exogamie, sans solution de continuité entre les deux.

Ainsi l'origine géographique des conjoints par rapport aux six villages est, sur notre échantillon¹, la suivante :

	Endogamie	Exogamie virilocale ²	Exogamie uxoricale ²	Couples allogènes
Smedovac	38	44	12	6
Brest	15	80	2	2
Dobra Luka	0	89	0	11
Bastasi	42	55	3	0
Buševac	57	19	7	17
Gorenja Vas	8	23	5	64

1. Pour la commodité de la lecture les effectifs sont rapportés à 100, bien que les résultats ne soient pas significatifs à un pourcent près.

2. Par exogamie virilocale nous entendons la situation où le mari est né au village et la femme à l'extérieur, par exoga-

Notons tout d'abord que la population allogène est partout faible, surtout dans les villages serbes, et à l'exception notable de Gorenja Vas. Par ailleurs il faut préciser que l'exogamie est essentiellement villageoise. Les cas d'exogamie régionale sont tout à fait marginaux, représentant au plus le dixième des mariages dont un des conjoints est étranger au village.

Partout l'exogamie domine, sauf parmi les croates de Buševac. Ce village est toutefois numériquement le plus important parmi les six étudiés, avec environ 1 200 habitants en 1977. Ceci bien sûr ne suffit pas à expliquer sa singularité en la matière. Mais le choix y est de ce fait plus ouvert qu'au sein des autres villages. Cette considération laisse à penser que l'endogamie qui y prévaut ne procède pas tant de l'existence d'un principe, d'un modèle, qu'elle ne traduit en fait l'absence d'un principe exogamique. Il faut d'ailleurs noter que l'endogamie est sensiblement la même quelle que soit la position dans le cycle de vie, c'est-à-dire quelle que soit l'ancienneté du mariage. La situation ne varie pas dans le temps. Par contre une différence apparaît entre les paysans et paysans-ouvriers d'une part et les ouvriers (et autres salariés) d'autre part. Chez ceux-ci en effet la tendance s'inverse, et deux mariages sur trois sont exogames - quatre fois sur cinq cette exogamie est virilocale. Il apparaît donc que le maintien d'un lien avec la terre tend à centrer le champ de la sociabilité (et des possibles matrimoniaux) sur le village, en dépit des migrations journalières, alors que l'absence d'un tel lien l'ouvre sur l'extérieur¹. Mais la virilocalité² res-

mie uxori locale la situation inverse, où c'est la femme qui est née au village. La viri- et l'uxori localité sont donc ici comprises par rapport au village, et non à la maison.

1. Une explication de l'endogamie des paysans-ouvriers par des considérations de stratégie patrimoniale apparaît difficilement envisageable ici, étant donné le peu d'importance des exploitations et leur caractère secondaire même au niveau de l'économie familiale.
2. Rappelons que la virilocalité s'entend ici par rapport au village.

te la norme.

Dans l'autre village catholique, Gorenja Vas, les mariages exogames l'emportent largement. Toutefois il convient ici de prendre en compte une situation inverse de la précédente, à savoir la faible étendue du champ des possibilités matrimoniales au sein du village. Si en effet on déduit la population non autochtone, on peut évaluer à moins de 300 individus (toutes générations confondues) la taille de la population de Gorenja Vas à l'intérieur de laquelle a pu s'effectuer le choix. Mais quoi qu'il en soit des causes, existence d'un modèle prégnant ou nécessité, le village slovène apparaît très ouvert du point de vue matrimonial. Il est par ailleurs intéressant de noter, dans cette population rurale engagée dans la société industrielle, la pérennité du principe de virilocalité, ou tout au moins celle de l'a-normalité de l'uxorilocalité.

Le village de Bosnie, Bastasi, présente une majorité de mariages exogames (presqu'uniquement virilocaux), mais les mariages endogames y sont relativement nombreux. Il n'y a pas en la matière de différence significative au sein du village entre musulmans et serbes. L'endogamie nationale est par ailleurs totale, aucune alliance n'est contractée entre les deux populations. Le choix matrimonial à l'intérieur de Bastasi couvre donc, pour chacune des deux nationalités, un champ comparable par sa taille à celui de Gorenja Vas, c'est-à-dire correspondant à une population de 400 individus environ. L'exogamie est donc beaucoup moins marquée que dans le village slovène. La topographie de Bastasi, composé de hameaux éloignés les uns des autres, peut ici être invoquée. La correspondance entre hameaux et groupes patronymiques tend à assimiler l'exogamie de groupe à une exogamie territoriale. Mais la réalité du village en tant que territoire étant moins tangible que celle du hameau, un mariage en son sein peut ne pas être vécu comme un mariage "proche". Ceci étant, Bastasi a néanmoins constitué, et constitue, une communauté territoriale, attestée par l'existence du conseil de village, du chef de village et maintenant du conseil des électeurs, et la notion d'endogamie/exogamie

n'y est pas totalement dénuée de sens. D'ailleurs une différence semble exister selon la position dans le cycle de vie, c'est-à-dire selon l'époque où a eu lieu le mariage. Bien que les effectifs mis en jeu ne permettent pas de considérer la variation constatée comme statistiquement significative, il est intéressant de noter que les mariages exogames par rapport à Bastasi apparaissent plus nombreux dans les phases avancées (6 sur 8 en C.0 - C.1) qu'en phase initiale (5 sur 11 en A.0). Sous cette réserve liée à l'absence de significativité statistique, il apparaît donc qu'il existe actuellement une tendance à l'abandon de l'exogamie villageoise qui prévalait encore il y a une génération. Cette tendance peut correspondre soit à un affaiblissement du principe exogamique en général et à un accroissement de la part de l'aléatoire dans le choix matrimonial, soit à un déclin du village en tant qu'entité territoriale déterminant le voisinage -et l'on est ici renvoyé à la remarque précédente quant à la réalité respective du village et du hameau- soit simultanément à l'un et l'autre de ces phénomènes.

Dans le cas de Dobra Luka, les considérations sur ce qui revient respectivement au principe et à la nécessité dans l'exogamie n'ont pas lieu d'être. Le modèle cesse même d'être statistique pour être mécanique, comme pour les groupes de parenté : aucune alliance n'est contractée au sein du village. Or nous avons vu, à propos de Dobra Luka, l'importance du cadre villageois dans la construction de l'identité, et la netteté avec laquelle, à l'intérieur de ce cadre, les groupes d'appartenance étaient fixés, identifiés et concrétisés spatialement. Le village est constitué de la dualité de deux grands groupes, auxquels s'ajoute à la suite d'installations relativement récentes un troisième pôle marginal, les "étrangers". Le choix de la femme, effectué en dehors du cadre villageois, ne touche en rien à cette structure et n'est en rien orienté par elle -si ce n'est de manière négative. Aucune alliance à aucun moment n'unit les groupes. Le caractère absolu, mécanique, de l'exogamie villageoise, constituée ici en véritable règle, toujours suivie, amène à chercher sa signification

en fonction de cette dualité¹. L'exogamie du groupe affirme l'intégrité de celui-ci. L'exogamie villageoise quant à elle affirme l'intégrité de la dualité qui structure le village. Elle maintient intacte la distance qui sépare les groupes, en empêchant qu'aucun lien ne soit établi entre eux.

L'exogamie villageoise à Brest ne présente pas le même caractère absolu qu'à Dobra Luka, mais elle semble correspondre à un véritable principe. Elle est statistiquement plus forte qu'à Gorenja Vas -où elle est déjà très marquée- alors que le champ des choix possibles est nettement plus élevé, puisqu'il correspond à une population d'environ 700 individus. Toutefois, si principe il y a, il ne ressortit apparemment pas à un modèle indigène clairement reconnu et nettement exprimé :

"Avant on prenait une fille du même village, parce qu'on se connaissait mieux, mais quand les villages étaient petits et que tous y étaient parents, alors on recherchait une fille dans le village voisin." (BR5)

La tonalité générale et vague de ce propos incite évidemment à le prendre comme l'expression de représentations plus que comme un témoignage factuel. Brest n'y est d'ailleurs pas situé par rapport à l'une ou l'autre des deux situations. Et il est difficile d'admettre que l'exogamie, d'une pratique si générale, y soit un phénomène récent, surtout quand on considère en regard la persistance des formes traditionnelles d'économie et d'organisation familiale jusqu'à une époque avancée. La première affirmation : "avant on prenait une fille du même village parce qu'on se connaissait mieux", tend cependant à indiquer que ce ne sont pas le voisinage, la proximité en tant que tels qui sont ici considérés comme un obstacle à l'alliance matrimoniale, au contraire de l'explication indi-

1. L'exclusion patrimoniale des filles -non participation aux partages, pas d'apport de biens immobiliers ni de biens d'exploitation au mariage- fait que le choix matrimonial n'a de toute façon aucune action sur le système économique. La signification de l'alliance se situe en dehors de ce système.

gène de l'exogamie que N. Pavković signale à propos des villages albanais¹. Un lien direct est par contre établi, dans la seconde partie du propos, entre l'exogamie villageoise et l'exogamie de parenté, à partir de la notion de "petits" villages. Il est bien clair, à la lumière de la tradition relative à la fondation et au développement de Brest, que même quand le village était "petit", ses habitants ne se considéraient pas comme tous apparentés. Mais là non plus l'affirmation du locuteur ne doit sans doute pas être comprise comme l'expression d'une réalité factuelle proche. On peut l'interpréter comme l'écho d'une coïncidence lointaine entre village et groupe de parenté -coïncidence réelle ou représentation- selon la thèse d'Emile Sicard pour qui le village, à un moment de l'évolution, est l'inscription spatiale du *bratstvo*². Le principe d'exogamie villageoise procéderait alors de l'exogamie de *bratstvo*.

Si l'on ne retient pas une interprétation exprimée ainsi en termes évolutionnistes, il demeure que l'exogamie villageoise à Brest revêt une signification autre qu'à Dobra Luka. Ici elle ne tend pas à préserver les oppositions qui structurent le village, à garder intacte l'altérité du voisin. Elle est simplement un accent mis sur l'exogamie de groupe, elle la renforce et la préserve en établissant autour de lui une sorte de zone de protection où le mariage est, sinon prohibé, du moins pratiquement exclu³.

Le second village serbe, Smedovac, présente deux particularités. La première est le nombre relativement élevé de cas d'exogamie uxori locale, plus élevé que dans aucun des cinq autres villages, y compris ceux de l'Ouest. Cette uxori localité est d'ailleurs relative non seulement au village, mais

1. N.F. Pavković, *Zajednica života...*, *op. cit.*

2. E. Sicard, *La zadruga sud-slave...*, *op. cit.*

3. A l'appui de cette thèse on peut faire intervenir l'instabilité patronymique et même, comme on en a vu un exemple, le changement possible de *slava*, qui tendent à troubler l'identification du groupe de parenté (même si dans un village comme Brest, de création relativement récente, les appartenances semblent clairement définies).

même à la maison, et elle correspond à la pratique courante du domazetstvo, dont on a fait état par ailleurs. La seconde particularité -par rapport aux deux autres villages de l'Est et notamment par rapport à l'autre village serbe- est le taux élevé d'endogamie. La différence par rapport à Brest est d'autant plus significative que la population est moins importante à Smedovac (il y avait 500 habitants en 1960, et le nombre ne cesse de décroître) et que la composition démographique, marquée par la faible natalité et l'étroitesse des jeunes générations, y réduit encore les possibilités matrimoniales. Si l'on ne peut parler d'un modèle endogamique, on peut pour le moins évoquer le manque de prégnance du modèle exogamique.

Il faut ici faire intervenir un trait spécifique du système patrimonial de Smedovac, à savoir la place qu'y tient la femme dans la circulation des biens. Le mariage comporte un enjeu foncier immédiatement sensible, puisque cette circulation féminine du patrimoine passe essentiellement par la dot. Ceci différencie Smedovac des cinq autres villages, y compris Buševac, où il y a également dotation en terre, mais sans que celle-ci modifie de manière notable la capacité de l'exploitation. Le système économique est à Smedovac touché par le mariage, l'importance relative des maisons, au sein du village, en est modifiée. La stratégie matrimoniale dans ces conditions a naturellement tendance à s'exercer directement sur le terrain concerné, c'est-à-dire à l'intérieur même du village.

Cette tendance est encore accentuée par le contexte démographique, et par le principe de succession -opposé à celui de partage-, le principe de transmission de l'exploitation, que nous avons évoqué au chapitre précédent. Cette cause et cette contrainte peuvent engendrer la coexistence dans le village, à un moment donné, d'une maison sans descendance masculine et d'une maison avec un fils excédentaire. Rappelons ici un entretien qui nous a amenés à parler, à propos de l'alliance contractée sur une telle base, de "dotation du fils" :

"La coutume de s'établir comme gendre existe lorsque dans une famille il y a seulement une fille

et dans l'autre [...] deux frères dont l'un s'installe comme gendre et l'autre reçoit en héritage le bien paternel [...] Mon père a deux enfants, moi et mon frère Vladimir. Quand je me suis marié, je suis allé chez ma femme, dans sa maison, je me suis fait gendre, et à cette occasion mon père m'a donné trois hectares et demi. Dans la maison paternelle est resté mon frère Vladimir [...] qui a hérité du reste de la terre [6,5 ha] et de la maison." (SM3)

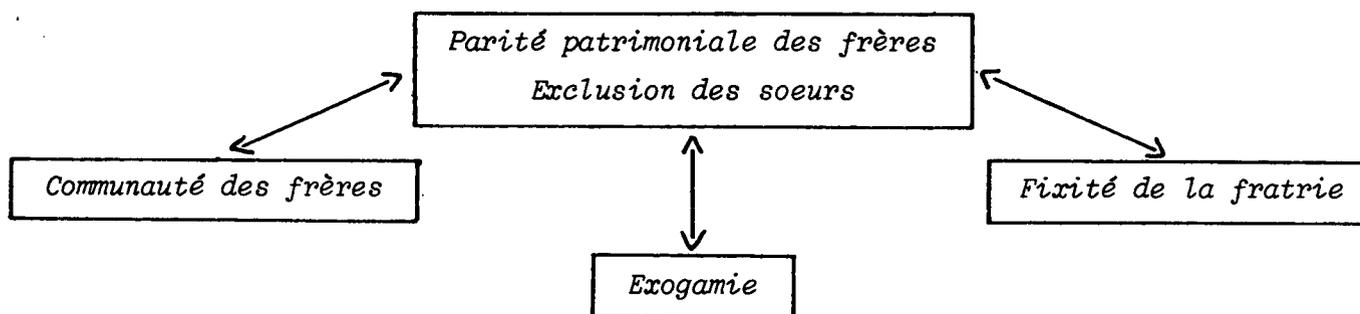
Le mariage est dans ce cas, tout à fait explicitement, l'alliance de deux maisons en vue d'assurer dans les meilleures conditions possibles la pérennité de l'une et l'autre. Le concours de circonstances qui permet une telle alliance peut difficilement être négligé en vertu d'un principe d'exogamie, si celui-ci n'est pas extrêmement prégnant.

Par ailleurs un informateur nous a signalé l'existence à Smedovac d'une coutume consistant pour deux maisons alliées à mettre en commun leur exploitation. Toutefois cette coutume "pratiquée surtout par les riches" aurait tendance à décliner en raison de la difficulté à s'entendre sur la répartition du travail entre les deux propriétés. L'existence de cette pratique n'a pas été confirmée par l'enquête directe. Mais sa simple mention, renvoyant à la tradition, indique la familiarité de l'idée d'endogamie¹.

D'une manière générale cependant, les sociétés villageoises de Yougoslavie apparaissent, à travers nos six exemples, essentiellement et fortement exogames, et doublement exogames : exogamie de groupe, exogamie territoriale. Il est à remarquer que la rigueur de l'exogamie varie d'une façon sensiblement conforme aux variations enregistrées le long de l'axe principal qui structure le champ des distributions patrimoniales (Cf. chapitre précédent) et qui exprime la variabilité simultanée de l'exclusion féminine et de la parité mascu-

1. La situation géographique de Smedovac et les contraintes techniques d'exploitation font que la mise en commun des terres ne peut guère se concevoir que dans le cadre villageois.

line par rapport au patrimoine. Globalement l'exogamie -sous son double aspect- est la plus forte là où les filles sont écartées le plus strictement de la réception des biens patrimoniaux et où les fils sont traités à cet égard de la façon la plus semblable. A la double correspondance que nous avons notée entre le système familial et le système patrimonial d'une part, entre le système patrimonial et les destins familiaux d'autre part, s'ajoute une troisième relation, entre le système patrimonial et le système matrimonial. On se trouve donc en présence d'un réseau d'homologies, au centre duquel se situe le système patrimonial, et qui, par extension du schéma précédent, peut être représenté en fonction des pôles positifs de la manière suivante :



3. Négociation et rites matrimoniaux

Nous avons jusqu'à présent examiné la façon dont les choix matrimoniaux étaient encadrés par des règles et des principes, plus ou moins suivis, s'exprimant uniquement en termes négatifs. Mais il existe aussi, bien évidemment, une ou des orientations positives, ressortissant au système social, qui tendent à déterminer la sélection à l'intérieur de ce cadre. Après donc avoir vu quelles étaient les "femmes interdites", nous allons tenter de déterminer quelle est la "femme idéale", comment elle est recherchée et comment est négocié le mariage, et enfin de quelle façon est scellée et consacrée l'alliance,

de quelle façon est marquée l'entrée de la *mlada*, la jeune mariée, dans la maison, de quelle façon est marquée l'arrivée d'une nouvelle *snaha*.

3.1. Le projet matrimonial.

La notion de choix idéal, ou de choix optimal, pose en elle-même la question de la référence à laquelle est rapporté le jugement, et de l'émetteur de ce jugement. Elle est bien entendu indissociable également de la notion de projet, l'existence d'un optimum ou d'un idéal impliquant la tension vers sa réalisation ou son approche. Au point de départ du projet est la *décision* du mariage, la décision d'amorcer la démarche qui aboutira à l'alliance. Celui à qui revient cette décision est celui dont l'idéal est porteur de projet. Situer la place du mariage dans le système social passe par son identification.

3.1.1. Marier ou se marier. La maîtrise de la décision.

La relation contenue dans le mariage, dans le fait de se marier, n'est pas symétrique dans la terminologie serbo-croate. Il existe bien un terme neutre, *venčati se*, qui s'applique à l'un et l'autre sexe. Mais il est d'un emploi peu fréquent par rapport à *oženiti se* qui est utilisé pour le garçon (Cf. *žena*, femme), et à *udati se*, utilisé pour la fille (Cf. *dati*, donner, donner [sa fille] en mariage). Il est à noter que, ni pour le garçon, ni pour la fille, il n'existe de verbe transitif signifiant épouser. Il est nécessaire pour rendre cette action d'utiliser la forme pronominale accompagnée de *sa* (avec).

La dissymétrie entre les termes désignant le mariage d'un garçon et le mariage d'une fille n'est évidemment pas sans signification. *Oženiti* exprime une action orientée vers un objet (*žena*, la femme). *Udati* n'exprime d'autre action que

de donner (ou de se donner) et en tout cas pas l'action de prendre (un mari). En concordance avec ces indications terminologiques, nous verrons plus loin à propos du processus de négociation que la décision du côté de la fille peut être l'acceptation ou le refus, mais qu'elle ne se situe pas à l'origine de la négociation, qu'elle n'est pas initiative. C'est dans la famille du garçon que nous avons à situer l'origine de la décision initiale, à rechercher qui possède la maîtrise de cette décision de mariage.

Si l'on se réfère toujours à la terminologie, ce n'est pas l'individu marié, ou plutôt à marier, qui maîtrise le mariage. Il n'est pas sujet, il n'"épouse" pas. On le marie, on prend femme pour lui. Bien sûr la forme pronominale peut suppléer à cette absence de verbe transitif : *oženiti se*, l'individu prend femme pour lui-même. Mais cette forme n'est pas très significative en soi puisqu'en serbocroate elle renvoie, pour tous les verbes, aussi bien au sens passif qu'au sens réfléchi.

Dans les villages croate et slovène de l'Ouest, c'est cependant sans conteste le sens réfléchi qui prévaut. Le mariage est avant tout l'affaire de l'intéressé, et même des intéressés, puisque la décision est prise en commun par les deux jeunes gens, ou tout au moins est affirmée comme telle. "Nous avons décidé tout seuls", "nous avons décidé nous-mêmes", ces expressions reviennent dans les propos de presque tous les villageois, aussi bien à Buševac qu'à Gorenja vas, chez les paysans que chez les artisans ou les salariés¹. Cette décision apparaît mûrement réfléchie, ou en tout cas elle survient à l'issue d'une fréquentation généralement longue. Le discours met au premier plan les considérations affectives :

"On s'est fréquenté pendant trois ou quatre ans.
Je l'aimais comme une déesse." (B.K., Buševac)

1. Les entretiens cités ici sont tirés de l'enquête de 1965.

"Nous sommes sortis ensemble six ans avant notre mariage." (A.X., Gorenja Vas)

"J'ai fait connaissance de ma femme trois ans avant de l'épouser. Elle apprenait la couture tout près du magasin où je travaillais. Alors j'ai commencé à aller voir de ce côté, car elle me plaisait, elle n'avait rien contre moi, et nous avons commencé à sortir ensemble. C'est nous-mêmes qui avons décidé de nous marier." (M.V., Gorenja Vas)

Les occasions de connaissance sont souvent, comme dans ce cas, liées à la proximité, au voisinage, et peuvent même remonter à l'enfance :

"J'ai connu ma femme dès ma plus tendre enfance. Elle habitait à côté de chez moi [...] C'est nous-mêmes qui avons décidé de nous marier, car nous nous aimions et nous désirions créer un foyer. Nos parents étaient bien contents." (B.O., Gorenja Vas)

A côté de ces connaissances nées du quotidien, les bals remplissent une fonction importante dans la démarche matrimoniale :

"On se voyait dans les bals qui avaient lieu chaque dimanche dans notre village." (I.P., Buševac)

"Ma femme n'est pas de notre village [...] Nous nous sommes rencontrés dans les bals." (J.B., Gorenja Vas)

Ces propos invitent d'ailleurs à revenir sur la différence existant entre Buševac et Gorenja Vas quant au taux d'endogamie villageoise. L'endogamie n'est pas refusée à Gorenja Vas (M.V.). Mais la sociabilité juvénile, dont les bals sont un moment privilégié, y est plus ouverte sur l'extérieur qu'à Buševac, dans les limites duquel elle peut se cantonner : il y a à Buševac un bal toutes les semaines.

La maîtrise affirmée des jeunes mariés sur la décision et sur le choix ne signifie pas que le projet matrimonial soit uniquement leur affaire, et que les parents n'y soient pas impliqués (ou ne s'y impliquent pas). La satisfac-

tion de ceux-ci est prise en compte (Cf. B.O., *supra*). Mais il convient de parler de satisfaction et non de volonté. Leur opposition -car il n'est pas question d'injonctions positives- est transgressable, quand bien même elle se traduit bruyamment :

"Ma femme et moi [...] on a grandi ensemble, nos maisons étaient éloignés de 200 mètres. On se voyait chaque jour, on s'est connu toute la vie. [Avant le mariage] on s'est fréquenté pendant deux ans. On a décidé ensemble de se marier. Ses parents étaient contents [...] mais les miens ne le sont pas aujourd'hui encore [...] Quand j'ai décidé de me marier mes parents étaient contre. Il y a eu des larmes, des disputes etc. Comme je suis sensible, ça m'a fait mal [...] j'ai regretté que mes parents n'aient pas compris ma décision." (J.R., Buševac)

Les conseils exprimés sans drame sont d'ailleurs également de peu de poids face à d'autres considérations :

"Quand je suis revenu [du service militaire] on s'est marié. Mes parents m'avaient conseillé de ne pas me marier, mais la maison de ma femme était à côté de la route. Juste ce qu'il fallait pour un tailleur [profession du locuteur]." (F.S., Buševac)

Ainsi, même en cas d'enjeu économique, la décision est le fait du seul intéressé, au besoin contre l'avis de ses parents.

Il semble pourtant que la pratique de l'alliance arrangée, en dehors de la volonté des intéressés, sur des bases économiques et patrimoniales n'aît pas toujours été étrangère au village, comme en témoigne le récit suivant, d'un paysan né à la fin du siècle dernier :

"A 15 ans, suivant le désir de mon père et de ma mère, je me suis fiancé avec une fille de famille riche. J'ai fait cela pour faire plaisir à ma famille. Ensuite je suis parti à la guerre. Je n'aimais pas ma fiancée alors j'ai écrit que je ne reviendrais plus au village si on ne rompait pas les fiançailles. Mes parents ont fait ça pour moi car j'étais fils unique. Depuis l'école j'avais une fille dont j'étais amoureux mais elle était ma cousine au troisième degré. L'église ne voulait pas m'accorder le mariage

avec elle, mais quand je suis revenu de la guerre je me suis quand même marié avec elle¹. Elle n'avait rien, mais j'ai tout créé tout seul." (M.D., Buševac)

Cette unique trace de mariage imposé que nous ayons rencontrée fait néanmoins apparaître la fragilité d'une telle pratique, puisque le projet n'est finalement pas réalisé, du fait de l'intéressé, sans que ce refus entraîne conflit ni rupture familiale. Le fils exprime d'ailleurs toujours une maîtrise formelle de son destin : il suit le "désir" -et non la volonté- de ses parents, il leur "fait plaisir". On notera également que le père et la mère ne sont pas dissociés, la démarche matrimoniale n'est pas l'occasion d'une affirmation de la puissance paternelle. Le cas de ce villageois fait en fin de compte ressortir le caractère marginal du mariage imposé, dès le début de ce siècle, et ne remet pas en cause la prédominance, y compris à cette époque, d'un modèle de mariage où la maîtrise de la décision revient aux futurs époux.

Si donc dans les villages de l'Ouest on "se marie", dans les villages de Serbie par contre on "est marié", comme ce récit recueilli à Brest le montre explicitement :

"Quand j'ai eu quinze ans mes parents ne m'ont rien demandé mais ils ont décidé de me marier. La fiancée, je ne l'avais même pas vue. Je me souviens -mon père me l'a raconté- une fois, après le mariage, mon institutrice l'a rencontré et lui a demandé pourquoi il ne m'envoyait pas à l'école. Alors il a dit qu'il m'avait marié, et elle, elle s'est prise la tête à deux mains." (BR1)

En cette rencontre du père et de l'institutrice est figurée toute l'opposition de la pratique indigène et des normes de la société englobante -et l'impuissance de celle-ci. Le

1. Ce cas renvoie à ce qui a été dit précédemment quant au caractère relativement peu contraignant des règles exogamiques dans les villages catholiques. Ici non seulement on ne renchérit pas sur les interdits religieux, mais on parvient à les transgresser.

mariage forcé des jeunes garçons, entre les deux guerres mondiales, est à Brest l'objet d'un véritable jeu de dissimulation avec toutes les institutions de cette société :

"Mon beau-père [...] a dit à ma mère qu'il voulait me marier. Moi j'étais contre, car j'étais encore un enfant, je n'avais que quinze ans [...] j'étais trop jeune et j'avais peur. Mais il a dit que c'était lui le maître et pas moi [...] Un jour il est arrivé avec un cadeau [de mariage] et il m'a annoncé qu'il avait fait la demande. Moi il ne m'avait rien demandé. Et c'est ainsi que j'ai été obligé de me marier. La jeune fille avait sept ans de plus que moi. J'avais quinze ans, elle vingt-deux. Mon beau-père a même trompé le pope en disant que j'étais plus âgé, si bien qu'après le mariage j'ai été appelé à l'armée. Mais la commission de Belgrade m'a renvoyé, car à l'examen ils ont vu que je n'avais pas l'âge, que j'étais encore un enfant." (BR6)

Contrairement à ce que pourrait laisser penser le premier entretien cité (BR1) la décision est une prérogative masculine, et la mère n'y a pas part même quand, comme ci-dessus, son fils n'est pas l'enfant de son mari. Le projet de mariage est l'affaire des "gens les plus âgés de la maison, d'habitude le père, ou [éventuellement] le frère" (BR5). C'est le *domaćin* qui est le maître en la matière, et le fait que ce soit un des frères qui ait ce statut ne change rien :

"Un jour mon frère a proposé au cadet de se marier, et quand j'ai eu quinze ans, on a dit que moi aussi je me marie [...] J'ai accepté, mais je n'avais jamais vu la fille avec laquelle on voulait me marier [...] Je l'ai vue pour la première fois aux fiançailles (*proševina*). Elle était bien plus vieille que moi, mais de toute façon j'étais obligé d'obéir à mon frère aîné." (BR4)

Le pouvoir du *domaćin* s'exerce même lorsque le jeune homme a un statut élevé dans le groupe domestique. Ainsi un villageois (BR3) rapporte que, son père étant parti à la guerre, c'est lui qui était respecté comme le *domaćin*. Mais quand son père revient, il "lui trouve une fille pour se marier". Simplement la formulation est-elle adoucie : "Il m'en

a parlé, et moi j'ai accepté".

Toute la génération actuelle des chefs de famille a ainsi été soumise au modèle de mariage imposé -ce qui atteste sa prédominance jusqu'au milieu de ce siècle. Mais les mariages de la nouvelle génération n'obéissent plus à ce modèle, c'est du moins l'image qui prévaut du changement :

"Aujourd'hui la jeunesse se marie seule [*ženi i udaje* : Le locuteur insiste ainsi sur la maîtrise de la décision aussi bien par les filles que par les garçons]. Ils regardent seulement si la fille est belle et si elle leur plaît. Mais qu'elle soit travailleuse et honorable, ça on n'y prête plus attention." (BR5)

"Les temps ont changé. Par exemple, je n'ai pas marié mon fils comme on m'a marié moi. Lui il aimait déjà sa femme alors qu'elle était petite jeune fille et ils n'arrêtaient pas de se voir, ils sont du même village¹. Et bien sûr je n'avais rien contre leur mariage." (BR1).

L'émergence du nouveau modèle semble donc -au moins à la lumière de cet exemple- s'être accompli sans heurt, sinon sans regret.

Chez les albanais de Dobra Luka par contre le mariage imposé est encore le modèle dominant. Certes les domaines les plus jeunes laissent parfois apparaître leur mariage comme une décision personnelle :

"[Ma femme] je l'ai trouvé par le *mset* [marieur, entremetteur]." (DL2)

+
"Je me suis marié avec une femme du Monténégro, de Tuzi, près de Titograd. Elle est albanaise et musulmane. Moi et son frère nous étions ensemble à l'armée, et c'est comme ça que je lui ai envoyé un *mset* -c'est la personne qui va voir le père de la jeune fille et qui écrit s'il la donne, à moi en l'occurrence." (DL5)

1. La liberté de choix tend à favoriser l'endogamie, alors que le mariage imposé était généralement exogame.

Même si l'initiative vient de l'intéressé, ce n'est cependant pas le modèle rencontré à Buševac, et à Brest pour la jeune génération, qui prévaut ici. La rencontre, la connaissance, le sentiment n'ont rien à voir dans le projet.

D'ailleurs le plus souvent la décision de prendre femme n'émane pas du jeune homme, actuellement encore :

"Nous nous sommes mariés selon la coutume, comme tout le monde. Je n'avais pas vu [ma femme] avant le mariage, je l'ai vue pour la première fois le jour du mariage. J'ai été marié par mon père, comme tous ceux de mon âge. Cela s'est maintenu jusque de nos jours. Voilà quelques jours il y a eu un mariage. Ce jeune marié a vu pour la première fois sa femme au mariage. Les jeunes qui ont fait des études et qui sont en ville ne se soucient pas autant de la coutume. J'ai voulu marier Džafer, mais il n'a pas accepté, bien qu'il n'ait pas fini ses études. Mon fils cadet acceptera sûrement." (DL4)

L'autorité paternelle est donc parfois battue en brèche, notamment lorsque le fils s'insère dans le monde urbain. Mais le modèle traditionnel peut également s'imposer à un étudiant :

"L'aîné de mes fils [...] est marié. Je l'ai marié avec une femme du village voisin (*oženio sam ga iz susednog sela*). Je connaissais son père avant de m'allier avec lui [*oprijateljiti*, de *prijatelj*, ami ; contracter amitié, s'allier par mariage¹]. Le mariage a été traditionnel. Ils habitent maintenant avec nous à la maison. Mon fils est étudiant et ma belle-fille travaille dans la maison, comme toutes nos femmes." (DL3)

Le fait que le modèle traditionnel continue à être suivi, et que la volonté paternelle se manifeste toujours, ne signifie pas qu'aucun changement ne soit intervenu quant à la maîtrise de la décision. Nous avons vu un chef de famille (DL4) évoquer l'acceptation -ou la non-acceptation- de ses fils. Un

1. Cf. A.P. PERIĆ, *Rečnik srpskohrvatsko-francuski*, Nolit, Beograd, 1959.

tel pouvoir du fils correspond à l'altération d'un pouvoir paternel dont les propos de ce villageois, marié en 1923, font ressortir le caractère jadis absolu :

"Mon père m'a trouvé une jeune fille grâce à un ami. Ni moi ni lui [mon père] ne l'avions jamais vue. Seule ma tante l'avait vue, il me semble. Moi, on ne m'a rien demandé, et ça été la même chose pour mes frères." (DL1)

Il est notable qu'à l'égard des filles cette autorité n'est par contre pas du tout altérée. Certes pour ses filles le père ne maîtrise pas le projet, puisque l'initiative vient du côté masculin, mais l'acceptation ou le refus sont de son ressort exclusif :

"Je travaillais avec mon gendre d'Obilić, c'est ainsi que je lui ai donné ma fille. Pour celle qui est mariée à Svinjare, là-bas il y avait des jeunes filles de Dobra Luka qui s'y étaient mariées, on a entendu parler de ma fille et on m'a demandé de la donner. Après m'être informé, je l'ai donnée, et je ne le regrette pas." (DL1)

L'intéressé est "donnée", et le discours ne contient pas la moindre allusion à son avis, même au niveau formel. Il est par ailleurs intéressant de noter comment l'introduction du travail salarié tend à modifier les pratiques liées à l'alliance. Les relations de travail abolissent en quelque sorte les différences de génération, elles hissent le jeune homme qui veut se marier au niveau du père de la jeune fille. Et elles suppriment le recours à l'intermédiaire. Les mutations de l'activité, comme le rapprochement du monde urbain et le développement de l'instruction, exercent leur pression sur un modèle traditionnel qui reste néanmoins prégnant.

Ce qui a été dit précédemment des subtiles combinaisons qui à Smedovac insèrent l'alliance matrimoniale dans la stratégie patrimoniale laisse à penser que dans ce village le mariage n'est pas simplement l'affaire de deux individus. Et effectivement, si généralement le mode autoritaire que l'on

a rencontré à Dobra Luka ou à Brest est ici absent, le mariage de Smedovac renvoie à l'évocation d'arrangements, de médiations de parents ou d'amis, de "recommandations" (*preporuka*). Un seul locuteur (SM3) raconte s'être marié avec la femme qu'il aimait, contre la volonté de ses parents (à lui). Et encore les choses ^{de} sont-elles finalement arrangées au mieux, des réjouissances d'une semaine, avec près de 200 invités, ayant conclu une alliance où chaque maison trouvait finalement son compte.

La maîtrise de la décision, l'initiative du projet ne semblent pas être du ressort particulier du père plus que de la mère. Ce sont les parents, globalement, qui interviennent :

"Mon fils et ma belle-fille se sont rencontrés par notre intermédiaire à nous, les parents." (SM3)

On remarquera, dans l'expression, la symétrie entre le côté masculin et le côté féminin, entre la famille du jeune homme et la famille de la jeune fille. Les deux jeunes gens ne sont pas formellement ignorés. On les fait "se rencontrer" et ce sont eux qui, formellement, maîtrisent la fin du processus conduisant au mariage.

Toutefois le mariage ne peut pas toujours être l'alliance de deux maisons, dans laquelle les intérêts de l'une et de l'autre s'arrangent au mieux. La symétrie est alors rompue, et le souci de faire participer les jeunes gens à la démarche disparaît :

"Comme on avait besoin de main-d'oeuvre, nous avons décidé de marier notre fille, qui avait juste 17 ans, c'est-à-dire de prendre un gendre dans notre maison. Par l'intermédiaire d'un marieur (*provodadžija*) nous avons fait la connaissance de D., il a vu la jeune fille, qui lui a plu, et nous avons décidé de la marier. La noce a été modeste, avec juste quelques invités, car les prétendants étaient mineurs, et les mineurs n'avaient pas le droit de se marier, pour ça on allait en prison." (SM2)

On retrouve le jeu de ruse avec la loi que l'on avait rencontré à Brest. Ce n'est pas ici une alliance qui est recherchée, mais des bras, une force de travail, un *domazet* (même sans dot), et pour cela on peut sortir du cadre du village (d'où le recours au marieur). Le domazet n'est pas d'une *kuća* -sinon il ne serait pas domazet, ou alors il serait doté, et de toute façon on se retrouverait dans le cas d'une alliance entre deux maisons- et c'est à lui-même que revient la décision d'acceptation habituellement dévolue au père de la jeune fille demandée. C'est lui-même qui accepte ou non de "se donner". Evidemment sa situation est telle qu'un refus n'est guère envisageable. Le villageois précédent, qui raconte comment il a marié sa fille, est lui-même un domazet, et il exprime bien ce peu de maîtrise réelle :

"[Après mon service militaire] j'ai continué à servir chez un patron. J'étais chez une femme. Comme j'étais honnête et travailleur, on m'a dit de me marier avec ma femme actuelle. Son père n'avait pas de fils." (SM2)

Deux modèles gouvernent donc le projet matrimonial à Smedovac : le mariage arrangé, où l'initiative et la maîtrise effective appartiennent symétriquement aux deux familles -ce en quoi il diffère du modèle traditionnel de Brest ou Dobra Luka- et où sont sauvegardées des apparences de liberté pour les intéressés, et le mariage imposé, homologue inversé du modèle de ces deux villages. L'un et l'autre sont évidemment remis en cause par l'évolution économique et démographique, qui diminue le nombre des alliances possibles et multiplie les contacts avec le monde urbain.

Quant au village bosniaque de Bastasi, il fait apparaître une dualité de pratique qui le rapproche de l'Ouest catholique, tout en conservant des traits des villages serbes ou albanais :

"Avant de me marier je n'avais jamais vu mon mari. J'étais pauvre et mon père m'a envoyée à Bastasi dans la maison de S. Ainsi j'ai vu mon mari pour la

première fois lorsqu'il m'a conduite chez lui. Aujourd'hui les jeunes ne se marient pas ainsi, et même avant il n'en était pas toujours comme dans mon cas. On se fréquentait aussi avant le mariage¹." (S.H., villageoise née en 1920)

+ ^L le mariage imposé a donc existé, sinon prévalu, jusqu'à une époque récente, et parfois même sur un mode expéditif tout à fait spécifique :

"Je me suis mariée pour la première fois à 17 ans. C'est le juge qui a fait le contrat de mariage. J'étais même absente au mariage, le témoin m'a représentée." (B.H., villageoise née en 1910)

Ces deux récits proviennent de femmes du village. Ce sont les filles en effet qui apparaissent soumises à la contrainte. Les garçons eux sont soumis à l'accord du père. "Si le père n'est pas d'accord, le garçon doit quitter la maison" (B.H.). Mais ils ont le pouvoir d'initiative, ce qui ne signifie d'ailleurs pas que le mariage ne soit jamais arrangé :

"J'ai entendu parler de ma femme par mes parents. Ils disaient qu'elle était bonne et nous avons fait connaissance. Avant mon départ pour le service militaire, j'ai rencontré ma femme dans sa maison, mais c'était encore une petite fille. Après mon service militaire, qui a duré 26 mois, je me suis marié avec." (B.H., né en 1926)

Fréquemment toutefois le mariage est consécutif à une rencontre, sinon fortuite, du moins non explicitement organisée, et la satisfaction personnelle est le moteur de la décision :

"J'ai rencontré ma femme pendant une danse dans notre village. Ensuite je suis parti au service mili-

1. Les entretiens cités sont tirés de l'enquête de 1965. Des informations ont été par ailleurs recueillies au cours de l'enquête de 1977 auprès de villageois.

taire et comme j'étais amoureux d'elle, je l'ai épousée. Mes parents étaient d'accord." (A.S., né en 1920)

Dans le jeu sentimental qui suit la rencontre la fille peut même retrouver son pouvoir :

"[Ma femme] est venue rendre visite à sa soeur, et c'est comme ça que nous nous sommes rencontrés. Je ne pouvais pas croire qu'elle voulait m'épouser, mais les autres jeunes filles disaient qu'elle était d'accord. Mon père aussi était d'accord pour ce mariage." (H.M., né en 1918)

Une fois la décision prise et le projet engagé, un rituel compliqué, un ensemble de péripéties lié à la négociation et à l'acceptation définitive de la famille de la fille peuvent encore intervenir avant la célébration du mariage. Ces pratiques, sur lesquelles nous reviendrons, marquent, de façon symbolique, la lutte des jeunes pour imposer leur décision. Elles expriment la dualité intrinsèque du modèle traditionnel de mariage à Bastasi. Aujourd'hui le mariage se fait sur le mode du libre choix. Mais les rites demeurent.

La maîtrise du projet matrimonial, le pouvoir d'initiative et de décision varient donc à la fois dans l'espace -selon, en gros, l'habituel clivage Est-Ouest- et dans le temps. + Les deux extrêmes de cette double variation sont d'une part un mariage à référence collective, trouvant sa finalité et sa justification dans le groupe domestique, et fortement marqué par l'autorité du père et la dissymétrie entre les sexes, et d'autre part un mariage dont le ressort explicite est la satisfaction individuelle, et où la maîtrise de la décision est attribuée aux deux intéressés. Entre ces deux modèles existe une gamme de pratiques intermédiaires, adoucissant les traits de l'un ou l'autre, comme à Smedovac, ou, comme à Bastasi, se fondant sur une dualité intégrant l'un et l'autre. Les critères du choix, les considérations prises en compte pour évaluer la qualité de l'alliance, dépendent évidemment du maître du projet. Mais ils peuvent aussi varier à l'intérieur de chacun des

modèles qui s'opposent en la matière. En particulier il ne suffit pas de savoir que le projet matrimonial ressortit au groupe domestique et au pouvoir paternel pour connaître les traits de la femme idéale. La référence collective même renvoie précisément aux spécificités du système social, du système économique, et indique une pluralité de possibilités.

3.1.2. La femme idéale.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, et comme nous le verrons plus précisément à propos de la négociation, lorsque le mariage est la fin d'un projet formulé, l'initiative de la démarche est masculine, la recherche matrimoniale est la recherche d'une femme pour le fils, d'une *snaha* (belle-fille, belle-soeur) pour le groupe. Quels sont donc les principes qui guident cette recherche, quels sont les critères de choix, quels sont enfin les traits de la femme idéale ?

Dans la mesure où nous nous intéressons à la femme idéale en tant qu'objet d'une recherche *explicite*, les qualités valorisées dans le modèle de mariage qui prévaut dans les villages de l'Ouest ne sont pas ici en cause. Nous avons vu en effet que les motifs invoqués dans la décision y sont essentiellement du domaine affectif -ce qui ne signifie évidemment pas que le choix du conjoint relève de l'aléatoire et ne soit pas lié à des déterminants sociaux. La démarche matrimoniale est issue d'une rencontre, la rencontre n'est pas le fruit d'une décision a priori.

Le discours indigène est d'ailleurs spontanément beaucoup plus prolix, à propos des qualités recherchées chez la future épouse, dans les villages où le modèle du mariage imposé est très consistant -en l'occurrenceⁿ à Brest et Dobra Luka- que dans les autres, non seulement ceux de l'Ouest, mais aussi ceux qui se situent sur une position intermédiaire -Bastasi et Smedovac. Dans ce dernier village les indications en la matière sont même pratiquement inexistantes. Une telle absence est à mettre en rapport, dans ce cas de Smedovac, avec la pré-

+ cision des combinaisons patrimoniales qui constitue^{nt} l'alliance idéale. Il n'y a pas à proprement parler recherche d'une *snaha*, mais recherche de la maison complémentaire avec laquelle passer alliance. A Bastasi, où de tels arrangements n'existent pas, les critères de choix, dans les mariages imposés, ne sont pas non plus très éclairés. Simplement y trouve-t-on explicité un principe d'homogamie économique :

"A cette époque-là, il n'était pas facile de se marier. Le riche ne voulait pas épouser le pauvre [...] On se mariait les pauvres avec les pauvres, les riches avec les riches. Lorsque j'étais garçon, je ne pensais même pas à une fille riche." (S.B., né en 1906)

Ce principe est également formulé dans les autres villages où le mariage est l'affaire du groupe domestique. Mais à Dobra Luka et surtout à Brest il est entouré de surcroît de tout un ensemble de critères pour définir la femme idéale :

"[On recherchait] une bonne jeune fille (*dobra devojka*). On faisait surtout attention à ce qu'elle soit d'une maison bien dirigée (*dobra domaćinska kuća*), que les gens ne soient pas mauvais, querelleurs, qu'ils soient honnêtes. Et eux ils voulaient donner leur fille dans une bonne maison, qu'elle n'aille pas chez des gens faibles, qu'ils soient bons. D'habitude on regardait aussi à la puissance économique de la maison, d'habitude les riches se mariaient avec les filles riches, les moyens avec les moyens [...] On regardait à ce que la jeune fille soit non seulement d'une bonne maison, mais qu'elle soit également bonne, travailleuse, et qu'elle respecte les vieux." (BR5)

Deux types de critères sont donc pris en compte, concernant l'un la famille, la maison, l'autre la personne même de la jeune fille. Les qualités de la famille sont généralement définies de façon assez vague, et les propos ci-dessus font dans une certaine mesure exception en la matière. Les considérations matérielles occupent d'ordinaire peu de place, et l'attention prêtée aux aspects moraux se limite le plus souvent à veiller à ce que la famille soit "bonne" et "honorable" (*pošten*). A Dobra Luka on peut de plus trouver mention du "res-

pect de la religion" (M.M.).

Les qualités propres de la jeune fille sont par contre évoquées avec une régularité significative, notamment à Brest. Là, l'accent est mis unanimement sur les qualités physiques et morales ayant trait au travail :

"Je t'ai raconté que je ne connaissais pas ma femme. Elle était de Medjurovo, un village tout près, mais on ne la connaissait pas. Mes parents (*stari*, litt. "mes vieux") avaient entendu dire qu'elle était travailleuse et d'une bonne maison, alors bien sûr ils ont fait la demande. J'en ai été content, on s'entendait bien, et vraiment c'était une femme travailleuse." (BR1)

"Mon frère aîné m'a proposé de me marier, car on avait besoin de main-d'oeuvre (*radna snaga*, litt. force de travail), parce qu'on avait pris de la terre en métayage, et pour laver mes vêtements [...] Un voisin a dit à mon frère qu'il connaissait une jeune fille à Držanovac, qu'elle était travailleuse, bonne, et que ce serait bien qu'elle vienne dans notre maison." (BR4)

Cette puissance de travail que l'on attend de la *snaha* apparaît garantie par l'âge. La jeune fille devra avoir atteint une certaine maturité :

"[Ma femme] avait quelques années de plus que moi. La femme était plus vieille parce que [ainsi] elle pouvait bien travailler dans la maison de son mari." (BR3)

L'intériorisation du modèle peut même parer la maturité, gage de robustesse aux yeux de la famille, d'une vertu esthétique aux yeux du jeune homme, au point de provoquer une rare initiative :

"J'ai vu passer [ma femme] près de la maison de ma soeur. Quand je l'ai vue, elle m'a plu. J'ai demandé à ma soeur qui était cette jeune fille. Elle

m'a répondu qu'elle était bonne, honnête, et travailleuse¹. Elle était plus vieille, et pour cette raison elle me paraissait belle." (BR2)

Nous avons cité plus haut un villageois (BR4) liant explicitement son mariage au besoin en main-d'oeuvre du groupe domestique, dans le domaine ménager comme dans celui de la production agricole. La main-d'oeuvre féminine est effectivement d'une importance tout à fait cruciale dans l'organisation du travail à Brest. Nous traiterons de la distribution des rôles au sein du groupe domestique dans un chapitre ultérieur, mais dès à présent les propos suivants, d'un domaćin, contribuent à éclairer cet accent mis sur les vertus laborieuses de la femme :

+

"Les femmes, à la campagne, ce sont de vraies martyres, car elles travaillent aux champs et dans la maison. Les hommes seulement en saison, de mai à octobre, tandis que la femme toute l'année prépare à manger, fait le ménage, la lessive, et il y a toujours quelque chose à faire, si les enfants sont petits, il faut s'en occuper. En plus elle travaille aux champs comme les hommes. Sa vie n'est pas facile." (BR6)

Les qualités demandées à la *snaha* sont donc directement en rapport avec cette situation, une fonction du mariage est de répondre à la nécessité économique qu'est la force de travail féminine². Le double travail de la femme, agricole et

1. "Honnête et travailleur" sont précisément les qualificatifs que s'attribue un *domazet* sans dot de Smedovac (SM2) pour expliquer son choix par les parents de sa femme. La symétrie entre *domazet* et *snaha* est ici tout à fait patente.

2. L'importance relative de la femme et de la terre dans la richesse de la maison, et l'état d'esprit présidant à la recherche matrimoniale sont bien exprimés par les proverbes suivants :

"Si tu prends le diable à cause de sa fortune, la fortune s'en va, mais le diable reste."

"La maison repose sur la femme et non sur la terre."

Proverbes rapportés par Demelić, cité par Y. Castellan.

F. DEMELIĆ, *Le droit coutumier chez les Slaves méridionaux*, Paris, 1876, p. 58.

Y. CASTELLAN; *La culture serbe au seuil de l'indépendance*, op. cit. p. 63.

domestique, existe également à Smedovac. Mais dans ce village la faible natalité rend relativement moins lourd l'ensemble des tâches domestiques. Si à Brest l'évolution actuelle tend également à alléger le travail à l'intérieur, sous l'action de différents facteurs -développement de l'équipement électro-ménager, diminution des pratiques autarciques, baisse de la natalité- l'extension de la double activité (masculine) agricole et salariée rend plus que jamais nécessaire la présence féminine sur l'exploitation. La robustesse est toujours une qualité.

Chez les albanais de Dobra Luka la répartition des tâches est plus tranchée et les femmes ne sont pas ainsi soumises au travail agricole :

"Seuls les hommes travaillent hors de la maison. Les femmes ne font que les travaux qui peuvent se faire dans la cour, avec le bétail : elles traitent les vaches, nettoient leurs étables, leur donnent le foin, s'il n'y a aucun homme [pour le faire]. Parfois elles vont ramasser au jardin ce qu'il faut pour le repas." (DL3)

La participation féminine à la marche de l'exploitation est donc loin d'être nulle. Mais les femmes sont exemptées du travail des champs, leur univers étant strictement limité à la maison et à ses dépendances. Le besoin de main-d'oeuvre agricole n'est d'ailleurs pas un problème pour le village, où elle est plutôt excédentaire. Et au contraire de Brest, le discours indigène ne situe pas dans la capacité de travail le mérite essentiel de la future *snaha*. La qualité première, indispensable, à Dobra Luka est d'ordre moral, elle relève de la vertu -dans son acception la plus concrète- et participe de l'identité paysanne :

"Les paysans ont encore de la méfiance pour les gens des villes. Et pareillement, pour les jeunes filles de la ville, ils pensent qu'elles sont sans honneur (*nečasne*), c'est-à-dire qu'elles ont été vues avec des hommes, si ce n'est pire. Si la fille n'est pas vierge à son mariage, on peut la rendre à son père. C'est déjà arrivé qu'on rende une fille à son

père parce qu'elle ne convient pas au jeune marié, et alors on suppose qu'elle n'était pas vierge."
(DL5)

La vertu, garantie par le mariage imposé sans connaissance préalable, est même une explication indigène de l'exogamie villageoise :

"On n'épouse pas une jeune fille du village, parce qu'alors les gens croient qu'on s'est aimé avant ; et on ne permet pas [le mariage] par caprice."
(D.I., enquête de 1965)

L'éducation donnée aux filles correspond évidemment à ce que l'on exige d'une future snaha. En fait cette éducation consiste principalement en une surveillance, dirigée avant tout sur les sorties. Dans ce contexte la scolarisation pose un problème, et les filles ne poursuivent normalement pas d'études après les années obligatoires. Toutefois ce souci de surveillance ne constitue sans doute pas la raison essentielle pour laquelle les filles sont exclues de l'instruction. Ainsi le fils, médecin, d'un villageois (DL1) a épousé une femme dont le niveau scolaire se réduit à quatre années d'école primaire et qui évidemment n'a pas d'emploi extérieur. Un tel degré d'hétérogamie est significatif à la fois du statut et du rôle dévolus à la femme. Quels que soient le niveau socio-professionnel et le niveau d'instruction du mari, l'univers de la femme est fermé à l'extérieur. Elle ne participe pas à la production, et n'a pas à connaître le monde. Son rôle est domestique -et cela ne requiert pas ici de qualité particulière- et de reproduction -et là tout défaut est rédhibitoire. En fait, à la différence de Brest, on ne recherche pas à Dobra Luka une femme douée de telle ou telle qualité, mais on veut absolument éviter une femme affligée de tel ou tel défaut. Et ce qui est ici non pas tant attente, recherche, qu'exigence, apparaît moins dans le discours -pas aussi prolix en la matière qu'à Brest- que dans les actes. Nous avons vu mentionnés plus haut des cas de répudiation liés au défaut de vertu. Le défaut dans la capacité de reproduction est également sanctionné. Comme à

+ Brest la femme ^dsoit être saine, mais ici cette santé ne se rapporte pas tant à la capacité de travailler qu'à la capacité d'engendrer (des enfants sains) :

"Lorsque j'ai découvert [ma femme] la nuit des noces, j'ai vu qu'elle était malade. Alors je l'ai emmenée chez le médecin, il a dit que c'était la tuberculose et que tous les enfants qui naîtraient d'elle seraient tuberculeux. Il fallait la répudier. Alors moi je l'ai lâchée, répudiée. Mon frère l'a conduite chez ses parents, il a dit qu'elle n'était pas pour notre maison, et il l'a laissée." (D.I.)

+ En fait la femme doit assurer une descendance mâle -condition pour que son mari puisse participer à la transmission patrimoniale. Et, si elle n'est pas stérile, la condition est généralement remplie, les naissances se succédant jusqu'au garçon souhaité. Toutefois une seconde femme peut être prise en cas de défaillance. Il faut sans doute rapprocher la première qualité que doit posséder la future snaha, la vertu, la virginité, de ce souci de la descendance, lui-même lié à la prénance du lignage et à la rigueur de la patrilinéarité. La virginité de la fiancée (et plus tard la protection rigoureuse de la vertu féminine) garantit la sûreté de la descendance, la certitude des liens du sang dans la parenté agnatique.

De même qu'à Brest les qualités requises de la femme idéale renvoient à son rôle économique, à Dobra Luka elles renvoient à son rôle reproductif. Bien sûr ces deux rôles coexistent partout, et également là où, comme dans les villages de l'Ouest, le mariage est l'affaire des jeunes mariés et où les critères de sélection ne sont pas l'objet d'une telle explicitation. Mais la rigueur des règles, des principes, des attentes, voire de la stratégie, qui enserrant le choix matrimonial est le signe de l'accent mis sur tel ou tel rôle, elle signifie en fin de compte l'importance plus ou moins grande de telle ou telle fonction de la famille. Et par delà les similitudes, et les différences, de l'organisation familiale traditionnelle et de la morphologie passée et présente du groupe domestique, elle fait apparaître la variabilité de ces fonctions, liée au système social dans son ensemble.

3.2. Les enjeux matériels. Prix et dot.

A côté du gain économique que représente l'entrée d'une femme et de sa force de travail dans une maison, à côté des arrangements patrimoniaux en terre, en biens de production, qui peuvent fonder l'alliance de deux maisons, un certain nombre d'enjeux matériels sont par ailleurs mobilisés dans le mariage. Nous ne reviendrons pas sur ces arrangements patrimoniaux rencontrés à Smedovac, ni d'une manière générale sur la dot constituée de biens immobiliers d'exploitation¹. Une telle dot peut d'ailleurs être interprétée plus comme un accès des filles au patrimoine -à l'occasion du mariage- que comme l'objet d'un marchandage matrimonial à proprement parler. En l'absence d'un arrangement où les deux parties soient également intéressées, et si marchandage il y a, il consiste pour la partie sollicitée à tenter d'obtenir du demandeur une contrepartie, un versement sous quelque forme, en un mot à faire payer un *prix*. Nous avons vu, particulièrement à Brest et à Dobra Luka, que la démarche matrimoniale émanait du côté masculin, que la femme était véritablement un bien dont l'acquisition était l'objet de cette démarche. Contrairement donc aux situations où l'on dote sa fille pour la marier, parce que la garder constitue une pénalisation économique, la famille de la fille est ici en position de demander une contrepartie -d'autant plus que, surtout à Brest, le départ d'une fille, étant donné l'importance de la main-d'oeuvre féminine, représente véritablement une perte matérielle. Cet état de fait entraîne-t-il sa conséquence nécessaire- dans l'ordre de l'économie : l'existence d'un *prix de la fiancée* ?

A la question, "*Existe-t-il dans votre village la coutume selon laquelle le père du fiancé fait à la famille de la fiancée un versement en nature ou en monnaie ?*" 90 % des villageois (chefs de famille) de Smedovac, dans l'enquête de 1977,

1. Ce point est traité au chapitre précédent, *La séparation des frères. 2.1. Partage, héritage, dot. Les modes de circulation matrimoniale.*

répondent par l'affirmative. Dans les cinq autres villages par contre la connaissance d'une telle coutume apparaît tout à fait minoritaire, voire inexistante : 18 % de réponses positives à Gorenja Vas, 15 % à Brest, 7 % à Dobra Luka, 2 % à Buševac et aucune à Bastasi. Au niveau de la pratique les proportions sont encore inférieures, y compris à Smedovac puisque dans ce village, le mariage de l'enquêté a donné lieu à un tel versement dans moins de 20 % des cas. Toutefois pour le mariage du fils la proportion y atteint 40 %. Il semble donc qu'il s'agisse pour les villageois de Smedovac plus d'une pratique nouvelle que d'une institution traditionnelle. Concrètement d'ailleurs elle ne consiste pas à proprement parler en un versement à la famille -et l'expression *prix de la fiancée* est en l'occurrence inadéquate- mais en un cadeau personnel à la jeune fille, généralement un vêtement. Par contre au mariage de l'enquêté lui-même il existe bien à Smedovac quelques cas de versement en argent à la famille, ainsi qu'à Brest et Gorenja Vas¹. La coutume, ou plutôt la pratique, est approuvée, et son maintien souhaité, par 60 % des villageois de Smedovac. Partout ailleurs elle fait l'objet d'un jugement presque unanime défavorable, sauf à Gorenja Vas, où 40 % l'approuvent (sans l'appliquer).

Ces résultats sont à rapprocher de ceux obtenus dans l'enquête de 1965, à partir des mêmes questions. La comparaison fait apparaître un changement complet, sans doute significatif en lui-même par rapport à la pratique, mais qui surtout pose la question de la pertinence du mode d'observation -l'interrogation directe- par rapport à l'institution, ce qui ne manque d'ailleurs pas d'être également significatif quant à l'évolution de celle-ci. En 1965 les trois quarts des villageois de Dobra Luka affirmaient que le prix de la fiancée existait dans leur village. Deux fois sur trois il avait effectivement été versé à leur mariage, la proportion étant identique pour le mariage des fils. Et trois villageois sur cinq se dé-

1. Dans ces deux villages il existe également quelques (rares) cas de versement d'argent lors du mariage du fils.

claraient favorables à cette coutume¹. Dans les cinq autres villages le prix de la fiancée était inconnu, sauf, à Smedovac et Gorenja Vas, pour quelques très rares individus (moins de 5 %), la pratique étant d'ailleurs nulle à Smedovac. Le changement est donc double, et aussi radical dans un sens que dans l'autre : d'une part disparition presque totale de l'institution à Dobra Luka, où elle était très largement connue et pratiquée ; d'autre part émergence brutale et massive à Smedovac.

Les deux mouvements inverses ne sont toutefois pas comparables. La pratique apparue à Smedovac -et qui y est déjà vécue comme une coutume- n'est pas véritablement un "prix de la fiancée". Il semble qu'il s'agisse en fait d'un cadeau à la fiancée elle-même, d'un présent relativement limité. Cette pratique moderne, que son caractère régulier -le cadeau consiste presque toujours en un vêtement- élève au rang d'habitude, de coutume (*običaj*) peut difficilement être interprétée comme la trace, le rappel d'une ancienne pratique consistant à acquitter le prix de la fiancée. En effet le versement d'argent apparaît en 1965 tout à fait marginal. Donc si coutume il y a eu, elle est alors pratiquement disparue. Et le cadeau à la fiancée est à cette époque encore peu répandu. Il y a donc solution de continuité d'une pratique à l'autre.

Bien que le cas de Dobra Luka soit en apparence diamétralement opposé à celui de Smedovac et que les questions posées suscitent des réponses contraires dans l'un et l'autre village, le cadeau à la fiancée est un élément de similitude entre les deux situations. Le discours des *domaćin* de Dobra Luka l'invoque en effet régulièrement lorsqu'est abordé le problème du prix de la fiancée :

1. La coutume était reconnue par un individu sur deux dans un autre village du Kosovo, Gorazdevac, et elle y était presque aussi pratiquée qu'à Dobra Luka à la génération de l'enquête (moins à la suivante). Ce village est peuplé d'orthodoxes (serbes et monténégrins). La coutume apparaît donc *régionale* et non liée à l'appartenance nationale ou religieuse ainsi que le montre également, en sens inverse, l'exemple de Bastasi.

"On raconte que chez nous les hommes achètent leur femme. Ce n'est pas exact. Du moins pour ce que j'en sais dans notre région. Il faut acheter à la jeune fille de la toile et du fil pour travailler, il faut lui acheter son habit de mariée, un bracelet en or, des boucles d'oreille en or, des ducats ou des pièces d'argent. Ça, la jeune fille l'accroche en collier autour du cou." (DL5)

"Pour la femme on ne donne rien. On lui achète des robes, un sac, des souliers, des draps, des meubles, et ce qu'il faut pour broder. Et tout ça, elle l'apporte dans la maison. On pense que c'est une bonne coutume parce qu'ainsi on aide le jeune marié." (DL4)

Ces propos traduisent-ils une pratique réelle¹, ou sont-ils uniquement destinés à fournir à l'interlocuteur une image suppléant le modèle qu'il est supposé avoir du mariage albanais ? D'autres villageois, tout en affirmant l'inexistence d'un quelconque marché d'ordre financier pouvant s'apparenter un tant soit peu à l'achat de la femme, évoquent un versement en espèces (éventuellement rejeté dans le passé) et font intervenir le père de la mariée :

"La coutume de l'achat de la fiancée, chez nous ça n'existe plus. Ça existait avant, mais pas comme vous le dites. On donnait de l'argent pour que la fille s'achète des choses qu'elle apportait au marié." (DL2)

f "Nous, quand nous marions un fils, on donne au père de la fiancée, au beau-père du fils (*sinovo babajko*) des meubles, des cadeaux, des habits, de la literie et d'autres petites choses, et à la fiancée de la toile et du fil à broder, parce que les fiançailles durent habituellement un an ou deux, parfois cinq ans jusqu'au mariage. Mais la jeune fille rend le tout [quand elle se marie] En certains endroits la coutume veut qu'on leur donne en argent. Alors ce sont eux qui achètent à la jeune fille des cadeaux, avec ces

1. Un enquêteur note : "J'ai l'impression qu'on me cache quelque chose quand on parle du prix de la fiancée. Ils disent qu'ils ne comprennent pas bien, ou alors ils ont plus de difficulté à s'exprimer".

sous-là." (DL3)

Quoi qu'il en soit des modalités réelles de la prestation, il est significatif que ce qui est affirmé dans les entretiens ne trouve pas sa correspondance au niveau des réponses au questionnaire. Celles-ci ne font pas apparaître ces cadeaux à la fiancée, qui précisément sont dans le discours avancés comme justification. La négation de la coutume -dont l'existence est l'objet de la question précédant immédiatement celle, factuelle, relative au versement effectué à l'occasion du mariage de l'enquêté- entraîne la négation du fait même.

Le principe de l'achat de la femme est pourtant déjà nié, en 1965, dans le discours indigène, pour des raisons religieuses et morales :

"Nos coutumes religieuses sont contre l'achat des jeunes filles parce que c'est un péché, une honte, un tel homme est méprisé par les hommes et par la société." (M.A.)

Mais contrairement aux propos tenus une dizaine d'années plus tard, le versement d'argent, justifié également comme une sorte d'avance, n'est pas alors occulté -ce qui correspond, au niveau des réponses au questionnaire, à la reconnaissance alors de la coutume, par 75 % des enquêtés :

"Chez nous, on donne de l'argent pour que la fille se prépare, parce qu'elle peut le faire mieux chez elle, elle n'a pas d'enfant, elle n'a pas de travail, et c'est mieux pour elle de le faire ainsi." (M.A.)

"Mon père a donné de l'argent en cette occasion pour l'achat de tout ce qui était nécessaire." (H.D.)

Même si la prestation est versée à des fins précises, c'est la famille de la fiancée qui formule des exigences :

+
+
"De mon temps le garçon devait tout préparer, tout ce que la famille de la jeune fille demandait : laine, toile, robes, tapis, vestes, carpettes, bague en or. Et si la famille était riche, même des pièces d'or.

Pour les noces on devait donner de l'argent, mais seulement pour ce qu'on préparait pour la jeune fille." (M.A.)

On remarquera néanmoins le renvoi au passé : "de mon temps...". La pratique -ou sa représentation- est déjà altérée. Mais même si la comparaison du discours indigène en 1965 et en 1977 nuance la brutalité du changement révélé par le questionnaire, il n'en reste pas moins que les dernières années ont vu une totale dévalorisation de ce qui n'est plus reconnu comme une coutume, quelle que soit par ailleurs la réalité de la pratique. Cette dévalorisation est liée à un sentiment de singularité¹, à la perception d'un jugement péjoratif de l'étranger : "on raconte que chez nous les hommes achètent leur femme" (DL5), "on pense que chez nous les Albanais il existe l'achat des femmes" (DL1). Or l'institution du *prix de la fiancée* n'est pas une spécificité albanaise. Dans le village bosniaque de Bastasi l'achat de la femme est réputé avoir existé à une époque située au temps du grand-père des plus vieux villageois. L'explication indigène de sa disparition est liée à la pauvreté du village, qui ne permettait pas de dégager les liquidités nécessaires, et à l'existence de duperies, la femme se sauvant au bout de deux ou trois ans chez ses parents, qui refusaient de restituer l'argent versé sous prétexte d'un comportement fautif vis-à-vis de leur fille². Mais l'existence du prix de la fiancée à Dobra Luka et à Bastasi ne doit pas non plus faire conclure qu'il s'agit d'une institution musulmane. Chez les serbes de Brest on en trouve également des tra-

-
1. Sur un plan politique, l'attitude des albanais de Kosovo est la revendication d'une identité nationale, d'une spécificité albanaise et dans le même temps la revendication de la modernité, qui fait occulter certains traits spécifiques vécus comme archaïques. Ainsi, alors que l'appartenance de *fis* (de tribu) était clairement exprimée en 1965, on peut percevoir actuellement une certaine réticence à en évoquer même l'existence. Le problème du prix de la fiancée est à interpréter dans ce contexte.
 2. Ces informations sont tirées de l'"entretien collectif" avec quatre villageois mené lors de l'enquête de 1977.

ces, jusqu'au vingtième siècle¹ :

"A l'époque de mon mariage, il fallait donner des ducats pour la fiancée. Mon père a donné six ducats, et la fiancée nous a donné des cadeaux." (R.T., né en 1902)

"Lorsque j'étais jeune, il me fallait acheter ma femme. Mais comme j'étais pauvre, sans argent pour la payer, j'ai dû la voler." (M.N., né en 1903)

On rencontre donc, sous des formes plus ou moins masquées et jusqu'à une époque plus ou moins récente, des prestations en espèces versées à la famille de la mariée dans les villages où les filles n'ont pas accès au patrimoine. Inexistantes de ce point de vue, mais importantes par la force de travail qu'elles représentent^{ent} -et qui fait qu'en aucun cas elles ne constituent une "charge" pour leur famille- elles sont en elles-mêmes un bien, affecté d'une valeur économique, sinon d'une valeur marchande. Le prix versé peut ne pas correspondre réellement à un achat, à un gain pour la famille de la mariée, et simplement "couvrir les frais". Il n'en est pas moins significatif que ce soit seulement la partie masculine qui soit en position de demandeur et de payeur. L'inexistence patrimoniale est l'inexistence personnelle ; la fille est réifiée, elle a valeur d'objet. A l'inverse on peut dire que la reconnaissance patrimoniale est une reconnaissance personnelle. Le patrimoine signifie l'existence.

Peut-on attribuer à la dot la même signification, inversée, qu'au prix de la fiancée ? Si on laisse de côté la dot en biens immobiliers, en biens d'exploitation, en la considérant comme une forme de circulation patrimoniale par les femmes -et donc comme intégrée au projet patrimonial- la dot constituée de biens mobiliers, d'objets, d'espèces, peut-elle

1. La vente de la fille d'une famille riche (sur le déclin) est le thème essentiel du roman de Borislav Stanković, "Le Sang Impur", dont l'action se déroule chez les serbes de Vranje au début de ce siècle.

être considérée comme partie d'un marchandage matrimonial, comme un "prix du fiancé", le prix que la partie féminine doit acquitter pour acquérir le mariage ? En ce cas il devrait exister entre dot et prix de la fiancée une stricte liaison négative, l'un excluant l'autre. Et la dot serait aussi significative que le prix de la fiancée quant à la place du mariage dans le système social.

En fait la signification de la dot est amoindrie et diversifiée par sa généralité. En effet sauf à Bastasi la coutume existe, ou en tout cas est reconnue, partout, y compris à Dobra Luka. Dans le village bosniaque la question relative à son existence suscite, chez la totalité des hommes et des femmes, des réponses négatives, aussi bien chez les serbes que chez les musulmans. Mais dans les cinq autres villages on enregistre une très large majorité de réponses positives. C'est à Gorenja Vas que la reconnaissance est la moins unanime, avec environ un tiers de réponses négatives. Un tiers des villageois de Bušavec nient également l'existence de la coutume. Les hommes de ce village par contre la reconnaissent dans leur quasi-totalité. C'est là le seul cas où existe une divergence sensible entre hommes et femmes.

A Bastasi la non-reconnaissance de la coutume est factuellement confirmée. En effet il n'y a eu aucune dot versée à l'occasion du mariage des couples enquêtés, et de même les villageois n'ont rien donné à l'occasion du mariage de leur fille. L'explication indigène est la même que celle avancée pour expliquer l'inexistence du prix de la fiancée. On ne donne rien parce qu'il n'y a rien à donner, l'économie est trop pauvre pour dégager de telles liquidités. Mais l'éventualité d'une apparition de la pratique, au cas où la situation viendrait à s'améliorer, n'est pas écartée par certains villageois, bien que la prise en compte explicite de considérations financières à l'occasion du mariage fasse toujours l'objet d'un jugement péjoratif.

Le caractère commun de l'institution, dans les cinq autres villages, recouvre des réalités diverses. Le cas de

+ Smedovac doit être mis à part. Nous avons vu par ailleurs que la dot y revêtait un aspect patrimonial, puisqu'elle consistait en une donation de terre représentant une part non négligeable des biens familiaux. Elle est une pratique très générale, quoiqu'un léger déclin semble se manifester : un mariage sur dix seulement n'a pas donné lieu à dotation à la génération de l'enquêté, mais une fois sur quatre celui-ci n'a rien donné au mariage de sa fille. Les cas où la terre n'est pas concernée sont exceptionnels (moins de 10 %) aussi bien au mariage de l'enquêté qu'à celui de sa fille. La dot prend alors la forme de biens mobiliers, ou de versement en espèces. Mais de tels biens mobiliers et/ou une somme d'argent accompagnent souvent également la parcelle de terre.

Dans les villages de l'Ouest, où l'essentiel de l'activité professionnelle échappe à l'agriculture, apparaît dans la pratique dotale ce qu'on pourrait appeler une *dot de consommation*.

"A la fille on donne une dot, dans la mesure du possible, en argent, en meubles et en terre. Souvent on donne de l'argent et de la terre, car les meubles chacun doit en avoir, et aujourd'hui on accorde des crédits, alors c'est plus facile." (F.S.)

+ Ces propos tenus en 1965 par un paysan-ouvrier de Buševac situent les deux pôles entre lesquels dans le village oscille la pratique. Comme nous l'avons déjà vu au chapitre précédent, la dot y mobilise la terre, même si la valeur des biens fonciers concernés est notablement inférieure à ce qu'elle est à Smedovac. Mais l'activité agricole se marginalise, et des comportements nouveaux apparaissent, comme en témoignage la référence au crédit. L'institution se maintient, mais investie d'une fonction moderne. La place de la terre s'y amenuise au profit d'autres types de biens, ce qui induit le sentiment d'un déclin de la coutume :

"Avant [la dot] était la question principale du mariage. Mais dans les vingt dernières années cela ne se pose plus. Quand on entre dans le système mo-

nétaire cela disparaît absolument. Avant, quand existait le système naturel [autarcique] il y avait beaucoup de conflits à propos de la dot. Mais aujourd'hui les ouvriers ne s'intéressent pas beaucoup à la terre." (R.I.)

"En dot on donne n'importe quoi, par exemple des équipements pour le ménage et des vêtements, rarement de la terre ou du bétail. Et ces derniers temps on donne surtout de l'argent et des meubles. Ce sont les parents qui en décident, avant ou au moment du mariage. L'éducation va contre la dot. Les gens font reculer la coutume de la dot." (K.N.)

La connotation traditionnelle, voire archaïque, de l'institution, entraîne chez ces villageois de Buševac une erreur de perspective quant à son évolution. Le premier (F.S.) pour sa part anticipe sur les comportements modernistes et son constat d'une dé-matérialisation de la dot est de même partiellement erroné. Mais leur discours traduit bien une mutation de la pratique en liaison avec le développement de la consommation. Les informations factuelles recueillies en 1977 montrent le maintien et même le renforcement de la pratique, et sa nouvelle finalité. 36 % des chefs de famille interrogés à Buševac déclarent que rien n'a été versé à l'occasion de leur mariage, 36 % que la dot comportait de la terre plus éventuellement d'autres biens (meubles, vêtements, draps, argent...), 23 % déclarent ne pas avoir reçu de terre, mais des meubles, accompagnés éventuellement de vêtements, d'argent etc., et pour moins de 5 % la dotation a consisté uniquement en un versement d'argent. Mais pour ce qui concerne le mariage de leur fille, dans quatre cas sur cinq les chefs de famille déclarent avoir donné une dot, celle-ci ne comportant jamais de terre, ne consistant qu'exceptionnellement en une prestation en espèce^s, mais neuf fois sur dix comportant des meubles. L'évolution est d'ailleurs récente, et n'apparaît que dans cette comparaison de la pratique sur deux générations, les plus jeunes chefs de famille (ceux dans la phase initiale A.0 de leur cycle de vie) ne marquant pas quant à leur propre mariage de différence par rapport à l'ensemble de la population. Elle est générale et touche aussi bien les paysans ou paysans-ouvriers que les ouvriers.

Ceux-ci sont les plus nombreux (environ 45 %) à avoir une femme sans dot. Pour les paysans et paysans-ouvriers par ailleurs la dotation comprenait toujours quelque parcelle de terre. Par contre les ouvriers, tout autant que les autres villageois, ont versé une dot au mariage de leur fille ; et même les filles de paysans et de paysans-ouvriers n'ont pas reçu de terre à cette occasion. L'institution a changé de signification économique, et la pratique s'est étendue.

Dans le village slovène de Gorenja Vas la même tendance au développement d'une dot de consommation semble apparaître, à partir d'une situation différente. A la génération des actuels chefs de famille, bien que la coutume soit en majorité reconnue, la pratique est minoritaire et l'institution apparaît en déclin :

"Comme dot, celle de mes soeurs qui s'est mariée a reçu un trousseau, c'est-à-dire tout le nécessaire pour la maison et un peu d'argent pour ses débuts. Aujourd'hui chez nous la coutume de la dot est en train de disparaître. N'importe quelle jeune fille travaille déjà avant de se marier et elle se constitue elle-même son trousseau." (B.M., agriculteur, né en 1929 ; entretien réalisé en 1965)

Pour les deux tiers des chefs de famille interrogés leur propre mariage n'a pas donné lieu au versement de la dot. Celle-ci ne comprend jamais de biens d'exploitation (seuls quelques ouvriers ont reçu de la terre). Elle est composée de vêtements, draps etc. -le "trousseau"- généralement accompagnés d'argent, éventuellement elle consiste uniquement en un versement d'argent, plus rarement elle comprend des meubles. A la génération suivante la pratique semble se généraliser -sous la réserve d'une absence de significativité statistique due à la faiblesse des effectifs en cause. Il y a eu versement d'une dot dans un peu plus de la moitié des cas. La composition en reste identique, avec de plus apparition des appareils électroménagers. L'institution se renforce en s'insérant dans les comportements économiques modernes.

Si donc dans les deux villages de l'Ouest la pratique

évolue dans le même sens, le jugement émis diffère par contre de l'un à l'autre. A Gorenja Vas la dot est approuvée, et son maintien souhaité, par deux villageois sur trois. Il est à noter qu'en 1965 déjà le jugement était largement positif, anticipant sur la pratique. A Buševac la coutume ne plait plus, ni aux hommes ni aux femmes, alors qu'une majorité lui était encore favorable en 1965. Les deux tiers des villageois comme des villageoises lui sont maintenant opposés, la proportion étant même de trois sur quatre chez les ouvriers et leurs épouses. Seules les épouses des quelques paysans purs du village lui restent favorables et souhaitent son maintien. La description donnée ci-dessous de la dot et de son évolution est à rapprocher de ce jugement péjoratif :

"En dot on donne des meubles, des chaussures, un peu de linge pour le mari, et en principe le linge de la femme, sauf le linge de lit qu'on apporte tous les deux. Les parents arrangent ça à l'avance. Il y a des cas où, si on n'obtient pas ce qu'on veut, le jeune homme ou les parents n'acceptent pas le mariage. Je ne pourrai pas vous donner un exemple concret, mais je sais qu'avant ça existait beaucoup. C'est l'école qui fait évoluer ça. Si cette coutume reste, sa valeur change. Elle change du point de vue monétaire. Voilà quelques jours, un de mes amis s'est marié, et il a eu en dot deux millions. Il veut acheter une voiture¹. Si on veut donner la dot, on la prépare de la naissance jusqu'au mariage." (R.J.)

L'évolution vers une finalité de consommation ressort ici nettement. La dot n'apporte plus un bien d'exploitation, ni même un bien durable. Mais sa valeur peut rester élevée, et exiger de la famille de la fille un effort important. Elle apparaît toujours susceptible de donner lieu à une négociation tendue. La dot est donc vécue comme une coutume à connotation archaïque -combattue par l'éducation- mais toujours pesante, même sous sa forme moderne, et constituant une menace potentielle pour le mariage, dont par ailleurs le modèle dominant

1. Le chiffre de deux millions de dinars (anciens) représente effectivement en 1965 une somme considérable permettant d'acquérir une voiture (neuve).

affirme le libre choix des jeunes gens. Elle revêt à la fois un caractère anachronique et concrètement adapté, et cette contradiction induit un jugement négatif lui-même en contradiction avec la pratique. N'ayant pas à Gorenja Vas la même importance, la même prégnance ancienne, la dot n'y connaît pas le même discrédit.

La forme prise par l'institution chez les serbes de Brest -dont on a vu par ailleurs qu'ils versaient le prix de la fiancée jusque dans la première partie du vingtième siècle- présente certaines analogies avec ce que décrit plus haut le villageois de Bušavec (R.J.). Mais ici la dot apparaît non pas comme une coutume héritée du passé, mais comme une pratique nouvelle et en expansion. "L'habitude de donner la dot s'est répandue chez nous", remarque un paysan en 1965 (I.V.). Le développement est même très rapide. Un peu moins de la moitié des *domaćin* actuels ont à l'occasion de leur mariage bénéficié d'un apport de leur belle famille. Six fois sur dix la dot a comporté du mobilier, et seulement une fois sur six de la terre. Par contre les neuf dixièmes des villageois ont doté leur fille. Des modifications apparaissent dans la composition de la donation. La proportion de cas où la terre est mobilisée ne varie pas. Mais la part du mobilier décroît, ne représentant plus que la moitié des cas, et dans ce type de don apparaissent maintenant les appareils électro-ménagers. Et par ailleurs deux mariages sur dix donnent lieu à une prestation en espèces, sans autre apport.

L'évolution qui se marque ainsi statistiquement s'accompagne de changements dans la pratique qui sont tout à fait perceptibles dans les récits des villageois. Ainsi une mère rapporte comment a été décidée la dot versée au mariage de son fils, en 1947 :

"Le père de la jeune fille nous a servi de l'eau de vie et des plats. Tout à coup, il a dit :
-Si vous demandez une machine à coudre, nous ne pouvons pas conclure l'accord, je ne peux pas la donner (Moi je me taisais, car je suis veuve et je dois être d'accord en tout). Je vous donne un lit, a-t-il dit,

une table et deux chaises, et une malle avec le trousseau." (M.J.)

La question de la dot est ici discutée entre les deux familles, et la proposition, admise sans discussion, émane de la famille de la fille. Les conditions ont quelque peu changé pour cet autre mariage, qui lui se situe en 1961 :

"Son père [le père de la jeune fille] me demanda :
-Qu'est-ce que tu demandes comme dot ?
J'ai répondu que je n'exigeais rien et qu'il pouvait me donner n'importe quoi. Mais en même temps j'ai ajouté :
-Si ta fille ne vaut rien (si elle n'est pas vierge) je ne l'épouserai pas.
Finalement nous nous sommes mis d'accord pour qu'on me donne 600.000 dinars pour la dot. J'ai acheté le nécessaire et la machine à coudre. Tout de suite on m'a donné l'argent, et j'ai acheté une robe, du parfum, de la poudre et du maquillage." (S.S.)

La négociation est maintenant directement menée par le futur marié (sorti de l'adolescence où le jeune marié de 1947 était encore plongé). La demande est présentée modestement, avec une indifférence simulée. Mais la dotation, cette fois exprimée en termes financiers, est le résultat d'un accord entre les deux parties, et non une proposition à prendre ou à laisser.

Dans le récit suivant, qui se situe à peu près à la même époque, la démarche est d'ailleurs beaucoup plus directe :

"Avant le mariage je suis allé voir mon beau-père pour lui demander ce qu'il allait donner à sa fille. Nous avons décidé qu'il donnerait 280.000 dinars. Elle a elle-même apporté le trousseau : quelques tapis, le linge, ses vêtements. Avec l'argent de ma femme j'ai acheté des lits, des armoires, la cuisinière et l'alambic." (S.R.)

L'argent de la dot, à la discrétion du jeune marié, est destiné à l'équipement domestique, éventuellement à l'achat de superflu pour la jeune mariée. On remarquera l'analogie avec la justification du "prix de la fiancée" avancée à Dobra Luka. Mais dans le discours ci-dessous c'est l'aspect brutalement fi-

nancier de la dot actuelle qui aux yeux de ce villageois, né en 1924 et marié en 1939, est le trait essentiel de son évolution :

"[Pour mon mariage] je n'ai rien demandé sauf la robe et les couvertures qu'elle avait faites chez elle. Aujourd'hui c'est tout à fait différent. Le gendre vient demander trois ou quatre millions. Si on n'a pas d'argent c'est très triste parce qu'on pense que sa fille sera malheureuse. Il prend l'argent et au bout de quelques années il chasse sa femme. C'est comme ça le mariage aujourd'hui." (BR4)

La vision pessimiste exprimée dans ces derniers propos rejoint l'opinion générale sur la dot. Les deux tiers des chefs de famille lui sont défavorables, aucun changement n'apparaissant, en la matière, de l'enquête de 1965 à celle de 1977. Une évolution se marque néanmoins en ce qui concerne les femmes. Celles-ci sont en effet maintenant une majorité (des deux tiers) à estimer qu'il s'agit d'une bonne coutume, alors qu'en 1965 la moitié y étaient hostiles. Cette approbation n'est cependant pas dénuée d'ambiguïté, puisque 55 % ne souhaitent pas son maintien aux générations futures.

Quel est le sens de cette pratique dotale qui apparaît et se développe dès lors que le *prix de la fiancée* a disparu de Brest ? Nous avons vu la totale exclusion des filles de la distribution des biens patrimoniaux. Une interprétation possible est que la dot constitue une forme de substitut, de compensation à cette exclusion, qu'elle est en quelque sorte une *dot à valeur patrimoniale*. Un argument en ce sens est dans les sommes relativement élevées qui peuvent être mobilisées à cette occasion, et qui nécessitent de la part de la famille de la fille un effort important, tel les efforts consacrés au développement du patrimoine. Par ailleurs la destination de ces sommes est l'acquisition de biens durables pour l'équipement de la maison, dont certains sont de véritables biens de production domestique. La machine à coudre, et récemment la machine à tricoter occupent ainsi une place centrale dans la composition de la dot. Sans donc que les biens patrimoniaux de sa

+ *kuća*, de sa famille d'origine soient en principe concernés, la fille est à l'occasion de son mariage bénéficiaire d'une donation à connotations patrimoniales -valeur élevée, durabilité, productivité. Il est à noter que la pratique de Bušavec s'apparente par certains points à ce type de dot, après avoir ressorti à la dot patrimoniale proprement dite, et tout en s'orientant de plus en plus vers les comportements de consommation.

Chez les albanais de Dobra Luka, qui continuent à verser une forme de prix de la fiancée, les pratiques dotales s'étendent également :

"Chez nous, les Šiptars, il n'existait pas de coutume (*običaj*) selon laquelle la jeune mariée apportait des cadeaux à son mari, mais ces derniers temps cela se répand progressivement. La règle (*red*) veut que le père donne quelque chose à son enfant quand il quitte la maison, mais on ne donne pas autant que chez les serbes. Ce sont principalement des bijoux, c'est-à-dire des ducats, des lires, une montre, des bracelets etc., des tapis etc." (DL3)

Un tel développement de ce qui apparaît plus comme une pratique moderne que comme une coutume héritée du passé est attesté statistiquement. En 1965 le tiers seulement des chefs de famille déclaraient que leur mariage avait donné lieu à un don de leur beau-père. En 1977, ils étaient 70 % à répondre positivement à la même question, et 85 % déclaraient avoir donné eux-mêmes quelque chose à leur fille à l'occasion de son mariage. Comme l'indique le villageois ci-dessus, la dot, qui ne touche jamais à la terre, se compose d'objets de parade, objets collectifs et domestiques comme les tapis -encore qu'en Kosovo le tapis aît une fonction mobilière d'usage en même temps que d'ornementation- et également objets personnels et éminemment féminins¹. Elle s'identifie clairement à

1. Les pièces d'or ou d'argent, ducats ou lires, ne sont pas données en tant qu'espèces, mais comme bijoux (on peut en faire des colliers).

Le don est tellement personnel qu'on constate parfois entre les époux une divergence sur son existence. 40 % des femmes

un don, à un cadeau sans finalité économique. On peut la qualifier de *dot symbolique*, en regard des types précédemment rencontrés. Le marié ni sa famille n'émettent de prétention. Il s'agit explicitement d'un don "du père à son enfant" (DL3, cité ci-dessus), la femme "apporte quelques petites choses, cadeaux de son père" (DL2). L'acte est personnalisé :

"Quand j'ai marié ma fille j'ai préparé pour elle des robes, des bijoux, des ducats et des draps de lit. Ce n'est pas mal de donner quelque chose à son enfant, qui a tant vécu avec vous." (DL4)

La pratique dotale qui vient d'émerger à Dobra Luka se révèle à la lueur de ces propos parée d'une coloration affective. Le don consacre une reconnaissance personnelle, la reconnaissance d'une vie commune. Cette nouvelle "règle" ("*red*") est approuvée par une très large majorité des hommes comme des femmes, et son maintien aux générations futures est souhaité.

La question de la signification de la dot, par rapport à celle du prix de la fiancée, n'apparaît donc pas, au vu de la forme que revêt l'institution dans les cinq villages où elle existe, susceptible d'une réponse unique. Les différents types de dot que nous avons distingués peuvent être lus, sinon peut-être comme différents états d'une évolution linéaire, du moins comme l'indication de différents états de la situation féminine. Nous avons noté plus haut, à propos du prix de la fiancée, que l'inexistence patrimoniale était l'inexistence personnelle. La dot symbolique qui émerge et se développe rapidement dans le village albanais, concurremment avec un prix de la fiancée qui se maintient mais d'une façon édulcorée et inavouée, est manifestement et consciemment l'expression d'une reconnaissance personnelle de la fille, d'une reconnaissance et

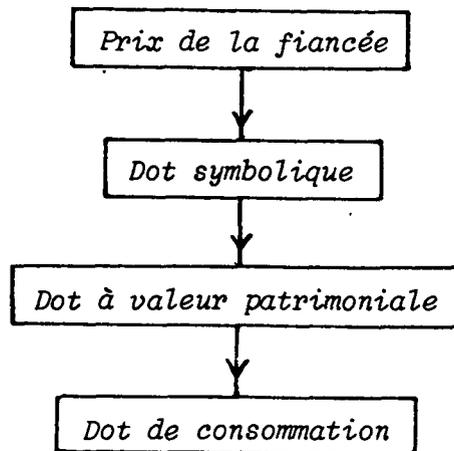
disent avoir ainsi reçu en dot de tels objets (à l'exclusion d'objets relevant du mobilier, comme les tapis) alors que 25 % seulement des hommes signalent ce genre de réception. 15 % des hommes ont ainsi "oublié" la dot dont a été l'occasion leur mariage, ou ne la reconnaissent pas comme telle.

d'une valorisation de la communauté de vie qui l'a unie à sa famille, à son père. La prise en compte, le souci de son destin doivent en être logiquement induits. Et il convient ici de s'arrêter sur le cas de Brest, et sur la dot à valeur patrimoniale qui y est pratiquée. De l'existence attestée jusqu'à une époque relativement récente du prix de la fiancée, auquel a succédé cette forme de dot, on peut inférer celle d'un processus en action dans ce village -et peut-être également, en son début, à Dobra luka. Le destin de la fille est ici pris en compte -stade supérieur de sa reconnaissance. On veut éviter "qu'elle soit malheureuse" (BR4). Le projet matrimonial n'est donc plus uniquement masculin. La partie féminine n'est plus simplement l'objet de la sollicitation, elle émet aussi des souhaits, elle est acteur d'une recherche. La dot, reconnaissance patrimoniale, reconnaissance qui a dépassé le stade symbolique, devient un élément de cette recherche, un objet de négociation, un enjeu pour l'autre partie. C'est à ce niveau de la pratique qu'elle apparaît comme l'inversion du prix de la fiancée. Et c'est à ce niveau qu'elle est la plus pesante, et la plus mal supportée.

La dot de consommation, insérée dans les comportements économiques modernes, et développée dans les milieux dégagés de l'agriculture, représente l'état ultime de l'institution. On la voit ainsi à Buševéc émerger de la dot à vocation patrimoniale (et même en partie proprement patrimoniale). Bien que les sommes en jeu puissent être élevées, elle ne concerne pas des biens durables, constitutifs de la pérennité d'une *kuća*, et elle est par là moins prégnante, et mieux supportée que la forme précédente. Elle coïncide avec le modèle du mariage par libre choix.

Le processus évolutif des prestations liées au mariage peut donc être schématisé de la manière suivante, étant entendu que des états différents peuvent momentanément coïncider,

comme on le voit par exemple à Dobra Luka :



Evidemment ce schéma n'est pas universel, et il ne s'applique pas -ou il s'applique seulement partiellement, à partir d'un certain point- à tous les villages que nous avons étudiés, au moins sur la profondeur chronologique qui est la nôtre. Ainsi à Gorenja Vas la dot n'apparaît avec une certaine importance qu'à la phase ultime. Ainsi également, à Smedovac elle a été et reste proprement patrimoniale. A Bušavec le schéma s'applique à partir de la troisième phase, elle-même succédant à une forme patrimoniale. Mais le sens (l'orientation) est général, il est celui de l'axe temporel.

Le versement matrimonial, dont la nature et les modalités constituent un indicateur de la condition féminine, ou tout au moins un indicateur du statut de la fille dans sa famille, et de sa reconnaissance personnelle, évolue en tout cas sensiblement plus vite que n'évolue le système patrimonial, qui touche pourtant lui-même au statut de la femme et qui est l'objet de dispositions légales tendant à imposer l'égalité des sexes. Cette stabilité moindre est liée à l'importance traditionnellement faible des choix matrimoniaux dans le destin des groupes domestiques -en tant qu'entités économiques- qui est réglé par l'institution du partage. Les modèles liés à cette dernière sont plus prégnants que les modèles liés au versement matrimonial, et celui-ci est de ce fait plus susceptible de signifier symboliquement les évolutions au sein du système fa-

milial.

3.3. Formes et rites de la négociation.

Le mariage étant le plus souvent l'objet d'un projet collectif et non la simple affaire de deux individus, tout au moins dans les villages de l'Est, et par ailleurs mobilisant des enjeux matériels non négligeables, il constitue la fin d'une démarche et le but d'une véritable négociation, dont nous venons d'évoquer les termes. Sa construction, les phases de cette négociation, donnent lieu à un ensemble de contacts formalisés, et de rites qui en marquent le succès. Le récit suivant, recueilli en 1965 à Brest¹, fournit le canevas de cette marche au mariage, depuis le moment de la décision initiale jusqu'à la cérémonie qui en marque le terme :

"Je me suis marié à 15 ans, j'étais presque gosse. Ma soeur s'était mariée, et on manquait de main-d'oeuvre. Ma mère me disait 'tu dois te marier car dans la maison il faudrait quelqu'un pour travailler'².

A l'automne 1947, est venu nous voir un voisin, Kristivoje, qui m'avait promis, quand j'avais deux ou trois ans, de me marier avec sa petite belle-soeur (*svastica*, de *svat*, soeur de l'épouse). Il a dit à ma mère : 'Il faut marier cet enfant pour que tu te reposes un peu'. Elle a répondu 'Ce ne serait pas mal'. Vingt jours après, il est revenu, et il a dit : 'Allons voir la jeune fille, son père est d'accord'. Nous sommes partis, ma mère, mon oncle (*stric*, frère du père), ma cousine (*sestra od strica*, fille du *stric*), Kristivoje l'intermédiaire (*provodadžija*, marieur, entremetteur. Le terme se rapporte uniquement au mariage) et moi.

Nous sommes arrivés dans son village. Kristivoje a dit : 'Il vaut mieux aller chez des voisins pour la voir, car ce serait une honte, si elle ne vous plaisait pas, d'aller la voir chez elle. Mais la jeune fille ne voulait pas venir chez les voisins. Nous avons

-
1. M.J., paysan né en 1933. Un passage a déjà été cité, à propos des enjeux de la négociation.
 2. Le père de l'enquêté est mort, ce qui explique que ce soit la mère qui pousse ainsi son fils à se marier.

+ hésité un peu, ma mère n'était pas d'accord pour y
+ aller, mais mon oncle nous a persuadés d'y aller, et
nous sommes allés chez elle. Ma femme avait trois ans
de plus que moi. Ma cousine et moi, nous avons été
dans une pièce où se trouvait la jeune fille, pour
faire sa connaissance.

[La mère de l'enquêté, qui assiste à l'entretien, ajoute :]

-Pendant ce temps-là nous étions dans une autre pièce, et nous nous taisions. Le père de la jeune fille nous a servi de l'eau de vie et des plats. Tout à coup il a dit : 'Si vous demandez une machine àoudre, nous ne pouvons nous allier (*prijateljiti se*, littéralement : se lier d'amitié), je ne peux pas la donner [...] Je vous donne un lit, une table et deux chaises, le linge et une malle avec le trousseau. Puis Kristivoje est apparu, et il a dit : 'On peut s'allier, car les enfants sont d'accord'.

+ [L'enquêté reprend :] -Pendant que nous nous promenions, ma femme m'a demandé si elle me plaisait. J'ai dit oui, puis Kristivoje est venu et nous a demandé si nous étions d'accord pour le mariage. Puis il nous a amenés à la maison, où parlaient nos parents. Comme signe de notre accord nous leur avons embrassé les mains, puis celles des autres. Pendant le dîner la jeune fille a apporté des cadeaux pour moi : une chemise, des bas, un mouchoir et une ceinture tissée à la main. Nous nous sommes entendus pour qu'il y ait seulement les noces et pas de fiançailles. Dans notre village on fait habituellement des fiançailles (*proševina*). Cela se passe de la manière suivante : le fiancé, accompagné de sa famille, apporte des cadeaux (*bakšiš*) à sa fiancée. Les cadeaux comprennent un foulard, un collier, des fleurs artificielles, que la fiancée, après le mariage, portera dans ses cheveux, un petit miroir, de la poudre, de la crème, du savon et un peignoir. Quand on est arrivé chez la fiancée, on met ces cadeaux sur la table. Tous les hôtes qui viennent voir les cadeaux donnent une certaine somme d'argent en la déposant sur ces objets. Quand cette opération est terminée, l'intermédiaire (*provodadžija*) ramasse le tout et le donne à la fiancée. Puis le festin commence. En même temps on se met d'accord sur la date des noces. Nous n'avons pas fait cette cérémonie, mais le dimanche suivant ma mère a rendu visite à ma fiancée, et à cette occasion elle lui a apporté les cadeaux : un tablier et une paire de bas. A cette occasion elle a vu le trousseau de ma fiancée, et elle s'est mis d'accord avec son père sur la date du mariage. Le mariage a eu lieu rapidement, quinze jours après."

Partout où le mariage est une affaire de famille, un projet collectif, le temps qui sépare la prise de décision pre-

mière de la cérémonie des noces se déroule selon le même schéma, les mêmes phases se succèdent, plus ou moins longues et selon un rythme plus ou moins rapide. Deux moments forts, ritualisés, bornent les phases essentielles, et résument toute la démarche :

"Nous avons fait une grande noce. D'abord on a été à l'accord (*išlo se na ugovor*), ensuite aux fiançailles (*na proševinu*)." (BR1)

Ces moments correspondent tous les deux à des passages, mais leur importance n'est pas comparable. La cérémonie des fiançailles, *proševina*, constitue un véritable rite de passage. Elle a l'importance d'un rite, mais elle ne fait que marquer une décision déjà prise. L'exemple précédent montre d'ailleurs que tout en lui reconnaissant le statut d'*običaj*, de coutume, on peut s'en dispenser. Par contre la première rencontre, l'accord (*ugovor*), décide du projet. Certes elle est ritualisée, il ne s'agit pas simplement d'une discussion en vue d'un arrangement, et elle est désignée par un terme consacré. On "va à l'accord". Le terrain est préparé soigneusement, mais elle reste un moment de négociation où, au moins en principe, le projet est en cause, et où les enjeux matériels sont discutés. A l'issue de cette rencontre les deux familles sont passées à l'état d'alliés¹. L'*ugovor* est le moment fondamental du projet matrimonial et, sous des formes diverses, mais toujours reconnu et marqué en tant que tel, il existe nécessairement partout où le mariage n'est pas simplement l'union de deux individus.

3.3.1. Les acteurs initiaux. La phase de recherche.

La phase bornée par l'*ugovor* est elle-même fondamentale. Commencant lorsqu'est prise la décision de se marier, ou

1. Le terme serbocroate qui désigne ce passage, *prijateljiti se*, mérite d'être relevé. Il dérive en effet de *prijatelj*, ami, et signifie littéralement *se lier d'amitié*. La fonction de socia-

de marier son fils -décision dont on a vu qu'elle est en général du ressort du père- elle se termine alors que tout est scellé. Même si on laisse de côté le moment fortement formalisé qui la clôt, cette phase, que l'on peut qualifier de *phase de recherche*, fait apparaître, quant à ses acteurs et quant à ses circonstances, un certain nombre de régularités, d'un village à l'autre. Au rang de celles-ci figure l'existence d'un acteur privilégié, l'intermédiaire, l'entremetteur. Son rôle est consacré par un terme spécifique, *navodadžija* (ou *provodadžija*) en serbe, *mset* en albanais. Il s'agit d'un homme, sauf à Bastasi, où existe la forme féminine *provodadžika*. Dans ce dernier village la fonction est, sinon professionnelle, du moins spécialisée, et une prestation récompense le service rendu. Ailleurs l'intermédiaire est bénévole et son action est de circonstance. C'est souvent un voisin, ou un ami de la famille (ou, plus récemment, un ami personnel du jeune homme). A Dobra Luka un *mset* traditionnel est l'oncle maternel du jeune homme, ou de la jeune fille. Le rôle du *mset*, du *provodadžija* est avant tout de contact -à la demande de la partie masculine. Mais il peut également participer à la recherche, proposer sa solution, comme on l'a vu dans le récit précédent¹.

La mère du jeune homme a un rôle central dans l'élaboration du projet, même si l'initiative, la décision initiale est, surtout à Dobra Luka, l'apanage du père. Les propos ci-dessous, recueillis dans le village albanais, situent bien la position respective des acteurs principaux :

"J'avais 18 ans lorsque mon père m'a marié. J'aurais eu honte de dire que je voulais me marier. Ma mère a dit à son frère de trouver une belle-fille pour son fils, et il a dit alors qu'il en connaissait une."
(H.D.)

bilité du mariage exogamique est ici attestée par la terminologie. Celle-ci illustre aussi, "en creux", la minorisation des fonctions d'*alliance* proprement dites, de stratégie patrimoniale notamment. On ne s'"allie" pas, on devient amis.

1. Le rôle d'impulsion joué dans cet exemple par le *provodadžija* est inhabituel et s'explique par l'absence du père.

Cet exemple montre concrètement comment l'oncle maternel du jeune homme peut être mobilisé en tant que mset. Mais la recherche n'est pas toujours aussi simple. La sociabilité féminine en est alors généralement le moteur. Partout en effet les femmes ont le plus souvent un rôle premier, quoiqu'officieux, dans le "montage" matrimonial, femmes apparentées (soeurs, mère) ou alliées : *snaha*, femme du frère, *ujna*, femme du frère de la mère etc. Elles mettent en action leurs réseaux de relations (féminins bien sûr) et ce n'est qu'au terme de ce travail qu'est choisi un mset -par exemple le frère de la mère de la jeune fille. Il arrive que la conjointe choisie soit apparentée à l'actrice principale de la recherche¹. Mais en général ce sont les rapports de voisinage qui sont déterminants. On aboutit ainsi à l'établissement, entre certains villages, de véritables courants matrimoniaux, notamment dans la région de Kosovo, où l'exogamie villageoise est de rigueur :

"Pour [ce qui est de ma fille] qui est mariée à Svinjare, il y avait là-bas des jeunes filles de Dobra Luka qui y étaient mariées. On a entendu parler de ma fille et on m'a demandé de la donner." (DL1)

3.3.2. La négociation. L'accord.

A Brest, le temps fort qui clôt la phase de recherche, l'*ugovor*, rencontre à l'issue de laquelle est conclu l'accord, comprend la présentation de la jeune fille, au sens le plus fort du terme :

"Quand je suis entrée dans la pièce où ils étaient, mon père m'a dit : promènes-toi un peu devant eux pour qu'on voit que tu es saine et sans défaut." (propos tenus par l'épouse d'un paysan de Brest né en 1923 ; enquête de 1965, M.S.)

1. Ce genre de situation a été rencontré à Brest, la parenté n'étant pas précisée dans l'entretien (il s'agit d'une *rodaka*, parente, cousine). Aucun cas de mariage de deux frères avec deux soeurs n'a été rencontré.

La formule n'est pas toujours aussi brutale, comme le montre le récit donné plus haut in extenso (M.J.). Mais une fonction essentielle de la rencontre est bien cette présentation :

"Un soir, mon père, ma mère et la fille de ma tante (*tetka*, soeur du père ou de la mère) sont allés chez la jeune fille pour la voir." (M.S.)

L'intéressé ne fait donc pas forcément partie de la délégation. Il y a eu en fait une évolution récente, la règle étant son absence dans la première partie de ce siècle encore, et sa présence ensuite (M.S. est né en 1923, M.J. est né en 1933 et marié en 1947). L'intermédiaire, le *provodadžija*, qui a préparé ce contact, peut, comme on l'a vu, assister à l'*ugovor* et y jouer un rôle. Mais il ne s'agit pas d'une règle à Brest. Par contre une constante est la présence de membres féminins de la famille du jeune homme, en général la mère et une représentante de la génération suivante, belle-soeur, cousine... Cette dernière fait souvent partie du groupe domestique (comme la *sestra od strica* du récit M.J.), mais ce n'est pas toujours le cas (ainsi il s'agit de la fille de la *tetka* dans l'exemple ci-dessus, M.S.). Sa présence pourrait, au vu du récit de M.J., être expliquée par la bienséance, la nécessité de chaperonner la rencontre des deux jeunes gens. Mais elle existe alors même que le jeune homme ne participe pas à l'*ugovor*. Une autre explication est que cette seconde participante est là en quelque sorte en qualité d'expert, pour jauger l'éventuelle future *snaha*. On peut voir enfin dans cette forte représentation féminine une manière de reconnaissance du rôle joué par les femmes dans le projet matrimonial.

Ceci étant, la négociation proprement dite relève de la compétence masculine, elle est traditionnellement menée par le père, éventuellement le frère. Et le récit de M.J. montre qu'au cas où la mère est veuve (et où il n'y a pas de fils aîné adulte) la délégation comprend tout de même une présence masculine en plus de celle du *provodadžija* - en l'occurrence dans cet exemple la mère est accompagnée de l'oncle (*stric*, le frère

du père). L'intéressé lui-même, le futur marié, totalement tenu à l'écart du projet et exclu de la rencontre, jusqu'à une époque récente, puis admis et consulté, tend dans les derniers temps à diriger lui-même la négociation :

"Aujourd'hui il est normal que le futur marié aille seul chez son futur beau-père et demande la dot." (M.S.)

Mais même lorsque le mariage n'est plus arrangé en dehors des jeunes gens, même lorsqu'il devient une affaire essentiellement individuelle, ce moment obligé qu'est l'*ugovor* demeure :

"J'ai rencontré mon épouse à une fête de village (*sabor*). Ces fêtes et les noces sont l'occasion pour les paysans de faire connaissance [...] Avant le mariage je suis allé chez mon beau-père demander ce qu'il allait donner à sa fille. Nous avons décidé qu'il donnerait 280.000 dinars." (S.R., marié en 1961)

La dot devient l'objet essentiel, voire unique, de la rencontre. Et celle-ci est loin d'être purement formelle. La négociation est ouverte. Si le locuteur précédent va demander à son futur beau-père ce qu'il veut donner, il marque bien que la décision est prise par les deux. L'issue n'est pas acquiesce. La finalité de la rencontre peut même être inversée :

"Si quelqu'un ne veut pas se marier avec une fille, il trouve moyen de s'en débarrasser en demandant ce que son père ne pourra donner. Cela se produit lorsqu'ayant couché avec elle il ne veut pas l'épouser. Il sauve son honneur de cette façon." (M.S.)

Il s'agit là en quelque sorte d'un "anti-*ugovor*". On remarquera au passage l'importance prise par l'institution de la dot, dont la nécessité apparaît supérieure à celle de l'honneur féminin.

Limitée à une discussion financière, la rencontre perd de son caractère rituel. De la même façon, le mariage

tendant à se faire maintenant sur la base du choix individuel, le personnage du *provodadžija*, de l'entremetteur, perd sa raison d'être. Toutefois son existence peut réapparaître dans une sorte de jeu :

"Au cours de la conversation le père de la fille m'a demandé : veux-tu te marier ? -Oui, j'ai répondu. -Si tu cherches une grosse somme d'argent comme dot, je suis prêt à être ton *provodadžija*, a-t-il dit. Je me taisais. Mais ma belle-soeur a dit : -Pourquoi chercher une autre fille quand nous avons la nôtre. Elle pensait à sa cousine -la jeune fille en question. Je me suis enfin prononcé en disant que la fille de notre hôte me plaisait." (S.S., marié en 1961).

A Brest donc, tout en perdant avec l'évolution générale du projet matrimonial un caractère de rite qui était très marqué jusqu'à une époque récente, l'institution de l'*ugovor* a gardé sa nécessité cruciale, avec le développement de la dot. Pour ce qui est des albanais de Dobra Luka nous avons vu que le projet demeurerait étranger à toute notion de choix individuel. La négociation matrimoniale, et les moments ritualisés qui la ponctuent, n'y connaissent pas d'évolution fondamentale. Les formes de cette négociation présentent un certain nombre de différences avec celles rencontrées dans le village serbe :

"Mon oncle [maternel] est allé [chez les parents de la jeune fille], et il a dit qu'il avait un bon neveu, bon, tranquille, et qui avait une bonne terre. Il habitait à Zaselje, plus loin que Mitrovica. Et il a demandé la main de cette fille. Il faut qu'il mente un peu, qu'il dise qu'on a des moutons, des vaches, des taureaux, de bonnes terres. Quand il y est allé pour la deuxième fois, ils ont accepté, puis ils se sont renseignés par l'intermédiaire d'un autre pour voir si tout cela était vrai, mais ils ne sont pas venus vérifier." (M.D., marié en 1950)

La première différence qui apparaît dans ce récit réside dans l'absence de contact direct, de rencontre entre les familles des deux parties (ou tout au moins entre les deux groupes domestiques). Le rôle de l'intermédiaire, du *mset*, en

+ l'occurrence^e ici l'oncle maternel¹, est donc majoré. Il n'est pas de nouer le contact, mais d'être le représentant de la partie masculine dans la demande -"il faut qu'il mente un peu"- et le porte-parole de la partie féminine dans la réponse. Une seconde différence, conséquence de la première, est que l'*ugovor* se déroule en deux temps, en deux rencontres, la seconde marquant le terme de la première phase de la démarche, la conclusion de l'accord². L'intervalle entre les deux rencontres permet à la famille de la jeune fille de se renseigner sur ceux avec lesquels elle va "passer amitié". La seconde rencontre possède un caractère rituel. Le ~~mset~~ est accueilli par une parole consacrée : "*Flacn*" (promesse), et est l'objet de félicitations. Il va ensuite porter dans la famille du jeune homme la parole donnée.

Contrairement à Brest aucune femme ou jeune fille de la partie masculine n'assiste à la conclusion de l'accord. L'absence physique ne signifie cependant pas la non-participation des femmes à ces moments où la démarche se concrétise. Nous avons déjà vu leur rôle dans la phase de la recherche que l'on peut qualifier d'abstraite, c'est-à-dire où la jeune fille n'est encore qu'une existence dans une famille. Ce rôle se maintient lorsqu'il s'agit de prendre connaissance de sa réalité, de l'évaluer. La visualisation ne se fait pas ici en un moment précis, lors d'une présentation vécue comme telle, mais d'une façon officieuse, sinon clandestine : "Même les femmes collaborent [...] car elles tâchent de voir la jeune fille." (M.M.) Cette mission qui incombe aux femmes est d'autant plus importante que la vue de la future mariée est l'objet d'un véritable tabou, non seulement pour le jeune homme, mais égale-

-
1. Le choix de l'oncle maternel comme *mset* va dans le sens de l'exogamie villageoise. Le choix d'un parent agnatique serait contradictoire avec ce principe d'exogamie.
 2. Aucune information n'a été recueillie quant au moment où le *prix de la fiancée* est négocié (alors que la discussion sur les modalités du versement a pu être éclairée). Ce manque est lui-même significatif quant à la semi-occultation affectant l'institution.

ment pour son père :

"La première fois que j'ai vu [ma femme], c'était au mariage [...] Bien sûr [mon père] non plus ne l'avait pas vue." (DL3)

D'une façon générale d'ailleurs ce tabou semble s'étendre à tous les parents agnatiques mâles du futur marié, ou en tout cas à tous les hommes du groupe domestique¹. Par contre il peut arriver que des cognats masculins aient vu la jeune mariée avant le mariage (dans son jeune âge). Si donc les décisions, décision initiale de marier le fils, décision de conclure l'accord, sont de part et d'autre l'affaire des hommes, et plus précisément celle des pères, toute la démarche de l'une à l'autre est marquée du signe féminin, soit par l'intervention directe, quoiqu'occulte, des femmes, dans l'impulsion et l'encadrement du processus, soit, essentiellement au niveau de la représentation, par celle d'hommes qui leur sont unis par la parenté.

Comme nous l'avons indiqué, aucun changement essentiel n'a à Dobra Luka affecté les aspects formels de la négociation matrimoniale. Les modifications les plus marquées proviennent de la mobilité de certains villageois (notamment en raison du travail salarié à l'extérieur). Ceux-ci peuvent ainsi avoir connaissance directement de possibilités de mariage, pour leur fils, ou pour eux-mêmes. La limite extrême de l'évolution apparaît dans le récit de ce responsable de l'administration locale, né en 1943, et qui a suivi des études supérieures :

"Ma femme est du Monténégro [...] Moi et son frère-

1. L'absence de tout contact direct entre le père du jeune homme et la famille de la fille, le choix traditionnel d'un oncle maternel comme *mset*, ne sont cependant pas simplement la conséquence immédiate de ce tabou. Le rituel des visites interdit en effet, de toute façon, la vue des femmes de la maison par le visiteur.

re étions ensemble à l'armée, et c'est ainsi que je lui ai envoyé un mset -c'est la personne qui va trouver le père de la jeune fille." (DL5)

+ Le changement ici a plus trait à un fondement du projet matrimonial, en l'occurrence la maîtrise de la décision initiale, qu'aux formes mêmes de la démarche.

+ Cette formalisation de la négociation, des contacts et des rencontres dont le terme est l'accord des deux parties, apparaît, au vu des exemples de Brest et Dobra Luka, liée à certaines propriétés du projet qu'elle met en oeuvre : dimension collective (mariage arrangé) et/ou enjeu matériel important ; exogamie territoriale et aire de recherche relativement étendue. Le cas de Smedovac tend à confirmer négativement cette liaison. Les enjeux matériels du mariage peuvent certes être importants dans ce village, et on a vu que l'alliance y possédait souvent une finalité patrimoniale, modifiant la réalité économique des maisons. Mais ces arrangements se jouent pour l'essentiel au sein même du village, entre gens de connaissance. Il ne semble pas que la négociation, la conclusion de l'accord fassent l'objet de manifestations très formalisées. En tout cas le discours villageois tel qu'il apparaît dans les entretiens ne fait pas allusion à des procédures de contact par intermédiaire ni à un accord conclu sur un mode rituel.

A Bastasi ce n'est pas la propriété d'exogamie territoriale qui fait défaut, mais l'enjeu. Nous avons vu en effet que le mariage n'y avait pas d'implication patrimoniale, qu'il ne comportait pas de dot. Par ailleurs, quelle que soit l'ancienneté des témoignages, le choix y apparaît comme pouvant être du ressort des individus, et non comme une affaire essentiellement collective. Pourtant la démarche matrimoniale y est dès la phase initiale fortement ritualisée. Elle comportait traditionnellement l'intervention d'une entremetteuse (*provodadžika*), une femme -contrairement à Brest et Dobra Luka- possédant un statut de spécialiste, sinon de professionnelle, et dont les services impliquaient une rémunération. Elle entrait

en jeu à la demande de la famille du garçon -et en échange d'un "cadeau"-, après que les intéressés aient décidé de se marier. Elle allait dans la famille de la jeune fille prédire, à l'aide de divers procédés de divination, l'identité du futur gendre. Si celui-ci était agréé, la *provodadžika* recevait de ses hôtes un second cadeau, à condition de recommander leur fille à la famille du garçon. L'aspect rituel de la pratique est tout à fait évident. Il n'y a pas négociation, mais simplement passage du projet de sa dimension individuelle à sa dimension collective.

Un rite marquant ce passage s'est maintenu à l'époque actuelle, mais les formes en sont différentes¹. Le recours à la *provodadžika* a disparu. A une veillée chez la jeune fille se rendent plusieurs garçons et filles, et les parents doivent "deviner" quel est le vrai prétendant. L'absence d'enjeu matériel et l'impulsion individuelle du projet ne sont donc pas exclusives d'un moment fortement et solidement ritualisé qui clôt la première phase de la démarche matrimoniale, mais justement il s'agit seulement d'un rite, au cours duquel on marque son accord -et non au cours duquel on se met d'accord. Il est à noter que dans les deux villages de l'Ouest, Buševac et Gorenja Vas, on ne rencontre pas un moment ainsi marqué. Jusqu'à sa concrétisation, le projet matrimonial y reste manifestement individuel.

3.3.3. Les fiançailles.

Le moment où est scellé l'accord, l'*ugovor*, est un moment familial, en ce sens qu'il met en présence les deux groupes domestiques, et/ou leurs représentants, et qu'il consacre un changement d'état de chacun d'eux par rapport à l'autre, leur passage à l'état d'alliés, d'amis, sans autre réf-

1. Ces informations ont été recueillies au cours de l'entretien collectif avec trois villageois, dans le cadre de l'enquête de 1977.

rence sociale. L'évènement est uniquement leur affaire, et les individus qui y assistent ressortissent à ces groupes ou sont mandatés par eux. Les fiançailles au contraire sont un moment social. Leur ouverture aux étrangers, à des individus qui n'appartiennent pas à l'une ou l'autre des maisons, consacre socialement le nouvel état de choses, la présence de l'intermédiaire (provodadžija, mset) scellant la réalité de l'accord. Un repas couronne habituellement les festivités.

Ceci étant, la comparaison de Brest et de Dobra Luka fait apparaître de larges variations formelles, qui touchent à la signification même de la coutume. A Brest les fiançailles se déroulent dans la maison de la jeune fille, en la présence de celle-ci, et bien sûr de sa famille, et en la présence du jeune homme et de sa famille. Il s'agissait d'ailleurs de la première rencontre des deux jeunes gens à l'époque où le futur marié n'assistait habituellement pas à l'*ugovor*. La remise de cadeaux à la fiancée est le mobile explicite de la rencontre, cadeaux offerts par le fiancé et présentés publiquement, et cadeaux (sous forme d'espèces) offerts par les invités. Dans le village albanais par contre la cérémonie se déroule dans la maison du fiancé. La famille de la fiancée n'y assiste pas. Le père invite tous ses amis, un repas est servi, parfois on fait venir des musiciens. Tous les hommes du village viennent le féliciter. L'annonce de l'accord conclu est faite selon une formule rituelle : "*Mecit flacn*".

Dans les deux cas il s'agit bien d'un rite de passage. A Brest c'est le passage des jeunes gens à l'état de fiancés qui est marqué, mais c'est surtout la jeune fille qui est reconnue socialement dans son nouveau statut de *verenica*, (fiancée). C'est à elle que l'on offre des cadeaux. A Dobra Luka les félicitations -porteuses de la même signification que dans le village serbe les cadeaux- vont au père du jeune homme. Ce sont les nouveaux liens qu'il a établis, dans un autre village, qui sont célébrés, c'est sa nouvelle qualité d'ami avec un chef de famille de ce village. A partir de ce moment d'ailleurs commencent réellement ses relations avec le père de sa future belle-fille. Alors qu'auparavant il ne s'était ja-

mais rendu dans sa maison et que les contacts avaient été indirects, au cours de la période relativement longue (au minimum un an) qui sépare cette cérémonie des noces, il doit lui rendre visite deux ou trois fois, à chacune d'elle apportant quelque matériau destiné aux travaux de la future mariée. La dernière visite est celle au cours de laquelle est fourni le don principal, le "prix de la fiancée". Y est également fixé le jour où l'on viendra "prendre la jeune fille", le jour du mariage. Il est à noter qu'à Brest le délai séparant la date des fiançailles de celle du mariage est considérablement plus court. Ceci tend bien à montrer que la fonction essentielle de cette période est le développement des liens d'"amitié" entre les chefs de famille, liens qui à Dobra Luka (et là seulement) ne peuvent être noués auparavant. Par ailleurs nous avons vu, sur le récit recueilli à Brest (M.J.) que la coutume des fiançailles n'est pas toujours suivie dans ce village¹. Et elle semble assez peu prégnante dans les quatre autres, où, selon l'expression d'un habitant de Buševac, on peut "faire les fiançailles la même nuit que les noces" (R.J.). En fait le rite s'impose de manière régulière là où il marque réellement un passage, le début d'une phase de comportements réellement nouveaux. Et ces comportements nouveaux ne ressortissent pas, à Dobra Luka, aux rapports des fiancés, des jeunes, mais à ceux des "amis", des chefs de famille².

3.3.4. L'enlèvement.

Les phases que nous venons de décrire, les rites qui les ponctuent relèvent de la procédure normale pour aller au

-
1. Dans cet exemple la cérémonie des fiançailles est néanmoins suppléée par la visite que rend la mère du futur marié à sa future *snaha* afin de lui remettre les cadeaux consacrant son nouveau statut.
 2. Le rite de passage concerne le père du garçon, et c'est effectivement lui qui est touché par le changement de phase, c'est lui qui désormais doit se déplacer, effectuer des visites. Ceci marque bien la position de demandeur qu'occupe la partie masculine dans la démarche matrimoniale.

mariage. Il arrive néanmoins que cette procédure ne soit pas, ne puisse pas être appliquée. Le jeu social normalement mis en branle par le projet matrimonial ne peut être suivi parce que ce projet n'est pas celui de tous les acteurs normalement impliqués. La procédure de substitution qui s'impose alors est reconnue -non pas comme une institution, mais comme une pratique non aberrante- et revêtue d'une certaine formalisation. Il s'agit de l'*otmica* -l'enlèvement, le rapt. On en trouve des traces à Brest jusque dans la première partie du vingtième siècle :

"Lorsque j'étais jeune, personne ne voulait me donner sa fille en ménage, parce que j'étais pauvre. Il ne me restait qu'à voler une jeune fille. Ma mère, restée veuve, s'était remariée. Au bout de quelques années elle est morte, mon beau-père s'est marié encore une fois, et sa nouvelle femme est celle qui m'a proposé de voler sa nièce. Elle a préparé cette affaire en conseillant à ma femme actuelle de venir me rejoindre. C'est le 7 mai 1930 que j'ai volé ma femme. Elle était dans les champs et elle est partie avec moi et mon frère [...] Ma femme était enceinte, et j'ai dû payer au prêtre cent dinars, le prix d'un sac d'avoine, pour qu'il nous marie." (S.M.)

"Lorsque j'étais jeune, je devais acheter ma femme, mais comme j'étais pauvre et que je n'avais pas d'argent pour la payer, j'ai dû la voler. Je ne l'avais jamais vue, mais ma belle-soeur (*svastica*, soeur de la femme) voulait la marier avec moi. Elle lui a raconté que j'étais un bon garçon, et ainsi elle a été d'accord. Au bout de trois jours sa mère et son frère sont venus pour la reprendre chez eux, parce que j'étais pauvre, mais ma femme n'a pas voulu rentrer." (M.N.)

Les auteurs et les acteurs principaux du projet matrimonial habituel (dans ce village, à cette époque), les parents, sont ici absents ou hostiles. On remarquera que le jeune homme est isolé, il n'apparaît pas comme membre d'une famille, d'un groupe domestique bien structuré, il est l'auteur du projet -alors qu'il y est habituellement étranger, et soumis à son père. Le recours à l'enlèvement est lié à la pauvreté, et à l'existence, encore à cette époque à Brest, de l'ins-

titution du *prix de la fiancée*. Mais le sentiment n'a rien à voir à l'affaire, l'enlèvement n'est pas le résultat d'un grain de sable affectif dans la mécanique sociale. Les jeunes gens ne se connaissent pas. Le mariage, s'ils sort du jeu social habituel, ne se présente cependant pas comme un projet individuel, marginal, coupé du contexte familial. On remarquera en effet dans les deux cas la présence d'un acteur intermédiaire, complice, qui est une femme apparentée à la mariée. L'*otmica* apparaît donc également comme la résolution d'un dysfonctionnement du jeu normal, au sein du groupe de la jeune fille.

Cet aspect de substitut normalisé à la démarche habituelle ressort encore plus nettement dans le village bosniaque. Comme à Brest l'enlèvement a lieu lorsque la famille de la fille s'oppose au mariage, lorsque le bruit de cette opposition court le village. A la différence de Brest, les deux jeunes gens se connaissent, ont décidé ensemble ce mariage, et toutes les dispositions pour celui-ci sont prises dans le groupe domestique du garçon. L'enlèvement est effectué avec l'aide de ses camarades. Sept jours après, des représentants de sa famille vont faire la paix avec les parents de la fille en apportant quelques cadeaux, du sucre et du café notamment¹. Parfois la réconciliation se fait en deux temps, les parents de la fille manifestant leur mécontentement en refusant leur accord, puis reprenant contact ultérieurement avec les parents du garçon. Elle est scellée lorsque les affaires de la jeune mariée sont envoyées dans sa nouvelle maison, et qu'elle peut rendre de nouveau visite à ses parents.

Formalisé, ritualisé, l'enlèvement apparaît à Bastasi non seulement comme une pratique courante, mais même comme une

1. On trouve rapportée dans un entretien de Brest (S.M.) une procédure de réconciliation où de la même façon la partie masculine envoie un représentant. En l'occurrence il s'agit du frère du marié, qui, en compagnie de la mariée, se rend à la *slava* chez les parents de celle-ci. Le délai entre l'enlèvement et la réconciliation est cependant très long : "Pendant longtemps nous n'avons pas été invités chez eux, même à la *slava*".

coutume :

"Nous nous sommes fréquentés deux ans. Selon l'ancienne coutume, je l'ai dit à mes parents et elle n'a rien dit chez elle. Lorsque nous avons fixé le mariage [...] elle s'est enfuie avec moi. C'était la coutume." (H.M.)

+ L'*otmica* n'est pas seulement la résolution d'une situation de conflit, d'un dysfonctionnement de la procédure normale, mais elle est également une procédure alternative, légitimée par la tradition -et encore actuelle. L'ignorance dans laquelle sont tenus les parents de la fille est évidemment factice, au moins dans la pratique moderne. Comme à Brest le recours à l'*otmica* est essentiellement motivé par des raisons économiques. Mais le mariage ne comportant pas à Bastasi d'enjeu matériel, ce n'est pas la défaillance de la partie masculine qui est en cause. L'enlèvement simulé permet à la maison de la mariée d'échapper aux festivités de la noce, festivités qui peuvent en certains cas représenter une charge excessivement lourde dans le contexte de pauvreté du village.

Aucune trace du rapt de la mariée n'a été rencontrée dans les quatre autres villages, et notamment pas chez les albanais de Dobra Luka, où pourtant la démarche matrimoniale ressortit à un jeu social très précis. L'*otmica* n'est donc pas systématiquement associée à l'inscription du projet matrimonial dans un cadre collectif contraignant, aux rigidités duquel elle permettrait de parer -comme à Bastasi ou Brest. Dans le cas de Dobra Luka on peut penser que l'existence de la vendetta comme procédure de résolution des conflits rend dangereux le recours à l'*otmica*, qui repose elle-même sur un jeu conflictuel. Les deux institutions apparaissent incompatibles. On peut également considérer qu'au delà d'un certain degré de collectivisation du projet, lorsque la responsabilité absolue est dévolue aux chefs de famille, le besoin d'exutoire n'existe plus, car le concept même de mariage est inconcevable hors de ce cadre.

+ D'une façon générale donc, et y compris dans ses variantes revêtues des apparences du conflit, la marche au maria-

ge, depuis la décision initiale jusqu'à sa conclusion, est formalisée, jalonnée de moments fortement marqués et de rites consacrant le passage d'une phase à l'autre. La formalisation est d'autant plus précise que le projet ressortit au collectif, mais même quand l'individuel l'emporte, des éléments en subsistent dès lors que le mariage mobilise systématiquement un enjeu négociable. La cérémonie du mariage, les noces, sont le moment ultime de cette démarche, sa conclusion, et en même temps le moment premier d'une nouvelle phase dans le cycle domestique. Le rituel qui exprime ce passage, chargé de cette double référence aux temps qui précèdent et à l'état qui commence, a d'autant plus à signifier que la formalisation et l'importance de la démarche antérieure sont elles-mêmes liées à l'inscription du temps ultérieur dans un cadre domestique mieux dessiné.

3.4. Les rites du mariage.

Les pratiques rituelles liées à la célébration du mariage présentent d'un village à l'autre un certain nombre de variétés, mais les grandes lignes selon lesquelles elles s'ordonnent sont constantes. On retrouve sous les variations dans l'espace et le temps un canevas unique qui exprime la signification commune de ce moment. L'évènement se déroule en deux actes -eux-mêmes divisés en séquences plus ou moins nombreuses selon les villages- et en deux lieux différents. Cette construction correspond à la double référence dont on vient de faire état. Le passage marqué rituellement n'est pas célébré en un lieu unique, mais dans chacun des deux lieux antérieur et postérieur. Il est décomposé en sa phase de sortie, de départ, et sa phase d'arrivée, d'entrée. La première se déroule dans la maison de la mariée, et la seconde dans celle du marié -c'est-à-dire chez leurs parents, dans leur groupe domestique d'origine respectif. Sont ainsi signifiés le sujet essentiel de la célébration : la *mlada*, la jeune mariée, et son objet : le lieu, son lieu d'habitation. Le passage ritualisé est celui

de l'état de jeune fille (*devojka*) et de fille (par rapport à ses parents, à son groupe : *kći*) à celui de femme dans le groupe de son mari (*snaha*, belle-fille, belle-soeur) ; et, parallèlement, identiquement, celui d'une maison à une autre, le principe de virilocalité étant ainsi affirmé. C'est là le passage essentiel, même s'il n'est pas unique, même si d'autres sont en même temps marqués, pour lesquels d'ailleurs il peut s'agir de rappels renvoyant à des rites ponctuant les phases antérieures.

Le rituel le plus complexe, celui qui s'étend le plus dans le temps et qui possède le plus grand nombre d'épisodes, se rencontre, actuellement encore, chez les serbes de Brest (Cf. les récits figurant en annexe). Dans son extension maximale les manifestations, pour ce qui concerne le groupe du marié, s'étalent sur cinq jours, du vendredi au mardi suivant. Les deux premières journées sont vouées aux préparatifs, sous une forme tout à fait fixée. Le vendredi, la maison (du jeune homme), et plus spécialement la cour, sont décorées des objets rituels (guirlande de fleurs, drapeau), et le samedi se passe à la confection des plats. Cette phase préparatoire, consacrée à la maison, est marquée du signe féminin, la décoration étant l'affaire des jeunes filles et la cuisine celle des femmes. Au soir du samedi commence le rassemblement, les amis et voisins de la maison (en fait une bonne partie du village, sinon tout le village) allant partager le premier repas.

C'est dans la nuit que débute la phase suivante, phase extérieure, de déplacement, de contacts, qui est marquée du signe masculin. Une délégation du groupe du marié, comprenant notamment son père, éventuellement le frère aîné, et le *provodadžija*, l'intermédiaire qui a contribué à l'arrangement du mariage, se rend dans la maison de la *mlada*, de la jeune mariée, pour un rite qui est un rappel de l'*ugovor*, de la rencontre qui a scellé l'accord -d'où la présence du *provodadžija*. Les modalités de l'arrangement sont passées en revue, les cadeaux annoncés, et, à l'époque où existait encore l'institution du *prix de la fiancée*, était alors vérifiée la présence des ducats convenus. La situation de cet épisode en pleine nuit con-

note le secret, elle signifie que les termes de l'accord n'ont pas à sortir du cadre bilatéral.

Une autre mission de la délégation est d'apporter la bague de la *mlada*, ce qui vaut à ses membres la dénomination de *prstendije* (*prsten* : bague). Cette bague annonce la phase suivante, qui est une phase de rassemblement, de contact élargi des deux familles. Le dimanche matin en effet arrivent chez la *mlada* les invités (du côté masculin), les *svatovi*, hommes et femmes, les plus éminents étant le *stari svat*, ou *starojko* (littéralement : le vieux convive), le *kum* (le témoin, le parrain), et le *dever* (le garçon d'honneur, terme signifiant également beau-frère, frère de l'époux). Ce dernier, qui est fréquemment un cousin (fils de l'oncle paternel), c'est-à-dire effectivement un frère au sens large, passe la bague au doigt de la mariée. Ce geste, qui renvoie aux fiançailles, c'est-à-dire au passage de l'état de jeune fille à prendre à celui de promise, s'accomplit devant une large assemblée d'invités, amis, voisins, de la partie féminine, qui représentent la société villageoise de ce côté, et devant les invités proches de la partie masculine, et notamment les parents proches du marié, à l'exclusion de sa mère. Le fait que son acteur soit, non pas le futur époux lui-même, mais un homme qui appartient traditionnellement à son groupe domestique, signifie la dimension collective de l'avenir engagé.

Cette réunion, qui prend ensuite la forme d'un repas, donne lieu pour le marié à un certain nombre d'actes rituels de reconnaissance mutuelle, de consécration de nouveaux rapports bilatéraux, par la présentation de mets ou la remise de cadeaux. Les rapports ainsi consacrés concernent essentiellement les éléments féminins du groupe domestique : belle-mère (*tasta*), sœurs de l'épouse (*svastika*), épouse du frère de l'épouse (*šurnjaja*). La *mlada* marque la séparation en offrant des cadeaux à chacun de ses parents et grands-parents, et son départ est salué par un bris de verre, signe sonore habituel des changements de phase.

Le premier des deux grands actes que nous avons évoqués précédemment se clôt effectivement à cet instant. S'ouvre

alors un épisode de déplacement, de transition, dans lequel prend place la cérémonie religieuse¹. Dès lors que la mlada a quitté la maison de ses parents, elle est prise en main par son nouveau groupe, qui possède désormais entièrement la maîtrise du rituel. Le *kum* et le *starojko* sont les témoins religieux. L'importance de ces deux personnages est à cet instant consacrée, et notamment celle du premier, qui persistera pour toute la vie du nouveau couple. Le *kum* est non seulement le témoin du mariage, mais le parrain des enfants qui en naîtront. La "parenté spirituelle" ainsi engendrée est assimilable à une "parenté par le sang" très proche, comme on l'a vu à propos de l'inceste. Le *starojko* pour sa part, si son importance n'accède pas ainsi à la perpétuité, est le personnage le plus en vue du mariage, il est l'ordonnateur de tout le rituel des noces. Ni le *starojko* ni le *kum* ne sont choisis parmi les proches parents, et pour ce dernier même le proche voisinage est exclu.

Le terme du voyage marque le début de la phase la plus ritualisée, la plus chargée en symboles. Le moment majeur est la rencontre des deux femmes, la *domaćica* et la nouvelle *snaha*, et l'entrée de celle-ci dans la maison. La mère du marié, demeurée sur place pendant que les *svatovi*, les invités principaux, allaient chercher la mariée, attend sa belle-fille sur le seuil. Elle monte sur la charrette, et la mariée lui fait présent de vêtements qu'elle passe immédiatement. Cette rencontre en tête-à-tête en un lieu surélevé, distingué, exprime l'importance des liens bilatéraux qui vont unir désormais les deux femmes. Avant l'entrée dans la maison la belle-mère présente à sa belle-fille divers objets symbolisant richesse, fertilité et fécondité (blé, pomme, sel etc.) pour un ensemble de gestes rituels (dispersion aux quatre points cardi-

1. La question du lieu où se passe la cérémonie religieuse -celui de la fille ou celui du garçon, le lieu de départ ou le lieu d'arrivée- est quelque peu vide de sens dans la mesure où, dans l'Est de la Yougoslavie, la plupart des villages sont dépourvus d'édifices cultuels. L'église se trouve entre les deux, sur le chemin.

naux, signe de croix...). Une fois dans la maison, la jeune snaha accomplit d'autres actes figurant ses qualités domestiques et son attachement à sa nouvelle maison -concrètement représentée par le foyer, au sens premier du terme.

Un toast porté par le *starojko* ouvre ensuite le temps du repas, de la musique et des réjouissances, qui s'étalent sur toute la nuit. Les gendres (*zetovi*) y jouent un rôle à la fois subalterne et important. Ils sont chargés de servir les convives et d'entretenir la gaité. Ces attributions occasionnelles sont évidemment à rapprocher de la position inférieure dévolue au *domazet*, au gendre qui vit dans la maison de sa femme.

Le jour suivant est celui du grand rassemblement, de la fusion des deux groupes. Les parents de la mariée arrivent le matin avec leurs invités -dont le nombre, préalablement fixé par accord, peut atteindre plusieurs dizaines- pour un repas qui dure jusqu'au soir, moment de la séparation. La réunion est agrémentée de chansons dans lesquelles chaque partie brocarde l'autre.

Le lendemain est le "jour des femmes" (*ženski praznik*). Cette dernière journée célèbre la défloration de la mariée. La belle-mère, revêtue d'un vêtement appartenant à celle-ci, parcourt le village, accompagnée des musiciens, pour inviter toutes les femmes. La réunion se passe à manger et à boire, dans la plus grande gaité¹. Il est à noter que les gendres participent à cette journée, chargés d'attraper dans les cours du village les poulets qui fourniront la base du repas. Le signe féminin dont ils sont affectés apparaît là tout à fait clairement. Par ailleurs cette contribution matérielle prélevée sur toutes les maisons signifie que l'ensemble du village est concerné. En même temps que le passage de la mariée à l'état de femme, c'est son entrée dans la communauté des femmes (du village) qui est

1. Dans ce comportement, inhabituel pour les femmes, on retrouve bien l'inversion classique des rites de passage.

ainsi marquée.

Cette célébration du mariage étalée sur cinq jours, la succession d'épisodes qui vient d'être exposée, représentent le développement maximal du rituel. Celui-ci tend à se contracter avec le temps. Ainsi le rôle de *starojko* ne se distingue plus généralement de celui de *kum*. La rencontre nocturne préalable, au cours de laquelle les deux parties répètent l'*ugovor* et passent en revue les termes de l'accord, tend à être omise, le mariage débutant alors le dimanche matin. Les deux jours centraux, celui réservé aux invités de la partie masculine, et celui où ceux de la partie féminine rejoignent la noce dans la maison du marié, peuvent se confondre. Fréquemment toutefois les festivités durent trois jours, actuellement encore, et toujours, si la mariée était vierge, elles se terminent par le jour des femmes.

La célébration que nous avons décrite représente également un développement maximal par rapport aux autres villages. Dans la région de Dobra Luka l'évènement dure trois jours, mais la phase la plus longue est celle qui précède le moment d'aller chercher la mariée. Les festivités après l'arrivée de celle-ci sont par contre relativement courtes. La première journée est celle de l'annonce officielle du mariage - dans le village du marié - par des coups de fusil tirés dès l'aube. Les hommes du village se rendent alors dans la maison concernée, pour y féliciter le chef de famille. On leur sert du thé et des cigarettes, mais aucun mets spécial n'est préparé à cette occasion. Le deuxième jour ce sont les femmes qui viennent en visite, sous le prétexte d'apporter une aide à la confection des mets pour le lendemain. Le soir une réunion (entre hommes) organise la délégation qui ira chercher la mariée, examine qui veut y participer, calcule le nombre de voitures nécessaires, et décide du nombre de femmes qu'on emmènera. Le troisième et dernier jour, a lieu la phase de fusion des deux groupes. La délégation est accueillie pour les hommes de l'autre partie selon un rituel précis. Cette phase, assez courte, ne donne pas lieu à un repas élaboré - du thé et des sucreries étant seuls servis-

mais est l'occasion de danses et de chants où le jeune marié est brocardé. Avant le départ la mariée fait, sur un mode rituel, ses adieux à tous les membres de sa famille. La phase finale rassemble tout le village du marié dans la maison de celui-ci.

Outre sa durée moindre et son rituel relativement plus simple, la célébration du mariage chez les albanais de la région de Dobra Luka se distingue de celle que l'on rencontre chez les serbes de Brest par son caractère plus collectif, impliquant totalement chacun des deux villages. Ainsi dans le village du marié, le premier jour, les voisins se réunissent afin de décider qui peut faire quoi pour aider la famille -principalement dans l'hébergement des invités extérieurs. Par ailleurs les noces apparaissent, à toutes les phases, comme une manifestation proprement ostentatoire, c'est-à-dire qu'à côté des rites de passage, elles possèdent une fonction, concrète, de présentation et de représentation, essentiellement pour la moitié féminine de la société, et ce dans chacun des deux villages. Les sexes sont en effet rigoureusement séparés à tous les moments festifs de la célébration. La présentation est celle de la jeune mariée aux femmes de son village, avant son départ, aux femmes de son nouveau village, après son arrivée. La représentation est celle que se donne la communauté des femmes à elle-même, chacune venant au rassemblement dans le but explicite de voir et d'être vue. Le mariage remplit, dans cette société villageoise marquée par la ^{ou}clôstration des femmes, une fonction qui dépasse son objet propre.

Dans les quatre autres villages étudiés la célébration suit un schéma plus simple qu'à Dobra Luka et surtout Brest, plus réduit dans le temps, mais où l'on retrouve la même composition faite de deux phases essentielles centrées sur deux lieux, et du mouvement de l'un vers l'autre. Ainsi à Bastasi le mariage, qui se déroule sur une journée, donne lieu à un déjeuner dans la maison de la mariée, le repas du soir qui clôture les festivités se situant chez les parents du marié. Cette relative modestie est expliquée par les conditions économiques médiocres. Mais un villageois (B.H.) fait en 1965 mention de

noces qui duraient de dix à quinze jours dans les familles musulmanes riches, (ceci au début du siècle). Le déroulement en était voisin de celui rencontré aujourd'hui à Dobra Luka, avec une séparation totale des sexes, la mariée demeurant constamment dans la pièce des femmes. Dans le village croate de Buševac le mariage se déroule également en un jour, la première partie étant localisée chez la mariée, et la réunion générale, avec le repas du soir, ayant lieu chez les parents du marié. Divers rites, qui se rencontrent aussi dans l'autre village catholique, Gorenja Vas, marquent les temps forts. Ainsi avant de faire paraître la véritable mariée présente-t-on aux invités de la partie masculine -et au marié lui-même- plusieurs fausses fiancées, souvent des vieilles femmes, ou des hommes. Ce rite, que ne connaissent pas les villages de l'Est, signifie le *choix*, la démarche individuelle. Le rite de la barrière, obstacle mis par des jeunes gens au passage du cortège, et levé en échange de quelque boisson, est pour sa part tout à fait explicite.

Si dans les villages de l'Ouest les noces se limitent généralement à une journée, les moyens économiques mis en oeuvre n'en sont pas moins parfois considérables :

"C'était un grand mariage. Mon père était économiquement très fort et le beau-père ne voulait pas reculer. Il y avait de chaque côté près de 100 personnes et on a bu 500 litres de vin, 15 litres d'eau de vie, on a mangé une vache entière et de la volaille." (R.A., Buševac)

Le mariage donne lieu à une véritable compétition entre les deux parties. Une telle situation n'existe pas dans les villages de l'Est, où les festivités sont bien séparées de part et d'autre, et systématiquement plus importantes du côté du marié.

Par contre une constante que l'on rencontre aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest est l'importance rituelle des *cadeaux*. A Brest par exemple, à chaque épisode de la célébration, la remise réciproque d'un présent (souvent en espèces) marque la reconnaissance des liens bilatéraux établis entre chacun des ma-

riés et ses nouveaux parents. De même chaque *svat*, chaque invitation de marque donne un cadeau aux mariés. La prestation peut n'avoir guère de valeur que symbolique. Ainsi les présents offerts par la mariée sont généralement faits de sa main. Mais -et cette tendance se développe avec les pratiques économiques de consommation- elle peut également atteindre à une réalité matérielle non négligeable :

"Après dîner, les convives ont posé leurs cadeaux sur la table : le kum une cuisinière électrique, le beau-père une radio, les autres invités des services [de table], le blanc, des tissus, des écharpes" (S.S., Brest, à propos d'un mariage en 1965)

A Bušavec la remise des dons, qui faisait l'objet d'un moment consacré, accompagnée de jeux, de contes, de musique et de danse, atteignit entre les deux guerres la dimension d'un véritable concours somptuaire, au point que le Parti Paysan Croate, très influent à l'époque dans le village, en combattit la pratique -avec succès. (Toutefois celle-ci s'est maintenue dans les villages voisins.) Par l'action du développement économique la coutume dérivait vers une sorte de *potlatch*. On retrouve là une tendance déjà notée à propos de la dot.

Les régularités et les variations des pratiques rituelles du mariage expriment clairement les régularités et les variations de l'institution matrimoniale à travers nos six villages. Ces pratiques sont naturellement les mieux fixées et les plus développées, actuellement encore, là où l'institution est le plus régie par des déterminants collectifs. Le rôle actif dans la célébration revient principalement à la partie masculine, à la famille du marié, de même que l'initiative

du projet, la démarche matrimoniale émanent de ce groupe. L'alliance entre familles, entre groupes, les nouvelles relations qui en procèdent, sont rituellement marquées, souvent par le + rappel de rites antérieurs au mariage lui-même. Mais la célébration a un sujet essentiel, la mariée, et un objet essentiel, le lieu, la maison. Elle est marquée du signe féminin. Les principaux personnages masculins -*kum*, *devojko*- sont en quelque sorte neutres, liés au groupe du marié, mais ne lui appartenant pas. Le père et, surtout dans les villages de l'Est, le marié, sont en retrait. Le personnage central, vers qui convergent les regards, qui doit accomplir les gestes rituels essentiels, est la mariée. La mère du marié apparaît également comme un acteur particulièrement distingué. A travers ces deux individus c'est en fait le personnage de la femme qui est consacré, le passage à l'état de femme qui est marqué, l'entrée d'une nouvelle femme dans la maison qui est célébrée. Car le thème majeur du rituel matrimonial est bien ce changement de lieu, et cette entrée dans la maison d'une femme que l'on a été prendre dans une autre maison. La place de l'institution dans le système social traditionnel est ainsi signifiée, par delà le principe virilocal lourdement souligné. Bien plus que dans l'alliance de deux familles, de deux individus, l'importance essentielle du mariage apparaît dans cet *apport* féminin au groupe domestique.

L'ORGANISATION DOMESTIQUE
FONCTIONS DU GROUPE ET ROLES INDIVIDUELS

L'étude de la double genèse du groupe domestique - assises masculines par la succession et le partage, apports féminins par le mariage - a déjà permis d'évoquer certaines fonctions de ce groupe, et certains rôles dévolus à ses membres. Les principes régissant les institutions qui le fondent ne peuvent en effet manquer de renvoyer implicitement à ses fonctions essentielles et aux rôles premiers que devront y tenir les individus qu'elles agrègent. C'est ainsi qu'à travers les principes patrimoniaux nous avons été amenés à aborder la *kuća* en tant qu'élément du système de propriété foncière et qu'unité économique de production, à travers les principes de choix matrimonial à évoquer la fonction démographique de reproduction et le rôle domestique de la femme etc. Si l'on considère que la distribution et l'organisation des statuts et des rôles au sein du groupe forment le système domestique, les "fonctions" de ce groupe en représenteront l'articulation avec le système social et ses divers sous-systèmes, tel le système économique. A l'intérieur du système domestique lui-même, la partie la plus immédiatement apparente, et la plus susceptible d'explicitation indigène, réside dans cette sorte de "superstructure" que constituent l'organisation hiérarchique et l'ensemble des rapports formels. Dans la mesure où une telle superstructure possède un certain degré d'autonomie par rapport au reste du système domestique, ses corrélations externes s'exprimeront en termes de déterminants sociaux et culturels, plus qu'en termes de fonctions.

1. Hiérarchie et rapports formels

1.1. La hiérarchie des sexes.

A l'écart qui sépare, dans le système social, les positions de l'homme et de la femme, écart qui apparaît notamment dans le système patrimonial, correspond évidemment une différence hiérarchique entre les valeurs masculines et féminines. Les principes de patrilinéarité, la conscience lignagère, le souci de la *loza* (la souche, la lignée) se confondent naturellement avec le sentiment de la supériorité masculine, et ces propos d'un villageois de Dobra Luka, déjà cités (DL3), expriment bien la confusion des principes, des valeurs, et du pouvoir :

"Chez nous les Šiptars on évalue tout par rapport à la lignée mâle. Ce sont les hommes qui décident des choses les plus importantes dans la maison. On préfère de beaucoup la naissance d'un garçon."

Dans quelle mesure et comment cette différence est-elle signifiée, concrètement et symboliquement, dans les comportements et les apparences, et exprimée explicitement dans le discours indigène ? Les manifestations les plus régulières se rencontrent, actuellement encore, chez les albanais musulmans de Dobra Luka. Les groupes masculin et féminin y sont rigoureusement distingués au sein du groupe domestique, cette séparation correspondant d'ailleurs, d'une façon plus générale, à la ségrégation sexuelle qui organise l'ensemble de la société. Les oppositions dedans/dehors et féminin/masculin y sont strictement homologues, étant entendu que la conception du "dedans" est extrêmement restrictive, excluant à l'intérieur même de la maison tout ce qui peut marquer un contact avec l'extérieur. Les femmes ne parlent pas le serbe, langue de l'étranger, langue du contact, ou dissimulent la connaissance qu'elles peuvent en avoir. Elles sont cachées au regard du visiteur (homme) et n'apparaissent jamais dans la "salle des hôtes". Les

repas, généralement pris en commun lorsqu'il n'y a pas de visite, sont pris séparément dès qu'il y a un hôte. Ceci marque bien que la ségrégation interne est essentiellement le produit de la ségrégation d'ensemble.

Tout contact avec l'extérieur étant strictement affaire masculine, les femmes ne maîtrisent même pas l'achat de ce qu'elles utilisent, tous les échanges étant ressort du domaćin :

"[Le domaćin] achète tout ce qu'il faut pour sa famille, il va au magasin, il vend les produits agricoles." (DL4)

La femme peut être consultée :

"Je consulte toujours ma femme pour voir ce qu'elle pense, même si je prends toujours la décision définitive." (DL4)

Mais il n'y a pas de règle en la matière :

"Pour autant que je me souviene, jamais mon père n'a demandé conseil à ma mère." (DL5)

Il y a donc non seulement ségrégation, mais réduction extrême du domaine féminin. Aucune amorce d'évolution n'est sensible non seulement quant à la génération actuelle, mais même quant à la génération future, si l'on s'en réfère aux principes d'éducation :

"Je pense qu'il ne faut pas donner une grande liberté ni aux garçons ni aux filles. En tout cas pas aux filles." (DL4)

"Il ne faut donner aucune liberté aux filles [...] Il vaut mieux que les filles n'aillent pas longtemps à l'école." (DL1)

Cette réticence à l'égard de l'école (pour les filles) est générale. Et aucune femme n'exerce un emploi à l'extérieur,

même parmi les plus jeunes et quel que soit le niveau professionnel et culturel du mari.

Le seul changement notable concerne l'expression physique du rapport de domination :

"Avant on battait les femmes, on les battait dangereusement. Mais plus maintenant, je n'ose pas, parce qu'elle a les mêmes droits que moi, même au tribunal." (D.I., enquête de 1965)

Cet adoucissement des moeurs constitue un point commun avec l'évolution de la condition féminine dans le village serbe de Brest :

"Je me souviens combien mon beau-père était brutal avec ma mère. Une année, la veille de Noël, elle m'avait donné un gâteau. Il l'a rouée de coups." (BR6)

"Avant les femmes respectaient beaucoup leur mari, bien qu'elles soient plus âgées. De nos jours, bien qu'elles soient plus jeunes, ce sont elles qui commandent. Avant les maris battaient leurs femmes, et moi j'ai frappé la mienne deux fois. Je me souviens, nous étions à une noce, et la voilà qui se met à danser avec un autre. Alors je l'ai emmenée à l'intérieur et je lui ai donné deux gifles. Ma femme n'aurait jamais osé aller voir sa famille, chez ses parents, sans me le demander, ni même osé aller chez les voisins. De nos jours elles ne demandent rien, elles se lèvent et elles y vont quand l'idée leur passe par la tête. Elles ne demandent rien à personne." (BR6)

Le changement à Brest ne concerne toutefois pas seulement la possibilité pour un homme d'exprimer vigoureusement son mécontentement à l'égard de sa femme, mais, à la différence de Dobra Luka, il touche à l'ensemble des relations entre mari et femme -ou du moins l'évolution est-elle perçue comme telle. Il n'y a pas traditionnellement chez les serbes la même ségrégation entre les sexes, la même ^{ou} clôstration des femmes que chez les albanais de Kosovo. Une partie des tâches féminines se déroule hors de la maison. Les femmes participent aux travaux, au côté des hommes, et assurent la vente des produits au marché. Mais elles ne s'en trouvent pas moins traditionnellement en

position d'infériorité au sein du groupe, position clairement signifiée à la nouvelle arrivée :

"[La jeune mariée] était obligée pendant deux ans d'embrasser les mains de tout le monde, de déchausser tout le monde (*ukućane*, la maisonnée, les gens de la maison) et au repas du soir de tenir la torche. Elle devait dans la maison respecter tout le monde, elle était la plus jeune, elle devait respecter même les enfants de sa belle-soeur." (BR3)

Il faut toutefois noter qu'au facteur féminin s'ajoute ici un facteur d'âge, d'ancienneté dans la maison, et que le statut dont l'infériorité est ainsi marquée n'est pas tant celui de femme en général que celui de *snaha*, belle-fille, et particulièrement de jeune *snaha*. Contrairement à Dobra Luka l'inégalité apparaît plus spécifiquement comme un trait interne au groupe que comme le produit d'une discrimination sexuelle générale dans la société. Et le statut des femmes âgées et des *domaćica* n'est pas soumis à une telle infériorisation. Enfin, autre différence avec le village albanais, tout le discours sur ces signes de l'infériorité féminine est au passé. Il y a eu à cet égard rupture dans les attitudes.

Les quatre autres villages ne font pas apparaître la même expression formelle, passée ou actuelle, de la hiérarchie entre les sexes. Le plus proche, en la matière, de Brest et de Dobra Luka est le village bosniaque. A table les femmes sont servies après les hommes. Par ailleurs les jeunes filles sont beaucoup plus étroitement surveillées que les garçons. Mais à Bastasi l'inégalité entre hommes et femmes semble être beaucoup plus de situation que proprement de statut. Tel est du moins le sens du discours féminin :

"Les femmes sont ici de vrais martyrs. Elles ont des gosses, travaillent, s'occupent de la maison, du mari, et c'est tout." (S.H., villageoise née en 1920, entretien de 1965)

"La femme est encore esclave à la campagne, et même en ville. Les hommes ne donnent pas facilement

la liberté et le repos aux femmes. L'esclave est l'esclave. Il vaut mieux rester longtemps jeune fille. La vie est dure, et ce n'est pas dans la journée que c'est le pire." (B.F., villageoise née en 1910, entretien de 1965)

Dans les deux villages catholiques de l'Ouest le statut féminin n'est pas explicitement marqué d'infériorité ou de ségrégation par le comportement symbolique ou le discours. Il en va de même dans le village serbe de Smedovac -à l'extrême Est de la Yougoslavie. Sans doute y a-t-il partage des rôles. Mais à l'intérieur de son domaine, la maison, la femme a le pouvoir, et si un changement a altéré la tradition, il concerne les rapports entre générations et non entre groupes masculin et féminin :

"Avant c'était la femme la plus âgée qui décidait des choses à acheter pour la maison. D'ailleurs on n'achetait pas grand chose. Mais les plus jeunes et la bru n'osaient pas ouvrir la bouche. Mais de nos jours, chez moi, ce que ma fille dit, ce qu'elle décide d'acheter, c'est ça qu'on achète, et nous les vieux nous ne sommes pas souvent d'accord. Elle insiste, et même quand nous ne cédon pas elle n'arrête pas, et c'est comme ça que nous avons acheté toutes les choses de la maison, car elle les avait vues en ville et elle a voulu les avoir." (SM2)

En fait, par delà la notion de rôle, il n'y a pas à Smedovac de représentation nette de la hiérarchie des sexes :

"Dans certaines maisons c'est l'homme qui a la parole, et dans d'autres il est soumis à sa femme et c'est elle qui commande et qui décide des questions les plus importantes dans la famille." (SM1)

Ceci est évidemment à mettre en rapport avec la spécificité de ce village, du point de vue démographique et du point de vue patrimonial. La transmission des biens, en principe virilinéaire, peut également, en cas de nécessité, passer par les femmes, et le cas est effectivement fréquent. Cette situation a sa correspondance dans le statut féminin, qui n'est pas marqué d'infériorité comme il l'est dans la tradition de

Brest, autre village serbe.

Ainsi la hiérarchie des sexes, le statut de la femme apparaissent dans une certaine mesure liés à la variable religieuse -et aux grands groupes de référence culturelle dont elle est l'indicateur. Il y a bien en la matière un clivage entre les villages catholiques et les villages musulmans. Mais cette variable n'est pas le seul facteur influent. La situation n'est pas strictement identique chez les musulmans albanais de Dobra Luka et chez les musulmans bosniaques de Bastasi. Et surtout la comparaison de Brest et Smedovac, de même référence religieuse et nationale, fait bien ressortir comment cette hiérarchie s'insère dans l'ensemble des structures sociales, comment en particulier elle est liée aux caractéristiques démographiques et au système économique.

1.2. L'ordre domestique.

L'organisation domestique comprend un *ordre* interne, le terme étant pris ici pour désigner à la fois une hiérarchie, un ensemble de positions relatives, et la façon dont cette hiérarchie est marquée, vécue et intégrée. De cet ordre nous venons de voir une première composante, la hiérarchie entre les groupes masculin et féminin, et les éléments qui l'expriment. La seconde composante est définie à l'intérieur de chacun de ces groupes sexuels, qui possède son propre ordre interne. Cependant la primauté du groupe masculin sur le groupe féminin fait que la hiérarchie du premier apparaît comme celle du groupe domestique dans son ensemble. Ceci vaut particulièrement pour son sommet, le chef de famille.

1.2.1. Le domaċin.

Tout groupe domestique possède un *domaċin*. Ce terme, au demeurant plus neutre que sa traduction *chef de famille*, ressortit au langage statistique, administratif -*domaċinstvo*, qui

correspond dans les statistiques officielles au "ménage" des statistiques françaises, en est un dérivé- et également au langage courant. On le trouve fréquemment dans le discours indigène, accompagné d'un qualificatif : "Mon grand-père [...] était un bon *domaćin*" (DL3).

A quel membre du groupe ce titre est-il dévolu ? Notons tout d'abord que le terme n'a pas de féminin. Le mot féminin *domaćica*, comme nous le verrons, a une signification précise qui n'est pas celle de femme chef de famille. Emile Sicard¹ indique que des femmes pouvaient être chef de *zadruga* en Croatie et au Monténégro. Mais nulle part au cours de notre enquête nous n'avons rencontré de femme apparaissant comme chef du groupe domestique dès lors que celui-ci comprenait un homme adulte. Dans une famille nucléaire le *domaćin* est le mari. Dans un groupe multinucléaire à sommet unique, c'est-à-dire composé du couple des parents et du (ou des) couple d'un ou de plusieurs enfants mariés, le *domaćin* sera l'homme du couple de la première génération, le père (*otac*).

Peut-on de la même façon dégager une règle lorsque la première génération comprend plusieurs hommes -frères ou cousins ? Une indication peut être trouvée dans un terme archaïque désignant le chef du groupe -terme qu'au demeurant nous n'avons jamais rencontré dans le discours indigène : *starěšina* (de *star* : vieux, ancien). D'après celle-ci le *domaćin* serait donc traditionnellement l'homme le plus âgé. Toutefois E. Sicard affirme que la fonction est élective. Le récit suivant, émanant d'un villageois de Dobra Luka, tend à corroborer cette proposition :

"Mon père était *domaćin*, et depuis qu'il est mort, c'est moi. Dès que j'ai été adolescent, je suis toujours allé avec mon père. Il m'a emmené partout, même en ville, même en visite, partout avec lui. C'est comme ça que je me suis instruit. Quand le repas a été fini, au moment du thé, j'ai dit que je proposais de choisir le *domaćin*, celui qui en sait un peu plus. Alors mes frères ont dit que moi seul pouvait l'être.

1. E. Sicard, La *zadruga* sud-slave dans l'évolution du groupe domestique, *op.cit.*

Moi j'ai proposé le troisième frère parce qu'il me paraissait plus consciencieux et plus intelligent que le deuxième. Mais ils n'étaient pas d'accord. Ils m'ont félicité en me disant "bonne chance". (M.D.)

Il s'agit bien là d'une élection, même si elle se déroule sur le mode de l'unanimité après délibération et non du vote stricto sensu. Certes son caractère essentiellement formel apparaît clairement. Celui qui est finalement choisi est en quelque sorte le successeur désigné par le domaćin précédent, et il a été éduqué à cette fin. Il se trouve d'ailleurs qu'il est le plus âgé. C'est lui qui prend l'initiative de la procédure. Mais il n'en reste pas moins qu'un choix est proposé, et que la proposition alternative est fondée sur des critères de qualité, qui sont également à la base de son élection. Il est le domaćin parce que lui seul "peut" l'être, qu'il "en sait un peu plus".

Cette compétence est nécessitée par la nature même du rôle -notamment dans les groupes d'une certaine ampleur- qui est de chef plus que de maître¹. Le même villageois décrit ainsi ses différents aspects :

"Comme domaćin j'ai beaucoup de soucis. Des soucis concernant les chaussures, les vêtements, l'instruction des enfants. Des soucis pour gagner de l'argent pour tout le monde, pour la nourriture, pour les achats, pour la vente. Sur tout cela je consulte mes frères. Ma femme est *domaćica*. Elle, elle fait le programme pour une semaine, tandis que moi je dois faire tous les jours le programme de ce que chacun doit faire. C'est moi qui distribue les tâches à chacun. Si les frères se disputent, c'est à moi d'arranger les choses. Si l'un des frères se brouille avec quelqu'un dans le village, alors ces gens-là viennent trouver le domaćin, et il faut que je voie comment arranger ça. Je dois

1. Le terme serbocroate signifiant maître est *gospodar*. Il est peu fréquemment utilisé à propos des maisons villageoises. Le mot *šef* (prononcer "chef") se trouve précisément employé, dans un entretien réalisé en 1977 à Dobra Luka (DL2), par un villageois à la tête d'une "zadruga familiale" (*porodična zadruga*) -cette dernière expression émanant également du locuteur lui-même.

faire que les enfants soient bien habillés pour l'école, et veiller à ce que l'on soit en bonne relation avec les voisins, pour que tous soient bons voisins dans le village."

Le *domaćin* a à assumer une autorité. C'est lui qui dirige, qui distribue les tâches. Cette autorité n'exclut d'ailleurs pas la concertation. Mais son rôle essentiel est de représentation et de médiation, interne et externe. Vis-à-vis de l'extérieur il représente le groupe en cas de conflit comme en toute circonstance. C'est lui qui accueille les hôtes dans la maison. Ce rôle est particulièrement spécifié à Dobra Luka où généralement plusieurs hommes se trouvent simultanément sous le même toit. Tous les gestes rituels d'accueil doivent être exclusivement accomplis par le chef de famille : salutations, désignation des places aux hôtes, distribution de cigarettes, jetées par poignées de trois ou quatre aux pieds de chacun d'eux, etc. Assurant personnellement la représentation du groupe, il a le souci de cette représentation dans le village, de l'image donnée collectivement : image si possible de prospérité, mais surtout de paix et de dignité. Sa responsabilité est avant tout morale.

La *domaćica* -terme que l'on peut traduire approximativement par "maîtresse de maison"-, qui est généralement, mais pas toujours, l'épouse du *domaćin*, et généralement la femme la plus âgée, n'est pas pour sa part formellement élue. Elle n'est pas l'émanation du sous-groupe des femmes, celui-ci ne formant pas véritablement une communauté, ou une sous-communauté, dont procéderait le pouvoir. Cependant dans l'organisation générale du travail, la *domaćica* assume pleinement la direction d'un ensemble précis de tâches :

"C'était l'homme le plus âgé qui distribuait le travail à chacun, et tout le monde était obligé de l'écouter. C'était la même chose parmi les femmes. La plus vieille distribuait le travail aux autres." (BR2)

Toutefois, alors que le *domaćin* est toujours clairement identifié -même si son rôle d'autorité est parfois altéré,

à Smedovac notamment- la *domaćica* n'est pas toujours nettement individualisée dans les groupes d'une certaine importance. Cette situation peut se produire notamment lorsque sont présentes des femmes d'une génération antérieure à celle du *domaćin*. La *domaćica* n'a pas un statut comparable à celui du *domaćin*, son rôle n'est pas de représentation, et il peut être partagé. Le *domaćin*, lui, est nécessaire, et nécessairement unique.

1.2.2. Autorité et respect. Les rapports entre générations.

Le pouvoir dont est investi le chef, la "tête" (*glava*) du groupe domestique ne s'assimile pas strictement à un modèle de pouvoir absolu que l'on puisse qualifier de patriarcal. Les villageois de Dobra Luka font tous état d'une concertation systématique, avant que soit prise la décision, avec les hommes du groupe, voire, dans certaines maisons et sur certains sujets, avec les femmes :

"On se concerte toujours avec mon fils, et ma femme, et la femme de mon fils. S'il s'agit d'un problème de culture, je me consulte seulement avec mon fils, car les femmes ne travaillent pas la terre. Pour le travail concernant la maison on se consulte tous les quatre." (DL1)

Les décisions apparaissent même comme collectives dans cette maison où cohabitent trois frères mariés :

"Dans notre ménage (*domaćinstvo*) je suis le chef (*šef*). Tous s'en réfèrent à moi. Je distribue les tâches, mais je n'entreprends rien sans que mes frères le sachent, et la plupart des décisions nous les prenons en commun. Nous nous rassemblons le soir et nous en discutons." (DL2)

Cependant ce caractère collectif ne relève pas d'une procédure majoritaire. Il y a consultation, recherche d'un consensus, mais en fin de compte c'est au "chef" de fixer la décision, même si la rigidité en est parfois atténuée :

"C'est moi, en tant que chef de la zadruga, qui ai le dernier mot, mais ce n'est pas irrévocable."

Ce pouvoir suprême du domaćin n'apparaît pas dans le village de Smedovac, où pourtant la cohabitation n'est pas latérale, mais multigénérationnelle :

+ "Dans le ménage, nous prenons les décisions par accord de tous les membres [...] A l'occasion d'un achat assez coûteux on demande [leur avis] à tous les membres et à la fin on prend en considération la meilleure proposition." (SM3)

L'absence de voix prépondérante est d'ailleurs à l'origine de conflits intergénérationnels nombreux, selon ce villageois :

"Dans notre famille il n'y a aucune querelle d'importance comme ça arrive dans pas mal de familles au village. Dans ce cas le plus souvent le conflit éclate entre le père et le fils. D'ailleurs dans la plupart des cas le beau-père et le gendre d'un même ménage s'entendent mieux que le père et le fils."

Une issue à cette situation de conflit réside dans une inversion des rapports d'influence :

"Quand il faut acheter des choses pour la maison nous nous mettons d'accord tous en famille, mais je m'en remets plutôt à mon fils et à ma bru car ils doivent se soucier de leur avenir. Il n'y a jamais de conflit dans la famille." (SM1)

L'amorce d'un tel phénomène est également perceptible dans l'autre village serbe, Brest :

"Je ne pense pas qu'à l'avenir nous allons changer [notre système de culture]. Ça nous convient comme ça. Je ne sais pas ce qu'en pensent mes fils, mais ce sont eux les plus jeunes, et s'ils veulent quelque chose je serai d'accord." (BR5)

Si le manque de personnalité prépondérante est généra-

+ teur de conflits, le manque inverse de concertation, l'autorité sans contrepartie affichée semblent également à l'origine d'antagonismes pouvant aller jusqu'à la rupture, dans le village bosniaque de Bastasi¹. Là les chefs de famille affirment que leur parole est sacrée -c'est-à-dire que leur autorité est absolue. Les fils mariés vivant sous le toit paternel croient pour leur part à l'immutabilité du comportement de leur père, à l'impossibilité pour eux d'acquiescer quelque pouvoir, et ils désirent être indépendants. Et nous avons effectivement constaté par ailleurs l'irrégularité des cycles domestiques dans ce village, la rupture d'un certain nombre de groupes multinucléaires².

Le cas de Bastasi apparaît cependant exceptionnel, et d'une manière générale le modèle du pouvoir au sein des groupes fondés sur la cohabitation de plusieurs couples possède une dimension collective, quelle que soit par ailleurs l'autorité du chef. Cela est vrai dans les villages où apparaît une évolution dans divers aspects de l'organisation familiale (Brest et Smedovac), aussi bien que là où prévaut une permanence en la matière (Dobra Luka). Il n'y a pas domination absolue d'une génération sur l'autre -tout au moins pour ce qui concerne les membres mariés du groupe.

Nous avons vu par contre, dans un autre chapitre, comment s'exerçait un pouvoir absolu sur la génération la plus jeune à l'occasion de la démarche matrimoniale. Cette soumission des jeunes s'étend (ou s'étendait) à tous les aspects de la vie familiale, et la dimension collective de la conduite du groupe se limite strictement aux générations "adultes" :

-
1. Une certaine prudence s'impose en la matière dans ce village. Rappelons en effet que peu d'entretiens individuels ont pu y être menés et que l'essentiel des informations y a été recueilli, en dehors des questionnaires eux-mêmes, par entretien collectif et par observations non conduites de façon analogue aux autres villages.
 2. Les rapports intra-familiaux ne peuvent évidemment être seuls invoqués quant à ce phénomène, les conditions économiques particulièrement difficiles de Bastasi devant en la matière être prises en compte.

"Jamais mon père ne nous a demandé conseil à nous, les fils, avant que nous ne soyons adultes et que nous ayons fait notre service militaire." (DL5)

"Mon petit-fils aujourd'hui prend le tracteur ou la voiture et va et vient comme il veut. Si son grand-père était vivant il n'aurait pas le droit de le faire, sinon il serait chassé de la maison, et son père avec¹." (BR6)

La domination à laquelle sont assujettis les individus non-adultes et non mariés peut d'ailleurs être exercée par un domaćin de la même génération :

"Dans le passé [...] on obéissait au frère aîné comme à un père. Par exemple quand mon frère m'a dit de me marier je ne m'y suis pas opposé, c'est comme si c'était mon père qui me l'avait dit." (BR4)

"Je t'ai raconté combien mes frères me respectaient et m'obéissaient. Quand je leur ai dit de se marier et que je leur ai proposé une fille à épouser, ils m'ont écouté et ils ont bien fait." (BR5)

C'est donc le groupe d'âge qui est en cause plus que la génération à proprement parler. Il est à noter que le discours à Brest est entièrement au passé. Contrairement à Dobra Luka, dans ce village, "beaucoup de choses ont changé [...]. Avant il fallait écouter ce que [les vieux] disaient, maintenant les enfants font ce qu'ils veulent, ils ne prêtent plus attention aux paroles des vieux" (BR6). Certes l'affirmation du changement a toujours un caractère plus générique que personnel :

"Chez moi ce n'est pas comme ça [...] On connaît ma place, jusqu'à ce jour, et si je suis absent, per-

1. Ces propos font apparaître la notion de responsabilité collective, appliquée au noyau élémentaire. Ceci va à l'encontre d'un trait essentiel du "type-idéal zadruga", la référence primordiale voire unique à l'ensemble du groupe, pour la vie quotidienne et pour l'éducation.

+ sonne ne s'y assoit." (BR1)

Malgré tout, l'évolution se fait partout sentir :

"Chez moi je ne peux pas dire qu'il en soit ainsi [...] mais ce n'est plus vraiment comme avant."
(BR6)

Cette altération du pouvoir exercée sur les jeunes pré-adultes est à mettre en parallèle avec ce qui a été dit, au chapitre précédent, du changement dans la maîtrise du choix matrimonial possédée désormais à Brest (mais non à Dobra Luka) par les intéressés eux-mêmes.

L'expression de l'autorité et du pouvoir au sein du groupe tend souvent à se confondre, dans le discours indigène, avec l'expression du respect. Les termes "obéir" (*slušati*¹) et "respecter" (*postovati*) s'y trouvent constamment associés :

"Mes frères me respectaient et m'obéissaient." (BR5)

"Les vieux étaient respectés et les femmes obéissaient.

"On me respecte [...] Les enfants m'obéissent."
(BR1)

Les manifestations fortement formalisées d'un strict respect constituent le vécu quotidien de la hiérarchie qui est ainsi matérialisée concrètement. Lorsque le domačín de Brest déclare : "On connaît ma place" ("*Moje se mesto zna*"), il évoque à la fois l'endroit où lui seul peut s'asseoir et sa position de chef de famille.

C'est à Dobra Luka que se rencontrent les marques de

1. Le sens premier de *slušati* est "écouter". Son emploi, de préférence à des termes marquant plus la soumission comme *pokoravati se*, *povinati se*, ajoute à la notion d'obéissance la notion d'adhésion, de persuasion, et tend à en retrancher la connotation de coercition.

respect les plus spectaculaires -en ce sens qu'elles participent d'un spectacle que le groupe offre à l'extérieur, d'une image qu'il veut donner de lui-même. Les manifestations respectueuses illustrent son bon fonctionnement, l'harmonie qui règne en son sein, la qualité de son chef. Les rites de réception dont il a été fait mention plus haut, caractérisés par l'éminence du chef de famille et l'effacement ostensible des autres membres du groupe, tendent à prouver, en même temps que les vertus d'hospitalité, les rapports respectueux qui prévalent dans la maison. Les repas, qu'il y ait ou non des hôtes, sont l'occasion principale des manifestations rituelles quotidiennes de la prééminence et de la déférence. Le chef de famille a sa place dans un angle de la pièce. On lui apporte une cruche d'eau à laquelle il se lave les mains le premier. Il commence à manger le premier, et distribue la viande. Les plats sont apportés par les jeunes gens, garçons et filles s'il n'y a pas d'hôte, garçons seuls dans le cas contraire. En effet en cas de présence étrangère, aucune femme ou fille n'assiste à ce repas. Sinon la *domaćica* prend place près du *domaćin*. La hiérarchie marquée par le rituel habituel se réfère donc plus à la classe d'âge qu'au sexe.

La cigarette est investie d'une importante signification révérencielle. Nous avons vu son utilisation dans les rites d'hospitalité. Pour ce qui est des rapports internes au groupe, elle est au contraire porteuse d'une charge négative. Le respect interdit de fumer devant son père¹, quels que soient l'âge et la position dans la famille. Ce véritable tabou se présente régulièrement parmi les premières évocations du respect dans le discours indigène. Un villageois (DL3) donne la définition suivante :

"Respecter ses parents, c'est ne pas fumer devant eux, ne pas se conduire mal, ne pas prendre de décision sans leur consentement, ne pas partir de la maison sans leur demander et sans qu'ils le sachent, etc."

1. L'interdit s'applique aussi à la présence des oncles paternels.

On retrouve par ailleurs dans ces propos la confusion du respect et de l'obéissance. Et celle-ci ressort en l'occurrence comme une composante de celui-là. L'aliénation de la liberté au profit du père apparaît essentiellement comme une manifestation formelle de déférence. Le domaćin doit être informé des faits et gestes de ses fils -quel que soit leur âge : ce n'est plus là la classe d'âge qui est en cause, mais la génération- et à côté du tabou de la cigarette, ceux-ci sont soumis au "tabou du non" :

"Mon fils ne fera rien sans me le dire, bien qu'il aît 40 ans." (DL1)

"Mon fils D. a presque 30 ans, mais il m'obéit. Il ne m'a jamais dit non." (DL4)

Des manifestations de respect analogues à celles de Dobra Luka se rencontrent chez les bosniaques de Bastasi. A table le chef de famille est le premier servi, puis vient le tour des fils les plus âgés. Les femmes et les enfants sont servis en dernier. Au contraire de Dobra Luka la différence sexuelle est aussi marquée que la différence de génération ou d'âge. C'est la plus jeune fille qui apporte les plats et c'est la mère qui sert. L'interdit de la cigarette existe également à Bastasi. Il n'est cependant absolu qu'avant le mariage. L'ensemble des comportements et des rituels de respect se maintient dans ce village. Mais de même que l'autorité paternelle est mal supportée, ils semblent marqués négativement pour la jeune génération.

Dans les villages serbes, le changement que nous avons noté dans les rapports d'influence et de pouvoir entre générations s'accompagne d'une transformation spectaculaire des comportements symboliques. Certes, certains signes sont parfois conservés. "On connaît la place" du domaćin. Mais le respect n'est plus ce qu'il était :

"Il y a une grande différence dans les rapports à l'intérieur de la famille, et dans le respect entre avant et maintenant." (BR5)

"On ne respecte plus les parents comme avant. En ce qui concerne la vie dans la maison, c'est la grande différence." (BR4)

"Pour ce qui est de respecter les anciens, comme c'était le cas avant, il y a une grande différence, c'est presque le contraire. Avant on respectait les vieux, on essayait de ne pas leur faire de peine, on veillait bien à ne pas les mettre en colère. Maintenant en fait on veille à ne pas mettre les jeunes en colère." (SM2)

Le respect était traditionnellement marqué de façon semblable dans les deux villages serbes, certains comportements rejoignant ceux déjà rencontrés dans le village albanais -par exemple le tabou de la cigarette :

"Avant on respectait beaucoup les vieux. Quand un vieux entraient dans la maison les jeunes se levaient aussitôt. Devant un vieux un jeune ne fumait pas. Une femme n'était jamais tête nue, et ne se peignait jamais devant un vieux. C'était honteux de le faire." (BR5)

"Quand les vieux entraient, les plus jeunes devaient se lever. Devant les vieux on n'osait pas allumer une cigarette." (SM2)

"Il faut que [les enfants] respectent leurs parents : ne pas fumer devant eux jusqu'à vingt ans, ne pas frapper son père¹, ne pas jurer devant lui etc." (SM1)

Ce dernier villageois constitue une exception en tenant son discours au présent, notamment dans sa description des repas :

"Nous avons tous notre place à table. Moi comme chef (*glava*) de la famille je suis au bout de la table, et la bru apporte les plats et nous nous servons l'un après l'autre, moi d'abord."

1. Aucune interdiction de ce genre n'est mentionnée à Dobra Luka, où un tel acte est littéralement inenvisageable. L'existence des interdits indique le niveau du possible.

Pourtant l'ordonnancement des repas apparaît comme un point sensible de l'étiquette domestique. Son bouleversement est perçu comme symbolique du changement des rapports intra-familiaux :

"A cette époque on respectait beaucoup plus les vieux. Par exemple les plus jeunes ne pouvaient pas prendre du pain ni la cuillère pour manger avant que les vieux ne mangent." (BR3)

"Les plus âgés mangeaient en général avant les jeunes. Aujourd'hui, non. Il faut d'abord donner à l'enfant -ensuite aux adultes." (BR5)

"Avant c'était le plus vieux qui se servait à table, et ensuite le plus jeune. Aujourd'hui c'est tout à fait le contraire, on donne d'abord aux enfants, et les vieux, quand ils arrivent, ils ont ce qu'ils ont." (SM2)

Et le dernier locuteur constate, avec humour, sa mauvaise fortune, qui symbolise cette évolution :

"On faisait bien attention à donner aux vieux le meilleur morceau, la cuisse ou le haut de cuisse, et aux enfants la carcasse. Et maintenant que je suis vieux c'est encore aux enfants qu'on donne la cuisse ou le haut de cuisse, et aux vieux la carcasse."

Cette perte de la priorité à table est un indice de la baisse générale, dans les villages serbes, du respect voué à la génération âgée. En ce sens elle est à mettre en parallèle avec la diminution du pouvoir et de l'influence exercés au sein du groupe par cette génération -voire l'inversion de ces rapports. Mais elle a aussi une autre signification, liée à son aspect concret, et que les derniers propos rapportés tendent bien à faire ressortir. La priorité à table est certes une marque de prééminence, mais elle est aussi la possibilité de s'approprier les meilleurs morceaux. Et de ce point de vue, l'attribution de la meilleure part, non pas même aux jeunes adultes, mais aux enfants, indique un renversement des valeurs, et ren-

voie à la fonction d'élevage de la famille que nous aborderons par ailleurs.

Les groupes domestiques larges présentent donc actuellement, quant aux rapports internes qui y prévalent et notamment quant aux rapports inter-générationnels, quant à la distribution du pouvoir, à l'exercice de l'autorité, et aux manifestations du respect, de larges variations d'un village à l'autre, et plus précisément entre les villages serbes et musulmans (albanais ou bosniaque). Mais ces variations sont le produit d'une mutation qui a atteint les uns et non les autres. Fondamentalement la nature traditionnelle de ces rapports est semblable dans les villages serbes, albanais et bosniaque. Peut-on les qualifier de patriarcaux ? Si même on laisse de côté le statut de la propriété, qui n'est pas attachée en propre au chef de famille, ces groupes ne possèdent pas tous les traits essentiels de la famille patriarcale. Ils en possèdent les manifestations ostensibles du respect et de la déférence, et la forte autorité du chef -encore que sur ce dernier point des différences existent entre les villages. Mais le pouvoir du père, du domaćin n'est pas absolu, et son exercice se réfère constamment au groupe. Tous les hommes adultes ont de par leur statut vocation à orienter sa marche. Le respect, l'obéissance signifient en fait la soumission de l'individu au groupe -et non au maître. Le pouvoir du chef ne s'exerce -ou ne cherche à s'exercer- absolument que quand sont en cause la composition ou la cohésion du groupe. C'est le cas pour les choix matrimoniaux. C'est le cas pour les départs et les scissions. A Dobra Luka ce pouvoir est réel, et le père peut effectivement -sauf conflit et rupture- empêcher les fils de partir. A Brest il n'est plus que simulé, et le père feint d'organiser lui-même la séparation. Dans l'un et l'autre village le pouvoir paternel incarne la prééminence du groupe, jusque dans sa dislocation.

2. Reproduction et production de la société

Les fonctions du groupe domestique qui ont trait au devenir de la société peuvent être dites de reproduction ou de production selon qu'y prédomine le renouvellement dans la pérennité ou un élément dynamique d'évolution et de mutation. La distinction de ces deux aspects, qui s'introduit naturellement dans l'analyse, ne constitue cependant pas un critère opératoire de classement, car ils peuvent coexister dans chaque fonction, au delà de sa nature apparente ou explicite. Ainsi les fonctions d'élevage et d'éducation sont orientées tantôt vers le maintien de l'ensemble des rôles, et sa reproduction d'une génération à l'autre, tantôt vers l'accession à de nouvelles positions, l'intégration¹ de ces orientations domestiques produisant alors un système social modifié. La fonction biologique même, dite de reproduction, ne correspond qu'exceptionnellement à une stricte reproduction démographique quand bien même elle est sous-tendue par un modèle de stricte reproduction au niveau familial. C'est ce qualificatif de *démographique* que nous utiliserons ici pour la qualifier, sans préjuger ainsi de ses orientations et de ses résultats.

2.1. La fonction démographique.

2.1.1. Les variations de la fécondité.

La fonction démographique du groupe domestique renvoie essentiellement au rôle générateur de la femme. Le nombre d'enfants mis au monde par une femme au cours de sa période de fécondité constitue le meilleur indicateur de cette fonction, étant pris en considération par ailleurs un certain nombre d'éléments contextuels comme la mortalité infantile ou l'exis-

1. au sens mathématique : limite de la somme d'éléments infinitésimaux.

tence de pratiques polygamiques¹. La comparaison de ce nombre moyen, calculé sur les *domaćica*, pour chacun de nos six villages fait apparaître une grande amplitude de variation, ainsi que l'exprime le classement suivant (par ordre décroissant) :

- Dobra Luka : 7,8
- Bastasi : 6,4
- Gorenja Vas : 2,7
- Brest : 2,4
- Buševac : 2,1
- Smedovac : 1,6

La variation ne suit pas ici la ligne Est-Ouest fréquemment rencontrée quant aux autres variables, mais un fossé sépare les villages totalement ou partiellement musulmans des villages orthodoxes et catholiques. L'appartenance religieuse n'est cependant pas explicative à elle seule, les serbes orthodoxes de Bastasi étant aussi prolifiques que les musulmanes de ce village (6,7 pour les premières contre 6,3 pour les secondes). Au sein du groupe le moins nataliste, le village serbe de Smedovac se distingue lui-même par sa natalité particulièrement basse, bien en-deçà du seuil de reproduction démographique. Le mode statistique des distributions selon les villages² se situe partout à 2 enfants, sauf à Dobra Luka (où il est de 4) et à Bastasi (où il est de 8). Toutefois dans ces deux villages les distributions sont très étalées. Le maximum est de 3 enfants à Smedovac, 5 à Brest et Buševac, 9 à Gorenja Vas, 16 à Bastasi, 17 à Dobra Luka.

1. De telles pratiques, traditionnellement présentes dans les régions sous domination turque, n'ont presque pas de réalité en milieu villageois, étant, pour de simples raisons numériques, accessibles seulement à une élite (essentiellement urbaine). On trouve certes dans les villages musulmans une tendance à la répudiation et des mariages multiples plus fréquents que dans les autres régions, mais des problèmes de stérilité en sont généralement la cause -ce qui ne modifie donc pas la coïncidence entre fonction du groupe et rôle de la femme.

2. Cf. tableau 5 en annexe.

La prise en compte de la mortalité infantile conduit à considérer le nombre d'enfants survivants (à la date de l'enquête), indicateur imparfait parce que lié à l'âge de la domaćica -encore que cette liaison puisse a priori être supposée faible- mais indicateur qui permet néanmoins d'approcher la réalité de la succession des générations. Les villages s'ordonnent selon ce nombre moyen de la même façon que précédemment, avec un éventail de variation quelque peu resserré :

- Dobra Luka : 5,8
- Bastasi : 5,1
- Gorenja Vas : 2,4
- Brest : 2,0
- Buševac : 1,9
- Smedovac : 1,3

Les valeurs modales sont cette fois 1 à Smedovac, 2 à Buševac, Gorenja Vas et Brest, 5 à Dobra luka et Bastasi. Le maximum est de 3 à Smedovac, 4 à Brest et Buševac, 7 à Gorenja Vas, 10 à Bastasi et 13 à Dobra Luka. La mortalité varie considérablement de Buševac, où elle est minimale avec un rapport de 0,10, à Dobra Luka, où le rapport est de 0,25¹. Le nombre moyen d'enfants survivants est tout de même trois fois plus élevé dans le village albanais que dans le village croate. Le contraste est surtout frappant si l'on compare Dobra Luka à Smedovac, où dans deux cas sur trois il n'y a qu'un descendant, qu'un successeur possible -fils ou fille. Les différences de mortalité infantile d'un village à l'autre vont en tout cas à l'encontre d'une simple explication des différences de natalité par la prise en compte de cette mortalité dans une stratégie de reproduction. Et cette réfutation valide par la même

1. Ces deux villages étant voisins pour ce qui est de la répartition des familles selon les phases du cycle de vie, l'effet de l'âge de la domaćica, évoqué plus haut, n'intervient pas, et les deux rapports de mortalité sont directement comparables.

occasion l'approche de la fonction démographique du groupe domestique par la fécondité féminine.

Les nombres que nous avons utilisés précédemment pour comparer cette fécondité d'un village à l'autre sont a priori affectés d'un biais imputable à leur calcul sur l'ensemble des domaćica, alors que certaines d'entre elles ne sont pas parvenues au terme de leur période de fécondité. La considération des deux extrêmes du classement tend néanmoins à montrer que l'existence de ce biais ne met pas en cause la situation relative des villages, puisqu'à Dobra Luka la proportion de domaćin (et de domaćica) en phase initiale du cycle de vie (A.0) -phase où la naissance d'enfants est encore un évènement d'une probabilité non négligeable- est considérablement plus élevée qu'à Smedovac. La prise en compte de la position dans le cycle de vie pour chacun des villages permet de dégager la comparaison de l'imprécision liée à la fécondité, et dans le même temps d'évaluer l'évolution de la natalité dans le temps. Le nombre moyen d'enfants varie selon les phases du cycle de la façon suivante¹ :

- Dobra Luka

A.0-A!0-A"0 : 5,3 A.1 : 6,7 C.0-C.1 : 7,8

- Bastasi

A.0-A!0-A"0 : 4,6 A.1 : 7,4 C.0-C.1 : 8,2

- Gorenja Vas

A.0-A!0-A"0 : 2,0 A.1 : 5,5 D.0-D.1 : 4,0

- Brest

A.0-A!0-A"0 : 1,6 A.1 : 2,7 B : 2,2 D.0-D.1 : 3,0

- Buševac

A.0-A!0-A"0 : 1,9 A.1 : 2,5 D.0-D.1 : 2,8

- Smedovac

A.0-A!0-A"0 : 1,0 B : 1,6 D.0-D.1 : 1,5

1. Les effectifs en jeu ne permettent pas d'indiquer ce nombre pour toutes les phases dans chacun des villages.

L'examen des phases finales et intermédiaires fait apparaître sur les six villages un ordre semblable à ceux qui ont été donnés précédemment. La seule différence concerne Bastasi, qui sur ces phases se situe au sommet de la natalité avant même Dobra Luka, confirmant ainsi la particularité des villages à population musulmane. Il faut également noter la forte natalité qui a prévalu dans le village slovène jusqu'à une époque récente. La spécificité de Smedovac est par ailleurs accentuée. Le malthusianisme de ces serbes du Timok n'est pas un comportement récent.

Le nombre moyen d'enfants dans les phases initiales ne peut, comme nous l'avons indiqué, constituer une mesure exacte de la natalité actuelle. On peut toutefois en inférer que celle-ci reste très élevée dans les villages musulmans, une certaine baisse se manifestant néanmoins à Bastasi, que la spécificité de Smedovac persiste, et que la différence entre les villages occidentaux s'estompe.

Peut-on imputer, au moins partiellement, les variations globales de la natalité à la variable socio-professionnelle, l'activité dominante n'étant pas partout identique, et un clivage existant même, en la matière, entre les villages de l'Est et ceux de l'Ouest ? La présence, aux deux extrêmes du classement, de villages également marqués par l'agriculture va à l'encontre de cette hypothèse. Et celle-ci achève d'être infirmée par l'examen du nombre moyen d'enfants selon l'appartenance socio-professionnelle, au sein de chaque village :

Dobra Luka :

paysans : 8,2 *paysans-ouvriers* : 6,0 *ouvriers* : 5,2

Bastasi :

paysans : 6,9 *paysans-ouvriers* : 6,8 *ouvriers* : 4,4

Gorenja Vas :

paysans : 3,2 *ouvriers* : 2,6

Brest :

paysans : 2,6 *paysans-ouvriers* : 2,1

Buševac :

paysans : 3,0 paysans-ouvriers : 2,6 ouvriers : 1,6

Smedovac :

paysans : 1,6 paysans-ouvriers : 1,4

Partout la natalité est la plus élevée chez les paysans purs, et la moins élevée chez les ouvriers. Mais la variabilité liée en propre à la variable socio-professionnelle est tout à fait secondaire par rapport à ce qui revient en propre à la variable villageoise. L'influence de l'appartenance socio-professionnelle ne peut d'ailleurs être totalement dégagée de l'effet de l'âge, les ouvriers étant plus nombreux dans les classes jeunes. Cet effet est un artefact du à l'inachèvement dans certains foyers de la période de fécondité, en même temps que le produit d'un phénomène réel d'évolution. L'âge peut également être invoqué dans l'explication de la différence entre paysans et paysans-ouvriers. La double activité personnelle est en effet moins répandue parmi les *domaćin* âgés. Enfin, la mortalité infantile doit ici être prise en compte. La différence entre les deux catégories tend en effet à s'estomper si l'on considère le nombre d'enfants survivants : 6,2 chez les paysans et 5,7 chez les paysans-ouvriers à Dobra Luka ; 2,1 chez les paysans et 2,0 chez les paysans-ouvriers à Brest. Tout se passe comme si cette mortalité était intégrée dans une vision de la descendance ne variant pas, au sein de chaque village, d'une catégorie à l'autre.

La fécondité est donc bien essentiellement liée à la variable villageoise, celle-ci indiquant pour partie la variable religieuse, mais marquant également des phénomènes spécifiques. Deux grands types se distinguent nettement, aux deux extrêmes des comportements. Le premier, que nous qualifierons de *musulman*, correspond à une natalité n'ayant pas été affectée par ce qu'on désigne habituellement sous le nom de "révolution démographique", et à une fécondité proche de la fécondité dite naturelle. A l'opposé un village serbe (orthodoxe) pratique un strict contrôle des naissances qui situe la natalité en dessous du seuil de reproduction. Entre les deux un type intermédiaire

réunit les villages catholiques de l'Ouest et un village orthodoxe de Serbie. Une évolution plus ou moins marquée s'y manifeste avec le temps. Les deux extrêmes au contraire persistent dans la stabilité.

2.1.2. Age au mariage et fécondité.

Le contrôle social de la natalité, attesté par l'ampleur des variations d'un village à l'autre, s'exerce à travers des pratiques situées au coeur du secret conjugal, et dont il ne sera pas fait mention ici -faute d'informations. Il s'exerce également au moyen de comportements institutionnels dont il constitue la fonction, généralement implicite. L'âge de la femme au mariage, influant sur la natalité en agissant sur la fécondité, dont il module la durée, est, a priori, de ceux-ci. Mais le moment du passage matrimonial peut obéir à d'autres considérations, correspondre à d'autres fonctions, et sa signification n'est pas forcément univoque. La prise en compte simultanée de l'âge du marié est susceptible d'éclairer le sens de cette liaison entre âge (de la femme) au mariage et fécondité, par l'éclairage même apporté à d'autres fonctions du mariage.

Le classement par ordre croissant de nos six villages, selon l'âge moyen auquel se sont mariées les *domaćica*, est le suivant :

- Smedovac :	17,4	(écart-type : 1,3)
- Bastasi :	18,5	(écart-type : 2,6)
- Dobra Luka :	19,0	(écart-type : 2,0)
- Brest :	19,3	(écart-type : 2,0)
- Buševac :	20,6	(écart-type : 3,1)
- Gorenja Vas :	23,1	(écart-type : 3,8)

Une première observation s'impose à propos de la dispersion des distributions, qui est nettement moindre dans les villages de l'Est que dans ceux de l'Ouest, cette moindre dispersion signifiant un comportement plus uniforme. D'une façon

générale moins l'âge moyen est élevé, plus l'uniformité est grande. Le cas de Smedovac est à cet égard tout à fait significatif.

Il ressort surtout de ce classement que les villages où les filles se marient le plus tôt sont soit les plus malthusiens, soit les plus natalistes. Si la seconde situation ressortit à la liaison logique entre l'âge de la femme au mariage et la fécondité, la première indique bien que cette liaison n'est pas universelle, et Smedovac en fournit un contre-exemple extrême. L'examen de l'âge moyen auquel se sont mariées les domaćica maintenant en phase finale du cycle de vie fait apparaître sensiblement le même classement : 17,2 à Smedovac ; 18,0 à Dobra Luka ; 18,3 à Bastasi et Brest ; 21,0 à Buševac et Gorenja Vas¹. Les comportements en la matière ne sont pas neufs.

Les villages malthusiens et natalistes se séparent si l'on fait intervenir l'âge moyen de l'homme au mariage et l'écart entre époux. Sur l'ensemble de la population cet écart² est en effet de +3,7 à Dobra Luka et Buševac ; +3,6 à Gorenja Vas ; +1,9 à Bastasi ; +0,9 à Smedovac et -0,7 à Brest. L'âge du marié est donc 22,7 à Dobra Luka et 26,7 à Gorenja Vas, mais 18,3 à Smedovac et 18,6 à Brest. La dispersion est forte à Dobra Luka (écart-type : 4,1), Gorenja Vas (4,1) et Bastasi (3,4) mais la pratique est assez uniforme à Brest (écart-type : 2,2) et surtout Smedovac (1,6). La variabilité selon les villages est encore accentuée si l'on examine l'écart pour les couples en phase finale du cycle : +8,0 à Gorenja Vas ; +4,7 à Buševac ; +4,3 à Dobra Luka ; +1,7 à Bastasi ; +0,5 à Smedovac et -2,2 à Brest³.

-
1. Pour Dobra Luka et Bastasi les moyennes sont calculées pour les phases intermédiaires C.0 - C.1, les phases finales étant insuffisamment représentées. Il faut noter qu'à Gorenja Vas la moyenne pour la phase intermédiaire A.1 (26,2), beaucoup plus élevée que pour la phase finale mentionnée ici, correspond sans doute plus à la réalité de ce village, les résultats pour la phase finale étant peu fiable en raison de la faiblesse de ses effectifs.
 2. âge du marié - âge de la mariée, en années.
 3. De la même façon que précédemment les résultats pour Dobra Luka et Bastasi concernent les phases intermédiaires C.0-C.1. Par ailleurs le nombre très élevé caractérisant Gorenja Vas n'a qu'une valeur indicative, vu la faiblesse des effectifs de cette phase dans ce village.

On se trouve donc en présence de comportements traditionnels, et d'un clivage profond en la matière entre d'une part les villages catholiques et les villages musulmans (notamment Dobra Luka), où l'écart d'âge entre époux est important, et d'autre part les villages serbes orthodoxes, où l'écart est presque nul, ou même nettement inversé dans le cas de Brest -ce qui confirme statistiquement les propos tenus sur le sujet par les habitants de ce village.

Si l'on rapproche la natalité dans les différents villages de l'âge auquel on s'y marie, des types consistants se dessinent et s'opposent. Le premier d'entre eux coïncide avec ce que nous avons appelé à propos de la natalité "type musulman", réunissant les villages de Dobra Luka et Bastasi. Outre la très forte fécondité qui y prévaut, ses caractéristiques sont le mariage précoce des filles et un important écart d'âge entre époux. A l'opposé la natalité extrêmement basse de Smedovac coexiste avec une pratique matrimoniale où la vie conjugale commence très tôt pour les filles comme pour les garçons, et où les deux époux sont sensiblement d'âge égal. Entre ces deux extrêmes, les correspondances sont moins nettes, les comportements en matière de fécondité étant moins uniformes et moins marqués dans un sens ou dans l'autre. Dans les deux villages catholiques les mariages sont tardifs pour les deux sexes, un écart important en moyenne séparant cependant les époux (le mari étant le plus âgé). Mais chez les slovènes cette situation accompagne une fécondité relativement élevée, alors que chez les croates la fécondité n'est que moyenne. Chez les serbes de Brest enfin la fécondité, qui se situe également dans la moyenne, est associée à un comportement spécifique où garçons et filles se marient jeunes mais où traditionnellement la femme compte quelques années de plus que le mari.

A l'exception de Buševac et Gorenja Vas l'âge au mariage ressortit à une pratique sensiblement uniforme au sein de chaque village -uniforme au moins pour un des deux sexes. Ceci tend à indiquer l'existence d'un fort contrôle social en la matière. Par ailleurs il est intéressant de noter l'absence de corrélation entre l'âge du marié et celui de la mariée dans

deux villages : Brest et Dobra Luka¹. Elle correspond à la pratique du mariage imposé, traditionnelle dans ces villages -et encore actuelle dans le cas de Dobra Luka.

Si l'on joint à ces observations ce qui a été dit au chapitre précédent, de la démarche matrimoniale dans les différents villages et des choix qui la sous-tendent, on peut poser, quant aux diverses fonctions latentes ou explicites du groupe domestique et à la façon dont l'âge au mariage en indique les variations, la proposition suivante :

La fonction démographique est corrélée avec la pratique régissant l'âge de la femme au mariage. La précocité indique le développement maximal de cette fonction. L'âge de l'homme au mariage constitue lui un indicateur lié à une autre fonction (différente selon les villages), un mariage précoce en indiquant, de la même façon, la présence et le développement maximal. En cas de simultanéité, l'indication fournie par l'âge de la femme s'efface devant celle fournie par l'âge de l'homme.

Ainsi, à Dobra Luka et à Bastasi l'âge précoce des filles au mariage -non contredit par un âge des mariés assez variable et en moyenne relativement élevé- est lié à l'hypertrophie de la fonction démographique du groupe domestique au rôle géniteur de la femme. A Brest ce sont les garçons qui sont mariés jeunes. Cette pratique est à relier à la fonction économique, productive, du groupe, au rôle laborieux de la femme, à la recherche de main d'oeuvre contenue dans la démarche matrimoniale. Une telle recherche coïncide avec, symétriquement,

1. Les coefficients de corrélation sont respectivement : 0,34 à Smedovac ; -0,10 à Brest ; -0,17 à Dobra Luka ; 0,40 à Bastasi ; 0,42 à Buševac et 0,50 à Gorenja Vas. La régression de l'âge de la mariée par rapport à celui du marié s'exprime par les coefficients suivants : 0,27 à Smedovac ; -0,09 à Brest ; -0,08 à Dobra Luka ; 0,31 à Bastasi ; 0,45 à Buševac et 0,46 à Gorenja Vas. Alors que partout ailleurs l'âge de la mariée croît avec celui du marié, à Dobra Luka et Brest la corrélation est négative, -en fait quasi-inexistante et dépourvue de signification statistique.

+ +

une relative rétention des filles, qui se traduit par leur âge plus élevé au mariage, et qui est imputable au souci parallèle de conserver le plus longtemps possible la force de travail qu'elles représentent^{1m}. Cette double stratégie est d'ailleurs tout à fait consciente :

"La femme était plus vieille [que le mari] parce qu'elle était obligée de travailler chez ses parents et restait chez eux le plus longtemps possible, et d'autre part ainsi elle pouvait bien travailler dans la maison de son mari." (BR3)

"C'était toujours ainsi à cette époque-là, les femmes étaient plus âgées que les hommes. Les parents de la fille voulaient qu'elle reste plus longtemps chez eux pour travailler, et d'un autre côté on mariait les jeunes gens assez tôt afin d'obtenir de la main d'oeuvre supplémentaire." (D.J., enquête de 1965)

A Smedovac les mariés sont jeunes tous deux. Là c'est la fonction patrimoniale du groupe (identifié au domaine) qui est en cause, et la fonction d'alliance du mariage. Les occasions d'alliance optimales doivent être recherchées et saisies rapidement, sous peine d'être perdues. Quant aux deux villages catholiques de l'Ouest, les mariages y sont contractés à un âge variable, mais en général tardivement, pour l'un et l'autre des époux. Le contrôle social y est plus faible, et n'y privilégie pas de fonction.

2.1.3. Age au mariage et reproduction : les modèles actuels.

La liaison entre âges au mariage et fécondité, liaison factuelle, existe-t-elle aussi au niveau des modèles indigènes ? En d'autres termes existe-t-il des modèles consistants,

-
1. Le type-idéal de la zadruga tel qu'il est décrit par E. Sicard notamment est sur ce point contredit par la réalité de Brest. Dans le type-idéal en effet la jeune fille passe tout son temps, en attendant le mariage, à préparer son trousseau.

variables d'un village à l'autre, qui consciemment ou non unissent un âge idéal auquel les filles doivent ou devraient se marier, un âge auquel les garçons doivent ou devraient se marier, et un nombre idéal d'enfants issus du mariage, une reproduction idéale ? Et, question préalable, ces âges ^{idéaux} idéaux et ce nombre idéal constituent-ils eux-mêmes, séparément, des modèles collectifs auxquels les comportements, dont on a vu la similitude au sein de chaque village et la variabilité de l'un à l'autre, se réfèreraient, ou sont-ils essentiellement des attitudes individuelles et indépendantes ?

Nous avons vu que les comportements, tant en matière de natalité que pour ce qui concerne le moment du mariage, avaient assez peu varié sur la durée correspondant à la période d'un cycle de vie domestique, et que sur l'ensemble de la population on y retrouvait, même atténuées, les différences entre villages existant au niveau des couples les plus âgés. Les attitudes ou les modèles actuels sont-ils le reflet de ces comportements, et de modèles traditionnels, ou au contraire sont-ils le produit d'une volonté de rupture, et y a-t-il une différence en la matière selon l'âge et l'expérience personnelle ? Le cas de Brest en particulier mérite sur ce point de retenir l'attention, dans la mesure où un changement fondamental dans la pratique matrimoniale y est intervenu, la maîtrise de la démarche passant de l'autorité collective, et paternelle, à l'intéressé lui-même¹.

Afin de dégager les régularités dans les attitudes, et, éventuellement, de tels modèles, les opinions émises par les domâcin et leurs épouses ont été mises en corrélation dans une analyse des correspondances. Celle-ci portait sur 8 varia-

1. L'âge au mariage a à Brest évolué parallèlement à ce changement, puisqu'il est, pour le marié, de 17,0 en D, 20,5 en A.1 et 21,0 en A.0, et pour la mariée, de 19,8 en D, 19,3 en A.1 et 19,3 en A.0. Même si ces nombres ne dénotent pas un changement sensible de la situation relative de Brest par rapport aux autres villages, ils traduisent néanmoins au sein du village un renversement essentiel quant à l'âge respectif des époux.

bles (l'âge au mariage souhaitable pour un garçon, pour une fille, et, s'en déduisant, l'écart d'âge idéal entre époux, ainsi que le nombre idéal d'enfants, le tout selon le mari et selon la femme), soit au total, les réponses à chacune d'elles ayant fait l'objet d'un regroupement en trois éventualités, 24 items.

L'ensemble des opinions s'organise statistiquement selon une structure consistante¹ dont l'essentiel s'exprime par la configuration de ces items dans un espace à deux dimensions (Cf. figure 13). Cette configuration définit un système d'oppositions tripolaire, dégageant trois modèles cohérents. Le premier d'entre eux prône le mariage tardif, aussi bien pour les garçons que pour les filles. La signification de "tardif" n'étant pas identique pour celles-ci et pour ceux-là -16 % des femmes sont par exemple favorables au mariage après 26 ans pour les garçons, alors que moins de 1 % ont la même opinion en ce qui concerne les filles- ce modèle comporte également un écart d'âge important -c'est-à-dire d'au moins quatre ans- entre les époux. Le second modèle au contraire situe l'idéal pour les deux sexes dans un mariage précoce, le mari ayant de un à trois ans de plus que la femme, en vertu de la même remarque que précédemment quant à la double définition de la précocité. Enfin le troisième modèle se caractérise essentiellement par une parité d'âge entre les époux, voire même un âge plus élevé pour la femme, ce qui correspond généralement à un âge au mariage relativement jeune pour le garçon, et moyen pour la fille.

Chacun de ces modèles intègre sa propre représentation de la reproduction, chacun tend à prôner un nombre idéal d'enfants pour le couple dont il a ainsi défini la formation. Ainsi pour le premier modèle, le mariage tardif, ce nombre sera de trois. La parité d'âge entre époux s'accompagne d'un idéal de deux enfants au plus. Enfin pour le second modèle, celui du

1. Les deux premiers facteurs contiennent 28,5 % de l'inertie totale (17,8 pour le premier ; 10,7 pour le second) ce qui sur un ensemble de 24 items représente une forte liaison statistique.

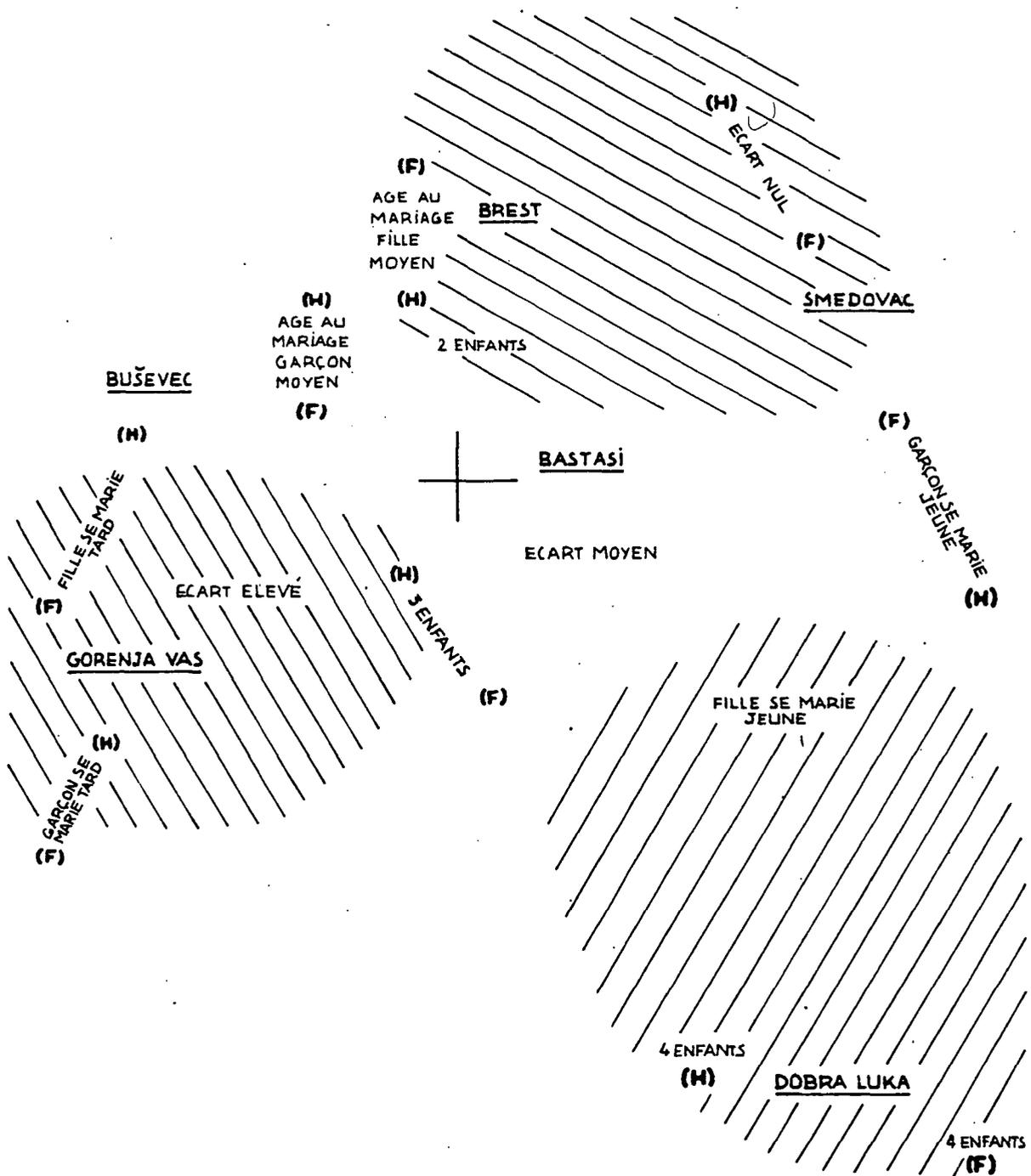


FIGURE 13 MODELES RELATIFS A L'AGE AU MARIAGE ET A LA FECONDITE
 ANALYSE FACTORIELLE SUR LES OPINIONS MASCULINES ET FEMINIQUES DES DEUX PREMIERS FACTEURS

LES INDICATIONS H ET F FIGURENT LORSQUE LES POSITIONS DES HOMMES ET DES FEMMES NE COÏNCIDENT PAS EXACTEMENT

LES HACHURES DISTINGUENT LES TROIS GRANDS MODELES

mariage précoce, de chaque mariage doivent naître au moins quatre enfants. Cette représentation lui est d'ailleurs tellement particulière, et tellement étrangère aux autres, qu'elle en est une caractéristique essentielle, au delà même de l'âge prôné pour le mariage.

Il est à noter que si les opinions masculines et féminines coïncident globalement, si l'on ne voit pas se dessiner des modèles propres aux domaćin ou propres aux domaćica, les femmes tendent plus que les hommes à se rapprocher des traits extrêmes des modèles communs, ceux-ci sont plus fermement dessinés par les femmes que par les hommes. Ceci est particulièrement vrai pour le natalisme caractéristique du second modèle, et pour la parité des âges caractéristique du troisième.

Comment se situent les villages dans cette configuration des opinions ? La cristallisation des modèles s'effectue-t-elle à partir de la variable villageoise -ou plus exactement du complexe ethno-culturel représenté par celle-ci ? Chacune des opinions en question, prise isolément, fait apparaître de larges variations, et même des oppositions, liées au village¹. Par ailleurs de profondes similitudes, et quelques différences, apparaissent entre les modèles et les types de comportement, liés au village, que l'on a distingué précédemment. Y-a-t-il donc entre les uns et les autres, une correspondance dont la variable villageoise est le médiateur ?

Pour deux villages, Bastasi et Buševac, aucun des trois modèles ne sous-tend nettement les comportements. Par contre l'adéquation est réalisée dans le village slovène de Gorenja Vas. Mariages tardifs, important écart d'âge entre époux et fécondité relativement élevée forment la trame d'un modèle auquel répond le comportement, et qui est présent à toutes les phases du cycle de vie, chez les ouvriers comme chez les paysans. Le comportement des albanais de Dobra Luka se trouve également, pour l'essentiel de ses traits, modélisé, puisque ce que nous

1. Cf. tableau 6,7,8 en annexe.

avons désigné comme le second modèle émane principalement, et presque uniquement, de ce village, et que réciproquement la quasi-totalité de ses habitants s'y réfèrent, seuls les quelques ouvriers marquant avec lui une légère distance¹. La seule différence distinguant à Dobra Luka modèle et comportement réside dans l'âge de l'époux au mariage, relativement jeune dans l'idéal (20 ou 21 ans pour une majorité de villageois) alors que dans la réalité il est assez variable et relativement élevé en moyenne (22,7). Le mariage imposé, la démarche matrimoniale se ramenant essentiellement au choix de l'épouse sont rectifiés dans le modèle par un souhait tendant à l'harmonie du couple.

Le troisième modèle -parité d'âge entre les époux, nombre d'enfants restreint- est celui des villages serbes, Brest et Smedovac². La représentation de l'âge des mariés diffère légèrement entre l'un et l'autre. Pour Smedovac la parité d'âge coïncide avec un mariage précoce pour les deux époux. A Brest la tendance est à préférer un mariage à un âge un peu plus avancé, notamment pour les filles, jusqu'à se situer pour celles-ci dans la moyenne de l'ensemble des six villages³. Le mariage imposé à de très jeunes garçons, dont on a vu qu'il constituait une pratique traditionnelle dans ce village, n'a pas laissé de trace dans le modèle actuel. Par contre les années, parfois nombreuses, qui séparaient ces jeunes maris de leur femme, ont encore un écho affaibli, chez quelques femmes âgées (moins de

-
- +
1. Le modèle se situe néanmoins en deçà du comportement pour ce qui est de la fécondité, puisque la majorité situe le nombre idéal d'enfants à quatre ou cinq, ce qui suffit à distinguer nettement Dobra Luka des autres villages mais est sensiblement inférieur à la réalité des naissances (7,8 en moyenne). Cet idéal est toutefois assez proche du nombre de survivants (5,8)
 2. Cette caractérisation du modèle ne signifie pas que la totalité ni même la majorité des habitants de ces deux villages se situent strictement sur ces positions. L'analyse des correspondances indique simplement que globalement Brest et Smedovac se distinguent des autres villages par la présence relativement forte de telles représentations.
 3. Etant donné le décalage global de l'âge idéal pour les garçons et pour les filles, ceci n'est pas incompatible avec la parité.

10 % de l'ensemble) qui estiment que le marié doit avoir -au maximum- un an de moins que la mariée. Une telle opinion se rencontre uniquement à Brest. Mais le modèle actuellement dominant ne prend plus à son compte les particularités très marquées du mariage traditionnel -semblable en cela d'ailleurs à la pratique actuelle- tout en continuant à se distinguer nettement du modèle prévalant dans les régions non serbes.

A Smedovac le modèle coïncide avec la pratique actuelle, qui elle-même a peu varié par rapport à la pratique traditionnelle. Ainsi, sa composante malthusienne traduit précisément un comportement invariable. La très grande majorité des villageois (90 % des femmes et 75 % des hommes) se prononcent pour un idéal de deux enfants par mariage. Toutefois ce modèle et ce comportement induisent une réalité démographique qui globalement est assez différente de leur propre projection au niveau du village. Le nombre idéal moyen est en effet de 1,9 pour les hommes, et de 2,1 pour les femmes. Or le nombre effectif moyen d'enfants par femme est de 1,6, et le nombre d'enfants survivants¹ ne dépasse même pas 1,3. Notre propos n'est pas ici d'insister sur la fragilité démographique qu'implique pour le village une telle réalité -bien qu'il ne s'agisse pas bien entendu d'un système totalement fermé. Sur ce point d'ailleurs les limites naturelles de l'endogamie et de l'alliance préférentielle des maisons au sein du village apparaissent clairement. Il est par contre intéressant de s'arrêter sur la distorsion, indiquée par ce nombre effectif moyen, entre la représentation de la reproduction idéale pour une maison, et la réalité de cette reproduction. L'idéal de deux enfants correspond -c'est ce qui apparaît dans les explications que les villageois donnent de ce nombre- à une descendance composée d'un fils et d'une fille. Cette situation réalisée dans toutes les

1. Bien que théoriquement un certain nombre des femmes interrogées ne soient pas au terme de leur période de fécondité, ces nombres globaux peuvent être pris comme une bonne mesure de la réalité, ne différant pratiquement pas de ceux calculés uniquement sur les phases terminales.

maisons permettrait le fonctionnement parfait d'un système d'alliances maintenu dans les limites du village et tel que les successions soient masculines sans qu'aucune fille ne soit exclue de la communauté villageoise -en d'autres termes d'un système respectant les principes d'endogamie et de virilinéarité. Evidemment un tel équilibre ne peut être effectif pour chaque maison. Face à cette contrainte naturelle, le choix est entre deux attitudes possibles. La première est de privilégier la volonté de succession masculine, quitte à dépasser le nombre idéal d'enfants. La seconde au contraire considère ce nombre comme une limite supérieure, et accepte le défaut de successeur mâle. L'une et l'autre impliquent de sortir les alliances du cadre villageois, mais la première, qui conduit à un excédent de fillès, permet de maintenir sensiblement l'endogamie pour les garçons et reproduit globalement la société villageoise, tandis que la seconde, par un effet de l'inadéquation des possibilités, nécessite des mariages exogames pour les garçons comme pour les filles, et dans le même temps tend à réduire la population. Le niveau réel de la fécondité montre bien que c'est cette seconde attitude qui prévaut, avec même un surplus de malthusianisme.

Ce qui a été noté comme une particularité de Smedovac, le nombre élevé des cas de *domazetstvo* -de "gendre dans la maison"- et des successions féminines, doit être interprété à la lumière de cette constatation. La fréquence de telles situations, de telles successions est évidemment liée mécaniquement à ce qui est également une particularité de Smedovac, son comportement malthusien. Celui-ci est lui-même à mettre en rapport, comme nous l'avons déjà indiqué, avec un contexte économique spécifique, avec l'activité viticole et le caractère précieux et clos qu'elle confère à l'espace cultivable. La fréquence des successions féminines peut être considérée comme le développement nécessaire d'une possibilité qui existe également à Brest par exemple. Partout en effet, sauf chez les albanais, en cas d'absence de descendant mâle la propriété passe à la descendance féminine. Mais les occasions d'appliquer ce principe sont effectivement rares, ailleurs qu'à Smedovac.

Cependant, si la position patrimoniale de la femme et la faible natalité de Smedovac sont étroitement liées, cette liaison ne se ramène pas simplement à une interaction mécanique. Le malthusianisme constitue une attitude intrinsèque et ne se réduit pas au seul souci d'éviter la dispersion du patrimoine -même s'il en procède. En effet ce souci, dans un système virilinéaire, consiste à vouloir limiter le nombre de fils, et nous venons de voir que le comportement démographique de Smedovac se réfèrait essentiellement à une limite supérieure du nombre total d'enfants, au prix d'une éventuelle absence de succession mâle. Ce défaut apparaît comme un inconvénient moindre qu'un nombre excédentaire de filles, qui dans le système patrimonial serbe, essentiellement virilinéaire, laisserait celles-ci dans une situation incertaine. Le destin féminin est donc pris en compte dans la stratégie de reproduction. Les enfants sont valorisés quel que soit leur sexe, l'existence personnelle des filles est reconnue. Cette attitude peut être considérée comme une composante du malthusianisme, et en tout cas elle est étroitement, intrinséquement, liée à lui. Et c'est en ce sens que la situation patrimoniale de la femme, à Smedovac, n'est pas uniquement le produit mécanique de la faible natalité¹. De même d'ailleurs celle-ci n'est pas, réciproquement, une conséquence d'un statut féminin pré-existant, qui annulerait la volonté de descendance mâle. Il est vain de vouloir trouver une antériorité logique entre les deux phénomènes. L'un et l'autre procèdent du malthusianisme, qui avant d'être un comportement est une attitude, porteuse de valeurs. La comparaison avec un village comme Brest montre qu'une telle attitude n'est pas d'origine macro-culturelle, n'est pas imputable à l'appartenance orthodoxe ou serbe. Elle relève d'une "micro-culture" d'essence économique -et non de la stricte nécessité économique.

1. Rappelons que la situation particulière de la femme de Smedovac par rapport au patrimoine -particulière en comparaison des autres villages- ne réside pas simplement dans la possibilité mise en oeuvre de succéder, mais également, lorsqu'il n'y a pas une telle succession en raison de l'existence d'une descendance masculine, dans une réception non négligeable de terre, en dot.

2.2. La fonction d'élevage.

Le groupe domestique, où sont engendrés les enfants, est également le lieu de leur élevage, de la naissance à l'âge adulte, mais sous l'évidence universelle de cette fonction coexistent une multiplicité de réalités, ou de possibilités. Alors que le rôle géniteur de la femme, et ce que nous avons appelé la fonction démographique du groupe, tendent, plus ou moins explicitement, à la *reproduction* de celui-ci, et des groupes d'appartenance plus vastes qui le contiennent -même si leur résultat réel est une croissance numérique, ou à l'inverse, comme nous l'avons vu, une diminution ou même une extinction- la fonction d'élevage, et les rôles qui lui sont associés, peuvent tendre, explicitement ou implicitement, aussi bien à la *reproduction* du groupe, des groupes d'ordre supérieur, et en fin de compte ici de la société paysanne, qu'à la *production* d'individus, de groupes et d'une société d'une essence différente. L'expression "élever un enfant" couvre d'ailleurs un champ de significations d'une extension tout à fait variable, puisqu'il peut se limiter presque uniquement à la fourniture des conditions biologiques minimales de sa croissance, aussi bien que désigner également une importante action de transmission culturelle et d'éducation, ce dernier terme étant lui-même susceptible d'acceptions diverses. Ces variations de la fonction, dans le temps et l'espace, sont dans le cas des villageois yougoslaves d'une amplitude notablement marquée, affectant la nature même du groupe domestique.

2.2.1. L'émergence de la fonction et le partage des rôles.

"Si les femmes avaient un bébé encore au sein, elles l'emmenaient dans les champs. Là on faisait un hamac (*ljuljaška*), ou un abri avec des bâtons et une couverture et on mettait le bébé en dessous. Si l'enfant était un peu plus grand, on le laissait aller à quatre pattes sur une couverture. A ce moment-là on ne s'occupait pas des petits enfants comme aujourd'hui. On mettait aux bébés des couches de chanvre. Ils pouvaient être mouillés et pleurer, la mère

ne les changeait pas tant que ce n'était pas le moment : matin, midi et soir. Plus de trois fois par jour, c'était très rare. Les enfants pleuraient, la mère ne s'en occupait pas. Aujourd'hui, dès que l'enfant pense seulement à pleurer, la mère se précipite. Aujourd'hui un tout petit enfant a plus de vêtements qu'un adulte. Autrefois jusqu'à six ans un garçon était vêtu d'une chemise longue et on lui mettait une jupe, comme ça il ne se salissait pas en faisant pipi. Qui pouvait le laver et le changer à tout moment ? Pourtant les enfants étaient en meilleure santé. Aujourd'hui dès qu'on a un bébé on l'apporte chez le médecin pour lui faire une piqûre. C'est pour ça qu'ils sont malades. Autrefois ils étaient plus résistants, et on ne les emmenait pas chez le médecin tout le temps, comme aujourd'hui.

- Pourtant, autrefois les enfants mouraient plus qu'aujourd'hui.

- Peut-être, mais c'étaient les plus sains qui restaient." (BR2)

Le discours des villageois de Brest est unanime pour évoquer, sur un ton satisfait ou, comme ici, ironique, le changement total survenu, en une ou deux générations, dans l'attitude envers les enfants. Nous avons déjà rencontré semblable constatation, heureuse ou navrée, à propos des marques de respect, ou plutôt de leur disparition, et plus particulièrement à propos de l'ordonnancement des repas et de la priorité maintenant accordée aux enfants dans la distribution des bons morceaux. Les propos ci-dessus illustrent l'ampleur de la mutation qui conduit de ce qu'on pourrait appeler le "degré zéro" de l'élevage, marqué par la sélection naturelle, à l'attitude actuelle gouvernée par le souci de l'enfant, de son bien-être et de sa santé, allant jusqu'au recours systématique aux compétences extérieures. C'est véritablement l'émergence d'une fonction que rapportent les paysans de Brest, une fonction non pas nouvelle, mais précédemment réduite à sa dimension biologique élémentaire, contenue dans les limites de l'autarcie, et bornée dans le temps par l'envoi précoce à la production :

"Les enfants, on n'y faisait pas attention comme maintenant, loin de là. Maintenant on les baigne et on les linge tout le temps, avant c'était dans la matinée, à midi et le soir. Mouillés, ils pleuraient tant qu'ils voulaient. On les enveloppait dans des

linges de chanvre, maintenant c'est dans des choses qu'on achète, c'est une grosse différence. De nos jours on les garde jusqu'à ce qu'ils aillent à l'école. Avant, dès qu'ils avaient cinq ans, on les envoyait garder les cochons, les moutons, les oies, et s'ils allaient à l'école, personne ne se demandait s'ils avaient fait leurs devoirs ou appris leurs leçons."
(BR1)

Cette apparition de la scolarité comme élément essentiel de la vie des enfants, et corrélativement leur retrait des tâches de l'exploitation, ressortent, pour les paysans de Brest, comme le trait majeur du changement dans la condition infantine. Et l'opposition n'est pas entre la réalité actuelle et un *jadis* plus ou moins lointain rapporté par la tradition orale. Elle s'inscrit dans le vécu de villageois qui ne figurent pas parmi les plus âgés :

"Je ne suis pas allé à l'école, car j'étais obligé de garder le bétail, et c'est pour ça que je suis illettré." (BR4, villageois né en 1924)

A l'opposé, chez les albanais de Dobra Luka, l'accent est plutôt mis sur la pérennité des relations entre parents et enfants et sur la façon immuable dont ceux-ci sont élevés, en dépit des modifications concrètes, et notamment de la scolarité :

"Il n'y a pas grande différence, du point de vue de l'éducation, entre ce que faisait mon père et ce que je fais moi envers mes enfants, sauf que nos enfants vont à l'école, et que moi j'en ai plus." (DL2)

+

La fonction d'élevage ne paraît pas ici émerger d'une quasi-inexistence. Les rôles sont partagés, bien établis, et le discours indigène s'étend sur les buts de l'éducation, transmission culturelle, transmission des valeurs, *reproduction* de la société :

"C'est le père qui éduque les garçons, et la mère les filles. Il y a une différence dans l'éducation des filles. On leur apprend la façon de se comporter

par rapport à la maison (*domaćinstvo*), à bien se tenir, à remplir les tâches domestiques. On apprend aux enfants à être honnête, hospitalier, courageux, à ne jamais attaquer les premiers, mais à être capable de se défendre." (DL3)

"Dans la maison, c'est moi qui m'occupais des enfants quand ils étaient petits et maintenant je m'occupe de mes petits-enfants. Les hommes ont de l'influence sur les fils et les mères sur les filles. Moi ou mon fils nous transmettons maintenant les coutumes aux garçons. On parle avec eux. On leur dit comment on salue les vieux, on leur dit de demander toujours aux vieux, on leur apprend les coutumes, et comment labourer la terre. Les mères apprennent aux filles l'hygiène de la maison, et les autres travaux domestiques [...] Les mères surveillent les filles, et tous les adultes aussi [les surveillent]." (DL1)

L'éducation consiste donc essentiellement en l'apprentissage des rôles, masculins et féminins, et des conduites sociales. Les rôles éducatifs sont soumis à la même division sexuelle que le savoir transmis. Le locuteur précédent (DL1) indique le rôle tenu par le grand-père dans cette transmission. La grand-mère, et plus généralement les vieilles femmes participent également à l'élevage des enfants :

"Ma mère et ma tante ne font presque rien, sauf surveiller les enfants quand les autres sont en plein travail. Enfin ça c'est tout de même beaucoup de travail, quand il y a tant d'enfants." (DL2)

Il ne s'agit pas là d'éducation à proprement parler, et à ce niveau les enfants ne sont pas discriminés selon leur sexe. Cependant cette tâche exclusive dévolue aux vieilles femmes distingue bien la façon dont à Dobra Luka la fonction d'élevage est assurée par le groupe domestique, à ce niveau élémentaire, de la façon dont elle était assurée -ou non- à Brest, où l'engagement des femmes dans la production ne permettait pas de dégager un tel rôle spécifique.

La surveillance collective des jeunes enfants par les vieilles femmes ne signifie pas que les enfants soient élevés collectivement sans aucune référence au noyau conjugal,

ni que la mère n'aît pas un rôle en tant que telle. Nous avons d'ailleurs vu plus haut l'influence spécifique qu'elles exercent sur leurs filles. Cependant son rôle n'existe qu'intégré à la fonction du groupe. "Les enfants de divorcés restent chez le père. Si la femme est veuve, les enfants restent chez le frère (du père), sinon ils restent chez le frère de la mère. Si les enfants ne peuvent rester ni chez le frère du père ni chez le frère de la mère, alors elle les prend avec elle. Et elle doit demander au nouveau mari s'il accepte de la prendre ainsi ou non." (D.I., enquête de 1965). Le rôle de la mère est en quelque sorte contingent. Les enfants sont avant tout attachés au groupe. Le même principe existe dans les villages serbes, mais il n'y prend pas la forme d'une règle ainsi strictement énoncée, et son application est hésitante. Ainsi un villageois de Smedovac raconte être resté chez ses oncles (paternels) après la mort de son père, pour finalement être repris par sa mère, "qui a eu pitié". (SM2).

Entre les cas extrêmes de Brest et Dobra Luka, où prédominent des visions opposées quant au bouleversement ou à la pérennité de la condition infantine, la fonction d'élevage du groupe domestique apparaît, dans les quatre autres villages, marquée par des mutations profondes, sans toutefois que l'on puisse parler véritablement de son émergence, comme pour le village serbe. Le jugement péjoratif émis à ce sujet par un paysan de Smedovac, dans ses contradictions mêmes, met bien en relief l'existence de telles mutations affectant une fonction traditionnellement valorisée :

"[L'enfant] doit estimer ses parents, ce qu'il a reçu d'eux et tout ce qui lui a été offert lors de son éducation. De nos jours un grand nombre d'enfants ne respectent plus leurs parents, parce qu'ils ont tout ce qu'ils désirent, et même ils sous-estiment le savoir de leurs parents, sur la vie et sur la façon de se conduire [...] La société actuelle et les parents ont trop gâté les enfants, et ils ne sont plus capables de rien. Ils n'ont plus l'habitude de travailler, ils ne peuvent plus se forcer à décider par eux-mêmes, et ils attendent que leurs parents pensent à leur place." (SM3)

L'évolution ici regrettée tend à la primauté matérielle des enfants, à leur ascendant -et parallèlement, pour le locuteur, à leur affaiblissement- mais ces regrets s'expriment précisément parce qu'elle atteint une fonction préalablement bien définie et structurée :

"Il faut donner une certaine liberté aux enfants. Les parents doivent se soucier d'eux au moins jusqu'à quinze ans. Ils doivent surveiller où ils vont, quel est leur comportement hors de la maison, ils doivent leur donner des conseils. Passé ces années-là, il faut l'obliger à réfléchir seul à ses problèmes, et à les résoudre, car c'est à cet âge-là qu'il se sépare de ses parents -il part faire ses études, il doit penser à son mariage car c'est la coutume dans ce village de se marier entre 17 et 19 ans." (SM3)

Cette conception de l'éducation, formation de la personnalité et conduite vers l'autonomie, est couramment affirmée à Smedovac, en même temps que peut y être explicitement mis en avant le bonheur de l'enfant, valeur en soi :

"Tant qu'ils sont petits il faut faire en sorte qu'ils vivent bien et sans souci, et plus tard il faut leur laisser prendre leurs décisions seuls." (SM4)

L'élevage des enfants est clairement représenté comme une fonction du groupe essentiellement collective et indissociablement liée, pour son exécution, à la morphologie binucléaire de celui-ci :

"Pour éduquer et élever les enfants, il n'y a pas que les parents qui participent, mais aussi toute la maison [...] La grand-mère et le grand-père, mais surtout la grand-mère, ont une grande influence sur la formation de la personnalité. C'est même le rôle de la grand-mère qui dans notre village est le plus important dans l'éducation des enfants, et les enfants préfèrent leur grand-mère parce qu'ils sont la plupart du temps avec." (SM3)

Ce rôle important dévolu à la grand-mère est souligné par tous les villageois de Smedovac. Les rôles ne sont pas

indifférenciés, mais délimités chacun avec une certaine précision. Ainsi la primauté revient-elle à la mère ou à la grand-mère selon la période de l'élevage :

"[Pour ce qui est de garder les enfants, de les élever et de les éduquer] c'est en grande partie le travail de la mère. La mère les garde, les porte. Avant jamais un père n'aurait pris un enfant dans ses bras pour le bercer, c'était honteux. Aujourd'hui on n'y prête pas autant attention, mais c'est tout de même rare de voir un père tenir un enfant dans ses bras. Quand les enfants sont un peu plus grands, alors c'est la vieille *baba*, la mère de la femme ou la belle-mère (*svekrva*, mère du mari). C'est comme ça que ça marche chez nous." (SM2)

L'amorce d'évolution perçue par ce locuteur quant au rôle du père est confirmée, au niveau de la pratique ou du modèle, par d'autres villageois :

"Le père et la mère ont le même rôle." (SM4)

"Il faut que le père et la mère s'occupent [des enfants] à part égale." (SM1)

La différenciation sexuelle des rôles tend donc à s'estomper. La différenciation sexuelle du mode d'éducation suscite quant à elle des appréciations variées :

"Les enfants sont éduqués presque sans différence entre garçons et filles." (SM4)

"Les filles doivent avoir de la morale, il faut y faire plus attention qu'aux garçons. Les garçons sont plus libres." (SM1)

On est cependant loin de la stricte séparation des sexes -tant au niveau des acteurs qu'à celui des sujets- qui prévaut chez les albanais de Dobra Luka. La fonction d'élevage reproduit sur ce point les variations rencontrées notamment dans le système patrimonial.

Dans le village slovène de Gorenja Vas la primauté matérielle accordée aux enfants, l'ascendant acquis par eux,

font l'objet du même constat que chez les serbes de Smedovac, assorti parfois du même jugement péjoratif :

"Les rapports entre parents et enfants sont devenus plus mauvais. Moi par exemple j'avais beaucoup d'estime pour ma mère, je lui montrais de la reconnaissance si elle me faisait faire un costume. Aujourd'hui ce sont les enfants eux-mêmes qui réclament, et encore ils ne sont jamais contents." (B.A., ouvrier, né en 1918)

Cependant l'autre volet de l'évolution, qui fait également l'objet d'un constat tout aussi général, est le développement de l'attention accordée aux enfants, développement que l'on peut rapprocher de celui rencontré à Brest :

"Je dirai qu'aujourd'hui [les enfants] n'ont pas pour leurs parents autant de respect qu'on en avait autrefois, et cela n'est pas bien. Il faut dire qu'aujourd'hui les enfants sont plus intelligents que les parents et c'est pourquoi ceux-ci ont du mal à avoir de l'influence sur eux. Ce qui est mal aussi, c'est que les enfants soient si libres ; autrefois on ne connaissait pas ça, il fallait travailler. Ce qui est bien par contre, c'est qu'aujourd'hui on fait plus attention aux enfants pour la propreté et pour l'hygiène. C'est pour ça qu'il ne meurt pas autant d'enfants qu'autrefois. Pour la nourriture des enfants c'est bien mieux aussi. Pour notre famille, et plus précisément pour notre fille, ce qui a été tout à fait bien c'est que nous ayons pu lui faire faire des études, vu que je n'étais moi-même qu'un ouvrier." (O.P., né en 1893)

"Mes parents ne s'occupaient pas de savoir comment j'étudiais à l'école, et je devais beaucoup travailler. Mais moi je me soucie que mon enfant ait assez de temps pour pouvoir étudier et je vais me renseigner à l'école au sujet de son travail." (S.F., paysan né en 1930, propos tenus par son épouse)

En fait la différence essentielle entre Gorenja Vas et Brest, pour ce qui est de la condition infantine passée, réside dans l'environnement global -notamment la scolarisation. Mais quant à la fonction du groupe domestique proprement dite, on peut parler, pour le village slovène presque autant que pour le village serbe, d'une véritable émergence.

La situation n'est pas en ce domaine uniforme à l'Ouest, et les croates de Buševac, de longue date en contact avec les réalités non agricoles, se distinguent des slovènes de Gorenja Vas. L'effort pour élever ses enfants (à une condition supérieure) n'est pas pour eux une attitude récente :

"Mes parents étaient fiers de pouvoir me donner un métier." (F.J., artisan, né en 1905)

Cette attitude, cette volonté, préexistait même aux possibilités effectives de réalisation :

"Je fais beaucoup plus [pour mes enfants] que mes parents n'ont fait pour moi. A vrai dire, les miens, ils étaient pauvres. Ils voulaient, mais ils ne pouvaient pas." (K.B., artisan, né en 1913)

Il s'agit donc d'une caractéristique du village et non d'un trait individuel lié au niveau économique.

La situation à Bastasi est particulière, en raison de la particularité même du contexte économique, toujours difficile et maintenant instable. La condition enfantine, dans un passé récent, s'apparente à celle décrite à Brest :

"[Mes enfants] ont plus de soucis pour leurs enfants que nous n'en avions avant. Ils vont à l'école, et je ne pouvais permettre cela à mes enfants." (M.G., née en 1910)

Comme à Brest, les enfants sont traditionnellement mis au travail très jeunes. Dès cinq ou six ans ils sont affectés, les garçons à la garde du bétail, les filles à certains travaux ménagers et au soin de la volaille. Ils sont éduqués "par le travail" (*kroz rad*). L'importance du travail scolaire ne commence à être réellement perçue que très récemment¹. Ce souci est d'ailleurs souvent assumé non pas directement par les

1. Les informateurs villageois situent l'apparition de cette tendance au début des années 1970.

parents, mais par les frères aînés, installés à la ville, qui hébergent leurs cadets et prennent en charge leur scolarité dès qu'ils ont dépassé les années d'école primaire. Au sein du groupe même le partage des rôles et les pratiques "éducatives" semblent plus être un effet de la conjoncture que ressortir véritablement à une organisation. On note une certaine brutalité de la part du père -et conséquemment une attitude relativement douce de la mère- sans qu'une justification, une représentation sous-tendent ce comportement. Il est relié aux conditions -aux difficultés- de vie des villageois, et notamment des paysans-ouvriers qui constituent la quasi-totalité de la population musulmane, à leur fatigue et leur énervement au retour de la journée de travail. En ce domaine comme en d'autres la pression extérieure tend à Bastasi à prédominer sur toute nécessité interne.

Si l'on écarte le cas atypique du village bosniaque -qui ne constitue au demeurant pas un élément de contradiction- l'émergence de la fonction d'élevage coïncide avec une mutation morphologique du groupe domestique, et à l'inverse, là où le groupe actuel n'est pas le produit d'une évolution récente, cette fonction est marquée d'une certaine pérennité. A Gorenja Vas c'est la forte baisse de la fécondité qui constitue la mutation, le groupe se rétractant par diminution du nombre d'enfants. Cependant, comme l'atteste l'exemple de Dobra Luka, l'existence d'un grand nombre d'enfants n'est pas exclusive d'une fonction d'élevage développée. La réduction de la natalité n'est donc pas nécessaire à l'émergence de la fonction. La mutation essentielle affectant le groupe domestique de Brest est d'un autre ordre. Elle est le passage de la forme multinucléaire latérale, fondée sur la cohabitation des frères, à la forme multinucléaire verticale, qui exclut cette cohabitation. Et nous avons vu par ailleurs¹ que l'origine de cette mutation peut précisément être cherchée dans l'émergence de la fonction d'élevage. Les choix et les décisions liés à cette fonction -et notamment à son

1. Chapitre III *La séparation des frères*. 1.1. Le cas de Brest.

stade supérieur, l'éducation, la scolarisation- la prise en compte de l'avenir des enfants, s'exerçaient difficilement dans le cadre du groupe latéral, assignant aux enfants une référence nucléaire, ou tout au moins verticale. Dans ce cas de Brest on peut parler d'antériorité causale de la fonction par rapport à la forme.

2.2.2. Transmission professionnelle et impulsion sociale.

Dans tout ce qui précède, la scolarisation, opposée à la mise au travail des enfants, est apparue comme un indicateur essentiel de l'émergence et du développement de la fonction d'élevage. Est-ce à dire que ce développement est induit par une volonté de changement social, d'abandon de la condition paysanne et qu'à l'inverse l'immutabilité de la fonction correspond à la volonté de reproduire cette condition ?

L'attachement à la terre est un sentiment largement partagé dans l'ensemble des villages, par delà la diversité des situations. En effet la grande majorité des exploitants souhaitent transmettre leur propriété à un de leurs enfants¹. Ce souhait est exprimé aussi bien par les agriculteurs purs que par les paysans-ouvriers, et les variations sont plus sensibles entre les villages qu'entre paysans et paysans-ouvriers à l'intérieur de chacun d'eux. Les plus réservés sont les villageois de Brest et de Bastasi, où réponses positives et négatives s'équilibrent sensiblement, dans chacune des deux catégories. L'attitude dans ces deux villages, et notamment à Brest, tendrait donc à affirmer la liaison entre souci d'éducation et volonté de changement.

+ Cependant cette observation doit immédiatement être nuancée à la lumière du pronostic que les mêmes exploitants émettent quant à la réalisation d'une telle transmission. Les

1. Cf. tableau 9 en annexe.

plus optimistes sont les agriculteurs de Gorenja Vas et de Dobra Luka, villages dont on a vu la multiplicité des oppositions par ailleurs. A Gorenja Vas trois agriculteurs sur quatre estiment que leur exploitation sera reprise. Dans le village albanais, les taux de pronostics favorables chez les agriculteurs et les paysans-ouvriers sont respectivement de 75 % et 90 %. L'écart est important avec les quatre autres villages. Ainsi à Brest 40 % des paysans purs et 37 % des paysans-ouvriers pensent qu'ils auront un successeur. Les prévisions dans ces villages correspondent sensiblement aux vœux, et la plupart des villageois qui souhaitent transmettre leur exploitation pensent pouvoir le faire. Tel n'est pas le cas à Smedovac, où 30 % des paysans purs et 25 % des paysans-ouvriers seulement émettent un pronostic favorable. Les proportions sont encore plus basses à Bastasi : 30 % chez les paysans purs et 5 % chez les paysans-ouvriers. Quant à Buševac, aucun exploitant, qu'il soit agriculteur pur ou paysan-ouvrier, ne se risque à penser que son exploitation sera reprise. Toutefois c'est la perplexité qui ici domine. 56 % des paysans-ouvriers ne peuvent se prononcer.

La comparaison de Brest et Buševac fait bien ressortir la signification non univoque du souhait émis. Dans le premier cas il s'agit véritablement d'un dessein, alors que dans le second il est surtout l'expression d'un hommage -certes significatif- à la terre et à un mode de vie dont on doute qu'il puisse se perpétuer.

Quel que soit d'ailleurs l'attachement à la terre et le destin envisagé pour l'exploitation, le projet idéal quant à l'avenir des enfants ne rencontre presque jamais l'état de paysan¹. Le pouvoir attractif des diverses professions varie largement selon les villages². A Smedovac et surtout à

1. Les enquêtés avaient à répondre à la question : Quel métier souhaiteriez-vous pour un fils ? Pour une fille ? (citer deux métiers dans l'ordre de préférence)

2. Cf. tableau 10.

Dobra Luka le métier qui apparaît au premier rang des souhaits pour un fils situe l'ambition sociale -ou en tout cas l'idéal de réussite- au niveau le plus élevé. Plus des trois quarts des villageois de Dobra Luka expriment leur préférence pour une profession nécessitant des études supérieures, et précisément pour médecin ou ingénieur. A Smedovac l'idéal se situe un peu moins haut. La moitié des villageois y expriment également leur préférence pour un métier à diplôme supérieur, mais avec une précision moindre. L'état de médecin est cependant également le plus apprécié. 40 % se contentent d'une profession nécessitant seulement des études secondaires.

A l'opposé de ces deux villages, Bastasi manifeste une attirance quasi-unanime pour les métiers manuels, avec toujours beaucoup de précision dans le choix. La précarité économique, et l'expérience de l'industrie, incitent au réalisme. A Brest, les préférences sont assez variées, d'ingénieur à ouvrier, mais les métiers manuels (précisément cités) dominant. C'est uniquement dans ce village que la profession d'agriculteur recueille quelques suffrages. A l'autre extrémité de la Yougoslavie, Gorenja Vas se situe sur des positions sensiblement identiques, avec un attrait encore plus marqué pour les professions manuelles. C'est également le cas pour le second village de l'Ouest, mais Bušavec se distingue par le refus de la moitié des personnes interrogées d'exprimer une préférence. Une telle attitude de non-ingérence dans la vie des enfants s'y manifeste d'ailleurs dans tous les domaines. Qu'elle corresponde à une attitude délibérée, ou traduise une résignation devant l'évolution autonome de la jeune génération, elle distingue en tout cas Bušavec des autres villages, y compris de Gorenja Vas, dont la composition socio-professionnelle est relativement proche.

Le métier choisi en second lieu confirme, avec une dispersion supérieure, le premier choix. Ni pour le premier ni pour le second il n'y a de différence notable à l'intérieur de chaque village, selon les activités.

La situation professionnelle jugée idéale pour les

filles se situe, d'une manière globale, à un niveau moins élevé que pour les garçons¹. Les choix exprimés varient là aussi d'une façon considérable d'un village à l'autre, et dans l'ensemble on retrouve les mêmes variations quant au niveau de l'ambition. Ce sont les albanais de Dobra Luka qui ont pour leurs filles, comme pour leurs fils, l'idéal professionnel le plus élevé, le prestige maximal allant toujours à l'état de médecin. Aucune profession spécifiquement féminine n'est choisie, sauf, si on peut la considérer comme telle, institutrice. Cependant la réticence exprimée devant le travail des femmes, bien que minoritaire, est relativement forte, 20 % affirmant préférer pour une fille la situation de *domaćica*. A Smedovac les ambitions sont un peu plus modestes. Une forte proportion (plus du tiers) choisit les professions de niveau supérieur, mais la majorité préférerait un métier nécessitant des études secondaires. Là non plus aucune profession typiquement féminine n'est avancée. Et à la différence de Dobra Luka le travail des femmes ne rencontre aucune opposition.

Le quart des villageois de Gorenja Vas rêvent pour leurs filles de professions d'un niveau supérieur, et le tiers de professions du niveau secondaire. Les métiers féminins sont fort appréciés, que ce soit institutrice ou infirmière. A Buševac, les ambitions sont moyennes et les goûts variés. Mais tout comme pour les garçons, une majorité refuse d'émettre un avis.

Les aspirations les plus modestes se rencontrent à Bastasi et à Brest. Les préférences sont à Bastasi aussi concrètes et précises pour les filles que pour les garçons. A mécanicien et maçon pour ceux-ci correspondent coiffeuse ou couturière pour celles-là. A Brest, les réponses sont assez variées. "Vendeuse" ou "couturière" dominant. Mais les réticences devant le travail de la femme se traduisent par un taux relativement élevé de non-réponses, et de réponses affirmant la supé-

1. Cf. tableau 11.

rriorité de l'état de *domaćica*. Si l'on y ajoute les choix qui se sont portés sur "couturière" ou même "agricultrice", c'est plus de la moitié des villageois qui expriment leur réserve devant le travail à l'extérieur -malgré l'effet de sollicitation porté par la question. Brest est le village où est le plus prégnant le modèle traditionnel en la matière.

D'une manière générale les réticences devant le travail féminin à l'extérieur, et la modestie des ambitions pour ce qui concerne les filles, sont moins marquées chez les paysans-ouvriers que chez les paysans purs, à Brest et Dobra Luka, et chez les ouvriers que chez les paysans ou les paysans-ouvriers, à Buševac et Gorenja Vas. A l'exception de Bastasi, le contact avec le monde des usines et des bureaux modifie quelque peu les attitudes traditionnelles.

La faiblesse des effectifs concernés ne permet pas de mesurer l'adéquation entre l'idéal et la réalité, en déterminant si les professions exercées par les enfants ayant quitté le toit familial ont quelque rapport avec celles qui séduisent les parents. Simplement peut-on constater, à Smedovac, une proportion importante de fils ayant une profession nécessitant au moins des études secondaires, ce qui n'est le cas ni à Brest ni à Bastasi. Les souhaits semblent donc là rencontrer dans une certaine mesure la réalité. Pour ce qui est des filles, le nombre de celles qui ont un métier de niveau secondaire apparaît -réserve faite là encore sur la taille des effectifs engagés- élevé à Buševac et Smedovac, faible à Bastasi, moyen à Gorenja Vas. Là également aspiration et réalité semblent se rencontrer. La comparaison de Smedovac et de Gorenja Vas montre par ailleurs que ce n'est pas dans le village le plus riche, le plus engagé dans la société industrielle, que la promotion féminine est la plus avancée -bien que contradictoirement la plupart des femmes y aient une profession.

Pour ce qui est du maintien dans l'activité agricole de fils ayant quitté le toit familial, il apparaît qu'une telle situation n'existe qu'à Brest, dans près de la moitié des cas. Partout ailleurs il y a toujours eu abandon de la terre

en même temps que du foyer paternel. La situation de l'agriculture reste solide à Brest, où la transmission de l'activité est souvent multilinéaire¹, en dépit de la réserve exprimée devant l'éventualité de la succession.

Si l'on se réfère aux représentations idéales du devenir professionnel des enfants et aux quelques indications que l'on possède sur la réalisation de ce devenir, la fonction de reproduction de la société (reproduction de la société paysanne, ou production d'une autre société) apparaît donc assumée par le groupe domestique d'une façon tout à fait différenciée selon les villages. Le cas des villages de l'Ouest, Gorenja Vas et Bušavec, est particulier, dans la mesure où la société n'y est déjà que partiellement ou marginalement paysanne. Le groupe domestique tend à y assurer la reproduction ou la promotion des situations ressortissant à la société industrielle, l'activité agricole étant amenée à un état résiduel. Pour ce qui est du village bosniaque de Bastasi on ne peut véritablement parler d'une fonction assumée par le groupe domestique, la fuite de la condition paysanne y étant plutôt subie, ou tout au plus accompagnée.

Les trois villages de l'Est, qui restent essentiellement paysans et qui ne sont pas soumis à une telle pression conjoncturelle, constituent trois modes de reproduction sociale, trois façons pour le groupe domestique de se situer par rapport à cette fonction. A Smedovac elle est plus orientée vers le changement social que vers la reproduction de la société paysanne, le changement étant en l'occurrence synonyme d'*ascension* sociale. A Brest le groupe domestique tend à assurer une reproduction partielle de la société paysanne -partielle mais stable et non marginale- et il participe également à la

1. La forme dominante de groupe domestique étant en effet binucléaire verticale, la reprise est assurée par un fils demeuré au foyer, et le maintien dans l'agriculture d'un fils ayant quitté le toit paternel signifie qu'au moins deux fils sont engagés dans l'activité agricole.

production d'une société autre. Mais là l'impulsion est faible, le changement n'est pas représenté comme ascension sociale. Quant aux albanais de Dobra Luka, leur groupe domestique assume la reproduction de la société villageoise dans son intégrité, tout en assurant à ses fils une impulsion sociale maximale. La conservation du système social n'est pas dans ce village exclusive d'une aspiration -et d'un accès- à des positions relativement élevées dans la société globale. Il y a en quelque sorte ascension sur place, c'est-à-dire sans sortir de la société paysanne, ni même du groupe domestique lié à la terre¹.

Il n'existe donc pas de liaison simple entre la fonction d'élevage du groupe domestique, son immuabilité ou ses mutations, et la façon dont ce groupe reproduit ou change la société. L'émergence et la valorisation de l'éducation ne tendent pas forcément à la sortie de la société paysanne ni à l'impulsion sociale, et celle-ci peut d'ailleurs s'exercer au sein même de cette société. L'élevage des enfants et l'éducation apparaissent essentiellement comme des valeurs en soi, comme est une fonction en soi, non subordonnée uniformément à celle de (re)production sociale, la fonction remplie à cet égard par le groupe domestique.

3. Le groupe domestique dans le système économique

3.1. La fonction de production.

Le terme serbe qui, formé à partir de *domaćin*, signifie exactement le groupe domestique, *domaćinstvo*, est par-

1. On peut à Dobra Luka rencontrer, sous le toit paternel, des médecins, professeurs, responsables de l'administration...

fois utilisé comme synonyme de *kuća*, maison (dans le sens de foyer, ménage), mais surtout pour évoquer la propriété, l'exploitation agricole¹. Ceci exprime bien la confusion entre la maison, le groupe domestique, et l'unité de production agricole. La *zadruga* familiale est définie ainsi comme une unité économique fondée sur la possession et l'exploitation du sol². Le groupe domestique a traditionnellement -et actuellement encore, dans quatre de nos six villages et partiellement dans les deux autres- à assumer une fonction de production agricole. Mais si l'agriculture est presque partout la seule production domestique marchande dans les villages³, elle est loin de constituer la seule activité domestique productive, dans une économie fortement marquée par l'autoconsommation. La question du partage des rôles productifs au sein du groupe domestique revient essentiellement à celle de la part dévolue à la main-d'oeuvre féminine -uniquement intérieure, ou partiellement extérieure ; exclusive, ou non, des travaux agricoles-, les tâches masculines se définissant pour leur part, et de manière quasi-unique, comme extérieures et agricoles.

3.1.1. Les tâches domestiques (les tâches féminines).

"La plus vieille [des femmes de la maison] distribuait le travail aux autres. Les belles-filles (*snaha*, belle-soeur) savaient qu'elles devaient se relayer toutes les semaines [...] Pendant les sept jours où elle travaille dans la maison, [la snaha] s'appelle *reduša* ou *nedeljarka* (de *nedelja*, semaine). Elle doit alors préparer les repas, trois repas par jour, dont deux sont apportés aux champs, un vers neuf heures et un vers deux heures. Elle nettoie la maison, porte l'eau, apporte le repas à ceux qui travaillent

-
1. Cf. chapitre 2. *Groupe domestique et cycle de vie*. 4. Le groupe domestique dans la terminologie indigène.
 2. Cf. chapitre 1. *La zadruga comme type-idéal*.
 3. Ceci est particulièrement vrai pour les régions anciennement turques, où le seul artisanat était urbain. Dans le village croate de Buševac, par contre, l'artisanat a occupé de longue date une certaine place.

aux champs. Les autres belles-filles travaillent aux champs, comme les hommes. La plus vieille parmi les femmes est d'habitude la belle-mère (*svekrva*). Quand elle est trop vieille pour aller aux champs, elle reste à la maison et elle garde les enfants, et le bétail près de la maison. Elle ne s'occupe pas de la cuisine, ne fait pas la vaisselle. Tout ça, c'est la *nedeljarka* qui le fait." (BR2)

"Le dernier jour [la *nedeljarka*] devait tout préparer pour celle qui allait la remplacer la semaine suivante : le sel, le poivre... -avant, c'était pilé à la maison. Elle devait aussi nettoyer complètement la maison, laver absolument toute la vaisselle, et transmettre tout bien propre." (BR1)

L'organisation du travail féminin dans les anciens grands groupes de Brest est entièrement commandée par la double nature de ce travail : intérieur -entretien des choses, nourriture des travailleurs, garde des enfants et du bétail, préparation des produits d'auto-consommation-, et extérieur -le travail des champs. Elle vise à dégager le maximum de main-d'oeuvre pour ce travail productif à l'extérieur de la maison. Dans une *zadruga* contemporainé de Dobra Luka (le terme "*zadruga*" est du chef de famille lui-même) l'organisation présente certains traits similaires, notamment la présence d'une autorité directive, mais aussi la différence essentielle de ne pas être conçue en fonction de cette dualité des tâches féminines :

"Dans la famille (*domaćinstvo*) les travaux sont partagés : les hommes travaillent pour l'Etat (*na državnog službi*) et aux champs, et les femmes à la maison, et elles s'occupent aussi des bêtes. C'est exceptionnel qu'elles aident aux champs, seulement en cas de grande presse. De toutes les femmes, c'est mon épouse qui en fait le plus, car ma mère et ma tante ont déjà un certain âge. A la maison, c'est elle qui s'occupe de la nourriture, elle cuit le pain, tout ce qui se rôtit etc. Les belles-soeurs¹ soignent les bêtes

1. L'expression utilisée ici est *snahe sa braćom*, littéralement belles-soeurs par les frères, le collectif *braća* incluant d'ailleurs le cousin paternel (*brat od strica*). Ceci tend à montrer que si *snaha* est un terme de parenté classificatoire (désignant à la fois la femme du fils et la femme du frère),

tes et s'occupent de la propreté, tandis que ma mère et ma tante ne font presque rien, sauf surveiller les enfants quand les autres sont en plein travail. Enfin ça, c'est tout de même beaucoup de travail, quand il y a tant d'enfants." (DL2)

En fait, si à Brest toute l'organisation traditionnelle tourne autour de la nécessité du travail féminin à l'extérieur, dans les champs, à Dobra Luka c'est le principe inverse qui prévaut, l'interdiction aux femmes de l'espace extérieur. Et l'aide exceptionnelle au travail agricole mentionnée par le villageois précédent est cantonnée dans les limites décentes :

"Chez les albanais, les femmes ne travaillent pas la terre, uniquement parfois dans le potager, et elles aident plutôt qu'elles ne travaillent." (DL4)

Le potager se trouve dans la cour, c'est-à-dire derrière la maison, et on ne peut le voir de la rue.

Alors qu'à Brest le seul critère de classement des tâches féminines distingue le travail extérieur à la maison du travail intérieur, ce dernier ^{est} était indifférencié et revenant en bloc à la *snaha* de semaine, la *nedeljarka*, à Dobra Luka existe une sorte de hiérarchie des tâches ménagères, et notamment culinaires, correspondant à la hiérarchie du sous-groupe féminin :

"Le bétail, ce sont les jeunes et les vieux qui s'en occupent. S'il est dans la cour, alors ce sont les femmes. La belle-fille cuit le pain, fait la cuisine, le ménage etc. tandis que la belle-mère prépare les feuilletés (*pita*), les pâtisseries etc. La belle-mère commande ce qu'il faut faire aux femmes et aux jeunes filles de la maison." (DL5)

Dans les groupes d'une certaine taille, l'organisa-

c'est, plus encore, un terme qui définit une classe d'individus au sein du groupe, sans référence à *ego*. Le locuteur ici range son épouse parmi les *snaha*.

tion, stricte et hiérarchisée, applique les principes de rotation hebdomadaire qui existaient, avec un autre partage des rôles, dans les grandes maisons traditionnelles de Brest :

"Ma femme est *doma'ica* et c'est elle qui distribue tous les travaux aux femmes. Elle s'occupe surtout du bétail et surveille s'il est bien nourri, elle traite les vaches, et elle décide ce qu'il faut préparer pour le repas. Elle donne à chaque femme son travail : laver, aller chercher l'eau, préparer la pâte, cuire le pain. Et elles font ces travaux à tour de rôle, pour une semaine. Cette distribution du travail concerne uniquement les belles-soeurs, mais pas les filles, qui aident seulement les belles-soeurs, ou bien s'occupent du bétail." (S.M. ; maison de 18 personnes)

On remarquera cette distribution fondamentale entre belles-filles, *snahe*, et filles. Ces dernières participent au travail ménager, mais leur statut ne les intègre pas véritablement au groupe de travail, et il ne leur est pas affecté un rôle bien défini.

Le labeur féminin apparaît d'une manière générale extrêmement pesant. Nous avons cité des locuteurs, à Brest et Bastasi, qui qualifient la femme de "martyre" ou d'"esclave" (BR6, S.M., B.F.). A Brest, dans l'organisation traditionnelle, ce sont les tâches spécifiquement féminines, le travail de la *nedeljarka* qui sont le plus difficilement supportées :

"Les femmes pensent que le travail de la maison est plus dur que celui des champs. Là-bas on bavarde, on plaisante, on chante, surtout si ce sont des jeunes. Pour cette raison c'est plus facile que de travailler dans la maison." (BR2)

La réduction du groupe domestique n'a pas allégé le poids des tâches incombant aux femmes, et l'importance primordiale du rôle qu'elles tiennent, encore actuellement, dans le fonctionnement de la maison est l'objet d'une reconnaissance générale. Ceci apparaît dans la perception indigène des charges de travail masculines et féminines. A la question "Vos occupations vous laissent-elles plus de temps libre que n'en a

voire épouse ?", les hommes répondent, dans l'ensemble des six villages, positivement à deux contre un, dix pourcent estimant pour leur part que les deux époux travaillent également. Les femmes ont sensiblement la même perception que les hommes, étant simplement un peu plus nombreuses à trouver leur charge supérieure¹.

Le détail des opinions selon les villages correspond bien à la réalité du travail féminin dans chacun d'eux, notamment dans les explications appuyant le jugement global. Smedovac se distingue par un nombre relativement élevé d'avis mettant à égalité occupations masculines et féminines. Pour ceux (les plus nombreux néanmoins, même ici) qui estiment que le travail de la femme est plus lourd, la raison en est dans le poids des tâches ménagères, ou dans l'addition de celles-ci aux travaux de l'exploitation. Les jugements émis à Brest rejoignent ce qui a été dit précédemment quant à l'importance essentielle de la main-d'oeuvre féminine dans ce village serbe. En effet le temps de travail de la femme y est estimé supérieur à celui de l'homme d'une manière encore plus générale que dans les cinq autres villages. L'explication donnée réside, comme à Smedovac, dans la lourdeur du travail ménager et dans son addition au travail agricole. Le rôle fondamental de la femme dans le fonctionnement du groupe, l'acquisition de main-d'oeuvre féminine qui, comme on l'a vu, constitue traditionnellement une fonction essentielle du mariage, possèdent leur projection dans la représentation indigène actuelle des tâches domestiques. A Dobra Luka l'accent est mis sur le caractère permanent de l'activité féminine. Les hommes y soulignent la lourdeur du travail ménager, et en particulier de celui consacré aux enfants (effectivement nombreux dans les maisons albanaises). Quelques-uns toutefois s'estiment plus occupés que leurs femmes, par leur double activité de paysan-ouvrier. Ce jugement est en l'occurrence² partagé par les intéressées.

1. Cf. tableaux 12 et 13 en annexe.

+ + Bastasi est le seul village où la majorité des hommes pensent travailler plus que leurs femmes, la condition de paysan-ouvrier venant là aussi à l'appui d'une telle opinion. Mais celle-ci est parfois également liée à une dépréciation du travail ménager, considéré comme "léger". Bien qu'un certain nombre des femmes bosniaques soient d'accord sur ce dernier point, et que d'une façon générale elles soient plus nombreuses qu'ailleurs à s'estimer moins occupées que leur conjoint, la majorité d'entre elles néanmoins s'inscrivent en faux contre l'opinion majoritaire chez les hommes. Sont mises alors en avant la lourdeur du travail ménager, et en particulier du travail lié aux enfants, et la double activité, à la maison et sur l'exploitation. Cette perception incertaine, hétérogène, correspond à la situation incertaine des foyers de Bastasi. En tout cas le village bosniaque est le seul où, quelle que soit par ailleurs la position sociale de la femme, l'importance de son travail n'est pas largement reconnue. Peut-être cette absence de reconnaissance doit-elle être reliée aux tendances anomiques qui se manifestent par ailleurs.

Les deux villages de l'Ouest, bien que n'entretenant pas avec l'agriculture le même rapport étroit que ceux de l'Est, ne s'en distinguent pas sensiblement quant à leur perception du travail féminin comparé au travail masculin. Simplement les affirmations de la parité y sont-elles plus nombreuses que dans la moyenne des six villages, tout en restant moins fréquentes qu'à Smedovac. Dans le cas de Buševac, le maintien fréquent d'une certaine activité agricole, même marginale par rapport à l'économie domestique, activité agricole à laquelle les femmes concourent largement, explique leur surcroît de travail. A Gorenja Vas, c'est plutôt l'emploi salarié des femmes à l'extérieur qui est invoqué -ce qui vaut d'ailleurs aussi, partiellement, pour le village croate.

L'activité professionnelle de l'homme introduit quelques variations dans le jugement qu'hommes et femmes portent sur la lourdeur de leurs tâches respectives. Ces variations ne sont d'ailleurs pas uniformes dans tous les villages, dépendant notamment du rapport à la terre des "paysans-ouvriers"

(et l'indiquant par la même occasion). Ainsi il apparaît qu'à Brest et Bastasi l'activité salariée des paysans se traduise par une participation accrue des femmes à l'exploitation -ou du moins soit ressentie comme telle. Par contre à Smedovac c'est plutôt dans les foyers de paysans purs que l'accent est mis sur le double travail de la femme, tandis que les épouses de paysans-ouvriers insistent seulement sur leur travail ménager. Dans ce village donc la double activité des hommes semble signifier pour la maison un certain dégagement global de l'agriculture, ce qui n'est pas le cas à Brest ni à Bastasi.

La participation des femmes aux travaux agricoles, dont on a vu la prise en compte dans l'organisation domestique de Brest, et qui est fréquemment avancée comme motif du surcroît de labeur féminin, est attestée statistiquement d'une façon massive¹. Dans l'ensemble des six villages, 85 % des chefs de famille déclarent que leur épouse prend part aux travaux de l'exploitation. Il n'y a qu'à Dobra Luka où elle se tient, dans 90 % des cas, en dehors de ces travaux. Dans ce village, l'homme travaille seul dans 15 % des foyers, mais le plus souvent il travaille avec ses fils, et parfois avec des frères et des neveux. L'organisation familiale albanaise, qui assure la présence sur l'exploitation d'une importante main-d'oeuvre masculine, y rend moins nécessaire la main-d'oeuvre féminine². Dans les autres villages la *domaćica* n'est pas en général le seul membre de la maison à travailler avec le domaćin. Il n'y a que Buševac où le couple fasse à lui seul tourner l'exploitation, dans plus de la moitié des cas. Ailleurs la proportion des exploitations fonctionnant sur ce mode varie

1. Cf. tableau 14.

2. Cependant l'organisation traditionnelle de Brest assure également au groupe une main-d'oeuvre masculine abondante, ce qui n'empêche pas la force de travail féminin d'y être utilisée à la production agricole. L'exclusion de la femme du travail des champs, à Dobra Luka, n'est donc pas susceptible de cette seule explication.

de 25 % (à Bastasi et Brest) à 38 % (à Smedovac). Le cas le plus fréquent dans ces trois villages est la participation aux travaux de tous les membres du foyer.

L'activité des femmes sur l'exploitation est polyvalente. Partout -sauf à Dobra Luka- la quasi-totalité d'entre elles déclarent participer au travail des champs. La plus grande proportion de maisons où elles s'en tiennent à l'écart se rencontre à Brest, où elle ne dépasse cependant pas 20 %. A Dobra Luka par contre pas une seule femme ne va travailler dans les champs. Par ailleurs, à Smedovac, Brest, Bastasi et Gorenja Vas la grande majorité des paysannes a à s'occuper du bétail. A Dobra Luka même, cette activité concerne un peu plus de la moitié des femmes. Cependant les soins du bétail ne sont généralement pas perçus, notamment dans le village albanais, comme relevant des travaux d'exploitation, mais plutôt comme relevant du travail domestique -c'est-à-dire du travail concernant l'habitation et ses abords immédiats. L'activité paysanne est en fait principalement orientée vers la production proprement agricole, l'élevage n'est que secondaire, destiné essentiellement à l'autoconsommation -parfois d'ailleurs indispensable à ce titre-, il a une connotation interne, et féminine¹. A Buševac cependant, contrairement aux autres villages, près de la moitié des femmes, bien que travaillant aux champs, ne s'occupent pas du bétail. A la marginalisation de l'agriculture correspond ici une inversion de la hiérarchie des activités paysannes (et de leur référence sexuelle).

En dehors de la production directement agricole la production domestique relève principalement de ce que l'on

1. La primauté définitive de la culture sur l'élevage semble dater du début du vingtième siècle, pour la plupart des villages. En tout cas il y a toujours eu coexistence, et l'importance de l'autoconsommation, dans les époques antérieures, rend difficile une évaluation réelle de la place relative des deux activités. A Buševac toutefois l'élevage (notamment celui du porc) était jusqu'à la première guerre mondiale traditionnellement très important en tant que production marchande.

pourrait appeler le domaine "agro-alimentaire", de la transformation, destinée à l'autoconsommation, des produits agricoles. Nous avons vu *supra* un villageois de Brest évoquer la place, essentielle et accaparante, occupée traditionnellement dans le travail féminin par de telles activités -par exemple la préparation du piment. L'approvisionnement est maintenant assuré, pour une grande partie de ces produits, par le circuit commercial, mais nous avons vu également qu'une des principales tâches féminines qui, régulièrement, est encore spontanément citée dans un village comme Dobra Luka est la fabrication du pain.

Une autre activité importante, actuellement encore, est la confection de vêtements pour la famille. La stricte nécessité économique n'en est pas le moteur essentiel, puisqu'aucune femme de Bastasi ne la pratique alors qu'à Gorenja Vas, où les ressources domestiques sont notablement plus élevées, elle touche 40 % des villageoises. C'est à Dobra Luka et à Smedovac que cette production domestique concerne le plus grand nombre de foyers (sensiblement la moitié), alors qu'à Brest et Buševac elle est très minoritaire. Le village croate est cependant le seul où elle ne soit pas uniquement à destination domestique et où elle revête un certain caractère marchand. Ceci est à relier à la tradition qui multiplie à Buševac le nombre des artisans, et notamment des tailleurs.

La production domestique de textiles est très rare, sauf à Brest où elle intéresse le tiers des maisons. En fait elle se ramène maintenant essentiellement au filage de la laine. Le travail du chanvre y est par contre aujourd'hui abandonné. Chaque maison de Brest en cultivait généralement cinq ou six ares et suivait toute la chaîne de fabrication jusqu'à l'obtention d'un tissu dans lequel étaient confectionnés chemises, jupes, nappes, paillasses, oreiller... La grossièreté des vêtements ainsi fabriqués explique que l'accès à la modernité ait été signifié par leur abandon, étendu par assimilation à toute confection domestique. L'acquisition de plus en plus fréquente de machines à tricoter -qui tendent à devenir un objet privilégié de la dot- permet toutefois de penser qu'au

moins certains types de vêtements vont de nouveau ressortir à une production domestique non négligeable.

A côté de la production utilitaire, une part de l'activité féminine est tendue vers la fabrication de pièces ornementales, dentelles, broderies... C'est notamment le cas à Dobra Luka, où plus de la moitié des maîtresses de maison déclarent consacrer une partie de leur temps à de tels ouvrages. C'est aussi le cas à Smedovac et à Gorenja Vas, mais dans une mesure moindre. A Gorenja Vas, la plupart des femmes vendent le produit de leur travail. C'est le seul exemple notable de production domestique (non agricole) systématiquement orienté vers la vente. Un cinquième des femmes sont concernées. Dans le village albanais par contre la tradition de la broderie ne revêt aucun caractère commercial. Pratiquée par les femmes, cette activité est surtout celle des jeunes filles préparant leur trousseau. La préparation du trousseau a été présentée, en raison de l'abondance de ces broderies, comme la seule activité des filles dans la zadruga¹. En fait nous avons vu qu'à Dobra Luka les filles de la maison, même si elles ne participent pas entièrement à l'organisation féminine du travail domestique, sont néanmoins mobilisées par ce travail. Et à Brest le mariage tardif des filles, la sorte de rétention exercée par le groupe à leur égard, montrent bien qu'elles ont toujours constitué pour lui une véritable main-d'oeuvre. Dans l'organisation domestique, aucune force ne peut être totalement investie dans une production somptuaire.

3.1.2. Production et propriété. Importance relative des deux fonctions.

Le statut juridique de la propriété du sol, dans l'ensemble de la Yougoslavie, est pour l'essentiel la propriété

1. Cf. tableau 1. *La zadruga comme type-idéal.*

individuelle¹. Il en va de même au niveau de nos six villages, les terres appartenant au secteur collectif y occupant partout une superficie tout à fait marginale, sauf à Buševac, qui se trouve dans la zone d'activité du puissant *agrocobinat* de Zagreb. Même là cependant la superficie relevant de la propriété privée l'emporte sur celle de la propriété collective (dans un rapport d'environ 1,5). Le groupe domestique assure donc, au sein de la société rurale, une fonction de formation, de fixation et de transmission de la propriété foncière.

+ Cependant le rapport à la terre est, dans la plupart de ces villages, profondément marqué par une condition qui ne peut être sans influence sur la façon dont cette fonction est conçue et assumée. La terre n'y apparaît pas, traditionnellement, comme un bien fini. Cela est particulièrement vrai pour les villages de l'Est Brest et Dobra Luka, pour Bastasi et dans une moindre mesure pour Buševac. L'installation de la population est, surtout dans les deux premiers d'entre eux, récente (datant pour l'essentiel du 19ème siècle) et l'économie est alors fondée sur la colonisation et le défrichage. Bastasi est de fondation plus ancienne (17ème - 18ème siècles), mais jusqu'au 20ème siècle des immigrants (en dernier lieu serbes) s'y sont installés pour défricher. Buševac, également de fondation ancienne (15ème siècle) a pu sans problème accroître ses terres cultivables au dépens des forêts et des marais, en fonction des besoins nécessités par le développement de l'agriculture. D'autre part Dobra Luka et Bastasi étaient soumis jusqu'au début du vingtième siècle au régime féodal. La réforme agraire, après la fin du régime turc, a juridiquement donné aux paysans la propriété de la terre, une importante partie du sol étant par ailleurs mobilisée par le départ des turcs et de cer-

1. Selon les statistiques officielles, il existait, en 1969, 2 599 552 exploitations agricoles individuelles, employant une main-d'oeuvre de 5 219 000 personnes, alors que le secteur collectif n'en employait que 206 000. La surface cultivable était, en 1976, de 8 430 000 ha pour le secteur privé, contre 1 533 000 ha pour le secteur collectif (*Manuel statistique de la Yougoslavie*, Office Fédéral de la Statistique, Belgrade, 1977).

taines familles qui leur étaient liées. Le village slovène de Gorenja Vas vécut d'ailleurs également, dans un autre contexte historique, sous le régime féodal jusqu'au 19ème siècle. L'appropriation des terres par les paysans aboutit pour un grand nombre d'entre eux à l'impossibilité de les cultiver de façon satisfaisante, et provoqua en fait une importante émigration.

Lorsque, dans le courant du vingtième siècle, la colonisation et les redistributions achevées, le sol fut devenu un bien physiquement limité, des mutations du système de culture en changèrent la valeur économique, et en firent de nouveau un bien abondant, en reculant les limites de la pénurie. L'appétence de terre fut de toute façon contenue par la réforme agraire de 1953 (après celle de 1945), qui fixait pour les propriétés individuelles une taille maximale, généralement de 10 hectares. Il se développa une pratique intensive de la culture, notamment à Brest et Dobra Luka. Ainsi le village albanais s'est spécialisé dans la production maraîchère. Brest pour sa part tend à développer une agriculture hors-sol (poivrons, volaille). Dans les deux villages de l'Ouest les limites ne furent pas reculées par les seules ressources de l'agriculture elle-même, mais par le contact avec le monde industriel : diminution du nombre des exploitants, et emploi massif dans l'industrie, à Gorenja Vas, développement de la double activité à Buševac.

Ces conditions de formation et de vie des exploitations sont directement à mettre en rapport avec l'importance relative de la fonction de production du groupe domestique d'une part et de sa fonction de propriété d'autre part, et avec la projection de ces fonctions, de leur situation relative, en divers secteurs du système social. A Smedovac, à économie viticole, la terre est un bien précieux, limité. Ce village est le seul où la démarche matrimoniale vise à une alliance endogame entre maisons et aît un enjeu foncier important, et où les comportements démographiques et patrimoniaux tendent essentiellement à la transmission intégrale, à la suc-

cession. La fonction de propriété du groupe domestique y est primordiale. Dans les autres villages, et notamment dans les autres villages de l'Est, les limites premières ne sont pas celles de la terre, mais celles des moyens de la cultiver :

"Nous avons vécu ici [...] comme *civčija* (serf). Quand nous sommes venus ici, mon père avait deux ans [...] Ici nous avons trouvé des terres au quart. Et nous avons pu en prendre autant que nous avons pu en cultiver. Le propriétaire nous a donné de la terre autant que nous avons pu en cultiver." (M.M., paysan de Dobra Luka, 70 ans)

De même à Brest, après le départ des turcs, les immigrants pouvaient saisir autant de terres qu'ils le voulaient. "C'était le désert", selon l'expression des vieux villageois. Le rapport particulier à la terre né de ces conditions d'appropriation relève d'une tradition proche, puisque située à la fin du dix-neuvième siècle. Les pressions juridiques de la société globale¹ ne permettent pas par la suite au jeu foncier de se développer librement. La *valeur travail* continue de primer sur la *valeur superficie*, ainsi que l'exprime ce paysan de Dobra Luka :

"J'ai 10 hectares, autant que mon père avait. Je n'ai pas acheté de terre parce que ce n'était pas légal, pas permis, mais je me rends compte que je n'en ai pas besoin davantage. Je me suis aperçu qu'il ne faut pas cultiver une grande superficie, mais qu'il est nécessaire de bien la cultiver. Si l'on augmentait la superficie, elle serait moins bien cultivée, et on n'obtiendrait pas plus, car chez nous les paysans disent : 'Comme tu auras travaillé, tu seras payé'." (S.M.)

Et ce villageois de Brest, avec ses six hectares, ne regrette pas les surfaces d'antan :

1. Loi d'installation de 1880, en Serbie, réforme agraire de 1919-1931 ; et bien sûr réformes de 1945-1953.

"Mes parents avaient bien plus de terre : 32 hectares, 16 hectares ; c'est inutile, moi je vis bien mieux aujourd'hui, c'est sans comparaison." (BR1)

L'importance relative des diverses fonctions du groupe domestique s'inscrit dans les moments essentiels de sa formation. Nous avons vu comment, à l'exception de Smedovac, les visées foncières étaient absentes de la stratégie matrimoniale, et comment par contre, particulièrement à Brest, celle-ci tendait à accroître la puissance de travail de la maison. Ce caractère secondaire de la fonction de propriété, de la fonction foncière est également apparent dans la pratique patrimoniale, fondée sur l'égalité des frères. Un tel principe est évidemment totalement dysfonctionnel quant à la transmission du patrimoine foncier. La contradiction est à Smedovac résolue par la pratique démographique, qui assure l'unicité de la descendance masculine.

Ce village serbe présente, dans le domaine de l'organisation familiale, un exemple des rapports entre structures et fonctions. Les principes qui à Smedovac inscrivent le groupe domestique dans le système social sont les mêmes que dans les autres villages : virilinéarité, parité des germains. La différence quant à l'importance relative des fonctions qui lui sont dévolues n'atteint pas l'existence de ces principes. Mais elle tend à en modifier les conditions d'application -de telle sorte qu'à la limite ils n'ont plus à s'appliquer- et à en atténuer ou éliminer ainsi les dysfonctionnements.

3.2. Production et revenus. Pluri-activité et forme du groupe.

Le groupe domestique est défini de façon minimale (et universelle) comme la plus petite unité sociale de vie. La *consommation*, en premier lieu alimentaire, constitue un élément essentiel et permanent de cette vie collective. On peut même fonder la définition du groupe domestique sur l'organisation collective de la consommation des produits physiologiquement indispensables. Dans une acception moderne, qui lui vaut

souvent de qualifier la société industrielle (ou "post-industrielle") contemporaine, le mot *consommation* tend par ailleurs à repousser l'idée de nécessité pour connoter surtout le superflu, le non-vital. En ce sens la fonction de "consommation" remplie par le groupe domestique constitue, pour la société globale, une fonction économique fondamentale, si au niveau de groupe elle ressortit au superflu. La Yougoslavie rurale contemporaine peut être concernée par l'une ou l'autre acception. Entre les deux, et par convention, la fonction de consommation sera ici dessinée "en creux" par la fonction de production, nous la définirons comme la fonction de rassemblement -et d'utilisation- de ressources non liées à ce qui est produit au sein du groupe. De façon opératoire elle sera en fait indiquée par les revenus non agricoles, par les activités professionnelles étrangères à l'exploitation agricole. La question à laquelle nous tenterons de répondre à la lumière de nos six villages est celle de l'existence effective, entre ces deux fonctions dont l'une est définie comme le complément de l'autre, d'une liaison négative. En d'autres termes l'interrogation porte sur l'évolution, absolue et relative, de la fonction de production, fonction traditionnelle du groupe domestique villageois, dans le contexte contemporain. Tend-elle à s'effacer dans le même temps où se développe la fonction de consommation ?

Si l'on se réfère à l'activité des domaćin interrogés dans l'enquête, la fonction de production du groupe domestique se perpétue dans les villages de l'Est et reste importante à l'Ouest. En effet la totalité des chefs de famille ont une activité agricole dans les deux villages serbes, Brest et Smedovac. La proportion est de 87 % à Bastasi et Dobra Luka. A Buševac elle est de 46 %, et elle descend à 13 % dans le village slovène de Gorenja Vas. L'agriculture ne constitue pas cependant pour tous les paysans la seule activité professionnelle. En effet on dénombre 79 % de "paysans purs" à Smedovac, 61 % à Brest, et seulement 43 % à Dobra Luka et à Bastasi, 9 % à Buševac et 10 % à Gorenja Vas. La position dans le cycle de

vie influe peu sur ces proportions à Brest, à Smedovac et à Buševac. A Gorenja Vas il est à noter que les agriculteurs (purs) sont en phase initiale (A.0) ou intermédiaire (A.1) du cycle. L'agriculture, activité marginale au niveau du village, n'y apparaît donc cependant pas sénescence ni en voie de disparition. Quant à Bastasi et Dobra Luka, la place de la production agricole dans l'activité du domaćin varie avec la situation de celui-ci dans le cycle de vie, cette relation indiquant bien sûr une évolution globale, plus qu'une liaison entre les deux variables au niveau individuel. A Dobra Luka, l'agriculture représente la seule activité d'un peu plus du quart des domaćin en début de cycle (A.0), cette proportion étant de la moitié en phase intermédiaire nucléaire (A.1), et des deux tiers en phase intermédiaire multinucléaire (C.0 - C.1). Dans le village bosniaque, la moitié des domaćin en A.1 et en C.0 - C.1 sont des paysans purs, mais en phase initiale A.0, un seul villageois sur dix est dans ce cas. L'abaissement de l'agriculture en tant que seule activité s'y fait au profit de l'état d'ouvrier (45 % en A.0, alors qu'on ne compte aucun ouvrier dans les autres phases). Dans le village albanais l'effacement des paysans purs chez les plus jeunes domaćin correspond à un développement de la double activité (50 % de paysans-ouvriers en A.0, contre 25 % dans les autres phases). Il est intéressant de noter qu'à Bastasi la double activité a une signification tout à fait particulière: En effet 72 % des serbes sont paysans purs, et 17 % paysans-ouvriers, alors que chez les musulmans les proportions s'inversent : 14 % sont paysans purs, et 67 % paysans-ouvriers. Le clivage socio-professionnel correspond ici sensiblement au clivage national.

L'agriculture à temps partiel présente-t-elle avec l'agriculture à temps plein une différence de nature ? La taille des exploitations ne fait pas apparaître une telle différence dans les villages de l'Est. Certes les propriétés des paysans-ouvriers y sont sensiblement plus petites que celles des paysans purs : en moyenne 3,5 ha contre 4,1 ha à Smedovac ; 2,6 contre 4,0 à Brest ; 2,0 contre 3,0 à Dobra Luka. Mais ces écarts n'impliquent pas une différence fondamentale de prati-

que agricole. Pour le village croate par contre la comparaison des superficies indique l'existence d'une telle différence. Les agriculteurs à temps plein de Buševac en effet travaillent sur 4,7 ha en moyenne alors que les paysans-ouvriers ne disposent que de 1,5 ha. Quant à Bastasi, le rapport s'y inverse, et les propriétés des paysans-ouvriers y sont plus étendues que celles des paysans purs : 4,7 ha contre 4,4 ha en moyenne. La particularité notée plus haut se concrétise en la matière.

La commercialisation de la production confirme que l'agriculture ne varie pas fondamentalement dans chacun des deux villages serbes, qu'elle soit le fait de paysans purs ou de paysans-ouvriers. La quasi-totalité des uns et des autres en effet vendent au moins une partie de leurs produits. Par contre à Dobra Luka la double activité du chef de famille correspond à une agriculture destinée exclusivement à l'autoconsommation, dans deux exploitations sur trois, alors que plus des trois quarts des paysans purs commercialisent, au moins partiellement, leur production. On rencontre un phénomène analogue à Buševac. Tous les agriculteurs à temps plein y vendent leurs produits, alors que chez un peu plus de la moitié des paysans-ouvriers la production est totalement autoconsommée. A Bastasi enfin aucune exploitation, qu'elle soit de paysan pur ou de paysan-ouvrier, ne commercialise quoi que ce soit de ce qu'elle produit. L'autarcie n'étant évidemment pas totale, ceci pose le problème des ressources des paysans sans activité salariée, c'est-à-dire, comme nous l'avons vu, de la population serbe du village. En fait quelques rentrées monétaires sont assurées à ces paysans par des travaux qu'ils effectuent occasionnellement chez d'autres villageois ayant temporairement besoin de main-d'oeuvre, en raison justement de leur double activité. Les paysans purs dépendent donc, dans le village bosniaque, des paysans-ouvriers, ce qui correspond à la hiérarchie traditionnelle entre les populations serbe et musulmane. Ces quelques revenus extérieurs ne résolvent évidemment pas la précarité fondamentale de leur situation.

La signification de la double activité du chef de famille est donc diverse. Pour comparer réellement les fonctions de production et de consommation du groupe domestique, il est par ailleurs nécessaire de prendre en compte non seulement l'activité de son domaćin, mais également celle de tous ses membres. Et la répartition des groupes selon leur activité globale diffère assez sensiblement, au sein de chaque village, de leur répartition selon l'appartenance socio-professionnelle du domaćin. On a en effet, pour les groupes purement agricoles, pour les groupes mixtes -c'est-à-dire ayant une production agricole, mais jouissant également de revenus étrangers à cette production¹- et pour les groupes non agricoles, les proportions suivantes, au sein des six villages :

	Agricoles	Mixtes	Non agricoles	
Smedovac	76	24	0	100
Brest	49	51	0	100
Dobra Luka	20	67	13	100
Bastasi-serbes	72	17	11	100
Bastasi-musulmans	14	72	14	100
Buševac	4	47	49	100
Gorenja Vas	23	10	87	100

Partout, sauf à Smedovac et chez les serbes de Bastasi, les groupes mixtes sont plus nombreux que les groupes purement agricoles. Et l'activité mixte, au niveau du groupe, est nettement plus fréquente que la double activité du chef de famille. La différence est particulièrement sensible à Dobra Luka et à Brest.

Il convient de s'arrêter ici sur la question du tra-

1. Par définition les groupes dont le domaćin est paysan-ouvrier sont des groupes mixtes, les revenus extérieurs étant alors apportés par le domaćin lui-même.

vail salarié féminin, travail qui a priori pourrait expliquer l'existence de certains de ces groupes mixtes. Aucune maîtresse de maison (*domaćica*) n'exerce une profession à Brest, Smedovac, Dobra Luka et Bastasi. Dans le village croate de Bušavec, le fait reste rare : 13 % des maîtresses de maison ont une activité salariée, le plus souvent comme ouvrières quelquefois comme employées. Elles sont épouses d'ouvriers, dans leur quasi-totalité, très rarement de paysans-ouvriers, jamais d'agriculteurs purs, et toujours dans des groupes en phase initiale du cycle.

Il n'y a que dans le village slovène que le travail féminin soit véritablement une réalité tangible, mais il revêt alors un caractère massif. En effet 85 % des maîtresses de maison interrogées exercent une profession (trois fois sur quatre comme ouvrières). Dans tous les groupes en phase initiale du cycle domestique l'épouse travaille à l'extérieur. Dans les phases avancées également, notamment en 4.1, l'épouse exerce souvent une activité rémunératrice, mais celle-ci ressortit généralement à l'artisanat¹. L'actuel emploi massif des femmes de Gorenja Vas dans l'industrie serait donc l'adaptation moderne d'une pratique plus ancienne. Les maisons d'agriculteurs sont concernées par ce phénomène et dans la moitié d'entre elles l'épouse a un emploi à l'extérieur.

Si donc l'on excepte ce cas slovène tout à fait spécifique, la fonction de consommation² du groupe domestique n'est nulle part renforcée par l'apparition d'un travail salarié féminin, et celui-ci n'explique en aucun village, sauf à Gorenja Vas, la présence de groupes mixtes. Il apparaît en fait que l'existence de tels groupes hors la double activité du

-
1. La faiblesse des effectifs dans ces phases ne permet pas d'évaluer avec quelque précision les taux d'activité. Corollairement d'ailleurs la présence massive de la phase initiale est en grande partie responsable du fort taux d'activité enregistré au niveau global du village.
 2. Rappelons que la fonction de consommation est ici identifiée à la fonction de collecte et d'utilisation de revenus étrangers à la production domestique.

domaĉin est statistiquement liée aux phases du cycle domestique et, par delà cette variable, effectivement liée à la forme du groupe. En effet l'excédent du nombre des groupes mixtes sur celui des chefs de famille paysan-ouvriers concerne essentiellement les phases intermédiaires et finales *multinucléaires* du cycle. Ceci est notamment sensible à Brest, où dans les phases D.0 - D.1 les groupes mixtes sont plus nombreux que les groupes purement agricoles, alors que les paysans-ouvriers y sont moins nombreux que les paysans purs parmi les chefs de famille, et surtout à Dobra Luka, où dans les phases C.0 - C.1 neuf groupes sur dix sont mixtes, alors qu'un domaĉin seulement sur trois est paysan-ouvrier.

Ce lien entre la forme du groupe domestique et la diversité de ses activités (et de ses ressources), les possibilités économiques offertes par l'organisation multinucléaire, sont d'ailleurs l'objet d'une reconnaissance tout à fait explicite, produisant une stratégie consciente :

"L'argent que rapportent mes frères¹ a beaucoup d'importance. Sans eux on ne s'en tirerait pas."
(DL2, chef d'une "zadruga" de 28 membres)

"Les chefs de famille dont les fils vivent au village et qui vont chaque jour travailler au dehors, c'est la meilleure solution. S'il y a eu partage, ils ne peuvent pas beaucoup aider la famille. Si [mon fils] vit à Priština, il ne pourra pas m'aider. Quand on quitte la maison, on pense moins à la maison."
(DL4)

La stratégie de ce villageois de Dobra Luka repose explicitement sur la conservation de l'organisation existante. La logique économique peut également être mobilisée dans un contexte de mutation morphologique du groupe domestique, comme celle qui à Brest a conduit du groupe multinucléaire à extension latérale au groupe binucléaire vertical. Un paysan de ce village (BR5) rapporte comment, à la suite du partage,

1. Parmi ces frères le locuteur inclut bien sûr son cousin, fils de l'oncle paternel.

il fut décidé que c'est avec son fils cadet, paysan-ouvrier, qu'il continuerait à vivre, sous la raison que les enfants de celui-ci étaient encore trop jeunes pour l'aider. L'appui est donc réciproque : les revenus salariaux (provenant généralement de la jeune génération) soutiennent l'exploitation agricole, et la main-d'oeuvre agricole (apportée par la génération supérieure) permet de dégager sans dommage pour l'exploitation le temps du salariat. L'exemple de ce villageois montre bien comment la forme binucléaire verticale tend à assurer au groupe la capacité de travail optimale.

Il est intéressant de mettre en rapport le type d'activité des maisons et la forme de groupe domestique d'une part, et l'évolution démographique des villages d'autre part. Le cas des deux villages de l'Ouest, Gorenja Vas et Buševac, n'est pas en la matière pertinent, en raison de l'immigration d'une importante population ouvrière et même, à Buševac, de la construction organisée de nouveaux quartiers. Les statistiques de population n'y permettent pas d'évaluer la résistance du peuplement autochtone. L'évolution démographique des autres villages est la suivante : à Dobra Luka, une forte croissance en nombre d'habitants et en nombre de maisons (564 habitants et 64 maisons en 1961, 884 et 107 en 1971, et environ 1 000 habitants et 150 maisons en 1980) ; à Bastasi une légère croissance (788 habitants et 133 maisons en 1961, 823 et 150 en 1977) ; à Brest une légère décroissance en nombre d'habitants et une stabilité en nombre de maisons (750 habitants et 139 maisons en 1961 ; 680 et 149 en 1971 ; 673 et 145 en 1977) ; et à Smedovac un net déclin (499 habitants et 108 maisons en 1961 ; 412 et 103 en 1971 ; 375 et 92 en 1977). La comparaison globale des quatre villages n'a pas grande signification étant donné l'écart de natalité séparant Bastasi et Dobra Luka des deux villages de Serbie. Dans le village albanais l'installation au cours des dernières années d'une nouvelle population (ouvrière) que l'on peut estimer à une vingtaine de maisons n'empêche pas que la très forte croissance (en effectifs et en maisons) est essentiellement à imputer à un accroissement naturel. Le village fixe en grande partie l'excédent de population résultant de sa

forte natalité. A Bastasi, qui sur le plan des naissances est comparable à Dobra Luka (6,4 enfants par femme pour le premier ; 7,8 pour le second) la croissance démographique est par contre faible, les départs du village sont nombreux, et nous avons vu¹ que les irrégularités du cycle domestique, qui peuvent être comprises comme la traduction de départs conjoncturels, y affectent surtout la population serbe. Si l'on compare maintenant les deux villages de Serbie, il apparaît que Brest a un peuplement stable (pour ce qui est des maisons), alors que Smedovac est en déclin rapide. Le malthusianisme de ce village peut évidemment être mis en cause, mais il ressortit à une tradition, sans avoir eu toujours cet effet.

En fait la résistance démographique des villages, leur capacité à maintenir un peuplement autochtone -voire à l'accroître- apparaissent actuellement liées à la pratique par leurs groupes domestiques d'une activité mixte, à l'addition, au sein de ceux-ci, de la production agricole et des revenus salariaux. On retrouve en effet, dans l'évolution démographique, les mêmes clivages que ceux évoqués plus haut quant au type d'activité. Et ces clivages se retrouvent également dans la forme dominante de groupe domestique. Rappelons qu'à Dobra Luka la proportion de familles multinucléaires est de 71 % -compte non tenu des débuts de cycle- alors qu'elle est de 38 % à Bastasi, et 21 % dans la population serbe de ce village. A Brest elle est de 67 %, contre 52 % à Smedovac. Et, il est remarquable que dans les deux villages serbes l'évolution est, en la matière, contraire. En douze ans la proportion de familles multinucléaires a crû de 17 % à Brest, et décrû de 21 % à Smedovac².

La fonction productive du groupe domestique et sa fonction de consommation, malgré leur définition par complémentarité³, ne sont pas antinomiques, et l'évolution de l'une n'est pas négativement liée à celle de l'autre. Leur conjonction, as-

1. Cf. chapitre 1. *Groupe domestique et cycle de vie*. 3. Le cycle domestique.

2. Cf. chapitre 1. *Groupe domestique et cycle de vie*. 2.2. Le groupe domestique en construction.

3. au sens ensembliste du terme, qui est celui de *contraire*.

surée principalement par l'organisation multinucléaire, constituée au contraire un facteur de maintien pour la famille paysanne.

Parmi les grandes fonctions traditionnelles du groupe domestique : reproduction, propriété, production, la seconde n'apparaît, en conclusion, essentielle que pour Smedovac dont les caractéristiques économiques constituent d'ailleurs un cas d'espèce, dans l'ensemble des villages serbes. La fonction de production (économique) apparaît par contre fondamentale, et même, dans un village comme Brest, primordiale. La reproduction ressort comme la fonction suprême pour les villages musulmans, et surtout pour les albanais de Dobra Luka. Il est à noter que dans l'une et l'autre, production et reproduction, le rôle de la femme est tout à fait premier. Si cette primauté est dans l'ordre naturel pour ce qui est de la reproduction, dans la fonction de production par contre elle apparaît plus comme un caractère propre de l'aire étudiée.

Alors donc que le rôle de la femme est d'une importance toute particulière dans l'organisation familiale, la place de la fille dans le système social est des plus réduites. Les filles ont peu, ou pas, d'existence patrimoniale. Et le système matrimonial ne repose pas sur la recherche de l'alliance -économique, foncière ou autre- il n'est pas un *échange des femmes* structuré¹. Le jeu matrimonial est la *recherche de la*

1. Un tel échange des femmes est en fait un système de don des filles. L'identité féminine pertinente n'est pas en l'occurrence celle de femme, mais celle de fille, représentant son groupe d'origine.

femme, orientée par son rôle domestique futur. Il est réglé en vue des fonctions du groupe domestique. L'importance des femmes, de leur rôle, et la quasi-inexistence des filles, expriment la place primordiale dans le système traditionnel du groupe domestique (et du groupe lignager dans le village albanais). Elles renvoient à une notion de fermeture. L'*interne* est privilégié par rapport à l'*externe*. Le *groupe* est le principe fondamental, avant la *relation*¹. Et par delà l'organisation traditionnelle c'est dans le groupe domestique que la société villageoise trouve les moyens organisationnels de son maintien au sein de la société globale actuelle.

1. En langage mathématique, on peut dire que le système social est essentiellement organisé par une simple structure d'*ensemble*, les relations -inclusion, exclusion- concernant non les éléments (les individus) mais les parties, les sous-ensembles -la seule relation entre éléments étant celle d'appartenance commune. Le système social ne comporte pas à ce niveau de description, de structures plus complexes -comme les structures mathématiques de *groupe*, de *treillis* etc.-qui sont fondées sur les relations entre éléments. C'est à l'intérieur du groupe (au sens courant et non mathématique, c'est-à-dire du "sous-ensemble" dans la terminologie mathématique) que s'organisent les relations fondamentales entre individus.

CONCLUSION

Comment les modèles relatifs au groupe domestique se situent-ils dans l'univers des cultures ? Leurs variations sont-elles liées aux variétés culturelles définies sur d'autres indicateurs ? L'organisation familiale varie-t-elle de façon homogène à d'autres niveaux de l'organisation sociale ?

La plupart des systèmes d'oppositions que nous avons vus apparaître entre les villages, qu'ils concernent la morphologie du groupe domestique, actuelle et passée, les principes patrimoniaux, les destins familiaux, etc., s'organisent selon une configuration bipolaire, sensiblement suivant un axe Sud-Est - Nord-Ouest. Si donc il existe une variabilité d'ordre géoculturel, elle ne repose pas sur la structure triangulaire contenue dans la formule de l'introduction, *l'Occident et les deux Orient*. Celle-ci faisait référence aux trois mondes culturels de la Yougoslavie identifiés par les trois religions catholique, orthodoxe et musulmane. En fait la distinction d'un Orient orthodoxe et d'un Orient musulman n'apparaît pas pertinente pour ce qui concerne l'organisation familiale. Les similitudes ou les spécificités villageoises en ce domaine ne sont pas liées à la variable religieuse. Si l'on trouve chez les musulmans albanais ou bosniaques des traits communs, par exemple dans les comportements de sociabilité et les attitudes de respect, on ne peut parler d'une "famille musulmane" en tant que type individualisé au sein de la Yougoslavie. A fortiori l'Islam n'apparaît pas comme un principe unificateur par delà les limites géographiques. Les règles qui fondent le système familial albanais -en particulier l'exogamie- le distinguent foncièrement de celui d'autres sociétés musulmanes, notamment méditerranéennes.

La dimension historique n'est cependant pas absente de cette variabilité géographique qui marque l'organisation

+ familiale dans la Yougoslavie rurale. L'histoire est en l'occurrence géo-politique, elle est celle des dominations étatiques qui se sont exercées sur ces régions. Les deux pôles qui structurent les oppositions sont l'Occident austro-hongrois et l'Orient ottoman. L'influence de la nature de l'Etat, bien perçue par Cvijić dans son étude des populations balkaniques, se prolonge loin au-delà de la disparition des empires qui l'ont produit.

Les variations qui différencient les villages entre ces deux pôles sont d'ailleurs moins des oppositions absolues de systèmes que des écarts à des principes communs. Et il n'y a pas entre les villages de véritable clivage, mais un continuum qui relie les deux extrêmes. Cette variabilité continue dans l'espace peut exprimer une variabilité dans le temps. Cela apparaît notamment dans la morphologie du groupe domestique, qui actuellement, ou dans un proche passé, présente sur l'ensemble des villages une diversité d'états correspondant à divers moments d'un processus évolutif.

L'évolution morphologique du groupe domestique -et plus généralement l'évolution de l'organisation familiale- pose le problème de la *tradition*, et du concept de *famille traditionnelle*, dans le cas de la Yougoslavie rurale. Si l'on identifie la forme traditionnelle à la forme ancienne, à celle qui se situe, logiquement et chronologiquement, en amont du processus, alors la tradition se trouve dans le groupe multinucléaire latéral, dans la communauté des frères. C'est ce modèle qui domine, jusqu'à une période récente, dans le village serbe de Brest. Par contre, dans le même temps où cette domination persiste à Brest, la communauté des frères, en dehors de l'égide paternelle, n'existe plus chez les albanais de Dobra Luka en tant que principe d'organisation, si ce n'est d'une manière minoritaire. En d'autres termes, jusqu'au milieu de ce siècle le modèle d'organisation familiale des serbes de Brest est resté plus "archaïque" que celui des albanais de Dobra Luka. Or l'ensemble de l'organisation sociale de ce dernier village fait apparaître un archaïsme beaucoup plus marqué que partout ail-

leurs. Les groupes d'appartenance d'ordre supérieur au groupe domestique, lignage et même tribu, y règlent encore les pratiques, notamment en matière matrimoniale. Les comportements sociaux y sont très stricts, la ségrégation sexuelle rigoureuse, le respect et l'honneur constamment invoqués, l'autorité des anciens primordiale.

La situation comparée de ces deux villages montre que l'on ne peut insérer simplement le système familial dans un schéma évolutif global du système social. Le groupe domestique suit dans son évolution une ligne *autonome*. Certes il est soumis aux mêmes pressions externes que l'ensemble de l'organisation sociale, et c'est ainsi que ses variations géographiques sont marquées du clivage universel correspondant aux occupations ottomane et austro-hongroise. Mais ses formes possèdent une résistance propre, et leur évolution se situe dans un temps spécifique.

Le concept d'archaïsme, ou de tradition, peut même engendrer des contradictions selon qu'on l'applique strictement au groupe domestique ou qu'on le rattache au système global. Ainsi le principe *horizontal*, celui de la communauté des frères, peut-il être considéré comme le principe traditionnel, en ce sens qu'il est le fondement essentiel de l'organisation familiale la plus ancienne, de la forme de groupe domestique en amont du processus évolutif. Mais le principe *vertical* qui prévaut dans le village albanais, celui qui fonde le groupe domestique sur la communauté du père et du (de chaque) fils, peut également être considéré comme le principe traditionnel, si l'on se réfère à l'ensemble des niveaux d'appartenance, dont l'appartenance domestique est le premier degré. Les appartenances archaïques, de lignage, de *pleme* (ou *fis*), sont fondées sur une patrilinéarité intensément valorisée. La relation père-fils, qui en est l'incarnation présente, cristallise un ensemble de comportements (respect, autorité) traduisant cette valorisation. Le fait que le groupe domestique soit fondé sur la cohabitation du père et du (des) fils est donc homogène au système global traditionnel, il relève du même principe fondamental, alors que le principe horizontal qui fonde la communauté des frères

en est en quelque sorte l'opposé.

Une attitude possible devant cette contradiction est de mettre en question l'application aux slaves du sud -tout au moins à ceux des régions que nous avons étudiées- d'un schéma évolutif fondé sur l'existence primitive de grands groupes patrilineaires. On peut également émettre des doutes sur la réalité de la communauté des frères comme groupe domestique traditionnel des albanais. La première attitude revient à nier la validité des propositions émises sur l'évolution de la société sud-slave, depuis l'origine des travaux ethnographiques sur cette société jusqu'à ceux d'Emile Sicard (inclus), et de limiter l'application des concepts de *pleme* ou de *bratstvo* à quelques régions précises comme le Monténégro. La seconde néglige l'existence dans la mémoire indigène d'un temps (certes mal défini) où la vie commune des frères, hors de la présence du père, était pratique courante, et tient les quelques "zadrugas" qui existent encore pour un phénomène marginal sans valeur de trace. Dans les deux cas la résolution de la contradiction s'effectue au prix d'une censure sévère.

Cette contradiction d'ailleurs est d'ordre logique, mais les deux principes d'organisation, vertical et horizontal, ne sont pas *instantanément* contradictoires, les applications de l'un et de l'autre ne sont pas à chaque instant incompatibles. Des frères peuvent constituer un seul groupe domestique, au sein d'une organisation tribale ou lignagère prégnante. La contradiction existe si l'on veut appliquer un schéma évolutif *unique* à l'ensemble du système social, à tous les niveaux d'organisation, si l'on se réfère à une tradition univoque, à un principe fondamental unique. Si l'on admet que le groupe domestique est une organisation autonome au sein du système social, dotée d'une évolution spécifique, la pérennité de la communauté des frères dans le village serbe de Brest, jusqu'à une date récente, n'apparaît pas contradictoire avec la disparition des groupes comme le *pleme* et le *bratstvo*. Et à l'inverse le maintien de tels groupes, avec toute leur emprise sur l'organisation sociale, n'empêche pas que dans le village albanais

le principe vertical (sur lequel ils sont eux-mêmes fondés) se substitue au principe horizontal comme fondement du groupe domestique. La primauté de tel niveau d'organisation se traduit par sa plus grande résistance structurale.

Les mutations que cependant le temps impose à la morphologie du groupe domestique -car même à Brest la communauté des frères a finalement disparu-, les variations géographiques du système familial évoquées plus haut, sont le produit de facteurs qui trouvent leur origine dans la pression de la société globale (dont l'Etat, notamment, est une expression). Ces variations peuvent aussi correspondre, au sein même du système social villageois, à l'interaction du système familial avec d'autres sous-systèmes, comme le système économique. Les mutations du groupe domestique peuvent atteindre les principes d'organisation eux-mêmes -disparition de la dimension latérale, du principe "horizontal"-, les variations peuvent concerner l'application de principes communs, par exemple en matière patrimoniale. C'est ici qu'apparaît opératoire la notion de *fonction*, pour expliquer transformations et variabilité, pour exprimer ces relations entre le système familial et la société globale, entre le système familial et les autres systèmes.

La structure est antérieure à la fonction, l'explication fonctionnelle ne rend pas compte des principes de l'organisation familiale. Ainsi la communauté des frères ne peut simplement s'expliquer par la fonction productive du groupe. Sa rationalité économique -non-division de l'exploitation, addition des forces de travail, meilleure organisation du travail domestique permettant de dégager de la main-d'oeuvre féminine pour les tâches agricoles- peut être invoquée pour l'ensemble de la Yougoslavie, aussi bien pour l'Ouest que pour l'Est. Or les groupes domestiques fondés sur ce principe n'existent pas, ou n'existent plus de longue date, en certaines régions alors que leur présence normale est attestée ailleurs jusqu'à une période récente.

Par contre les mutations structurales, l'effacement de certains principes, peuvent relever d'une explication fonc-

tionnelle. La liaison entre structures et fonctions est négative. Un principe tend à disparaître quand il y a *dysfonction*, quand le système familial auquel il appartient se trouve en contradiction avec un autre sous-système du système social, quand le groupe domestique dont il est un (le) fondement ne peut remplir une fonction (devenue) essentielle au sein de la société. Nous avons vu ce phénomène à l'oeuvre dans le village serbe de Brest : le développement de la fonction d'*élevage* des enfants, jusqu'alors restée au niveau le plus élémentaire, quasi-biologique, a entraîné l'effacement de la communauté des frères, la disparition de la dimension latérale -qui ne permettait pas au groupe domestique d'assumer pleinement cette fonction, ou qui du moins soulevait des obstacles en la matière.

L'explication fonctionnelle peut également être invoquée lorsqu'un principe est non pas aboli, mais adapté, contourné. L'exemple est là fourni par l'autre village serbe, Smedovac. Son engagement dans l'économie viticole rend primordiale la fonction de propriété du groupe domestique, la terre (ou une certaine qualité de terre) devenant un bien particulièrement précieux. La nécessité d'assurer en tout cas la succession, en dépit d'une natalité basse, et la tendance à maintenir, voire agrandir le domaine, conduisent à un "arrangement" avec l'exhérédation féminine et la parité masculine, qui ici comme ailleurs fondent le système patrimonial. Ils ne sont pas abandonnés, mais leur application est corrigée par la pratique du *domasetstvo*, par la possibilité de faire entrer, si besoin est, un gendre dans la maison.

La détermination des fonctions du groupe domestique est donc indispensable à la compréhension des principes de l'organisation familiale, même si ceux-ci ne sont pas d'essence fonctionnelle. En fait il est nécessaire de rechercher seulement les plus importantes, de déterminer leur hiérarchie, et d'analyser les changements en ce domaine, puisque ce sont ces changements qui sont porteurs de ruptures et d'adaptations dans l'organisation. C'est à ce niveau que s'appréhendent l'in-

fluence sur le groupe domestique de la société globale et de l'histoire, leur action corrosive sur ses principes immanents.

Comment peut-on situer le groupe domestique actuel de la Yougoslavie rurale au sein de la société yougoslave, industrielle ? Peut-on émettre une prévision quant à son avenir ? Ses formes présentes sont-elles essentiellement transitoires, représentant simplement une phase dans un processus d'adaptation à la société globale tendant à imposer son modèle unique ? Ou bien, n'étant pas contradictoires avec celle-ci, ont-elles quelque chance de pérennité ?

Au delà des fonctions essentielles qu'assume aujourd'hui le groupe domestique en tel ou tel endroit, fonctions dont on a vu qu'elles présentaient encore une certaine diversité, on peut se référer, pour évaluer le degré de contradiction entre ses modèles actuels et la société yougoslave moderne, aux grands traits qui, selon J. Cuisenier¹, caractérisent le système familial dans les sociétés industrielles :

- T1. La règle de résidence néo-locale, qui libère l'individu des liens géographiques spécifiques.
- T2. La réduction du réseau de parenté qui permet à l'individu -pouvant ne faire d'investissement qu'en lui-même et non pas dans sa parenté- de changer aisément son style de vie, et qui par ailleurs évite la formation d'un ensemble de couches sociales fermées.
- T3. La séparation de la famille et de la production, de l'entreprise.
- T4. La propriété individuelle.
- T5. La fonction psychologique assumée par la famille, lieu d'équilibre, refuge face aux pressions de la vie professionnelle.
- T6. La transmission omnilinéaire.
- T7. L'absence de lignage.

1. J. CUISENIER, "Pour une anthropologie sociale de la France contemporaine", *Atomes* 263, mars 1969, pp. 140-150.

- T8. Les possibilités offertes aux talents de l'un et l'autre sexe de se développer, afin de répondre aux multiples exigences d'une technologie complexe.
- T9. La petite taille de l'unité familiale.
- T10. Le libre choix matrimonial.

Si l'on prend le cas de Brest, le modèle de groupe domestique *actuellement* dominant -le groupe *multinucléaire vertical*- se trouve au coeur d'un système qui répond à la majeure partie des caractéristiques énoncées ci-dessus. Le réseau de parenté est (relativement) réduit, même si par ailleurs le système de parenté est un peu plus complexe que par exemple dans la société française, puisqu'il distingue les lignées agnatique et cognatique (à une distance de quelques degrés). Et s'il existe une conscience assez développée de la lignée agnatique -conscience correspondant à un principe d'exogamie qui est d'ailleurs un facteur d'ouverture- aucun groupe d'appartenance fondé sur la parenté et plus vaste que le groupe domestique ne s'impose de façon prégnante, n'organise les comportements. Il y a bien en ce sens inexistence du lignage. Pour ce qui est du trait T10, le libre choix matrimonial, il fait maintenant partie des pratiques normales à Brest. Quant au trait T9, si l'on ne peut à proprement parler qualifier de *petite* la taille du groupe domestique, celui-ci en tout cas n'a rien de commun du point de vue quantitatif avec les *grandes familles* qui existaient encore dans la première moitié du siècle. Enfin les institutions de la société globale (notamment l'école) donnent bien aux talents de l'un et l'autre sexe la possibilité de se développer sans que maintenant l'institution familiale ne s'y oppose ni pour les garçons ni pour les filles, même si elle ne fournit pas non plus, en la matière, une impulsion aussi forte que dans d'autres villages.

D'autres traits ne correspondent pas au groupe domestique prédominant dans le village serbe, mais du fait de la forme "verticale" de ce groupe, leur absence concerne seulement, dans le système familial, un individu par fratrie. Il s'agit notamment de la règle de résidence néo-locale (T1), de la sé-

paration de la famille et de la production (T3), et du refuge psychologique représenté par la famille face à la vie professionnelle (T5). Pour ce qui est des deux derniers, d'ailleurs, leur absence n'est pas propre à Brest, mais caractérise la famille agricole au sein même de la plupart des sociétés industrielles.

Enfin deux traits sont totalement absents du système : la propriété individuelle et la transmission omniliénaire. Cependant, dans le système économique yougoslave, la référence individuelle de la propriété n'a pas la signification qu'elle possède dans une société de type capitaliste, auquel ne peut en l'occurrence être assimilé le concept de société industrielle. Et si à Brest la transmission n'est pas omniliénaire par rapport à l'ensemble de la descendance, elle l'est cependant par rapport à la descendance masculine.

A la différence du village serbe, le village albanais de Dobra Luka possède un système familial en contradiction avec tous les traits ci-dessus énoncés. L'appartenance lignagère y est prégnante. Si les jeunes hommes accèdent souvent à un niveau élevé de formation intellectuelle et professionnelle, la famille tend par contre à s'opposer à la même démarche pour les filles. Le groupe domestique atteint généralement une taille importante. Le choix matrimonial relève du groupe, et non des intéressés. La règle de résidence patrilocale fixe sur place tous les individus, et la règle de la séparation des frères à la mort du père ne les libère le plus souvent qu'à un âge où cette liberté n'a plus lieu de s'appliquer.

Quant au second village serbe, Smedovac, la situation de son système familial au sein de la société industrielle est analogue à celle de Brest, avec toutefois une différence qui tient à sa particularité démographique. L'absence des traits T1, T3, T5, en concernant un individu, concerne en fait toute la fratrie. Autrement dit, en raison de la faible natalité il n'existe pour l'individu aucun degré de liberté compatible avec le système familial. Le choix d'une résidence néo-locale par l'unique descendant d'un groupe domestique en-

traîne pour celui-ci la sortie du modèle multinucléaire vertical et constitue donc une atteinte au système.

Comment apparaît, en regard de ces situations respectives, la solidité du modèle de groupe domestique dominant dans ces villages ? Peut-on en dégager une perspective d'avenir, en même temps qu'une perspective pour l'ensemble de la société villageoise ? Le système familial des albanais de Dobra Luka paraît immuable, comme paraissent invariables la morphologie de leur groupe domestique et les rapports internes qui y règnent. Pourtant quelques signes d'altération en ont été perçus, de façon certes marginale. On ne peut évidemment en induire sa liquidation à terme plus ou moins éloigné. Mais sa correspondance inverse avec le système familial des sociétés industrielles - dans la mesure bien sûr où les traits qui ont été énoncés pour caractériser ce dernier sont pertinents - conduit à douter de sa perpétuation. Certes le groupe domestique paysan - ou la famille agricole, pour utiliser une terminologie plus neutre, plus accordée à la société industrielle - possède toujours certains éléments de spécificité, correspondant notamment à la notion d'"exploitation familiale", c'est-à-dire au maintien de sa fonction de production. Mais un système en totale contradiction avec la société globale peut-il survivre, sauf à supposer un isolement total qui le préserve d'un contact fatal des deux cultures ?

Quelle sera, si la forme actuellement dominante à Dobra Luka disparaît, la forme de groupe qui lui succédera ? Le schéma d'évolution que l'on a vu à l'oeuvre à Brest s'appliquera-t-il, établissant la dominance du groupe binucléaire vertical ? En fait si mutation il y a, elle touchera le principe essentiel de tout le système, le principe *vertical* qui fonde le lignage et attache le fils au père. La cohabitation inter-générationnelle, qui apparaît comme une composante de ce principe, peut être emportée du même coup. La famille nucléaire s'imposerait alors.

Le groupe multinucléaire qui domine dans les villages de Serbie, ne présentant pas ce caractère de contradiction to-

tale avec le système familial d'une société industrielle, apparaît moins foncièrement fragile. Une différence importante existe cependant entre Brest et Smedovac, différence dont les effets sont dès maintenant sensibles, dans le destin même des villages. L'un en effet décline alors que l'autre se maintient démographiquement et économiquement. C'est le degré de liberté individuel, absent à Smedovac, qui sans doute assure la stabilité de Brest. Le système familial de ce village en effet est compatible avec la société industrielle, en ce sens que dans ceux de ses traits qui ne coïncident pas avec le système familial de celle-ci (comme la règle de patrilocalité) il supporte sans préjudice une certaine quantité de dérogations individuelles.

Le maintien, dans un avenir prévisible, du groupe multinucléaire comme forme dominante dans ce village serbe est donc une hypothèse acceptable, simplement parce qu'aucune raison majeure ne s'y oppose manifestement. Et il n'est pas contradictoire de juger vraisemblable le maintien de la cohabitation inter-générationnelle ici alors qu'on l'estime menacée dans le village albanais. En effet cette cohabitation ne relève pas à Brest d'un principe *vertical*, analogue à celui des albanais, principe qui soumet le *bas* (le jeune, le présent, le fils) au *haut* (l'ancien, le passé, le père). Au principe horizontal de la communauté des frères n'a pas succédé un tel principe, même si la forme du groupe alors apparue a été ici dite "multinucléaire verticale". Le mot en l'occurrence s'appliquait à une configuration, et non à une structure à proprement parler.

Les rapports entre tradition et modernité, en conclusion, ne se laissent pas saisir, dans la Yougoslavie rurale, en termes de dualité. Une famille moderne nucléaire, conjugale, ne s'oppose pas à une grande famille patriarcale traditionnelle. La tradition est, sinon multiple, du moins diversifiée,

et variable dans le temps. Le passé n'est pas univoque. La modernité, comprise comme adaptabilité au monde moderne, insertion dans la société industrielle, n'interdit pas une certaine variété de modèles. Elle ne s'y oppose que si elle est elle-même conçue comme modèle. La prise en compte du mouvement de l'histoire conduit à dépasser une conception réductrice de l'évolution.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages cités

Ouvrages généraux. Ouvrages ne portant pas sur la Yougoslavie

- CRESSWELL, R. (ed.) *Eléments d'ethnologie*, t.2, *Six approches*. Paris : Armand Colin, 1975.
- CUISENIER, J. "Pour une anthropologie sociale de la France contemporaine", *Atomes* 263, mars 1969, pp. 140-150.
- CUISENIER, J. "De quelques problèmes relatifs aux comparaisons entre cultures et à la diversité des orientations thématiques en économie et en sociologie", *Social Sciences Information* 4, 1966, pp. 31-46.
- CUISENIER, J. *Economie et parenté*. Paris/La Haye : Mouton, 1975.
- ENGELS, F. *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*. Paris : Editions Sociales, 1971.
- GAUDEMET, J. *Les communautés familiales*. Paris : Marcel Rivière, 1963.
- HERITIER, F. *L'exercice de la parenté*. Paris : Gallimard/Le Seuil, 1963.
- HILL, R. "Issues in Family Development Research", *Family Process* 3, 1964.
- LAVELEYE, E. *La propriété et ses formes primitives*. Paris, 1891.
- LE ROY LADURIE, E. *Montaillou, village occitan*. Paris : Gallimard, 1975.
- LUZBETAK, L. *Marriage and the family in Caucasia*. Fribourg, 1951.
- SAINT-MARTIN, V. de. *Nouveau dictionnaire de géographie universelle*. Paris, 1879, article : Albanie.
- STAHL, P-M. *Sociétés traditionnelles balkaniques. Contribution à l'étude des structures sociales*. Paris : Laboratoire d'Anthro-

pologie sociale, 1979.

TILLION, G. *Le harem et les cousins*. Paris : Le Seuil, 1966.

VANECEK, V. "La communauté de biens par indivis en ancien droit tchèque", in : *Etudes d'histoire de droit privé offertes à J. Petot*. Montchrestien, 1959.

Ouvrages généraux sur la Yougoslavie

BOGIŠIĆ, V. *Collectio consuetudinum juris apud Slaves meridionales*. Zbornik sadašnjih pravnih običaja u južnih slovena. Agram, 1874.

BOUÉ, A. *La Turquie d'Europe*. Paris, 1840.

CASTELLAN, G. *La vie quotidienne en Serbie au seuil de l'indépendance*. Paris : Hachette, 1967.

CASTELLAN, Y. *La culture serbe au seuil de l'indépendance (1800-1840)*. Paris : Presses Universitaires de France, 1967.

CUISENIER, J., ELIARD, A. *Rapport général. Séminaire sur la structure sociale dans la Yougoslavie des villages*. Belgrade, décembre 1966. Paris : Centre de Sociologie Européenne, 1966, ronéo.

CUNIBERT, B. *Essai historique sur les révolutions et l'indépendance de la Serbie*. Paris, 1850.

CVIJIĆ, J. *La Peninsule Balkanique*. Paris, 1918.

KARADŽIĆ, V.S. *Srpski rječnik istumačen njemačkijem i latinskijem riječima skupno ga i na svijet izdao*. 4e ed. Belgrade, 1935.

MARKOVIĆ, S. *Srbija na istoku*. Belgrade, 1946.

PERIĆ, A.P. *Rečnik srpskohrvatsko-francuski*. Belgrade : Nolit, 1959.

ROBERT, C. *Les Slaves de Turquie*. Paris, 1844.

VUKOSAVLJEVIĆ, S. *Pisma sa sela*. Belgrade, 1962.

La zadruga. L'organisation familiale en Yougoslavie

BARJAKTAROVIĆ, M. "O jednoj savremenoj arbanaškoj porodičnoj zadruzi", *Glasnik Etnografskog Muzeja* 39-40, Belgrade, 1973.

BOGIŠIĆ, V., "D'une forme particulière de la famille rurale chez les Serbes et les Croates", *Revue de Droit National et de Législation comparée*, Paris, 1884.

CUISENIER, J. "Systèmes de succession et de dotation en Yougoslavie et en Turquie", *L'Homme. Revue Française d'Anthropologie* 3, 1967, pp. 25-47.

CUISENIER, J. "L'organisation familiale traditionnelle en Yougoslavie et ses variations", *Annales de l'Institut Français de Zagreb* 1, 1975, pp. 119-140.

DJORDJEVIĆ, T. "La polyandrie chez les slaves du sud", *Revue des Etudes Slaves* 4, Paris, 1923-1924.

DURKHEIM, E. "La communauté domestique chez les Serbes", *L'Année Sociologique*, 1902-1903, pp. 425-427.

ERLICH, V. *Family in transition*. Princeton : Princeton University Press, 1966.

GOSSIAUX, J-F. "Famille et tradition communautaire en Yougoslavie", *Annales de l'Institut Français de Zagreb* 2, 1976, pp. 135-150.

GOSSIAUX, J-F. "Type de famille et cycle de vie dans la Yougoslavie rurale. Chronologie de la vie familiale", pp. 393-410, in : CUISENIER, J., SEGALEN, M. (eds). *Family life cycle in European societies*, Paris/La Haye : Mouton, 1977.

HALPERN, J.M. *A Serbian village*. New York : Holt, Rinehart & Winston, 1967.

HALPERN, J., ANDERSON, D. "The Zadruga, a century of change", *Anthropologica* (1), 1970, pp. 83-97.

HAMMEL, E. "The zadruga as process", pp. 334-373, in : LASLETT, P., WALL, R. (eds.) *Household and family in past time*. Cambridge, 1973.

KOSTIĆ, C. "Tipologija porodica V. St. Karadžića i V. Bogišića", *Sociologija Sela* 40-42. Zagreb, 1973, pp. 100-107.

MOSELY, Ph. E. "The peasant family : The zadruga, or communal joint family in the Balkans and its recent evolution", in : WARE, C.F. (ed.) *The Cultural Approach to History*. New York, 1940.

PAVKOVIĆ, N.F. "Zajednica života (na nivou porodice i sela) kao osnova isključenja endogamije", *Etnološki pregled* 11. Belgrade, 1973.

PETROSKA, B. "Structura, privredjivanje i starešina porodične zadruge", *Sociologija Sela* 40-42. Zagreb, 1973.

RRAPI, D. "O porodičnoj zadruzi-tekiji", *Sociologija Sela* 47-48. Zagreb, 1975.

SICARD, E. *La zadruga sud-slave dans l'évolution du groupe domestique*. Paris : Ophrys, 1943.

VUKOSAVLJEVIĆ, S. *Organizovanje seljačke zemljišne svojine*. Belgrade, 1953.

Complément

Deux bibliographies sur la zadruga et sur la famille rurale de Yougoslavie ont été publiées par les revues yougoslaves *Glasnik Etnografskog Muzeja*, de Belgrade, et *Sociologija Sela*, de Zagreb :

ANDREJIĆ, Lj. "Prilog bibliografiji o porodičnoj zadruzi kod naših naroda" [Eléments de bibliographie sur la zadruga familiale chez nos peuples], *Glasnik Etnografskog Muzeja* 36. Belgrade, 1973, pp. 191-290.

ŠPÖRER-ANDRIČEVIC, Ž., FIRST-DILIĆ, R. "Bibliografija radova o braku, porodici i srodstvu u seoskim sredinama, 1945-1973" [Bibliographie des ouvrages sur le mariage, la famille et la

parenté en milieu villageois, 1945-1973], *Sociologija Sela* 40-42. Zagreb, 1973, pp. 268-278.

Celle-ci renvoie elle-même, pour la période antérieure à :

BURIĆ, O. *et al.* *Porodica i brak. Multidisciplinarna bibliografija jugoslavenskih radova 1866-1972 godine* [Famille et mariage. Bibliographie interdisciplinaire des ouvrages yougoslaves pour les années 1866-1972]. Belgrade : Institut za socijalnu politiku, 1972.

Pour ce qui concerne le cycle de vie dans la Yougoslavie rurale, à côté de ma contribution "Type de famille et cycle de vie...", *op. cit.*, deux analyses figurent dans CUISENIER, J., SEGALEN, M. (eds.). *Family life cycle in European societies, op. cit.*

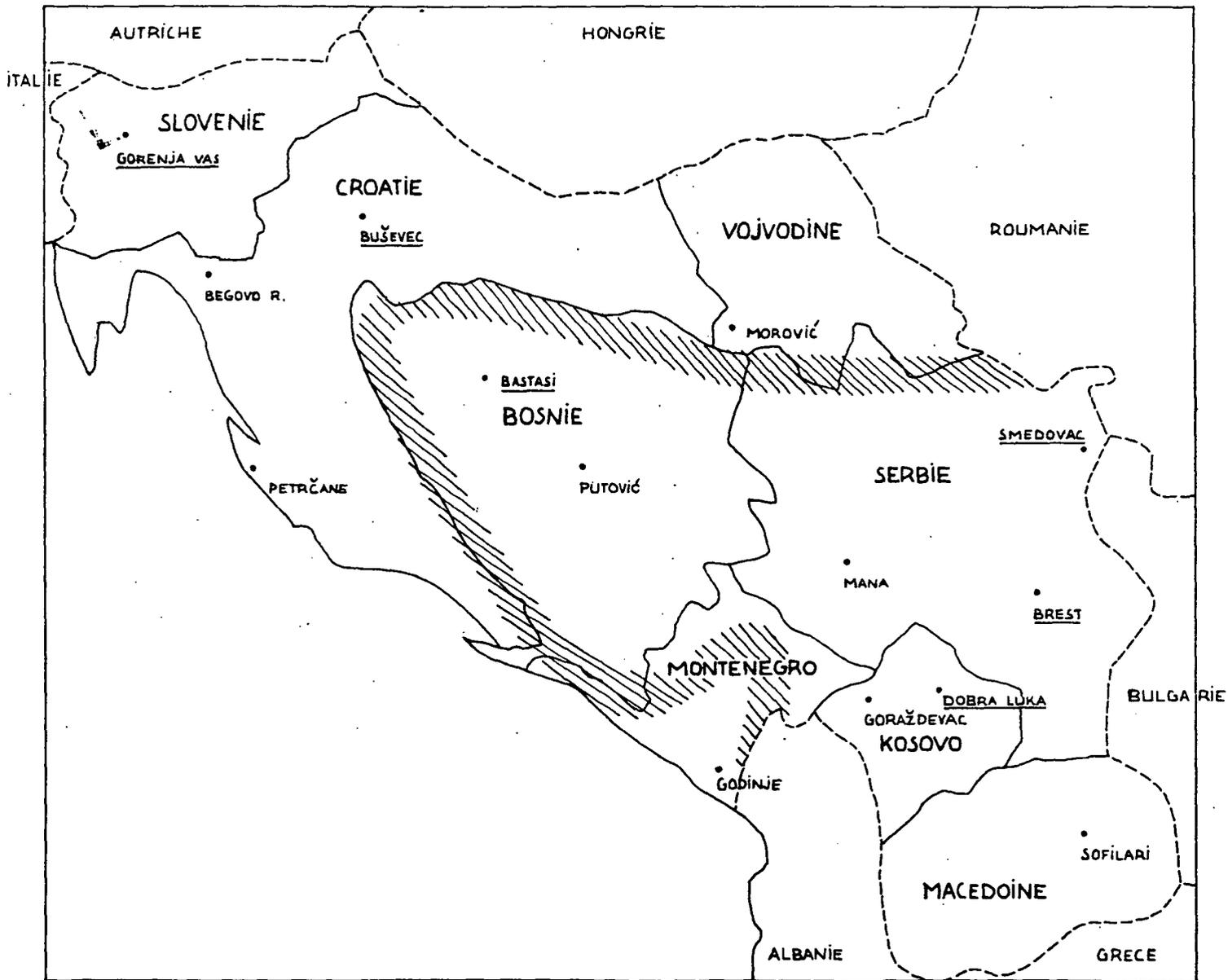
FIRST-DILIĆ, R. "The life cycle of the Yugoslav peasant farm family", pp. 77-92.

HALPERN, J.M. "Individual life cycles and familial cycles. A comparison of perspectives", pp. 353-380.

Sur les méthodes statistiques et notamment l'analyse des correspondances utilisée ici, on pourra consulter :

BENZECRI, J.-P., *et al.* *L'analyse des données*. Paris : Dunod, 1973, 2vol.

ANNEXES



QUESTIONNAIRE

Questionnaire hommes

Caractéristiques générales et structure de la famille

- 1 - Année de naissance
- 2 - Lieu de naissance
- 3 - Nationalité (narod, narodnost)
- 4 - Profession
- 5 - Niveau d'instruction
- 6 - Religion
- 7 - Profession du père
- 8 - Etat-civil
 - célibataire
 - marié
 - veuf
 - divorcé (non remarié)
- 9 - S'agit-il d'un premier mariage, ou l'enquêté a-t-il déjà été marié antérieurement ?
 - S'il s'agit d'un remariage, cause de la dissolution du premier ?
 - veuvage
 - divorce
- 10 - Age au premier mariage
 - (éventuellement) âge au remariage (mariage actuel)
- 11 - Composition de la famille

prénom	sexe	âge	liens de parenté avec le chef de famille (c.à.d. l'enquêté)	profession
--------	------	-----	-------------------------------------------------------------	------------

- Pour l'épouse, indiquer, s'il y a lieu, le lien de parenté avec le chef de famille (fille du frère du père, fille du fils du frère de la mère, etc.). Pour les enfants, s'ils ne sont pas de ce lit, le mentionner.
- Y-a-t-il des membres de la famille de l'enquêté résidant dans le même enclos, mais dans une autre maison (ou dans un autre appartement) ?

- Si oui, liste selon modèle ci-dessus (parenté avec l'enquêté en terme descriptif (ex. fils du frère, frère, ...)).
- S'agit-il d'une maison séparée ou d'un appartement séparé dans le même bâtiment ?
(dans un même bâtiment, on considérera qu'il y a plusieurs appartements distincts dès lors qu'il y a plusieurs salles à manger).

12 - Liste des enfants ayant quitté le domicile paternel (enfants de ce lit).

prénom	sexe	âge	profession	domicile	moment du départ
--------	------	-----	------------	----------	------------------

(Par moment du départ, entendre la référence au mariage : avant, après, ou à l'occasion du mariage).

- Eventuellement : enfants de lits antérieurs ayant quitté le domicile paternel (même description).

13 - Combien avez-vous eu de frères et de soeurs ?

Liste des frères et soeurs vivants par rang de naissance :

prénom	sexe	âge	profession	domicile	(1)
--------	------	-----	------------	----------	-----

14 - Connaissez-vous des personnes de votre entourage (famille, amis, voisins) qui sont allés travailler à l'étranger ?

- si oui
 - dans quel pays ?
 - y sont-ils encore ?
 - sont-ils rentrés - dans leur village ?
 - ailleurs en Yougoslavie ?

15 - A votre avis, quel est le meilleur âge pour se marier ?

- pour les garçons
- pour les filles

(1) Pour les questions 12 et 13, dans la rubrique domicile, indiquer le nom de la ville ou du village de résidence, et la république - ou région autonome, ou pays étranger - si elle diffère de celle de l'enquêté. Dans le cas de village de la même république, donner une évaluation de la distance au village de l'enquêté.

16 - A votre avis, quel est le nombre d'enfants souhaitable pour une famille aujourd'hui (1) ?

- pourquoi ?

17 - Avez-vous, après votre mariage, vécu sous le même toit que votre père ?

- si oui :

- combien de temps (préciser éventuellement "jusqu'au décès du père")
- Y avait-il également d'autres frères mariés ?

Transmission patrimoniale

18 - Y-a-t-il eu partage des biens dans votre famille (2) ?

- si oui, à quelle occasion :

- décès du père
- décès du chef de famille autre que le père
- décès de la mère veuve
- autre

19 - (Pour les paysans-privés et paysans-ouvriers)

Est-ce lors de ce partage que vous avez reçu la terre (ou la plus grande partie de la terre) que vous exploitez ?

20 - Quelle a été la forme de ce partage ?

- selon la loi officielle
- selon la coutume traditionnelle
- selon les anciens codes

21 - Quelle a été la part des biens familiaux qui est revenue ?

(1) Donner un nombre unique.

(2) La famille dont est issu l'enquêté.

	Biens immobiliers	Biens mobiliers (préciser lesquels)
à vous	-----	-----
à vos frères (préciser le nombre de frères)		
à vos soeurs (préciser le nombre de soeurs)		
à votre mère		
(éventuellement) à votre père (1)		

22 - Est-ce qu'il existe des personnes de votre famille (ou de votre bratsvo) qui ont un droit de préemption sur tout ou partie de vos biens immobiliers, si vous décidez de les vendre ?

- si oui, quelles personnes ?

23 - Pour une personne âgée qui n'a pas d'enfants ou dont les enfants sont partis à la ville, qu'est-ce qui vous paraît le mieux, pour ce qui concerne sa terre ?

- 1 adopter quelqu'un
- 2 donner la terre à une personne de la famille
- 3 contrat viager
- 4 contrat avec la coopérative
- 5 donner la terre au gouvernement et recevoir une pension
- 6 vendre la terre et vivre de cet argent
- 7 louer la propriété
- 8 autres

24 - Existe-t-il dans votre village la coutume selon laquelle le père du fiancé fait à la famille de la fiancée un versement en nature ou en monnaie ?

- A l'occasion de votre mariage, votre père a-t-il fait un versement auprès de votre fiancée ?
- si oui, lequel ?

(1) Cas de partage anticipé avant la mort du père, ou cas où le père n'était pas le chef de famille.

- (Eventuellement) a l'occasion du mariage de votre fils, avez-vous fait un tel versement auprès de la fiancée de votre fils ?
 - si oui, quoi ?
 - Etes-vous favorable à cette coutume ?
 - Souhaitez-vous qu'elle se perpétue pour vos enfants et petits-enfants ?
- 25 - Existe-t-il dans votre village la coutume selon laquelle, au moment du mariage le père donne à sa fille un versement en nature ou en monnaie ?
- si oui, lequel ?
 - A l'occasion de votre mariage, votre fiancée a-t-elle reçu un tel versement de son père ?
 - si oui, lequel ?
 - A l'occasion du mariage de votre fille lui avez-vous fait un tel versement ?
 - si oui, lequel ?
 - Etes-vous favorable à cette coutume ?

Souhaitez-vous qu'elle se perpétue pour vos enfants ou petits-enfants ?
- 26 - (Pour les exploitants-paysans et paysans-ouvriers seulement)
- Souhaitez-vous qu'un (ou plusieurs) de vos enfants reprenne un jour votre exploitation ?
- Pensez-vous que cela se réalisera ?

Image de la ville - Rôle de la femme

- 27 - Supposons qu'un de vos fils parti à la ville (1) vous interroge sur le choix de sa future épouse. Lui conseilleriez-vous :
- de prendre une femme de la campagne ?
 - ou - de prendre une femme de la ville ?
- pourquoi ?
- 28 - Supposons qu'un de vos fils, resté à la campagne (1) vous interroge sur le choix de sa future épouse. Lui conseilleriez-vous :

(1) L'existence du fils et le départ à la ville (ou la résidence à la campagne) font partie de la supposition.

- de prendre une femme de la campagne ?
 - ou - de prendre une femme de la ville ?
 - pourquoi ?
- 29 - Quels sont par ordre de préférence les deux métiers que vous souhaitez pour :
- vos fils
 - vos filles (1)
- 30 - Vos occupations vous laissent-elles plus de loisirs que les occupations de votre femme ne lui en laissent ?
- pourquoi ?
- 31 - Parmi les phrases ci-dessous, choisissez celle avec laquelle vous êtes le plus d'accord :
- 1 le travail à l'usine permet de gagner plus d'argent
 - 2 les villageois qui travaillent à l'usine ont une vie plus dure, ils ont moins de loisirs
 - 3 les femmes de la ville sont plus belles que celles du village
 - 4 quand on travaille à l'usine, on est sûr d'avoir toujours les mêmes ressources
 - 5 quand on ne travaille pas à l'usine, on ne connaît rien du monde
 - 6 le paysan est son propre patron, l'ouvrier non
- 32 - Les gens qui vivent à la ville ont-ils, à votre avis, une vie plus agréable ou moins agréable que ceux qui vivent à la campagne ?
- pourquoi ?
- 33 - Lisez-vous régulièrement des journaux :
- quotidiens
 - autres

=====

L'exploitation agricole

(questions à poser aux paysans privés et paysans-ouvriers)

(1) L'existence de fils ou de filles est du domaine des hypothèses. De même, la question est indépendante du métier réellement exercé.

- Description -

(reprise de l'enquête de 1965)

34 - Répartition des terres :

labourables non irriguées		irriguées	incultes	surface totale
ensemencées	enjachères			

- La propriété a-t-elle été remembrée ?

35 - Nombre et espèces d'arbres fruitiers

36 - Production animale

- Inventaire du bétail :

ovins	chevaux	vaches
porcins	mulets	boeufs de travail
caprins	ânes	boeufs et taureaux

- Produits commercialisés (en quantité)

ovins	lait	vaches
porcins	volaille	boeufs de travail
caprins	oeufs	boeufs et taureaux

37 - Production végétale (en quantité)

- Produits récoltés :

blé	seigle	tabac
orge	avoine	fruits
maïs	lin	betteraves
pommes de terre	riz	légumes (choux, ha- ricots, préciser)
		autres

- Produits vendus :

idem

38 - Capital d'exploitation.

- bâtiments d'exploitation (en dur, sous toit)

- moins de 100 m²
ou - de 100 à 200 m²
ou - plus de 200 m²

- machines :

tracteur	moissonneuse-batteuse
motoculteur	charrue
semoir	desherbeuse
moissonneuse	autres
batteuse	

- Conduite de l'exploitation -

- 39 - (Pour les paysans-ouvriers seulement) :
- l'exploitation représente-t-elle l'essentiel des revenus de votre famille, ou seulement un appoint ?
 - vous, personnellement, consacrez-vous une part importante de votre temps à l'exploitation ?
- 40 - Est-ce que sur votre exploitation travaillent - des personnes de votre famille ?
- (si oui), lesquelles ?
 - des personnes de l'extérieur (ouvrier agricole, journalier)
 - (si oui) :
 - 1 est-ce de façon permanente ?
ou seulement à certaines occasions (préciser)
 - 2 comment les payez-vous ?
 - en monnaie (quelle part ?)
 - en nature (quelle part ?)
- 41 - Avez-vous besoin d'emprunter des machines
- aux voisins ?
 - à la coopérative ?
- 42 - Quels autres rapports entretenez-vous avec la coopérative ?
- 43 - Etes-vous satisfaits du fonctionnement de la coopérative ?
- 44 - Quel est à l'heure actuelle le problème le plus grave qui se pose à vous pour la conduite de votre exploitation ?
- 45 - Quand vous prenez une décision importante, pour la conduite de votre exploitation, par exemple acheter un tracteur, vendre ou acheter des terres etc., quelles sont les personnes que vous consultez ?
- 46 - Si vous pouviez disposer de l'argent nécessaire, préféreriez-vous :
- acheter des terres
 - acheter du bétail
 - acheter des machines
 - construire des bâtiments

- 47 - Si l'on vous proposait aujourd'hui d'acheter vos terres à un bon prix, seriez-vous prêts à les vendre ?
- pourquoi ?
- 48 - A votre avis, combien faut-il à une famille comme la votre pour bien vivre ?
- en ovins
 - en bovins
 - en grains
- 49 - Quels sont les changements importants survenus dans votre exploitation au cours de ces trois dernières années ?
- bâtiment
 - matériel
 - bétail
 - terre
 - système de culture
- 50 - Pouvez-vous donner une évaluation approximative des revenus que vous rapporte votre exploitation (en y incluant l'argent que vous devriez déboursier si vous deviez acheter à l'extérieur les produits de votre exploitation que vous consommez) ?
- si oui, combien ?

=====

Ressources des non-exploitants

(Questions à poser aux non-exploitants et aux paysans-ouvriers)

- 51 - Quels sont vos revenus mensuels ?
- revenus de la profession principale
 - autres (1) (ne pas inclure les prestations familiales)
- 52 - Y-a-t-il des membres de votre famille qui vivent avec vous et qui travaillent (ailleurs que sur l'exploitation) ?
- si oui, - lesquels ?
 - quels sont leurs revenus ?
- 53 - Est-ce que vous touchez des allocations familiales ?
- 54 - (Pour les artisans-commerçants seulement)
- Quel a été le chiffre d'affaires de votre entreprise en 1964 ?

(1) Y compris pour les paysans-ouvriers les revenus de la terre : relance de la question 50.

- avez-vous des employés ?
- si oui, combien ?

=====

Comportement économique

(questions à poser à tous)

- 55 - Etes-vous propriétaire de la maison que vous habitez actuellement ?
- si oui,
 - en êtes-vous le seul propriétaire ?
 - ou - appartient-elle aussi à d'autres personnes ?
lesquelles ?
 - si non,
 - appartient-elle à une (ou des) personne(s) de la famille ?
 - à qui ?
- 56 - (Si l'enquêté est propriétaire de la maison)
- comment l'avez-vous acquise ?
 - à l'occasion d'un héritage
 - achat (hors héritage) en état achevé
 - construction
- 57 - (Si l'enquêté n'est pas propriétaire de la maison)
- avez-vous le projet d'acquérir prochainement (par achat ou construction) une maison ?
- 58 - La maison que vous habitez actuellement a-t-elle été construite avant ou après la dernière guerre ?
- 59 - Quel est, à l'heure actuelle, l'obstacle principal qui s'oppose à une plus grande prospérité pour votre famille ?
- 60 - Comparons la vie de quelqu'un comme vous et la vie que menaient vos parents à votre âge. Y-a-t-il eu d'importants changements ?
- si oui, estimez-vous que votre vie est :
 - plus agréable ?
 - moins agréable ?
 - différente, mais ni plus ni moins agréable ?

- 61 - Supposons que vous ayez des fonds disponibles, 50 000 dinars par exemple, quelle utilisation en feriez-vous (1) ?
- 1 les placer à la banque, comme réserve en cas d'imprévu dans l'avenir ?
 - 2 les investir dans l'exploitation (achat de terre, de matériel, de bétail, construction de bâtiments, etc.) ?
 - 3 les utiliser pour construire ou acheter une maison ?
 - 4 apporter des améliorations à votre maison ?
 - 5 acheter des meubles ?
 - 6 acheter des appareils électro-ménagers (machine à laver, réfrigérateur, etc.) ?
 - 7 acheter une voiture ?
 - 8 les réserver pour aider vos enfants (études, installations dans la vie) ?
 - 9 autre (préciser)
- 62 - A votre avis, quel revenu par mois faut-il à une famille comme la votre pour bien vivre ?
- 63 - Avez-vous fait des dettes ?
- si oui,
 - de quel montant ?
 - pour quelle raison ?
- 64 - (Sauf pour les exploitants purs)
- avez-vous un long trajet à faire pour vous rendre à votre travail ?
 - quel moyen de transport utilisez-vous ?
 - quel temps mettez-vous ?
- 65 - Cherchez-vous à quitter ce village pour trouver du travail ailleurs ?
- si oui,
 - où désirez-vous aller ?
 - quelle profession souhaitez-vous exercer ?
 - quelle est la principale difficulté qui s'oppose à votre départ ?
- 66 - Appartenez-vous à une association ?
- si oui, laquelle ?

(1) Une seule réponse.

- 67 - Quel est, d'après vous, l'obstacle principal qui s'op-
pose à une plus grande prospérité (1)
- pour le village
 - pour la Yougoslavie
 - pour votre entreprise
- (seulement pour salariés)

(1) Si l'enquêté ne sait pas, le mentionner en toutes lettres.

Questionnaire femmes

Caractéristiques générales. Famille

- 1 - Année de naissance
- 2 - Lieu de naissance
- 3 - Nationalité (narod, narodnost)
- 4 - Profession (1)
- 5 - Niveau d'instruction
- 6 - Religion
- 7 - Profession du père
- 8 - Etat-civil
 - célibataire
 - mariée
 - veuve
 - divorcée (non remariée)
- 9 - S'agit-il d'un premier mariage ou l'enquêtée a-t-elle déjà été mariée antérieurement ?
 - S'il s'agit d'un remariage, cause de la dissolution du premier ?
 - veuvage ?
 - divorce ?
- 10 - Age au premier mariage
 - (éventuellement) âge au remariage (mariage actuel)
- 11 - Combien avez-vous eu d'enfants (au total) ?
 - (éventuellement) combien de ce lit ?
- 12 - Combien sont vivants ?
 - (éventuellement) combien de ce lit ?
- 13 - Combien avez-vous eu de frères et soeurs ?

Liste des frères et soeurs vivants par rang de naissance :

Prénom	Sexe	Age	Profession	Domicile
--------	------	-----	------------	----------

(1) Dans le cas d'épouses d'agriculteurs participant à l'exploitation, indiquer "sans profession".

- 14 - A votre avis, quel est le meilleur âge pour se marier ?
- pour les garçons
 - pour les filles
- 15 - A votre avis, quel est le nombre d'enfants souhaitable pour une famille aujourd'hui ? (1)
- 16 - (éventuellement) Dans le cas où certains de vos enfants habitent une ville voisine (2), les voyez-vous ? :
- au moins une fois par mois
 - plusieurs fois dans l'année
 - une fois par an
 - plus rarement
- Leur rendez-vous parfois visite ? (3)
- 17 - (éventuellement) Dans le cas où certains de vos enfants habitent une ville éloignée
- les voyez-vous régulièrement (au moins une fois par an) ?
 - viennent-ils au village à l'occasion des vacances ?
 - êtes-vous déjà allé leur rendre visite dans cette ville (ou avez-vous le projet d'y aller prochainement) ? (3)
- 18 - Pour ce qui est des relations avec les autres membres de votre famille, et de la famille de votre mari, qui ont quitté ce village, les voyez-vous :

	très souvent	seulement à certaines occasions			
		mariage	fête religieuse	fête d'Etat	fête familiale
frère et soeurs enquêtée		-----	-----	-----	-----
frères et soeurs du mari					
cousins (rodaci) de l'enquêtée					
cousins du mari					

- (1) Donner un nombre unique.
- (2) Située à moins de 50 km du village.
- (3) Si plusieurs enfants se trouvent dans le cas envisagé et si

Transmission Patrimoniale

- 19 - Au cas où votre père serait décédé, quels biens familiaux vous sont revenus ?
- 20 - Pour une personne âgée, qui n'a pas d'enfants, ou dont les enfants sont partis à la ville, qu'est-ce qui vous paraît le mieux en ce qui concerne sa terre ?
- 1 adopter quelqu'un
 - 2 donner la terre à une personne de la famille
 - 3 contrat viager
 - 4 contrat avec la coopérative
 - 5 donner la terre au gouvernement et recevoir une pension
 - 6 vendre la terre et vivre de cet argent
 - 7 louer la propriété
 - 8 autres
- 21 - Existe-t-il dans votre village la coutume selon laquelle, au moment du mariage le père fait à sa fille un versement en nature ou en monnaie ?
- à l'occasion de votre mariage, est-ce que vous avez reçu de votre père un tel versement ?
 - Si oui, quoi ?
 - (éventuellement) a l'occasion du mariage de votre fille, lui avez-vous fait un versement en monnaie ou en nature ?
 - Si oui, quoi ?
 - Etes-vous favorable à cette coutume ?
 - Souhaitez-vous qu'elle se perpétue pour vos enfants et petits-enfants ?

=====

Image de la ville

- 22 - Supposons que l'un de vos fils parti à la ville (1) vous interroge sur le choix de sa future épouse, lui conseilleriez-vous :

des réponses différentes peuvent être faites pour les uns et les autres, on indiquera les réponses concernant celui avec qui les relations sont les plus suivies.

- (1) L'existence du fils et le départ à la ville (ou la résidence à la campagne) font partie de la supposition.

- de prendre une femme de la campagne ?
 - ou - de prendre une femme de la ville ?
 - pourquoi ?
- 23 - Supposons qu'un de vos fils, resté à la campagne (1), vous interroge sur le choix de sa future épouse, lui conseilleriez-vous :
- de prendre une femme de la campagne ?
 - ou - de prendre une femme de la ville ?
 - pourquoi ?
- 24 - Supposons que vous ayez une fille en âge de se marier. Souhaiteriez-vous qu'elle épouse :
- un homme de la ville ?
 - ou - un homme de la campagne ?
 - pourquoi ?
- 25 - Parmi les phrases ci-dessous, choisissez celle avec laquelle vous êtes le plus d'accord :
- 1 les paysans qui vont à l'usine courent les autres femmes
 - 2 le paysan qui travaille à l'usine gagne plus, mais il le dépense en cours de route au café
 - 3 le paysan qui travaille à l'usine a une vie plus aisée mais il se ruine la santé
 - 4 le paysan qui travaille à l'usine apporte plus d'argent à sa famille
 - 5 le paysan qui travaille à l'usine n'a pas le temps de s'occuper de l'éducation des enfants
 - 6 le paysan qui travaille à l'usine peut faire de beaux cadeaux à sa femme
- 26 - Les gens qui vivent à la ville ont-ils à votre avis une vie plus agréable, ou moins agréable, que ceux qui vivent à la campagne ?
- pourquoi ?

=====

Rôle de la femme

- 27 - Vos occupations vous laissent-elles plus de loisirs que

(1) L'existence du fils et le départ à la ville (ou la résidence à la campagne) font partie de la supposition.

les occupations de votre mari ne lui en laissent ?

- pourquoi ?

28 - (pour les épouses de paysans ou paysans-ouvriers seulement)

Quand votre mari prend une décision importante pour la conduite de son exploitation (par exemple acheter un tracteur, vendre ou acheter des terres, etc.), est-ce qu'il vous consulte ?

29 - Fabriquez-vous vous-mêmes les tissus destinés à la confection des vêtements pour votre famille ?

30 - Confectionnez-vous vous-mêmes des vêtements pour votre famille ?

- si oui, lesquels ?

31 - Est-ce que vous confectionnez des vêtements pour les vendre ?

32 - Quelles autres choses fabriquez-vous ?

- broderies
- tapis
- céramiques
- corbeilles
- autres (préciser)

33 - Parmi ces choses, y-en-a-t-il que vous vendez ?

- si oui, lesquelles ?

34 - Qui garde l'argent dans la famille ?

- votre mari
- vous-même
- autre personne

35 - Avez-vous un budget spécial dont vous disposez personnellement ?

si oui

- d'où viennent ces revenus ?
- à quoi les utilisez-vous ?

36 - (pour les épouses de paysans ou paysans-ouvriers seulement)

- travaillez-vous aux champs ?
- vous occupez-vous des animaux ?

37 - (pour les épouses de paysans et de paysans-ouvriers seulement)

Si l'on proposait aujourd'hui à votre mari d'acheter ses terres à un bon prix, seriez-vous d'accord ?

- pourquoi ?

Comportement économique

- 38 - Votre maison dispose-t-elle de :
- une machine à laver ?
 - un réfrigérateur ?
 - un poste de radio ?
 - un poste de télévision ?
 - une voiture ?
- 39 - Quel est à l'heure actuelle l'obstacle principal qui s'oppose à une plus grande prospérité pour votre famille ?
- 40 - Comparons la vie de quelqu'un comme vous et la vie que menaient vos parents à votre âge : y-a-t-il eu d'importants changements ?
- si oui, estimez-vous que votre vie est :
 - plus agréable
 - moins agréable
 - différente, mais ni plus ni moins agréable
- 41 - Supposons que vous ayez des fonds disponibles (50 000 dinars par exemple). Quelle utilisation vous paraît préférable (1) :
- 1 les placer à la banque, comme réserve en cas d'imprévu dans l'avenir
 - 2 les investir dans l'exploitation (achat de terre, de matériel, de bétail, construction de bâtiments etc.)
 - 3 les utiliser pour construire ou acheter une maison
 - 4 apporter des améliorations à votre maison
 - 5 acheter des meubles
 - 6 acheter des appareils électro-ménagers (machine à laver, réfrigérateur etc.)
 - 7 acheter une voiture
 - 8 les réserver pour aider vos enfants (études, installation dans la vie)
 - 9 autres (préciser)
- 42 - Quel est d'après vous l'obstacle principal qui s'oppose à une plus grande prospérité (1)
- pour le village
 - pour la Yougoslavie
 - pour votre entreprise (pour les femmes salariées seulement)

(1) Si l'enquêtée ne sait pas, le mentionner en toutes lettres.

TABLEAUX

TABLEAU 1.

TYPE DE FAMILLE

ENSEMBLE

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	120**	19**	4**	2**	0**	1**	0**	5**	55**	9**	7*
* .00**	52.40**	8.30**	1.75**	.87**	.00**	.44**	.00**	2.18**	24.02**	3.93**	3.06*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 1**	2**	0**	2**	1**	1**	229**					
* .44**	.87**	.00**	.87**	.44**	.44**	100.00**					

SMEDOVAC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	10**	6**	2**	1**	0**	0**	0**	0**	10**	3**	0*
* .00**	29.41**	17.65**	5.88**	2.94**	.00**	.00**	.00**	.00**	29.41**	8.82**	.00*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 1**	0**	0**	0**	0**	1**	34**					
* 2.94**	.00**	.00**	.00**	.00**	2.94**	100.00**					

BREST

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	12**	4**	2**	0**	0**	0**	0**	1**	20**	1**	1*
* .00**	29.27**	9.76**	4.88**	.00**	.00**	.00**	.00**	2.44**	48.78**	2.44**	2.44*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 0**	0**	0**	0**	0**	0**	41**					
* .00**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	100.00**					

DOBRA LUKA

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	14**	4**	0**	0**	0**	0**	0**	0**	5**	0**	5*
* .00**	46.67**	13.33**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	16.67**	.00**	16.67*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 0**	2**	0**	0**	0**	0**	30**					
* .00**	6.67**	.00**	.00**	.00**	.00**	100.00**					

BASTASI

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	26**	2**	0**	0**	0**	1**	0**	0**	10**	0**	1*
* .00**	65.00**	5.00**	.00**	.00**	.00**	2.50**	.00**	.00**	25.00**	.00**	2.50*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 0**	0**	0**	0**	0**	0**	40**					
* .00**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	100.00**					

BUSEVEC

* 01 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	31**	2**	0**	1**	0**	0**	0**	1**	6**	3**	0*
* .00**	68.89**	4.44**	.00**	2.22**	.00**	.00**	.00**	2.22**	13.33**	6.67**	.00*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 0**	0**	0**	1**	0**	0**	45**					
* .00**	.00**	.00**	2.22**	.00**	.00**	100.00**					

GORENJA VAS

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	27**	1**	0**	0**	0**	0**	0**	3**	4**	2**	0*
* .00**	69.23**	2.56**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	7.69**	10.26**	5.13**	.00*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 0**	0**	0**	1**	1**	0**	39**					
* .00**	.00**	.00**	2.56**	2.56**	.00**	100.00**					

TABLEAU 2.

CYCLE DE VIE

ENSEMBLE

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	T **
* 1**	62**	19**	7**	37**	25**	6**	17**	40**	13**	2**	229**
* .44**	27.07**	8.30**	3.06**	16.16**	10.92**	2.62**	7.42**	17.47**	5.68**	.87**	100.00**

SMEDOVAC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	T **
* 1**	3**	1**	0**	0**	14**	0**	0**	7**	8**	0**	34**
* 2.94**	8.82**	2.94**	.00**	.00**	41.18**	.00**	.00**	20.59**	23.53**	.00**	100.00**

BREST

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	T **
* 0**	2**	6**	0**	5**	6**	1**	2**	16**	3**	0**	41**
* .00**	4.88**	14.63**	.00**	12.20**	14.63**	2.44**	4.88**	39.02**	7.32**	.00**	100.00**

DOBRA LUKA

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	T **
* 0**	11**	2**	1**	4**	0**	2**	7**	2**	0**	1**	30**
* .00**	36.67**	6.67**	3.33**	13.33**	.00**	6.67**	23.33**	6.67**	.00**	3.33**	100.00**

BASTASI

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	T **
* 0**	9**	2**	0**	16**	2**	1**	7**	3**	0**	0**	40**
* .00**	22.50**	5.00**	.00**	40.00**	5.00**	2.50**	17.50**	7.50**	.00**	.00**	100.00**

BUSEVEC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	T **
* 0**	14**	7**	5**	6**	3**	1**	1**	6**	2**	0**	45**
* .00**	31.11**	15.56**	11.11**	13.33**	6.67**	2.22**	2.22**	13.33**	4.44**	.00**	100.00**

GORENJA VAS

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	T **
* 0**	23**	1**	1**	6**	0**	1**	0**	6**	0**	1**	39**
* .00**	58.97**	2.56**	2.56**	15.38**	.00**	2.56**	.00**	15.38**	.00**	2.56**	100.00**

TABLEAU 3.

EXISTENCE PARTAGE

ENSEMBLE

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 4**	89**	132**	225**
* 1.78**	39.56**	57.66**	100.00**

SMEDOVAC

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 1**	21**	10**	32**
* 3.13**	65.63**	31.24**	100.00**

BREST

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 1**	8**	32**	41**
* 2.44**	19.51**	78.05**	100.00**

DOBRA LUKA

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 1**	8**	21**	30**
* 3.33**	26.67**	70.00**	100.00**

BASTASI

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 1**	8**	30**	39**
* 2.56**	20.51**	76.93**	100.00**

BUSEVEC

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 0**	23**	21**	44**
* .00**	52.27**	47.73**	100.00**

GORENJA VAS

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 0**	21**	18**	39**
* .00**	53.85**	46.15**	100.00**

TABLEAU 4.

OCCASION PARTAGE

ENSEMBLE

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	T **
* 4**	89**	55**	2**	6**	52**	6**	11**	225**
* 1.78**	39.56**	24.44**	.89**	2.67**	23.11**	2.67**	4.89**	100.00**

SMEDOVAC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	T **
* 1**	21**	4**	1**	1**	2**	1**	1**	32**
* 3.13**	65.63**	12.50**	3.13**	3.13**	6.25**	3.13**	3.13**	100.00**

BREST

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	T **
* 1**	8**	11**	0**	1**	17**	1**	2**	41**
* 2.44**	19.51**	26.83**	.00**	2.44**	41.46**	2.44**	4.88**	100.00**

DOBRA LUKA

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	T **
* 1**	8**	10**	1**	0**	7**	2**	1**	30**
* 3.33**	26.67**	33.33**	3.33**	.00**	23.33**	6.67**	3.33**	100.00**

BASTASI

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	T **
* 1**	8**	18**	0**	0**	12**	0**	0**	39**
* 2.56**	20.51**	46.15**	.00**	.00**	30.77**	.00**	.00**	100.00**

BUSEVEC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	T **
* 0**	23**	4**	0**	1**	14**	0**	2**	44**
* .00**	52.27**	9.09**	.00**	2.27**	31.82**	.00**	4.55**	100.00**

GORENJA VAS

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	T **
* 0**	21**	8**	0**	3**	0**	2**	5**	39**
* .00**	53.85**	20.51**	.00**	7.69**	.00**	5.13**	12.82**	100.00**

TABLEAU 5.

NOMBRE TOTAL D'ENFANTS

ENSEMBLE

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 8**	40**	71**	27**	20**	17**	11**	11**	5**	4**	6**	4*
* 3.52**	17.62**	31.28**	11.89**	8.81**	7.49**	4.85**	4.85**	2.20**	1.76**	2.64**	1.76*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 1**	0**	0**	0**	2**	0**	227**					
* .44**	.00**	.00**	.00**	.88**	.00**	100.00**					

SMEDOVAC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	16**	17**	1**	0**	0**	0**	0**	0**	0**	0**	0*
* .00**	47.06**	50.00**	2.94**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 0**	0**	0**	0**	0**	0**	34**					
* .00**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	100.00**					

BREST

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 3**	7**	14**	9**	3**	5**	0**	0**	0**	0**	0**	0*
* 7.32**	17.07**	34.15**	21.95**	7.32**	12.20**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 0**	0**	0**	0**	0**	0**	41**					
* .00**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	100.00**					

DOBRA LUKA

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 1**	0**	2**	0**	5**	4**	4**	3**	2**	1**	2**	2*
* 3.57**	.00**	7.14**	.00**	17.86**	14.29**	14.29**	10.71**	7.14**	3.57**	7.14**	7.14*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 1**	0**	0**	0**	1**	0**	28**					
* 3.57**	.00**	.00**	.00**	3.57**	.00**	100.00**					

BASTASI

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	0**	4**	3**	2**	5**	7**	8**	2**	2**	4**	2**
* .00**	.00**	10.00**	7.50**	5.00**	12.50**	17.50**	20.00**	5.00**	5.00**	10.00**	5.00**
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 0**	0**	0**	0**	1**	0**	40**					
* .00**	.00**	.00**	.00**	2.50**	.00**	100.00**					

BUSEVEC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 3**	9**	20**	7**	5**	1**	0**	0**	0**	0**	0**	0**
* 6.67**	20.00**	44.44**	15.56**	11.11**	2.22**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 0**	0**	0**	0**	0**	0**	45**					
* .00**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	100.00**					

GORENJA VAS

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 1**	8**	14**	7**	5**	2**	0**	0**	1**	1**	0**	0**
* 2.56**	20.51**	35.90**	17.95**	12.82**	5.13**	.00**	.00**	2.56**	2.56**	.00**	.00**
* 12 **	13 **	14 **	15 **	16 **	17 **	T **					
* 0**	0**	0**	0**	0**	0**	39**					
* .00**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	100.00**					

TABLEAU 6.

AGE SOUHAITABLE AU MARIAGE POUR UN GARCON HOMME

ENSEMBLE

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **
* 6**	3**	16**	51**	36**	64**	38**	10**	2**	226**
* 2.65**	1.33**	7.08**	22.57**	15.93**	28.32**	16.81**	4.42**	.88**	100.00**

SMEDOVAC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **
* 0**	0**	7**	18**	3**	3**	0**	1**	0**	32**
* .00**	.00**	21.88**	56.25**	9.38**	9.38**	.00**	3.13**	.00**	100.00**

BREST

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **
* 1**	0**	3**	10**	13**	12**	1**	0**	1**	41**
* 2.44**	.00**	7.32**	24.39**	31.71**	29.27**	2.44**	.00**	2.44**	100.00**

DOBRA LUKA

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **
* 0**	1**	5**	14**	5**	2**	3**	0**	0**	30**
* .00**	3.33**	16.67**	46.67**	16.67**	6.67**	10.00**	.00**	.00**	100.00**

BASTASI

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **
* 5**	2**	1**	8**	9**	8**	7**	0**	0**	40**
* 12.50**	5.00**	2.50**	20.00**	22.50**	20.00**	17.50**	.00**	.00**	100.00**

BUSEVEC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **
* 0**	0**	0**	0**	4**	23**	12**	4**	1**	44**
* .00**	.00**	.00**	.00**	9.09**	52.27**	27.27**	9.09**	2.27**	100.00**

GORENJA VAS

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **
* 0**	0**	0**	1**	2**	16**	15**	5**	0**	39**
* .00**	.00**	.00**	2.56**	5.13**	41.03**	38.46**	12.82**	.00**	100.00**

TABLEAU 7.

AGE SOUHAITABLE AU MARIAGE POUR UNE FILLE HOMME

ENSEMBLE										
* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **	
* 9**	15**	58**	73**	37**	30**	2**	2**	0**	226**	
* 3.98**	6.64**	25.66**	32.30**	16.37**	13.27**	.88**	.88**	.00**	100.00**	
SMEDOVAC										
* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **	
* 0**	1**	18**	8**	3**	1**	0**	1**	0**	32**	
* .00**	3.13**	56.25**	25.00**	9.38**	3.13**	.00**	3.13**	.00**	100.00**	
BREST										
* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **	
* 1**	2**	11**	18**	5**	4**	0**	0**	0**	41**	
* 2.44**	4.88**	26.83**	43.90**	12.20**	9.76**	.00**	.00**	.00**	100.00**	
DOBRA LUKA										
* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **	
* 0**	7**	16**	6**	0**	0**	1**	0**	0**	30**	
* .00**	23.33**	53.33**	20.00**	.00**	.00**	3.33**	.00**	.00**	100.00**	
BASTASI										
1 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **	
* 8**	4**	12**	11**	3**	1**	0**	1**	0**	40**	
* 20.00**	10.00**	30.00**	27.50**	7.50**	2.50**	.00**	2.50**	.00**	100.00**	
Busevec										
* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **	
* 0**	1**	0**	18**	14**	11**	0**	0**	0**	44**	
* .00**	2.27**	.00**	40.91**	31.82**	25.00**	.00**	.00**	.00**	100.00**	
GORENJA VAS										
* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	T **	
* 0**	0**	1**	12**	12**	13**	1**	0**	0**	39**	
* .00**	.00**	2.56**	30.77**	30.77**	33.33**	2.56**	.00**	.00**	100.00**	

TABLEAU 8.

NOMBRE SOUHAITABLE D'ENFANTS

HOMME

ENSEMBLE

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	T **
* 3**	4**	142**	43**	24**	5**	5**	226**
* 1.33**	1.77**	62.83**	19.03**	10.62**	2.21**	2.21**	100.00**

SMEDOVAC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	T **
* 1**	3**	24**	3**	1**	0**	0**	32**
* 3.13**	9.38**	75.00**	9.38**	3.13**	.00**	.00**	100.00**

BREST

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	T **
* 1**	0**	37**	2**	1**	0**	0**	41**
* 2.44**	.00**	90.24**	4.88**	2.44**	.00**	.00**	100.00**

DOBRA LUKA

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	T **
* 0**	0**	2**	10**	13**	4**	1**	30**
* .00**	.00**	6.67**	33.33**	43.33**	13.33**	3.33**	100.00**

BASTASI

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	T **
* 1**	0**	27**	8**	3**	0**	1**	40**
* 2.50**	.00**	67.50**	20.00**	7.50**	.00**	2.50**	100.00**

BUSEVEC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	T **
* 0**	0**	38**	4**	0**	0**	2**	44**
* .00**	.00**	86.36**	9.09**	.00**	.00**	4.55**	100.00**

GORENJA VAS

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	T **
* 0**	1**	14**	16**	6**	1**	1**	39**
* .00**	2.56**	35.90**	41.03**	15.38**	2.56**	2.56**	100.00**

TABLEAU 9.

SOUHAIT TRANSMISSION EXPLOITATION

ENSEMBLE

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 3**	108**	46**	157**
* 1.91**	68.79**	29.30**	100.00**

SMEDOVAC

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 0**	27**	3**	30**
* .00**	90.00**	10.00**	100.00**

BREST

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 3**	19**	19**	41**
* 7.32**	46.34**	46.34**	100.00**

DOBRA LUKA

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 0**	23**	3**	26**
* .00**	88.46**	11.54**	100.00**

BASTASI

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 0**	19**	16**	35**
* .00**	54.29**	45.71**	100.00**

BUSEVEC

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 0**	15**	5**	20**
* .00**	75.00**	25.00**	100.00**

GORENJA VAS

* 00 **	01 **	02 **	T **
* 0**	5**	0**	5**
* .00**	100.00**	.00**	100.00**

BASTASI

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
* 00 **	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	*
* 5**	0**	0**	0**	0**	0**	32**	0**	0**	2**	0**	1*
* 12.50**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**	80.00**	.00**	.00**	5.00**	.00**	2.50*

* T **
 * 40**
 * 100.00**

BUSEVEC

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
* 00 **	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	*
* 21**	3**	0**	5**	1**	4**	9**	0**	0**	0**	0**	1*
* 47.73**	6.82**	.00**	11.36**	2.27**	9.09**	20.45**	.00**	.00**	.00**	.00**	2.27*

* T **
 * 44**
 * 100.00**

GORENJA VAS

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
* 00 **	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	*
* 2**	1**	0**	4**	5**	6**	17**	0**	0**	2**	0**	2*
* 5.13**	2.56**	.00**	10.26**	12.82**	15.38**	43.59**	.00**	.00**	5.13**	.00**	5.13*

* T **
 * 39**
 * 100.00**

TABLEAU 11.

PREMIER METIER SOUHAITE POUR FILLE

ENSEMBLE

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 **
* 46**	18**	9**	17**	15**	6**	33**	11**	24**	10**	6**	1**
* 20.35**	7.96**	3.98**	7.52**	6.64**	2.65**	14.60**	4.87**	10.62**	4.42**	2.65**	.44**
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 2**	3**	10**	15**	226**							
* .88**	1.33**	4.42**	6.64**	100.00**							

SMEDOVAC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 **
* 1**	4**	0**	8**	0**	1**	17**	0**	0**	0**	0**	0**
* 3.13**	12.50**	.00**	25.00**	.00**	3.13**	53.13**	.00**	.00**	.00**	.00**	.00**
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	1**	0**	0**	32**							
* .00**	3.13**	.00**	.00**	100.00**							

BREST

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 **
* 8**	0**	1**	3**	2**	1**	3**	5**	5**	0**	0**	1**
* 19.51**	.00**	2.44**	7.32**	4.88**	2.44**	7.32**	12.20**	12.20**	.00**	.00**	2.44**
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 1**	2**	2**	7**	41**							
* 2.44**	4.88**	4.88**	17.07**	100.00**							

DOBRA LUKA

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 **
* 4**	8**	3**	2**	4**	0**	2**	1**	0**	0**	0**	0**
* 13.33**	26.67**	10.00**	6.67**	13.33**	.00**	6.67**	3.33**	.00**	.00**	.00**	.00**
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	0**	0**	6**	30**							
* .00**	.00**	.00**	20.00**	100.00**							

BASTASI

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 5**	0**	0**	0**	0**	1**	0**	3**	11**	7**	3**	0*
* 12.50**	.00**	.00**	.00**	.00**	2.50**	.00**	7.50**	27.50**	17.50**	7.50**	.00*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 1**	0**	7**	2**	40**							
* 2.50**	.00**	17.50**	5.00**	100.00**							

BUSEVEC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 24**	1**	3**	1**	1**	2**	7**	2**	1**	0**	1**	0*
* 54.55**	2.27**	6.82**	2.27**	2.27**	4.55**	15.91**	4.55**	2.27**	.00**	2.27**	.00*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	0**	1**	0**	44**							
* .00**	.00**	2.27**	.00**	100.00**							

GORENJA VAS

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 4**	5**	2**	3**	8**	1**	4**	0**	7**	3**	2**	0*
* 10.26**	12.82**	5.13**	7.69**	20.51**	2.56**	10.26**	.00**	17.95**	7.69**	5.13**	.00*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	0**	0**	0**	39**							
* .00**	.00**	.00**	.00**	100.00**							

TABLEAU 12.

LOISIRS COMPARES HOMME-FEMME

HOMME

ENSEMBLE

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 **
* 1**	18**	27**	10**	26**	3**	32**	7**	13**	9**	15**	22
* .44**	7.96**	11.95**	4.42**	11.50**	1.33**	14.16**	3.10**	5.75**	3.98**	6.64**	9.73
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	9**	8**	26**	226**							
* .00**	3.98**	3.54**	11.50**	100.00**							

SMEDOVAC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 **
* 0**	0**	7**	0**	8**	0**	0**	1**	1**	0**	0**	0
* .00**	.00**	21.88**	.00**	25.00**	.00**	.00**	3.13**	3.13**	.00**	.00**	.00
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	0**	0**	15**	32**							
* .00**	.00**	.00**	46.88**	100.00**							

BREST

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 **
* 1**	5**	7**	0**	7**	1**	6**	2**	3**	2**	2**	2
* 2.44**	12.20**	17.07**	.00**	17.07**	2.44**	14.63**	4.88**	7.32**	4.88**	4.88**	4.88
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	1**	1**	1**	41**							
* .00**	2.44**	2.44**	2.44**	100.00**							

DOBRA LUKA

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 **
* 0**	1**	0**	6**	4**	0**	14**	0**	0**	0**	4**	0
* .00**	3.33**	.00**	20.00**	13.33**	.00**	46.67**	.00**	.00**	.00**	13.33**	.00
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	1**	0**	0**	30**							
* .00**	3.33**	.00**	.00**	100.00**							

BASTASI

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	1**	5**	2**	3**	0**	4**	2**	0**	1**	7**	4**
* .00**	2.50**	12.50**	5.00**	7.50**	.00**	10.00**	5.00**	.00**	2.50**	17.50**	10.00*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	7**	2**	2**	40**							
* .00**	17.50**	5.00**	5.00**	100.00**							

BUSEVEC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	9**	4**	2**	4**	2**	7**	0**	1**	5**	2**	6**
* .00**	20.45**	9.09**	4.55**	9.09**	4.55**	15.91**	.00**	2.27**	11.36**	4.55**	13.64*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	0**	2**	0**	44**							
* .00**	.00**	4.55**	.00**	100.00**							

GORENJA VAS

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	2**	4**	0**	0**	0**	1**	2**	8**	1**	0**	10**
* .00**	5.13**	10.26**	.00**	.00**	.00**	2.56**	5.13**	20.51**	2.56**	.00**	25.64*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	0**	3**	8**	39**							
* .00**	.00**	7.69**	20.51**	100.00**							

TABLEAU 13.

LOISIRS COMPARES HOMME-FEMME

FEMME

ENSEMBLE

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	16**	37**	13**	25**	7**	35**	5**	6**	6**	16**	10*
* .00**	7.02**	16.23**	5.70**	10.96**	3.07**	15.35**	2.19**	2.63**	2.63**	7.02**	4.39*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 1**	12**	8**	31**	.228**							
* .44**	5.26**	3.51**	13.60**	100.00**							

SMEDOVAC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	3**	12**	0**	7**	0**	0**	1**	0**	0**	0**	0*
* .00**	8.82**	35.29**	.00**	20.59**	.00**	.00**	2.94**	.00**	.00**	.00**	.00*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	0**	0**	11**	34**							
* .00**	.00**	.00**	32.35**	100.00**							

BREST

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	4**	11**	1**	10**	0**	5**	0**	1**	1**	3**	0*
* .00**	9.76**	26.83**	2.44**	24.39**	.00**	12.20**	.00**	2.44**	2.44**	7.32**	.00*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	2**	0**	3**	41**							
* .00**	4.88**	.00**	7.32**	100.00**							

DOBRA LUKA

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	4**	1**	1**	0**	0**	16**	0**	1**	0**	5**	1*
* .00**	13.79**	3.45**	3.45**	.00**	.00**	55.17**	.00**	3.45**	.00**	17.24**	3.45*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	0**	0**	0**	29**							
* .00**	.00**	.00**	.00**	100.00**							

BASTASI

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	1**	3**	4**	6**	0**	5**	3**	0**	2**	3**	4*
* .00**	2.50**	7.50**	10.00**	15.00**	.00**	12.50**	7.50**	.00**	5.00**	7.50**	10.00*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	6**	2**	1**	40**							
* .00**	15.00**	5.00**	2.50**	100.00**							

BUSEVEC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	3**	4**	4**	2**	2**	7**	0**	0**	3**	5**	0*
* .00**	6.67**	8.89**	8.89**	4.44**	4.44**	15.56**	.00**	.00**	6.67**	11.11**	.00*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 0**	3**	2**	10**	45**							
* .00**	6.67**	4.44**	22.22**	100.00**							

BORENJA VAS

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	10 **	11 *
* 0**	1**	6**	3**	0**	5**	2**	1**	4**	0**	0**	5*
* .00**	2.56**	15.38**	7.69**	.00**	12.82**	5.13**	2.56**	10.26**	.00**	.00**	12.82*
* 12 **	13 **	14 **	15 **	T **							
* 1**	1**	4**	6**	39**							
* 2.56**	2.56**	10.26**	15.38**	100.00**							

TABLEAU 14.

MEMBRES DE LA FAMILLE TRAVAILLANT SUR L'EXPLOITATION

ENSEMBLE

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	T **
* 21**	8**	41**	13**	11**	15**	0**	2**	39**	10**	160**
* 13.12**	5.00**	25.62**	8.12**	6.87**	9.38**	.00**	1.25**	24.37**	6.25**	100.00**

SMEDOVAC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	T **
* 0**	1**	13**	0**	1**	3**	0**	0**	16**	0**	34**
* .00**	2.94**	38.24**	.00**	2.94**	8.82**	.00**	.00**	47.06**	.00**	100.00**

BREST

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	T **
* 20**	3**	5**	0**	1**	8**	0**	0**	1**	1**	39**
* 51.28**	7.69**	12.82**	.00**	2.56**	20.51**	.00**	.00**	2.56**	2.56**	100.00**

DOBRA LUKA

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	T **
* 0**	4**	1**	13**	0**	0**	0**	2**	3**	3**	26**
* .00**	15.38**	3.85**	50.00**	.00**	.00**	.00**	7.69**	11.54**	11.54**	100.00**

BASTASI

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	T **
* 0**	0**	9**	0**	3**	2**	0**	0**	18**	3**	35**
* .00**	.00**	25.71**	.00**	8.57**	5.71**	.00**	.00**	51.43**	8.57**	100.00**

BUSEVEC

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	T **
* 1**	0**	12**	0**	4**	2**	0**	0**	0**	2**	21**
* 4.76**	.00**	57.14**	.00**	19.05**	9.52**	.00**	.00**	.00**	9.52**	100.00**

GORENJA VAS

* 00 **	01 **	02 **	03 **	04 **	05 **	06 **	07 **	08 **	09 **	T **
* 0**	0**	1**	0**	2**	0**	0**	0**	1**	1**	5**
* .00**	.00**	20.00**	.00**	40.00**	.00**	.00**	.00**	20.00**	20.00**	100.00**

CODES DES TABLEAUX

TABEAU 1.

Type de famille (Q 11 H)

- 01 - Famille nucléaire (parents, éventuellement enfants non mariés)
- 02 - Famille nucléaire + mère de l'époux
- 03 - Famille nucléaire + père de l'époux
- 04 - Famille nucléaire + mère de l'épouse
- 05 - Famille nucléaire + père de l'épouse
- 06 - Famille nucléaire + frère adulte de l'époux (non marié)
- 07 - Famille nucléaire + frère adulte de l'épouse (non marié)
- 08 - Famille nucléaire + autre adulte apparenté
- 09 - Famille multi-nucléaire à 2 couples et 2 générations mariées : parents + 1 fils marié
- 10 - Famille multi-nucléaire à 2 couples et 2 générations mariées : parents + 1 fille mariée
- 11 - Famille multi-nucléaire à 2 générations mariées et plus de 2 couples : le couple des parents et au moins deux fils mariés
- 12 - Famille multi-nucléaire à 3 générations mariées, un seul couple par génération (seulement hommes apparentés)
- 13 - Famille multi-nucléaire à 2 générations mariées, avec deux couples (ou plus) de la première génération (seulement hommes apparentés)
- 14 - Famille multi-nucléaire à 3 générations mariées, avec une génération comportant plusieurs couples (hommes apparentés)
- 15 - Famille multi-nucléaire à 2 générations mariées et plus de deux couples: 1) le couple des parents, 2) deux enfants mariés, dont 1 fille
- 16 - Famille multi-nucléaire avec deux couples ou plus de la première génération, avec au moins une soeur mariée
- 17 - Idem 12, avec au moins une femme apparentée (fille, petite fille...).

TABLEAU 2.

Cycle de la vie familiale (Q 11 H et 12 H)

- 01 - A.0 : famille nucléaire + additions éventuelles, aucun enfant adulte, aucun enfant parti
- 02 - A!0 : famille nucléaire + additions éventuelles, 1 (et 1 seul) enfant adulte, aucun enfant parti
- 03 - A"0 : famille nucléaire + additions éventuelles, au moins 2 enfants adultes, aucun enfant parti
- 04 - A.1 : famille nucléaire + additions éventuelles, au moins 1 enfant parti, mais il reste des enfants au foyer
- 05 - B : phase finale de la famille nucléaire : tous les enfants sont partis
- 06 - C.0 : famille multi-nucléaire, un (ou plusieurs) enfant marié, aucun enfant n'a quitté le foyer, et il y a au foyer d'autres enfants que celui (ou ceux) qui est (ou sont) marié
- 07 - C.1 : famille multi-nucléaire, au moins 1 enfant parti, mais restent au foyer d'autres enfants que celui (que ceux) qui est (sont) marié
- 08 - D.1 : phase finale de la famille multi-nucléaire, ne reste au foyer que l'enfant marié (les enfants mariés), après départ des autres enfants
- 09 - D.0 : phase finale de la famille étendue, seul vit avec les parents l'enfant (ou les enfants) marié, mais il n'y a eu aucun départ
- 10 : famille multi-nucléaire comportant plus d'un couple à la première génération

Remarque :

Le cycle de la vie familiale se détermine par rapport à la première génération et au chef de famille : prendre en compte les enfants d'un autre lit.

Adulte = âge \gg 18 ans.

TABLEAU 3

Existence du partage des biens familiaux (Q 18 H)

- 1 - Pas de partage
- 2 - Partage
- 0 - NR

TABLEAU 4.

Occasion du partage des biens familiaux (Q 18 H)

- 1 - Pas de partage
- 2 - Partage à la mort du père
- 3 - Partage à la mort du chef de famille (autre que le père)
- 4 - Partage à la mort de la mère veuve
- 5 - Partage sur décision
- 6 - Partage à la suite d'un évènement fortuit (autre que ceux de 1 à 4)
- 7 - Partage, sans préciser l'occasion
- 0 - NR

TABLEAU 5.

Nombre total d'enfants (Q 11 F)

en clair

TABLEAU 6.

Age souhaitable au mariage pour garçon (Q 15 H)

- 1 - 17 ans (inclus) et moins
- 2 - 18-19 ans
- 3 - 20-21 ans
- 4 - 22-23 ans

- 5 - 24-25 ans
- 6 - 26-29 ans
- 7 - 30-34 ans
- 8 - 35 ans et plus
- 0 - NR

TABLEAU 7.

Age souhaitable pour fille au mariage (Q 15 H)

Idem

TABLEAU 8.

Nombre souhaitable d'enfants (Q 16 H)

- 1 - 1 enfant
- 2 - 2 enfants
- 3 - 3 "
- 4 - 4 ou 5 "
- 5 - 6 et plus
- 6 - Aucun
- 0 - NR

TABLEAU 9.

Souhait transmission exploitation (Q 26 H)

- 1 - Oui
- 2 - Non
- 0 - NR

TABLEAU 10.

Premier métier souhaité pour un fils (Q 29 H)

- 01 - Médecin, dentiste
- 02 - Professeur
- 03 - Ingénieur
- 04 - Autres professions nécessitant des études supérieures
- 05 - Technicien, employé, fonctionnaire, économiste, profession nécessitant des études secondaires (école de 12 ans)
- 06 - Métier manuel (précisé)
- 07 - Artisan (sans précision)
- 08 - Ouvrier (sans précision)
- 09 - Boucher, commerçant
- 10 - Agriculteur
- 11 - Autre
- 00 - NR

TABLEAU 11.

Premier métier souhaité pour une fille (Q 29 H)

- 01 - Médecin, dentiste
- 02 - Professeur
- 03 - Autres professions nécessitant des études supérieures
- 04 - Institutrice, éducatrice
- 05 - Infirmière
- 06 - Technicienne, fonctionnaire, autre profession nécessitant des études secondaires (école de 12 ans)
- 07 - Employée (sans précision), employée du téléphone, vendeuse,...
- 08 - Couturière
- 09 - Coiffeuse
- 10 - Autre métier manuel (précisé)
- 11 - Ouvrière (sans précision)
- 12 - Artisan (sans précision)
- 13 - Agricultrice

- 14 - Autre
- 15 - Ménagère, sans profession
- 00 - NR

TABLEAUX 12, 13

Loisirs comparés Homme-Femme (Q 30 H et Q 27 F)

Plus de loisirs pour l'homme (Q 30 H)

Ou pas plus de loisirs pour la femme (Q 27 F)

- 01 - " , pas de raison explicitée
- 02 - " , travail domestique de la femme
- 03 - " , travail domestique de la femme, en particulier
les enfants
- 04 - " , double travail de la femme : domestique et exploi-
tation
- 05 - " , double travail de la femme : domestique et emploi
extérieur
- 06 - " , caractère constant de l'activité féminine (des
femmes en général)
- 07 - " , incapacité de l'homme (maladie, etc.)
- 08 - " , autres raisons, raisons multiples

Pas plus de loisirs pour l'homme (Q 30 H)

Ou plus de loisirs pour la femme (Q 27 F)

- 09 - " , pas de raison explicitée
- 10 - " , l'homme est paysan-ouvrier
- 11 - " , nature de travail de l'homme (y compris "fait des
heures supplémentaires", ou a un double travail)
- 12 - " , trajet
- 13 - " , légèreté du travail domestique
- 14 - " , autres raisons, raisons multiples
- 15 - Les deux travaillent également
- 00 - NR

TABLEAU 14.

Travail sur l'exploitation de membres de la famille (Q 40 H)

- 1 - Non, personne de la famille
- 2 - Femme
- 3 - Fils
- 4 - Femme et fils
- 5 - Femme, fils et belle-fille
- 6 - Fils et belle-fille
- 7 - Frères, neveux (+ év. fils)
- 8 - Toute la famille, y compris les femmes (en plus de femme, belle-fille)
- 9 - Autre
- 0 - NR

RECITS DE MARIAGE
recueillis à Brest (Serbie)
lors de l'enquête de 1965

D.J, né en 1884

Le vendredi les jeunes filles venaient pour décorer le drapeau [*barjac*] c'était un mouchoir blanc qu'on nommait ainsi. Le samedi viennent les cuisinières qui doivent préparer les plats. Le même jour viennent aussi les musiciens et les invités, presque tout le village. Tout ce village autrefois était comme une grande famille, il n'y avait pas beaucoup de monde, et nous vivions tous en bonne amitié.

+ Une fois tous réunis, nous avons commencé à dî-
ner. Vers 2 heures du matin, nous sommes partis pour cher-
+ cher la mariée. Là-bas, nous avons été accueillis par nos
amis. Après le troisième verre, le père de la fiancée a demandé "Pourquoi tous ces gens sont-ils venus ?" Alors mon père a répondu : "Nous sommes venus pour faire l'amitié". Le père de la fiancée a demandé : "Avez-vous apporté tout ce qu'il fallait ?" Mon père, alors, a cité tout ce que nous avons apporté comme cadeaux, et le marieur [*provodadžija*] les a montrés, ainsi que les ducats. Après avoir vu [tout cela] le père de mon épouse a dit : "Maintenant nous pouvons conclure l'amitié". Nous nous sommes embrassés, et la vraie fête a commencé. Après le déjeuner le garçon d'honneur [*dever*] accompagne la fiancée et elle reçoit la bague. C'est le garçon d'honneur qui met la bague au doigt de la jeune fille. Après cette cérémonie, les convives partent au mariage. Il se passe à l'église et non comme aujourd'hui. Après le cérémonial tout le monde est rentré chez nous.

La belle mère accueillait sa belle fille avec deux petits pains ronds. La mariée met ces pains sous son bras ainsi qu'une bouteille de vin et elle rentre dans la maison en portant tout cela. C'est pour que la maison soit riche. Les invités les plus importants sont les témoins, [*kumovi*] le premier et le second, et le vieux convive [*stari svat*]. Il donne des ordres pendant les noces. Le garçon d'honneur est un proche parent, le fils du frère du père ou le fils de la tante [du côté du mari]. Ce garçon d'honneur

achetait le voile [*proves*]. A cette époque là les mariées étaient couvertes, comme les femmes turques. Pendant la noce les autres invités importants, surtout les beaux-frères [*zetovi*] font des plaisanteries. Quand la mariée entre dans la maison, ils prennent la belle-soeur [*šurnjaja*, femme du frère de la femme] sous les bras, ils la posent sur une chaise sous laquelle ils allument de l'étoupe et ils crient ; "La belle-soeur va brûler !", Après la première nuit que les époux ont passé ensemble, ils [les *zetovi*] viennent chercher la mariée et la promènent dans tout le village, invitant les gens à boire l'eau de vie chaude et à manger. Ils attrapent les poulets, en faisant grand bruit, et les donnent à préparer pour le repas.

I.V, né en 1912

Nos noces ont duré 3 jours suivant la coutume. Le dimanche matin, les convives sont venus chez moi. Avant de partir pour chercher la fiancée mes compagnons m'ont rasé avec un rasoir en bois. Après on m'a mis un oeuf sous les pieds, que j'étais obligé d'écraser. Puis nous sommes partis chez ma fiancée.

Lorsque nous sommes arrivés chez elle les belles-soeurs [femmes des frères de la mariée] nous ont accueillis. Elles ont fait la plaisanterie avec moi. Mes compagnons m'ont protégé. Puis nous sommes rentrés dans la maison. Ils

nous ont offert du pain rond [*pogača*] et des oeufs. Lorsque la mariée est apparue, j'ai donné les cadeaux à son père, à sa mère et à ses cousins [*rodjaci*]. Après le mariage nous sommes rentrés chez moi. Ma mère nous a accueillis devant la maison avec le tamis à la main. Le tamis était plein de blé, de pommes, des grains de maïs, de sucre et de fleurs. Ma mère l'a donné à la mariée qui a jeté le contenu sur les gens. Il y avait 50 personnes à mes noces. Le dever [le garçon d'honneur] a fait sortir la mariée de sa maison et me l'a donnée. Il a acheté pour la mariée le voile, la gerbe du mariage et les chaussures.

Le *kum* [le témoin], le *stari svat* [le vieux convive] assistent au mariage et ils portent les bougies derrière les mariés. Les *zetovi* [les maris des soeurs] servent les convives pendant les noces. Ils préparent le rôti et servent les boissons.

On sert la *pita* [la pâte feuilletée], du rôti de chou, des gâteaux, et comme boisson de l'eau de vie [*rakija*] et du vin. Quand les convives s'installent, on sert d'abord l'eau de vie "bien venue" [*dobrodošlica*]. Puis on mange du foie frit, et du yogourt. Avant le déjeuner tous les convives se lèvent et font la prière. Après, le déjeuner commence, il dure jusqu'au soir. Si quelqu'un a sommeil, il s'en va dormir et en se réveillant continue. C'est ainsi pendant 3 jours. Le second jour des noces, les convives présentent les cadeaux. La mariée prend les cadeaux et embrasse la main de chacun. Puis elle donne ses cadeaux personnels : au *kum*, la chemise, les bas et quelque chose pour chaque personne de sa famille et au *stari svat* [la même chose]. Au dever et à la famille [*familija*], aux tantes [*tetke*], aux oncles [*teča*, mari de la tante] aux frères de la mère [*ujak*], et à leurs enfants, elle donne aussi des cadeaux. Tous ces cadeaux, elle les a fait elle-même, il ne serait pas concevable de donner des cadeaux achetés. Le troisième jour, c'est le jour des femmes, elles s'amusent.

V.P, né en 1919

Le dimanche on est allé chercher la mariée. Il y avait beaucoup de monde, 60 à 70 personnes. Les convives les plus importants sont : le *kum*, le *kumovski momak*, la *kuma*, la *devojca* [le témoin, le garçon du témoin, la femme du témoin, la fille], le *stari svat*, la *starosvatica* [le vieux convive, sa femme], le *dever*, la *deverica*, et le *deveričić* [le garçon d'honneur, la fille d'honneur, sa femme, et leur fils]. Le *kum* et le *starojko* [le *stari svat*] sont les témoins au mariage. Ce sont des amis, des parents [*rodjaci*]. Le mariage se passe à l'église. Le *dever* donne la bague à la fiancée, et il l'accompagne devant les convives, puis il la chausse. Il prend un pain rond [*pogača*] et le pose au-dessus de la tête de la mariée. Chaque convive se sert un morceau de pain, en espérant avoir de la chance avec les femmes. On se bouscule pour saisir un morceau, car cela donne la chance de trouver un bon partenaire. On fait d'autres cérémonies : la *šurnjaja* [la femme du frère de la mariée] apporte un verre avec du vin devant le marié, un plat avec des oeufs frits, sur la fourchette elle met un poivron et elle dit "En l'honneur du mari". Puis le marié se lève et embrasse la *šurnjaja*. Le marié a aussi un garçon d'honneur, c'est son beau-frère [*zet*] ou un de ses amis qui l'accompagne et lui offre le "mets d'honneur". Avant de partir, la mariée, donne des cadeaux à sa famille : la chemise et les bas aux grands parents [*baba, deda*] à sa mère et à son père. Le mari donne aussi des cadeaux à sa belle-mère [*tasta*], aux belles-soeurs [*šurnajija*]. A la belle-mère, il donne une veste de daim et aux belles-soeurs des blouses et des écharpes. La *tasta* [la belle-mère], la *šurnajaja*, la *svastika* [les belles-soeurs] donnent au marié de l'argent et la chemise, et le beau-père lui donne de l'argent qu'il pose sur sa poitrine. Puis les convives se mettent en route, avant le départ la mariée boit un verre de vin et jette le verre vide au-dessus de la tête. On part au mariage.

Chez le mari, la *starojko* donne les ordres et diri-

? répète +

ge les cérémonies ; d'abord, il porte le toast, [il souhaite du bonheur aux jeunes mariés, que Dieu les garde]. On repère le toast plusieurs fois. A la fin du repas, la mariée sert un verre de vin à chaque convive qui lui donne de l'argent pour ce verre. Après cela on met un pot sur la table plein de vin avec une pomme et un sou dedans, cette cérémonie s'appelle "*dolija*". Chaque convive doit goûter au vin. La mariée donne des cadeaux, d'abord au *kum* puis au *starojko*, au *dever* et aux autres convives. Ceux-ci en échange donnent de l'argent à la mariée, puis ils partent dormir. Le lendemain matin la mariée leur sert de l'eau pour se laver, et ils lui donnent encore de l'argent. Les *zetovi* [les beaux-frères] sont heureux à cause de la première nuit de noces. Avec les musiciens ils élèvent une meule de foin, où on joue. On y apporte une table, les chaises et un drapeau. On leur sert de l'eau de vie chaude, le rôti et de la *pogača* chaude. Pendant le repas de noces on sert différents plats : du potage, du chou, du rôti de la *pita*, les gâteaux et on sert du vin et de l'eau de vie comme boisson. Le second jour de noces, la belle-mère [la mère du mari] bien habillée va au village, pour inviter les femmes à boire, si la mariée était vierge. Si elle ne l'était pas, personne n'est invité. Ce jour-là les femmes s'amusent et les noces se terminent le soir.

TABLE DES MATIERES

Introduction

L'Occident et les deux Orient	1
Genèse et modalités de l'enquête	8
Les six villages interrogés	14
Précisions terminologiques	20

Chapitre I : La zadruga comme type-idéal

1. La fortune du terme	24
2. Les traits fondamentaux du type	30
2.1. Composition de la zadruga	31
2.2. La maison et la communauté de vie	36
2.3. Travail et autorité. Le domaćin	37
2.4. Les femmes dans la zadruga	42
3. Limites et spécificité	50
3.1. Les limites géographiques	50
3.2. Les limites temporelles	52
3.3. Un type original ?	55

Chapitre II : Groupe domestique et cycle de vie

1. Les diverses formes du groupe domestique	59
2. Le cycle de la vie familiale	67
2.1. La position dans le cycle de vie	68
2.2. Le groupe domestique en construction	80
3. Le cycle domestique	85
3.1. Cycles réguliers	86
3.2. Cycles irréguliers et absence de modèle dominant	97
4. Le groupe domestique dans la terminologie indigène	107

Chapitre III : La séparation des frères

1. L'effacement des groupes larges	113
1.1. Le cas de Brest	114

1.2. Dobra Luka, Bastasi, Smedovac : des changements limités	125
2. Le système patrimonial	146
2.1. Partage, héritage, dot. Les modes de circulation patrimoniale	146
2.2. Les principes de distribution patrimoniale	164
2.2.1. La condition féminine dans le système patrimonial	166
2.2.2. La part des frères	177
3. L'éloignement des frères	190
<u>Chapitre IV : Les choix matrimoniaux</u>	205
1. Groupe domestique et groupes de référence	206
1.1. L'exemple albanais	208
1.2. Les villages slaves	222
2. Les règles de choix	232
2.1. L'exogamie de groupe	233
2.2. L'exogamie territoriale	237
3. Négociation et rites matrimoniaux	245
3.1. Le projet matrimonial	246
3.1.1. Marier ou se marier. La maîtrise de la décision	246
3.1.2. La femme idéale	259
3.2. Les enjeux matériels. Prix et dot	266
3.3. Formes et rites de la négociation	285
3.3.1. Les acteurs initiaux. La phase de recherche	287
3.3.2. La négociation. L'accord	289
3.3.3. Les fiançailles	296
3.3.4. L'enlèvement	298
3.4. Les rites du mariage	302
<u>Chapitre V : L'organisation domestique. Fonctions du groupe et rôles individuels</u>	312
1. Hiérarchie et rapports formels	313
1.1. La hiérarchie des sexes	313
1.2. L'ordre domestique	318
1.2.1. Le domaċin	318

+	1.2.2. Autorité et respect. Les rapports entre générations	122
	2. Reproduction et production de la société	132
	2.1. La fonction démographique	132
	2.1.1. Les variations de la fécondité	132
	2.1.2. Age au mariage et fécondité	138
	2.1.3. Age au mariage et reproduction : les modèles actuels	142
	2.2. La fonction d'élevage	151
	2.2.1. L'émergence de la fonction et le partage des rôles	151
	2.2.2. Transmission professionnelle et impulsion sociale	161
	3. Le groupe domestique dans le système économique	167
	3.1. La fonction de production	167
	3.1.1. Les tâches domestiques (Les tâches féminines)	168
	3.1.2. Propriété et production. Importance relative des deux fonctions	177
	3.2. Production et revenus. Pluri-activité et forme du groupe	181
	 <u>Conclusion</u>	 192
	 <u>Bibliographie</u>	 194
	 <u>Annexes</u>	
	Carte	
	Questionnaire	
	Tableaux	
	Codes des tableaux	
	Récits de mariage	